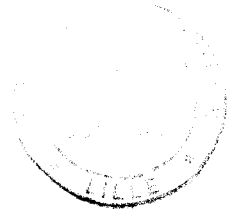
50377
1987
201-2

50377
1987
201-2

JEAN-PIERRE RENARD

MAÎTRE DE CONFÉRENCES
A L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE

N° d'ordre 26



ETUDE GEOGRAPHIQUE DES MARGES MITOYENNES DES REGIONS NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE.

LA CONTRIBUTION DE LIMITES TERRITORIALES, AUTREFOIS FRONTALIERES, A LA MARGINALISATION D'ESPACES RURAUX.

Thèse de Doctorat d'Etat, sous la direction de
Monsieur le Professeur Pierre-Jean THUMERELLE.

Présentée et soutenue à l'Université des
Sciences et Techniques de Lille, Flandres-Artois.

II - B. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE DES PAYS RURAUX PÉRIPHÉRIQUES. 1962-1982..... p. 500

1 - ETUDE GEOGRAPHIQUE DE L'EMPLOI: EMPLOIS ET STRUCTURES SPATIALES..... p. 500

a) L'agriculture est encore souvent déterminante au regard de l'emploi..... p. 500

a1) Les marges du Nord-Pas-de-Calais..... p. 501

a2) Le cas particulier des Hautes Terres Artésiennes..... p. 502

a3) Les marges septentrionales de la Picardie.. p. 504

b) Eléments géographiques de différenciation..... p. 508

b1) Les cas de forte orientation industrielle sur les marges mitoyennes des deux régions..... p. 508

b2) Les exemples de vocation tertiaire..... p. 513

c) Typologie des secteurs géographiques périphériques: répartition de la population active au lieu de travail, RGP 1975..... p. 526

c1) Les deux critères d'analyse retenus..... p. 526

c2) L'apport du tableau à double entrée: la confirmation de l'originalité socio-économique des marges régionales..... p. 527

c3) Etude comparative des marges régionales mitoyennes..... p. 529

c4) L'intérêt des analyses factorielles: l'emploi et la régionalisation de l'espace..... p. 533

d) Etude du fonctionnement de petites cellules spatiales spécialisées..... p. 538

d1) Exposé de la problématique générale..... p. 538

d2) Types de processus engendrant un système spatial spécialisé..... p. 540

d3) Spécialisation spatiale et structures régionales..... p. 545

2 - LES RETOMBEES SOCIO-SPATIALES DE L'EVOLUTION RECENTE DE L'EMPLOI DOMINANT.....p. 554

a) La problématique de l'emploi agricole.....p. 554

a1) Généralités.....p. 554

a2) La diminution du nombre d'exploitations agricoles dans les espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.....p. 560

b) La vive régression de l'emploi agricole fut-elle compensée?.....p. 574

b1) Les marges du Nord-Pas-de-Calais.....p. 574

b2) Les évolutions spatiales divergentes de l'emploi.....p. 583

b3) De nouvelles interrogations.....p. 593

b4) Les marges septentrionales de la Picardie.....p. 609

b5) L'évolution de l'emploi depuis 1975 sur les marges septentrionales de Picardie.....p. 623

3 - ANALYSE GEOGRAPHIQUE MICRO-REGIONALE DE QUELQUES BASSINS D'EMPLOIS.....p. 636

a) La zone d'emplois de Berck-Montreuil.....p. 636

a1) Présentation générale.....p. 636

a2) La sous-zone de Berck-le Touquet.....p. 638

a3) La sous-zone de Montreuil-sur-mer.....p. 655

a4) La sous-zone d'Hucqueliers.....p. 657

a5) La sous-zone d'Hesdin.....p. 665

b) Evolution et géographie de l'emploi en Cambrésis.....p. 684

b1) Le poids économique du Cambrésis au sein de la région Nord-Pas-de-Calais...p. 684

b2) Répartition de l'emploi dans le Cambrésis, selon le lieu et l'activité économique.....p. 688

b3) Approche de l'emploi par le salariat, pour la saisie des évolutions plus récentes (1978-1982).....p. 695

CONCLUSION.....p. 722

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....p. 725

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES.....p. 728

B. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE DES PAYS RURAUX PÉRIPHÉRIQUES. 1962 - 1982.

1 - ETUDE GEOGRAPHIQUE DE L'EMPLOI: EMPLOIS ET STRUCTURES SPATIALES.

a) L'agriculture est encore souvent déterminante au regard de l'emploi

Au moment où ces quelques pages furent rédigées, nous ne disposions pas encore des statistiques de population active répartie au lieu de travail lors du RGP de 1982. L'INSEE pouvait nous communiquer les données relatives à la population active au lieu de résidence d'après l'exploitation du sondage au 20°. Dans la mesure où cette information nous paraissait moins pertinente étant donné l'objectif que nous nous étions fixé, et qu'en outre un sondage au 20° en milieu rural cantonal comprenant souvent des effectifs limités pouvait induire des résultats très approximatifs, nous avons préféré travailler à l'aide de l'exploitation des RGP de 1975, 1968 et 1962. Certes ce choix implique d'autres contraintes: comment apprécier l'évolution récente de la population active au lieu de travail et de l'emploi? Il nous faudra donc chercher à actualiser l'information statistique par d'autres moyens. Par ailleurs, le nombre de chomeurs ayant considérablement augmenté depuis 1975, il en résulte une différenciation accrue entre les effectifs de PALT et de l'emploi.

PALT: population active au lieu de travail.

Par rapport au profil des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picartie (tableau I), on peut affirmer que l'immense majorité des espaces périphériques étudiés, présente une *nette sur-représentation des actifs agricoles* au sein de leur population active totale au lieu de travail. Ce fait structurel est sans doute général aux marges des bassins d'emplois qui, dans notre cas, s'identifient aux anciens espaces frontaliers.

Tableau I

Structures de l'emploi en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais. 1975. Sources INSEE.

	Picardie	Nord-Pas-de-Calais.
Secteur I	9,93%	5,7% (de l'emploi total)
Secteur II	45,70%	48,4%
Secteur III	44,37%	45,9%

a1) Les marges du Nord-Pas-de-Calais.

A l'échelle des sous-zones B du Nord-Pas-de-Calais, définies par les services de l'INSEE, le *type de profil encore très agricole*, donc assez original dans le cadre d'une France septentrionale fortement industrialisée, est illustré avec force par les secteurs ruraux de Croisilles ou de Marquion dans le Bas-Artois oriental, par ceux aussi d'Avesnes-le-Comte et de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou encore par le secteur de Hucqueliers-Hesdin, appartenant aux Hautes Terres artésiennes.

Tableau II

Part de l'emploi primaire dans l'emploi total.
Sous-zones B de l'INSEE. 1975. Nord-Pas-de-Calais.

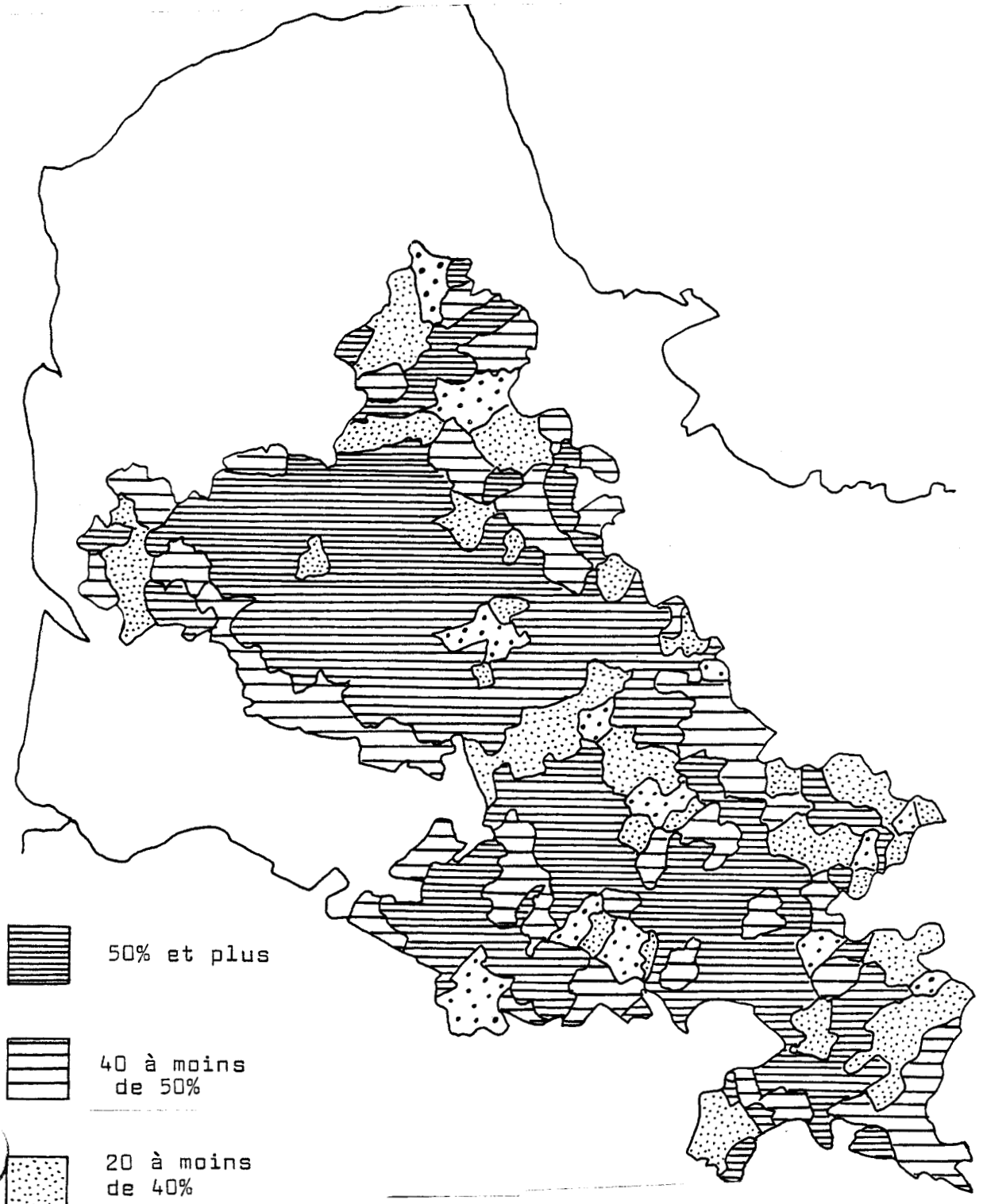
HUCQUELIERS-HESDIN	32,7%	MARQUION	35%
CROISILLES	37,0%	MONTREUIL	22,5%
AVESNES-St-POL/T	34,2%		

Même si les proportions apparaissent plus faibles sur les marges méridionales et orientales du département du Nord, eu égard à la densité industrielle et urbaine très élevée de ce dernier, des taux d'emplois agricoles supérieurs à 15 ou 20% mettent clairement en exergue les régions d'Avesnes-sur-Helpe (25%), de Marcoing (21%) ou encore de Solesmes avec plus de 15% d'actifs agricoles.

a2) Le cas particulier des Hautes Terres artésiennes.

Lors du RGP de 1975, l'importance de l'emploi agricole fut soulignée dans le cadre de ce haut pays. (RENARD, 1981). Par tradition cette région vivait essentiellement de son agriculture. Actuellement cette dépendance économique subsiste encore, quoique atténuée, comme le montrent les résultats des derniers recensements. La proportion de personnes employées dans l'agriculture et le secteur agro-alimentaire constitue toujours un critère très pertinent de définition géographique de ce haut-pays au sein du Nord-Pas-de-Calais, ainsi que de mise en évidence de la ruralité profonde de ces espaces. En effet, alors que le Bas-Pays d'Audruicq ou encore le Bas-Artois oriental forment également deux régions rurales incontestables, jamais la proportion de personnes employées dans l'agriculture et l'agro-alimentaire n'atteint des valeurs aussi élevées que sur les Hautes Terres artésiennes et de manière aussi généralisée. Seuls le Pays de Licques et la partie orientale du Bas-Boulonnais dans le Pas-de-Calais peuvent, en la matière, soutenir la comparaison. De façon presque ininterrompue (figure 1), l'agriculture, beaucoup plus que l'agro-alimentaire, emploie plus de 50% des actifs travaillant dans les communes des cantons de Fauquembergues, de Fruges, d'Hucqueliers ou d'Heuchin. Une telle proportion est retrouvée dans les cantons d'Auxi-le-Château, de Saint-Pol-sur-Ternoise ou encore d'Avesnes-le-Comte. Dans le détail, on constate même que de nombreuses communes rurales présentent encore en 1975, plus des deux tiers d'actifs agricoles. Les quelques exemples qui suivent illustrent cette structure socio-professionnelle: Sars-le-Bois 81% ; Le Souich 72,7% ; Conteville 80% ; Fleury 79,6% ; Huclier 92,1% ;

Figure 1: Proportion de personnes employées dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. RGP 1975. Les Hautes Terres artésiennes.



BU LILLE

Noyelles-les-Humières 95,5% ; ... Ce caractère dominant sinon exclusif de l'agriculture explique que l'évolution globale de l'emploi soit strictement déterminée par celle de l'emploi agricole, dans cette région.

La particularité des Hautes Terres artésiennes ainsi que de l'ensemble des espaces ruraux situés dans le Sud du département du Pas-de-Calais, est maintenue plus récemment comme le confirme le recensement de population de 1982. Etant donné la faible mobilité spatiale des actifs agricoles, entre leur lieu de résidence et de travail, on peut donc utiliser les statistiques les plus récentes (même si elles sont issues d'un sondage au 20°) pour traduire le profil socio-économique de ces régions rurales.

Tableau III

Part des actifs agricoles dans le total des actifs ayant un emploi en 1982. RGP sondage au 20°. Lieu de résidence. INSEE. Quelques sous-zones B du Pas-de-Calais.

Secteur d'Hucqueliers	: 47,2%
Secteur de Saint-Pol-sur-Ternoise	: 30,2%
" de Avesnes-le-Comte	: 27,6%
" de Croisilles	: 26 %
" de Montreuil	: 19,2%
Ensemble Nord-Pas-de-Calais	: 4,9%

a3) Les marges septentrionales de la Picardie.

A l'échelle cantonale, la spécificité de certaines marges régionales est encore mieux soulignée qu'au niveau des sous-zones B de bassins d'emplois.

Ainsi, en 1975, il arrive à plusieurs reprises que l'emploi primaire soit le plus important (en unités), dans la partie septentrionale de la Picardie. Ceci est vérifié par exemple dans le Ponthieu et le Nord de l'Amiénois, avec les cantons de Crécy-en-Ponthieu, d'Ailly-le-Haut-Clocher (à cinq unités près), d'Acheux-en-Amiénois, de Bernaville ou encore de Villers-Bocage. Plusieurs situations identiques se dé-

couvrent également dans le Santerre septentrional ou en Thiérache de l'Aisne, comme le souligne le tableau suivant.

Tableau IV

Emploi cantonal. Picardie. 1975. INSEE.

S. I = secteur primaire.
S. II = secteur secondaire
S. III = secteur tertiaire

cantons	répartition des emplois S.I	S.II	S.III	% emplois S.I/emplois totaux
Crécy-en-Ponthieu	1230	185	765	56,4%
Ailly-le-Ht-Clocher	660	450	665	37,18%
Acheux-en-Amiénois	840	230	310	60,87%
Bernaville	615	520	385	40,46%
Villers-Bocage	665	440	485	41,82%
Bray-sur-Somme	450	130	430	44,5 %
Combles	585	170	315	54,67%
Roisel	825	610	665	39,3%
La Capelle	1220	1075	945	37,65%
Aubenton	675	250	210	59,5%
Sains-Richaumont	825	500	390	48,10%

Etant donné que dans ces mêmes régions, l'emploi agricole est aussi souvent déterminant pour le sexe féminin, on comprend mieux ainsi l'importance de l'exode rural et la modeste participation déclarée des femmes à l'activité générale, d'autant plus que la population active agricole est plus vieille que les autres. En général, le rapport emplois féminins sur emplois totaux en 1975 variait entre 30 et 35%, alors que pour l'ensemble de la Picardie, la moyenne dépassait la barre des 36%. Dans certains cas d'ailleurs, comme Acheux-en-Amiénois ou Combles, il est particulièrement faible, puisque compris entre 25 et moins de 30%.

De manière plus globale, on peut constater que sur un échantillon de 30 cantons, 25 d'entre-eux possédaient en 1975 un taux d'emplois agricoles supérieur à 10%. Encore faut-il rappeler que parmi les 5 qui échappaient à cette situation, 4 étaient accrochés à une ville qui assurait un poids démographique local déterminant, à savoir Péronne, Saint-Quentin Nord et Sud, Hirson.

Deux documents cartographiques publiés dans l'Atlas de Picardie (1) montrent, bien qu'ils utilisent des statistiques issues du RGP de 1968, l'importance de l'activité agricole sur les marges septentrionales de l'Aisne et de la Somme. J. TOUZET a réalisé une typologie communale des catégories socio-professionnelles, répartissant ainsi les actifs au lieu de Résidence, sur la base d'une classification tripartite, en utilisant le graphique triangulaire: actifs agricoles, ouvriers, et autres CSP comme les cadres, les employés...

Parmi les cinq types retenus, deux traduisent la dominante plus ou moins marquée des chefs d'exploitations et salariés agricoles. Le premier groupe isole les communes dans lesquelles 60% des actifs résidents travaillent dans l'agriculture et couvre environ une commune sur cinq en Picardie, alors que la plupart d'entre-elles appartiennent au département de la Somme et que très peu se situent dans l'Oise. Sont bien concernés par ce profil, les cantons de Crécy-en-Ponthieu, (la plupart des communes hormis le chef-lieu de canton), certaines communes des cantons de Bernaville, de Doullens, mais aussi d'Acheux-en-Amiénois ou d'autres proches de Combles. Ce type "très agricole" était aussi, en 1968, fréquemment représenté en Thiérache de l'Aisne: à proximité de La Capelle, dans la partie orientale du canton de Guise, le canton d'Aubenton et certaines communes situées à proximité de Vervins.

Le second groupe, assez proche du précédent, mais possédant généralement pour les catégories socio-professionnelles non agricoles une proportion plus élevée, détermine à

peu près une commune picarde sur six, avec encore une nette préférence pour la Somme et quelques régions agricoles de l'Aisne dont la Thiérache, le Valois et le Brie-Tardenois. Ce type, associé spatialement au précédent, couvre de ce fait de vastes zones géographiques comme le Ponthieu, le Nord de l'Amiénois, moins nettement la partie septentrionale du Santerre et la Thiérache de l'Aisne.

Certes, entre les recensements de 1968 et de 1982, plus d'un profil socio-professionnel communal a dû être profondément modifié dans le sens commun d'une réduction du nombre d'actifs agricoles au profit des ouvriers et souvent aussi, des employés et cadres. Toutefois il faut bien distinguer les campagnes péri-urbaines touchées par un processus plus ou moins puissant de diversification des groupes sociaux, comme dans les cantons de Villers-Bocage au Nord d'Amiens ou encore de Vermand à l'Ouest de Saint-Quentin, et les campagnes "profondes" qui continuent à se dépeupler tout en s'appauvrissant socialement. La planche cartographique présentée en 1986 dans l'Atlas de Picardie (2) montre combien l'élément agricole demeure encore important dans les arrondissements de Vervins, de Montdidier ou d'Abbeville. On regrettera toutefois qu'une carte des profils communaux en 1982 n'ait pu être dessinée comme celle de 1968, dans la mesure où au moment de la rédaction de ces quelques réflexions, nous ne disposions pas encore des résultats exhaustifs du recensement en milieu rural notamment. C'est pourquoi il a fallu, par prudence, nous limiter à une exploitation des données à l'échelle des arrondissemente et des unités urbaines dépassant le seuil des 10.000 habitants en 1982. En outre on a pu cartographier les espaces ruraux et petites villes en soustrayant à la population totale des arrondissements, celles des unités urbaines peuplées d'au moins 10.000 unités. Une analyse des profils socio-professionnels permet toutefois de souligner les particularités de quelques arrondissements découpant les terres périphériques étudiées.

b) Eléments géographiques de différenciation.

Cependant dans quelques secteurs géographiques bien déterminés, le profil économique et social est différent des précédents, parce que plus nettement orienté vers les emplois industriels ou de services et commerces.

b1) Les cas de forte orientation industrielle sur les marges mitoyennes des deux régions.

Ainsi dans le Nord-Pas-de-Calais, quelques sous-zones de bassins d'emplois (sous-zones B délimitées par les services de l'INSEE) sont-elles fortement industrialisées par rapport au profil moyen régional. On peut citer l'exemple de Trélon-Fourmies (56% de la PALT sont employés par l'industrie) encore dominé par l'industrie textile lainière et l'habillement-confection. Les secteurs de Marcoing dans le Cambrésis occidental (50% des emplois sont assurés par le secteur industriel, grâce surtout à l'industrie du verre à Masnières), du Cateau et de Solesmes dans le Cambrésis oriental, appartiennent aussi à cette catégorie. Ainsi une nette différenciation économique et sociale permet d'opposer les marges méridionales du Pas-de-Calais à celles du Nord. Alors que dans les campagnes d'Avesnes-le-Comte, de Croisilles, de Hucqueliers et d'Hesdin, mais aussi de Marquion, Montreuil-sur-mer et de Berck, les emplois relevant du secteur tertiaire sont toujours plus nombreux que ceux de l'industrie, ces derniers sont généralement dominants dans de nombreux cantons des marges méridionales et orientales du département du Nord. Les rapports emplois du secteur secondaire/emplois du secteur tertiaire, calculés pour les sous-zones B de Croisilles et de Marquion d'une part, ainsi que pour celles du Cateau et de Trélon d'autre part, résument parfaitement la dualité des espaces ruraux périphériques étudiés.

Tableau V

Rapports Emplois II/Emplois III. RGP 1975.

Sous-zones B Nord-Pas-de-Calais.

Croisilles	0,6585	Le Cateau	1,88
Marquion	0,7333	Trélon	1,435

Une telle situation est également rencontrée dans quelques secteurs septentrionaux de Picardie, comme le souligne aussi la planche cartographique de J. TOUZET déjà mentionnée *.

Environ une commune sur cinq en Picardie présentait à la fin des années 1960 un profil à forte dominante ouvrière (plus de 50% des actifs étaient des ouvriers). Elles constituaient alors des foyers isolés ou des ilôts assez peu fournis, en particulier près de Domart-en-Ponthieu dans la vallée industrielle de la Nièvre, ainsi qu'au Sud de Doullens à Beauval plus précisément, près d'Albert et de Péronne également. En Thiérache de l'Aisne, quelques communes à tradition industrielle (la métallurgie notamment) trouaient aussi le tissu agricole de la région, comme Saint-Michel. C'était en fait dans le Nord du Vermandois, autour des pôles d'emplois de Fresnoy-le-Grand et de Bohain-en-Vermandois que les communes ouvrières étaient les plus nombreuses comme dans le Cambrésis oriental textile voisin.

Dans le canton de Péronne en 1975, non seulement les effectifs de PALT employés dans l'industrie étaient nettement plus nombreux que ceux relevant du secteur tertiaire (5265 contre 3295, soit un rapport de 1.598), mais en outre, ils représentaient plus de 50% de la PALT totale (56,2% plus précisément). A défaut de pouvoir disposer de statistiques exhaustives et continues sur l'emploi à l'échelle des cantons, on sera amené à travailler à plusieurs reprises avec la PALT, la PDRE (**) et aussi le nombre de demandeurs d'emplois afin d'approcher la réalité complexe du marché du travail.

Cette "sur-représentation" industrielle est en outre le fait du sexe masculin comme du sexe féminin, même si pour ce dernier le rapport emplois du secteur secondaire/emplois du secteur tertiaire est moins élevé: 1,417 contre 1,764. Cette structure économique particulière s'explique par l'im-

(*): planches C6 et D1, Atlas de Picardie. 1976.
(**): PALT: population active au lieu de travail.
PDRE: population disponible à la recherche d'un emploi.

portance que revêtent, au niveau de l'emploi local, les industries agro-alimentaires et le textile-habillement qui, en 1975, assuraient plus de 70% de l'emploi industriel.

C'est aussi le textile qui, assurant en 1975 plus de 1100 emplois dans le canton de Domart-en-Ponthieu, permettait au secteur industriel d'être dominant à ce point: 56% de l'emploi total alors que le rapport PALT du secteur secondaire/PALT du secteur tertiaire dépassait la valeur de 2,48. Ceci signifie aussi que le textile offrant des emplois non qualifiés a engendré en fait peu d'effets économiques induits dans le secteur tertiaire. On relève ainsi une autre caractéristique socio-économique des marges régionales étudiées. Lors du recensement de population de 1975, parmi 6939 individus âgés de plus de 17 ans, ni en formation scolaire ni d'apprentis, 56% d'entre-eux déclaraient ne posséder aucun diplôme d'enseignement général. En revanche moins de 8% des personnes déclaraient posséder au moins le niveau BEPC. Dans le domaine de l'enseignement professionnel, le niveau général n'était guère plus brillant puisque 88% des individus ne possédaient aucun diplôme. De ce fait on saisit mieux l'état du profil socio-professionnel de ce secteur, comprenant plus de 45% de manoeuvres, ouvriers spécialisés et personnels de service. En revanche les ouvriers qualifiés ne constituaient guère plus de 13% du total des actifs.

Le canton de Bohain-en-Vermandois, dans le Nord du Saint-Quentinois, fort de sa tradition textile, présente également un profil économique voisin des précédents. Sur 6150 actifs au lieu de travail recensés en 1975, plus de 4000 (65,2%) relevaient de l'industrie et essentiellement du textile-habillement (broderie en particulier) ainsi que de la fonderie et du travail des métaux. La métallurgie assurait 45% de l'emploi secondaire alors que le textile-habillement dépassait le seuil des 50% en 1978, selon les cahiers de l'OREAP (3). A nouveau cette structure économique particulière a modelé un profil social spécifique qui rappelle celui de la vallée de la Nièvre, dans le canton de Domart-en-Ponthieu

comme le souligne le tableau VI suivant:

Tableau VI

Formation scolaire et professionnelle des actifs dans le canton de Bohain-en-Vermandois. en 1975.

1 - Diplôme d'enseignement général. Population âgée de 17 ans et plus, ni scolaire, ni apprentie.
- 50,5% : aucun diplôme déclaré.
- 10,7% : niveau BEPC et plus.

2 - Diplôme d'enseignement professionnel.
- 88,1% : aucun diplôme déclaré.
- 2,2% : niveau brevets et plus.

De même les manoeuvres, ouvriers spécialisés et personnels de services étaient-ils nombreux au sein des différentes catégories sociales, puisqu'ils représentaient en 1975, 43% du total des actifs.

La nouvelle nomenclature de l'INSEE correspondante au RGP de 1982 (sondage au 1/20, lieu de résidence), confirme ce fait socio-professionnel. Ainsi dans la commune de Bohain-en-Vermandois, sur 3280 actifs recensés au lieu de résidence, 57,6% étaient déclarés ouvriers contre 11% pour les professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures. Une même disproportion apparaissait dans la commune proche de Fresnoy-le-Grand avec 63,5% pour les ouvriers contre 8% pour les professions intermédiaires, intellectuelles supérieures, cadres.

L'originalité socio-économique de ces espaces est confirmée durant les années 1980 par l'orientation que prennent les documents et politiques d'aménagement micro-régional les concernant.

Alors que le Ponthieu-Marquenterre et la Thiérache se lancent dans la mise à exécution de "Pays d'accueil" cherchant à valoriser ainsi et à tirer profit de leurs espaces ruraux "abondants", en développant leurs capacités touristiques, la vallée de la Nièvre et le Doullennais s'orientent vers d'autres types de procédures et de moyens d'aménagement-développement. La vallée de la Nièvre-Val d'Authie formée de quatre cantons de Doullens, Bernaville, Domart et Picquigny (81 communes au total et 48.700 habitants) a préféré opter pour les "opérations de développement social des quartiers", à caractère plus urbain et industriel. A plus d'un titre cette région répond parfaitement aux objectifs et aux critères géographiques d'intervention. On peut d'ailleurs rappeler les axiomes suivants:

-"Engager des processus nouveaux de développement social dans les secteurs et quartiers dégradés où résident les catégories sociales les plus défavorisées."

-"Les secteurs semi-urbains organisés autour d'un bassin d'emploi subissant actuellement de graves difficultés économiques" constituent le type d'espace pouvant poser sa candidature à l'obtention d'une telle intervention.

De même, la vallée de la Nièvre - Val d'Authie, formée des quatre cantons prédédemment cités, a obtenu en Novembre 1984 la signature d'un Contrat de bassin d'emploi dont le Comité s'est érigé en association. Par rapport à la procédure précédente, il existe une évidente complémentarité. Etant donné les difficultés très sérieuses qui secouent le tissu industriel textile de la vallée de la Nièvre et du Doullennais, il fallait mettre en place un ensemble d'actions favorisant la reconversion économique, les transferts de technologies vers les petites et moyennes entreprises, la formation indispensable des individus ainsi que la mobilisation de tous les efforts destinés à défendre et à créer l'emploi attendu.

Plus récemment, la région d'Albert, comprenant les quatre cantons d'Acheux-en-Amiénois, d'Albert, de Bray-sur-Somme et de Combles (plus de 30.000 habitants), obtint à son

tour en Juin 1985, la signature d'un contrat de bassin d'emploi. Dans ce cadre géographique ainsi défini, l'essentiel des emplois non agricoles était concentré sur le canton d'Albert. Lors du RGP de 1975, 87% de la PALT employée dans le secteur secondaire recensée dans ces quatre cantons, étaient situés dans celui d'Albert. Pour l'emploi tertiaire, la contribution de ce canton "pôle" était évaluée à 70%. Or depuis 1975, la situation économique s'y est nettement détériorée, comme on le démontrera ultérieurement.

b2) Les exemples de vocation tertiaire.

En revanche, dans des cantons comme Rue, secondairement Saint-Valery-sur-Somme, le secteur tertiaire apparaît nettement mieux affirmé. (54,3% de l'emploi dans le canton littoral de Rue). Si l'on se réfère une fois encore à la planche cartographique de J. TOUZET, déjà citée, on constate que le nombre de communes appartenant au type 5, selon l'auteur, est très réduit. Il s'agit de centres à vocation tertiaire plus affirmée dans lesquels résident davantage de cadres et d'employés, représentant plus de 40% du total des actifs recensés. On y rencontre en fait quelques chefs-lieux de cantons, des bourgs et petites villes comme Rue, Crécy-en-Ponthieu, Doullens, Acheux-en-Amiénois, La Capelle, ou encore des centres urbains plus importants associant emplois tertiaires et industriels, comme Hirson, Vervins, Guise, Albert et Péronne.

Mais en fait, c'est surtout à proximité de Montreuil-sur-mer, de Cambrai et de Berck, que la vocation tertiaire est nettement affirmée, soit en relation avec la présence d'un centre urbain de services, soit en fonction de services médicaux, hospitaliers et touristiques, déjà mentionnés antérieurement.

Tableau VII

Répartition de la PALT. 1975.

sous-zones B	% emplois tertiaires	secteur second. / secteur tertiaire.
Cambrai (Est+Ouest)	53,4%	0,797
Berck	64,9%	0,469
Montreuil-sur-mer	50	0,55

. Le cas de Cambrai mérite quelques développements particuliers.

Cambrai apparaît tout d'abord comme une petite capitale, à fonction complète,en milieu rural. On peut en effet estimer que cette ville exerce une attraction "tous azimuths", c'est-à-dire qui se vérifie pour l'ensemble des services, tous bien développés et possédant une réelle force d'organisation et de polarisation de l'espace. PIATIER (4) dénombre 77 centres urbains de ce type en France, dont 66 ont entre 10.000 et 100.000 habitants. "Ce sont en général des centres urbains types, sous-préfectures ou petites préfectures".

C'est le cas pour Cambrai, une sous-préfecture du Nord de 35.000 habitants en 1982, placée à la tête d'une U.U* de 50.000 habitants, administrant un espace densément peuplé (186 hab./km2), animé par de nombreux centres industriels (en particulier le textile, la confection et la bonneterie) et regroupant plus de 167.000 habitants en 1982. Le dynamisme et le pouvoir attractif de certains services sont tout particulièrement développés. On peut citer notamment l'appareil éducatif, très complet, de niveau secondaire, les services diversifiés de santé (hôpitaux, cliniques, laboratoires médicaux, chirurgiens, médecins spécialistes...), les services agricoles et alimentaires qui peuvent accroître l'attraction de la ville sur son environnement rural, les services administratifs diversifiés et puissants, enfin les fonctions de communications, de commerce et de finances qui contribuent à bien définir l'appareil tertiaire de la ville.

* U.U: Unité urbaine. Pour définition, voir services de l'INSEE.

Les principales caractéristiques de l'appareil éducatif.

Cambrai possède un patrimoine culturel solide, hérité de son histoire très riche et que renforce actuellement sa fonction éducative. En plus de sa traditionnelle fonction religieuse, siège d'un évêché et d'un archevêché, Cambrai possède une structure scolaire bien développée sur le plan régional. On dénombre notamment deux lycées polyvalents, dont l'un (Paul DUEZ) accueillait durant l'année scolaire 1978-79, 1372 élèves du second degré dont plus de 10% d'internes. Le second (lycée FENELON) accueillait 919 élèves du second degré dont 20% d'internes. Cambrai compte aussi quatre lycées d'enseignement professionnel (sur 59 au total répartis dans le département du Nord), regroupant plus de 2000 élèves dont près de 10% d'internes. Enfin quatre collèges totalisent près de 3.400 élèves. En revanche, alors que Douai et Valenciennes, ou même Maubeuge possèdent leurs classes préparatoires aux grandes écoles et aux sections de techiniciens supérieurs, Cambrai en était encore dépourvue à l'aube des années 80.

Par ailleurs, l'aire d'attraction des lycées ne correspond pas toujours aux limites administratives de l'arrondissement.Ainsi, dans le canton de Solesmes, l'attraction des lycées de Valenciennes ou même de celui du Quesnoy est bien affirmée. En outre les équipements scolaires des villes de Caudry, Le Cateau et Landrecies limitent aussi l'aire d'attraction cambrésienne vers le sud-est de la région. En revanche, la "polarisation scolaire" vers l'ouest du Cambrésis s'affirme nettement au détriment d'Arras, dans les cantons de Marquion et de Bertincourt. Ceci a pu être vérifié en maintes occasions à l'aide d'enquêtes communales menées dans ces deux cantons.

Les services de santé.

Cambrai possède un équipement médical et hospitalier solide et assez diversifié.On peut citer le centre hospitalier, les cliniques chirurgicales et de radiologie, les nombreux médecins spécialistes des différentes disciplines de

la science médicale comme la cardiologie, la chirurgie générale, la dermato-vénéréologie, la gynécologie, l'ophtalmologie..., enfin ses laboratoires d'analyses médicales.

Tous ces équipements de santé, de par leur diversité et leur nombre, contribuent à renforcer la capacité organisatrice de l'espace régional que s'attribue Cambrai. L'attraction de la ville, dans ce domaine, peut selon les cas, dépasser les limites de l'arrondissement et s'étendre partiellement sur les cantons de Marquion à l'ouest,de Landrecies à l'est. Cependant, vers le nord, l'importance des équipements hospitaliers et de santé de Douai et de Valenciennes, ne permet pas à Cambrai d'étendre son attraction au-delà de la Sensée, ni même au-delà de la Selle en direction du nord-est, donc du Hainaut.

Les services et productions agro-alimentaires.

Le chef-lieu d'arrondissement offre également un ensemble de services destinés au monde agricole et à ses activités aval. Par le biais d'Escaudoeuvres, l'unité urbaine de Cambrai se trouve être à la tête d'un organisme complexe dominant l'industrie sucrière en Cambrésis. Cette région a toujours connu, à la suite du développement de la culture de la betterave à sucre au XIXème siècle, d'importantes activités industrielles telles que les râperies et sucreries. C'est l'un des meilleurs exemples régionaux d'association étroite entre la culture et l'industrie qui fut (plus qu'il ne l'est encore), source d'animation saisonnière importante en Cambrésis, avec l'embauche des saisonniers notamment, (autrefois il s'agissait surtout de belges) et la ronde des camions reliant les champs aux établissements industriels. Certes le nombre de sucreries et de râperies a beaucoup diminué depuis la fin du XIXème siècle et la première guerre mondiale. Cependant celle d'Escaudoeuvres a conservé une grande importance au sein de la région, employant plus de 500 salariés (d'après l'INSEE au 1/7/1978).

Mais Cambrai vend et répare aussi du matériel agricole, possède plusieurs vétérinaires, des grossistes en viande, des établissements d'engrais. De même si la ville, tout

comme Arras d'ailleurs, possède relativement peu de tradition industrielle, hormis le textile héritier de la célèbre batiste, et peut-être ainsi classée parmi les villes de services, on note toutefois parmi les quelques anciennes industries de Cambrai, les productions et commerces alimentaires (brasseries, chicorée, confiserie) qui sont parfois à l'origine de certaines grandes kermesses qui permettent de mesurer occasionnellement l'attraction de la ville, comme la fête de la célèbre "bêtise" en Septembre. Dans les dernières années du XIXème siècle, on dénombrait de multiples activités, les unes de fabrication, les autres de commerce, en relation avec les produits alimentaires et agricoles. On peut rappeler à cet effet, les exemples des brasseries, distilleries, huileries, minoteries, fabrication d'andouillettes, de chicorée, moutarde, sirops, auxquels il fallait ajouter les commerces de céréales, de bestiaux, du houblon, lin, beurre, laines et graines oléagineuses.

Certes de nos jours, la panoplie n'est plus aussi diversifiée, mais toujours suffisante pour traduire le rôle agro-alimentaire de Cambrai.

Diversité des services administratifs.

En plus de ses fonctions de sous-préfecture et de ville de près de 40.000 habitants, Cambrai présente un assez grand nombre de fonctions qui lui assurent un rôle de ville gestionnaire d'un large espace régional:

- Gestion administrative proprement dite, symbolisée par l'imposant édifice public qui domine la place du centre-ville, tout en haut de l'Avenue de la Victoire 14-18.
- Gestion militaire aussi: cette fonction relève de la tradition de la ville qui fut tour à tour capitale de cité gallo-romaine, place forte d'Empire , puis ville de garnison et de sélection militaire (Quartier Mortier).
- Gestion économique du Cambrésis avec sa Chambre de Commerce et la Bourse du travail.

Il faudrait ajouter à toutes ces fonctions, celle qui fut peut-être à l'origine de la tradition tertiaire de

Cambrai, c'est-à-dire son *rôle régional et même international de noeud de communications*, au croisement des routes ouest-est, comme la Chaussée Brunehaut qui lèche l'Artois et nord-sud entre les Terres d'Empire et la capitale de l'ancien royaume de France. Aujourd'hui la gare SNCF et routière constitue une composante essentielle de cette fonction, à laquelle il faut ajouter le Canal de Saint-Quentin et l'Escaut, à proximité duquel est assurée désormais l'industrialisation récente de la ville, sur la zone industrielle de Cantimpré.

En plus des nombreuses routes nationales qui convergent vers la ville ou à proximité de celle-ci, il faut désormais ajouter les autoroutes A2 et bientôt A26 qui complètent sa fonction traditionnelle de ville de passage, de ville-étape sur la voie naturelle reliant les "Pays-Bas" à Paris. Citons la RN 17 qui se dirige vers la capitale, la RN 29 vers Valenciennes, la RN 360 vers la Thiérache, ou encore la RN 342 vers Solesmes et Bavay, enfin la RN 39 qui est l'une des principales voies transversales du Nord de la France.

La carte des lignes régulières d'autobus convergeant vers Cambrai constitue un élément d'étude de la polarisation de l'espace régional. Au coeur d'une dense toile de flux, déséquilibrée semble-t-il, Cambrai assure bien son attraction sur l'environnement rural, en direction du Sud et de l'ouest, poussant quelques têtes de lignes jusqu'à Bertincourt et même Bapaume ainsi que dans le canton de Marquion. Cambrai multiplie aussi ses échanges avec l'Ostrevent et le Valenciennois. Par contre il apparaît que vers l'est, vers Solesmes, et au-delà de Caudry, l'attraction de Cambrai s'estompe au profit de relations méridiennes dont les têtes de lignes, comme Busigny ou Le Cateau, regardent davantage vers Valenciennes ou même Le Quesnoy.

Cambrai est aussi un important foyer commercial et bancaire.

Le centre-ville en est la meilleure expression avec ses multiples commerces et ses banques. Si l'attraction de la ville n'est pas discutée vers le sud et l'ouest (cantons de Marquion, Bertincourt ou de Marcoing) pour les achats les plus importants comme les vêtements, les appareils ménagers, la fréquentation d'un super-marché, par contre vers le nord-est, elle se heurte à la présence de Valenciennes, notamment dans le canton de Solesmes.

Les travaux de P. BRUYELLE et de l'OREAM-Nord ont permis de mesurer spatialement l'aire d'attraction commerciale dominante de Cambrai pour certaines catégories de services et de commerces. On retiendra comme limites, les cantons de Marquion et de Bertincourt à l'ouest, inclus dans l'aire d'attraction cambrésienne, la vallée de la Sensée au nord malgré certaines antennes locales ; vers l'est, elles suivent approximativement les contours orientaux du canton de Carnières puis descendent vers Caudry et Maretz. On constate ainsi une assez bonne concordance entre les limites de l'aire d'attraction commerciale de Cambrai et la carte des lignes régulières directes d'autobus.

Ainsi il est clair que d'une part, dans le canton du Cateau, l'attraction de Cambrai s'estompe et que d'autre part, le canton de Solesmes regarde de plus en plus franchement vers Valenciennes au fur et à mesure que l'on remonte vers le Nord.

Enfin l'importance économique de Cambrai au sein de sa région peut être également mesurée par le biais des *navettes de population active*. A ce sujet, diverses études ont déjà été réalisées à l'aide des données des RGP de 1968 et de 1975. On peut citer la carte de A. BARRE, sur les déplacements quotidiens de travail en 1975, publiée dans l'Atlas du Nord-Pas-de-Calais, ou encore les statistiques livrées par les ser-

vices de l'INSEE-Nord. Dans les deux cas, on retiendra comme enseignements:

- l'importance des navettes de travail se dirigeant vers Cambrai et issues du Cambrésis occidental et oriental mais aussi de la région de Denain, Bouchain.

- l'existence d'échanges diversifiés avec son environnement. Si les navettes venant du Cambrésis occidental, demeuré très rural ne sont pas compensées par des mouvements contraires, en revanche l'agglomération cambrésienne émet aussi des navettes de population active se dirigeant soit vers le Bas-Escaut industriel soit vers le Cambrésis oriental parsemé de centres textiles.

- Enfin, dans le Cambrésis oriental, l'influence de Cambrai dans le domaine du travail est partagée avec celles du Denaisis, du Valenciennois et même de façon plus limitée avec celle de la région de Feignies, Maubeuge et Louvroil dans le bassin de la Sambre.

Pour comprendre ces différences spatiales, il faut rappeler que l'intensité et la direction des navettes dépendent en fait de plusieurs facteurs, les uns étant la propriété du centre d'emplois principal, les autres échappant à son contrôle et appartenant à son environnement géographique. On retiendra en premier lieu, le nombre et la taille des établissements créateurs d'emplois implantés à Cambrai même. On dénombrait au 1er Juillet 1978, 29 établissements employant de 50 à moins de 100 salariés, 16 autres occupant de 100 à moins de 200, 12 de 200 à moins de 500 salariés, 3 de 500 à moins de 1000, contre un seul établissement employant plus de 1000 salariés. Au total, Cambrai dispose de 61 établissements contre 74 à Arras, 80 à Douai et 114 à Valenciennes. Ces 61 établissements employant chacun au moins 50 salariés représentent 39% du patrimoine de la zone A du Cambrésis. Le chef-lieu d'arrondissement et sa sous-zone partage l'emploi avec la région du Cateau comme l'indique le tableau VIII.

Tableau VIII

Localisation des établissements employant au moins 50 salariés, en Juin 1978, dans le Cambrésis (Zone A, INSEE).

Sous-zones
CAMBRAI : 75
MARCOING : 7
LE CATEAU: 64
SOLESMES : 8
MARQUION : 2

En fait parmi les villes moyennes à fonction régionale au sein du Nord-Pas-de-Calais, Cambrai, bien qu'en voie d'équipement industriel récent et possédant par ailleurs des atouts incontestables, *n'apparaît pas encore comme un centre de travail industriel de premier plan.* La comparaison dans ce domaine avec Douai et Valenciennes est probante. De même, la seule sous-zone de Maubeuge possédait en Juin 1978, 119 établissements employant au moins 50 salariés.

En outre, parmi les 75 établissements (tableau VIII) installés dans les sous-zones de Cambrai ouest et est, un seul dépassait le seuil des 1000 salariés: il s'agissait de la bonneterie Prouvost-Masurel de Cambrai qui employait au début du mois d'Avril 1979, d'après une enquête personnelle, 2915 salariés dont 75% de femmes. On apprend par ailleurs que 41% des salariés de la bonneterie résident à Cambrai, proportion élevée qui réduit déjà sensiblement l'ampleur et l'intensité des flux migratoires. D'après un sondage portant sur 1.114 migrants quotidiens, on découvre en outre que 31% d'entre-eux résident dans trois communes uniquement, Denain, Escaudoeuvres et Neuville-St-Rémy. La cartographie de ces navettes montre clairement la solidarité économique et sociale qui existe le long de l'Escaut, en aval de Cambrai. En effet les flux migratoires provenant du bassin houiller et tout particulièrement de la sous-zone urbaine de Denain, sont aussi importants que les mouvements de proximité cambrésienne. Cette intensité

des échanges vers le nord (Denain, Aniche, Somain, Bouchain...) s'explique en fonction de la distance-temps qui est relativement minime, des densités de population de ces zones urbaines et des échanges réciproques de main d'oeuvre facilités par les transports en commun et les politiques des grandes entreprises qui effectuent un ramassage à domicile de leurs salariés. Migre vers Cambrai, la population féminine ouvrière du Valenciennois et en contre-partie, les actifs du Cambrésis trouvent (ou plutôt trouvaient) à s'employer dans les industries lourdes installées le long de l'Escaut en aval de Cambrai. En 1968, c'était près de 15% de la population active masculine résidant dans le Cambrésis, âgée de 25 à 60 ans, qui travaillaient dans une autre zone d'emplois, et notamment dans la zone A du Valenciennois. Il est évident qu'avec la politique de restructuration et de glissement géographique des grandes entreprises sidérurgiques françaises, et la compression des emplois dans le textile cambrésien, (18.000 emplois au début des années 1970, contre 12.000 à la fin de la même décennie), cette complémentarité géo-socio-économique risque de disparaître , du moins de se relâcher.

L'intensité des flux migratoires convergeant vers Cambrai dépend aussi de la nature de l'environnement de la ville. Si Cambrai apparaît moyennement industrialisée, par rapport à d'autres villes moyennes ou grandes de la région, ce n'est absolument pas le cas pour son environnement immédiat ou proche. A moins de 15 km vers le nord-est commence l'axe industriel du Bas-Escaut, à moins de 20 km au nord s'étale le centre-est du bassin houiller, avec son cortège de cités ouvrières et industrielles comme Auberchicourt, Aniche, Abscon ou Somain ; enfin à quelques kilomètres au sud de Cambrai s'est implantée la grande verrerie de Masnières qui, en Mars 1979, employait 1450 salariés dont 88% d'hommes.

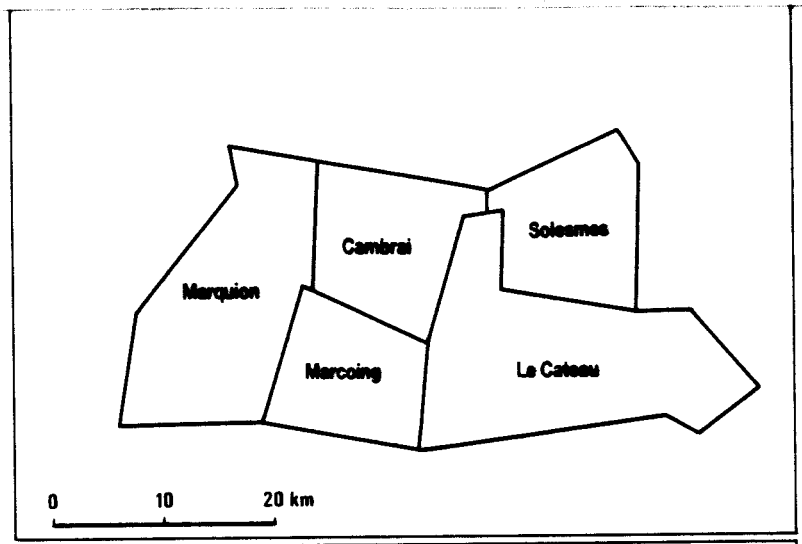
C'est un des rares établissements industriels du Bas-Artois cambrésien à dépasser le seuil des 1000 salariés. 30% d'entre-eux résident à Masnières. Cette faible proportion peut s'expliquer aisément en fonction de la taille modeste du

centre communal: 2446 habitants en 1975, 2655 en 1982 et environ 900 actifs résidant. D'ailleurs au sein de la sous-zone d'emplois de Marcoing, à laquelle appartient la commune de Masnières, ne recense-t-on qu'environ 5000 actifs résidant.

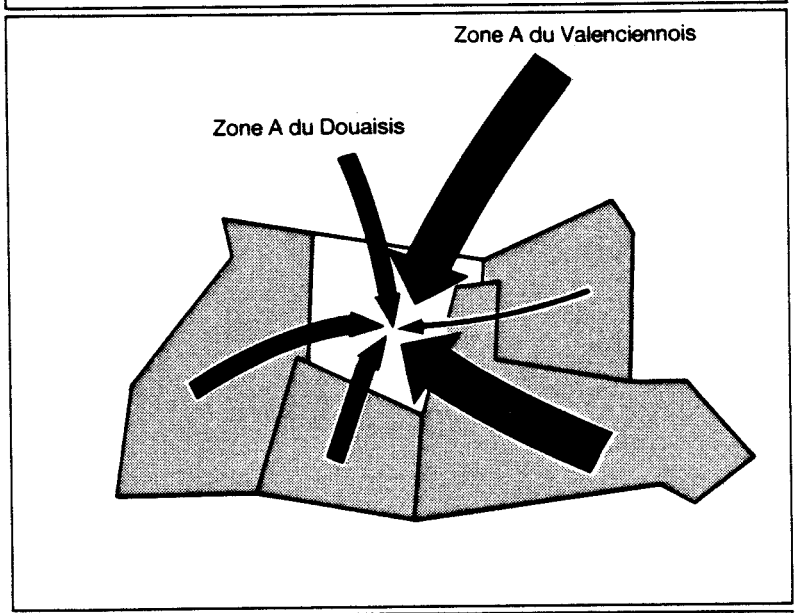
On peut donc évaluer le poids local de cet établissement industriel qui emploie approximativement la moitié des actifs habitant dans la commune de Masnières. Les principaux centres de recrutement du personnel sont, en données brutes, Cambrai (138 salariés), Rumilly-en-Cambrésis (137 sal.), et Marcoing (132), soit un total de 407 actifs représentant 40% des migrants concernés et 28% du personnel employé. Cependant l'impact de la verrerie est très différent selon les communes: elle n'emploie qu'environ 1% des actifs recensés à Cambrai, mais 17% de ceux qui résident à Marcoing, le chef-lieu de canton de 2132 habitants en 1982. Enfin Rumilly-en-Cambrésis envoie plus d'un actif sur quatre travailler dans l'établissement BSN. Il est évident que ces deux dernières communes subissent une réelle dépendance à l'égard de l'établissement industriel de Masnières. Parmi les autres communes de recrutement des salariés, on peut citer Crèvecoeur-sur-Escaut (55 sal.), Gouzeaucourt (43), les Rues-des-Vignes (56) et Villers-Guislain (47), ce qui n'est guère négligeable en raison des effectifs limités des populations communales.

Vers l'est, et principalement dans la sous-zone du Cateau, le Cambrésis présente une particularité essentielle en la présence de multiples centres industriels animant leur environnement propre et limitant de ce fait l'ampleur des navettes dirigées vers Cambrai. Caudry d'une part, avec 17 établissements employant au moins 50 salariés à la fin de la décennie 1970, et Le Cateau, d'autre part, avec 13 établissements dépassant la barre des 50 salariés, constituent les deux principaux centres de travail et de polarisation de l'est-Cambrésis. Solesmes, Busigny, Walincourt, bien que vivant de l'industrie, n'ont pas la même force d'attraction et d'animation que les deux villes précédemment citées. Toutefois ils ont la possibilité d'employer sur place une bonne partie de leurs actifs résidants.

Figure 2: Le Cambrésis: navettes de population active.

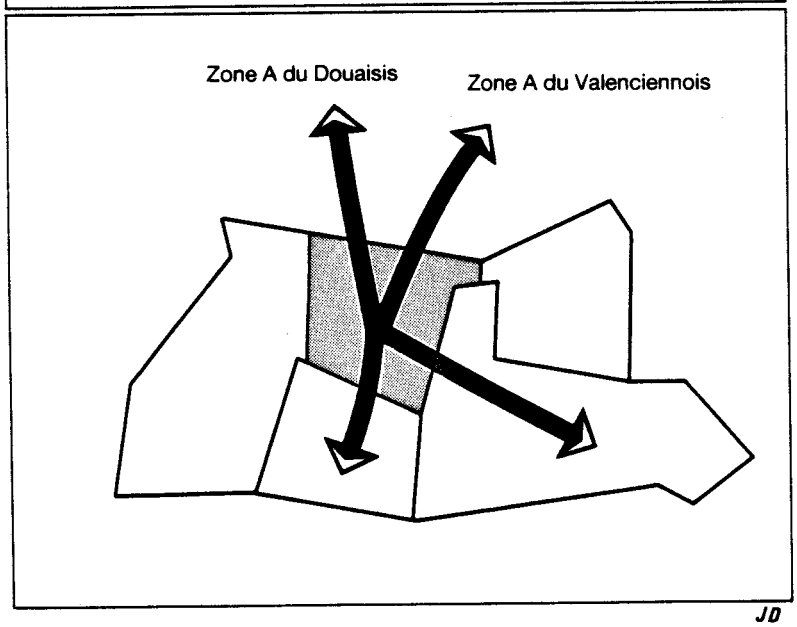


Zone A du Cambrésis :
ses sous-zones B



Navettes de population active
dirigées vers la sous-zone de Cambrai -
1975 :

- de 100 à moins de 500
- de 500 à moins de 1000
- 1000 personnes et plus



Navettes de population active
partant de la sous-zone de Cambrai -
1975 :

(même légende)

JD

En direction du nord-ouest de Cambrai, l'aire d'attraction de ce chef-lieu d'arrondissement, du moins pour le travail, se heurte à celle de Douai qui s'étale jusqu'à la Sensée, dans le secteur d'Arleux, et qui peut parfois descendre plus au sud dans les communes d'Ecourt-St-Quentin, Rumaucourt, Sauchy-Cauchy. Secondairement, les grands établissements industriels implantés le long de la Scarpe moyenne à Corbehem (métallurgie, sucrerie-papeterie), à Biache-St-Vaast, contribuent eux aussi à limiter l'aire d'attraction de Cambrai vers le nord-ouest de la ville.

C'est en confrontant toutes ces composantes de flux (migrations alternantes pour le travail, attraction commerciale, recrutement scolaire, attraction hospitalière, réseau des lignes d'autobus...) qu'il est possible de proposer une délimitation du Cambrésis en tant qu'espace polarisé surtout par Cambrai.

- A l'ouest, grâce à la convergence de plusieurs critères d'attraction (commerce, autobus...), on pourra arrêter le Cambrésis le long d'une ligne allant de Rocquigny et Barastre vers Lagnicourt-Marcel et Quéant dans le Pas-de-Calais, soit l'essentiel des cantons de Bertincourt et de Marquion. Cette limite décrit ensuite un rentrant vers le nord et évite les communes de Rumaucourt, de Sauchy-Cauchy et d'Oisy-le-Verger.

- Au nord de Cambrai, la vallée de la Sensée constitue une limite géographique de premier ordre, encore que certaines communes de rive droite comme Aubencheul-au-Bac ou Hem-Lenglet échappent à l'attraction dominante de Cambrai pour se tourner de préférence vers le Douaisis ou le Denaisis. La ligne limitant le Cambrésis s'infléchit ensuite brusquement vers le sud-est.

- L'Erclin constitue une limite à l'aire de polarisation dominante de Cambrai en direction de l'est de la région. Elle prend appui sur les communes de Rieux-en-Cambrésis, Avesnes-les-Aubert, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Quiévy, Reumont, avant de rejoindre la RN 32 vers Maretz. Ceci ne signifie pas

que Cambrai n'exerce plus aucun effet d'attraction au-delà de l'Erclin, mais que son pouvoir d'organisation de l'espace régional s'estompe progressivement ou devient spécialisé: ainsi l'attraction commerciale peut dans certains cas toucher les rives de la Selle. L'on pourra, à l'évidence, retenir une bande marginale située entre les deux rivières de l'Erclin et de la Selle.

c) Typologie des secteurs géographiques périphériques: répartition de la population active au lieu de travail, RGP 1975.

c1) Les deux critères d'analyse retenus.

Le classement est établi en fonction des deux rapports suivants, jugés pertinents:

$$\frac{\text{PALT secteur primaire}}{\text{PALT secteur tertiaire}} \qquad \frac{\text{PALT secteur secondaire}}{\text{PALT secteur tertiaire}}$$

A l'aide de ces rapports, il est possible d'élaborer un tableau à double entrée, selon le modèle suivant:

S.I/S.III / S.II/S.III	→ Accentuation du caractère agricole		
	"Tertiarisation accentuée"		
Accentuation du caractère industriel ↓			
			Faible tertiarisation

Les valeurs obtenues pour les deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie pourront servir de points de référence pour notre classement géographique.

Tableau IX

Répartition de la PALT. 1975. Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Région	PALT S.I/PALT S.III	PALT S.II / PALT S.III
Picardie	0,223	1,03
Nord-Pas-de-Calais	0,124	1,054

Certains secteurs géographiques étudiés s'éloignent fortement de ces indications moyennes régionales. On peut citer, à titre d'exemples significatifs de la dispersion de la série analysée, la sous-zone de Berck (0,071 et 0,469, dans l'ordre des rapports présentés ci-dessus dans le tableau IX) ; Hucqueliers-Hesdin (0,902 et 0,853) ; Marcoing (0,714 et 1,714) ; Crécy-en-Ponthieu (1,607 et 0,241) ; Acheux-en-Amiénois (2,709 et 0,742) ; Bohain-en-Vermandois (0,394 et 2,612)...

c2) L'apport du tableau à double entrée: la confirmation de l'originalité socio-économique des marges régionales.

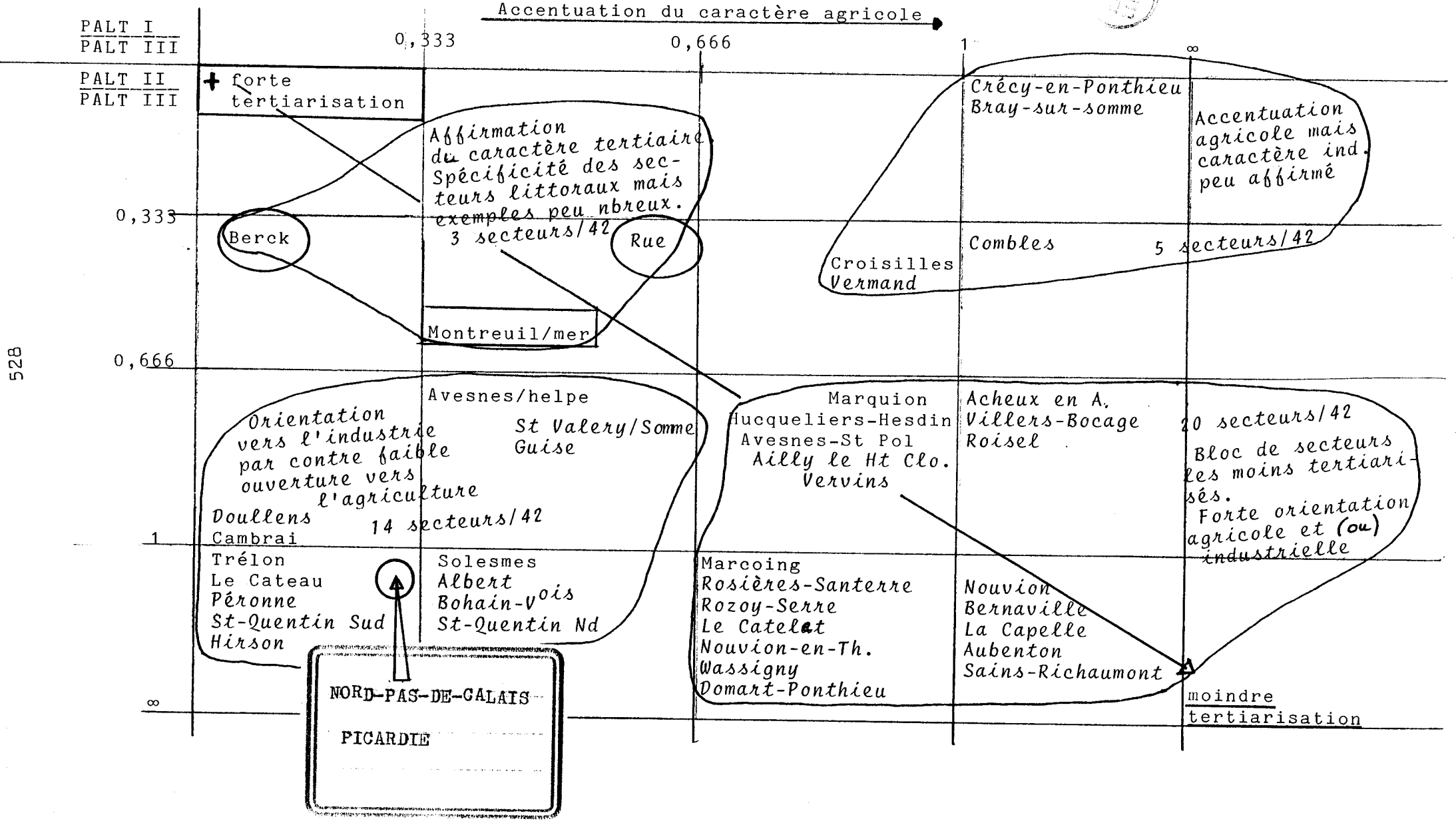
La répartition des secteurs géographiques au sein du tableau à double entrée (tableau X), montre de grandes disparités régionales et économiques. Parmi les quatre types socio-économiques définis, deux regroupent respectivement 14 et 20 unités géographiques sur un total de 42, alors que les deux autres n'associent dans un cas que trois secteurs géographiques et cinq dans l'autre. Ceci démontre clairement les faits suivants:

- Il existe très peu de régions marginales dans lesquelles l'activité tertiaire occupe une grande partie de la population. En outre il s'agit de secteurs à façade littorale ou situés à proximité de la mer, assurant ainsi d'importantes fonctions touristiques et (ou) médicales. On peut citer les exemples de Berck, de Rue et de Montreuil-sur-mer.

Par rapport aux zones "centrales" où sont prises les décisions politiques et économiques, là encore où sont définies les stratégies d'entreprises, les marges régio-

Tableau X

Classement de 42 secteurs géographiques d'après les caractéristiques de leur population active et selon un tableau à double entrée. 1975.



nales et les périphéries de bassins d'emplois, les anciennes régions frontalières, se caractérisent par une sous-tertiarisation marquée, qui traduit à la fois le peu de services qu'ils peuvent offrir et leur faible capacité à diriger, à décider, en dehors du cadre de la petite entreprise locale (artisanale, commerciale ou agricole).

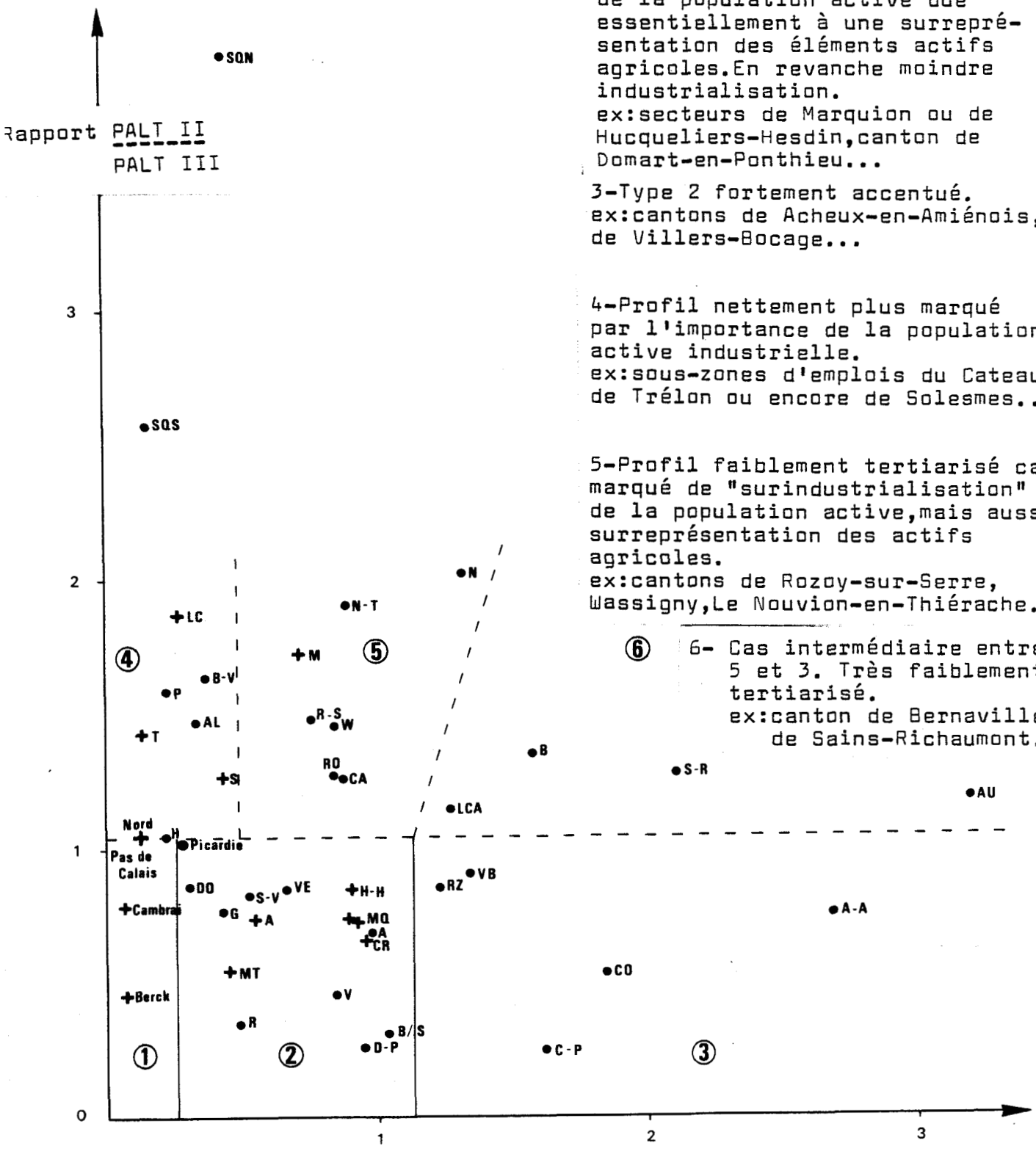
- De même il existe peu de cantons dans lesquels seule l'activité agricole est particulièrement bien affirmée et dominante: six secteurs sur 42 sont en fait dans ce cas. Ceci met bien en évidence les types d'espaces ruraux les plus répandus sur ces terres du Nord de la France, à savoir les régions rurales à tradition industrielle, autrefois complémentaire de l'agriculture, qui pouvaient retenir de fortes densités de population.

- C'est pourquoi, vingt secteurs géographiques sur 42 peuvent être regroupés (ce qui n'exclue pas les nuances internes) au sein d'une seule famille caractérisée par une faible tertiarisation, dans la mesure où l'agriculture et l'industrie, conjointement, occupent une grande partie de la population active locale. Apparaissent ainsi avec netteté, différents cantons du Santerre septentrional (Roisel ou encore Rosières-en-Santerre), le Cambrésis occidental, le Nord de l'Amiénois ainsi que plusieurs cantons de Thiérache de l'Aisne comme La Capelle, Le Nouvion-en-Thiérache, Wassigny et Rozoy-sur-Serre.

- Enfin subsistent les secteurs géographiques essentiellement marqués par une forte orientation industrielle comme le Cambrésis oriental, une partie de l'Avesnois (beaucoup plus que la Thiérache de l'Aisne) ou le Nord du Saint-Quentinois-Vermandois.

c3) Etude comparative des marges régionales mitoyennes.

La dispersion des points sur le graphique (figure 3) et leur classement établi par rapport aux profils moyens régionaux, laissent clairement apparaître les spécifi-



Rapport PALT I
PALT III

2-Moindre tertiarisation relative de la population active due essentiellement à une surreprésentation des éléments actifs agricoles.En revanche moindre industrialisation.
ex:secteurs de Marquion ou de Hucqueliers-Hesdin,canton de Domart-en-Ponthieu...

3-Type 2 fortement accentué.
ex:cantons de Acheux-en-Amiénois, de Villers-Bocage...

4-Profil nettement plus marqué par l'importance de la population active industrielle.
ex:sous-zones d'emplois du Cateau, de Trélon ou encore de Solesmes...

5-Profil faiblement tertiarisé car marqué de "surindustrialisation" de la population active,mais aussi surreprésentation des actifs agricoles.
ex:cantons de Rozoy-sur-Serre, Wassigny,Le Nouvion-en-Thiérache...

6- Cas intermédiaire entre 5 et 3. Très faiblement tertiarisé.
ex:canton de Bernaville, de Sains-Richaumont.

Par rapport aux deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie:

1-Tertiarisation relative plus accentuée dans les sous-zones d'emplois de Cambrai et de Berck.

Hirson:Ce canton a un profil très proche de celui des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

I:secteur primaire

II:secteur secondaire
III:secteur tertiaire

LISTE DES SOUS-ZONES D'EMPLOIS ET DES CANTONS.

Sous-zones d'emplois.Nord-Pas-de-Calais:

1: Avesnes-sur-Helpe: A
2: Avesnes-St-Pol: A/P
3: Berck: B
4: Cambrai: C
5: Croisilles: CR
6: Hucqueliers-Hesdin HH
7: Le Cateau: LC
8: Marcoing: M
9: Marquion: MQ
10:Montreuil: MT
11:Solesmes: S
12:Trélon: T

Cantons;Aisne et Somme/

1: Ailly-le-Ht-Clocher:A
2: Acheux-en-Amiénois :AA
3: Albert: AL
4: Aubenton: AU
5: Bernaville: B
6: Bray-sur-Somme: B/S
7: Bohain-en-Vermandois B-V
8: Le Catelet: CA
9: Combles: CO
10:Crécy-en-Ponthieu CP
11:Doullens: DO
12:Domart-en-Ponthieu DP
13:Guise: G
14:Hirson: H
15:La Capelle: LCA
16:Nouvion: N
17:Nouvion-en-Thiérache NT
18:Péronne: P
19:Rue: R
20:Roisel: RO
21:Rosières-en-Santerre RS
22:Rozoy-sur-Serre: RZ
23:St-Quentin-Nord: SQN
24:St-Quentin-Sud: SQS
25:Sains-Richaumont: SR
26:St-Valery-sur-Somme:SV
27:Vermand: V
28:Villers-Bocage: VB
29:Vervins: VE
30:Wassigny: W

Figure 3: Profil de la population active au lieu de travail. 1975. Secteurs périphériques du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

cités des marges mitoyennes du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. Hormis les sous-zones B de Cambrai et de Berck-Le Touquet, tous les autres secteurs étudiés montrent soit une sur-représentation des actifs agricoles (partie droite du graphique) plus ou moins accentuée (Aubenton ou encore Acheux-en-Amiénois), soit une sur-représentation des actifs de l'industrie (cantons de Saint-Quentin sans la ville, Péronne, Trélon ou Le Cateau...). Dans un cas comme dans l'autre, cela traduit une moindre tertiarisation de l'économie et de la population active au lieu de travail, alors que le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie connaissent déjà, par rapport aux normes moyennes françaises, une sous-représentation du secteur tertiaire. *Les espaces périphériques accentuent donc l'un des déséquilibres structurels fondamentaux de leur région respective.*

En outre il est intéressant de constater que dans les groupes 6 et 3 (légende de la figure 3), fortement marqués par la sur-représentation des actifs agricoles, ne figurent que des cantons de Picardie. En revanche le groupe 2 comprend un noyau assez dense de zones géographiques appartenant aux marges du Nord-Pas-de-Calais. Il semble ainsi possible d'affirmer, encore que les résultats risquent d'être légèrement biaisés par le fait que, pour le Nord-Pas-de-Calais, nous utilisons les sous-zones B de l'INSEE et non pas les cantons, qu'il existe certaines différences importantes entre les marges des deux régions voisines.

Globalement celles de Picardie s'éloigneraient davantage de leur point moyen régional que celles du Nord-Pas-de-Calais ; ainsi dans le premier cas elles accentueraient les particularités géo-économiques. Cependant ceci pourrait être vérifié par la procédure du calcul de l'écart moyen au point moyen régional.

Soit R1 = (x1, y1)

avec R1 : région 1 ;

x1 : rapport moyen régional (R1): $\frac{\text{PALT S.I}}{\text{PALT S.III}}$

y1 : rapport moyen régional (R1): $\frac{\text{PALT S.II}}{\text{PALT S.III}}$

Soit Ci/1 = (xi,yi) Ci/1: un secteur géographique

avec xi : rapport pour Ci/1: $\frac{\text{PALT S.I}}{\text{PALT S.III}}$ appartenant à R1.

yi : rapport pour Ci/1: $\frac{\text{PALT S.II}}{\text{PALT S.III}}$

Ainsi di (Ci/1/R1) = (xi - x1) + (yi - y1)

di : valeur élevée au carré : di^2

Donc $\overline{di} = \sqrt{\frac{\text{somme des } di^2(Ci/1/R1)}{n}}$

c4) L'intérêt des analyses factorielles: l'emploi et la régionalisation de l'espace.

C'est sur la base du RGP de 1975, dans le cadre du Nord-Pas-de-Calais et d'après 52 variables préalablement sélectionnées, que fut réalisée une analyse en Composantes principales (5), permettant de définir des aires géographiques homogènes découpant l'espace régional. Des variables économiques, culturelles et démographiques furent utilisées à cet effet. Trois enseignements fondamentaux peuvent être dégagés de cette analyse multivariée, par rapport bien évidemment à notre problématique des espaces périphériques:

- La personnalité géographique des terres périphériques, par rapport à l'aire urbaine centrale se prolongeant vers l'est en direction du Valenciennois et du Bassin de la Sambre, mais aussi par rapport au littoral, apparaît évidente sur les cartes de synthèse qui furent élaborées. (6). Elles présentent en effet d'autres modes d'organisation de l'espace et très souvent aussi des dynamiques difficiles.

- L'affirmation de la réelle individualité de quelques secteurs, situés à proximité de la limite avec la Picardie, comme le littoral des Bas-Champs, la vallée de la Canche, l'auréole péri-arrageoise, le secteur fourmisien et surtout le Cambrésis oriental, est soulignée sur chaque carte de synthèse factorielle.

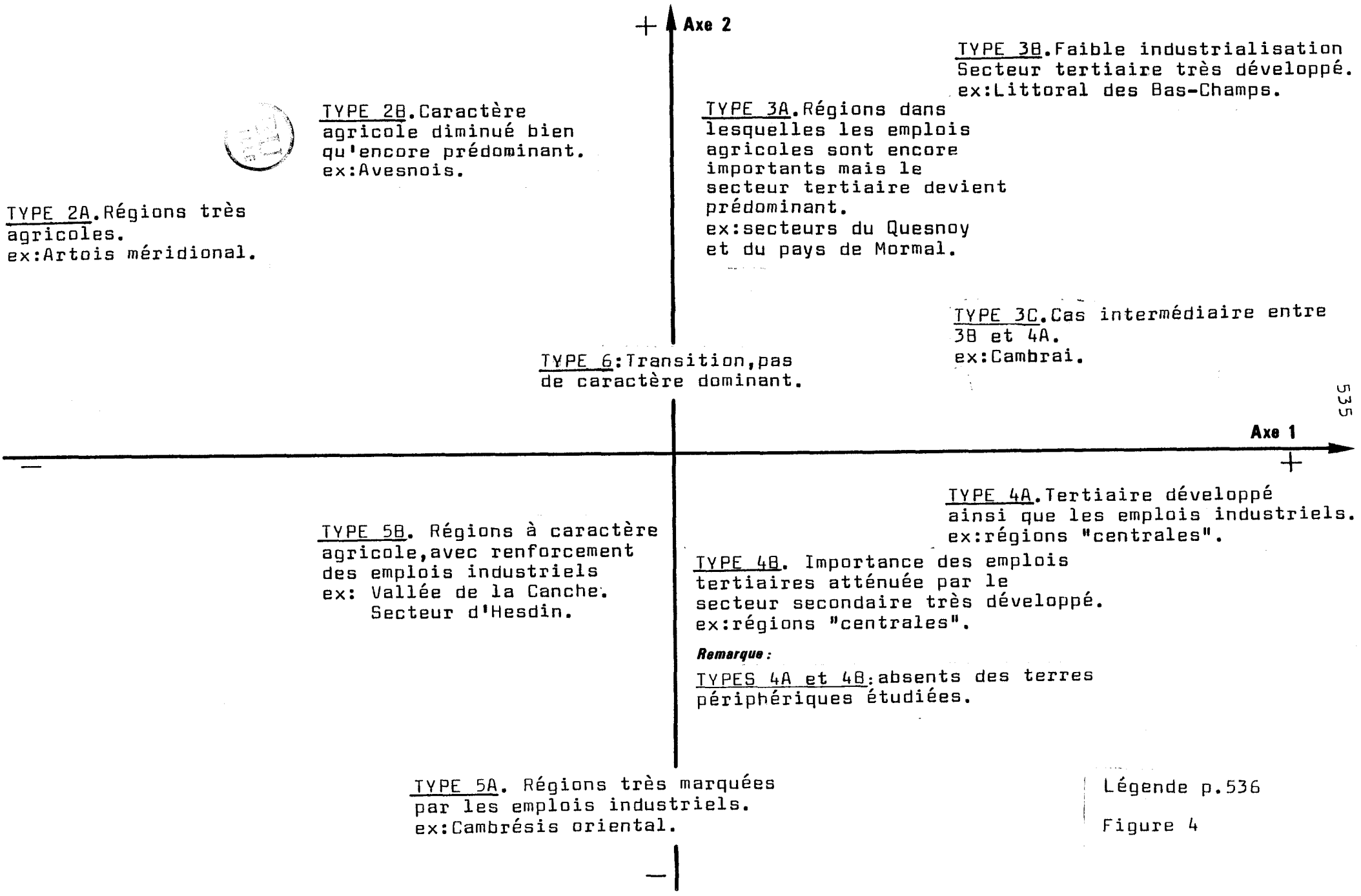
- On constate enfin que la contribution de l'agriculture au découpage micro-régional est encore très importante, comme le démontrent les figures 4 et 5, accompagnées de leurs légendes détaillées respectives.

Ainsi quand l'analyse de l'activité économique est menée au lieu de travail, dans le cadre des 57 zones géographiques homogènes délimitées précédemment, on découvre d'emblée l'importance de l'agriculture sur les deux premiers axes factoriels, les plus importants: (cf p.176 et 177, op. cité).

.Sur l'axe 1, l'agriculture s'oppose avec force au tertiaire "supérieur" mettant ainsi face à face des régions agricoles à la périphérie régionale (types 2a et 2b sur la figure 4), économiquement dépendantes de centres extérieurs par le biais des navettes de population active indispensables, et des régions centrales, de par leurs fonctions de décisions et de commandement (types 4a et 4b, notamment).

.Sur l'axe 2, agriculture et agro-alimentaire s'opposent à diverses activités industrielles, comme les industries de biens d'équipements (en particulier l'automobile), les industries des biens intermédiaires (métaux et autres) et celles des biens de consommation (textile-habillement en particulier). Ainsi est-il aisé d'opposer aux cellules spatiales du Cambrésis oriental, d'Hesdin ou encore de Fourmies, les étendues des Hautes Terres artésiennes, le secteur de Pas-en-Artois ou encore la région de Croisilles dans le Bas-Artois oriental.

.La synthèse des axes factoriels 1 et 3 conforte les oppositions précédemment soulignées, en mettant solidement en exergue, les emplois appartenant au secteur tertiaire, faisant souvent défaut aux terres périphériques étudiées. Elle permet une fois



Légende p.536

Figure 4

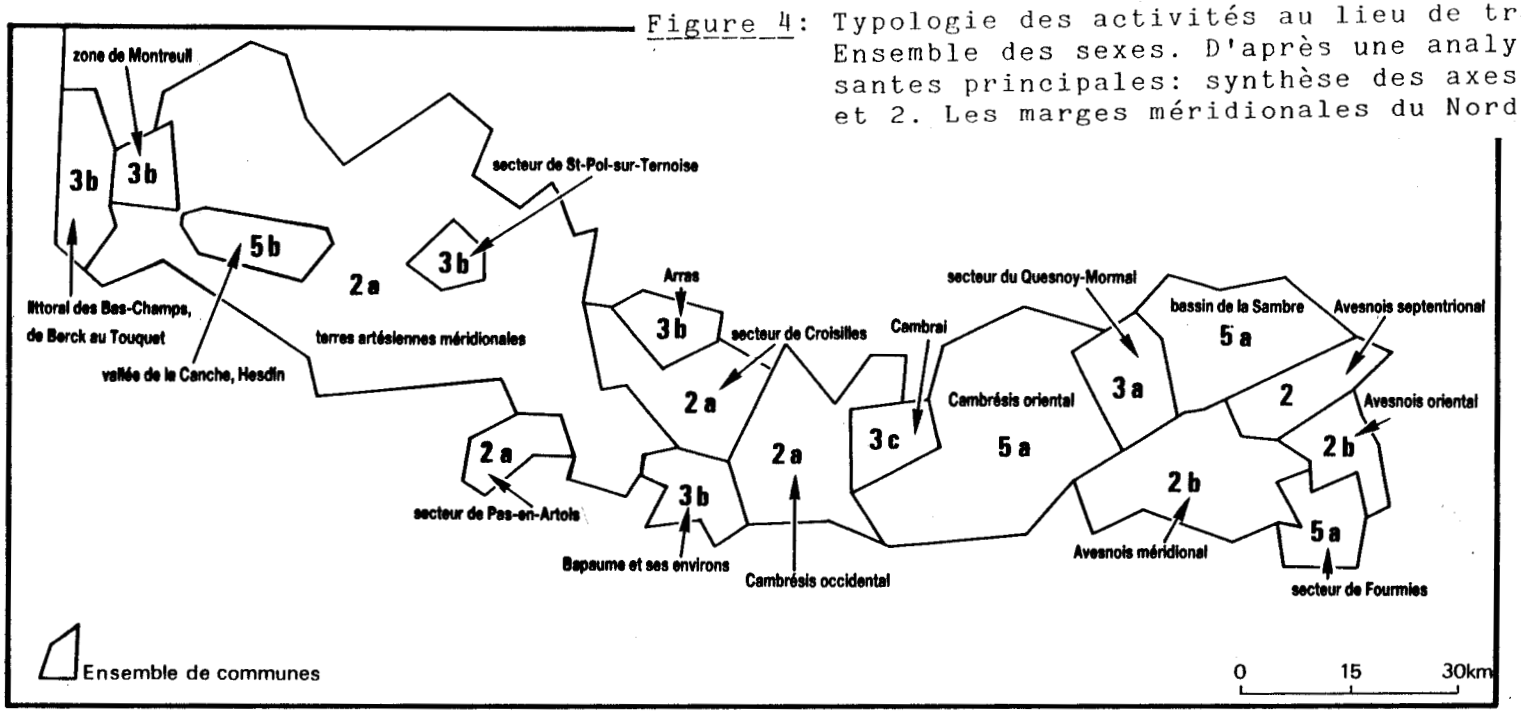


Figure 4: Typologie des activités au lieu de travail. 1975. Ensemble des sexes. D'après une analyse en Composantes principales: synthèse des axes principaux 1 et 2. Les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais.

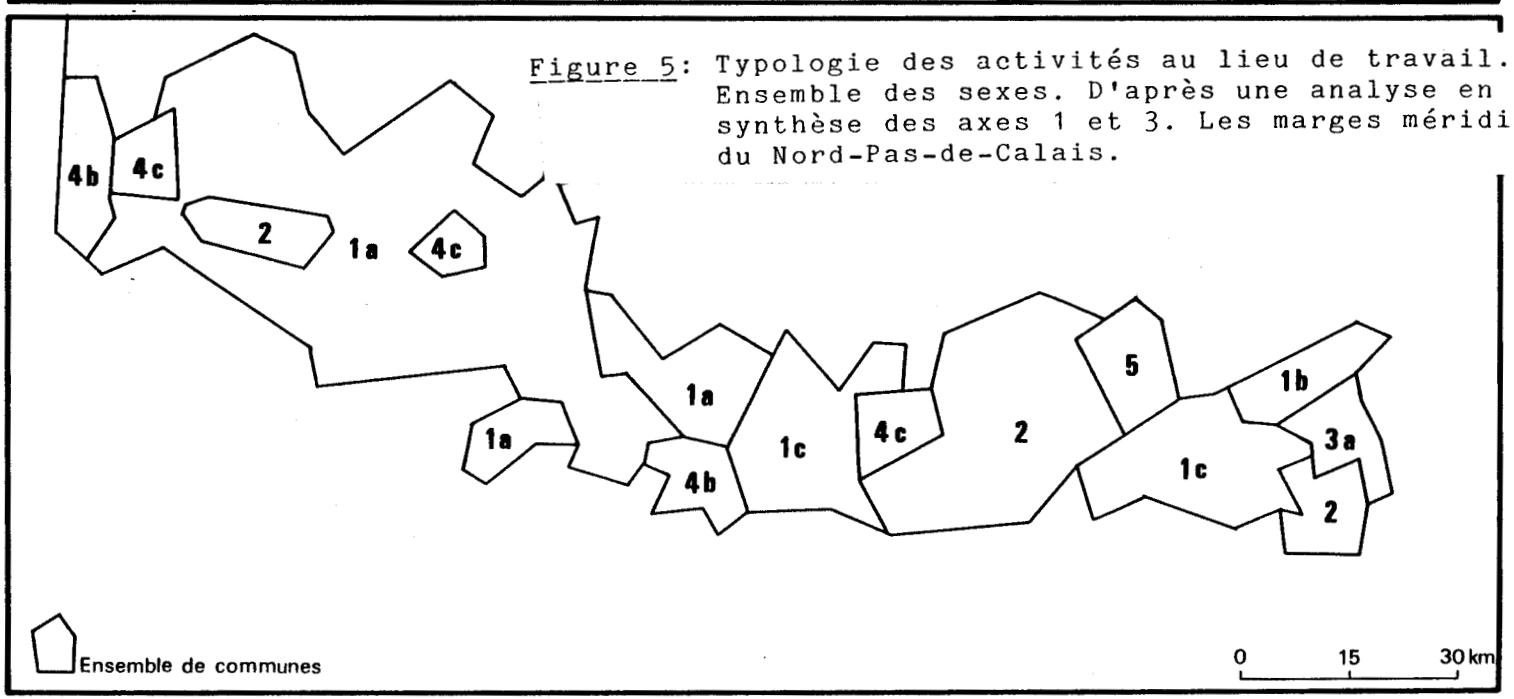


Figure 5: Typologie des activités au lieu de travail. 1975. Ensemble des sexes. D'après une analyse en C.P: synthèse des axes 1 et 3. Les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais.

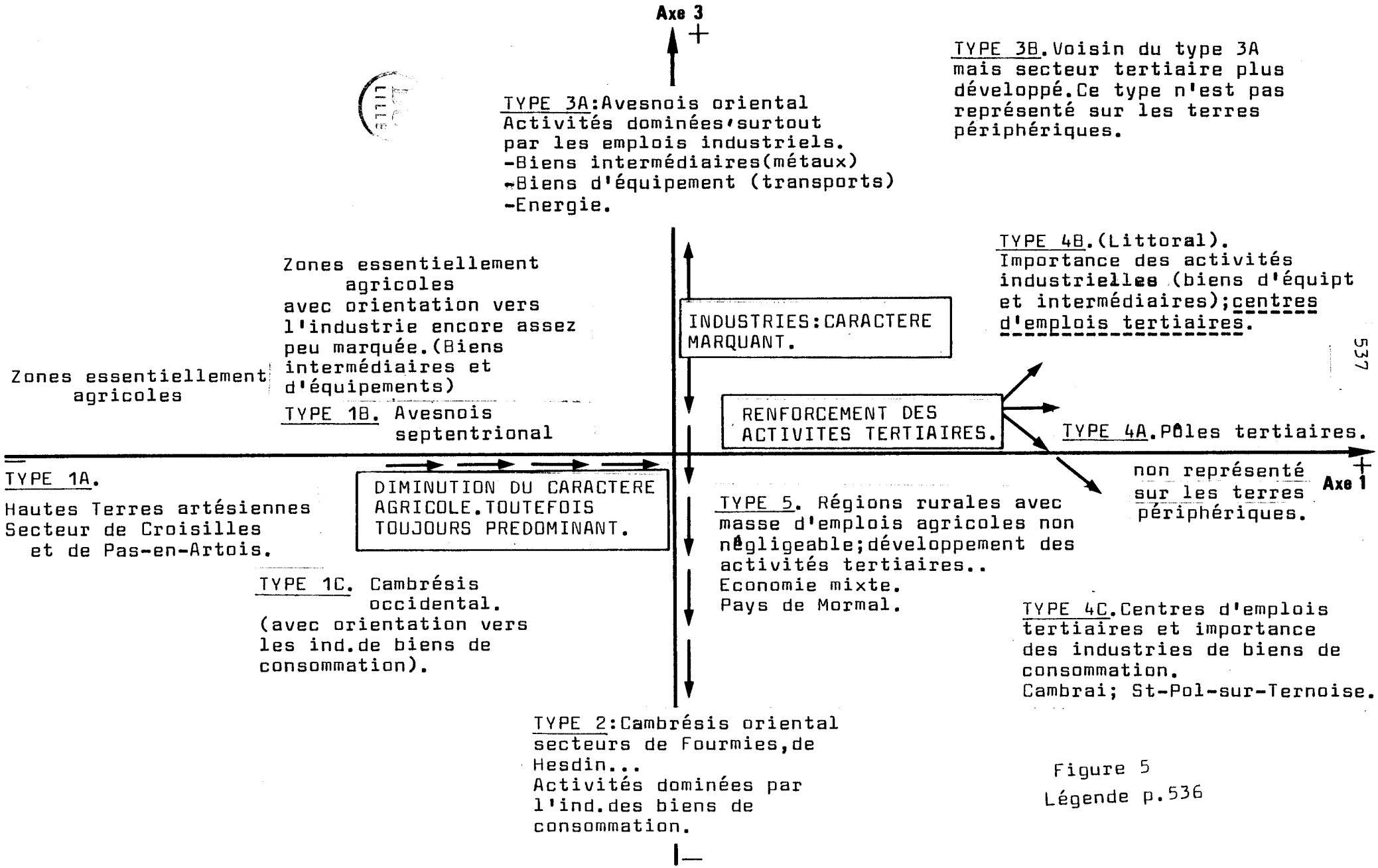


Figure 5

Légende p.536

encore de montrer combien l'emploi agricole, bien qu'il soit en diminution constante d'un recensement à un autre, demeure fortement discriminant dans le cadre de ces espaces.

On comprend désormais l'importance sociale et spatiale que revêt l'évolution des emplois agricoles et du nombre d'exploitations dans ces régions.

Cependant au-delà des nuances et des caractéristiques spécifiquement locales, la plupart des marges régionales étudiées présentent la même structure socio-économique globale, dans la mesure où elles fonctionnent souvent comme de petites cellules spatiales spécialisées.

d) Etude du fonctionnement de petites cellules spatiales spécialisées.

d1) Exposé de la problématique générale.

La spécialisation spatiale est d'abord fonctionnelle ; c'est pourquoi, on est tenté de penser en premier lieu aux emplois, aux branches d'activités économiques qui marquent profondément le fonctionnement d'un système régional. Cependant la fonctionnalité d'une région recouvre des réalités beaucoup plus diversifiées et à ce titre, il nous faut prendre en considération l'existence des relations sociales, culturelles entre les hommes et entre les lieux, en un mot le vécu collectif. *Ainsi la spécialisation spatiale ne peut être limitée au seul domaine économique.*

Il paraît important de *s'interroger sur les effets de la spécialisation spatiale en matière de fonctionnement des systèmes et sous-systèmes régionaux.* Un espace qui se spécialise très fortement pourra-t-il longtemps prétendre au titre de région à part entière ? La spécialisation, par les effets qu'elle peut induire, qu'elle soit économique, sociale ou (et) culturelle, n'implique-t-elle pas un *processus de fermeture du système* et donc d'isolement, qui va à l'encontre des principes essentiels de bon fonctionnement de l'espace régional?

Il existe, *dans le cadre des deux régions de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, de nombreuses cellules dominées par une activité économique particulière.* Les unes, comme le Denaisis sont soumises à l'empreinte de l'industrie lourde (la sidérurgie), les autres aux industries extractives, surtout jusque dans les années 1960, comme le Bassin houiller occidental (Bruay-en-Artois, Marles-les-Mines) ou la zone de Lens-Hénin, dans le Pas-de-Calais ; d'autres bassins sont encore dominés par la mécanique et la petite métallurgie de transformation dispersée dans un grand nombre de communes, en milieu rural densément peuplé, comme dans le Vimeu (Somme). Dès lors aussi que l'on aborde la question de la spécialisation économique en France septentrionale, on pense nécessairement au textile du Cambrésis oriental et au Vermandois voisin (canton de Bohain-en-Vermandois, dans le Nord-Ouest de l'Aisne), ou au travail de la laine dans le pays de Fourmies, ou encore au textile du jute dans la vallée de la Nièvre (Somme). De même, ne faudrait-il pas oublier les espaces ruraux encore dominés par l'emploi agricole, comme les Hautes Terres Artésienne, le Ponthieu, certains cantons du Plateau Picard Nord... Enfin la spécialisation économique spatiale peut être également le fait du secteur tertiaire, avec notamment le tourisme et les services médicaux et hospitaliers, sur le littoral des Bas-Champs picards. On constate ainsi qu'il existe de nombreuses cellules spécialisées sur les marges mitoyennes des deux régions du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie, là où une frontière politique, celle de la France septentrionale d'avant les traités de la seconde moitié du XVIIème siècle, a longtemps subsisté ; là encore où les divisions territoriales départementales de la France contemporaine ont maintenu ces espaces en position de périphérie, en particulier par rapport aux bassins d'emplois.

Toutes ces régions, en ne prenant en considération que les vingt dernières années (1962-82), *furent confrontées à des problèmes plus ou moins comparables,* que l'on peut résumer brièvement en termes de déclin économique, de dépeuplement et d'essai de diversification. Certes la récession dans le bassin houiller occidental fut-elle beaucoup plus précoce et

durable que le coup brutal porté récemment à l'économie denaisienne par la restructuration du groupe USINOR. De même, si le littoral de Berck-le Touquet est resté dynamique jusqu'à l'aube des années 1980, créant des emplois et attirant la population active venant de l'arrière pays rural et agricole, désormais il suscite des inquiétudes formulées et l'on a déjà essayé durant les années 1970, avec parfois peu de réussite, de diversifier l'économie locale en l'industrialisant. Dans tous les cas, *l'évolution de l'emploi dominant a déterminé l'orientation et l'intensité de celle de l'emploi total.* Toutefois, ce qui fut radicalement différent, c'est le processus "historique" qui a mené à la situation de spécialisation spatiale. Dans le cadre des cellules spatiales nommées, on a pu distinguer au moins trois types de processus de spécialisation.

d2) Types de processus engendrant un système spatial spécialisé.

.La spécialisation par régression économique et sociale généralisée.

Les campagnes qui n'avaient pas de fortes traditions industrielles à l'aube des grandes révolutions technico-économiques du XIXème siècle, fournirent un important contingent de cellules spatiales spécialisées selon ce processus de régression. Avec l'éveil de la grande industrie urbaine, les activités non agricoles des campagnes des Hautes Terres Artésiennes, du Ponthieu, vont précocément s'éteindre, à une époque où les densités de population rurale étaient souvent supérieures à ce qu'elles sont actuellement. Dans les cantons de Bernaville, de Crécy-en-Ponthieu, d'Ailly-le-Haut-Clocher, d'Acheux-en-Amiénois, dans le Nord de la Somme, dans les cantons de Rozoy-sur-Serre et d'Aubenton, de Sains-Richaumont, dans le Nord-Est de l'Aisne, par exemples, les densités de population en 1836 étaient supérieures à celles de 1975-82, et dépassaient fréquemment 75 habitants/km2.

Le peu d'entraînement que pouvait exercer l'industrie locale sur la population rurale explique que pendant de longues décennies, les familles continuèrent à vivre sur de petites exploitations agricoles, alors que certains parents, devaient quitter le "pays". C'est pourquoi l'exode rural fut précoce, très souvent antérieur au recensement de 1851, sinon de 1826, et est allé en se généralisant, parfois en s'amplifiant. L'évolution récente de l'emploi total demeure dépendante de celle de l'agriculture. A ce sujet, les exemples cantonaux ne manquent pas. On peut citer Crécy-en-Ponthieu, Bernaville, Villers-Bocage, Combles, Acheux-en-Amiénois, Aubenton... La diminution rapide de leur emploi agricole, provoquant la poursuite du dépeuplement, entretient une *mauvaise image de marque des espaces ruraux "profonds"* qui se vident progressivement de leurs activités secondaires et tertiaires.

Progressivement se confirme l'existence d'un *profil socio-professionnel peu diversifié*, en dehors des auréoles péri-urbaines, même s'il faut admettre l'existence d'éléments de différenciation sociale entre les diverses catégories d'agriculture, en fonction de leur âge, de la taille de leur exploitation, de leur formation... Dans une telle société rurale et agricole relativement homogène, il n'existe pas ou peu de pôles d'emplois capables de susciter la formation d'un réseau de centres qui soient en mesure de *générer d'importants flux de personnes, d'idées et d'innovations*. La polarisation d'un tel espace apparaît donc limitée. Dans de telles régions, *le vieillissement de la population* est souvent très avancé en raison de l'émigration ancienne et permanente qui a désorganisé les structures par âges. Ainsi les *risques de dépopulation*, par excédent des décès sur les naissances, se multiplient-ils, menaçant le maintien de populations rurales à l'échelle des cantons. C'est dire qu'à ce stade de l'évolution, il existe beaucoup de conditions très défavorables à l'idée d'une reprise économique et démographique, et de l'élaboration d'un modèle spatial suscitant une dynamique interne.

. *La spécialisation par développement différentiel privilégiant une activité.*

Une branche économique a connu, ou connaît encore, un développement beaucoup plus rapide, par exemple en termes d'emplois, que d'autres. Ainsi progressivement, le dynamisme local est-il devenu de plus en plus dépendant. A travers la diversité des exemples micro-régionaux de ce type qui émaillent la France septentrionale, il est possible de distinguer plusieurs phases dans l'élaboration du modèle ainsi spécialisé.

1) Dans premier temps, une *étape d'éclosion et donc d'attraction* crée le modèle et engendre un ensemble de conséquences déterminantes pour l'avenir du fonctionnement de la cellule. En général la croissance démographique y est rapide, alors que l'on assiste simultanément à une modification du réseau urbain et à l'émergence d'une nouvelle hiérarchie. Un paysage industriel nouveau se constitue et avec lui *se solidifie le processus d'identification d'un groupe social autour d'une activité dominante,* d'un rythme de vie, d'une animation syndicale également... Les bassins de main d'oeuvre des entreprises se créent, à la suite d'une concurrence difficilement supportée par les activités "mineures".

2) Avec *la phase de saturation,* l'espace régional cesse d'exercer sur d'autres systèmes territoriaux une attraction économique et démographique. Ainsi disparaissent certains flux qui reliaient la région à son environnement géographique. *Désormais, arrivés à leur paroxysme de développement, structures et paysages vont progressivement se figer:* la croissance est achevée. De ce fait, le fonctionnement endogène du système devient plus important que sa fonction d'accueil ou d'attraction. On pourrait d'une certaine façon, schématiser cette *phase d'intériorisation* en disant:

- que les enfants succèdent aux parents, dans les principales entreprises de la région ;
- que celles-ci ne cherchait plus à étendre leur bassin de main-d'oeuvre ; l'esprit "pionnier" est émoussé.

- Le mouvement naturel devient le principal facteur de la croissance démographique.
- Celle-ci est donc ralentie ; ou alors, si le phénomène de saturation du marché du travail n'est pas encore perçue par les populations extérieures à la région, les effectifs de population en âge de travailler croissent plus rapidement que les offres d'emplois.
- *Les populations "s'enferment" donc sociologiquement* et vont vivre au sein de bassins spécifiques, peu ouverts vers l'extérieur, au coeur desquels *il existe peu de ferments innovateurs, dans la mesure où chacun devient convaincu que la région ne peut vivre autrement. Pouvait-on concevoir, il y a encore quelques années, une région de Marles-les-Mines sans le charbon et la fosse? Ou un secteur de Landry sans le textile et la broderie? Toute idée de reprise éventuelle supposait a priori le renouveau de l'activité dominante.*

3) *La phase de déclin de l'activité dominante, ou la remise en cause de la prospérité antérieure.* Les difficultés conjoncturelles et (ou) structurelles des entreprises entraînent inévitablement émigration, navettes et chômage sur place. Certes, dans un premier temps, l'émigration peut apparaître aux yeux de certains comme un processus d'ajustement socio-économique souhaitable qui permet d'éviter un gonflement inquiétant de la masse des chômeurs. Mais encore faudrait-il se préoccuper le plus rapidement possible des conséquences à plus long terme de l'émigration des adultes sur la structure démographique et socio-professionnelle de la population régionale. C'est la même inquiétude que dévoile P. DUMOLARD (7), quand il écrit: "Un délestage résolvant momentanément des difficultés d'emplois risque d'altérer la structure par âge et sexe et l'éventail des qualifications, de rendre le redémarrage impossible et de devenir un facteur d'entropie".

Par ailleurs l'expérience montre qu'il est souvent difficile d'assurer la conversion nécessaire de tels bassins spécialisés dans de bonnes conditions. Il faut en effet

briser le carcan ou les "frontières" qui délimitent le fonctionnement endogène du système spatial. *L'implosion peut paraître souhaitable, alors que la crise d'identité régionale provoque beaucoup d'inerties et de lenteurs.*

Tout en répondant aux aspirations et aux inquiétudes présentes des populations menacées dans leur emploi et leur façon de vivre, il faut retenir l'idée d'une politique de promotion socio-économique régionale qui ne peut être appliquée que sur le long terme:

- en soulignant la volonté de modifier le profil socio-professionnel et économique, de briser les contraintes héritées ;
- en encourageant la formation des individus tout en leur assurant la possibilité de trouver un emploi correspondant dans leur région ;
- en arrêtant la regrettable diaspora des gens qualifiés.

Ce n'est qu'à ce prix que la conversion régionale débouche sur une transformation réelle et profonde des structures spatiales et sur un enrichissement des relations horizontales intra-régionales.

. *La spécialisation par émergence d'une activité au sein d'un ensemble spatial en repli.*

L'exemple de l'Avesnois-Thiérache illustre très bien, à travers les XIXème et XXème siècles, un tel processus de spécialisation spatiale. En réalité il s'agit plutôt d'une double spécialisation reposant sur la production laitière et le travail de la laine. Il est intéressant de constater, que c'est à travers une longue période de déclin de multiples activités agricoles et industrielles, que le bocage à vocation laitière et les filés de laine vont connaître une très forte expansion (1840-80). Dès lors que cette phase de prospérité lainière et laitière permettait de *circonscrire*

avec netteté le territoire de l'Avesnois-Thiérache, apparaissait progressivement au grand jour, une *nouvelle structure régionale* caractérisée par:

- *la création de disparités géographiques intra-régionales.* A une croissance démographique diffuse et relativement uniforme, succède un accroissement très sélectif et ponctuel des effectifs de population, là où l'emploi textile est assuré. Ainsi une nouvelle génération de villes émerge au-dessus du tissu régional, captant la croissance de la population, mais accélérant l'exode rural.

- Toutefois, eu égard au long passé frontalier troublé, aux structures des entreprises lainières, à la courte durée de la phase d'expansion, environ une quarantaine d'années, au faible développement des activités-aval de la fabrication des filés de laine, et notamment du secteur tertiaire, du négoce, aucun centre urbain ne put prétendre accéder au rang de "capitale" régionale. Ainsi hérite-t-on d'un réseau urbain très particulier, marqué par la dispersion de petits centres de 2000 à 15.000 habitants, à caractère ouvrier et à faible qualification culturelle et professionnelle.

- Le déclin de l'activité industrielle dominante associé aux difficultés de nombreuses petites exploitations laitières de moins de 20 hectares, entraîne irrémédiablement la région dans un long et incessant processus de désorganisation et de dépeuplement. Comme aucune ville n'a les moyens de s'imposer comme centre tertiaire important, il n'existe plus guère de filtres réels à l'émigration destabilisante.

d 3) Spécialisation spatiale et structures régionales.

La spécialisation économique peut induire, *par son mode de fonctionnement,* un appauvrissement relatif de la structure régionale qui tend à devenir monolithique. En effet chaque point d'un espace régional est doté d'une structure verticale, qui est l'ensemble des activités et des paramètres qui

permettent de la définir, alors qu'entre tous les points constitutifs du système, existent des relations horizontales, ordonnées et hiérarchisantes. Quand, dans un système régional donné, quelque activité devient prédominante par l'emploi offert, par la masse des capitaux qu'elle draine, par les salaires qu'elle distribue, par la vie syndicale et parfois associative qu'elle suscite, on peut alors admettre le principe de l'uniformisation relative de la structure verticale. La richesse de celle-ci, ainsi que sa puissance organisatrice de l'espace, implique toute une vie de relations entre les lieux et les hommes-lieux. Dès lors qu'elle tend à s'identifier à une activité dominante, elle sécrète un *réseau relationnel horizontal simplifié ;* les échanges, les flux de personnes, de capitaux, de marchandises, d'idées, sont déterminés partiellement par la nature de l'activité dominante structurante. De même, comme nous admettons a priori qu'un système régional est ouvert, nous pensons que la *spécialisation devient ainsi un facteur de fermeture de la cellule spatiale* puisque ses échanges avec d'autres systèmes territoriaux, sont contraints et filtrés par la structure verticale dominante.

En outre, la *dynamique du système fonctionne selon le principe de la spirale* (à fonction constamment constante), c'est-à-dire que la spécialisation implique naturellement une accentuation d'elle-même, renforçant progressivement l'homogénéité du système. C'est pourquoi, sa dynamique en matière de création d'emplois, de croissance démographique, ainsi que l'image de marque de la région, se confondent avec la santé de l'activité économique dominante. *Plus grave encore, il arrive un moment où les mentalités collectives n'acceptent plus quelque innovation qui ne s'inscrirait pas dans le modèle dominant.* Ainsi, pourquoi "faire" autre chose que du filé de laine, dans un bassin spécialisé dans cette production, surtout quand la production se porte bien ?

La création des emplois, les besoins de qualification correspondant aux postes offerts, modèlent inévitable-

ment *un bassin de main-d'oeuvre très spécifique et homogène.* En outre, l'observation à laquelle on a pu se livrer montre que très souvent la qualification professionnelle de la population active résidant et travaillant dans de tels bassins, est très faible. Ce fait apparaît clairement dans la partie septentrionale du bassin d'emplois de Saint-Quentin, situé dans le département de l'Aisne. Dominés par l'industrie textile, les cantons de Bohain-en-Vermandois, et secondairement du Catelet, présentent un profil socio-professionnel nettement marqué par *les ouvriers peu qualifiés et les individus sans diplômes déclarés,* comme on a pu le démontrer. Une situation comparable existe dans le canton de Domart-en-Ponthieu, où la vallée de la Nièvre, affluent de rive droite de la Somme, forme un ruban de petits centres vivant du textile de jute (8).

Le long de la Côte d'Opale, dans la région des Bas-Champs picards, le tourisme balnéaire est l'une des activités fondamentales. Toutefois elle ne saurait être, seule, une panacée pour la région. D'une façon générale, les emplois créés sont surtout saisonniers et n'exigent pas une grande qualification professionnelle. En 1979, les O.S et les manoeuvres ainsi que le personnel de service non qualifié, représentaient plus de 42% du total des emplois qualifiés. En revanche, la proportion correspondant aux cadres et aux techniciens n'était que de 13%. Les services de santé représentent, dans l'économie de Berck et de ses environs, une activité dominante et traditionnelle, renforçant considérablement l'importance du secteur tertiaire. Actuellement, six établissements hospitaliers fonctionnent dans cette ville. C'est au total, environ 2500 salariés qui y sont employés. Toutefois, il s'agit en majorité de personnels à faible qualification (personnels de services, ouvriers et employés).

Un espace économiquement spécialisé, se créant ainsi un milieu social et culturel spécifique, répondant aux besoins des entreprises, *se façonne également des paysages particuliers,* notamment en matière de constructions, de types d'habitat. Le textile de la vallée de la Nièvre a créé des co-

rons, "à la mode du Nord", qui, selon P. FLATRES, apparaissent incongrus au fond d'une vallée verdoyante ; les maisons des tisserands d'Avesnes-les-Aubert et d'autres communes en Cambrésis oriental, les communes textiles de l'Armentiérois, dont Houplines, de Roubaix, sont émaillées de courées aveugles perpendiculaires aux rues principales, animées de petites maisons ouvrières situées à l'ombre de l'usine ; les corons du bassin minier, coincés entre la fosse et le terril, représentent d'autres exemples paysagers créés par un milieu économique et social très spécialisé. Enfin dans un autre domaine, les villages-nébuleuses du Vimeu, sont aussi l'expression concrète d'une organisation socio-économique depuis longtemps marquée par la petite métallurgie-mécanique (9).

La spécialisation spatiale engendre aussi un processus de réduction et d'appauvrissement des relations horizontales unissant hommes et lieux, au sein du système régional. L'activité dominante privilégie certains types de relations professionnelles au sein de la toile des flux intra-régionaux : on peut citer comme exemples, les relations entre les centres animés par une même branche d'activité économique, les rapports entre la ville principale et les pôles secondaires, en partie conditionnés par les liens qui unissent le siège social des entreprises dominantes et les lieux de dépendance, ou encore les rapports entre les entreprises distribuant le travail et les sous-traitants. De même quand les centres de décision sont extérieurs au système régional, ce dernier peut progressivement devenir une *périphérie, un sous-système,* inséré dans une nouvelle structure spatiale plus large, sans que cela corresponde pour lui à une ouverture tangible. *La vie associative est également marquée par la spécialisation professionnelle et sociale.* Dans certains cas, un groupement de professionnels renforce l'unité spatiale et donne à la notion de bassin d'emplois, sa pleine signification. Ainsi le Cambrésis et le Vermandois, tous deux dominés par le textile et la broderie, activités dispersées dans de nombreuses communes, tentent de nos jours de s'organiser ensemble, malgré la présence de la frontière de 843 qui les a toujours séparés. Une structure inter-départementale s'est mise en place à Villers-Outréaux: il s'agit de *la maison de la Broderie,*

située bien évidemment au sein d'une région de broderie traditionnelle puisqu'elle regroupe 95% des brodeurs exerçant en France.

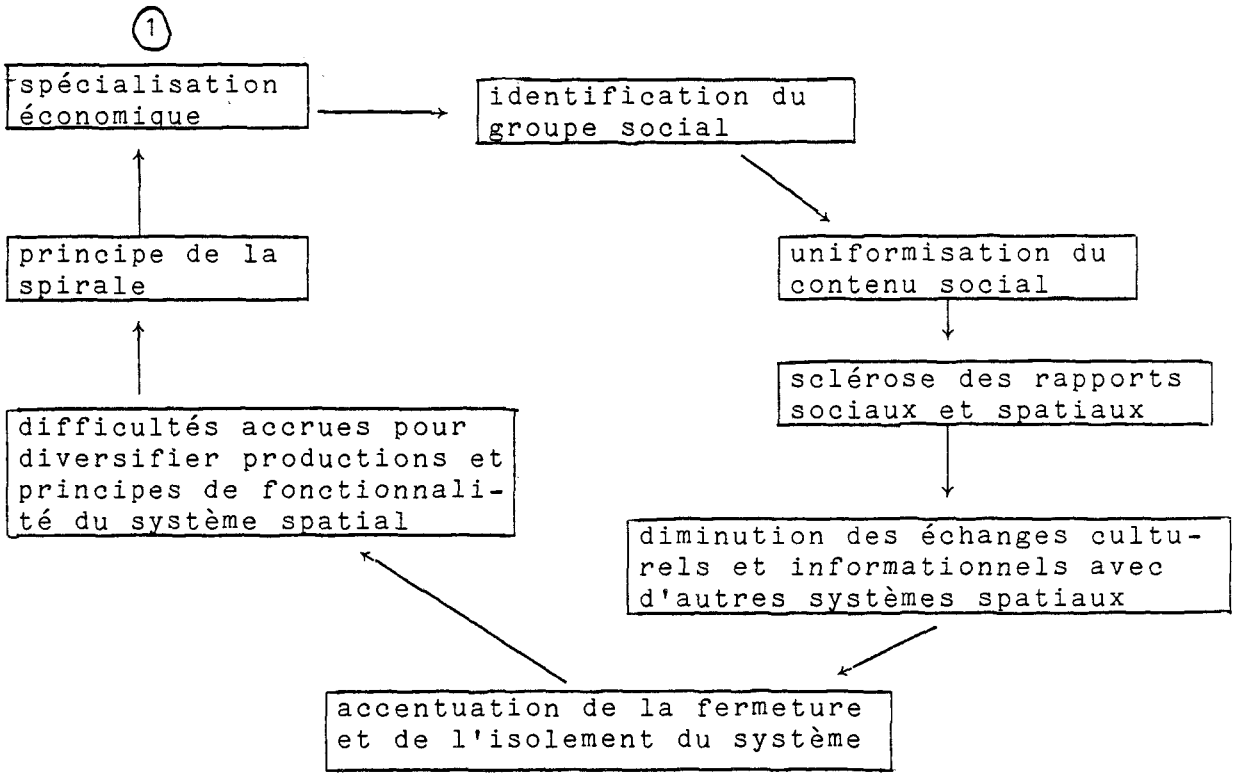
Dans d'autres cas, à la "faveur" de la crise qui secoue profondément un système spatial devenu peu à peu spécialisé durant l'époque contemporaine, à savoir l'Avesnois-Thiérache, *une réaction* provoquée par quelques individus a consisté à faire revivre la mémoire d'anciennes activités, maintenant quasi-disparues, mais qui animaient,au XIXème siècle, de nombreux villages avant que la production de lait et le textile lainier ne deviennent les bases économiques du fonctionnement de cette région frontalière et périphérique. C'est par le biais de la vie associative que l'on tente à Felleries (arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe) de montrer la dense animation qui faisait vibrer autrefois le village, grâce à son industrie du bois ; à Sars-Poteries, on tente de "dépoussiérer" la mémoire de l'industrie de la poterie et du verre. Toutefois, *ces efforts apparaissent comme des contre-arguments* encore assez rares, *des réactions dirigées à l'encontre de la spécialisation récente* qui est aussi à l'origine des difficultés considérables actuelles, parce qu'elle n'a pas su s'adapter suffisamment tôt aux exigences technologiques et commerciales.

Cependant, en règle générale, la vie associative en milieu économique spécialisé demeure banale, développant très peu de finalités culturelles. La société de chasse regroupe la majorité des agriculteurs locaux, la société de pêche ou de boules puise ses "troupes" dans les milieux ouvriers, alors que le Club de troisième âge bat les cartes et que le football est l'activité sportive unique ou essentielle qui est offerte aux jeunes.

La presse lue, livrant pour l'essentiel des informations locales, d'abondants faits divers, couvre surtout l'espace d'un arrondissement. Certes cette situation n'est pas spécifique aux espaces spécialisés, mais en livrant principalement des informations cantonales et micro-régionales, elle con-

tribue à renforcer "l'isolement" ou "l'enfermement" socio-culturel et informationnel du système, et à le couper encore plus de toute éventualité d'évolution ou de transformation. On a pu constater aussi que dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, la diffusion de l'information ne franchissait les limites départementales et régionales qu'au prix de grands efforts. Ainsi les habitants de l'Avesnois ne sont guère bien informés des évènements concernant leurs voisins de Thiérache de l'Aisne, et réciproquement, malgré la similitude des paysages et des problèmes. De même ceux du Ponthieu dans la Somme et du Pays de Montreuil dans le Pas-de-Calais, parce que séparés par la vallée de l'Authie, ancienne zone frontière et actuellement limite de département, continuent à s'ignorer. On est donc en droit de penser que cette absence d'ouverture informationnelle contribue à refermer et donc à isoler davantage une cellule spatiale qui, à long terme, serait menacée par l'accentuation de son entropie interne. Ceci est souvent concrétisé par la difficulté de créer des structures de développement ou d'aménagement associant des communes et des cantons différents.

En définitive, il faut admettre qu'une région doit être nécessairement un système ouvert, entretenant avec son environnement, maintes relations et des échanges informationnels diversifiés. L'échange d'idées et d'informations est sans doute fondamental pour assurer à la fois dynamique et équilibre au système spatial. L'information qui circule est normalement de nature très diversifiée, en rapport avec la présence des activités économiques, des groupes sociaux, des familles politiques et idéologiques et de leurs besoins ou aspirations. Si l'espace régional se spécialise, les flux informationnels seront inévitablement filtrés ; certains vont disparaître ou s'effacer parce qu'ils ne trouveront, dans le système spatial et dans l'ensemble social homogène, aucun public réceptif et intéressé. En fait on peut résumer cette chaîne de relations de la façon suivante:



En perdant l'une des propriétés fondamentales qui permet de définir un système régional, à savoir l'ouverture vers le monde extérieur, le territoire spécialisé rejette nécessairement les individus qui ne répondent pas positivement à ses besoins spécifiques, et en particulier, les éléments souvent les plus qualifiés. Dès cet instant, l'image de marque de la région ne peut en être que flétrie. En se refermant sur elle-même, une cellule spécialisée ne se sépare-t-elle pas progressivement d'une faculté d'autorégulation et d'évolution, indispensable au bon fonctionnement du système? *Une région ne doit-elle pas être, avant toute chose, un système en équilibre dynamique riche d'une capacité permanente d'apprentissage? et donc d'adaptation aux nouvelles données économiques?* C'est pourquoi les comportements des hommes doivent être en mesure d'évoluer. Cependant l'inertie des mentalités et des attitudes n'est-elle pas plus redoutable encore quand le groupe social s'est cimenté en s'uniformisant? Existe-t-il encore dans ce cas, des possibilités d'innovation et donc de dynamique interne?

S'il apparaît désormais évident que la spécialisation spatiale implique de profondes modifications quant au principe de la fonctionnalité du système spatial, et donc de sa cohésion, il est également clair qu'elle entraine un affermissement de la communauté culturelle. La spécialisation économique peut créer une façon de vivre et une trajectoire démo-sociale modale. Le rythme de vie et de travail, les salaires distribués par les entreprises créent une unité sociale et culturelle. C'est ainsi que l'homogénéité sociale et paysagère peut jouer le rôle d'un puissant facteur de cohésion régionale en renforçant chez les habitants la conscience d'une unité sociale vécue. Mais en même temps qu'il y a affermissement de cette unité, le système spatial se replie sur lui-même, ferme ses "frontières" et tend à s'isoler. A long terme, les observations régionales le confirment, ce processus est source d'entropie et donc de crise.

Donc on peut penser que l'une des garanties essentielles au bon fonctionnement d'un système territorial, réside dans sa capacité permanente d'évolution, d'adaptation, de métamorphisme, au contact d'autres systèmes spatiaux. L'existence de toute cloison étanche, de toute barrière séparatrice, provoque à long terme une sclérose des espaces régionaux, un dysfonctionnement se signalant par une accentuation de la rigidité des principes de fonctionnalité, un repli sur un territoire clos, et un filtrage progressif, mais de plus en plus important, des informations.

Ainsi donc, quand une région évolue, dans ses structures, vers une spécialisation socio-économique et aussi culturelle, elle doit, en gage d'adaptation ultérieure, *sécréter les éléments contradicteurs* qui mettront en exergue les faiblesses inhérentes au système qui se constitue, et seront à même de proposer des *solutions de conversion permanente*. Ces mêmes éléments veilleront à tirer la sonnette d'alarme dès qu'ils constateront une fermeture croissante du système, un "enfermement" de la région au sein d'un territoire délimité

par des "frontières" devenues trop rigides. *Pouvoirs publics, chambres consulaires, géographes et chercheurs, associés en équipes pluridisciplinaires, sont tous concernés par cette attitude éclairée et critique.* La création durant les années 1970-80 de nombreux C.A.R., d'Associations de Pays, la définition de maints P.A.R., de Contrats de Pays, ne sont-elles pas aussi une de ces conditions nécessaires au renouveau des espaces ruraux, souvent trop marqués par une activité et un type de population?

2 - LES RETOMBEES SOCIO-SPATIALES DE L EVOLUTION RECENTE DE L'EMPLOI DOMINANT.

a) La problématique de l'emploi agricole...

a1) Généralités.

Tous les pays industrialisés enregistrent, depuis plusieurs décennies, une diminution rapide du nombre d'emplois agricoles, à tel point que dans certains pays voisins de la France, la proportion d'actifs agricoles ne représente plus qu'environ 5 à 6% de la population active totale (Royaume-uni, Pays-Bas notamment). La France n'a pas échappé à ce mouvement structurel très important: ainsi, alors qu'en 1959, on dénombrait plus d'un actif sur cinq travaillant dans l'agriculture (22,1%), tout en sachant que la population active agricole féminine a toujours été sous-évaluée, en 1979-80, on chiffrait à moins de 9% cette même proportion. Quoique parfois freiné depuis la crise économique de 1973-74, le mouvement d'allègement de la population active agricole (chefs d'exploitation, co-exploitantes, aides familiaux et salariés...), s'est poursuivi récemment (cf figure 6), et tout laisse à penser que rien n'est susceptible de l'arrêter à court terme, surtout dans les régions où petites et moyennes exploitations de moins de 35 hectares sont nombreuses. Il est évident en effet, que la corrélation qui associe la taille moyenne des exploitations et l'intensité du mouvement de disparition de celles-ci est spatialement assez bien vérifiée, dans les régions étudiées, comme le prouvent les cas du Ponthieu, des Hautes Terres Artésiennes, de l'Avesnois et de la Thiérache de l'Aisne (Tableau XI) Le diagramme causal simplifié (figure 7) qui suit, tente de résumer cette relation socio-économique importante.

Figure 6: Evolution des emplois agricoles en France: de 1954 au début des années 1980.

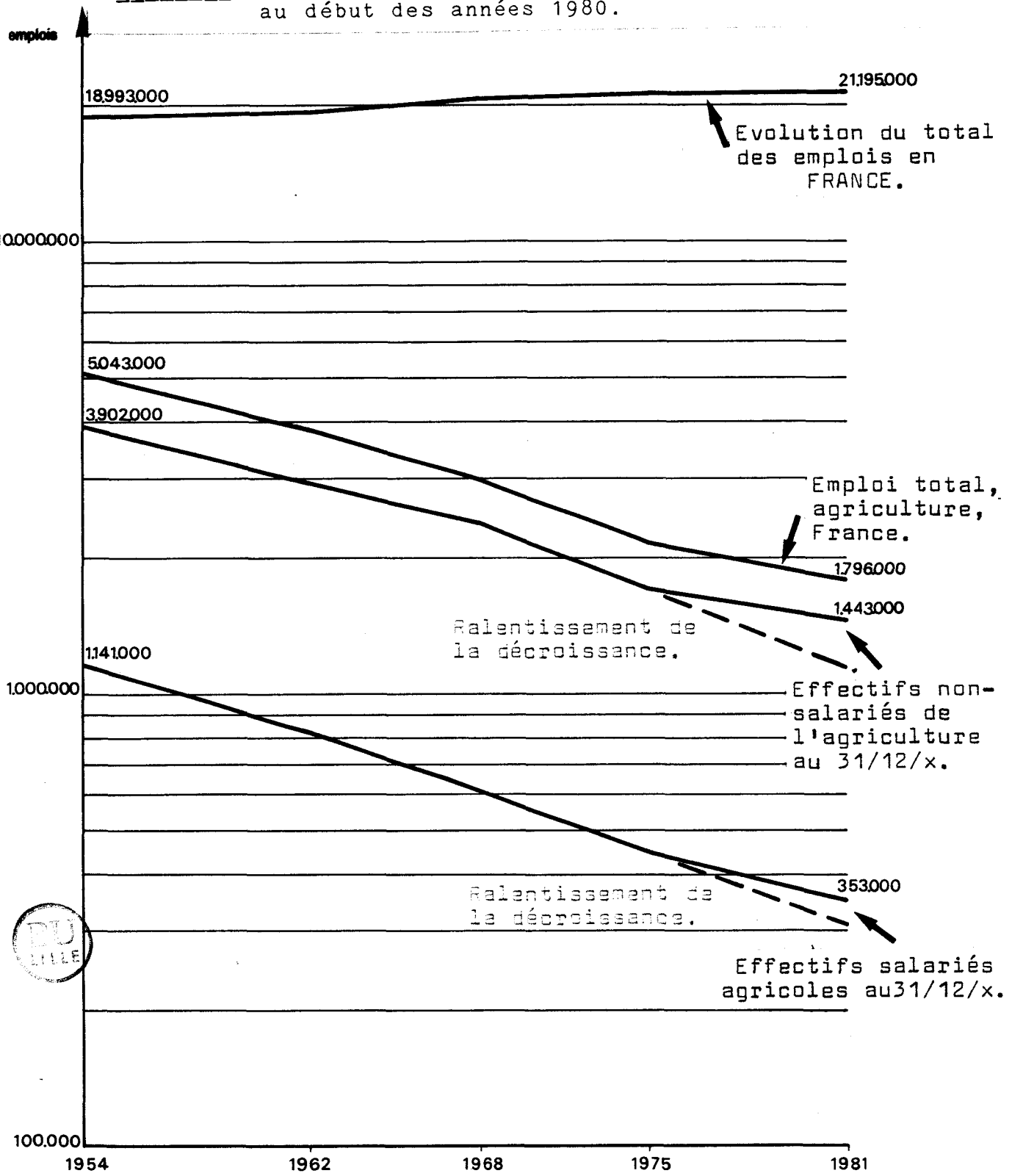


Figure 7: Diagramme causal: Compréhension du processus de disparition récente de nombreuses exploitations agricoles.

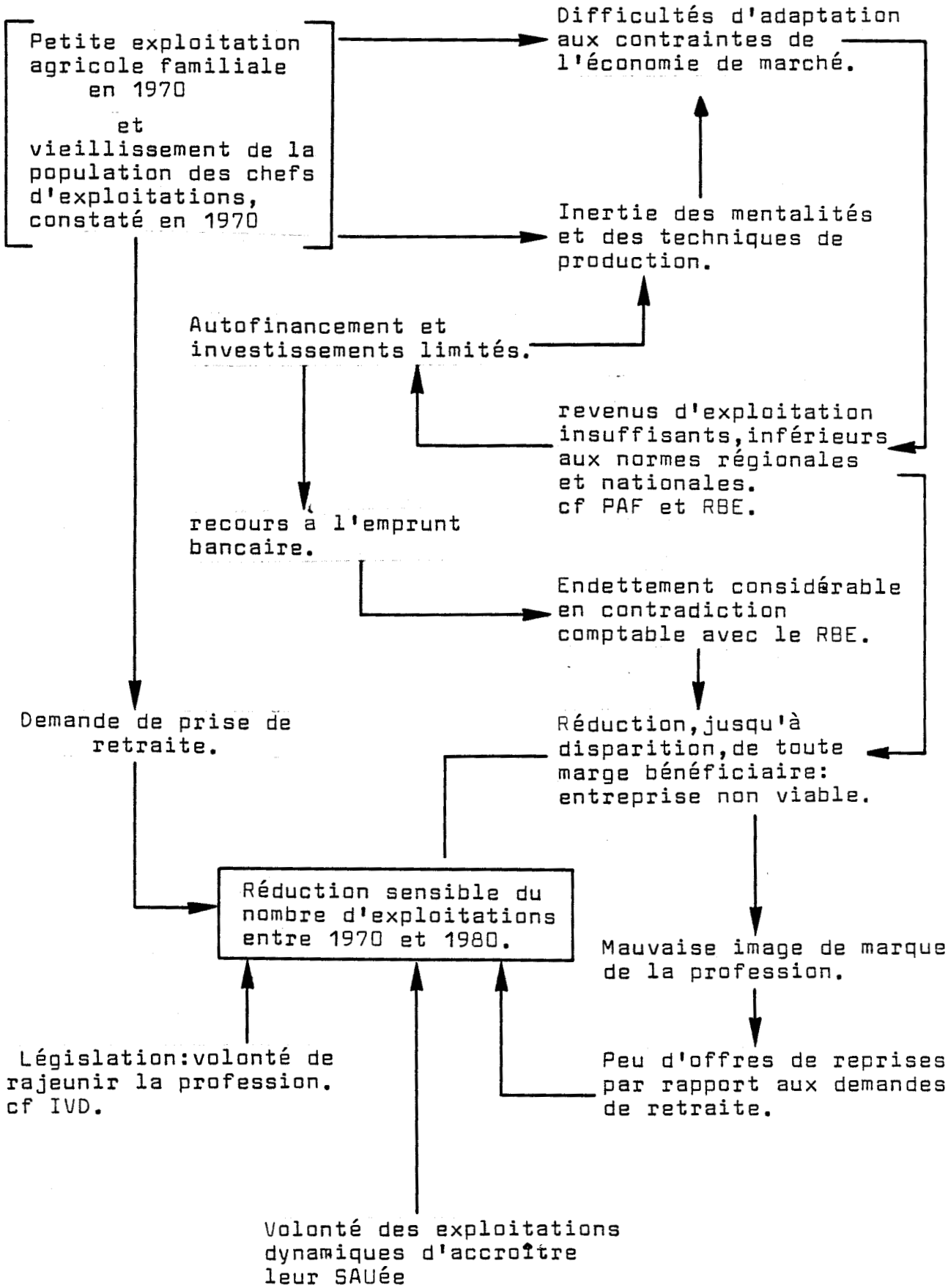


Tableau XI

Importance relative des exploitations agricoles de moins de 30 hectares dans quelques régions de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais. RGA. 1979-80.

Régions agricoles catégories d'exploitations.	MARQUEN-TERRE	PONTHIEU	VIMEU	THIERACHE (Aisne)	BAS-CHAMPS PICARDS	TERNOIS	THIE. DU NORD
moins de 5 hect.	74	440	527	436	82	638	394
5 à 10 hect.	31	170	212	247	23	285	276
10 à 20 hect.	55	255	389	585	27	716	579
20 à 30 hect.	39	289	472	555	17	924	568
nombre total	361	2316	2631	3002	250	4100	2335
% exploit. de moins de 30 hect.	55,1%	49,8%	60,8%	60,7%	59,6%	62,5%	77,8%

La concentration des terres cultivables, l'importance du nombre d'exploitations agricoles libérées par l'I.V.D. durant les années 70, en particulier en Picardie maritime (cantons de Crécy-en-Ponthieu, Bernaville, Doullens, Acheux-en-Amiénois, Villers-Bocage, Ailly-le-Haut-Clocher, Domart-en-Ponthieu...) mais aussi dans quelques cantons du Nord du département de l'Aisne comme Bohain-en-Vermandois, Wassigny, La Capelle, Rozoy-sur-Serre..., ont aussi largement contribué à expliquer l'intensité du mouvement récent de disparition des exploitations agricoles. Il en va de même pour le grignotage des espaces agricole par les villes, les zones d'activités périurbaines, les bases de loisirs ou les voies de communication, tout particulièrement dans les régions densément peuplées. Par ailleurs le coût de la main-d'oeuvre dans les frais fixes d'exploitation, les progrès constants dans le domaine de l'outillage motorisé, entraînent inévitablement une réduction sensible de la population salariée. Entre les deux derniers RGA de 1970 et de 1979, le Nord-Pas-de-Calais a perdu environ 21% de ses exploitations agricoles contre 15% en Picardie. Toutefois les différences entre les 5 départements sont assez bien marquées: Aisne: -13% ; Oise: - 14% ; Somme: - 17% ; Nord: - 19% et le Pas-de-Calais: - 24%.

Les D.D.A. livrent d'autres informations relatives à la population active agricole. En ne prenant en considération que la seule population des chefs d'exploitation, on constate l'évolution suivante:

Tableau XII

Evolution du nombre de chefs d'exploitation, 1970-79

SOMME	14.567 (1970)	12.045 (1979)	- 2522
AISNE	10.705	9.326	- 1379
PAS-DE-CALAIS	26.731	20.436	- 6295
NORD	22.142	18.003	- 4139
			-14.335

Quant à "l'érosion" de la population des salariés permanents, elle fut au cours de la décennie 1970, considérable:

Tableau XIII

Evolution du nombre de salariés permanents employés dans les exploitations agricoles. 1970-79

AISNE	9267 (1970)	6772 (1979)	-2495 = -26,92%
NORD	4987	3591	-1396 = -28%
PAS-DE-CALAIS	5642	3176	-2466 = -43,7%
SOMME	5813	3973	-1840 = -31,65%

Par rapport aux statistiques relatives aux chefs d'exploitations, on peut constater que la régression du nombre de salariés permanents fut beaucoup plus importante dans les quatre départements cités.

Selon l'OREAP* et l'INSEE qui prennent appui sur les deux RGP de 1975 et de 1982, seules cinq catégories socio-professionnelles sur 21 ont connu une régression de leurs effectifs en Picardie, durant ces sept années intercensitaires. Agriculteurs, salariés agricoles, petits commerçants, contre-

* OREAP: Service d'études du secrétariat général pour les affaires régionales. AMIENS.

maîtres et ouvriers spécialisés composent ce groupe, alors que les salariés agricoles présentent le taux de régression le plus négatif, comme le soulignent les quelques statistiques qui suivent.

Tableau XIV

Evolution de l'emploi, par profession. Picardie. 1975-1982. INSEE.

	1975	1982	Evolution %
agriculteurs	42.155	39.560	-6,16%
salariés agricoles	23.575	20.380	-13,56%

Au niveau national, les statistiques montrent que durant la première moitié de la décennie 1980, les effectifs de salariés agricoles continuèrent à fondre à un rythme annuel moyen proche de 3%, passant ainsi de 332.000 au 31/12/79 à 280.000 au 31/12/1984. Etant donné les structures agraires différentes de la Picardie, il est probable que le mouvement actuel soit moins intense en la région mais demeure toutefois nettement négatif.

Par contre étant donné l'importance de la petite et moyenne exploitation dans le Nord-Pas-de-Calais, l'érosion des effectifs agricoles risque d'être encore vive dans les années 1980-90.

Tableau XV

Importance relative des exploitations agricoles d'au moins 50 hectares, en 1979-80, dans les départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. RGA 79-80.

Aisne	3171	34% du total
Nord	1334	7,4%
Pas-de-Calais	2233	10,9%
Somme	3450	28,6%

Ainsi compte-tenu de ce constat général, on peut proposer la triple problématique suivante:

- Les espaces agricoles périphériques étudiés sont-ils touchés de façon spécifique ou banale par le mouvement de diminution du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles?

- Peut-on découvrir entre deux régions voisines, mais séparées depuis longtemps, cela a déjà été rappelé, par la liste administrative départementale et régionale, des différences sensibles? Celle-ci assure-t-elle une fonction pertinente de discontinuité?

- La disparition progressive des effectifs de population active agricole dans les espaces ruraux est-elle compensée par une évolution positive de l'emploi secondaire et tertiaire? Dans quelle mesure le repli constant de l'emploi agricole met-il en exergue, ou accentue-t-il les déséquilibres entre demandes et offres d'emplois?

Dans l'hypothèse de difficultés accrues, la question de la dépendance des espaces périphériques et aussi de leur désorganisation doit être exposée.

a2) La diminution du nombre d'exploitations agricoles dans les espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

Il est difficile de travailler dans le cadre des régions agricoles officielles dans la mesure où elles sont parfois très vastes (le Santerre couvre 144.000 ha de surface agricole, le Plateau picard nord, 170.000 ha) et qu'en outre certaines d'entre-elles s'étendent perpendiculairement à la limite régionale. Toutefois, l'analyse des statistiques relatives à certaines régions agricoles comme le Ponthieu, la Thiérache (Aisne), le Cambrésis, le Pays de Montreuil, appartenant à peu près en totalité à l'espace géographique étudié, demeure interessante au titre d'une première approche.

Tableau XVI

Evolution du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles dans quelques régions du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

Régions	Nombre d'exploitations agricoles RGA 1969-70	RGA 1979-80	
Ponthieu (80)	2952	2316	-636 = -21,54%
Thiérache (02)	3600	3002	-598 = -16,6%
Cambrésis (59)	2620	2187	-433 = -16,5%
Pays de Montreuil (62)	1996	1548	-448 = -22,4%

Régions	Nombre d'actifs agricoles		
Ponthieu	2952 chefs d'exploit.	2316	- 21,54%
	1134 salariés perman.	713	- 37,12%
Cambrésis	2620 chefs d'exploit.	2187	- 16,65%
	876 salariés perman.	679	- 22,49%
Pays de Montreuil	1996 chefs d'exploit.	1548	- 22,44%
	592 salariés perman.	327	- 44,76%
Thiérache	3600 chefs d'exploit.	3002	- 16,61%
	751 salariés perman.	421	- 43,94%

Ainsi, les deux régions du Ponthieu et de Thiérache ont subi durant les années 70 une décroissance très rapide du nombre de leurs exploitations agricoles au sein de leur département respectif ; celles du Cambrésis et du Pays de Montreuil ont enregistré une évolution quelque peu plus modérée par rapport à leurs moyennes départementales. *S'agit-il d'éléments suffisants nous permettant de conclure sur des évolutions différentes des marges régionales picardes et nordistes?* Il est trop tôt pour se risquer à une telle interprêtation. Toutefois il s'agit,peut-être, d'un effet indirect de l'ancienne frontière qui sépare encore actuellement deux régions au dynamisme et aux structures économiques différentes.

Par ailleurs, il est indispensable de mener l'analyse à l'échelon cantonal.

La base de la réflexion cantonale.

Le point de départ de la réflexion est l'observation établie à partir des cantons frontaliers de la partie septentrionale du département de l'Aisne, au contact avec le Hainaut français et le Pays de l'Entre-Sambre et Meuse belge. Parmi la dizaine de cantons du département de l'Aisne ayant enregistré entre 1970 et 1979, la plus forte intensité de diminution du nombre de leurs exploitations agricoles, (taux compris en fait entre -24% et -16%), figurent sept cantons appartenant à l'espace périphérique étudié: il s'agit de Bohain-en-Vermandois, du Catelet, du Nouvion-en-Thiérache, de Guise, de Sains-Richaumont, de Wassigny et d'Aubenton. On soulignera l'intensité du phénomène dans le Nord du Vermandois où le taux de diminution fut deux fois supérieur à la moyenne départementale. Bohain et Le Catelet s'opposent ainsi avec force aux cantons proches, situés au Sud des deux précédents, comme Vermand (augmentation du nombre d'exploitations de +5,5%) ou encore Saint-Simon et Ribemont où le taux de diminution fut plus modéré que celui de l'ensemble départemental, comme le rappelle le tableau suivant.

Tableau XVII

Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans quelques cantons du Saint-Quentinois. RGA 1970 et 1979.

Cantons	Nbre d'exploit. 1970	Nbre d'exploit. 1979	Evolution en %
Bohain en Vois	283	216	-23,67%
Le Catelet	208	158	-24,04%
Départ. AISNE	-----	------	-13%
Ribemont	286	258	- 8,8%
Saint-Simon	158	145	- 8,2%
Vermand	180	190	+ 5,5%

La Thiérache est aussi fortement touchée par une telle évolution.

Il faut en fait atteindre les marges méridionales thiérachiennes (Marle et Rozoy-sur-Serre) puis le canton de Sissonne (c'est-à-dire des espaces qui annoncent les terres plus ouvertes et céréalières du Laonnois), pour enregistrer des taux proches de 0%, mais dans tous les cas inférieurs à la moyenne de l'Aisne.

Tableau XVIII

Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans les cantons de Thiérache de l'Aisne et sur ses marges. RGA 1970 et 1979.

Le Nouvion	: -22,89%		
Guise	: -22,67%	Département AISNE	: -13%
Wassigny	: -18,15%	Hirson	: -10,07%
Sains-Richaumont	: -17,95%		
Aubenton	: -16,20%	Rozoy-sur-Serre	: -11,2%
Vervins	: -16%	Marle	: -1%
La Capelle	: -15,19%		

Le canton d'Hirson fait ainsi exception. L'essentiel de la diminution pour ce canton est le fait de quatre communes frontalières qui sont:

- Watigny (-7 exploitations durant la décennie 1970-80),
- Saint-Michel-en-Thiérache (-7 exploitations),
- Origny-en-Thiérache (-14) et
- Mondrepuis (-16).

Ainsi, la diminution du nombre d'exploitations en Thiérache est un fait remarqué et de première importance au sein du département de l'Aisne. Par contre dans le Nord (l'Avesnois hennuyer), l'intensité du mouvement est certes très vive, mais apparaît quelque peu "noyée" ou minimisée par le processus, encore plus vif et problématique, qui frappe *les cantons plus urbanisés et péri-urbains*. Alors que La Capelle a perdu 15,19% du nombre de ses exploitations en une petite dizaine d'années, le canton de Trélon (Avesnois) en perdait 21%. Toutefois, rapportés aux tendances départementales réciproques, les rapports sont inversés:

$$\frac{\text{Canton de La Capelle}}{\text{moy. de l'Aisne}} = \frac{15,19}{12,88} = 1,18$$

$$\frac{\text{Canton de Trélon}}{\text{moy. du Nord}} = \frac{21,06\%}{18,69} = 1,13$$

Il est donc souhaitable d'utiliser à la fois, les données brutes de l'évolution, c'est-à-dire les statistiques cantonales sorties du contexte départemental, et les indices comparés ou relativisés.

.Extension de l'analyse à l'ensemble du terrain de recherches.

La périphérie septentrionale du département de la Somme.

Globalement sur les marges septentrionales de la Somme, la diminution du nombre d'exploitations agricoles et donc d'actifs agricoles, fut très importante durant la décennie 1970-80. De 6.029 chefs d'exploitations répartis dans 14 cantons (cf tableau XIX) en 1970, on atteint lors du RGA de 1979-80, la somme de 4.894 individus, ce qui traduit une diminution de 1.135 unités, soit 18,83%, contre 17,31% pour l'ensemble départemental. Certes il convient néanmoins de nuancer. Si certains cantons comme Crécy-en-Ponthieu, Ailly-le-Haut-Clocher, ont perdu près d'une exploitation sur quatre en une dizaine d'années et que d'autres en ont perdu plus d'une sur cinq, comme Doullens, ou Acheux-en-Amiénois, Nouvion, Roisel, quelques cantons périphériques attirent notre attention par la modération de leur évolution récente: on peut citer Bray-sur-Somme, Albert, Combles ou encore Péronne, dont les taux d'évolution sont inférieurs à la moyenne régionale picarde (-15%). Ainsi entre le Ponthieu et les marges septentrionales du Santerre, où la grande exploitation est plus fréquente (38 ha, est la taille moyenne de l'exploitation agricole dans le canton de Combles, en 1980, 49 ha dans celui de Péronne...), des différences assez nettes apparaissent. La carte réalisée par E.BOETTE (10) met bien en exergue les oppositions dans l'évolution des

structures agricoles, entre la périphérie nord-ouest de la Picardie (le Ponthieu, mais aussi le Vimeu, -20%) et le Santerre ou le Plateau picard sud.

Tableau XIX:

Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans certains cantons de la marge septentrionale du département de la Somme.

Cantons	1969-70 à 1979-80
Crécy-en-Ponthieu	-24,67%
Ailly-le-Haut-Clocher	-24,38%
Roisel	-23,72%
Nouvion	-22%
Doullens	-22,93%
Acheux-en-Amiénois	-21,23%
Domart-en-Ponthieu	-20,16%
Bernaville	-19,06%
Rue	-17,86%
---Moyenne départementale	
Villers-Bocage	-15,32%
Albert	-12,68%
Bray-sur-Somme	-12,10%
Combles	-10,80%
Péronne	- 1,72%

Pour l'ensemble des *18 cantons méridionaux du Pas-de-Calais*, la diminution du nombre de chefs d'exploitations agricoles entre les RGA de 1970 et de 1979, a été évaluée à 2.776, soit 22,76%. Comparée à la moyenne départementale (-24%), on constate que la baisse de cette population active sur les marges fut légèrement moins rapide, étant donné la forte dichotomie qui régit la géographie de la population urbaine dans le département. Par contre, le recul fut tout de même plus important que dans les cantons voisins de la partie septentrionale de la Somme. En outre des cantons comme Hesdin, Fruges, Le Parcq, ou Aubigny-en-Artois, ont perdu en une dizaines d'années, plus d'une exploitation sur quatre. En fait, peu de cantons ont enregistré une diminution du nombre de leurs chefs d'exploitations inférieure à -20%. (Auxi-le-Château, Montreuil-sur-mer ou encore Bertincourt, à titre d'exemples).

Tableau XX

Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans quelques cantons situés à la périphérie méridionale du Pas-de-Calais. 1970-79

Cantons	Evolution en %
Montreuil-sur-mer	-16,53%
Campagne-les-Hesdin	-23,64%
Hesdin	-26,75%
Auxi-le-Château	-13,76%
Avesnes-le-Comte	-21,46%
Pas-en-Artois	-22,51%
Bapaume	-23,04%
Bertincourt	-18,73%
Etaples	-20,05%
Hucqueliers	-18,92%
Fruges	-27,98%
Le Parcq	-27,47%
St-Pol-sur-Ternoise	-24,50%
Croisilles	-22,84%

Moyenne du Pas-de-Calais = -24%

Dans le cadre de 13 cantons des marges méridionales du département du Nord, la population des chefs d'exploitations agricoles a perdu 1134 personnes, soit 18,16% des siens, ce qui place ces régions périphériques du Cambrésis et d'Avesnois-Thiérache, légèrement en-deçà de la moyenne départementale (-18,7%), mais au-dessus de la moyenne régionale picarde. En outre seuls les cantons de Marcoing et de Clary ont enregistré une diminution de leurs effectifs inférieurs à 15%.

Tableau XXI

Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans quelques cantons du Cambrésis et de l'Avesnois. Nord. 1970-1979. RGA.

Cambrai-ouest: -18,64%
Cambrai-est..: -20,97%
Carnières....: -17,92%
Avesnes-Nord : -17,15%
Le Cateau....: -21,78%
Marcoing:.....: -11,39% Clary: -12,9%
(la proximité de l'agglomération cambrésienne est fortement ressentie)
Solesmes.....:-16,17% Le Quesnoy-est:-23,59%
Solre-le-Château:-19,29% Trélon:.....-21,06%
Landrecies.....:-17,15% Avesnes-Sud:-20,35%

En définitive, on peut affirmer que la population active agricole a perdu en 10 ans, dans les espaces périphériques mitoyens du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie, une part importante de ses membres. Sur un ensemble géographique comprenant 57 cantons, on constate la mutation suivante:

Tableau XXII

Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans 57 cantons retenus. 1970-79. RGA. L'ensemble des marges régionales retenues.

Pas-de-Calais	12.198 (en 1970)	9.422 (en 1979-80)
Nord	6.256	5.122
Somme	6.029	4.894
Aisne	4.922	4.113
	29.405	23. 551

La diminution fut donc de 5854 personnes ou encore de 19,9%, soit une exploitation sur cinq en moins de 10 ans.

On peut donc d'après tous ces calculs proposer une classification cantonale et vérifier *l'effet éventuel de disjonction* induit par la limite régionale séparant le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Les limites statistiques des classes retenues sont les suivantes:

- Moins de 15%: ce premier groupe comprend ainsi tous les cantons ayant enregistré une faible diminution à la fois du nombre de leurs exploitations et de leurs actifs correspondants, ainsi qu'une évolution moins rapide que celle des deux régions de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais.

- De 15 à moins de 20%: par rapport aux évolutions générales des 57 cantons et des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, le recul peut être considéré comme modéré.

- de 20 à moins de 25%: l'évolution fut sensible. Ce groupe inclut par ailleurs la moyenne départementale du Pas-de-Calais.

- 25% et plus: la diminution fut très rapide et supérieure à toutes les valeurs moyennes départementales.

Certes on peut constater que différents types ainsi définis transgressent la limite régionale: les cantons de Campagne-les-Hesdin et de Crécy-en-Ponthieu, d'Avesnes-le-Comte, de Pas-en-Artois, mais aussi de Doullens, Acheux-en-Amiénois, Avesnes-sur-Helpe-Sud et du Nouvion-en-Thiérache, appartiennent bien tous au même type quoique répartis dans les deux régions voisines. (Figure 8). En revanche, des différences fondamentales doivent être soulignées:

- un noyau à très forte diminution du nombre de ses exploitations agricoles, comprise entre 25 et 30%, couvre la retombée méridionale des Hautes Terres Artésiennes (Fruges, Hesdin, Le Parcq...) et s'individualise bien par rapport aux terres limitrophes du Ponthieu.

- La retombée orientale des Hautes Terres artésiennes sur le Bas-Artois oriental (Bapaume, Croisilles, Pas-en-Artois...) ayant perdu plus d'une exploitation sur cinq durant la décennie 1970-80, s'oppose ainsi avec netteté aux marges septentrionales du Santerre picard voisin, pour qui la diminution fut inférieure à 15%. (Albert, Combles, Péronne...).

- Les cantons du Cambrésis occidental (Clary et Marcoing, auxquels on peut ajouter ceux de Bertincourt et de Marquion) ont enregistré un mouvement de régression assez lent et modéré durant cette décennie. En revanche, les cantons limitrophes de Roisel, du Catelet et de Bohain-en-Vermandois, ont perdu plus d'une exploitation sur cinq en 10 ans.

- Enfin globalement, la Thiérache de l'Aisne semble avoir perdu moins d'unités, en proportion, que l'Avesnois voisin avec lequel elle forme désormais la Grande Thiérache. Il est possible que des différences de taille

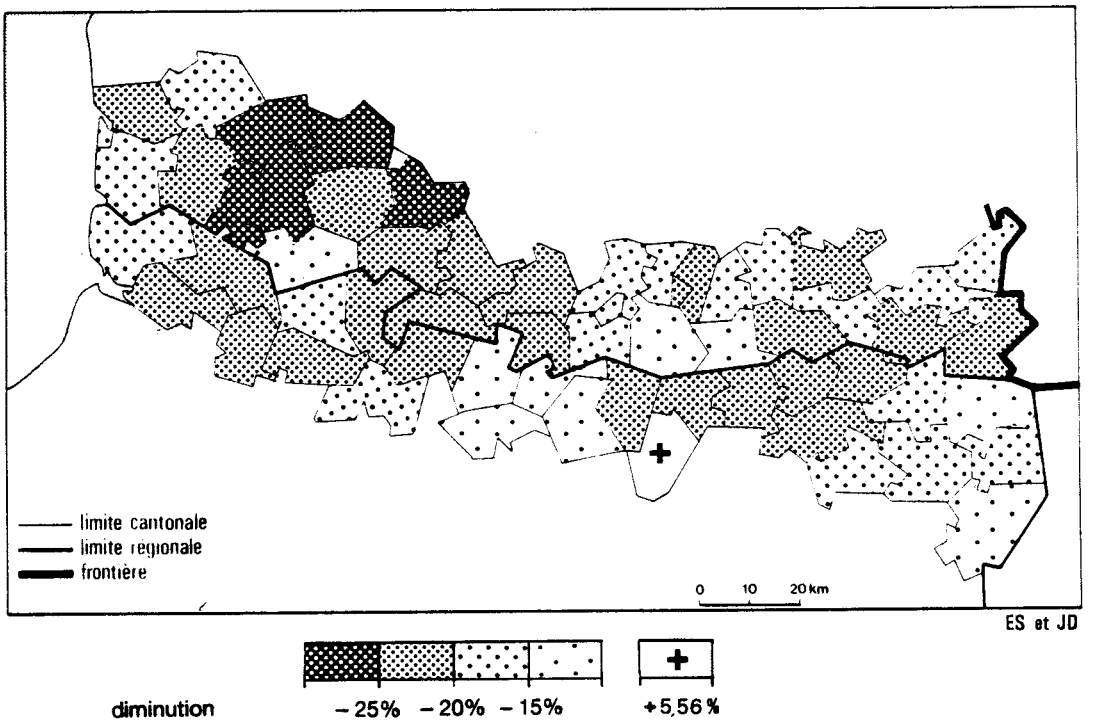
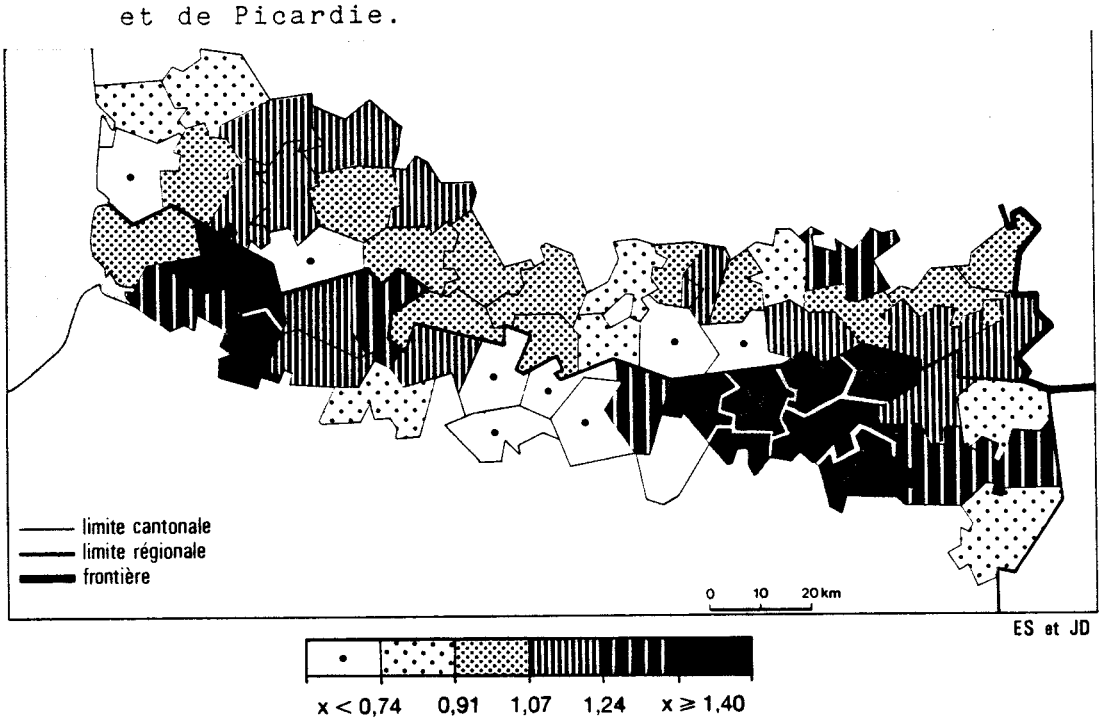


Figure 8: Evolution du nombre d'exploitations agricoles entre les RGA de 1970 et de 1979 dans 57 cantons appartenant aux marges régionales mitoyennes du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

Figure 9: Carte des indices relativisés d'évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1970 et 1979. 57 cantons des marges régionales du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.



d'exploitations agricoles expliquent partiellement ces rythmes différenciés. Ainsi, lors du RGA de 1970, la taille moyenne des exploitations agricoles dans les cantons d'Avesnes-Nord et Sud de Trélon aussi était inférieure à 17 hectares, et atteignait 19 hectares dans le canton de Solre-le-Château. En revanche dans ceux de Guise, de Sains-Richaumont, de Vervins, et encore de Wassigny, elle dépassait nettement les 30 hectares. Seuls les cantons de La Capelle et du Nouvion-en-Thiérache étaient dans une situation comparable à ceux de l'Avesnois herbager. L'évolution récente enregistrée par les RGA de 1970 et de 1979 semble accentuer les différences structurelles constatées. Certes dans tous les cantons de Thiérache de l'Aisne et de l'Avesnois herbager du Nord, la taille moyenne des exploitations a augmenté, mais avec une intensité différente: on constate une faible augmentation (moins de 4 hectares) dans les cantons d'Avesnes Nord et Sud, de Landrecies, de Trélon, et en revanche une concentration des terres plus importante dans les cantons de Guise, de Sains-Richaumont, de Vervins, de Wassigny et de Rozoy-sur-Serre, toujours supérieure à 6 hectares.

Avec des indices relativisés ($i = \frac{\%\ \text{cantons}}{\%\ \text{département}}$), il est possible que l'on obtienne une géographie quelque peu modifiée du phénomène structurel étudié. L'intensité de l'évolution constatée durant la décennie 1970-80 prend alors toute sa puissance dans les cantons de Bohain-en-Vermandois (1,84), du Catelet (1,87), le Nouvion-en-Thiérache (1,77), Guise (1,76), ou encore à un moindre niveau dans les cantons de Sains-Richaumont, de Wassigny, de Heuchin (Pas-de-Calais), de Crécy-en-Ponthieu, de Doullens, d'Ailly-le-Haut-Clocher, de Roisel, dans le département de la Somme. Ces indices relativisés permettent de mettre correctement en exergue certains secteurs périphériques des départements, en particulier la frange septentrionale de l'Aisne. Ces résultats furent par ailleurs couchés sur la Figure 9, après qu'il eût été procédé au calcul de la moyenne et de l'écart-

type de la série, paramètres permettant de fixer les limites de classes à cartographier.

Cette carte accentue dans l'ensemble certaines disparités déjà repérées ou en fait découvrir de nouvelles.

- *La spécificité de l'évolution du Ponthieu,* dans le cadre du département de la Somme est clairement soulignée. De même, les indices sont désormais plus élevés dans les cantons du Nord de l'Amiénois, de Bernaville à Acheux-en-Artois, hormis Villers-Bocage, que dans ceux qui assurent la transition entre le Ternois et le Bas-Artois oriental, d'Avesnes-le-Comte à Bapaume.

- En revanche, l'originalité des cantons situés aux marges septentrionales du Santerre, d'Albert à Péronne, se trouve être à nouveau mise en évidence par une faible intensité de la régression relativisée.

- Enfin de part et d'autre de l'ancienne frontière du Cambrésis-Avesnois et du Vermandois-Thiérache, il est aisé, désormais, de découvrir une ligne de discontinuité et de différenciation. Alors que neuf cantons sur douze, du côté picard, possèdent un indice d'évolution égal ou supérieur à 1,24, pouvant atteindre localement 1,8 ou plus (Bohain, Le Catelet...), un seul sur treize du côté "nordiste", à savoir le Quesnoy-est, dépasse légèrement ce même seuil. Ceci confirme très bien la particularité de l'évolution dans les cantons les plus septentrionaux et périphériques de l'Aisne. Pour l'ensemble des cantons retenus dans l'Aisne, l'indice relatif est égal à 1,40, ce qui montre que l'intensité de la diminution du nombre d'exploitations agricoles fut beaucoup plus forte (plus de 40%) qu'au niveau moyen départemental. En revanche dans le Nord, l'indice calculé pour les treize cantons bordiers est égal à 0,98, ce qui traduit une évolution comparable à celle du département, voire même légèrement inférieure.

La diminution du nombre d'exploitations agricoles en Thiérache est donc un fait remarqué et de première importance, sinon d'inquiétude, dans le département de l'Aisne. Par

contre dans le département du Nord, l'intensité du mouvement concernant les cantons de l'Avesnois est quelque peu"noyée" ou minorée par le processus, encore plus vif et problématique qui frappe les cantons plus urbanisés et péri-urbains: ainsi dans les zones sensibles de Saint-Amand-les-Eaux, de Marchiennes, d'Arleux où les divers consommateurs de l'espace agricole qui entrent en compétition sont nombreux, les cantons ont perdu en neuf années plus de 25% de l'ensemble de leurs exploitations agricoles. Nous retrouvons une telle "hémorragie" autour de la conurbation de Lille-Roubaix-Tourcoing, associée au phénomène de péri-urbanisation en direction du Mélantois, au Sud de l'agglomération roubaisienne, dans l'Armentiérois également... De même les cantons de Gravelines et de Bourbourg, aux portes du pôle de croissance dunkerquois ont enregistré le même phénomène. Signalons enfin que le Valenciennois, le Bavaisis, le Douaisis, le Sud de la région lilloise ont tous enregistré des taux de régression situés entre -21 et -25%. Ainsi même si le mouvement de recul est intense dans l'Est du Cambrésis et dans l'Avesnois, il n'est guère spécifique, une fois replacé dans le cadre du département du Nord.

En termes d'UTA, quelle fut l'intensité de la diminution de population active agricole dans ces espaces périphériques, entre 1970 et 1980?

D'après les fascicules PROSPER du Ministère de l'agriculture, une UTA est une unité de travail annuel dont le nombre sur une exploitation mesure le travail fourni par la main d'oeuvre pendant une année entière. Pour ce faire, sont pris en compte les membres de la famille qui travaillent à temps plein ou partiel sur l'exploitation, ainsi que la main d'oeuvre salariée agricole non familiale. D'après les déclarations fournies lors des RGA, on a pu établir la grille suivante (tableau XXIII).

Tableau XXIII

Evaluation des UTA. sur les exploitations agricoles.

Activité	UTA
Néant	0
Moins de 1/4 temps	0,125
1/4 à moins de 1/2 tps	0,375
1/2 à moins de 3/4 tps	0,525
3/4 à moins de tps complet	0,875
Temps complet	1,00

Faute de données quantifiables suffisantes et exhaustives, on devra se contenter d'établir une approximation des UTA par région agricole, lors des RGA de 1970 et de 1979, d'après le nombre de chefs d'exploitations agricoles à temps plein ou partiel, de salariés permanents à temps complet ou partiel et de salariés saisonniers selon l'estimation suivante: UTA salariés saisonniers = 10% des UTA salariés permanents. Ainsi n'entrent pas dans le calcul les membres de la famille travaillant à raison de n heures/semaine sur l'exploitation, ainsi que les interventions des CUMA et autres entreprises de travaux agricoles. Or l'on sait que dans l'Aisne, d'après le RGA de 1979-80, les UTA correspondant aux interventions des CUMA et entreprises de travaux agricoles diverses, représentent à peu près 0,3% de la totalité des UTA, contre 0,7% dans le Pas-de-Calais ou encore 0,6% dans le Nord... C'est dire que cet apport demeure très limité. En revanche celui des membres de la famille autres que les chefs d'exploitations, n'est absolument pas négligeable: 38% du total des UTA dans le Nord, 35% dans la Somme, 35,1% dans le Ponthieu, 37% dans le Pays de Montreuil... Ainsi les résultats obtenus ne représentent guère plus qu'une réalité partielle et approximative, mais peuvent néanmoins permettre d'apprécier l'intensité de la diminution de la population active agricole et du nombre d'heures de travail enlevées à l'agriculture (tableau XXIV).

Tableau XXIV

Evolution des UTA dans quelques régions agricoles du Nord de la France. RGA 1970 et 1979.

Thiérache (02)	3761	2842	- 24,4%
St-Quentinois-Laonnois (02)	6330	5067	- 20%
Pays de Montreuil (62)	2094	1532	- 26,8%
Bas-Cps-picards (62)	395	395	0%
Cambrésis (59)	3027	2551	- 15,7%
Thiérache (59)	2600	1968	- 24,3%
Ponthieu (80)	3464	2634	- 24%

Ces quelques données, bien que discutables, traduisent toutefois l'importance de la ponction qui fut affectée en une dizaine d'années sur le travail agricole dans les différentes régions étudiées. Le cas des Bas-Champs picards apparaît unique et peut s'expliquer à la fois en fonction du nombre d'UTA très faible et donc encore plus soumis que les autres aux variations statistiques non significatives, ainsi qu'en fonction de l'augmentation substantielle des UTA correspondant au travail des salariés permanents qui compense dans l'ensemble la diminution du nombre d'exploitants agricoles.

b) La vive régression de l'emploi agricole fut-elle compensée ?

b1) Les marges du Nord-Pas-de-Calais.

L'évolution de l'emploi agricole entre 1962 et 1975, dans l'ensemble des sous-zones B d'emplois définies par les services de l'INSEE, appartenant aux marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais peut être résumée de la manière suivante:

En 1962, on dénombrait 48200 emplois relevant de l'agriculture ; 38900 en 1968 puis 25.900 lors du RGP de 1975. Ceci correspond donc à une diminution de 22.300 unités ou encore à 46,27% des effectifs initiaux.Bien que déjà considérable, cette intensité a pu être dépassée dans certaines

Tableau XXV — Répartition et évolution des emplois dans les différentes sous-zones B définies par l'INSEE. 1962-1975. Espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais.

Agriculture	Avesnes	Trélon	Cambrai	Marcoing	Le Cateau	Solesmes	Marquion	Berck	Montreuil	Hucqueliers Hesdin	Croisilles	Avesnes St-Pol
1962	6.200	800	1.900	1.600	3.300	1.600	2.500	1.000	1.600	7.900	7.300	12.500
1968	5.000	700	1.800 ;	1.300	2.500	1.100	2.100	700	1.300	6.000	5.700	10.700
1975	3.400	500	1.100	1.000	1.900	900	1.400	700	900	3.700	4.000	6.400
	24,8%	*5%*	*3,17%*	*20,83%*	*8,08%*	*15,79%*	*35%*	*4,63%*	*22,5%*			
Industries de transformation y c. BTP												
1962	4.400	6.500	10.300	1.500	16.700	3.200	1.000	3.700	800	2.300	2.300	3.800
1968	4.100	6.200	12.200	1.800	15.400	3.000	800	5.000	900	3.000	2.400	4.700
1975	4.400	5.600	11.800	2.400	14.100	2.700	1.100	4.600	1.100	3.500	2.700	5.300
Secteur III												
1962	4.800	3.300	11.000	1.200	7.600	2.100	1.500	7.600	1.600	4.000	3.800	6.700
1968	5.500	3.500	12.900	1.100	7.900	2.200	1.800	8.600	1.600	4.000	4.100	6.900
1975	5.900	3.900	14.800	1.400	7.500	2.100	1.500	9.800	2.000	4.100	4.100	7.000
	13.700	*10.000*	*27.700*	*4.800*	*23.500*	*5.700*	*4.000*	*15.100*	*4.000*	*11.300*	*10.800*	*18.700*

BU LILLE

sous-zones comme celle d'Avesnes-le-Comte, Saint-Pol-sur-Ternoise avec une diminution de 48,8% ou celle d'Avesnes-sur-Helpe avec 47%, celle d'Hucqueliers-Hesdin avec 53,13%.

L'industrie a-t-elle pu compenser la perte sensible des emplois agricoles? Ces quelques statistiques donnent un élément de réponse: en 1962, l'ensemble de ces sous-zones possédait 56.500 emplois industriels dont près de 30% étaient localisés dans le secteur du Cateau (Cambrésis oriental). Les deux sous-zones B, de Cambrai et du Cateau concentraient à elles seules près de 50% des emplois industriels répartis sur 12 ensembles géographiques (cf tableau XXV).

Lors du recensement de1968, le nombre d'emplois industriels était passé à 59.500 unités puis à 59.300 en 1975. Certes dans l'ensemble, l'évolution fut plutôt positive, puisque le gain se chiffre à + 2800 emplois, soit 5% des effectifs de 1962. Toutefois deux réserves doivent être formulées:

- D'une part, la croissance de l'emploi industriel fut bien faible en période de croissance économique générale, en comparaison de la diminution des emplois agricoles, comme le souligne le tableau suivant:

Tableau XXVI

Evolution de l'emploi dans les espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais: cumul de plusieurs sous-zones B. RGP 1962-1975.

INSEE

Secteurs	1962	1968	1975	EVOLUTION
S.I	48.200	38.900	25.900	- 46,3%
S.II	56.500	59.500	59.300	+ 5%
S.III	55.200	60.100	64.100	+ 16,1%
	159.900	158.500	149.300	- 6,63%

- D'autre part, entre 1968 et 1975, s'amorce déjà un recul très alarmant quant à l'avenir de ces régions périphériques.

Par ailleurs entre les diverses sous-zones, les évolutions purent être différenciées. Ainsi, aux secteurs de Trélon, du Cateau ou encore de Solesmes marqués par le déclin continu de l'emploi industriel durant ces treize années, s'opposent les petites régions de Berck ou encore d'Avesnes-le-Comte, de Saint-Pol-sur-Ternoise dans lequelles la poussée de l'industrie, sans atteindre des niveaux remarquables, a toutefois assuré une croissance de l'emploi qui est loin d'être négligeable.

Le secteur tertiaire a-t-il pu, quant à lui, apporter une amélioration sensible aux situations régionales de l'emploi?

Dans ce domaine, la croissance fut plus rapide que dans le secteur secondaire puisque le gain fut de + 8.900 unités soit + 16,1% . Lors du recensement de 1975, le nombre d'emplois dans le secteur tertiaire était nettement plus élevé que dans le secteur secondaire. Mais deux remarques importantes doivent être posées immédiatement.

- Cumulés à ceux du secteur secondaire, les gains du tertiaire ne suffisent absolument pas pour pallier les pertes de l'agriculture. Le déficit global est de l'ordre de 10.600 emplois, soit plus de 6% des effectifs de 1962.

- En outre, la progression du secteur tertiaire n'apparaît pas encore comme un fait généralisé. Si elle fut sensible dans la région de Berck ou de Cambrai, elle fut nulle ou presque dans celles de Solesmes ou d'Hucqueliers. L'évolution fut même négative dans certains cas: Le Cateau par exemple.

Une question s'impose donc: *l'évolution de l'emploi en général a-t-elle marginalisé davantage les espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais?* L'ensemble de ces sous-zones auquel il faut ajouter le bassin de la Sambre et

l'agglomération arrageoise, possédait en 1962, 19,9% de l'emploi régional. Cette proportion correspondait à la totalité desquatre bassins d'emplois suivants, à savoir la Sambre-Avesnois, Le Cambrésis, l'Artois-Ternois et Berck-Montreuil. Lors du même recensement , cet espace abritait 21% de la population régionale du Nord-Pas-de-Calais. En 1975, on obtenait respectivement les valeurs suivantes: 19,3% de l'emploi régional et 20,8% de la population. Ainsi donc cette évolution comparée n'est pas très satisfaisante, d'autant plus qu'il faille souligner la présence, dans ces divers calculs, des sous-zones d'Arras, de Cambrai et du bassin industriel de la Sambre qui,respectivement au sein de leurs arrondissements, apparaissent comme des centres d'emplois plus ou moins dynamiques, mais toujours très importants. En effet, les sous-zones d'Arras Est et Ouest passent de 30.000 emplois en 1962 à 40.900 en 1975, celle de Cambrai, de 23.300 à 27.900 et enfin celles de Maubeuge et d'Aulnoye-Aymeries sont passées de 53.100 emplois en 1962 à 53.800 en 1975.

Lors du RGP de 1962, ces deux dernières assuraient 59,66% de l'emploi total de l'arrondissement d'Avesnes et 66,5% sans tenir compte de l'agriculture. En 1975, les proportions s'élevaient à 62,34% et à 66,3%. *Ainsi durant cette période d'expansion économique, l'emploi semble s'être concentré géographiquement au détriment des espcaces périphériques plus ruraux.* Toutefois le fait qu'en otant l'agriculture, la part des deux sous-zones de Maubeuge et d'Aulnoye-Aymeries demeure stable (deux emplois sur trois), *démontre que la concentration géographique de l'emploi au sein de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe est essentiellement la conséquence de la disparition de nombreuses exploitations agricoles* (et donc d'emplois) *dans les zones rurales.* L'évolution de la sous-zone d'Avesnes est à ce propos très révélatrice de l'intensité du mouvement puisque en 1962 on recensait 6200 emplois agricoles contre 3400, 13 ans plus tard.

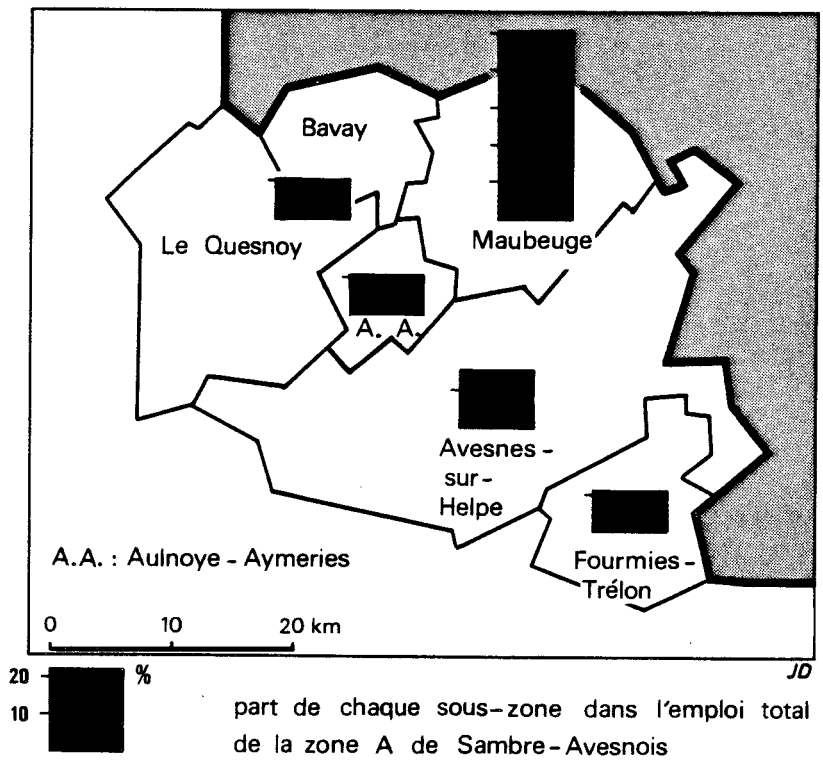
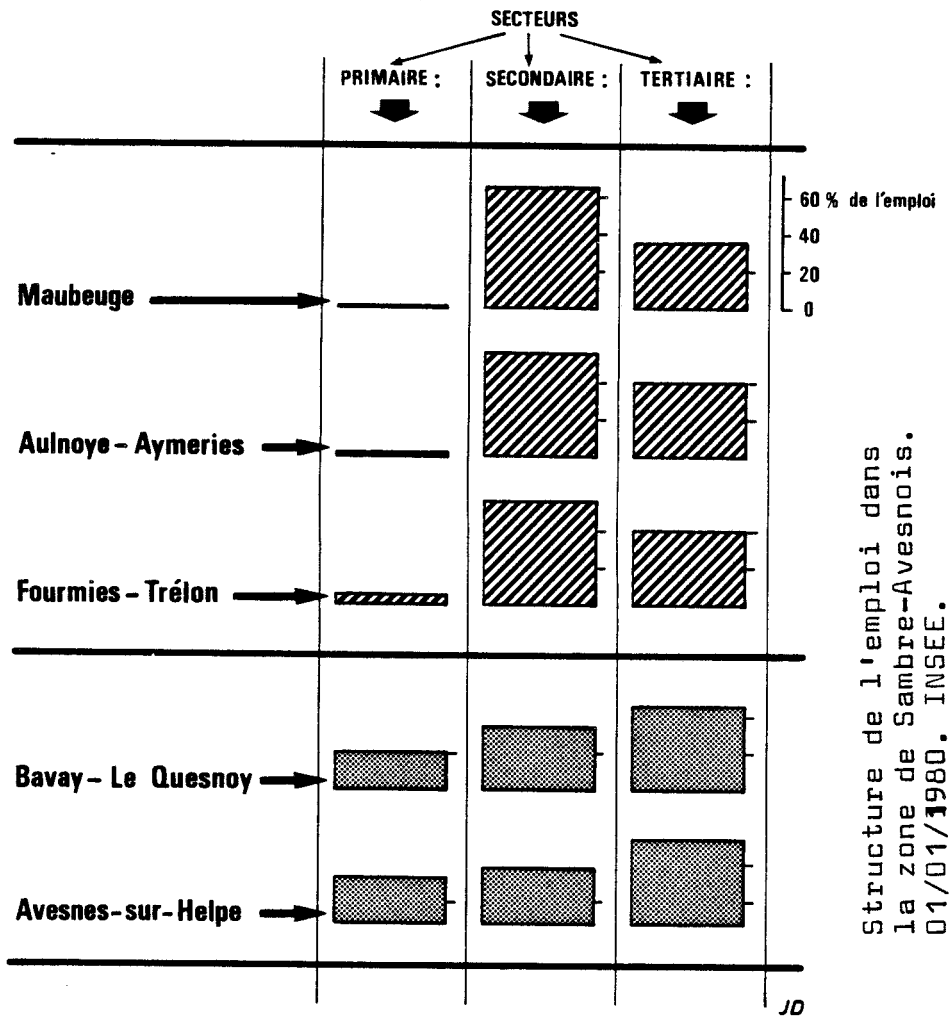


Figure 10: Distribution de l'emploi dans la zone de Sambre-Avesnois en 1980. Source INSEE.



Structure de l'emploi dans la zone de Sambre-Avesnois. 01/01/1980. INSEE.

agriculture: 7.4% 6200 emplois
industries :50.8% 42800 "
services :41.8% 35300 "

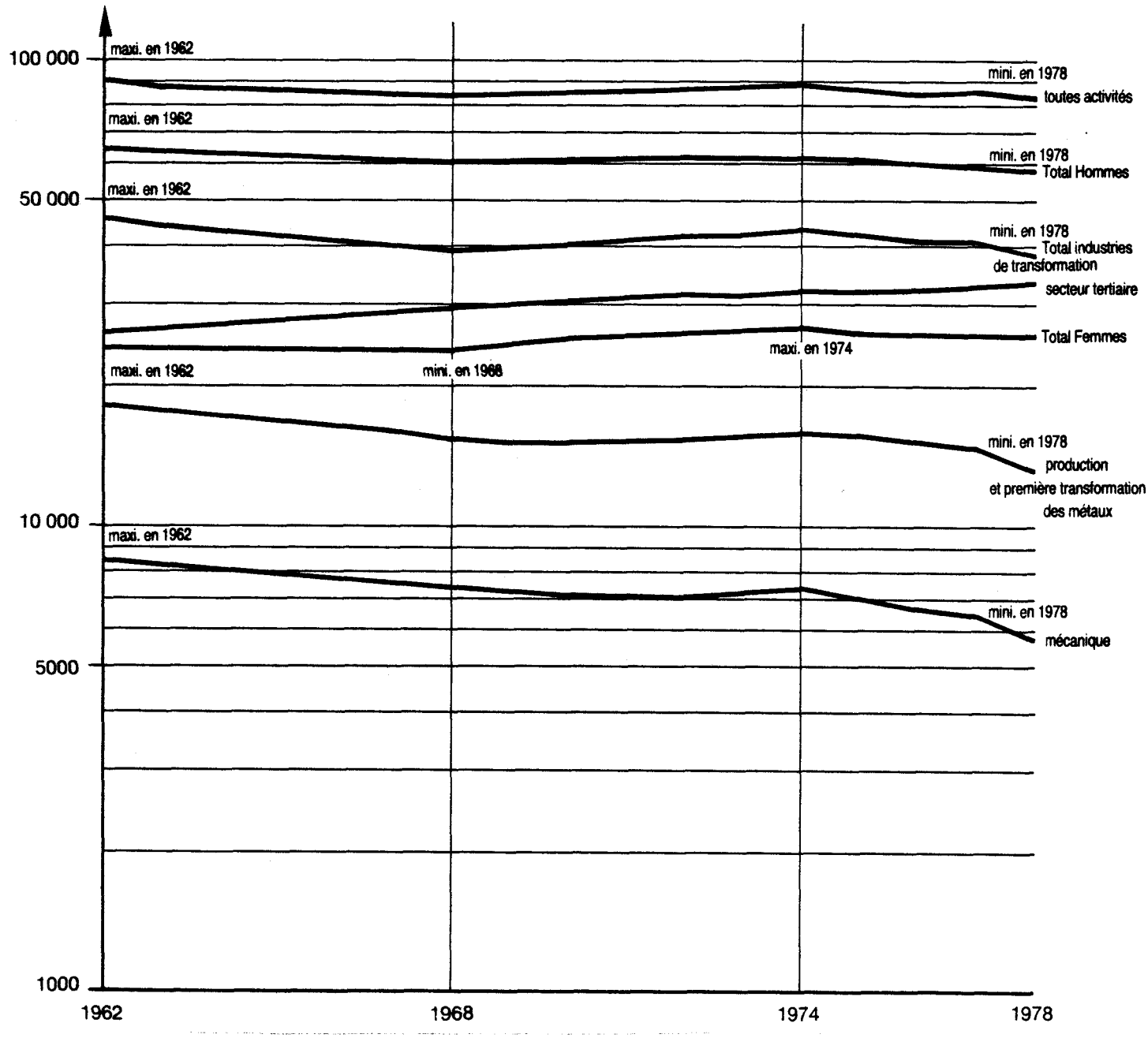


Figure 11: Evolutions annuelles des emplois au lieu de travail, par branches d'activité et par sexe. 1962-78. Zone A de Sambre-Avesnois.

Dans le domaine de l'emploi tertiaire, les sous-zones de Bavay, de Trélon et d'Avesnes-sur-Helpe, regroupaient en 1962 11.800 unités, soit guère plus de 47% de l'emploi tertiaire de l'arrondissement correspondant. En 1975, cette même proportion tombait à 43% (13.700 pour 31.900). Or il faut rappeler que la sous-tertiarisation de ces trois secteurs ruraux est un fait déjà ancien qui fut démontré à plusieurs reprises par divers auteurs. Malgré la création d'emplois tertiaires entre 1962 et 1975 (+ 1900), la part relative des trois sous-zones nommées précédemment dans l'emploi tertiaire de l'arrondissement, a diminué nettement durant cette période. *Cette évolution traduit incontestablement un processus de marginalisation qui pénalise encore plus les secteurs déjà plus défavorisés.*

Au sein du Bassin d'emplois (zone A) du Cambrésis, la sous-zone de Cambrai, animée bien évidemment par le chef-lieu d'arrondissement, assurait à elle seule en 1962 plus d'un tiers (34,62%) des emplois offerts dans le Cambrésis. En 1975, cette proportion s'élevait à 42,3% et dépassait les 43% en 1978. En otant l'agriculture, la contribution de Cambrai à l'emploi de sa zone passait alors de 38% à 46%. *La concentration géographique de l'activité dans le Cambrésis, autour de sa capitale régionale est donc un fait puissant qui mérite d'être souligné.*

En revanche, si l'on a pu montrer l'importance de Cambrai et de sa sous-zone au sein du Cambrésis, l'on ne peut que constater l'évolution négative de l'emploi dans l'est du Cambrésis et cela avant même la crise économique de 1973-74. La part relative de l'emploi total des trois secteurs économiques des deux sous-zones de Solesmes et du Cateau au sein de la zone A du Cambrésis passe de 51,7% en 1962 à 44,4% en 1975. Même en ne tenant pas compte de l'érosion du parc d'exploitations agricoles, on assiste, dans ces secteurs géographiques périphériques (à double titre, au sein du Nord-Pas-de-Calais et au sein du Cambrésis), au déroulement du processus de marginalisation socio-économique dont

les origines émergent à la fois des structures défaillantes de l'industrie, de la sous-tertiarisation et d'une conjoncture difficile et durable pour le textile.

Enfin, les deux sous-zones d'Arras, qui représentaient 39,4% de l'emploi global dans l'arrondissement d'Arras en 1962, en cumulaient 51,5% , 13 ans plus tard. *La concentration de l'emploi tertiaire autour du chef-lieu de département du Pas-de-Calais est un fait remarquable durant cette période antérieure à 1975:* de 58,9% en 1962, les sous-zones d'Arras ouest et est atteignent 66,8% en 1975. En revanche l'emploi total a nettement diminué dans les sous-zones de Croisilles et d'Avesnes-le-Comte, Saint-Pol-sur-Ternoise, qui perdent en 13 années, 9000 postes de travail soit environ un emploi sur quatre! Certes la diminution considérable du nombre d'exploitations agricoles est en grande partie responsable de cette hémorragie économique. Mais en outre, il faut bien souligner la faible progression du tertiaire qui de 10.500 emplois en 1962 dépasse difficilement le seuil des 11.000 unités en 1975. En valeur relative, les deux sous-zones rurales considérées, après avoir possédé 35,3% de l'emploi tertiaire au sein de l'arrondissement d'Arras en 1962, n'en cumulent plus que 28% en 1975. Dans ce cas, encore, l'on peut parler en toute certitude *de marginalisation des espaces périphériques ruraux.*

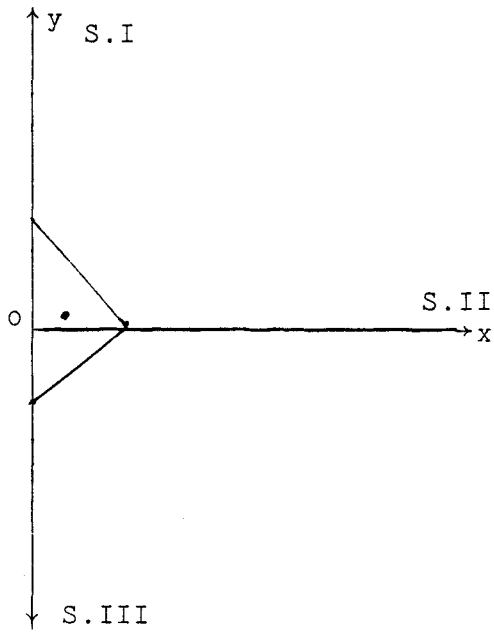
Cette évolution économique associée à l'augmentation de la mobilité de la population, accentuent l'état de dépendance des espaces ruraux périphériques à l'égard des principaux centres de travail dans le cadre des bassins d'emplois. Désormais le nombre de communes dans lesquelles les actifs résident et occupent un emploi, dans une proportion d'au moins 66% d'entre-eux, devient nettement minoritaire, sauf en milieu rural profond où la présence de centres de travail non agricole fait défaut (on peut citer le cas du Haut-Artois). La mobilité des actifs s'est trouvée particulièrement accentuée dans les cantons de Croisilles, de Beaumetz-les-Loges, Pas-en-Artois, Aubigny-en-Artois à la suite

de la concentration des emplois à proximité d'Arras et du mouvement de rurbanisation. Ainsi il n'est pas rare de constater qu'au moins un actif sur deux, même en tenant compte des agriculteurs, migre quotidiennement pour se rendre à son lieu d'emploi dans les cantons précédemment cités. On assiste ainsi dans ces "pays" ruraux périphériques du Bas-Artois oriental et de la retombée des Hautes Terres Artésisnnes sur le seuil de Bapaume à une double tendance: une marginalisation économique, quand on suit l'évolution numérique et spatiale de l'emploi ; mais une intégration des auréoles péri-urbaines dans l'espace de vie quotidien d'Arras, par le biais des flux de population.

b2) Les évolutions spatiales divergentes de l'emploi.

Ainsi il est clair qu'entre les différentes sous-zones retenues, les évolutions récentes de l'emploi ont parfois emprunté des voies divergentes. Il est possible de saisir globalement l'évolution de l'emploi entre 1962 et 1975 dans chacune des sous-zones B, déterminée par les statistiques contenues dans le tableau XXV, à l'aide d'une méthode graphique qui est celle des silhouettes et des centroïdes.

On admettra que chaque information chiffrée relative à l'emploi peut être placée sur un graphique cartésien et ainsi transformée en coordonnées (xi, yi). Ainsi par exemple, les 6200 emplois agricoles, les 4400 unités appartenant au secteur secondaire et les 4800 du tertiaire, relevant de la sous-zone d'Avesnes-sur-Helpe en 1962, peuvent être transcrits sous la forme suivante:



Avesnes-sur-H. (62) =

[(0;62) ; (44,0) ; (0.-48)]
S.1 S.2 S.3

Ainsi donc le centroïde, ou encore le point moyen, le centre de gravité de la silhouette devient:

C(62) = (+14,7, + 4,7)

Cette valeur montre, par rapport à l'origine O, d'une part l'importance

capitale que revêt l'agriculture dans ce secteur qui emploie plus d'individus que le tertiaire, d'autre part la faible industrialisation relative.

. Les caractéristiques d'une zone rurale sont ainsi bien dégagées.

Pour le RGP de 1975, on obtient:

Avesnes-sur-Helpe (75) = [(0 ;34) ; (44 ;0) ; (0 ; -59)]

Donc C(75) = (+ 14,7, -8,33).

La position du point C(75) par rapport à C(62) traduit deux faits essentiels de l'évolution récente:

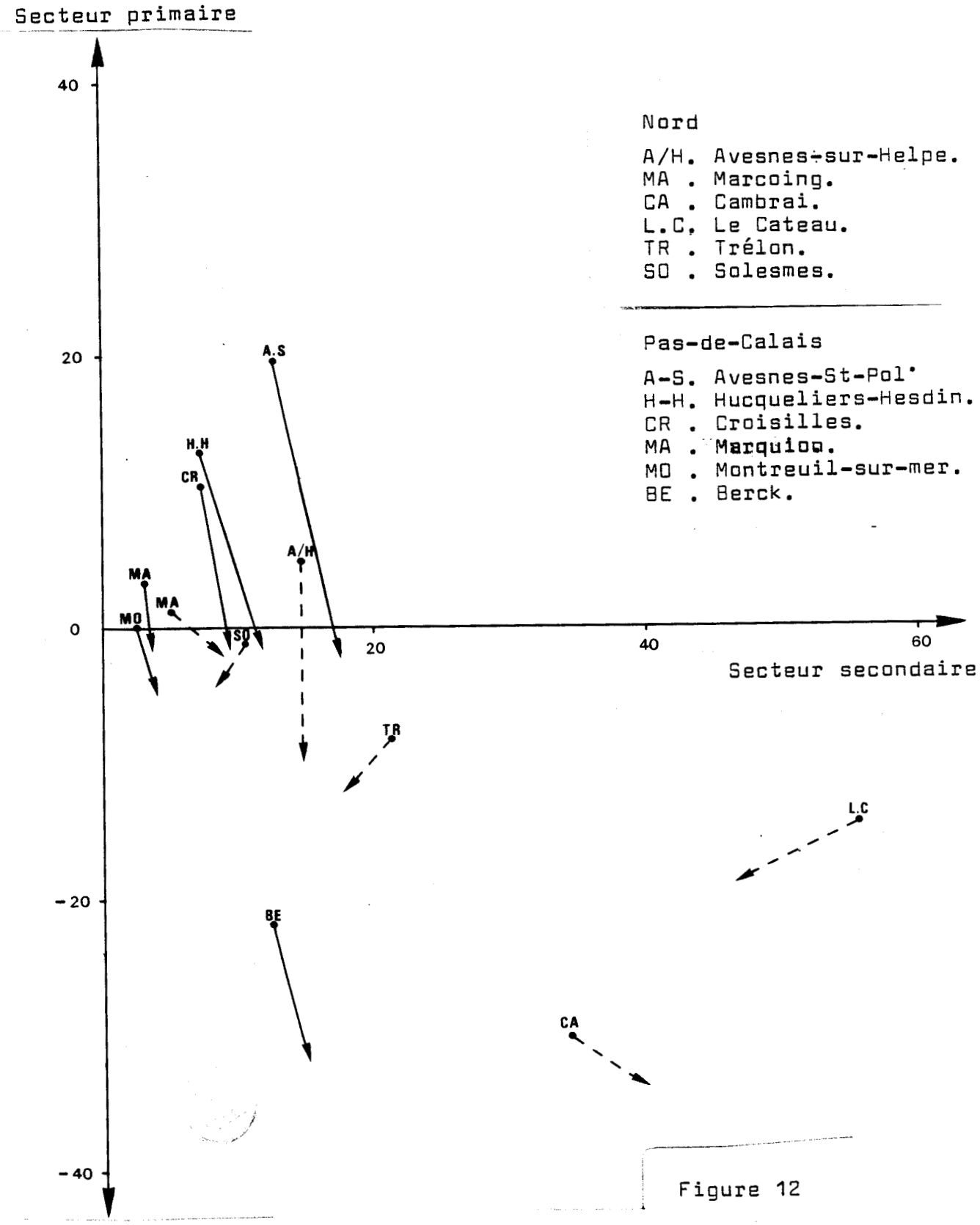
- la statilité de l'emploi industriel, mais en période de croissance économique générale!
- Une tertiarisation de l'économie locale qui compense très partiellement les pertes enregistrées dans le secteur primaire.

En adoptant cette méthode de travail pour l'analyse de toutes les sous-zones d'emplois, on constitue un nuage de points qui permet de cerner différents types d'espaces économiques (figure 12).

Tableau XXVII

Tableau des centroïdes des sous-zones B du Nord-Pas-de-Calais.

Sous-zones	1962	1975
Avesnes-sur-Helpe	(+14,7 ; +4,7)	(+14,7 ; -8,33)
Trélon	(+21,67 ; -8,33)	(+18,67 ; -11,33)
Cambrai	(+34,33 ; -30,33)	(+39,33 ; -33)
Marcoing	(+5 ; +1,33)	(+8 ; -1,33)
Le Cateau	(+55,7 ; -14,3)	(+47 ; -18,67)
Solesmes	(+10,66 ; -1,67)	(+9 ; -4)
Marquion	(+3,33 ; +3,33)	(+3,67 ; -0,33)
Berck	(+12,3 ; -22)	(+15,33 ; -30,33)
Montreuil	(+2,67 ; 0)	(+3,67 ; - 3,67)
Hucqueliers-Hesdin	(+7,67 ; +13)	(+11,67 ; -1,33)
Croisilles	(+7,67 ; +10,33)	(+9 ; - 0,33)
Avesnes, St-Pol-sur-T.	(+12,67 ; + 19,33)	(+17,67 ; -2)



Nord

A/H. Avesnes-sur-Helpe.
MA . Marcoing.
CA . Cambrai.
L.C. Le Cateau.
TR . Trélon.
SO . Solesmes.

Pas-de-Calais

A-S. Avesnes-St-Pol.
H-H. Hucqueliers-Hesdin.
CR . Croisilles.
MA . Marquion.
MO . Montreuil-sur-mer.
BE . Berck.

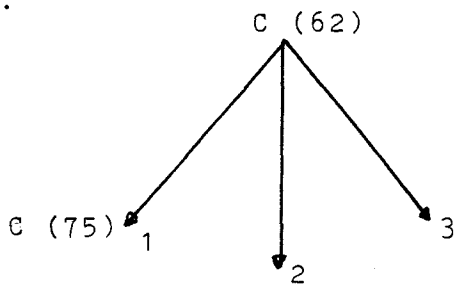
Figure 12

Evolution des Profils d'emplois dans les sous-zones d'emplois périphériques du Nord-Pas-de-Calais. 1962-1975.

D'après la méthode des centroïdes.

1962 .----------►. 1975

La figure 12 permet de différencier trois types de vecteurs:



- Le type 1 est défini par:
  . une baisse de l'emploi agricole non compensée par le secteur tertiaire.
  . Une diminution du nombre d'emplois secondaires. Il s'agit bien évidemment de l'évolution globale la plus négative et qui concerne notamment les sous-zones de Solesmes, du Cateau et de Trélon.
- Le type 2 est caractérisé par une:
  . une baisse de l'emploi agricole,
  . une hausse de l'emploi tertiaire ;
  . une stabilité de l'emploi secondaire.

La sous-zone d'Avesnes-sur-Helpe illustre parfaitement cette tendance.

- Le type 3 met en évidence:
  . une baisse de l'emploi agricole
  . une hausse dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Il s'agit bien évidemment de l'évolution la plus positive qu'on trouve dans les sous-zones de Berck ou encore de Cambrai.

Ce graphique permet aussi d'isoler un groupe de sous-zones marquées chacune par l'emploi agricole alors que les secteurs secondaires et tertiaires demeurent plutôt limités malgré l'évolution enregistrée. Il s'agit des circonscriptions de Marquion, de Croisilles, d'Hucqueliers-Hesdin et aussi de Marcoing. En revanche les secteurs fortement industrialisés comme Trélon et Le Cateau ont enregistré une évolution très négative. Enfin les régions les plus tertiarisées comme Cambrai et le littoral des Bas-Champs picards sont également bien individualisés sur le graphique.

Il est évident que l'analyse ne peut pas s'arrêter à l'année 1975. Il est indispensable en effet d'aborder la période la plus récente, comprise entre 1979 et 1982, 83, afin de mettre en exergue les effets induits par la crise économique dans le domaine de l'évolution de l'emploi dans les espaces périphériques.

* *Outre l'évolution qui est négative à n'en pas douter, on peut s'interroger sur l'intensité récente des tendances et sur la géographie de celles-ci.* Peut-on constater depuis 1974-75, une plus grande diversité ou au contraire un rapprochement des voies empruntées par les diverses sous-zones d'emplois étudiées?

Entre 1975 et 1982, la régression de l'emploi total a continué dans presque toutes les sous-zones étudiées, hormis celles de Berck-Le Touquet et de Cambrai qui maintiennent ainsi leur particularité. On peut insister sur les données suivantes:

* La diminution récente de l'emploi, durant la crise économique, fut parfois très intense dans certains secteurs géographiques ruraux et agricoles comme Marcoing-Marquion, mais aussi dans des régions à vie industrielle plus ou moins importante par tradition, comme dans les sous-zones de Trélon ou de Solesmes-Le Cateau.

* La crise profonde de l'emploi dans le Cambrésis (hormis Cambrai) et en Avesnois-Thiérache se poursuit donc et souligne ainsi très nettement l'originalité problématique des espaces périphériques de l'est de la région. Qui plus est, la décroissance de l'emploi touche les deux sexes alors qu'entre 1975 et 1982, le nombre d'emplois avait crû, pour le sexe féminin, dans le Nord-Pas-de-Calais, de +2,65%.

Tableau XXVIII

Situation de l'emploi au 1/1/1975 et au 1/1/1982. au lieu de travail. Source INSEE.

Secteurs géogr.	1/1/1975		1/1/1982	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nord-Pas-de-Calais	905.800	460.400	846.300(-6,57%)	472.600(+2,65%)
Le Quesnoy- Bavay	5.400	3.500	5.000(-7,41%)	3.200(-8,57%)
Avesnes	8.400	5.400	7.400(-11,90%)	5.300(-1,85%)
Trélon - Fourmies	6.100	4.100	4.800(-21,31%)	3.500(-14,63%)
Marcoing - Marquion	6.100	2.700	5.500(-9,84%)	2.300(-14,81%)
Le Cateau - Solesmes	17.900	11.500	15.500(-13,41%)	10.600(-7,83%)

Ainsi l'emploi a reculé de près de 13% pour le sexe masculin dans ces quelques régions périphériques du Cambrésis et d'Avesnois-Thiérache et de 8,5% pour le sexe féminin. Les écarts avec les moyennes régionales sont donc substantielles.

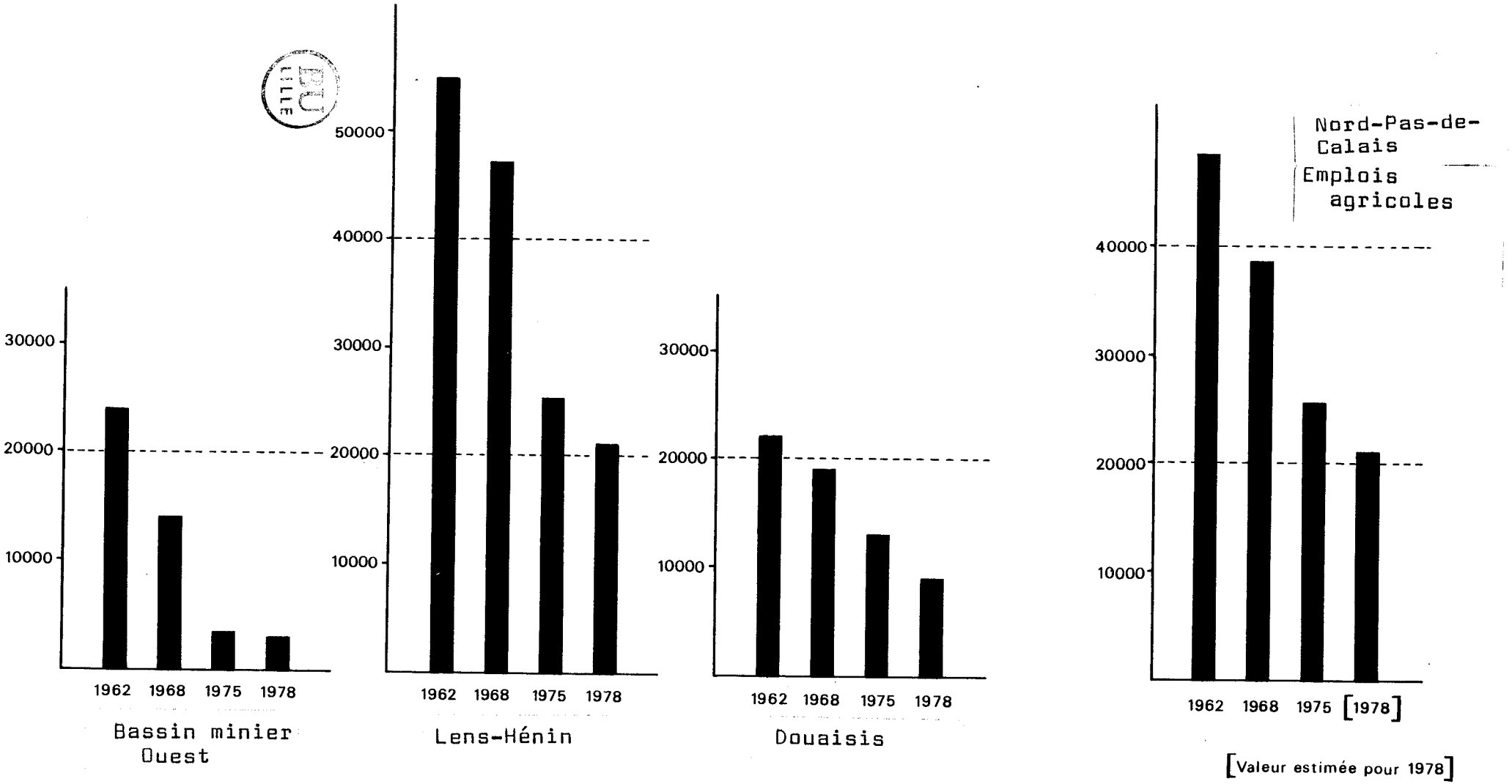
* Très ralentie dans la sous-zone de Cambrai (+1,08%) par rapport aux deux périodes antérieures, la croissance de l'emploi le long du littoral de Berck au Touquet s'est maintenue en revanche entre 1975 et 1982 à un niveau très honorable. Dans les deux cas, la croissance fut surtout profitable aux actives (+12,5% dans la sous-zone de Berck et +6% dans celle de Cambrai). Ainsi donc, ces deux secteurs géographiques possèdent-ils un rapport de féminité à l'emploi, supérieur à celui de la région Nord-Pas-de-Calais.

En 1982, le rapport de féminité:

. dans le Nord-Pas-de-Calais = 0,56
. dans la sous-zone de Berck = 0,79
. dans la sous-zone de Cambrai= 0,71.

Toutefois, la diminution du nombre d'emplois dans l'ensemble des espaces périphériques est quelque peu banalisée dans la mesure où elle s'est progressivement étendue à la majorité des zones et sous-zones du Nord-Pas-de-Calais, quelque soit leur situation géographique.

Figure 13: Quelques évolutions de l'emploi dans le Nord-Pas-de-Calais. 1962-1978.



[Valeur estimée pour 1978]

* Entre 1962 et 1968, dix zones A sur quatorze avaient enregistré une augmentation du nombre de leurs emplois, y compris celle du Cambrésis; les taux de croissance les plus élevés concernaient alors les bassins d'emplois de Lille (+3,13%), de Dunkerque (+4,38%), de l'Artois - Ternois (+5,4%) et de St Omer (+8,43%). La régression, enregistrée dans celles de Sambre-Avesnois (5,51%) sous l'effet des difficultés de la métallurgie, de la mécanique et du travail des métaux (cf tableau XXIX), et du Bassin Minier ouest (-7,31%) en raison de l'énorme chute de l'activité houillère (cf tableau XXIX), les mettait nettement en évidence et y soulignait l'urgence de l'intervention. Il est évident que devant un tel problème industriel et social, l'on ait pu quelque peu négliger ou sous-estimer à tort, la gravité du déclin économique des espaces périphériques (analysées dans le cadre des sous-zones B).

Tableau XXIX
Evolution de quelques branches d'emplois entre 1962 et 1968 dans les bassins de Sambre-Avesnois et du secteur minier occidental.

Evolution des emplois... SAMBRE - AVESNOIS: Production et 1° transf. métaux	1962	1968	
	18.100	15.300	-15,5%
mécanique	8.400	7.300	-13,1%
mat. de constr. verre	5.900	4.900	-17%
Evolution des emplois... BASSIN MINIER-OUEST: énergie (charbon)	23.700	13.600	-42,6%

En effet la plupart des sous-zones retenues dans cette analyse connaissaient alors un recul de l'emploi, parfois même alarmant comme pour Le Cateau (-6,8%), Solesmes (-8,70%), Marquion (-6%), Croisilles (-9,56%), Hucqueliers-Hesdin (-7%). Devant ce constat, il était alors facile de conclure à la spécificité du déclin économique de la plupart des espaces périphériques ; les deux exceptions étant déjà Berck - Le Touquet et Cambrai.

* Entre 1968 et 1975, six zones A sur quatorze offraient une évolution positive du marché de l'emploi alors que la croissance régionale était supérieure à celle enregistrée avant 1968: +2,1% contre +1,1%. *Ceci montre combien l'évolution de l'emploi était devenue très contrastée entre les différentes zones A.* Ainsi celle de Dunkerque révélait une augmentation de 22% du nombre de ses emplois, celle de St-Omer de +7,5%, alors que la zone A du Cambrésis régressait de -3,37% et celle de Lens-Hénin de -11,6%.(Tableau XXX). *L'éclatement régional était alors très perceptible.* C'est aussi durant cette période que la plupart des sous-zones appartenant aux espaces périphériques accentuèrent leur déficit et maintinrent ainsi leur originalité: -16,5% pour Avesnes - St-Pol-sur-Ternoise, - 14,29% pour Hucqueliers - Hesdin, -14,9% pour Marquion, telles étaient les valeurs les plus négatives.

Tableau XXX

Evolution des emplois entre 1968 et 1975 dans le Cambrésis et la région de Lens - Hénin.

CAMBRESIS	1968	1975	
Agriculture	8.900	6.400	- 28%
Textile-Habill.	17.900	14.400	- 19,5%
LENS-HENIN			
Energie	47.000	25.500	- 45,7%

Toutefois l'on se souvient qu'à l'époque, la quasi-disparition des charbonnages dans la région de Bruay-en-Artois (11.600 emplois en 1968 contre 2.300 sept ans plus tard), ou même la stagnation de l'emploi total dans la sous-zone de Roubaix-Tourcoing, en raison d'une évolution très négative du textile dont les pertes furent numériquement compensées par le secteur tertiaire, inquiétèrent beaucoup plus l'opinion publique et les milieux politiques régionaux que la poursuite et l'aggravation du déclin dans les espaces périphériques certes beaucoup moins densément peuplés.

* Enfin entre 1975 et 1982, il ne resta plus que quatre zones A sur quatorze à accroître leur masse d'emplois: Dunkerque, le Bassin Minier Ouest à force d'interventions et de créations encouragées officiellement, St-Omer et Berck-Montreuil, dont la croissance est spécifiquement localisée le long du littoral. En revanche, les zones A de Sambre-Avesnois (-7,15%), du Cambrésis (-5,9%) et du Valenciennois (-13%) subissaient un vif recul. Désormais donc la grande majorité des espaces micro-régionaux, y compris la zone métropolitaine lilloise était touchée par la récession économique.

Néanmoins par l'intensité du recul de l'emploi entre 1975 et 1982, plusieurs espaces périphériques purent maintenir une originalité relative dans le cadre régional: Trélon, Marcoing-Marquion, Le Cateau-Solesmes. Il convient toutefois de souligner trois faits:

- Les diminutions d'emplois les plus importantes que l'on ait pu enregistrer dans le Nord-Pas-de-Calais ne concernent pas quelque sous-zone périphérique, hormis le secteur de Fourmies-Trélon, mais d'anciens bassins industriels en pleine crise comme la sous-zone de Denain (sidérurgie) avec -23%, celle de Somain-Aniche avec les charbonnages notamment (-21%) ou encore celle de St-Amand (-16,5%) confirmant bien les énormes difficultés auxquelles est confronté le Valenciennois.

- Les évolutions récentes (1975-82) de l'emploi au sein des espaces périphériques dégagent une différenciation devenue assez nette entre d'une part le Cambrésis et l'Avesnois-Thiérache, espaces ruraux périphériques à traditions indistrielles, spésialisées et employant essentiellement de la main d'oeuvre peu qualifiée, conditions structurelles qui accentuent les difficultés de restructuration surtout en période de crise économique, et d'autre part le sud du département du Pas-de-Calais, aux moindres héritages industriels. En effet de Croisilles au Pays de Montreuil la récession des emplois s'est nettement atténuée depuis 1975, (les sous-zones de Croisilles, d'Avesnes-le-Comte, de St-Pol-sur-Ternoise et d'Hucqueliers-Hesdin), alors que cette tendance ne peut absolument pas être

vérifiée dans le cadre du Cambrésis et de l'Avesnois-Thiérache. Ainsi depuis 1975, la décroissance de l'emploi industriel en général est devenue plus problématique par son intensité que la diminution de l'activité agricole, principalement dans les régions dominées par une branche industrielle, dont la sidérurgie ou le textile. D'après les premières estimations de l'INSEE, le Cambrésis aurait perdu entre 1975 et 1982, environ un millier d'emplois dans l'agriculture mais 5.000 dans le secteur industriel, dont la moitié dans le textile-habillement. De même, alors que la diminution des emplois agricoles dans la zone A de Sambre-Avesnois peut être évaluée à un peu plus de 1000 à 1200 unités, l'industrie perdait quelques 7000 emplois en sept années. En revanche dans l'Artois-Ternois, les pertes dans l'agriculture et l'industrie furent à peu près comparables, estimées chacune à environ 2000 unités. Enfin dans la zone de Berck-Montreuil la récession dans l'agriculture fut encore nettement plus importante que dans le secteur industriel: les estimations donnent environ -900 à -1000 emplois dans l'agriculture contre -2 à -300 dans l'industrie.

Désormais, il semble donc que la structure de l'activité soit beaucoup plus déterminante quant aux possibilités de dynamisme économique micro-régional que la position spatiale de la région. A l'ancienne opposition centre-périphérie, ne se substitue-t-il pas une autre dichotomie reposant davantage sur la mono et la pluri-activité? Lille, Douai, Cambrai, Arras ou St-Omer continueraient à améliorer leur capital d'emplois grâce à une répartition dans diverses branches des secteurs secondaire et tertiaire, alors que les régions à mono-activité subiraient toutes une crise profonde: aussi bien le Valenciennois que l'Est du Cambrésis, ou Roubaix-Tourcoing que Fourmies,ou encore Calais.

b3) De nouvelles interrogations.

Dans ce cas, il devient indispensable de poser les trois questions suivantes:

1) Que représente donc la diminution de l'emploi agricole des espaces périphériques par rapport au recul de l'activité dans la branche énergétique et plus généralement dans l'industrie des biens intermédiaires?

2) Que représente la croissance de l'emploi tertiaire dans les espaces périphériques par rapport à l'augmentation du même type d'activité dans le Nord-Pas-de-Calais?

3) Dans le contexte de la croissance de l'activité féminine, comment se comportent les espaces périphériques?

Alors qu'entre 1962 et 1975, les espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais perdaient quelques 22.300 emplois agricoles soit près de la moitié des effectifs de 1962, ce qui permet une fois encore de souligner l'intensité du phénomène et la gravité des effets sociaux induits, les zones A d'emplois (les bassins) du Valenciennois, du Douaisis, du Bassin Minier Ouest (dans le Pas-de-Calais) et de Lens-Hénin perdaient 65.500 emplois dans le seul secteur de l'énergie.

Avec une érosion des effectifs plus sournoise, moins brutale et explosive, une action syndicale et un soutien politique moins combatifs, si ce n'est lors des "coups de sang" des agriculteurs sur les routes et aux portes des préfectures, les espaces ruraux des marges régionales ne pouvaient guère espérer attirer vers eux, l'intérêt primordial des pouvoirs publics et de l'opinion générale. Alors que l'on considérait comme "normale", ou presque, du moins inévitable, la diminution de l'emploi agricole, certains courants politiques régionaux et nationaux soulignaient "l'anormalité" révoltante de l'évolution du Bassin houiller régional, à travers les années 1960 et 1970, surtout depuis la crise de surproduction charbonnière de 1958 qui a sensiblement modifié la politique des houillères. La houille régionale, pilier de l'épopée économique contemporaine du Nord-Pas-de-Calais, devait toujours

survivre, semble-t-il, même au-delà des grandes mutations économiques mondiales. Puisque le charbon fut autrefois synonyme de prospérité et de peuplement, l'abandonner devenait aussi synonyme de crise pour la région. L'algorithme était simple, sans doute l'était-il beaucoup trop, mais il a pu néanmoins convaincre et intéresser de nombreux habitants du Nord-Pas-de-Calais. Il est vrai qu'il fallait aussi répondre aux inquiétudes des populations minières très nombreuses, et surtout ne pas décevoir cette clientèle électorale, comme certains travaux cartographiques de P. BRUYELLE le rappellent avec évidence (11).

Ainsi non seulement les espaces ruraux périphériques subissaient-ils de façon continue les effets de la marginalisation socio-économique, mais des campagnes de presse, d'actions politiques et syndicales bien orchestrées purent porter toutes les inquiétudes et les efforts sur le bassin houiller, marginalisant ainsi jusqu'à la crise des espaces périphériques.

L'agriculture devait-elle être ainsi exclue d'office du club étroit des richesses régionales? Il est encore heureux que certains fonctionnaires, que certains sous-préfets de la région, donnèrent l'impulsion nécessaire aux espaces ruraux pour que ceux-ci, durant la décennie 1970-80, se dotassent des structures d'aménagement et de développement souhaitables: PAR, Contrats de Pays, CAR, Syndicats mixtes...

Alors que l'emploi tertiaire avait connu une forte expansion souhaitée dans le Nord-Pas-de-Calais, durant les années 1960 et 1970, passant de moins de 429.000 en 1962 à plus de 625.000 dès 1975, soit une croissance de 45,7% en treize années, son évolution quoique positive, fut nettement plus modérée dans l'ensemble des marges régionales étudiées. Ainsi leur contribution à l'emploi tertiaire total du Nord-Pas-de-Calais passa de 13,7% en 1962 à moins de 10,9% en 1975. (Figure 14).

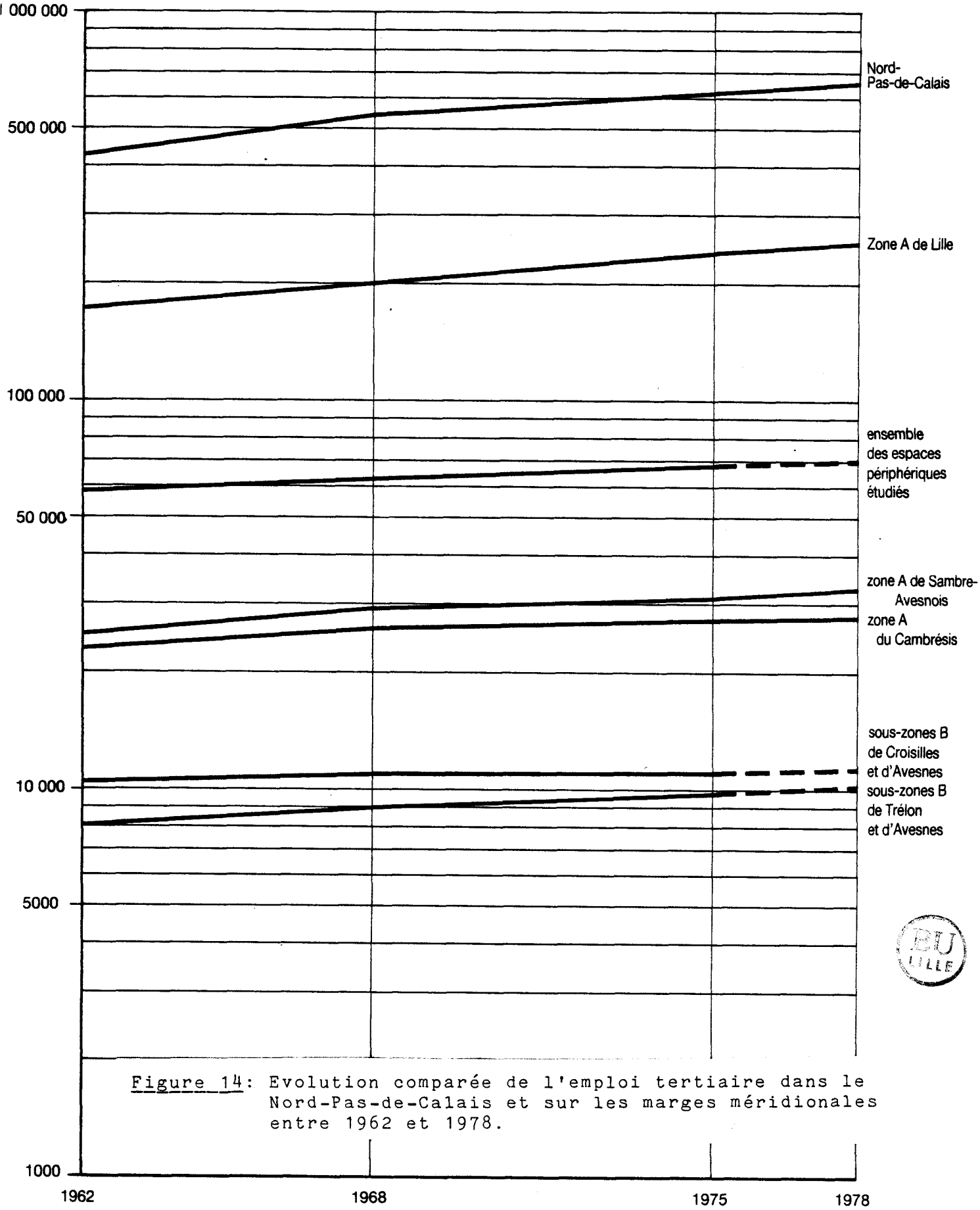


Figure 14: Evolution comparée de l'emploi tertiaire dans le Nord-Pas-de-Calais et sur les marges méridionales entre 1962 et 1978.

BU LILLE

Durant cette période, l'emploi tertiaire enregistre en Cambrésis une croissance des effectifs évalués à +17,7% ; à +21% dans les secteurs d'Avesnes-sur-Helpe et Trélon ; +5,7% seulement dans les zones rurales de Croisilles, d'Avesnes-le-Comte et de Saint-Pol-sur-Ternoise, alors que durant cette même période intercensitaire, l'ensemble de la zone d'emplois d'Arras (zone de l'Artois-Ternois) put se prévaloir d'une croissance de +32,5%, ce qui montre clairement l'accaparement de cette évolution positive par l'agglomération arrageoise.

Comment peut-on expliquer cette moindre tertiarisation de l'économie et de la vie des espaces périphériques? Il existe sans doute plusieurs éléments explicatifs, à savoir:

1) Le dépeuplement continu de ces espaces qui réduit les effectifs de consommateurs potentiels. De même les néo-ruraux s'installant dans les campagnes péri-urbaines vivent davantage avec les super-marchés ou avec les commerces et services urbains de leur lieu de travail qu'avec les équipements de leur commune de résidence.

2) Les moindres densités de population qui représentent une contrainte importante pour la gestion ou la création d'équipements et de services publics.

3) Des structures de population plutôt défavorables dans leur ensemble, cumulant le vieillissement et les revenus modestes. Les besoins de cette population sont relativement limités dans la mesure où les retraités, de plus en plus nombreux, sont souvent d'anciens actifs agricoles ou ouvriers, conservant les comportements acquis durant leur vie active.

4) La faible urbanisation: il existe peu de ville dépassant le seuil des 10.000 habitants (ceci a déjà été démontré) ou alors il s'agit de centres à population ouvrière ayant une

faible qualification professionnelle et des salaires modestes. Dans ce cas, les effets de développement induit sur le secteur tertiaire sont limités.

5) Enfin l'évolution générale de l'emploi primaire et secondaire, négative durant cette période, a elle aussi freiné l'expansion du tertiaire. La diminution de bon nombre de petites entreprises et de leurs actifs ne crée pas une dynamique économique pouvant rejaillir favorablement sur le secteur des services.

6) En général on peut constater que les métiers les plus qualifiés sont concentrés sur les zones de décisions économiques (région parisienne, lilloise), c'est-à-dire les cadres, les techniciens et agents de maîtrise. En revanche, le tertiaire d'exécution non ou peu qualifié, particulièrement présent dans le commerce, les hôtels, la restauration, l'hygiène et la santé, est nettement mieux représenté dans les espaces "dépendants". Or ce type d'emploi est sans aucun doute plus sensible à l'évolution de l'environnement économique général.

7) La structure des établissements industriels rencontrés dans les espaces étudiés n'est pas favorable au développement de l'emploi tertiaire local. On peut en effet se demander si le tissu des petites ou moyennes entreprises, de loin les plus nombreuses dans les régions étudiées, ne constituerait pas un marché important pour les services. On est a priori tenté de penser que, du fait de leur taille, ces entreprises ne peuvent intégrer les emplois de conseil et donc feraient plus facilement appel à des entreprises de services. Or quelques études, en particulier celles de la CCI de Lille-Roubaix-Tourcoing, incluant cette idée dans leurs hypothèses de départ, ont dû l'infirmer. Contrairement à ce qu'on pouvait en penser, les entreprises de services sont d'autant plus nombreuses que les emplois de services "intégrés", c'est-à-dire le tertiaire interne, sont développés. Ainsi la multitude de petites entreprises industrielles et artisanales, la faiblesse représenta-

tive des grandes villes, constituent d'autres conditions peu favorables au développement des emplois de services.

8) Enfin la nature de l'emploi industriel dominant influence aussi le niveau de tertiarisation de l'économie globale d'un territoire donné. Ainsi à l'échelle de la France entière, on apprend que 46% des emplois salariés dans la branche de la parachimie et de l'industrie pharmaceutique sont des emplois de nature tertiaire. En revanche cette proportion tombe à moins de 11% dans la branche des combustibles et des minéraux solides. Or l'analyse des activités secondaires présentes dans les espaces ruraux les plus marqués par le travail industriel (Vimeu, Cambrésis-Vermandois, Avesnois...) montre que leur structure économique est peu favorable à ces derniers. Le taux de tertiarisation interne est en effet particulièrement faible dans le bâtiment, génie civil et agricole (15%), dans l'industrie du textile et de l'habillement (15,6%), dans la fonderie et le travail des métaux (16,1%). En revanche la parachimie et l'industrie pharmaceutique, l'imprimerie, la presse et l'édition, à haut niveau de tertiarisation interne (plus de 40% des emplois) sont absents ou presque de ces espaces ruraux périphériques. Ceci démontre donc que la nature de l'emploi industriel dominant exerce bien une influence déterminante sur l'emploi tertiaire.

LILLE

La taille de l'entreprise, la dépendance à l'égard du siège extérieur, la nature de l'emploi industriel dominant, représentent donc des facteurs importants dans l'essai explicatif de la faible tertiarisation des économies des espaces ruraux périphériques.

Alors que depuis le milieu des années 60, la croissance des effectifs de la population active féminine fut l'une des principales modifications socio-économiques vécues par notre pays et la Région Nord-Pas-de-Calais, le nombre d'emplois féminins enregistré en 1975 dans l'ensemble des régions périphériques étudiées était inférieur à celui de 1962! Ainsi

leur contribution à l'emploi féminin total du Nord-Pas-de-Calais est-elle passée de 15% en 1962 à 12,8% en 1975. La régression brute a d'ailleurs touché de nombreuses sous-zones B, en particulier dans le Sud-est rural de l'Avesnois, dans le Cambrésis oriental et dans quelques secteurs ruraux agricoles du Sud du Pas-de-Calais, comme Hucqueliers-Hesdin, Avesnes-le-comte, Saint-Pol-sur-Ternoise, ou encore Croisilles (figure 15).

La carte de l'évolution des emplois féminins réalisée sur la base de petites aires géographiques homogènes (figure 16) permet d'embrasser globalement cette régression de l'emploi féminin. Seuls le littoral de Berck - Le Touquet, la proximité de Montreuil-sur-mer en tant que chef-lieu d'arrondissement et pôle touristique, la vallée de la Canche et l'agglomération d'Hesdin, celle de Saint-Pol-sur-Ternoise et de Cambrai, constituent les exceptions les plus intéressantes.

Le problème de l'activité différenciée selon le sexe est abordé par l'entremise de la figure 17 et de la légende détaillée qui l'accompagne: "dynamique de l'emploi selon le sexe 1968-75". A propos de l'ensemble des espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais, on a pu définir quatre types d'évolution de l'emploi.

- Type 1a: la croissance de l'emploi fut très rapide entre 1968 et 1975, pour les actifs des deux sexes. (+ de 10% dans les deux cas). Il ne comprend qu'un seul exemple sur les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais: il s'agit de l'agglomération de Saint-Pol-sur-Ternoise. Ce fait est déjà lourd de signification dans la mesure où ce type correspond aux principaux pôles de croissance économique, comme le littoral dunkerquois et certaines agglomérations comme Arras, Béthune, Saint-Omer...

- Type 3a: l'évolution demeure positive pour les deux sexes, bien que l'on constate un décrochage plus ou moins affirmé pour le sexe masculin. Deux micro-zones, parmi les en-

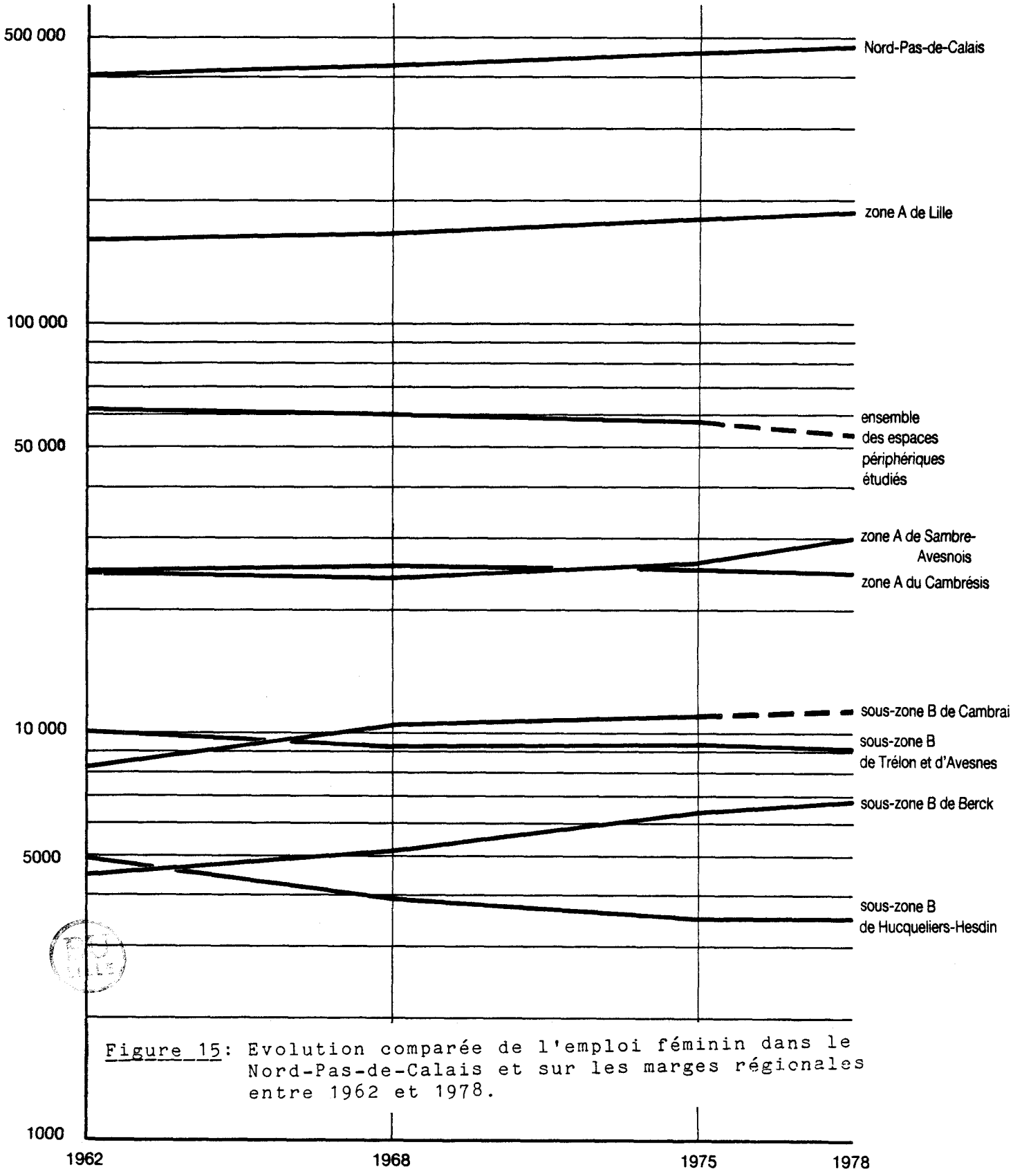
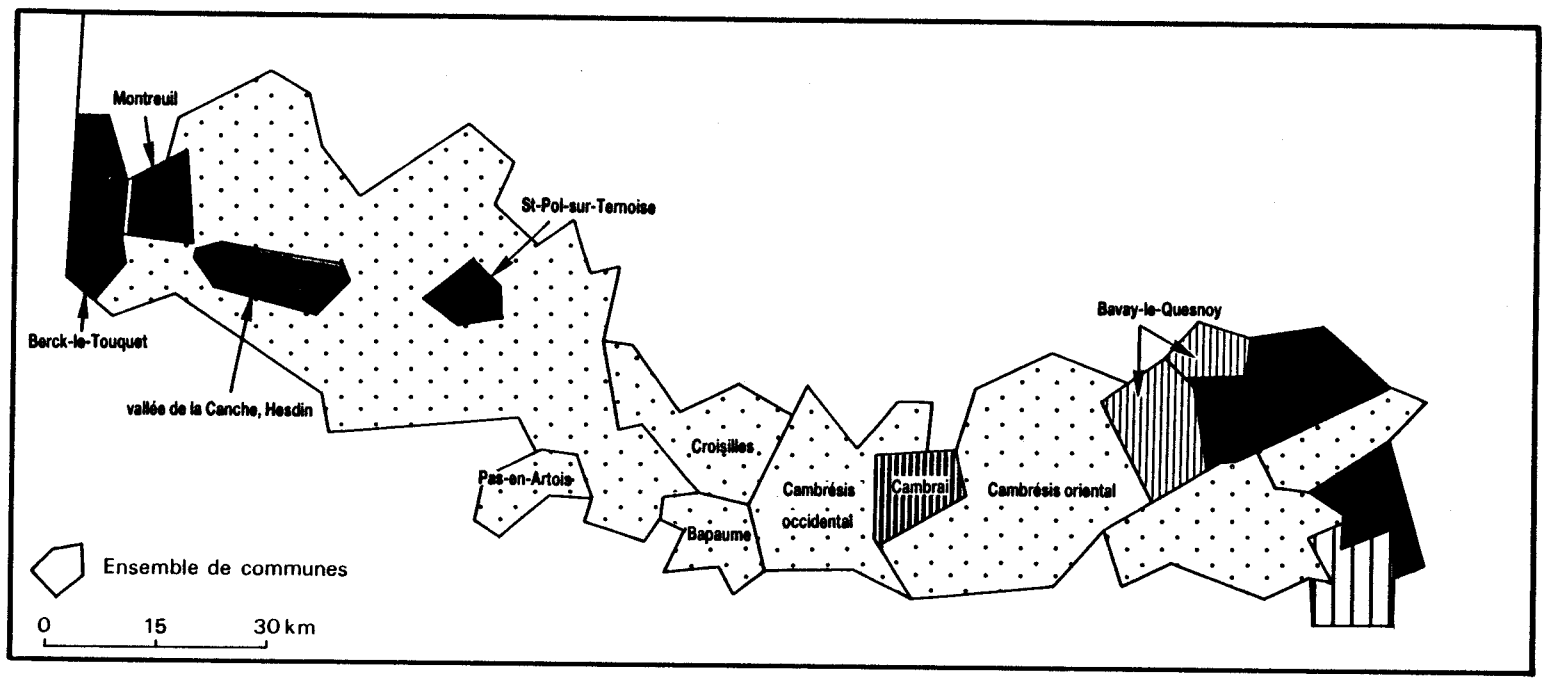


Figure 15: Evolution comparée de l'emploi féminin dans le Nord-Pas-de-Calais et sur les marges régionales entre 1962 et 1978.

Figure 16: Evolution des emplois féminins occupés sur les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais dans le cadre de petites aires géographiques homogènes. Au lieu de travail. 1968-1975.



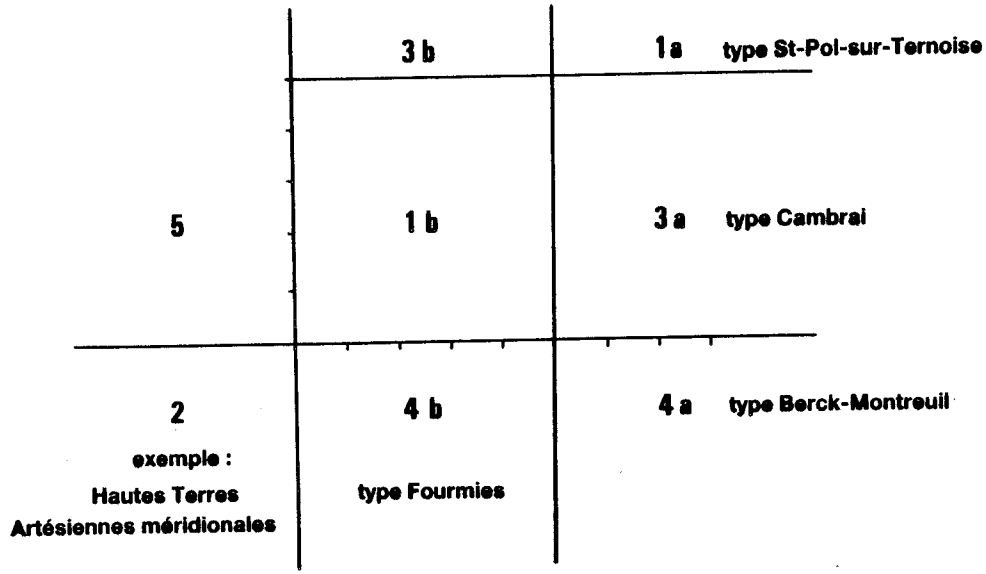
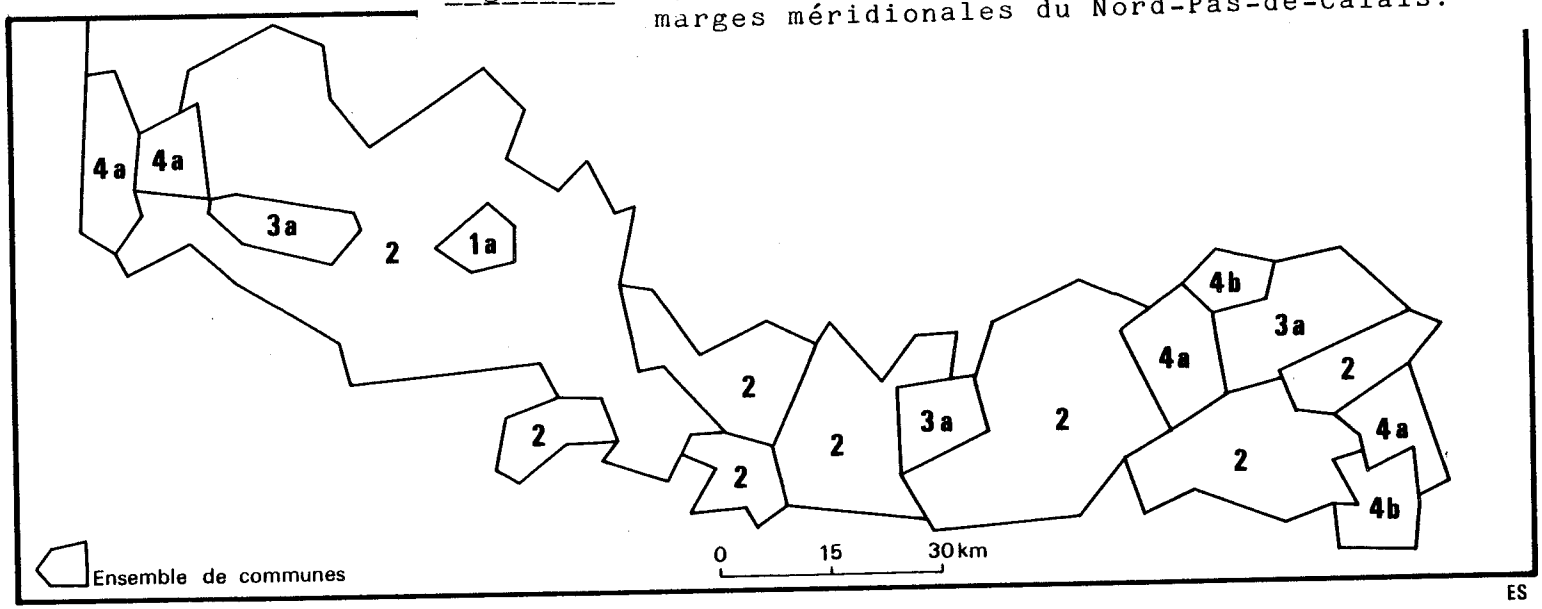


Figure 17: Dynamique de l'emploi selon le sexe. 1968-1975. Les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais.



sembles géographiques retenus, appartiennent à ce type: l'agglomération de Cambrai et la vallée de la Canche entre Hesdin et Montreuil.

- Type 4 (a et b): l'évolution de l'emploi fut positive pour le sexe féminin mais négative pour les hommes. Selon les secteurs, l'opposition tendancielle entre les deux sexes fut plus ou moins accentuée. On constate aussi que ce type d'évolution est nettement mieux représenté spatialement que les deux précédents. On peut ainsi mentionner le littoral des Bas-Champs picards, l'agglomération montreuilloise, ou encore le Pays de Mormal et le Bavaisis situés entre deux masses urbaines et industrielles importantes ; enfin on peut citer le secteur de Fourmies et celui des Fagnes, quoique nettement moins significatif.

- Type 2: il est caractérisé par un recul économique, en terme d'emplois, concernant les deux sexes. C'est, à l'évidence, celui qui couvre l'essentiel de l'espace étudié et la très grande majorité des communes: la zone des Hautes Terres artésiennes méridionales comprenant 302 communes, la zone de Pas-en-Artois avec 16 communes ; celle de Bapaume (22 unités) ; celle du Cambrésis occidental et de l'Artois oriental formée de 63 communes ; le Cambrésis oriental en regroupant quant à lui 103 ; les zones d'Avesnes-sur-Helpe (33) et de l'Avesnois septentrional (22).

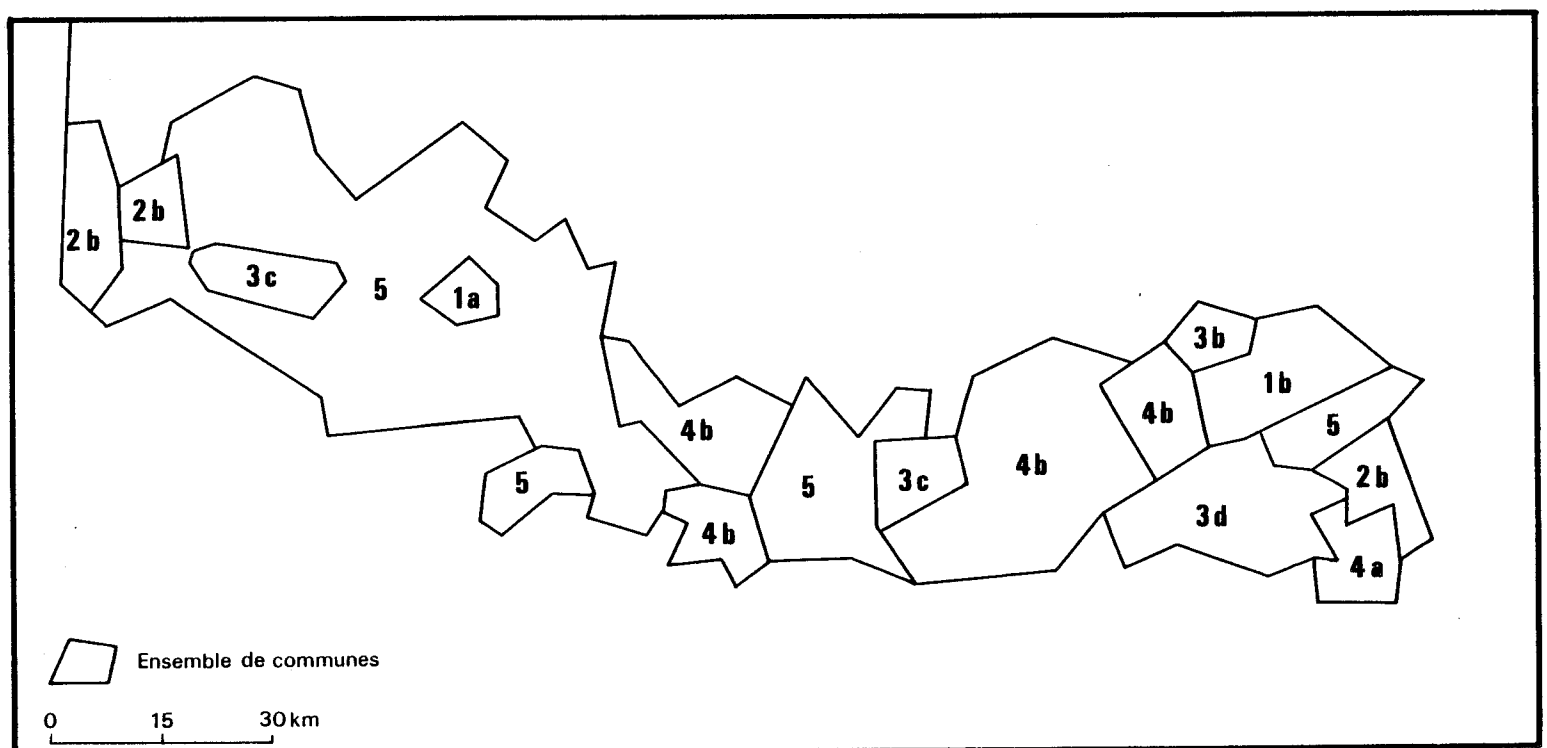
En guise de conclusion, on peut présenter la figure 18 qui exprime une synthèse de l'évolution de l'emploi sur les marges régionales nordistes. D'emblée on est frappé par l'importance spatiale qu'il faut attribuer aux types 4 et 5 qui, dans la typologie présentée ci-après, sont les plus problématiques.

. Croissance économique.

1) Type 1: il caractérise des zones où l'évolution du secteur agricole ne joue qu'un rôle marginal et où le nombre

BU LILLE

Figure 18: Typologie du dynamisme économique. 1968-1975. Sur les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais, d'après une analyse en composantes principales.



ES

des emplois des secteurs secondaire et tertiaire, masculins et féminins, a augmenté. On peut toutefois distinguer:

- le_sous-type_1a: marqué par une très forte expansion. Seule l'agglomération de Saint-Pol-sur-Ternoise peut prétendre, avant 1975, appartenir à ce groupe.

- le_sous-type_1b: pour mémoire, il comprend le Bassin de la Sambre, pour qui le dynamisme n'a déjà plus de commune mesure avec l'exemple précédent. Toutefois on note une progression du nombre des emplois industriels et tertiaires. En outre, il convient de rappeler qu'entre 1975 et 1982, les sous-zones de Maubeuge-Aulnoye ont elles aussi enregistré une diminution du nombre d'emplois offerts, passant de près de 54.000 unités à 51.000, sept ans plus tard. C'est ainsi, dorénavant, la totalité du Bassin d'emplois de Sambre-Avesnois qui est en proie aux difficultés socio-économiques. Il est probable que cette détérioration du marché régional de l'emploi rejaillisse inévitablement sur l'attitude des "Thiérachiens" qui trouvaient jusqu'alors à s'employer dans le Bassin de la Sambre et pouvaient de ce fait éviter l'émigration définitive.

2) Type 2b: il comprend l'Avesnois oriental, mais surtout la zone de Berck - Le Touquet ainsi que celle de Montreuil. Il s'agit d'un type à expansion modérée et incomplète qui n'existe que pour le sexe féminin, grâce au développement des emplois tertiaires (services et tourisme), mais aussi, dans une moindre mesure, grâce au développement des emplois industriels. Par contre, l'évolution de l'emploi masculin n'est guère encourageante. Néanmoins, entre 1975 et 1982, alors que l'évolution de la sous-zone de Berck - Le Touquet continuait à progresser, passant de 15.300 emplois à 16.300 environ, celle de Montreuil perdait une centaine d'unités.

. Stagnation économique.

1) Type 3: l'évolution est différenciée selon le sexe et globalement, le bilan est plutôt légèrement négatif.

- Le sous-type 3b: exemple du secteur de Bavay. La croissance de l'emploi féminin ne compense pas totalement le recul de l'activité masculine. Après 1975, le déclin s'est poursuivi, démontrant ainsi qu'il s'agissait bien d'une tendance lourde.

- Sous-type 3c: l'évolution est marquée par la variation négative des emplois relevant du secteur industriel, pour les deux sexes, que compense plus ou moins efficacement, la variation positive du nombre d'emplois occupés dans le tertiaire. Exemples de l'agglomération de Cambrai et de la vallée de la Canche, agglomération hesdinoise. On notera encore que le ralentissement de la croissance de l'emploi à proximité immédiate de Cambrai, déjà bien inscrite dans les chiffres entre 1968 et 1975, s'est confirmé depuis cette date. Ainsi les sous-zones B de Cambrai est et ouest, n'ont-elles gagné en sept années, qu'environ 300 emplois.

- Sous-type 3d: l'importance de l'agriculture et la forte réduction des emplois primaires annulent les effets de l'évolution positive des emplois secondaire et tertiaire. Tel fut le cas de l'Avesnois méridional. Par ailleurs depuis 1975, la régression nette des emplois dans la région d'Avesnes s'est aggravée puisqu'on peut la chiffrer à 1100 unités en sept années, soit près de 8% des effectifs de 1975.

. Récession économique.

Type à régression modérée, provoquée par le recul des activités des secteurs dominants de production.

- Sous-type 4a: l'évolution du secteur industriel est déterminante (Fourmies-Trélon) et se traduit par une très forte régression du nombre des emplois masculins du secteur industriel qui repousse au second plan, des évolutions positives ayant pu être enregistrées par ailleurs. Entre 1975 et 1982, la diminution du nombre d'emplois fut particulièrement dramatique, proche de 2000 unités, soit près de 18% des effectifs de 1975.

- Sous-type 4b: il comprend le Pays de Mormal, le Cambrésis oriental, Bapaume et Croisilles. L'évolution est plus

complexe que dans le cas précédent, puisqu'elle associe à la variation fortement négative des emplois agricoles encore nombreux dans ces secteurs géographiques, un non-dynamisme des emplois appartenant aux secteurs secondaire et tertiaire. Ce type se rencontre ainsi dans des zones rurales où l'industrie est généralement en proie à de grandes difficultés alors que l'emploi tertiaire demeure banal.

- Enfin le type 5 illustre l'exemple d'évolutions fortement négatives. Le profond déclin de l'emploi agricole entraîne généralement celui du tertiaire. On peut citer les cas des Hautes Terres artésiennes, du secteur de Pas-en-Artois ou encore du Cambrésis occidental.

On a pu démontrer que la périphérie de la région Nord-Pas-de-Calais avait connu durant les années 1960 et 1970, un processus de marginalisation économique entretenu par:

- une diminution rapide du nombre d'emplois agricoles non compensée.
- Une moindre tertiarisation.
- Des difficultés d'emplois frappant très souvent les actifs des deux sexes.
- La crise des gros bassins d'emplois du Nord-Pas-de-Calais, avec la houille, la sidérurgie, qui fit passer les problèmes des espaces périphériques au second plan des préoccupations politiques.

Toutefois, parmi ces terres en proie aux problèmes socio-économiques, certains secteurs avaient pu enregistrer une évolution nettement plus satisfaisante, à savoir le littoral des Bas-Champs, l'agglomération de Cambrai et certes celle d'Arras, le pôle isolé de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Ainsi doit-on mettre en évidence une double évolution récente touchant les espaces périphériques: d'une part un amenuisement continu de leur contribution à la marche économique générale de la région, dans la mesure où leur part d'emplois occupés régresse en valeur relative ; d'autre part,

un renforcement des disparités géographiques de l'emploi, dans la mesure où quelques pôles s'accaparent de l'essentiel de l'activité non agricole des espaces périphériques étudiés.

Ce constat demeure-t-il valable pour les marges septentrionales de Picardie?

b4) Les marges septentrionales de la Picardie.

L'analyse de l'évolution de l'emploi devient plus difficile à mener dans le cadre cantonal dans la mesure où on a pu constater quelques modifications de tracé administratif durant cette période et en outre les modalités du recensement de la population active au lieu de travail diffèrent dans le temps. Ainsi en 1962 et en 1968, distinguait-on d'une part ville et agglomérations, d'autre part les communes rurales des cantons. Par contre le RGP de 1975 présente une statistique globale issue d'un sondage au 1/5°. Ainsi malgré toute l'attention que nous portons à ces questions, il est possible que quelques approximations légères subsistent.

Par ailleurs, pour l'approche globale des espaces périphériques de Picardie, nous proposons de sortir de la population active au lieu de travail, les effectifs relatifs aux trois cantons de Saint-Quentin, qui seront traités à part, en fonction des besoins de l'étude.

Sur cette base, il est possible de suivre l'évolution de l'emploi agricole durant cette période 1962 à 1975.

Tableau XXXI

L'évolution de l'emploi agricole sur les terres périphériques septentrionales de Picardie. 1962-1975.

années	Nombre d'emplois agricoles estimés	en % de l'emploi agricole de Picardie
1962	36.269	31,67%
1968	29.496	32,7 %
1975	19.930	29,54%

Entre les recensements de 1962 et de 1975, la diminution fut donc de 16.339 emplois agricoles, soit de 45% des effectifs de 1962. Cette valeur est ainsi comparable à celle qui correspond aux marges du Nord-Pas-de-Calais. Après avoir pu maintenir leur rang au sein de la Picardie, les marges septentrionales étudiées ont subi entre 1968 et 1975, un mouvement de régression relatif à l'importance de l'emploi agricole qui passa ainsi de près du tiers du total de la Picardie, à moins de 30% en 1975.

Cette régression, mesurée en unités d'emplois et en contribution régionale relative, a-t-elle pu être compensée?

Tableau XXXII
Evolution de l'emploi industriel sur les terres périphériques septentrionales de Picardie. 1962-1975.

années	Nombre d'emplois	en % du total de la Picardie.
1962	33.970	14,48%
1968	37.396	13,72%
1975	36.035	12,66%

Après avoir connu une augmentation du nombre des emplois industriels durant les années 1960, les espaces périphériques en ont perdu environ 1300 durant la période inter-censitaire 1968-75.

En outre, de 1962 à 1975, la part qu'ils occupent dans le total des emplois industriels de la région Picardie a diminué, passant de près de 14,5% à 12,6%. Ainsi le processus de marginalisation relative s'est poursuivi alors que l'augmentation globale du nombre d'emplois industriels n'a pu compenser, durant ces treize années, que 12,6% de la perte des emplois agricoles: +2,035 unités contre -16.339. Ici encore, les résultats enregistrés du côté picard, ne sont guère éloignés de ceux qui furent établis pour les marges voisines du

Nord-Pas-de-Calais, à savoir:

- une compensation très minime.
- Une faible croissance globale de l'emploi industriel de 1962 à 1975, de l'ordre de +6%.
- Un déclin de l'emploi industriel tant en unités réelles qu'en proportion après 1968, et donc bien antérieur à la crise de 1973.

Par ailleurs, il est vrai, que les évolutions locales de l'emploi industriel purent être diversifiées.

On constate que nombreux sont les cantons à avoir enregistré entre 1962 et 1975, une diminution de l'effectif de leur population active au lieu de travail, employée dans le secteur secondaire. Cette évolution a touché non seulement ceux qui déjà en 1962 en possédaient peu, comme Vermand, Sains-Richaumont ou encore Acheux-en-Amiénois, Bray-sur-Somme Combles et Crécy-en-Ponthieu, mais aussi certains cantons parmi les plus industrialisés sur ces marges régionales, comme Albert (depuis 1968), Bohain-en-Vermandois, Hirson, ou encore Guise et Le Nouvion-en-Thiérache, ainsi que l'indique le tableau XXXIII suivant:

Tableau XXXIII
Evolution de la PALT employée dans le secteur secondaire. 1962-1975. INSEE. Quelques cantons des marges septentrionales de Picardie.

Cantons	1962	1968	1975	Evolution
Vermand	434	556	325	-25,11%
Sains-Rich.	602	576	500	-16,94%
Acheux-en-A.	246	340	230	- 6,50%
Crécy-en-P.	336	352	185	-44,94%
Albert	3658	4060	3615	- 1,17%
Bohain	4392	4440	4010	- 8,69%

En revanche d'autres cantons possédaient plus d'emplois industriels en 1975 qu'en 1962, comme ceux de Vervins, de Wassigny, La Capelle et Rozoy-sur-Serre dans le Nord-Est du département de l'Aisne, ou encore ceux de Doullens, du Nouvion (en Ponthieu), de Saint-Valery-sur-Somme et surtout de Péronne dans le Nord de la Somme (tableau XXXIV).

Tableau XXXIV
Evolution de la PALT employée dans le secteur secondaire. 1962-1975. INSEE. Quelques cantons des marges septentrionales de Picardie.

Cantons	1962	1968	1975	Evolution
Vervins	875	1096	1105	+26,28%
La Capelle	917	1052	1075	+17,23%
Doullens	1866	1880	2015	+ 7,98%
Péronne	2985	3856	5265	+76,38%

Cependant le problème est de savoir si pour ces derniers, l'augmentation du nombre d'emplois industriels a suffi pour compenser la diminution de ceux de l'agriculture.

Tableau XXXV
Evolution comparée des emplois agricoles et industriels dans quelques cantons des marges septentrionales de Picardie.
1962-1975. INSEE.

Cantons	Secteur secondaire	Secteur primaire
Rozoy-sur-Serre	+ 360	- 794
Vervins	+ 230	- 719
La Capelle	+ 158	- 948
Doullens	+ 149	- 624
Péronne	+2280	- 429
Rosières-en-Sant.	+ 417	- 350

Un rapide bilan statistique permet de mettre en évidence l'insuffisante progression industrielle de ces différents cantons, avant la crise de 1973-74, dans la mesure

où elle ne put presque jamais compenser le recul drastique de l'emploi agricole: le déficit calculé sur la période 1962-1975 se chiffre généralement à plusieurs centaines d'unités de travail comme dans le cadre du canton de Vervins, de La Capelle ou encore de Doullens. Alors que Rosières-en-Santerre équilibrait son bilan, seul le canton de Péronne était en mesure de présenter un solde d'emplois secondaires-primaires, largement positif. De cette façon le canton de Péronne devenait le premier pôle d'emplois industriels situé sur les marges régionales picardes étudiées (après avoir mis à l'écart l'agglomération de Saint-Quentin), supplantant désormais très nettement les cantons d'Albert ou de Hirson (12).

En outre, pendant cette même période, l'emploi industriel s'est quelque peu concentré géographiquement sur les pôles urbains essentiels en ces régions: c'est dire que le délestage socio-économique fit souffrir davantage des communes rurales que les petites villes. Ainsi le processus de transformation des structures géographiques profondes de ces espaces se poursuivait-il encore récemment (tableau XXXVI).

Tableau XXXVI
Evolution de la PALT employée dans le secteur secondaire dans quelques villes et agglomérations entre 1962 et 1968, Picardie.

lieux géographiques	1962	1968
Albert	2086	2304
Doullens-Beauval	1688	1716
Péronne	1730	2204
Bohain + Fresnoy-le-Gd	3704	3880
Agglom. Hirson	2234	2648

D'activités industrielles autrefois fortement dispersées en milieu rural, on passe progressivement à une géographie de l'emploi secondaire fixé de plus en plus sur quelques pôles. Cette sélection spatiale peut d'une part accentuer les disparités socio-démographiques internes à ces espaces étudiés et d'autre part les rendre plus fragiles, en les

les hiérarchisant davantage, à quelque conjoncture tendue. Ainsi à la fin des années 1960 et à la veille de la crise de 1973, les deux communes de Doullens et de Beauval réunies cumulaient plus de 91% des emplois industriels du canton. De même les petites villes de Bohain-en-Vermandois et de Fresnoy-le-Grand pouvaient-elles regrouper plus de 87% des emplois industriels de leur canton lors du RGP de 1968 ; l'agglomération d'Hirson atteignait le seuil des 72% dans son canton à même date... Alors que la Thiérache pouvait être définie autrefois comme un espace rural à activités industrielles nombreuses, diversifiées et disséminées, elle apparaît de nos jours de plus en plus dépendante de quelques pôles urbains de petite taille ainsi que de deux branches industrielles dominantes qui sont la métallurgie et l'agro-alimentaire.

L'évolution de l'emploi tertiaire a-t-elle pu compenser la vive régression de l'activité agricole et le tassement de l'emploi industriel, surtout marqué après 1968?

L'ensemble des marges septentrionales picardes étudiées assurait en 1962 13,31% de l'emploi tertiaire total de la région, avec ses 26 611 unités, ce qui représentait une contribution relative plus faible qu'avec l'activité industrielle, et a fortiori agricole. Ce fait confirme donc les particularités socio-économiques des espaces périphériques déjà soulignées antérieurement. Lors du recensement de 1975, leur contribution relative régionale était tombée à 11%, avec 30.800 unités d'emplois. De ces deux chiffres, il est possible de dégager quelques renseignements intéressants.

1) La croissance de l'emploi fut plus rapide et importante dans le secteur tertiaire que dans le secteur secondaire, évolution en fait, assez banale. Le gain fut de près de 4200 unités ou encore de 15,7% . Une fois encore nous aboutissons à un résultat très proche de celui qui correspond à l'ensemble des marges voisines du Nord-Pas-de-Calais (+16,1%).

2) Cependant lors du recensement de 1975, la population active totale (au lieu de travail) du secteur secondaire présentait encore des effectifs nettement plus nombreux que ceux du tertiaire (+6000 unités). De ce fait une différence de profil se dessine clairement entre les marges mitoyennes des deux régions, comme le souligne le tableau suivant:

Tableau XXXVII
Répartition de la PALT en 1975 par grands secteurs économiques sur les marges mitoyennes des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Secteurs	Marges Nord-Pas-de-Calais	Picardie
I	17,35%	22,97%
II	39,72%	41,53%
III	42,93%	35,50%

3) En outre, tout comme dans le Nord-Pas-de-Calais, ajoutés à ceux du secteur secondaire, les gains du tertiaire ne suffisent guère pour pallier les pertes de l'agriculture. Le déficit global entre 1962 et 1975 fut donc de l'ordre de 10.000 unités soit 10,4% des effectifs de 1962.

4) Enfin la croissance des effectifs employés dans le secteur tertiaire ne fut pas homogène à travers ces divers espaces ruraux. Dans certains cantons profondément ruraux et agricoles, les effectifs de PALT occupés dans le secteur tertiaire diminuèrent même entre 1962 et 1975. On peut citer les exemples de Acheux-en-Amiénois, Ailly-le-Haut-Clocher, Bernaville, Bray-sur-Somme, Combles, Aubenton, Sains-Richaumont notamment. (Tableau XXXVIII).

En revanche dans les cantons dominés par un centre comme Albert, Doullens, Péronne ou Vervins, les effectifs augmentèrent assez nettement. Appartiennent aussi à cette catégorie de cantons marqués par une croissance des effectifs de secteur tertiaire, ceux du littoral comme Rue et Saint-Valery-sur-Somme ou encore ceux qui jouxtent une grande ville

de Picardie comme Vermand à l'Ouest de Saint-Quentin et Villers-Bocage au Nord d'Amiens.

Tableau XXXVIII
Evolution des effectifs de PALT occupée dans le secteur tertiaire entre 1962 et 1975, dans quelques cantons des marges septentrionales de Picardie.

Cantons	1962	1975	Evolution
Acheux-en-A.	402	310	-22,88%
Bray-sur-S.	452	430	- 4,86%
Combles	390	315	-19,23%
Albert	2044	2450	+19,86%
Péronne	2036	3295	+61,83%
Saint-Valery	885	1405	+58,75%

Trois cantons ont polarisé près de 50% de l'augmentation des effectifs de population active employée dans le secteur tertiaire: il s'agit, en ordre décroissant, de Péronne (services et commerces), puis de Doullens (santé et armée) enfin de Saint-Valery-sur-Somme (effets induits probables du tourisme). Tout comme pour le secondaire, cette évolution accentue les disparités géographiques micro-régionales et tend à démontrer également l'existence de différents types de marges régionales et de dynamiques spatiales. Il nous faudra en conséquences, chercher à saisir ultérieurement, comment ces périphéries de régions et de bassins d'emplois sont perçues par la population. *Quelle image de marque transmettent-elles à l'opinion publique régionale?* Cette problématique de la dynamique spatiale par l'entremise de la perception des marges sera abordée, à l'aide d'enquêtes personnelles, dans une troisième partie.

Par rapport à l'un des faits marquants de notre société qu'est la forte poussée du sexe féminin au sein de la population active depuis le milieu des années 1960, on peut s'interroger sur le "comportement" des marges régionales picardes étudiées.

De 175.973 femmes actives au lieu de travail en 1962 pour l'ensemble de la Picardie, représentant alors 32% de la PALT totale, on est passé en 1975 à quelques 223.700 individus, assurant désormais 35.45% de la totalité de la population active régionale. Alors que les effectifs masculins augmentèrent de 9,2% en 13 ans, le sexe féminin put enregistrer un taux de croissance de 27,12%.

Comment se comportèrent, en ce domaine très précis, les espaces périphériques septentrionaux de Picardie?

En fait, durant ces treize années, l'augmentation du nombre d'actives au lieu de travail y fut dérisoire puisqu'elle se chiffra à un gain de 275 personnes, soit +0,86%. Ainsi donc, par rapport aux moyennes régionales, ce critère confirme également le processus de marginalisation socio-économique vécu récemment par les espaces périphériques de Picardie. En effet de 18,19% en 1962, la contribution des actives au total de la région est passée à 14,43% en 1975.

En outre il convient de souligner l'inégale évolution spatiale des effectifs féminins. La croissance fut essentiellement le fait de quelques cantons, en particulier ceux de Péronne, Hirson, Albert, Saint-Valery-sur-Somme, alors que dans l'ensemble des marges septentrionales étudiées, ce furent deux cantons sur trois qui perdirent une partie de leurs actives au lieu de travail. Par ailleurs il n'est guère étonnant de constater que ce sont les mêmes cantons qui polarisèrent la croissance de la PALT occupée dans le secteur tertiaire et celle de la population active féminine: à savoir Péronne, Saint-Valery-sur-Somme, Doullens ou encore Albert.

Tableau XXXIX

Cantons dans lesquels la croissance des effectifs de population active féminine fut importante entre 1962 et 1975.

Cantons	1962	1975	Evolution
Péronne	2305	4005	+73,75%
Albert	1604	2000	+24,69%
St-Valery-sur-Somme	1097	1255	+14,4 %
Doullens	1570	1645	+ 4,78%

Dans le cadre de la Thiérache de l'Aisne, la plupart des cantons ruraux subirent une diminution des effectifs de leur population active féminine au lieu de résidence. En fait seul le canton d'Hirson put enregistrer une évolution fortement positive (de 2944 à 4035) ; cependant celle-ci suffit à peine pour éponger quantitativement les pertes subies par les autres cantons voisins.

Tableau XL

Evolution de la population active féminine au lieu de travail dans les différents cantons de Thiérache de l'Aisne. 1962-1975.

Cantons	1962	1975
Hirson	2944	4035
Wassigny	640	655
Guise	1577	1550
La Capelle	1634	1260
Aubenton	492	370
Nouvion-en-Thiér.	1352	1180
Sains-Richaumont	664	535
Vervins	1154	1080
Rozoy-sur-Serre	902	850
TOTAL	11359	11585

Ce tableau démontre encore une fois l'importance socio-économique relative prise par le canton d'Hirson au sein de la région thiérachienne, confirmant clairement la métamorphose progressive vécue par cette région. Désormais, lors du RGP de 1975, le canton d'Hirson regroupe 35% des effectifs d'actives féminines de l'ensemble de la Thiérache.

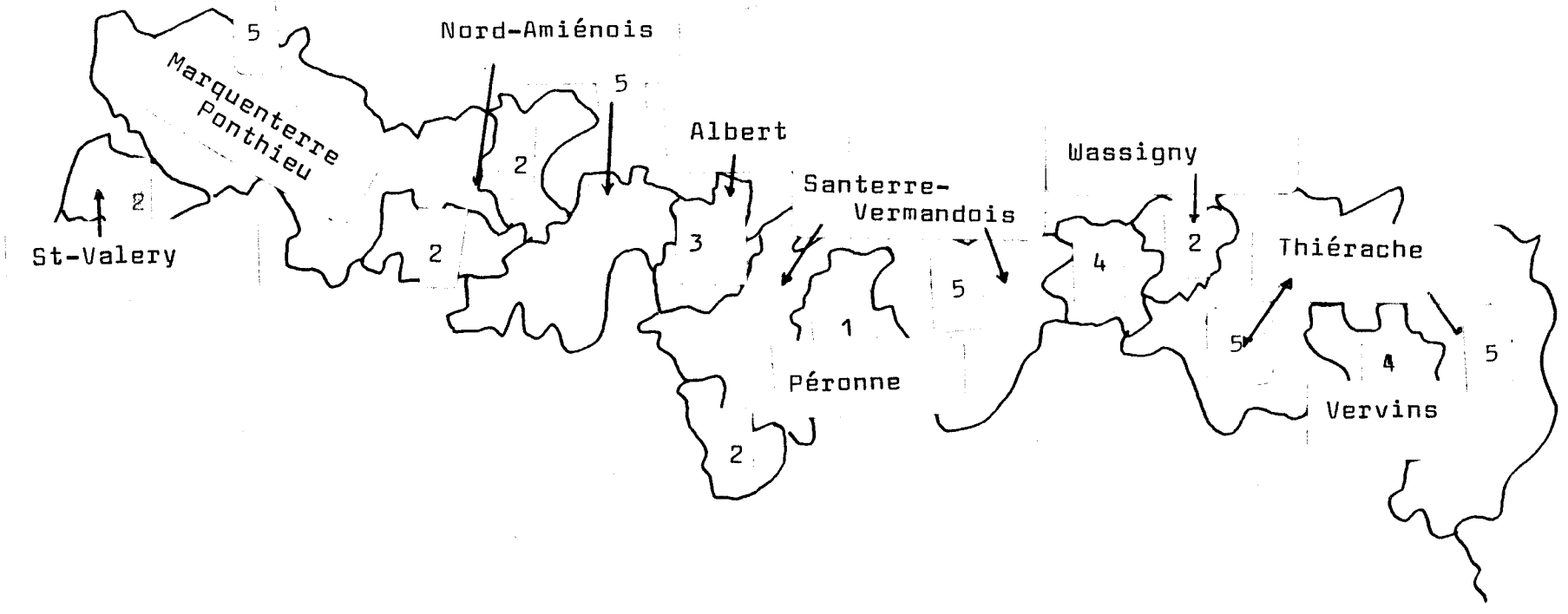


Figure 19: Typologie cantonale d'après l'évolution de la PALT. 1962-1975. Les marges septentrionales de la Picardie.

BDIC LILLE

Dans le cadre de la Picardie maritime du Ponthieu et du Marquenterre, on peut assister à un phénomène équivalent de concentration géographique de l'emploi féminin qui s'effectue au profit de la zone littorale et au détriment de l'arrière-pays immédiat. Sans vouloir introduire un déterminisme trop simpliste et approximatif, on peut néanmoins constater que plus on s'éloigne de la Basse-Somme et d'Abbeville, plus le déficit semble s'alourdir. Lors du RGP de 1975, les deux cantons littoraux de Rue, de Saint-Valery-sur-Somme cumulaient près de 45% des effectifs féminins de PALT de toute la zone géographique s'étendant jusqu'à Bernaville. En fait c'est surtout au profit de Saint-Valery-sur-Somme que put s'effectuer cette concentration de l'emploi passant de 1097 à 1255 unités en 1975.

En guise de conclusion, on peut tenter de présenter une synthèse de l'évolution de la population active au lieu de travail, en retenant les critères suivants:

- évolution générale de la PALT entre 1962 et 1975.
- évolution de la population active féminine et masculine, séparément, au lieu de travail.
- évolution de l'emploi du secteur secondaire.
- évolution de l'emploi du secteur tertiaire.

Les résultats de ce classement sont exprimés cartographiquement (figure 19). C'est ainsi que l'on voit se dessiner cinq groupes de cantons.

1) Cas de forte croissance économique: plus de +10% des effectifs de 1962.

Seul le canton de Péronne personnalise cette évolution qui est de loin la plus positive parmi toutes celles que l'on peut identifier. En effet, malgré la régression des emplois primaires, l'expansion des secteurs secondaire et tertiaire suffit amplement pour engendrer une croissance substan-

tielle des effectifs de population active au lieu de travail, tant masculine que féminine. Toutefois la croissance fut nettement plus intense pour le sexe féminin que pour le sexe masculin.

2) Cas de croissance économique modérée: l'augmentation des effectifs totaux de PALT fut comprise entre +1 et +10%. Cette catégorie comprend les cantons de Doullens, de Rosières-en-Santerre, de Saint-Valery-sur-Somme et de Wassigny dans le Nord de l'Aisne. L'augmentation de la population active employée dans l'industrie et le secteur des services put suffire pour compenser les pertes d'emplois agricoles. L'évolution socio-économique fut donc globalement positive entre 1962 et 1975 pour les femmes et les hommes. Cependant le canton de Domart-en-Ponthieu présente, par rapport aux cas cités précédemment, une différence à souligner dans la mesure où l'évolution de la population active employée sur place dans le secteur tertiaire fut négative. Dans ce cas seule l'industrie a permis d'établir un solde d'emplois positif.

3) Cas de stagnation économique: le bilan est équilibré grâce au secteur tertiaire alors que l'industrie et l'agriculture libéraient de la main d'oeuvre. Cette évolution économique explique aussi sans doute le fait que les effectifs de PALT féminine augmentaient alors que ceux du sexe masculin diminuaient. Seul le canton d'Albert illustre cette catégorie.

4) Cas de régression économique relativement limitée, comprise entre 0- et - 10%.

Seuls les cantons de Bohain-en-Vermandois et de Vervins composent ce groupe. La régression des effectifs agricoles ne put être compensée, surtout dans le cas de Bohain car l'industrie (essentiellement textile) libérait également une partie de sa main d'oeuvre. Globalement l'évolution fut quelque peu plus favorable pour le secteur tertiaire. Cependant hommes et femmes furent touchés par la diminution des effectifs de population active recensée au lieu de travail.

5) Cas de vive régression économique, supérieure à -10%.

Cet exemple, à coup sûr le plus négatif que nous puissions rencontrer sur ces marges picardes, est abondamment représenté car sur un ensemble de 28 cantons, 19 lui appartiennent. Tous ces cantons ont subi une forte régression de l'emploi agricole et masculin. En outre, trois cantons seulement sur les 19 (Le Nouvion, Hirson, et Vermand) arrivèrent à éviter le déficit dans leur bilan relatif au sexe féminin. C'est en fait par rapport à l'évolution enregistrée par les secteurs secondaire et tertiaire que l'on peut les répartir en deux sous-groupes, même si globalement le bilan d'emplois est toujours nettement négatif.

5a) Ainsi peut-on dégager quelques cantons ayant enregistré une évolution négative pour leur population active qui fut généralisée aux secteurs industriel et tertiaire, aux hommes et aux femmes. On peut citer les exemples de Acheux-en-Amiénois, Bray-sur-Somme, Combles, Roisel ou encore Sains-Richaumont.

5b) Tous les autres cantons possèdent un secteur économique, secondaire ou tertiaire, pour lequel l'évolution ne fut guère négative: Rue, Crécy-en-Ponthieu, Ailly-le-Haut-Clocher, Bernaville, Le Nouvion-en-Ponthieu, Villers-Bocage, Vermand, Le Catelet, Guise, Hirson, Nouvion-en-Thiérache, Aubenton, La Capelle et Rozoy-sur-Serre.

Ainsi avant que ne s'amplifient les manifestations désorganisatrices de la crise de 1973-74, le bilan d'ensemble des marges régionales étudiées était plutôt nettement négatif. Hormis quatre à cinq cantons, tout les autres perdaient déjà leurs emplois. On doit donc désormais s'interroger sur l'évolution enregistrée depuis 1975. Comment les cantons dynamiques d'avant 1975 ont-ils traversé une décennie de crise et de mutation économique généralisée?

En revanche comment ceux qui ne pouvaient arrêter leur hémorragie durant des années reconnues favorables (années 1960 et début des années 70) se sont-ils comportés depuis 1975? Plusieurs exemples régionaux seront présentés afin de répondre à ces interrogations.

b5) L'évolution de l'emploi depuis 1975 sur les marges septentrionales de Picardie.

. L'exemple de la Thiérache de l'Aisne.

Déjà en 1975, en fonction de la typologie précédemment constituée, on pouvait constater qu'un bassin d'emplois comme celui de Thiérache, était en situation très difficile. Les neuf cantons compris dans la circonscription d'action du syndicat mixte ont perdu entre 1962 et 1975, 4336 actifs au lieu de travail, soit 12,8% de leurs effectifs recensés en 1962. Seul le canton de Wassigny, parmi les neuf, a pu échapper à cette désorganisation généralisée.

Or depuis les premières années de crise, le marché de l'emploi thiérachien ne s'est guère amélioré, comme le démontre le Comité d'expansion économique et de progrès social de l'Aisne. Ainsi peut-on apprendre que le nombre de demandeurs d'emplois a considérablement augmenté et continue de la faire de manière inquiétante durant les années 1983-84. Déjà lors du recensement de population de 1982, la Thiérache présentait le taux de chômage le plus élevé du département de l'Aisne avec 14% des actifs. Non seulement le nombre de chômeurs y est élevé (malgré l'émigration qui se poursuit!) mais en outre on demeure très longtemps au chômage en Thiérache: sur 100 demandeurs d'emploi, 36 sont inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an, dont près de la moitié depuis plus de deux ans. Il faut en fait plus de 13 mois en moyenne pour retrouver un emploi.

Entre les recensements généraux de population de 1975 et de 1982, on chiffre à environ 1500, le nombre d'emplois disparus de ce bassin. L'agriculture en a perdu 1330,

dont la moitié concerne des emplois salariés ; l'industrie en abandonnait 1115, principalement dans la fonderie et le travail des métaux, les industries agro-alimentaires et le textile-habillement, fort heureusement le secteur tertiaire totalise un gain de plus de 900 emplois en particulier dans les services privés et le commerce. Mais la Thiérache pourra-t-elle échapper à la tendance économique récente qui se dessine dans le département de l'Aisne et qui montre un tassement très net dans l'évolution de l'emploi tertiaire?

En ce qui concerne l'activité économique selon le sexe, on constate que la tendance observée avant 1975 se poursuit puisqu'en effet, le bilan de désemploi pour les hommes est lourd entre 1975 et 1982: -1720. Ce sont l'agriculture, l'industrie des biens intermédiaires (fonderie et papier) et les industries agro-alimentaires qui ont libéré le plus de main d'oeuvre. Fort heureusement, les services marchands, banques, assurances et surtout les industries de biens d'équipement se comportaient nettement mieux.

De même l'évolution de l'activité féminine demeure toujours aussi controversée qu'avant 1975. Certes on ne peut guère parler de désemploi depuis le début de la crise, mais les femmes ne sont que 210 en plus à avoir effectivement un emploi. Dans l'ensemble les transferts d'emplois sont comparables à ceux des hommes. En fait rien de très brillant ne peut être annoncé pour la seconde moitié des années 1980-90. (*)

. <u>L'exemple du Nord de l'Amiénois</u>.

Dans les cantons situés au Nord d'Amiens, le marché de l'emploi est également très tendu. Ainsi le canton de Doullens qui était l'un des rares exemples à avoir enregistré une évolution plutôt positive avant 1975, connaît actuellement des jours plus difficiles. L'évolution récente du nombre de demandeurs d'emplois dans le canton fut inquiétante à la suite de la diminution des offres dans le secteur indus-

(*) Dans son numéro supplémentaire de Sept.-Oct. 1986, "Les Etudes de Relais", l'INSEE-Picardie a démontré que l'année 1985 fut aussi mauvaise pour le bassin d'emplois de Thiérache. Non seulement dans le cadre des établissements de 50 salariés et plus, le nombre d'emplois industriels avait chuté de plus de 6%, mais le secteur tertiaire avait, lui aussi, débouché.

triel. Ainsi encore durant l'année 1982, la fermeture d'une entreprise spécialisée dans les articles de puériculture, les difficultés rencontrées dans un établissement de mécanique, transféré hors de la région parisienne, rendirent l'évolution économique locale plus tendue qu'autrefois.

Alors que la régression de l'emploi agricole se poursuivait après 1975 et que le nombre des emplois industriels diminuait de 3 à 4% par an au début des années 1980, seul le tertiaire pouvait apporter une compensation partielle grâce au commerce agro-alimentaire, à l'hôpital et hospice, aux services de sécurité aérienne de l'armée (base des radars) et aussi aux collectivités locales. Cependant pour des raisons d'équilibre budgétaire et par souci d'amélioration de la productivité des services , les hôpitaux, les collectivités locales et même l'armée, cherchent à gérer différemment leur personnel en arrêtant désormais l'embauche. C'est dire que nous devons, dorénavant, abandonner l'idée pourtant très répandue, selon laquelle le secteur tertiaire devait fournir en permanence, les emplois de substitution.

Ainsi au 1/1/1983, pouvait-on dénombrer 1251 emplois industriels dans le canton (dans le cadre des établissements de 10 salariés et plus), dont 843 occupés par le sexe masculin, alors que le chef-lieu concentrait 50% du total en ses murs. En fait les emplois tertiaires étaient devenus nettement plus nombreux, grâce au secteur public qui assurait 1692 unités sur les 2144 emplois dénombrés. En tenant compte également des emplois offerts par l'artisanat et le petit commerce, le canton de Doullens totalisait un peu moins de 4000 emplois au 1/1/1983, hormis l'agriculture, ce qui devait sans doute traduire une érosion des effectifs de l'ordre de 10% depuis le recensement de 1975. Ainsi déjà en 1981, selon l'ANPE de Doullens, le nombre total de demandeurs d'emplois atteignait-il environ 1500 personnes soit près de 7% du total départemental. L'augmentation enregistrée en 1982 portait le rapport demandeurs d'emplois/population active à 15,4%. En 1983,

Doullens battait un record en dépassant la barre des 16%.

Tableau XLI

L'évolution de l'emploi dans la Somme 1981-1982.

MOYENNE SOMME	TOTAL SOMME	ANPE Abbeville	ANPE Albert	ANPE Amiens	ANPE Doullens	ANPE Friville	ANPE Ham	ANPE Péronne
Nombre total de demandeurs d'emplois en 81	21.927	2.993	922	11.666	1.490	2.499	1.220	1.137
Nombre total de demandeurs d'emplois en 82	23.245	3.217	1.005	12.178	1.580	2.615	1.413	1.230
Rapport population active en 81	10,7	11,5	8,6	11,1	14,6	9,7	9,4	8,4
Rapport population active en 82	11,4	12,3	9,4	11,6	15,4	10,2	11	9,1

C'est aussi par rapport aux moyennes régionales et nationales que l'on peut mieux saisir la spécificité de ce bassin d'emplois. Cette remarque justifie donc l'introduction du tableau suivant.

Tableau XLII

La carte du chômage en France, au quatrième trimestre de l'année 1984.

Régions et France	Taux de chômage
1- Languedoc-Roussillon	14,1%
2- Nord-Pas-de-Calais	13,6%
8- Picardie	11,4%
... France	10,3%
20-Rhône-Alpes	8,7%
22-Ile-de-France	8,1%

Or l'évolution à court et moyen terme dans le Doullennais n'est guère encourageante, étant donné le nombre encore élevé de petites exploitations agricoles et la dépendance économique du canton à l'égard de trois branches d'activités économiques publiques dont le dynamisme en matière de création d'emplois est soumis aux contraintes budgétaires

imposées par le gouvernement. Au 1/1/1983, l'hôpital-hospice l'enseignement (CES notamment) et l'armée assuraient plus de 37% de la totalité des emplois industriels et tertiaires cumulés.

Dans les cantons de Villers-Bocage ou d'Acheux-en-Amiénois, la diminution des emplois s'est poursuivie récemment. Sans considérer le bâtiment et les travaux publics, le premier canton cité a perdu 160 emplois en 1982 et 1983 car l'industrie de l'habillement fut durement touchée avec la fermeture d'une entreprise de confection. Cette perte fut énorme pour le canton dans la mesure où en 1975, on ne recensait guère plus de 900 emplois industriels et tertiaires. Toujours au 1/1/1983, le canton d'Acheux-en-Amiénois ne totalisait plus que 283 emplois salariés. Dans de telles conditions, seules les navettes de population active dirigées vers Amiens ou encore vers Albert-Méaulte, peuvent contribuer à maintenir la population sur place.

. Dans le bassin d'emplois de Saint-Quentin...

auquel appartiennent les cantons du Catelet et de Bohain-en-Vermandois, l'évolution récente de l'emploi n'est guère satisfaisante. En effet l'arrondissement concerné avait enregistré entre 1962 et 1975 une augmentation du nombre de ses emplois chiffrée à plus de 2400 unités, expliquée uniquement par le dynamisme de l'agglomération Saint-Quentinoise: les trois cantons cernant le chef-lieu d'arrondissement cumulaient près de 34.000 emplois en 1962 contre plus de 38.800, treize ans plus tard. Quelques entreprises comme MOTO-BECANE avaient alors connu quelques périodes d'extension et d'embauche. Ainsi l'ensemble du bassin d'emplois était-il de plus en plus dépendant de son centre essentiel qui assurait plus de 70% des emplois au début de la crise récente.

Or depuis 1974-75 surtout, le chômage ne cesse de croître. La hausse de la PDRE s'est brutalement accentuée

depuis le recensement de 1975: les effectifs furent multipliés, entre 1975 et 1982, par trois pour les femmes et par quatre pour les hommes. Ceci résulte d'une très forte augmentation de la population active féminine alors que l'emploi féminin reste constant et que l'emploi masculin chute. Alors que la Picardie sut maintenir ses emplois industriels jusqu'en 1982, le Saint-Quentinois était déjà en proie aux licenciements depuis plusieurs années. En 1958, la branche textile employait 20.000 personnes dans l'arrondissement contre moins de 11.000 en 1968 et 6685 personnes en 1978: ainsi, en moyenne, 700 emplois disparaissaient chaque année de 1968 à 1978. Or on peut craindre que le seuil minimal est loin d'être atteint! Cette évolution explique également, assurément, la chute des emplois industriels dans le canton de Bohain-en-Vermandois avant 1975.

Or depuis le milieu des années 1970-80, des entreprises et des branches économiques jusqu'alors dynamiques se sont mises également à débaucher ou à arrêter la croissance de leurs effectifs salariés, ne permettant plus désormais de reclasser les personnes mises au chômage. De ce fait, au début de l'année 1979, 5000 demandeurs d'emplois dans la région de Saint-Quentin étaient déjà recensés. Le taux de chômage s'élevait alors à 9,2% (il passera à 11,2% au 1/1/1983) (*) contre 7,8% dans l'Aisne, 6,8% en Picardie et 6,2% en France. Alors qu'en 1975, les trois quarts des chômeurs inscrits à l'ANPE de Saint-Quentin retrouvaient un emploi en moins de six mois, en 1979 ils n'étaient plus que 50% dans ce cas. Inversement la part de ceux qui sont au chômage depuis plus d'un an est passée de 1977 à 1979, de 15 à 28% (31% pour le sexe féminin).

Depuis quelques années (fin 1980), la réduction de l'emploi devient permanente, touchant non seulement les établissements de plus de 100 salariés, mais aussi les petites entreprises qui jusqu'alors contribuaient à réduire le déficit d'emplois. Ainsi comme le montre la figure 20 les de-

(*) et à 12,4% à la fin de 1985 (source INSEE).

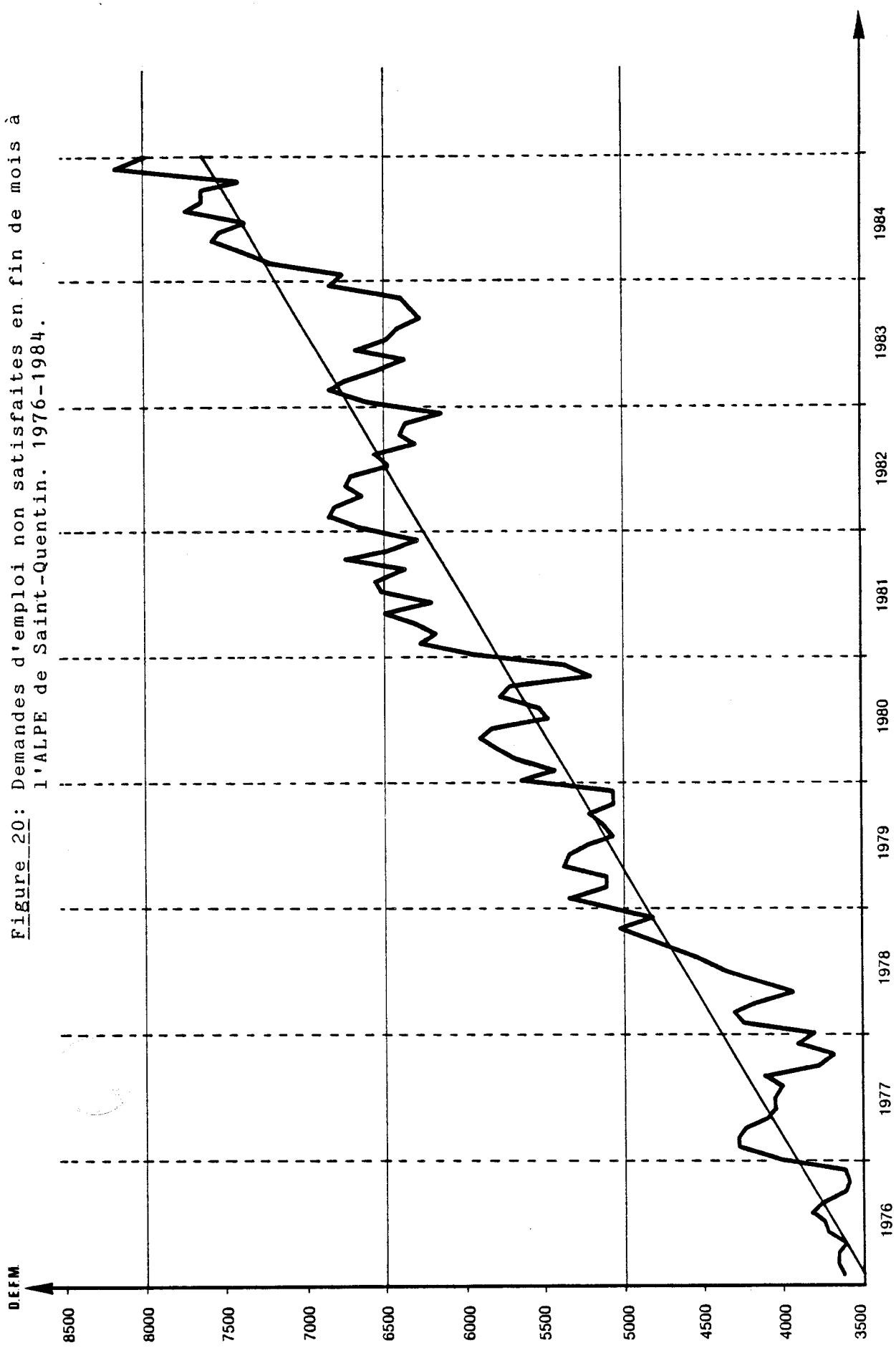
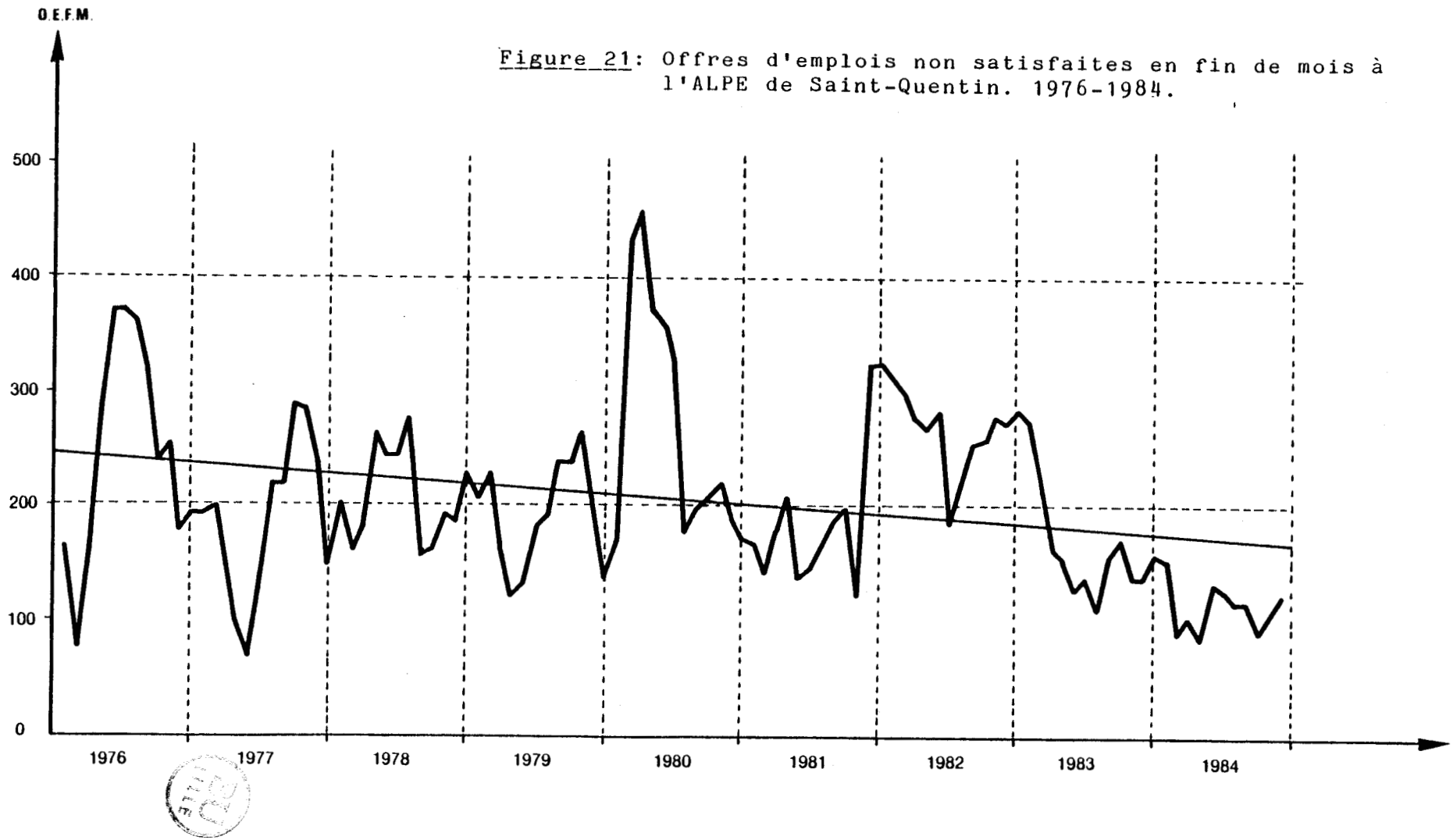


Figure 20: Demandes d'emploi non satisfaites en fin de mois à l'ALPE de Saint-Quentin. 1976-1984.

Figure 21: Offres d'emplois non satisfaites en fin de mois à l'ALPE de Saint-Quentin. 1976-1984.



mandes d'emploi non satisfaisantes en fin de mois, ont continué à croître depuis le début de la décennie 1980, passant d'environ 5500 à plus de 8000 en 1984. (*)

Avec une grande ville qui perd ses emplois industriels et qui, par ailleurs, est encore sous-tertiarisée (13), avec un patronat qui obéit de moins en moins à une logique locale mais plutôt nationale, un monde rural continuant le mouvement de concentration des terres agricoles, comment la population du Saint-Quentinois pourrait-elle être fixée sur place, alors que la population active au lieu de résidence est plus nombreuse que la PALT et qu'en outre les régions voisines du Cambrésis et de Thiérache connaissent des difficultés comparables? A défaut de navettes quotidiennes, la population active devra quitter le Saint-Quentinois ou alors rester sur place et subir un chômage massif.

N'est-ce pas d'ailleurs cela qui est déjà vécu par la population de cette région, étant donné l'importance du taux de chômage très supérieur à la moyenne régionale, alors qu'entre les recensements de population de 1975 et 1982, la balance migratoire de l'arrondissement fut très négative?

Tableau XLIII
Balance migratoire de l'arrondissement de Saint-Quentin. 1975-1982. INSEE.

Arrondissement	: -7987 habitants.
Ville de St-Quentin	: -7661 habitants.
Canton de Bohain-en-Vermandois	: - 940 habitants.
Canton de Ribemont	: - 449 habitants.
Canton de Saint-Simon	: - 109 habitants.
Canton du Catelet	: - 91 habitants.
Total déficit	: -9250 habitants.

(*) Dans le bassin de St Quentin, l'emploi industriel dans les établissements de 50 salariés et plus a diminué de 6,2% en 1985, après une année 1984 où il avait déjà baissé de 5,5%. Le textile-habillement et la construction électrique ont été les deux activités les plus touchées. (INSEE). En outre le secteur tertiaire a perdu en 1985, 0,2% de ses emplois.

Les cantons de Vermand, Saint-Quentin Nord et Sud, de Moy de l'Aisne ne peuvent guère retenir qu'une faible partie des flux de départs hors du chef-lieu d'arrondissement. La rurbanisation n'est donc ici qu'une cause secondaire du lourd déficit migratoire de la ville de St-Quentin. La crise de l'emploi est sans aucun doute fondamentale.

. Dans l'arrondissement de Péronne...

Le nombre total d'emplois avait augmenté entre 1962 et 1975, essentiellement grâce au canton de Péronne, alors que ceux de Roisel et de Combles enregistraient les régressions les plus vives. Cependant l'évolution récente fut nettement moins favorable: ainsi de 1571 personnes inscrites à l'ANPE en tant que DEFM au 31 décembre 1977 (14), l'arrondissement de Péronne est passé cinq années plus tard, à 3607 personnes, ce qui représente une augmentation de 130%. Toutefois la série des DEFM doit être corrigée des variations saisonnières car l'arrondissement dispose d'un grand nombre d'industries agro-alimentaires qui n'emploient de la main-d'oeuvre que pendant quelques mois et la libère entre Novembre et Mai. Après désaisonnalisation, la série des DEFM laisse apparaître une augmentation de 120% de ses effectifs entre 1977 et 1982. Ainsi le Santerre fut-il récemment très durement frappé par le chômage (figure 22).

Toutefois en 1981 et en 1982, le taux de chômage y était encore inférieur à celui de la Somme, et en particulier très inférieur à celui que l'on pouvait découvrir dans le Bassin d'Abbeville (Ponthieu) et dans le Nord de l'Amiénois.

De 366 personnes en 1982, représentant à peine plus de 1,2% de la population active totale (PAT), la PDRE (15) passe à 524 individus lors du recensement suivant (1,7% de la PAT). Ainsi la croissance des effectifs fut-elle modérée durant les années 1960-70 et en outre moins rapide qu'au

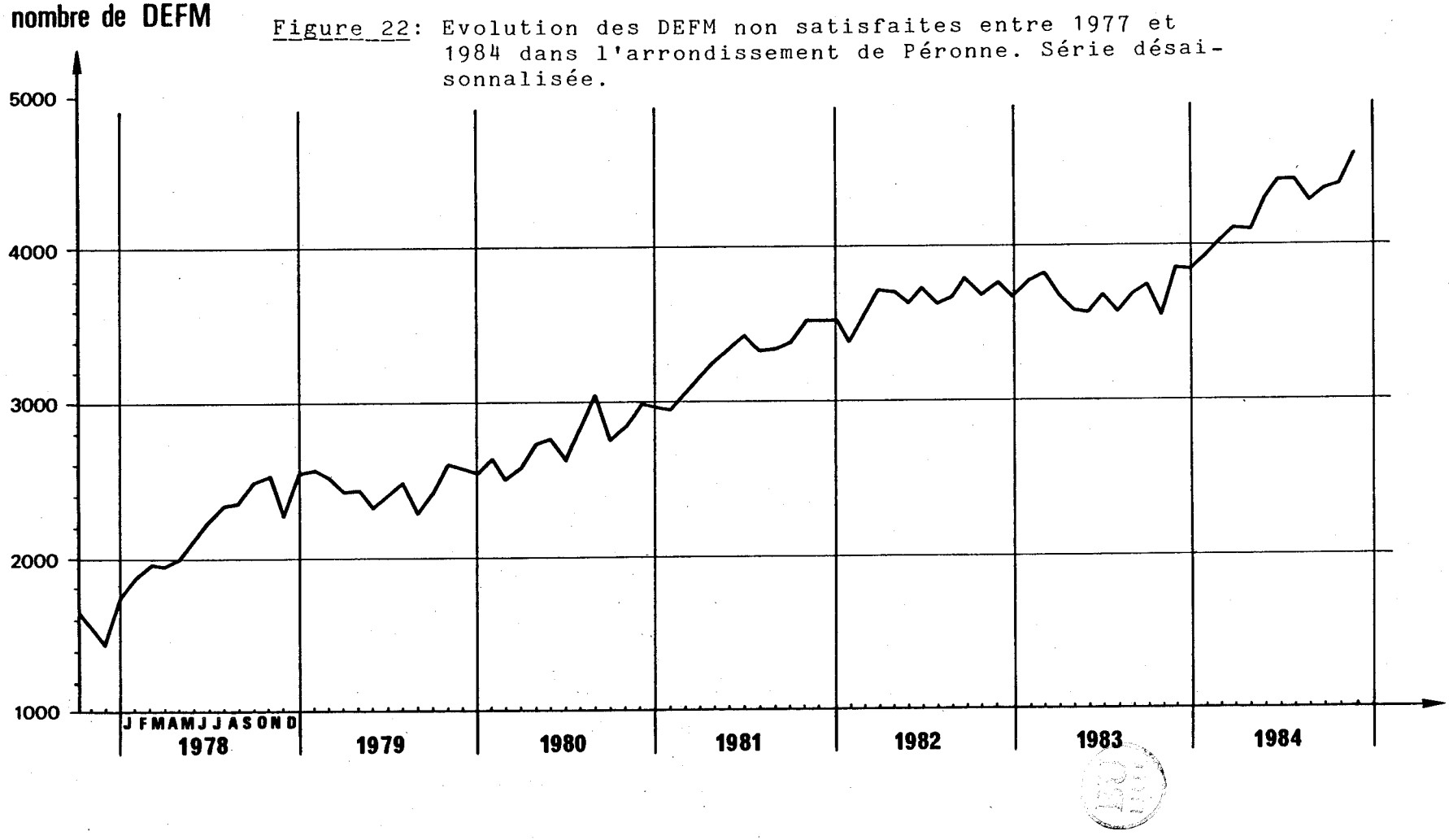


Figure 22: Evolution des DEFM non satisfaites entre 1977 et 1984 dans l'arrondissement de Péronne. Série désaisonnalisée.

niveau de l'ensemble de la Picardie. Cependant le déficit migratoire alors enregistré dans plusieurs cantons de l'arrondissement peut sans doute expliquer ce différentiel de croissance apparemment favorable à ce bassin d'emplois.

Avec les années 1970, et cela même avant 1973-74, les effectifs de PDRE se mirent à croître beaucoup plus rapidement, tant au niveau de la région qu'à celui de l'arrondissement: 951 individus en 1975, dans la région de Péronne, représentant désormais 3% de la PAT. Ceci peut sans doute s'expliquer par les effets de la structure démographique avec l'arrivée sur le marché du travail des premières générations numériquement chargées du "baby-boom", par la forte féminisation de la population active et l'augmentation des taux d'activité pour le sexe féminin après 25 ou 30 ans essentiellement.

Néanmoins la moindre pression démographique s'exerçant alors sur le marché de l'emploi dans la région de Péronne, grâce à l'exode rural vers d'autres lieux, ainsi que la moindre féminisation de la population active (16), expliquent encore qu'entre 1968 et 1975, la croissance des effectifs de PDRE fut plus rapide au niveau de la région Picardie.

Par contre après 1975, la situation de l'emploi va particulièrement se dégrader dans la région de Péronne, puisqu'en sept ans, les effectifs de PDRE augmentent de 2137 unités soit trois fois plus qu'entre 1962 et 1975! Mais surtout, la croissance exprimée en valeur relative fut nettement plus rapide dans le cadre de cet arrondissement qu'au niveau régional: +225% contre +181%. En 1982, les effectifs de PDRE étaient passés à plus de 3000 dans l'arrondissement.

En plus des difficultés économiques rencontrées l'arrondissement de Péronne poursuit son mouvement de rattrapage partiel de féminisation de sa population active.

ces deux phénomènes conjugués rendent compte de la forte augmentation de la PDRE entre 1975 et 1982.

Etant donné la répartition de l'emploi et de la PAT, il est inévitable que la PDRE soit surtout localisée dans les cantons d'Albert et de Péronne qui cumulent plus de 42% du total des effectifs de l'arrondissement.

Plus récemment encore, la situation économique du bassin de Santerre-Somme s'est nettement dégradée. En 1985, le nombre de licenciements économiques a été particulièrement élevé et la situation de l'emploi dans les grands établissements s'est dégradée, même dans les industries agro-alimentaires. Celles-ci perdaient plus de 350 emplois en une année, alors que le textile-habillement, seconde activité de cette région, souffrait aussi de nombreuses réductions d'effectifs.

Afin d'affiner l'analyse de l'emploi et de saisir mieux les différenciations parfois profondes qui séparent les diverses sous-zones entre-elles, au sein d'un seul bassin d'emplois, on a retenu les exemples de Berck-Montreuil et du Cambrésis au titre de zones représentatives de tendances et de structures fortement opposées, dans le cadre des espaces périphériques régionaux. La première a connu de 1962 à 1982, une légère croissance de l'emploi en général (les trois secteurs confondus), alors que le Cambrésis subissait durant ce même laps de temps et cela surtout depuis 1968, une diminution de ses effectifs, proche de 5%.

3 - ANALYSE GEOGRAPHIQUE MICRO-REGIONALE DE QUELQUES BASSINS D'EMPLOIS.

a) La zone d'emplois de Berck-Montreuil.

a1) Présentation générale.

C'est,à l'aube des années 1980, la plus petite zone d'activités en termes d'emplois dans le Nord-Pas-de-Calais, se situant juste derrière celle de Flandres-Lys. Selon les Assedic du Pas-de-Calais, elle ne posséderait que 6,5% du total des emplois du département au 31/12/81. Avec 31.200 emplois, selon les estimations de l'INSEE, Berck-Montreuil ne posséderait qu'environ 6,8% de la masse d'emplois répartie dans la zone A de Lille. En outre la participation féminine à l'activité locale est nettement supérieure à la moyenne régionale: 11.800 emplois féminins en 1982, soit 38% du total au-lieu de 32% dans le Pas-de-Calais. Ce fait doit être associé à une plus forte tertiarisation de l'économie de Berck-Montreuil, comme l'indiquent les statistiques suivantes, consignées dans le tableau XLIV.

Tableau XLIV
Répartition de l'emploi dans la zone de Berck-Montreuil au début des années 1980.
Source ASSEDIC, 31/12/1981
Secteur secondaire: 43,48% Secteur tertiaire: 56,54%
Dans le cas du département du Pas-de-Calais, il faut inverser cet ordre de grandeur.
Selon les statistiques de l'INSEE, on obtient en 1982, la répartition suivante:

-agriculture : 15,6% de l'emploi total
-industrie : 29%
-tertiaire : 55,4%

Les principales branches d'activité sont, dans le secteur tertiaire, par ordre d'importance décroissante: la

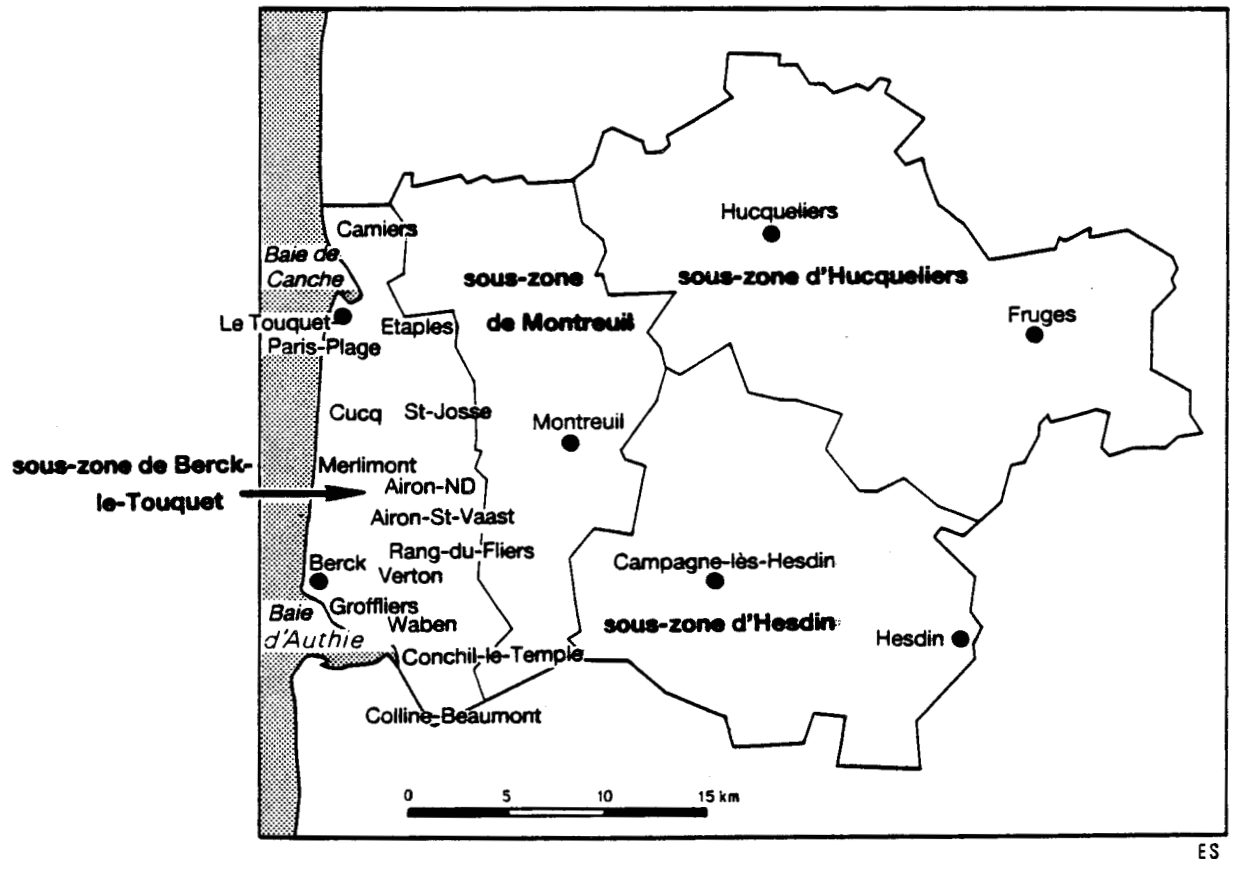


Figure 23: Délimitation de la zone A de Berck-Montreuil.

BU LILLE

santé, les commerces, les activités d'Etudes et de Conseils, l'hostellerie et restauration. Dans l'industrie, le classement donne: le bâtiment et travaux publics, l'automobile, la fabrication de pièces et d'équipements pour l'industrie automobile, la construction mécanique et les industries agro-alimentaires.

Enfin la zone de Berck-Montreuil est aussi très marquée par une inégale répartition géographique de l'emploi et de son dynamisme. Il a déjà été démontré à plusieurs reprises que la sous-zone de Berck-Le Touquet, le long du littoral, était la plus importante et qu'ainsi son dynamisme, ou ses difficultés rencontrées, rejaillissaient inévitablement sur l'ensemble de la zone A. Ainsi, 62% des emplois appartenant aux secteurs secondaire et tertiaire sont localisés dans cette étroite bande de terres entre Berck au sud et Le Touquet au Nord. *La forte concentration géographique de l'activité* est encore plus accentuée pour le sexe féminin avec 70% du nombre total des emplois. Bien évidemment il ne reste qu'une part réduite à partager entre les différentes sous-zones de l'intérieur du Pays de Montreuil: Hesdin (cantons d'Hesdin et de Campagne-les-Hesdin) comprend 23,3% de l'emploi total, grâce à la vallée de la Canche ; Montreuil, 8% et Hucqueliers avec 7%.

a2) La sous-zone de Berck-Le Touquet.

La mer est ici une richesse naturelle que les hommes cherchent à mettre en valeur. Il est donc normal qu'elle domine, par le biais de diverses activités induites, la vie économique de ce littoral. Trois volets assurent ses bases:

* *La pêche qui anime le port et la ville d'Etaples.* Certaines productions industrielles lui sont normalement associées comme la réparation navale ou encore la fabrication de filets de pêche. (Les établissements Saint-Frères S.A. employaient plus de 100 salariés en 1978).

* Depuis qu'on a reconnu à la Manche et à ses bords de plage, des vertus thérapeutiques, *la santé* est devenue une branche d'activité dominante dans ce secteur littoral, assurant

environ un emploi sur sept, en excluant l'activité agricole.

* Enfin *le tourisme* qui anime le week-end et durant les deux mois d'été, les stations de Berck, de Merlimont, est surtout l'affaire du Touquet qui se veut une "station des quatre saisons" en offrant la possibilité d'y organiser des stages, des réunions et congrès, à tout moment de l'année, et qui cherche aussi à acquérir une image de marque en acceuillant l'équipe de France de football à des sessions d'entraînement, ou encore en organisant des concerts de musique et des tournois de tennis.

Toutefois, il serait regrettable de négliger l'apport économique de la terre, même si celle-ci souffre dans la plaine des Bas-Champs picards d'un excès d'eau qu'il est souvent difficile d'évacuer.

Enfin une prise de conscience récente qui date des années 60 a provoqué un effort de développement industriel afin d'éviter une trop forte spécialisation de cette région, ce qui la fragiliserait en la mettant sous l'étroite tutelle d'un tourisme, de courte durée en réalité, et qui peut connaître de difficiles revers en période de crise économique.

Le tourisme: une donnée essentielle de la vie économique du littoral ; certes, mais...

pour que le tourisme puisse être particulièrement intéressant dans une perspective d'emplois, il est souhaitable que la saison touristique dure plus de deux mois par an afin de créer une masse d'emplois permanents non négligeable. Il faut en outre que la région soit en mesure d'accueillir de nombreux vacanciers dans de très bonnes conditions et que,de la sorte, le tourisme devienne un élément d'entraînement important pour le bâtiment et les travaux publics notamment. Enfin il ne doit pas perturber le fonctionnement des domaines économiques traditionnels ou récents, comme la pêche, l'agriculture ou même l'industrie. Créer des emplois dans la

branche du tourisme au détriment des autres activités n'est certainement pàs la solution d'avenir la plus efficace. Ceci suppose donc:

- un effort de maîtrise spatiale de son développement,
- une gestion rigoureuse des "sols" et de leur affectation économique,
- une meilleure répartition des structures d'accueil.

Or face à ces exigences raisonnables, les difficultés existent.

** Les capacités d'accueil sont très inégalement distribuées.*

Diverses informations nous permettent de prendre conscience de cet handicap, telles les statistiques de l'INSEE, de l'Equipement, les études et cartes publiées par J.M.DEWAILLY. (17). Tout en sachant que les données quantifiées relatives aux résidences secondaires sont parfois assez imprécises et approximatives, on est quand même frappé par leur concentration géographique le long du littoral. En 1982, on dénombrait 29.512 résidences secondaires dans le Pas-de-Calais soit près de 9.000 en plus, en sept années. Les cantons de Montreuil-sur-mer et d'Etaples en regroupaient alors quelques 14.500 et enregistraient une croissance relativement forte depuis la fin des années 60: 8,633 en 1968 et 10.185 en 1975. Ainsi ces deux cantons contrôlent-ils près de 50% du parc départemental. Actuellement, le nombre de résidences secondaires dépasse 5.000 unités au Touquet, soit 1.100 de plus qu'en 1975, 3.000 à Cucq (+700) et atteint 2.400 à Merlimont, le parc de cette commune ayant doublé au cours des sept années 1975-82. *En somme, ces trois communes possèdent 10.631 résidences secondaires, soit 36% du parc immobilier du département du Pas-de-Calais.* En revanche, dans les communes voisines de l'intérieur, les capacités d'accueil sont nettement plus réduites: 46 résidences secondaires à Verton, 25 à Nempont-St-Firmin, 16 à Waben, 62 à St-Josse... L'essentiel des lits touristiques se situe actuellement entre le front de mer

et la RN1. Le contraste avec les communes de l'immédiat arrière-pays est très marqué comme l'indiquent les données suivantes (tableau XLV).

Tableau XLV

Capacités d'accueil en lits touristiques. 1982

a) Les communes du littoral.

.en résidences secondaires	35.000
.en hôtels	3.400
.en campings	11.000
.en meublés	37.000
.en colonies de vacances	1.900
	88.300

b) Les communes de l'immédiat arrière-pays

.en résidences secondaires	440
.en hôtels	180
.en campings	200
.en meublés	380
.en colonies de vacances	120
	1.320

On constate donc qu'il existe dans cette région des Bas-Champs picards, un très grand déséquilibre entre des communes voisines.

* D'une façon générale, il est connu que la clientèle des stations de la côte d'Opale est pour l'essentiel d'origine sociale modeste, composée d'ouvriers, d'employés et de cadres moyens. S'agissant d'une clientèle assez fidèle, au pouvoir d'achat limité, elle n'apporte pas la masse d'argent nécessaire à la réalisation de grandes oeuvres et à la création de nombreux emplois permanents (*).

* En l'occurence, les emplois créés sont surtout saisonniers et n'exigent pas une grande qualification professionnelle(18). L'effet d'entraînement promotionnel pour la région se trouve donc être limité. *Le tourisme crée généralement des emplois*

(*) le problème est identique sur la côte picarde.

d'exécution: serveurs, vendeurs, employés d'hôtels et de restaurants. Les seuls emplois à qualification se trouvent cantonés dans l'hôtellerie ou dans la restauration de grand standing. Parce que caractéristique de l'activité touristique sur le littoral des Bas-Champs, on a retenu à titre d'exemple le cas de l'entreprise du parc d'attractions Bagatelle à Berck. Créée en 1955, cette affaire familiale n'a cessé depuis de se développer. Au début des années 80, le parc qui reçoit annuellement quelques 400.000 visiteurs, emploie en permanence 35 personnes mais plus de 200 durant la période d'ouverture, environ 5 à 6 mois, de Mai à mi-Octobre. Or, il est un fait que, si les personnes employées en permanence possèdent en général une certaine qualification professionnelle (électricien, décorateur, jardinier, mécanicien...), la plupart des saisonniers sont chargés des tâches les moins exigeantes en compétence technique. Enfin sur un plan strictement économique, cette entreprise doit rentabiliser des investissements considérables sur une période très courte: 40% du chiffre d'affaire est réalisé sur une période de 35 jours, qui, pour l'essentiel correspond à l'intervalle allant du 14 Juillet au 15 Août.

* Enfin, dans un autre domaine, le tourisme est confronté en tant que consommateur d'espace, à d'autres activités économiques. Mais il se heurte à deux nécessités contradictoires:

- D'une part, il a besoin d'espace pour se développer et créer les structures d'accueil nécessaires.
- D'autre part, pour ne pas s'asphyxier lui-même par une extension incontrôlée et démesurée, il doit aussi préserver l'espace naturel en tant que capital attractif. De ce fait l'établissement du SDAU et de POS apparaissait indispensable. Le SDAU de la côte d'Opale Centre (Berck-Etaples-Le Touquet), élaboré en 1975, étend son ressort sur la totalité de la sous-zone d'emplois de Berck-Le Touquet. Les objectifs définis furent les suivants:
  - La sauvegarde d'un tiers sauvage,
  - la création d'unités touristiques ponctuelles évitant l'urbanisation continue néfaste au fragile équilibre écologique.

- Le développement équilibré entre une population permanente et une population touristique.
- La hiérarchisation des voies de communication.
- L'utilisation en profondeur de l'espace disponible.

Pour plus de renseignements à ce sujet, on pourra se reporter à divers articles publiés dans la revue "Boulogne-Informations" (19). Il faut souligner que pour préserver ce bien, convoité et irremplaçable, qu'est l'espace littoral, une loi du 10 Juillet 1975 a chargé un conservatoire du littoral de mener une politique de sauvegarde de l'espace considéré. Cette loi permet au Conservateur d'acquérir des terrains à l'amiable, d'user du droit de préemption ou même de recourir à l'expropriation quand l'intérêt général l'exige. Mille hectares environ ont été ainsi acquis sur le littoral Nord-Pas-de-Calais, dont 195 ha de dunes à Camiers.

En définitive, le tourisme bien que constituant une activité économique très importante dans la région de Berck-Montreuil, ne saurait constituer à lui seul une panacée dans le domaine de l'emploi ; on a rappelé quelles étaient en effet les limites diverses qui contraignaient son expansion. Néanmoins, par le biais de la construction des résidences principales et secondaires, la réparation apportée aux maisons de vacances et de séjour, la demande en équipements sportifs et culturels, le tourisme a stimulé durant de nombreuses années le marché immobilier et aussi la branche du bâtiment et des travaux publics. Cette activité représentait en 1981, plus de 2.000 emplois dans la zone A de Berck-Montreuil, ou encore plus du tiers des emplois secondaires dans la zous-zone de Berck-Le Touquet. Certes au cours des années 70, le bâtiment fut touché par l'inflation, la crise et aussi une certaine saturation du parc micro-régional. La profession a donc comprimé ses effectifs qui passèrent de 3.600 individus en 1968 à moins de 3.000 à la fin des années 70. Dans la seule sous-zone de Berck - Le Touquet, le recul du nombre d'actifs employés dans le bâtiment et les travaux publics se poursuit, puisque les Assedic dénombraient 1.413 personnes au 31/12/1979 puis 1.281 deux années plus tard.

Par ailleurs, le tourisme ne doit pas être la cause d'une désorganisation de l'agriculture, activité qui demeure capitale pour l'équilibre écologique et socio-économique de la région.

* Les données chiffrées (tableau XLVI) traduisent l'évolution de ce secteur agricole entre 1970 et 1979-80.

Tableau XLVI

Evolution de l'agriculture dans les Bas-Champs picards de 1970 à 1979

	Recensement 1969-70	R.G.A. Recensement 1979-80
- Nombre d'exploitations	307	256
- Superficie utilisée	7.835 ha	7.778 ha
- Terres labourables	5.140 ha	4.450 ha
- Superficie en herbe	3.308 ha	2.629 ha
- Population familiale	1.208	876
- Salariés	156	216
- Bovins	7.500	7.400
- Porcins	3.700	3.000
- Superficie moyenne	25,50 ha	30,40 ha

* On retiendra de ce tableau les enseignements suivants:

- L'agriculture est une activité qui, dans le cadre de la sous-zone de Berck-Le Touquet, peut paraître en effet secondaire sur un plan purement économique. Seulement 42% de la surface sont destinés aux productions agricoles relativement diversifiées. Toutefois en raison de la forte humidité des terres, l'orientation vers l'élevage des bovins apparaît tout à fait ordinaire.

- Comme toutes les autres régions agricoles, les Bas-Champs picards enregistrent une diminution du nombre des exploitations, soit 16% en une dizaine d'années. Comme la superficie utilisée a relativement peu varié entre temps, la taille moyenne des exploitations restantes a donc augmenté,

passant de 25,5 ha en 1970 à 30,4 ha en 1979-80.

- Accompagnant cette réduction, la population familiale agricole s'amenuise également. En 1970, l'agriculture fixait 1.208 individus sur les exploitations. Dix ans plus tard elles n'en retenaient plus que 876, soit une diminution de l'ordre de 27%. Par contre, et cela constitue un élément assez original, comme on l'a déjà souligné, le nombre de salariés agricoles permanents a augmenté à la suite de la création et de l'extension d'entreprises de cultures florales à Berck et à Cucq.

- Enfin, cette activité demeure nécessaire dans les Bas-Champs, même si à la lecture de ces données économiques, elle se situe quelque peu au second plan. En effet, en renforçant le "Tiers sauvage", du moins le non-bâti, l'agriculture participe à l'équilibre vital du secteur. Elle permet de constituer des réserves foncières qui préservent l'écologie de la région en protégeant les zones fragiles. Sans les agriculteurs et l'exploitation des terres, *sans les efforts continus de drainage des sols, les marais s'étendraient rapidement* . Certes d'aucuns pourraient y voir un intérêt touristique certain; Mais en l'occurence, la Baie de Somme ne peut-elle pas suffire? L'agriculture renforce ainsi la vocation touristique de la région par l'aménagement d'un arrière-pays verdoyant situé entre le cordon dunaire et la falaise morte. Ne serait-il pas possible d'utiliser aussi les canaux et fossés de drainage à des fins ludiques, comme cela se pratique déjà dans d'autres régions naturellement humides, comme dans la cuvette audomaroise?

La pêche artisanale à Etaples: la poursuite d'une ancienne activité.

* *L'ambiguïté de cette activité.* La ville d'Etaples (11.292 habitants en 1982) est surtout réputée pour son port de pêche. Pourtant sa situation est paradoxale puisque, pour des raisons d'ensablement de son chenal, les quais portuaires ne peuvent être utilisés que par des unités de petit tonnage. Les chalutiers étaplois sont donc, dans leur majorité, accueillis

dans le port de Boulogne-sur-mer, alors que les équipages (6 hommes en moyenne) font la route Etaples-Boulogne pour prendre la mer.

La pêche artisanale constitue un monde assez à part, très différent par exemple de celui de la pêche industrielle. L'essentiel des prises se réalisent dans le détroit du Pas-de-Calais et les marées, souvent de 24 heures, dépassent rarement les deux ou trois jours permettant aux artisans pêcheurs de préserver une vie familiale à laquelle ils demeurent très attachés (20). L'avantage de la pêche artisanale est qu'elle est axée sur la qualité et la variété des espèces à la base de l'approvisionnement et de la consommation de poisson frais.

Malgré cela, la pêche artisanale a traversé de nombreuses crises aux causes multiples au cours des vingt dernières années: crises du marché, réduction des quotas ou interdiction de pêche d'espèces (hareng) (21) vieillissement de la flotte, renouvellement difficile d'un outil de production coûteux, crise du pétrole, enchérissement du carburant...

Ainsi, de 600 artisans pêcheurs à Etaples en 1965, le chiffre est tombé à 440 (70 navires) en 1975. Bien que les effectifs se soient ensuite stabilisés et que la profession considère son avenir avec plus d'optimisme, il n'existe guère dans ce secteur de perspectives de développement de l'emploi.

Quoiqu'il en soit, on estime à 40% environ les emplois actifs procurés par la pêche, ses activités et industries annexes, dans cette région.

* *L'industrialisation d'Etaples a longtemps trouvé sa seule source dans les activités induites de la pêche artisanale.* On peut citer le cas de deux entreprises qui connaissent des évolutions différentes: les forges Caloin et l'Usine Saint-Frères S.A.

Nées d'une petite entreprise de construction navale située sur les quais d'Etaples, les forges CALOIN vont connaître leur premier essor après la deuxième guerre mondiale. L'entreprise a dû s'adapter sans cesse à une technologie qui, dans ce domaine, a connu plusieurs révolutions, depuis les chalutiers en bois jusqu'aux modèles actuels: coques en acier et équipements sophistiqués. En 1971, abandonnant le bois pour se lancer dans la construction en acier, les forges CALOIN élaborent un type de chalutier de pêche et, entre 1972 et 1980, 35 bateaux de 12,50m à 25m sont sortis de leurs ateliers.

Si l'entreprise ne compte au total que 52 personnes en 1982, son exemple mérite d'être souligné pour sa vitalité et la qualité des postes d'emploi comparé à la pauvreté globale de la qualification de la main d'oeuvre dans la zone de Berck-Montreuil.

Directement associée pendant de très longues années à l'activité de la pêche puisqu'elle fabriquait des voiles et des filets de pêche, l'entreprise SAINT-FRERES connaissant de graves difficultés de commandes, a dû se reconvertir et diversifier ses productions: filets de sécurité pour la construction immobilière, filets coupe-vent pour l'agriculture, volières, filets de sport.

Un certain rétablissement a été opéré, mais l'entreprise intégrée dans le groupe BOUSSAC partage désormais les problèmes de cette société.

Pendant les deux dernières décennies (1960 et 70) les effectifs ont évidemment été victimes des difficultés et de 150 salariés en 1960, l'entreprise en comptait 134 au 1er Janvier 1980 puis 110 en 1982.

* *Le réveil industriel étaplois: l'automobile.* Partie du néant en 1970, cette branche industrielle employait environ un millier d'individus à la fin de la décennie 70. Cependant, des menaces de licenciements planent actuellement chez DUCELLIER-ETAPLES (70 personnes, Septembte 1984, La Voix du Nord).

Installés à Etaples en 1973, l'usine DUCELLIER est spécialisée dans la fabrication d'équipements électriques pour automobiles. Cette création est une décentralisation de la firme installée surtout en Auvergne.

Plusieurs critères avaient favorisé le choix du site d'Etaples:

- L'existence d'un bassin de main d'oeuvre ayant eu jusque là peu d'expérience industrielle et ne possédant pas de tradition syndicale ou revendicative dure ;
- l'environnement attractif de la région d'Etaples - Le Touquet susceptible de séduire et d'amener sans réticence les cadres et techniciens du centre de la France ;
- la proximité du port de Boulogne et de la Grande-Bretagne, le groupe LUCAS détenant 50% du capital de DUCELLIER.

Etant donné la pauvreté du secteur secondaire au début de la décennie 70, cette implantation a fait l'effet d'un vrai miracle. De 817 salariés en 1973, l'effectif a atteint 1.050 salariés en 1982, ce chiffre étant toutefois inférieur à celui qui était initialement prévu. Au cours des dernières années d'ailleurs, l'usine a connu des difficultés inhérentes à la crise générale dans l'automobile et à la concurrence que se livrent les grands équipementiers de l'automobile (BOSCH, VALEO, LUCAS). Des mesures de chômage technique et de mises en pré-retraite ont dû être décidées.

Née en 1959 au Touquet, l'entreprise EXPRESS AUTO est devenue en 1972 une filiale à 75% du groupe britannique "SILLCOCK and COLLING", premier distributeur de voitures étrangères en Grande-Bretagne. Elle s'installait alors à Etaples sur un terrain de 5 ha 80 où étaient employées 285 personnes (138 chauffeurs, 60 mécaniciens, une cinquantaine d'administratifs...). Malgré une conjoncture économique peu favo-

rable (augmentation du prix de revient kilométrique) au cours des dernières années, l'effectif de l'entreprise atteignait 370 salariés en 1982. (*)

Le secteur hospitalier berckois.

Les services de santé représentent, dans l'économie de Berck et de ses environs immédiats, une activité dominante et traditionnelle, mais depuis peu, menacée de contraction en termes d'emplois.

Actuellement fonctionnent six établissements hospitaliers à Berck: l'hôpital maritime géré par l'Assistance publique, l'hôpital civil, et quatre autres établissements privés: l'Institut CAZIN-PERROCHAUD créé en 1893 et qui emploie environ 300 personnes, l'Institut CALOT, créé au début du siècle et dont l'effectif est de 670 salariés, l'Union des Etablissements HELIO-MARINS employant quelques 750 personnes et la Fondation franco-américaine créée en 1921 avec un effectif supérieur à 400 individus. *C'est donc environ 2.500 salariés qui sont ainsi employés dans le secteur hospitalier,* et principalement dans les établissements privés. En somme, c'est près d'un emploi sur quatre qui est offert par les services de santé, si l'on néglige l'activité agricole, dans la sous-zone de Berck-Le Touquet.

Mais, au cours des dernières années de la décennie 70 l'inquiétude s'est aussi manifestée dans ce domaine. D'abord, l'assistance publique a décidé de supprimer l'ensemble de ses hôpitaux de province et de se concentrer sur la région parisienne ce qui entraînerait à plus ou moins long terme la fermeture de l'hôpital maritime. Mais, menace plus profonde encore, les hôpitaux berckois se vident lentement: les traitements nouveaux, les techniques plus performantes ont diminué la durée des séjours et le potentiel global de travail

(*) On découvre ainsi avec DUCELLIER et EXPRESS AUTO, deux implantations industrielles en partie guidées par la présence de la frontière maritime séparant la France (le continent) et la Grande-Bretagne.

pour la corporation. Ainsi, vers les années 1950, après la quasi disparition de la tuberculose osseuse, ces hôpitaux se sont reconvertis dans la chirurgie orthopédique et la rééducation fonctionnelle, spécialités alors nouvelles. Désormais les hôpitaux berckois subissent dans ce domaine la concurrence de beaucoup d'autres équipements.

La tentative de diversification économique: l'appel à l'industrialisation.

Conscients des dangers de l'hypertrophie du secteur tertiaire constitué en partie d'emplois saisonniers et d'une quasi "mono industrie" de la santé aux perspectives assez précaires, les responsables locaux ont essayé durant les années 1970-1980 de rétablir un certain équilibre en favorisant la création d'emplois industriels.

La commune de Berck était presque complètement déshéritée sur le plan des emplois secondaires, puisque, dans ce domaine, seules trois entreprises relativement importantes existaient:

- la société d'électro mécanique de l'USINE des DUNES (S.E.U.D.): installée en 1960, elle comptait 110 salariés en 1982 ;
- la manufacture PILOTE: cette fabrique de bimbeloterie qui a compté jusqu'à 120 salariés (en partie des handicapés) a disparu en 1982 à la suite de difficultés financières ;
- la société DUGRIS RENARD: spécialisée dans l'abattage industriel, elle emploie 150 personnes.

Pour pallier cette insuffisance notoire dans le secteur secondaire, deux zones industrielles ont été installées et équipées: la Z.I. "du Fliers" sur le territoire des communes de Airon, Rang du Fliers, Verton, Waben et la Z.I. de Berck "La Vigogne".

La première de ces zones n'a reçu pratiquement aucune implantation alors qu'une douzaine d'entreprises publi-

ques ou privées se sont installées sur les 22 hectares du second site. On peut citer:

. Les laboratoires homéopathiques de France (produits pharmaceutiques - effectif: 45).

. La Société PORTEX FRANCE (matériel chirurgical - effectif: 43).

. L'entreprise VERACX (menuiserie industrielle - effectif: 5).

. Les Etablissements CITROEN.

. Les Etablissements PEUGEOT.

. Le Garage MERCEDES.

. Les Etablissements SUPVIA (transports - effectif: 15).

. La Société de Transports DUMONT (effectif: 10).

. Les Etablissements HERVAS (grossistes en primeurs - effectif inférieur à 10).

. Les Etablissements CROISILLES (travaux publics - effectif inférieur à 10).

. L'E.D.F. (siège technique des districts de Berck-Montreuil - effectif: 71).

. Les ateliers municipaux et usine d'épuration (ville de Berck - effectif: 280).

En 1982, ces douze entreprises assuraient du travail à plus de 500 salariés. Mais hormis les trois premières, toutes les autres appartiennent encore au secteur tertiaire.

Ainsi, faute d'implantations industrielles suffisantes venant de l'extérieur, la Z.I. s'est meublée d'entreprises du secteur tertiaire. Le but initial n'a pas été réalisé dans des conditions satisfaisantes malgré une publicité qui fait état d'avantages certains: équipement de la zone, primes, avantages financiers et fiscaux, situation à proximité de la R.N.-1, de la ligne de chemin de fer Paris-Londres, environnement.

L'illustration de ce demi-échec peut être donnée avec les deux entreprises du secondaire: la Société

PORTEX et les Laboratoires Homéopathiques de France.

Filiale de l'un des plus puissants *groupes britanniques* (SMITHS), PORTEX S.A. s'est installée à Berck en 1974. Le projet d'implantation comprenait la construction d'une usine de 25.000 m2 et la création de 250 emplois. Mais la crise économique durement ressentie Outre Manche amena la révision complète et en baisse du projet. En 1982, ainsi, seule une quarantaine de personnes (main-d'oeuvre féminine) était employée. Ceci démontre une fois encore comment les Sociétés réagissent à l'égard de leurs établissements "périphériques". En fait le littoral des Bas Champs picards apparaît clairement, à plus d'un titre, comme un espace-charnière à la périphérie du Nord-Pas-de-Calais et de l'espace parisien, mais aussi de la Grande-Bretagne. N'est-ce pas l'une des propriétés fondamentales des espaces frontaliers? Selon les circonstances, on constate que cette situation géopolitique peut être soit un atout, soit une faiblesse économique. Mais dans tous les cas, la dépendance à l'égard des centres de décision apparaît évidente.

De même, les Laboratoires Homéopathiques de France ont connu un développement très limité et n'emploient, eux aussi, qu'une quarantaine de personnes après sept années de fonctionnement.

En définitive, la politique d'industrialisation de Berck et de sa région est loin d'avoir atteint son but.

Heureusement, la toute proche laiterie coopérative agricole de VERTON qui ne comptait que 66 salariés en 1960, s'est bien développée et employait 230 personnes en 1982. Sa présence à côté d'autres entreprises de taille plus modeste (textiles manufacturés à GROFFLIERS - eff. 45, tissus plastifiés à VERTON - eff. 43) a favorisé le développement des communes de Verton et de Rang du Fliers.

Pour conclure, on peut rappeler que la sous-zone de Berck-Le Touquet, qui accapare la plus grande partie de l'emploi de la région, a connu une évolution favorable depuis 1962. Celle-ci est due en grande partie à un renforcement du secteur secondaire (3.700 emplois en 1962 contre 4.600 en 1975) provoqué par l'implantation d'usines nouvelles à partir de la seconde moitié de la décennie 60. Ces créations ont, du moins partiellement, comblé les pertes d'emplois agricoles et rétabli un équilibre relatif avec un secteur tertiaire qui demeure dominant. En outre cette évolution positive de l'emploi a attiré des salariés résidant dans les sous-zones voisines demeurées plus rurales et agricoles. Cette attraction a engendré inévitablement une croissance démographique parfois assez spectaculaire dans certaines communes littorales ou très proches de la côte (tableau XLVII).

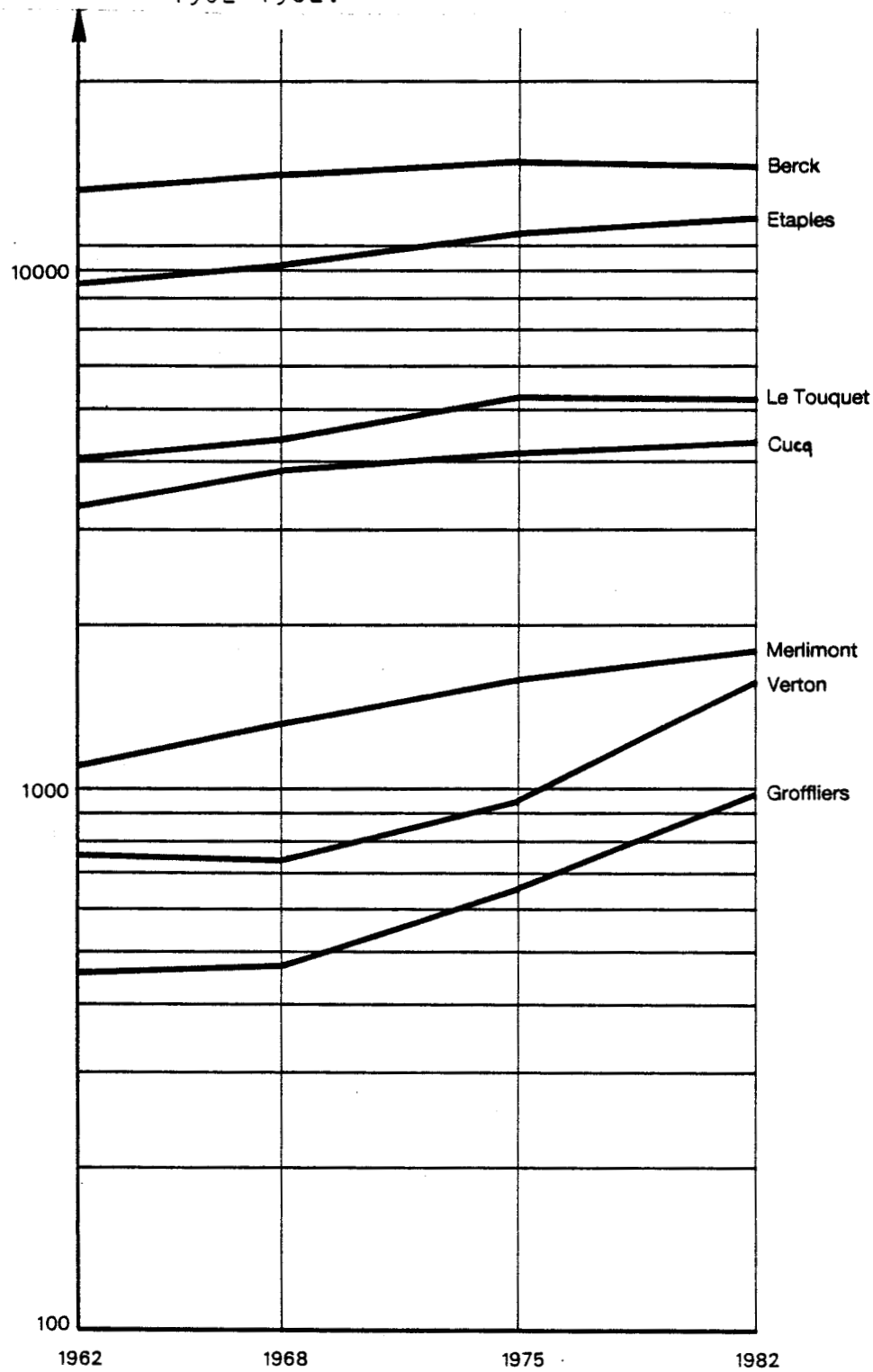
Tableau XLVII
Evolution de la population dans quelques communes des Bas-Champs picards. 1962 - 1982. Pop. sans doubles comptes. INSEE.

communes	1962	1968	1975	1982	Δ 1982/1962
Berck	12.877 h.	13.690	14.420	14.060	+9,18%
Merlimont	1.095	1.310	1.619	1.832	+67,30%
Cucq	3.323	3.883	4.154	4.373	+31,6%
Etaples	8.628	9.095	10.559	11.292	+30,87%
Le Touquet	4.064	4.403	5.370	5.204	+28,05%
Groffliers	467	477	673	980	+109,85%
Verton	760	746	954	1.570	+106,58%

(voir courbes sur papier semi-log. , figure n°24).

Toutefois cette situation économique favorable est ressentie de manière différente selon les communes. Au nord des Bas-Champs, les environs d'Etaples, sans aucun doute mieux situés géographiquement et plus proches du pôle industriel boulonnais, semblent avoir mieux profité de la croissance économique, que la partie méridionale centrée sur Berck qui, dans l'ensemble, a manqué sa conversion industrielle.

Figure 24: Evolution de la population sans doubles comptes dans quelques communes des Bas-Champs picards. 1962-1982.



BU LILLE

Néanmoins, d'une façon générale, dans cette sous-zone qui pourtant paraît privilégiée par rapport aux autres situées à l'intérieur des terres, l'avenir n'apparaît plus serein avec les premiers tassements en termes d'emplois qu'on a pu constater depuis le début de la décennie 1980, les menaces de contraction qui planent sur les services hospitaliers, les répercussions des grandes difficultés vécues par l'industrie automobile française. Depuis 1978, l'industrie n'a plus créé d'emplois.

a3) La sous-zone de Montreuil-sur-mer.

Celle-ci ne présente pas le même dynamisme que la précédente. Ainsi le nombre d'emplois, toutes activités confondues, en 1982 était équivalent à celui de 1962, c'est-à-dire environ 3.900, après avoir atteint un maximum de l'ordre de 4.000 unités à la veille de la crise économique de 1973-74. En outre, l'activité agricole est encore en matière d'emplois, une activité fondamentale qui employa longtemps, jusqu'au début des années 70, plus d'actifs que l'industrie. En 1968, selon l'INSEE, on pouvait dénombrer 900 emplois dans le secteur industriel, bâtiment et travaux publics compris, contre 1.300 dans le secteur agricole. Désormais, le secteur tertiaire occupe la plus grande partie de la population active, mais il ne s'agit pas d'une hypertrophie comme dans la sous-zone de Berck-Le Touquet, puisqu'il dépasse à peine le seuil des 50%.

La sous-zone de Montreuil-sur-mer est marquée, depuis 1962 par une triple évolution:

* *Une réduction sensible de l'emploi agricole,* de l'ordre de 50% en 20 ans, représentant une perte brute d'environ 800 emplois. Entre les RGA de 1970 et de 1979-80, l'érosion du "patrimoine" et de la population agricole s'est poursuivie, puisque de 562 exploitations on est passé à 466 en 1980. Cette régression du nombre d'exploitations a engendré évidemment une diminution importante de la population familiale agricole (-21% en 9 ans) et de celle des salariés permanents

passant de 226 unités à 128 personnes. Toutefois, il n'est pas rare de rencontrer dans diverses communes au moins une vingtaine d'exploitations agricoles qui fonctionnent et qui donnent ainsi à la vie locale une orientation sociale et économique très rurale: on peut citer dans le canton d'Etaples, les exemples de Cormont, 23 exploitations pour 236 habitants en 1982 ; Frencq, 30 exploitations,Hubersent 219 habitants et 24 exploitations ; mais aussi 26 à Montcavrel et 20 à Tubersent.

En outre, les deux usines, de taille importante, qui seules existent dans ce secteur géographique, sont dérivées de l'agriculture: la sucrerie coopérative d'Attin qui emploie 120 salariés permanents et 110 saisonniers, l'entreprise STOLZ à Wailly-Beaucamp (230 salariés).

Cette entreprise, comme plusieurs usines de la vallée de la Canche est née, après la deuxième guerre mondiale, d'un petit atelier où quelques compagnons participaient au montage et à la mise en route de moulins ou de graineteries. Sa vocation industrielle actuelle est toujours issue du domaine agricole puisqu'elle s'occupe de manutention mécanique et pneumatique de produits granuleux et sulfureux. La société comporte à Wailly, à proximité de la R.N.-1, un bureau d'études, un service de montage, deux agences commerciales et a installé plusieurs agences sur le territoire national. Sur un effectif total de 350 personnes, 230 sont employées à Wailly, ce qui représente le tiers des emplois secondaires de la sous-zone.

* Toutefois *l'équipement de deux zones industrielles* sur les communes d'Ecuires et d'Attin a servi de support matériel à la volonté d'industrialisation et de diversification des activités dans les cantons d'Etaples et de Montreuil-sur-mer. Cependant les résultats acquis demeurent assez limités en nombre d'emplois créés. Sur neuf établissements installés, sept emploient chacun moins de 10 salariés. Les deux plus importantes sociétés, de mécanique générale et de confection, ayant

bâti leurs murs sur la zone industrielle d'Ecuires emploient au total 80 personnes.

* Enfin *la ville de Montreuil-sur-mer* avec ses remparts et ses bâtisses pittoresques, les vallées de la Canche et de la Course, la proximité des terres accidentées du Haut-Artois, la position du chef-lieu d'arrondissement à un carrefour routier très fréquenté peuvent susciter le développement du tourisme vert qui apporterait un complément d'activités au secteur tertiaire. Du Nord au Sud, la R.N.1 permet de relier la région parisienne et la capitale picarde aux ports du Pas-de-Calais et au-delà aux Iles britanniques. C'est en traversant la ville de Montreuil que l'on s'aperçoit de la présence britannique, en particulier sur les affiches publicaires. D'ouest en est, la R.N.39 a toujours été la route de la mer pour les habitants de la zone urbaine centrale du Nord-Pas-de-Calais.

Enfin, le rapport entre la population active totale au lieu de travail et au lieu de résidence, constitue une autre différence avec la sous-zone de Berck-Le Touquet. Alors qu'à proximité immédiate du littoral, un certain équilibre est établi entre ces deux données économiques, la sous-zone de Montreuil-sur-mer ne peut guère prétendre occuper sur place ses 4.200 actifs résidents (le sondage au 1/20° de l'INSEE sur la base du RGP de 1982 donne 4.580 actifs résidents, dont 880 sont employés dans l'agriculture, 1.380 dans l'industrie et 2.320 dans le secteur tertiaire). De ce fait des navettes sont dirigées essentiellement vers les communes littorales (au moins 700 personnes).

a4) La sous-zone d'Hucqueliers.

* Avec la sous-zone d'Hucqueliers comprenant les cantons de Fruges et d'Hucqueliers, on entre dans le monde rural profond (thèse 3ème cycle J.P. RENARD, 1981)(22) défini par de faibles densités de population (39 hab/km2 dans le canton de Fruges et 30 dans celui d'Hucqueliers en 1982), par la présence de nombreuses petites communes de moins de 200 à 300 habitants

et la poursuite d'un mouvement de dépeuplement très ancien et durable comme on l'a déjà démontré. En outre, les effectifs de population des deux chefs-lieux de cantons demeurent très réduits: 2.465 habitants à Fruges en 1982 et 528 à Hucqueliers. On n'est guère étonné dans ces conditions d'apprendre que cette sous-zone est la plus démunie en emplois secondaires et tertiaires parmi les quatre qui constituent la zone A de Berck ou encore l'arrondissement de Montreuil-sur-mer. D'après le sondage au 1/20° effectué à partir des données du RGP de 1982, les actifs recensés au lieu de résidence se répartissent de la façon suivante:

- agriculture: 2.160 personnes ;
- industrie: 760 actifs ;
- tertiaire: 1.660.

Or, il faut bien souligner la prédominance de l'activité agricole qui assure 47,2% de l'emploi total. Cette situation économique est devenue dans les années 1980, un fait remarquable, surtout dans le cadre de la région Nord-Pas-de-Calais. Seule la sous-zone de Marquion pourrait prétendre aussi à une telle ruralité dans la mesure où ses actifs résidents s'y répartissent par tiers équivalents entre les trois secteurs économiques: 1.860 actifs dans l'agriculture contre 1.840 dans l'industrie et 1.880 dans le secteur tertiaire. Il est évident que ces données devraient être corrigées par les navettes de population active et que dans ce cas les secteurs de Croisilles et d'Avesnes-le-Comte apparaîtraient également très rurales.

Compte-tenu de l'importance du secteur primaire, il est normal que l'emploi total évolue à peu près au rythme de l'emploi agricole. En 1970, 1152 exploitations faisaient vivre le canton d'Hucqueliers, fixant une population familiale de près de 4.500 personnes. Ajoutés à ces effectifs, ceux du canton de Fruges donnaient alors: 2.017 exploitations agricoles, 7.943 personnes appartenant aux familles agricoles, dont 4.822 actifs sur les exploitations et enfin 256 salariés

permanents. En 1979, il ne subsistait plus que 1.557 exploitations (-22,8%) sur lesquelles vivaient 5.880 individus (diminution de 26% de la population).

Cette érosion s'est aussi accompagnée d'une diminution du nombre des salariés agricoles. Déjà relativement peu nombreux (256 en 1969), les salariés ne sont plus que 122 dans la sous-zone en 1979 et leur nombre a diminué de plus de la moitié (-52,34%) en dix ans, conséquence de la mécanisation et aussi de l'importance des charges sociales.

La diminution de la population familiale est évidemment le fruit de l'exode rural mais également la conséquence de la baisse de la natalité, deux facteurs qui ont provoqué un vieillissement généralisé de la population agricole. Ce vieillissement entraîne d'ailleurs le départ en retraite d'une population nombreuse d'exploitants, mouvement qui va libérer des surfaces considérables, alors que le nombre de candidats à la reprise est très inférieur à celui des fins d'activités.

Dans certaines communes de ce haut-pays, l'agriculture est fortement dominante et l'exploitation agricole est l'établissement de production économique le plus fréquent que l'on puisse trouver dans ces campagnes. Ainsi le prouvent les exemples qui suivent (tableau XLVIII).

Tableau XLVIII

L'agriculture dans quelques communes du Haut Artois occidental. d'après le RGA de 1979-80.

communes	Nbre d'exploit. agricoles	membres des fam. agric.	popul. commune 1982
Coupelle-Vieille	69	257	478
Créquy	56	247	611
Fressin	54	203	585
Bourthes	100	418	703
Bezinghem	50	171	273
Campagne-les Boul.	68	234	501
Herly	67	241	413
Verchocq	84	266	590

* *Comparée à l'agriculture, l'activité industrielle est pratiquement inexistante.* Avec 7% de la totalité des emplois secondaires et tertiaires de l'arrondissement de Montreuil-sur-mer, la sous-zone d'Hucqueliers demeure la plus démunie. En fait le secteur secondaire est constitué pour moitié de petites entreprises artisanales, appartenant souvent au bâtiment, et de deux entreprises de mécanique installées à Fruges: les établissements LEGRAND (machines agricoles) qui emploient une centaine de personnes et les Ateliers Artésiens, décentralisés d'une société de mécanique lilloise.

* *Fruges et Hucqueliers: deux centres de services aux capacités attractives limitées et inégales.*

Ces deux chefs-lieux de cantons ne figurent pas parmi les pôles d'attraction et de services les plus importants du département. Toutefois, sur bien des points, Fruges assure des fonctions nettement supérieures à celles d'Hucqueliers, mais assurément non négligeables en zone rurale profonde.

Dans le cadre d'une étude réalisée avec la collaboration de M. HERBERT, un classement départemental des centres attractifs, plus restrictif que celui qui fut établi par l'équipe de recherche de A. PIATIER, fut proposé. Pour ce faire, 71 services furent retenus (radioscopie des communes de France, PIATIER, p.164)(23), parmi lesquels apparaissent certains critères spécifiquement urbains provoquant d'emblée une très sévère discrimination entre les différents centres analysés. On peut citer notamment les cinémas, théâtres, cliniques ou hôpitaux, médecins spécialistes, ou encore bijouteries, horlogeries, architectes et comptables... Toutefois, avant de se lancer dans une telle exploitation, très lourde à manipuler puis à cartographier, il fallait nécessairement *réfléchir sur le concept de pôle*, le définir préalablement, afin de pouvoir proposer un classement justifiable. Tout d'abord, après une rapide analyse statistique de la distribution des coefficients d'attraction communale, le seuil minimum de 100 points fut retenu. On rappellera que le coefficient d'attraction communale est calculé comme une somme pondérée de tous les déplacements de consommateurs de chaque commune vers un pôle X. d'emblée, toutes les communes présentant un coefficient d'at-

traction inférieur à 100 étaient éliminées, puisqu'elles ne disposaient pas d'un niveau suffisant pour prétendre trouver leur place parmi les pôles départementaux. Après ce premier filtre, subsistaient encore 140 communes dont certaines ne devaient leur maintien dans cette liste qu'à la présence d'un ou de quelques services très particuliers, comme un centre d'insémination, une salle de cinéma, ou encore un important magasin d'ameublement, une coopérative agricole... Ainsi donc fallait-il porter la barre de sélection à un niveau supérieur ; le seuil minimum requis fut fonc de 250 points quant à l'attraction globale et l'on exigeait en outre, l'existence de deux coefficients d'attirance au moins égaux sinon supérieurs à 35, soit environ 10% des déplacements pondérés des consommateurs résidant dans les communes concernées. (Le coefficient d'attirance étant par ailleurs, le coefficient d'attraction calculé pour une seule commune). On rappellera que, dans un autre domaine, le seuil de 10% des déplacements fut aussi retenu pour définir les espaces faiblement intégrés: espaces situés au sein du bassin de main d'oeuvre d'un pôle d'emploi régional principal et dont le taux de dépendance est au moins égal à 10%, mais toujours inférieur à 30%. (*)

C'est sur la base de cette réflexion préalable, que subsistèrent alors 76 communes attractives parmi les 898 qui composent le département. En prenant en considération à la fois, le nombre de communes attirées avec une certaine intensité, le coefficient d'attraction globale des centres et le nombre de communes dépendantes, *une hiérarchie de pôles à trois niveaux et avec subdivisions, apparaît.* Alors que Montreuil-sur-mer ou Hesdin et St-Pol-sur-Ternoise figurent parmi les pôles de premier niveau, tout en reconnaissant entre-eux l'existence de nuances assez importantes, Fruges apparaît dans la seconde catégorie, c'est-à-dire qu'il appartient aux sous-centres ou pôles de second niveau, en compagnie de chefs-lieux de cantons comme Aubigny-en-Artois, Auxi-le-Château ou encore Bapaume. En revanche Hucqueliers n'apparaît qu'au sein des pôles de troisième niveau. De même il a été démontré que

(*) On pourrait aussi définir un pôle d'attraction en retenant le rapport suivant:

$$\frac{\text{population attirée potentielle}}{\text{population active tertiaire du pôle d'attraction}}$$

l'aire d'attraction de Fruges est plus étendue que celle d'Hucquemiers. (24)

Tableau XLIX

D'après le classement des centres bancaires et financiers des Hautes Terres Artésiennes. Source Crédit Agricole. 1975.

Centre	Guichet bancaire			Guichet Caisse d'Epargne			D
	a	b	c	a	b	c	
St-Pol/T.	2	61	293	2	70	342	635
Fruges	5	38	180	8	27	127	307
Frévent	12	25	119	12	18	88	207
Aubigny/A.	15	19	85	28	7	31	116
Hucqueliers	26	12	58	18	14	64	122
Auxi-le-C.	19	14	70	17	13	65	135
Avesnes/C.	29	11	55	30	6	26	81
Pas-en-A.	34	8	40	21	12	58	98

Pour lire ce tableau, on sait que:
a: est la position du centre au sein du classement départemental
b: est le nombre de communes attirées par le centre
c: est le coefficient d'attraction du pôle
D: est le cumul des coefficients (c+c)

Un essai de hiérarchisation des centres d'équipements situés sur les Hautes Terres Artésiennes a permis de démontrer une fois encore, *l'inégale capacité de polarisation spatiale qui sépare Fruges et Hucqueliers*..

C'est dans ce but que 41 paramètres furent sélectionnés puis traités. Compte-tenu de l'information à maîtriser et de la finalité du travail qui consiste à mesurer la pertinence ou le pouvoir discriminant de chaque paramètre, l'analyse factorielle fut donc l'outil utilisé. L'information traitée est répartie comme suit: commerces de produits alimentaires, commerces et activités artisanales de production destinées à l'équipement de la maison, commerces et services assurant l'équipement et l'entretien de la personne, équipements et services associés aux moyens de transports, services finan-

ciers et hommes de lois, équipements scolaires de niveau secondaire . Un traitement des données selon la procédure de l'analyse factorielle montre que 7 valeurs propres, donc sept axes, expriment chacune plus de 5% de l'inertie totale, ce qui signifie que *l'information est assez dispersée dans le système factoriel.* En effet le cumul des sept premières valeurs propres ne donne qu'environ 60% de l'inertie totale. Cependant le premier axe explique 19% de l'information totale alors que tous les suivants n'atteignent jamais le seuil des 9%. De ce fait, c'est bien le premier axe qui livre les enseignements de plus grande portée et d'intérêt général quant à la compréhension de la structure régionale des Hautes Terres Artésiennes. Ce premier axe s'organise de la façon suivante, en fonction de la contribution de certains paramètres et de leurs coordonnées:

Les variables les plus contributives sur l'axe 1.
Analyse factorielle en correspondance.

Coordonnées négatives	Coordonnées positives
Librairie	Maçonnerie
Parfumerie, maroquinerie	Anciens métiers ruraux traditionnels.
Banques et établissements financiers	Marchands et réparateurs de machines agricoles
Dentistes	Menuiserie
Etablissements scolaires du secondaire	Marchand de bestiaux
Teinturiers-dégraisseurs	Marchand et réparateurs de cycles et de moto-cycles.
Bijouterie	

Cette opposition de paramètres à bonne ou à forte contribution permet de saisir le sens du premier axe. Du côté des coordonnées négatives, figurent certains commerces et services discriminants qui permettent d'établir une hiérarchie des pôles. Ils introduisent le concept de fonction urbaine, par le biais des équipements et des services d'entretien de la personne, des équipements et des commerces de loisirs (librairie, photographes), les services financiers, éducatifs et médicaux spécialisés. En revanche du côté des coordonnées

négatives apparaissent essentiellement les commerces et l'artisanat de production en général très diffus, c'est-à-dire donc les activités les moins spécifiques, relativement banales comme les menuiseries ou maçonneries qui ne mettent guère en évidence les pôles supérieurs de l'organisation de l'espace régional. Apparaissent aussi les activités qui définissent plutôt le centre rural agricole. Il s'agit en effet de productions ou de services particuliers, destinés à satisfaire les besoins du monde agricole et qui ont pu, de par leur spécificité, résister partiellement au mouvement de contraction. Ainsi on peut obtenir une esquisse typologique des centres en fonction de la nature et du nombre d'équipements qu'ils possèdent. Les communes les plus représentatives de la fonction de centre supérieur, d'intérêt général, sont St-Pol-sur-Ternoise, qui s'individualise très nettement par sa très forte contribution sur l'axe 1, puis viennent Frévent et Fruges. En revanche Hucqueliers ne sera réellement bien mis en exergue que sur le second axe et figurera parmi les petits centres à équipements déjà très incomplets, comme Pas-en-Artois. En somme, en constituant un classement relativement fin en cinq groupes de pôles, on constate que Fruges se situe parmi les centres d'équipements de deuxième ordre alors qu'Hucqueliers appartient au groupe des centres *d'équipements de niveau inférieur* (cf. thèse 3ème cycle, J.P. RENARD, p.275) (25).

Tableau L

Typologie des pôles d'équipements au sein des Hautes Terres Artésiennes.

Groupes	Communes représentatives
1- Pôles supérieurs d'intérêt général.....	Saint-Pol-sur-Ternoise
2-Pôles d'équipement de 2d ordre.....	Frévent, Fruges, Lumbres, Auxi-le-Château, Pernes-en-Artois, Avesnes-le-Comte.
3- Pôles d'équipement de 3ème ordre.....	Fauquembergues, Aubigny-en-Artois, Auchy-les-Hesdin

Tableau L (suite)

Groupes	Communes représentatives
4- Centres d'équipement de niveau inférieur.....	Hucqueliers, Tincques, Thérouanne, Bucquoy, Blangy-sur-Ternoise.
5- Villages-centres.....	Pas-en-Artois, Beaumetz-les-Loges, Heuchin, Anvin, Saulty, Bienvillers-au-Bois, Rivière, Fillièvre, Fléchin, Mondicourt, Tournehem-sur-la-Hem.

Bien que ne constituant qu'un centre d'équipement de niveau inférieur, Hucqueliers exerce au sein de son canton, un rôle d'animation que l'on ne peut pas sous-estimer. L'isolement du canton, l'absence de services dans les autres communes voisines font du chef-lieu, un point de rencontres inévitable et indispensable. Hucqueliers possède certes les fonctions administratives, scolaires et médicales typiques des chefs-lieux de cantons ruraux, mais se trouve par contre démunie en ce qui concerne les commerces spécifiques, rares, classés par exemple dans la rubrique: équipement et entretien de la personne.

En somme, l'évolution de l'emploi dans les cantons de Fruges et d'Hucqueliers est celle de nombreux pays ruraux vivant principalement de l'agriculture. La faible industrialisation et l'absence d'une réelle armature urbaine empêchent toute compensation en termes d'emplois. C'est pourquoi dans ce cadre géo-économique, il faut veiller à ne pas soustraire aux deux chefs-lieux de cantons tout service, commerce ou équipement susceptible de conforter leur présence au sein de leur environnement rural afin de ne pas encourager l'hémorragie démographique.

a5) La sous-zone d'Hesdin.

Bien qu'ayant à faire face à une importante diminution de l'emploi agricole, dans une région demeurée en-

core très rurale (26), la sous-zone d'Hesdin a quand même réussi, durant la période 1962-82, à fixer globalement sa population, comme le montrent les quelques statistiques suivantes.

Tableau LI
Evolution de la population des deux cantons. 1962-1982.

Cantons	population 1962	population 1982
Hesdin	10.903 hab.	11.779
Campagne	9.370	9.913

En passant de 20.273 habitants à 21.692, la population a vu ses effectifs croitre de 7%. En 1982, par ailleurs, 36% des personnes résident dans l'unité urbaine d'Hesdin.

Ainsi l'évolution démographique fut très différente de celle enregistrée par les cantons de Fruges et d'Hucqueliers. Ceci est dû probablement à trois facteurs:

- à la présence d'un secteur industriel dynamique, surtout dans le domaine de la production associée à l'activité agricole.
- Au rayonnement d'Hesdin beaucoup plus large que celui de Fruges ou d'Hucqueliers, comme cela a déjà été remarqué.
- Peut-être aussi à l'influence du C.A.R. de Val de Canche et d'Authie qui s'est fixé trois objectifs essentiels:
  . Revitaliser les communes rurales.
  . Améliorer les conditions de vie offertes.
  . Aménager l'essor économique.

Les objectifs cherchent donc directement et dans un premier temps à agir sur l'amélioration de l'environnement et des conditions de vie des habitants pour tenter de les fixer au pays. Des actions prioritaires ont été décidées dans les domaines de:

. l'habitat,
. des équipements communaux,

. du développement agricole, par une information sur les techniques nouvelles (gestion par exemple)
. l'assistance technique économique pour faciliter le développement des activités artisanales, commerciales et touristiques. (*)

Concrètement, des actions ponctuelles sont menées dans les communes par exemple pour faciliter l'implantation d'un camping municipal, de terrains de loisirs, de salles polyvalentes.

Dans le domaine artisanal, il y a lieu de noter les campagnes de valorisation de "l'artisanat d'Art" pour une vingtaine d'artisans de la vallée de la Canche et la création, à Buire-le-sec, de la Maison de l'Art et de l'Artisanat qui regroupe une vingtaine de professions différentes.

Il est bien évident que cette action de revitalisation du tissu rural est une oeuvre de longue haleine et si dans un premier temps elle ne résout pas le problème de l'emploi dans ces secteurs, elle a le mérite de tenter de freiner l'exode rural.

En 1982, l'emploi total au lieu de résidence était évalué, par le sondage au 1/20°, à 7.740 unités dont 44% relèvent du secteur tertiaire, 41% du secteur secondaire et enfin 15% de l'agriculture. Par contre les statistiques de l'Assedic, au 21/12/1981 donnaient une répartition de l'emploi très différente au lieu de travail: 2.381 salariés travaillent dans l'industrie contre 1.415 dans le tertiaire.

* L'agriculture, comme partout ailleurs, libère une large proportion de sa population active. D'après le RGA de 1970, on pouvait recenser 1.255 exploitations contre 941, neuf années plus tard. La régression fut donc sensible (-25%).
Le tableau LII résume l'évolution récente.

(*) A ce sujet, on pourra consulter: "Les Echos des vallées de Canche et d'Authie", ou encore s'adresser à: "C.A.R., Canche - Authie - Bât - C - Ris. La Frézelière - Hesdin.

Depuis le premier juillet

Le C.A.R. met à la disposition des artisans et commerçants

Un assistant technique économique

(en liaison avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Boulogne-sur-Mer)

Permanences : mardi matin, vendredi matin au C.A.R.

Pour tout renseignement, s'adresser au C.A.R.

LES ECHOS DES VALLEES DE CANCHE ET D'AUTHIE

N°6. 1978

L'assistance technique économique

Bilan des 6 premiers mois

LES ECHOS DES VALLEES DE CANCHE ET D'AUTHIE

N°7. 1978

Le 1er juillet 1978, le C.A.R. a recruté un assistant technique économique, M. Hubert Delobel de Loison-sur-Créquoise (D.E.A. de 3ème cycle en sciences économiques, licencié en sociologie) en liaison avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Boulogne-sur-Mer.

M. Delobel est à la disposition de tous les artisans et commerçants des 75 communes du C.A.R. pour faciliter le développement de leurs activités professionnelles soit par des contacts individuels (lors des permanences des mardi et vendredi par exemple) soit au niveau des regroupements d'artisans et commerçants.

Plus de 120 artisans ou commerçants différents sont entrés en relation avec l'assistant technique économique du C.A.R. pendant ces 6 premiers mois (dont 3 mois d'essai), soit au total 318 interventions dont 159 auprès des artisans, 82 auprès des commerçants, 77 divers. Sont abordés les problèmes de création d'entreprise, diversification, investissement, promotion, emploi, cession, retraite...

En plus de ces contacts, M. Delobel est intervenu auprès des artisans dans 3 domaines.

1. au niveau des artisans du bâtiment pour les informer des nouveaux marchés à réaliser avec les sociétés d'H.L.M. ; avec l'appui du C.A.R. tous les marchés de lotissements de 1978 ont été pris par les artisans.

A la demande des artisans, des réunions techniques de formation seront organisées à partir d'un chantier en cours de réalisation.

2. au niveau des artisans sous-traitant pour faire connaître la sous-traitance des Vallées de la Canche et de l'Authie auprès des industriels de la région et de l'extérieur.

Une action de promotion de ces entreprises avec le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie, va être entreprise dans les prochains mois.

3. au niveau de l'artisanat d'art, pour élaborer un rapport de synthèse permettant de mettre en avant plusieurs actions dont l'une est d'établir un dépliant tiré à 10 000 exemplaires présentant les 24 artisans d'art du Val de Canche et d'Authie.

ASSISTANCE TECHNIQUE ECONOMIQUE BILAN 1979

LES ECHOS DES VALLEES DE CANCHE ET D'AUTHIE

1980. extrait d'une page

Depuis juillet 1978, un assistant technique économique (M. Delobel) est au service des 1 382 entreprises commerciales et artisanales du milieu rural de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer (124 communes).

Le bilan de l'année 1979, avec 676 contacts dont 199 avec des commerçants, 192 avec des artisans et 285 « autres contacts », montre que ce nouveau service est bien accepté et bien utilisé par les professionnels concernés.

En 1979 — 102 chefs d'entreprises différentes ont sollicité le service de l'A.T.E. (198 de juillet 1978 à décembre 1979).

— 23 personnes ont contacté M. Delobel pour créer ou reprendre une entreprise ; 11 ont concrétisé leur projet ;

— 52 contacts ont permis de réaliser 18 contrats emploi-formation stages pratiques ou embauches définitives.

— 108 permanences ont été tenues par l'A.T.E. au service des commerçants et artisans des 6 cantons.

lu dans les
ECHOS DES VALLEES
DE CANCHE ET
D'AUTHIE.
n°11-Mai 1980

UNE MAISON DE L'ART ET DE L'ARTISANAT A BUIRE-LE-SEC

Près de Campagne-lez-Hesdin, à 10 km de Montreuil/Mer

Dès juillet 1980, va s'ouvrir la maison de l'Art et de l'Artisanat de Buire-le-Sec, gérée par l'Association des Artistes et Artisans d'Art du Nord, Pas-de-Calais, Somme.



L'ECHO RURAL
DE CANCHE-AUTHIE
Avril 1982

SALON INFORMATIQUE

FRUGES - 13 et 14 septembre 82

artisanat - commerce - industrie agriculture

13 septembre :

JOURNÉE DE L'ARTISANAT, COMMERCE ET INDUSTRIE

- Gestion des stocks, comptabilité, paie, facturation.
- Dans le bâtiment : analyse de rentabilité de chantier, établissement de devis...

14 septembre :

JOURNÉE AGRICOLE

- Alimentation programmée du troupeau laitier.
- Gestion technico-économique du troupeau laitier.
- Gestion et comptabilité économique de l'exploitation agricole.

Pour tous renseignements et inscriptions : le C.A.R. Canche-Authie, Service Economique

☎ **81.73.79**

SALON REGIONAL DE L'INNOVATION

FOIRE COMMERCIALE HESDIN - MAI 82

150 stands d'exposition sous halls

Supports des mass-média régionaux

L'événement économique régional pour toutes les entreprises

Pour tous renseignements et inscriptions
s'adresser au C.A.R. Canche-Authie
Tél. 81.73.79

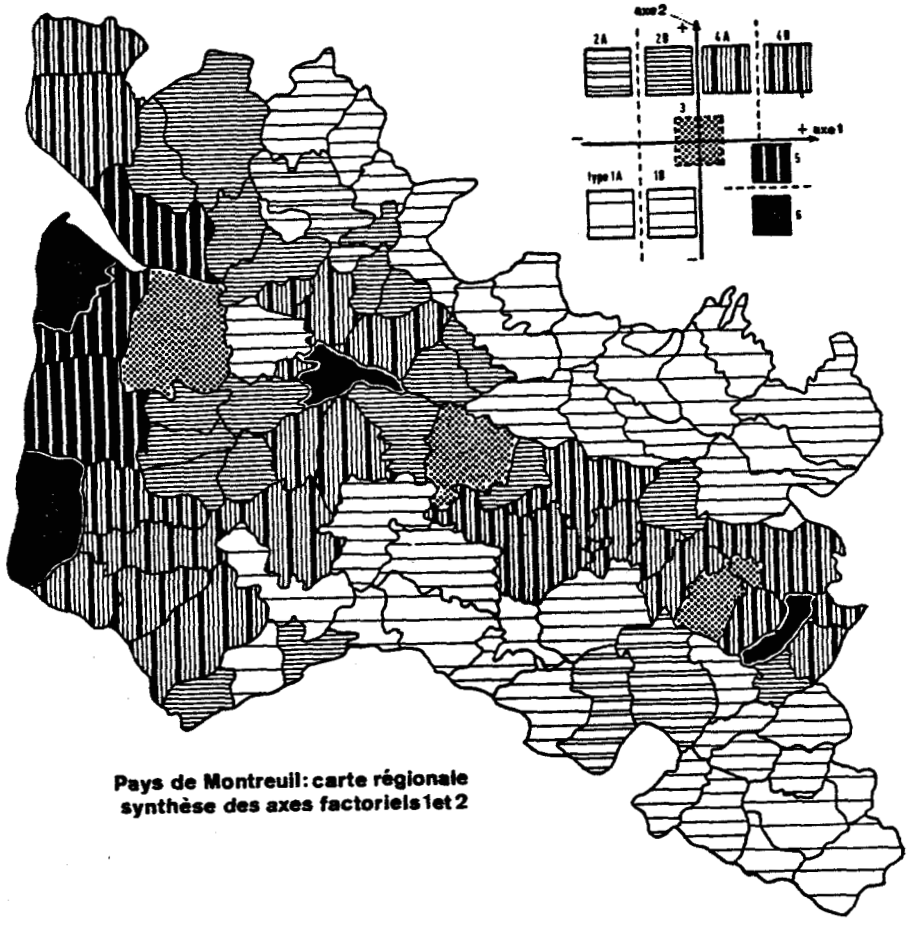


Fig. 2. - Carte de synthèse. On peut distinguer les types régionaux suivants : TYPE I : communes rurales profondes au profil socio-professionnel monolithique (très agricole). En dehors de l'agriculture les activités sont inexistantes. En raison de cette situation, le dépeuplement souvent fort ancien, est d'autre part intense et continu. Il s'agit de petites exploitations vivant de polyculture céréalière dans laquelle la vocation herbagère est assez bien marquée. Dans certains cas les innovations consistent à développer la carte du tourisme (campings, résidences secondaires). TYPE II : communes rurales de petite dimension, aux densités de population faibles, subissant le mouvement général de dépeuplement. Les différences avec le type I sont : a) moins grande intensité du dépeuplement ; de ce fait, avec une fécondité se maintenant à un assez bon niveau, la part de la population jeune de moins de 20 ans demeure satisfaisante. b) Organisation agricole différente : dans ce cas il s'agit d'une économie agricole tournée davantage vers les spéculations céréalières et betteravières dans le cadre des moyennes et grandes exploitations. TYPE IV : il regroupe des communes possédant soit un ou des établissements industriels qui leur donnent ainsi un caractère dynamique et attractif, bien qu'il s'agisse en général de communes rurales ; soit d'unités rurales situées à proximité de villes importantes dans la région : Berck, Montreuil, Hesdin... Le résultat est que les migrations alternantes sont d'une part importantes et que d'autre part elles diminuent sensiblement le caractère agricole de ces communes. TYPE V et VI. Principaux centres de la région d'après les équipements, services assurés, animation, activités touristiques, et même de façon différenciée de par les emplois offerts. Le TYPE III regroupe les cas hybrides.

Figure 25: Pays de Montreuil: carte régionale, synthèse des axes factoriels 1 et 2.

Tableau LII

Evolution de l'agriculture dans les cantons d'Hesdin et de Campagne-les-Hesdin. RGA 1970-79.

Cantons	Nombre d'exploitations		Population famil. agric.	
	1970	1979-80	1970	1979-80
Hesdin	557	408	2.272	1.478
Campagne/H.	698	533	2.753	1.938
	1.255	941	5.025	3.416

Le phénomène est ressenti relativement de façon uniforme dans les trois régions naturelles de cette sous-zone d'Hesdin:

- Au Nord de l'unité urbaine d'Hesdin et de la vallée de la Canche, la retombée méridionale du Haut-Artois (exemples des communes de Sempy, d'Aix-en-Issart, Hesmond ou encore St-Denoeux...) a perdu,durant la décennie 1970, environ 24% du nombre total d'exploitations agricoles.

- Au centre, la vallée de la Canche qui apparaît comme l'axe économique essentiel de cette région, a perdu 26% de ses exploitations en 9 années. L'importance économique de la vallée a déjà été mise en évidence dans un article antérieur (Le Pays de Montreuil, étude régionale, J-P. RENARD, (27)). A l'aide d'une analyse factorielle des correspondances, on a pu subdiviser l'arrondissement de Montreuil en huit petites sous-régions homogènes et par ailleurs mettre en évidence le rôle de quelques centres comme Hesdin, Montreuil, ou Le Touquet. L'essai de classification communale permet de dégager six types qui peuvent se répartir en quatre grandes familles.

- Le type 1 comprend des communes rurales "profondes" au profil socio-professionnel monolithique c'est-à-dire très marqué par l'activité agricole. En raison de cette situation, le dépeuplement souvent très ancien, est encore intense. Il s'agit souvent de petites exploitations vivant de polyculture céréalière dans lesquelles la vocation herbagère est assez bien affirmée. Dans quelques cas communaux, les innovations consistent à développer la carte du tourisme vert. Ce premier type de communes couvre à la fois :

. la retombée du Haut-Pays d'Artois, c'est-à-dire le

sud des cantons de Fruges et d'Hucqueliers, sur le Val de Canche, (cf figure 25)

. la partie méridionale du canton d'Hesdin et le contact avec le Ternois; enfin l'essentiel de la vallée de l'Authie. Ainsi apparaissent clairement sur la carte, deux axes perpendiculaires au littoral, et périphériques par ailleurs à l'arrondissement de Montreuil. Il semble que cette notion de "pays" périphériques soit intéressante dans la mesure où elle contient des éléments explicatifs à l'évolution socio-démo-économique ; la situation marginale éloignant les communes intéressées des principaux centres de travail et d'animation, mais aussi des couloirs d'échanges et de circulations économiques, engendre très certainement un processus de marginalisation à long terme. Les loisirs, la détente, le tourisme vert semblent représenter des formes récentes de récupération de ces espaces.

- Le type 2 est en fait assez voisin du précédent. Il concerne donc également des communes rurales aux effectifs de population très limités, aux faibles densités de population et subissant aussi le processus de dépeuplement continu. Toutefois une moindre intensité dans le mouvement de déprise humaine, une orientation agricole quelque peu différente, plus tournée vers les spéculations céréalières et betteravières, permettent de les distinguer des cas précédents. Les communes de ce groupe sont souvent localisées à proximité de celles appartenant au premier type et constituent ainsi des ensembles géographiques continus. Appartient à ce profil, le "Haut-Boulonnais", dans le canton d'Etaples, ainsi qu'un groupe de communes assez compact, assurant le contact entre le plateau de Montreuil et les Bas-Champs picards. Il existe enfin quelques cas à proximité de l'Authie et sur le plateau d'interfluve entre Canche et Authie. Dans ce secteur, donc situé au sud d'Hesdin, la diminution du nombre d'exploitations agricoles entre 1970 et 1979 fut de l'ordre de 25%.

- Le type 4 détermine d'autres profils communaux. Il s'agit très souvent d'unités possédant un ou plusieurs établissements industriels, parfois de petite taille mais dont

l'importance économique et sociale en milieu rural n'est plus à démontrer ; ou alors il peut s'agir de communes rurales situées à proximité des villes essentielles pour la région, c'est-à-dire Berck, Montreuil-sur-mer ou Hesdin. Ces diverses communes présentent un caractère attractif et dynamique qui permet de les opposer avec netteté aux communes des types 1 et 2. On peut les situer d'une part à proximité de Berck, comme Verton ou Waben, d'autre part le long de la vallée de la Canche où elles dessinent un ruban continu entre l'unité urbaine hesdinoise à l'est et Beaurainville à l'ouest. On insistera ainsi sur l'importance de la présence d'établissements industriels le long de la Canche, comme à Marconne et Marconnelle (sucrerie et laiterie), à Huby-St-Leu (bonneterie), à Maresquel-Ecquemicourt (machines agricoles et papeterie), ou encore à Beaurainville (machines agricoles).

- Enfin avec les types 5 et 6, apparaissent les principaux centres de la région, dont bien évidemment Hesdin.

* *Malgré certains problèmes, la vallée de la Canche a su maintenir et même développer son potentiel d'emplois industriels.* La branche d'activité la plus importante est celle qui est liée à l'agriculture, avec d'une part *l'industrie agro-alimentaire* qui s'est bien développée, puisqu'aux plus anciennes entreprises comme la sucrerie de Marconnelle, ou la distillerie d'Hesdin (Ryssen), créée en 1829 (effectifs 67 personnes en 1960 contre 100 en 1982), sont venues s'ajouter plus récemment, la laiterie GLORIA (créée en 1966 employant 142 personnes en 1980), l'usine FRISKIES-GLORIA, installée en 1973 et offrant 109 postes de travail ; et d'autre part le machinisme agricole qui a effectué une mutation importante. Il est remarquable de constater que cette activité s'est développée à partir d'un secteur artisanal qui a atteint la taille industrielle, comme ce fut le cas pour les Ets EVRARD de Beaurainville. Créée en 1952 avec six employés, cette entreprise mécanique spécialisée dans le matériel de pulvérisation a connu un développement important: de 38 personnes au début des années 60, elle est passée à un effectif de 260 salariés

en 1982. On peut citer également les Ets SEGUIP de Maresquel, créés en 1970 et qui employaient 122 personnes en 1980. A cette branche industrielle de *la machine agricole*, il faut aussi rattacher les Ets CORNE. Située un peu à l'écart de la vallée de la Canche, mais profitant du nouvel axe parallèle, cette entreprise, qui construit des remorques agricoles, a réussi à affronter les turbulences économiques propres à ce domaine. Créés en 1957, ils ont participé au maintien et même au développement de la population du chef-lieu de canton. En outre, ces diverses entreprises induisent à leur tour des emplois de sous-traitance, dispersés dans la vallée et que l'on peut évaluer à environ 90 unités de travail.

En revanche, d'autres industries ont moins bien résisté dans l'ensemble aux difficultés économiques récentes. Ainsi les papeteries De RUYSSCHER de MARESQUEL, après avoir connu une forte expansion de 1962 (400 salariés) à 1975 (640), ont été confrontées à des problèmes de concurrence internationale ainsi qu'à des difficultés de trésorerie. Deux vagues de licenciements ont ramené l'effectif à 440 personnes en 1981. L'usine SOTRA de Marconne (groupe ETERNIT-CHIMIE), spécialisée dans la fabrication de tuyaux en matière plastique a subi de plein fouet le contrecoup du choc pétrolier. Comptant 205 salariés en 1973, 147 en 1975, elle n'en possède plus que 80 en 1982.

On peut citer encore l'exemple de la briqueterie BARDE (matériaux de construction), qui, malgré une conjoncture difficile dans le bâtiment au cours des dernières années de la décennie 70 et du début des années 80, a réussi à maintenir ses effectifs à plus de 60 personnes en 1981. Deux entreprises textiles, quant à elles, apportaient en partie une solution au problème de l'emploi féminin. (En 1982, on pouvait dénombrer au lieu de résidence 4940 actifs pour 2800 actives). Les Ets BOUFFART travaillant dans le domaine de la bonneterie en gros à Huby-St-Leu employaient en 1982,

80 personnes, alors que les Ets SERGENT (confection féminine), après avoir employé plus de 200 personnes en 1979, furent placés en liquidation judiciaire. Il faut aussi rappeler l'existence, en plus de ces diverses entreprises, d'une trentaine de petites unités de production réparties dans des branches diverses comme les travaux publics, scieries, ou alors dans le domaine des services.

* Enfin la sous-zone d'Hesdin possède un chef-lieu de canton (Hesdin) qui jouit d'une situation géographique privilégiée. Située pratiquement à égale distance des deux pôles d'activités que constituent le littoral de Berck- Le Touquet et les grandes villes de l'intérieur, *Hesdin possède une bonne position géographique* puisque la ville est installée au carrefour de deux axes de communication: la RN 39 (Lille, Côte d'Opale) et la RN 28 (Rouen, Dunkerque). Par ailleurs, l'éloignement de centres urbains comme Arras, Boulogne-sur-mer ou encore St-Omer et Amiens a permis à Hesdin et à son agglomération de s'imposer comme un pôle attractif et d'équipements diversifiés. Débordant les limites du canton, la renommée d'Hesdin s'étend aussi vers Montreuil à l'ouest, Fruges au nord et vers St-Pol-sur-Ternoise à l'est, au total une centaine de communes rurales. Sa position géographique favorable lui a permis de devenir *un centre commercial et de services très apprécié par la population rurale des environs.* Le dynamisme de cette branche est attestée par la présence de 110 commerces environ et d'une soixantaine de services qui offrent ainsi une gamme complète d'équipements.

Hesdin est notamment un centre de foires renommé au sein du sud du département du Pas-de-Calais. C'est à l'aide de l'enquête réalisée par le Crédit Agricole et de le CETEM en 1975 , qu'il a été possible de cartographier les aires d'attraction des différents centres de foires à travers tout le département du Pas-de-Calais. Parmi les 20 principaux centres, Hesdin apparaît en quatrième position, certes loin derrière Arras et St-Pol-sur-Ternoise, mais attirant

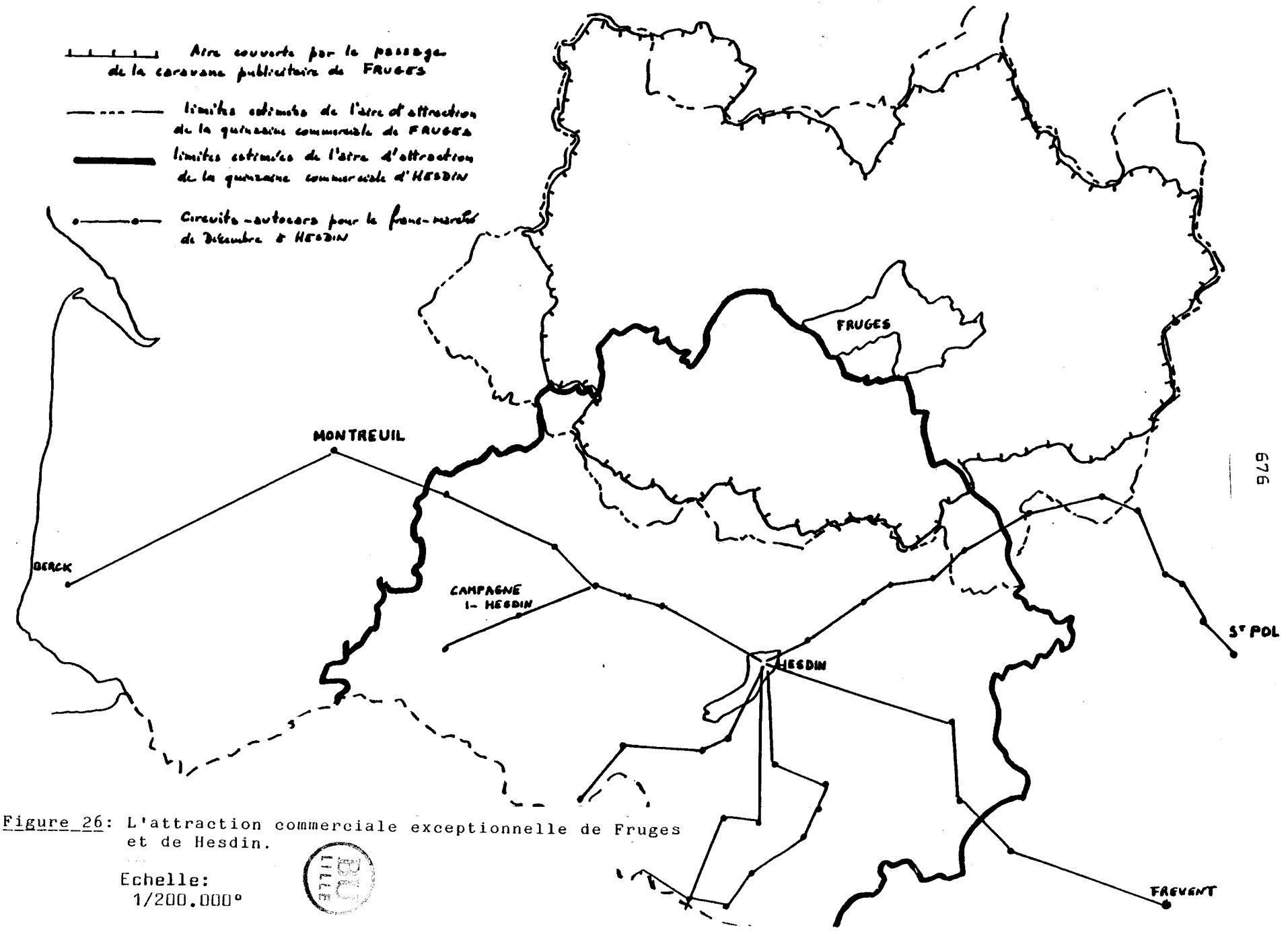


Figure 26: L'attraction commerciale exceptionnelle de Fruges et de Hesdin.

Echelle:
1/200.000°

LILLE

toutefois 36 communes, et possédant un coefficient d'attraction égal à 178 points (261 pour Arras). La 20ème quinzaine commerciale d'Hesdin (Février-Mars 1978) fut l'occasion de tester l'attraction occasionnelle de ce centre. Pour ce faire, on a cherché à localiser, grâce à la presse régionale, les personnes ayant gagné un lot quelconque aux différents tirages au sort organisés par l'Entente commerciale locale. Cette approche cartographique (fig. 26) contribue à situer avec plus de précision, le contact entre l'aire d'attraction commerciale de Fruges et d'Hesdin. Même s'il s'agit de manifestations exceptionnelles, et qu'ainsi l'impact régional peut être exagéré, il apparaît néanmoins intéressant de tenir compte de telles foires commerciales pour évaluer l'audience de petites villes comme celle d'Hesdin. Par ailleurs des enquêtes menées dans plusieurs communes ont permis de vérifier l'authenticité de certaines limites spatiales proposées. Ainsi Hesdin affirme bien son influence commerciale sur l'ensemble de son canton, mais aussi sur une partie de celui du Parcq, l'étend même assez loin vers l'ouest en direction de Campagne-les-Hesdin. Vers le nord, les aires d'attraction d'Hesdin et de Fruges se chevauchent dans les communes situées dans la partie méridionale du canton de Fruges et dans le Sud-ouest de celui d'Heuchin. Par ailleurs, des informations livrées par plusieurs secrétaires de mairie du Haut-Pays d'Artois confirment nettement l'intérêt des limites de l'aire couverte par le passage de la caravane publicitaire frugeoise à l'occasion de la quinzaine commerciale, en particulier en direction de Fauquembergues et d'Hucqueliers. Au-delà de ces limites, l'attraction commerciale de St-Omer, de Boulogne-sur-mer ou encore de Montreuil-sur-mer devient essentielle.

Afin d'être en mesure de comparer l'attraction de la ville d'Hesdin à celles d'autres pôles situés au sein de l'arrondissement de Montreuil-sur-mer, on a placé en complément les listes des communes attirées, classées d'après l'intensité de l'attirance (dont l'indice a déjà été précédemment défini). les informations permettent de comprendre les cartes

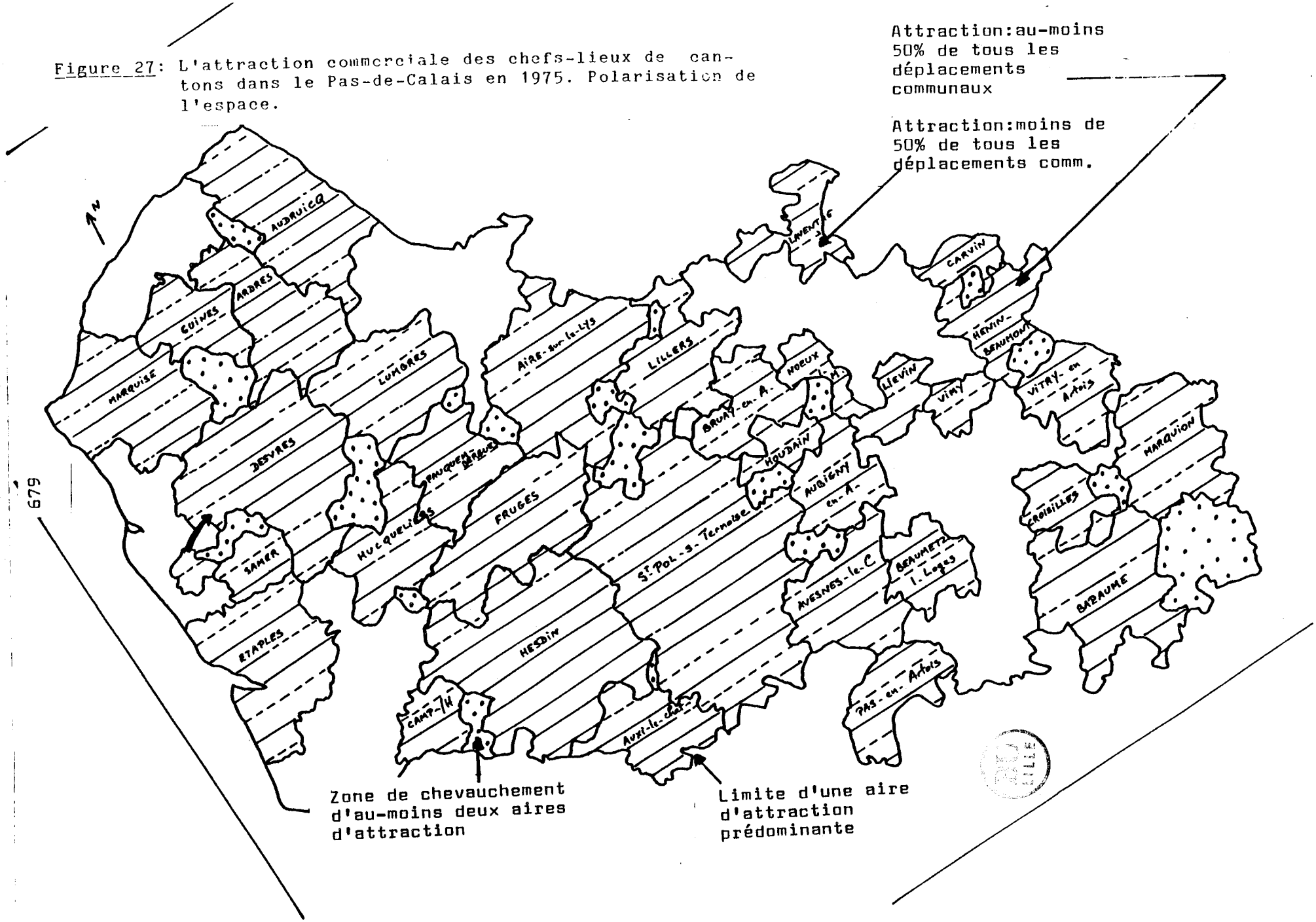
de l'attraction commerciale des chefs-lieux d'arrondissements et de cantons, dans le Pas-de-Calais (1979, d'après l'enquête PIATIER, 71 critères) (figures 27 et 28).

L'échelle "humaine" de la ville et une qualité certaine pour l'accueil se prêtent bien à la fonction de repos et de détente pour personnes âgées. Les foyers-restaurants, les maisons de retraite (MGEN à Huby-St-Leu) et les unités de soins pour personnes du 3ème âge, ont permis la création d'emplois féminins, en majorité, dans le secteur tertiaire. En outre, Hesdin et ses environs possèdent des atouts touristiques non négligeables: le cadre historique du centre-ville, la vallée de la Canche et ses affluents de rive droite, la forêt toute proche, constituent des richesses potentielles.

Hesdin est connue comme ville-étape sur la route de la mer, où l'on faisait volontiers une halte. Mais les inévitables bouchons routiers des retours de week-end ont rendu nécessaires des travaux de déviation permettant de contourner la ville. Ces aménagements souhaités par les automobilistes, ne risquent-ils pas à terme de provoquer un affaiblissement des affaires hesdinoises?

Ainsi, on note que la sous-zone d'Hesdin, la plus équilibrée car la plus diversifiée sur le plan de l'activité économique a réussi, malgré la diminution rapide du nombre d'exploitations agricoles et certains licenciements dans l'industrie, auxquels sont venues désormais se joindre ces inquiétudes commerciales consécutives aux travaux de contournement, à maintenir un certain équilibre de son emploi. Il est donc tout à fait normal de constater que dans une région rurale et agricole, l'agglomération hesdinoise prolongée le long de la vallée de la Canche par quelques petits centres possédant au moins un établissement industriel, constitue un pôle attractif et draine vers elle des naveteurs, représentant un volume de 700 à 800 personnes.

Figure 27: L'attraction commerciale des chefs-lieux de cantons dans le Pas-de-Calais en 1975. Polarisation de l'espace.



679

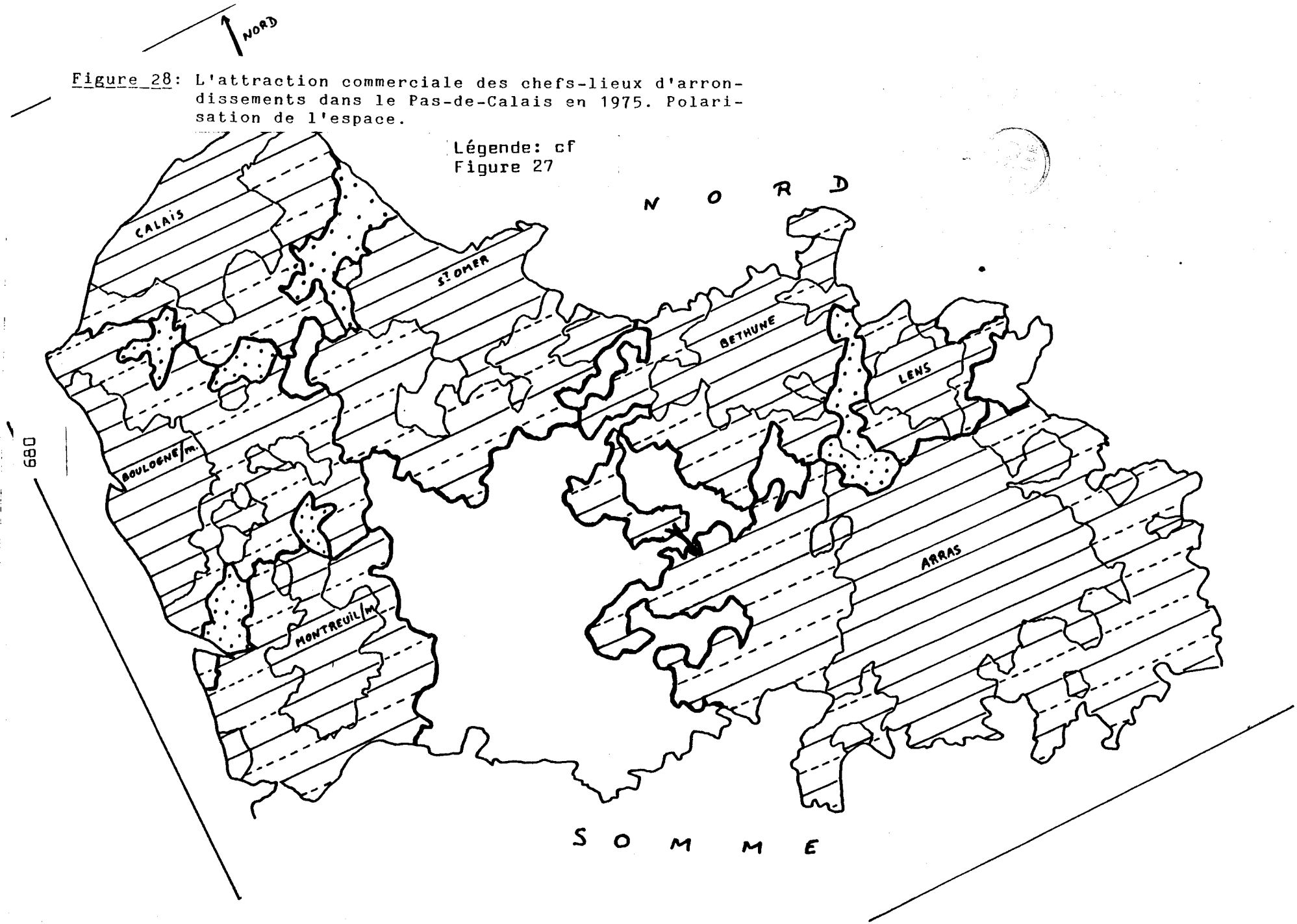


Figure 28: L'attraction commerciale des chefs-lieux d'arrondissements dans le Pas-de-Calais en 1975. Polarisation de l'espace.

Légende: cf
Figure 27

Pôles attractifs	Communes attirées à raison de X% de tous leurs déplacements				
	85% et plus	65 - 85%	50 - 64,9%	25 - 49,9%	10 à 24,9%
Beaurainville Indice de polarisation = Pop. des communes X% / Pop. du pôle			Boubers-les-Hesmond; Hesmond ; Lespinoy ; Loison-sur-Créquoise; Marenla ; Offin ;	Campagne-les-Hesdin ; St Denoeux ;	Aix-en-Issart ; Brimeux ; Buire-le-Sec ; Contes ; Embry ; Gouy-St-André ; Lebiez ; Maintenay ; Rimboval ; Royon ; Saulchoy.
Berck		Groffliers ;	Conchil-le-T. ; Merlimont ; Rang du Fliers ; Le Touquet; Verton ; Waben ;	Airon-N.-Dame ; Airon St V. ; Colline-Beaumont ; Nempont-St F. ; Tigny-Noyelle;	Campigneulles-les-Gdes ; Cucq ; Lépine ; StAubin ; Wailly-Beaucamp ;
Etaples			Lefaux ; Tubersent ;	Attin ; Beutin ; Brexent-Enocq ; Camiers ; Cormont ; Cucq ; Frencq ; Hubersent ; Longuevillers ; Maresville ; StJosse ; Widehem	La Calotterie ; Dannes ; Merlimont ; Le Touquet ;
Campagne-les-Hesdin			Maintenay ; Saulchoy ;	Buire-le-Sec ; Douriez ; Gouy St A. ; Roussent ; St Rémy-au-Bois ;	Beaurainville ;
Fruges	Coupelle-Neuve	Canlers ; Coupelle-Vieille ; Lugy ; Ruisseauville ; Tramecourt ; Verchin ; Vinchy ;	Ambricourt ; Avondance ; Créquy ;Matringhem ; Mencas ; Planques ; Radinghem ; Senlis ; Torcy ;	Azincourt ; Beaumetz-les-Aire; Crépy ; Embry ; Laires ; Lebiez ; Lisbourg ; Rimboval ; Royon ; Sains-les-Fressin;	Audincthun ; Avesnes ; Fontaine-les-Boulans ; Humbert ; Prédefin ; Reclinghem ; Rumilly ; Verchocq ;

Hesdin	Aubin StV. ; Auchy-les-H. ; Brévillers ; Capelle-les-H. ; Chériennes ; Fressin Guigny ; Guisy ; Labroye ; La Loge ; Marconne ; Marconnelle ; Maresquel Ecquemicourt ; Quesnoy en Art. ; Roye/A. ; Regnauville ; Ste Austreberthe ; Tortefontaine ; Wambercourt .	Caumont ; Cavron St M. ; Fillièvres Galametz ; Grigny ; Huby St Leu ; Mouriez ; Neulette ; Noyelles-les-Humières ; Le Parcq ; St Georges ; Vacqueriette-Erquières ; Vieil-Hesdin Wail ; Wamin ; Willeman.	Bealencourt ; Blingel ; Contes ; Eclimeux ; Fontaine l'E. ; Fresnoy ; Maisoncelle ; Rollancourt ;	Azincourt ; Beaurainville ; Blangy/tern ; Douriez ; Fruges ; Gouy St A. ; Incourt Sains l.-F. ;	Ambricourt ; Anvin ; Aubrometz ; Auxi-le-Château ; Avondance ; Bermicourt ; Boubers-l.-Hesmond ; Canlers; Coupelle-Vieille ; Crépy ; Créquy ; Embry ; Erin ; Hesmond Gennes-Ivergny ; Haravesnes ; Heuchin ; Lebiez ; Lespinoy ; Loison/Crequoise ; Matringhem ; Offin ; Planques ; Quoeux Ht M. ; Rimboval ; Rougefay ; Royon ; Ruisseauville ; St Rémy au bois ; Tilly Capelle ; Tollent ; Torcy ; Tramecourt ; Verchin
Hucqueliers			Maninghem ; Preures;	Aix-en-Ergny ; Alette ; Avesnes ; Bimont.; Bourthes ; Campagne-les-Boul; Clenleu ; Enquin-S-B. ; Ergny ; Herly ; Quilen ; St Michel/Bois ; Wicquinghem ; Zoteux.	Beussent ; Bezinghem ; Humbert ; Parenty ; Rumilly ; Verchocq ;
Montreuil/mer		Aix-en-Issart ; Berck ; Boisjean ; Brimeux ;Campigneulles-l.-P Inxent ; Madeleine-Sous-Montreuil ; Marant ; Neuville-Sous-Montreuil ; Sempy.	Attin ; Beaumerie St M. ; Bernieulles Beussent ; La Calotterie ; Camp.-les-Gdes ; Ecuires ; Estree ; Estreelles ; Marles-S-Canche ; Monteavrel ; Recques-sur-Course ; Wailly-Beaucamp.	Airon St V. ; Beutin Brexent-Enocq ; Buire le Sec ; Camp.-l.-Hesdin ; Clenleu ; Colline-Beaumont ; Etaples ; Lépine ; Longvillers ; Maresville ; Nempont St F. Roussent ; St Aubin ; St Denoeux ; St Josse Sorrus ; Tigny Noyelle Verton.	Airon-N.D. ; Alette ; Beaurainville ; Bimont ; Conchil-le-T. ; Cormont ; Cucq ; Enquin-sur-B.; Frencq ; Grofffliers ; Hucqueliers ; Humbert ; Lespinoy ; Loison-s-Créq ; Maintenay ; Maninghem Marenla ; Merlimont ; Quilen ; Rang-du-Fliers ; StRémy au bois Saulchoy ; Tubersent ; Waben.

CONCLUSION

On a pu démontrer précédemment que le Sud-Ouest du département du Pas-de-Calais partageait avec d'autres espaces situés sur les marges méridionales de l'ensemble Nord-Pas-de-Calais, certaines caractéristiques socio-économiques, comme le dépeuplement et le déclin de l'emploi qui réduisait leur contribution à la vie économique régionale. La vive diminution de l'emploi agricole n'était en fait que rarement et très partiellement compensée.

Cependant à une échelle micro-régionale, il est possible de démontrer les faits suivants:

- la concentration géographique de l'emploi sur quelques pôles comme le littoral, l'agglomération hesdinoise, alors que d'autres cantons voisins vivaient la poursuite de leur tragique anémie.
- L'existence de structures économiques très différentes définissant quelques petites cellules spatiales spécifiques à l'intérieur de l'arrondissement de Montreuil-sur-mer.
- L'existence de vocations économiques locales diverses qu'il faut coûte que coûte préserver afin de donner aux "pays périphériques" suffisamment de richesses et de solidité dans la perspective d'une politique de développement local ou micro-régional.
- Enfin il faut éviter de laisser l'arrière-pays dériver et se laisser décrocher de la locomotive qui est en fait, ici, le littoral. La carte de la complémentarité paysagère, sociale et économique apparaît actuellement comme la seule issue de survie pour les petites communes rurales de l'intérieur regroupées en structures associatives. Encore faudrait-il convaincre suffisamment d'élus locaux pour que cette idée ne demeure pas uniquement un rêve de géographe et d'aménageur.

b) Evolution et géographie de l'emploi en Cambrésis.

b1) Le poids économique du Cambrésis au sein de la région Nord-Pas-de-Calais est modeste.

En 1975, la zone A du Cambrésis comptait 190.985 habitants, et 184.864 en 1982, soit 4,9% de la population régionale. Les chiffres correspondant à la proportion d'emplois que représente le Cambrésis dans le Nord-Pas-de-Calais, montrent immédiatement un élément de faiblesse et en outre la difficulté du maintien de son poids économique au fil des années.

En 1978, la part du Cambrésis dans l'emploi total régional était de 4,7%. Ce chiffre montre déjà un caractère d'espace périphérique que possède le Cambrésis, puisque la part d'emplois est inférieur à la part de population, ce qui implique d'une part des navettes vers d'autres régions et du chômage. Les estimations de l'INSEE à propos de l'emploi dans le Cambrésis au 1/1/1982 donnèrent 64.500 unités. En revanche le sondage au 1/20° de la population active au lieu de résidence donne 65.780 individus. Certes ces deux valeurs ne sont pas très précises mais elles donnent quand même un ordre de grandeur très intéressant. Même si le chiffre relatif à l'emploi est de peu inférieur à la part de la population dans la région, il prouve néanmoins que le Cambrésis n'est pas un centre économique régional de premier plan ; c'est donc un indicateur de la situation périphérique de la zone. Mais plus qu'un chiffre ponctuel, c'est l'étude de l'évolution par rapport à 1962 qui apporte les renseignements les plus précieux.

En 1962, le Cambrésis représentait 5,1% des emplois régionaux contre seulement 4,7 et 4,8% en 1978 et 1982. La même diminution est constatée pour l'arrondissement de Cambrai: de 4,7%, le rapport passe à 4,4%. Cette région maintient donc difficilement son poids économique. Ceci peut être expliqué par le caractère rural et mono-industriel de cette région, hormis la sous-zone de Cambrai.

Pour l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, le taux d'emploi a nettement baissé: il est passé de 34,9% en 1975 à 33,5% en 1982, soit un recul de 4% en 7 ans. Cette évolution à l'échelle régionale est davantage due à une diminution du nombre d'emplois qu'à une hausse du nombre d'habitants: moins 3,4% pour l'emploi et plus 0,49% pour l'effectif de population. Le tableau LIII montre l'évolution dans la zone A du Cambrésis en cette même période.

Tableau LIII
Evolution du taux d'emploi dans le Cambrésis entre 1975 et 1982

Type	Zone	Taux d'emplois (%)		Variation	
		1975	1982	brute	fictive
A	Cambrésis	34,61	33,59	- 2,9%	- 5,6%
B	Cambrai	41,46	42,79	+ 3,2%	+ 0,6%
B	Marcoing-Marquion	28,57	25,41	- 11,1%	- 11,8%
B	Le Cateau-Solesmes	31,65	29,56	- 6,6%	- 11,7%

En 1975, le taux d'emploi du Cambrésis (28) est inférieur à celui du Nord-Pas-de-Calais: 34,6% contre 34,9%. Certes la différence n'est pas considérable mais va dans le même sens que les statistiques déjà utilisées. Toutefois il convient de préciser les limites de fiabilité de cet indicateur d'emploi. C'est en effet une donnée très globale qui ne permet de distinguer ni le type d'activité, ni la qualification de l'emploi, ni même l'âge ou le sexe de l'actif occupant le poste de travail. En outre les migrations alternantes peuvent nettement atténuer l'amplitude des inégalités spatiales. Il n'en reste pas moins que ce rapport situe la densité d'emploi dans chaque parcelle d'espace étudiée.

Au sein du Cambrésis, les différenciations entre les sous-zones sont importantes. L'ouest de la région, c'est-à-dire les sous-zones de Marquion et de Marcoing, présente un taux d'emploi nettement inférieur à la moyenne de la

zone (28,57% contre 34,61%). Cette différence s'explique par le caractère très rural de ces cantons: on travaille surtout dans l'agriculture alors que l'industrie y est peu développée à l'exception de BSN-Masnières. Un bon nombre de travailleurs de l'industrie sont contraints de migrer quotidiennement. Le taux d'emploi au lieu de travail reste donc assez faible.

En revanche, le Cambrésis oriental (sous-zones du Cateau et de Solesmes) connaît un taux d'emploi supérieur à celui du Cambrésis occidental, mais il demeure encore bien inférieur à la moyenne: 31,65% contre 34,61%. Ce chiffre global masque cependant une différence qui apparaît en considérant séparément les deux sous-zones: celle de Solesmes se rapprocherait alors des secteurs du Cambrésis occidental, c'est-à-dire qu'elle est plus rurale et enregistre de fait un solde nettement négatif pour les navettes de population active. Par contre celle du Cateau connaît un taux d'emploi plus proche de la moyenne du Cambrésis, ce qui traduit bien le caractère plus industriel de cet espace.

Enfin, la sous-zone de Cambrai possède un taux d'emploi nettement supérieur à la moyenne du Cambrésis (41,46% contre 34,61%). Ceci s'explique par le fait que la ville de Cambrai est le pôle d'emplois le plus attractif de cette région ; c'est le centre urbain principal du Cambrésis qui propose davantage d'activités, tant industrielles que tertiaires. Mais ces caractères spécifiques à l'unité urbaine de Cambrai ont déjà été présentés.

En 1982, le taux d'emploi du Cambrésis est devenu sensiblement égal à celui du Nord-Pas-de-Calais: 33,59% et 33,5%. Le découpage spatial constaté en 1975 reste valable en 1982, tout en s'accentuant: les taux d'emploi des sous-zones de Marcoing-Marquion et Le Cateau-Solesmes s'éloignent de la moyenne, vers le bas: -11,1% et-6,6%, alors que celui de Cambrai est de plus en plus supérieur à la moyenne (42,8% contre 33,59%) enregistrant même une variation brute positive. Toute-

fois ce n'est pas par les variations brutes des taux d'emplois que l'on peut apprécier correctement l'évolution économique du Cambrésis. En effet un taux d'emploi est un rapport trop global dont la diminution par exemple peut être le fait soit d'une diminution du nombre d'emplois offerts au lieu de travail, soit d'une augmentation des effectifs de population résidente.

$$\text{taux d'emplois} = \frac{\text{nombre d'emplois occupés}}{\text{population totale résidente}} \times 100 \quad (*)$$

Pour apprécier à sa juste valeur, la situation économique du Cambrésis au sein du Nord-Pas-de-Calais, il convient donc d'éliminer les variations spécifiques de la population du Cambrésis, soit -0,46% /an entre 1975 et 1982. On rapporte alors le nombre d'emplois à la population fictive du Cambrésis, si cette dernière avait connu le même rythme d'évolution que celle du Nord-Pas-de-Calais entre les deux RGP, soit + 0,07%/an.

$$\text{taux fictif}_{(1982)} = \frac{\text{nombre d'emplois occupés}_{(1982)}}{\text{population 1975} \times (1.0007)^7} \times 100$$

On observe alors une nette dégradation dans toutes les zones.

- Le Cambrésis, dans son ensemble, connaît une baisse de 5,6% de son taux d'emploi, qui inquiète bien plus que les variations brutes.

- Cette diminution est principalement due aux mauvais résultats des sous-zones périphériques: celles de Marcoing-Marquion conservent une évolution à la baisse de plus de 11%, celles de Solesmes-Le Cateau voient leur taux d'emploi chuter de 11,7%. C'est d'ailleurs pour cette dernière sous-zone que l'écart entre la variation brute et fictive est la plus importante. En somme, la diminution du nombre d'emplois industriels de la sous-zone du Cateau était partiellement compensée par les départs de la population (le canton du Cateau a perdu 1673 habitants entre 1975 et 1982, soit 8% de ses effectifs, celui de Solesmes en a perdu 1.140, soit 6%, alors que celui de Clary en perdait plus de 900), et par son vieillissement.

(*) D'un point de vue strictement économique, il serait sans doute plus judicieux de rapporter le nombre d'emplois occupés soit à la population en âge de travailler (20 - 59 ans), soit à la population active totale résidente. En fait on a préféré retenir un indice plus général à connotation socio-démographique.

- Quant à la sous-zone de Cambrai, ses résultats ne sont plus aussi positifs. L'évolution n'est plus que faiblement supérieure à 0. *Ainsi le Cambrésis masquait partiellement par une diminution des effectifs de sa population résidente, la dégradation grave de son économie et de ses structures d'emploi entre 1975 et 1982.*

Dans le cadre des autres régions d'emplois situées à la périphérie méridionale du Nord-Pas-de-Calais, on peut constater des évolutions confirmant les mêmes remarques précédemment émises, c' est-à-dire la dégradation économique particulièrement grave pour les pays ruraux, ainsi marginalisés. Les cas de revalorisation économique du territoire régional étaient limités aux principales agglomérations urbaines, comme Cambrai ou Arras, et au littoral de Berck- Le Touquet. Toutefois les statistiques livrées par le tableau LIV soulignent une nouvelle fois les différences enregistrées par les tendances récentes de l'emploi dans les secteurs périphériques possédant une tradition industrielle comme le Cambrésis ou le sud de l'Avesnois, et ceux qui demeurent plus ruraux et plus agricoles comme dans la partie méridionale du Pas-de-Calais.

b2) Répartition de l'emploi dans le Cambrésis, selon le lieu et l'activité économique.

Le Cambrésis est parvenu à maintenir son activité jusqu'aux débuts de la crise. De 62.300 emplois en 1962, l'arrondissement de Cambrai est passé à 63.600 en 1968, puis a retrouvé en 1975 à peu près son niveau de 1962 avec 62.000 emplois. La baisse était donc amorcée depuis 1968 (-0,36% en rythme annuel) mais s'est nettement accélérée avec la crise: -1,2% par an entre 1975 et 1978. Durant la même période, l'emploi de l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais n'avait chuté que de -0,26% en taux annuel. Ces chiffres comparés montrent donc la nette dégradation de l'activité économique du Cambrésis.

Tableau LIV

Evolution des taux d'emploi entre 1975 et 1982, dans les zones périphériques du Nord-Pas-de-Calais.

Type	Zone	Taux d'emploi(%)		Variation	
		1975	1982	brute	fictive
A	Cambrésis	34.61	33.59	- 2,9%	- 5,6%
B	Cambrai	41,46	42.79	+ 3,2%	+ 0,6%
B	Marcoing - Marquion	28.57	25.41	-11,1%	-11,8%
B	Le Cateau-Solesmes	31.65	29.56	- 6,6%	-11,7%
A	Sambre - Avesnois	34.53	32.12	- 7%	- 7,83%
B	Maubeuge-Aulnoye	39.05	36.88	- 5,6%	- 5,4%
B	Bavay- Le Quesnoy	23.54	21.30	- 9,5%	- 8,28%
B	Avesnes/H.	30.13	28.73	- 4,6%	- 8,42%
B	Fourmies-Trélon	34.23	28.82	-15,8%	-19,30%
A	Artois-Tern.	36.31	35.54	- 2,1%	- 0,74%
B	Arras O+E	46.13	47.57	+ 3,1%	+ 3,62
B	Croisilles Avesnes/C.	27.18	24.75	- 8,9%	- 5,22%
B	St-Pol/Tern.	31.28	30.89	- 1,2%	- 2,59
A	Berck - Montreuil	33.26	32.64	- 1,9%	+ 0,9%
B	Berck- Le Touquet	34.30	34.75	+ 1,30%	+ 6,03%
B	Montreuil	33.61	30.95	- 7,9%	- 2,14%
B	Hucqueliers-Hesdin	31.86	30.47	- 4,4%	- 4,83%

Quant à la structure par sexe, les chiffres ont suivi l'évolution constatée précédemment puisque, aussi bien pour le sexe féminin que pour le sexe masculin, l'emploi a diminué. De 1962 à 1968, la part de l'activité féminine a crû: de 36,9% en 1962, elle passe à 38,1% en 1968, puis à 38,5% en 1975. Ainsi la contribution du sexe féminin à la population active totale est-elle plus importante en Cambrésis que dans le Nord-Pas-de-Calais.

Par ailleurs, la répartition des emplois selon la branche de l'économie apporte une fois encore, la preuve de l'handicap économique" vécu par le Cambrésis et plus généralement par l'ensemble des espaces ruraux périphériques. En effet, l'évolution tend(*) dans le Nord-Pas-de-Calais et en France, vers une croissance des emplois tertiaires au détriment, ou plutôt en remplacement, des emplois primaires et secondaires. Cette évolution est aussi confirmée dans le Cambrésis. Cependant, son "handicap économique" vient du fait que les emplois offerts par les activités en perte de vitesse, comme l'agriculture ou l'industrie, du moins en pleine conversion structurelle, sont encore très importantes par rapport à la moyenne régionale. Ce retard du Cambrésis apparaît clairement à la lecture des données suivantes:

- l'industrie, hormis l'énergie, représente en 1975, la moitié des emplois du Cambrésis contre seulement 45,9% dans le Nord-Pas-de-Calais.
- Le tertiaire ne représente que 41,6% des emplois du Cambrésis contre 45,9% dans la région. Globalement on peut estimer que le Cambrésis a environ sept années de retard par rapport à l'évolution régionale.

D'importantes différences en terme de nature et de dynamique d'emplois existent entre les sous-zones B du Cambrésis.

(*) Il faudrait désormais utiliser l'imparfait de l'indicatif. Depuis quelques années, le nombre d'emplois tertiaires stagne ou diminue. Ce fut aussi le cas de plusieurs bassins d'emplois de Picardie en 1335, par exemple: Abbeville, Amiens, StQuentin, Thiérache, Sud-Oise, Compiègne.

* Cambrai.

L'évolution des emplois dans cette sous-zone depuis 1962, a connu trois phases: de 1962 à 1968, les emplois sont en net développement puisqu'ils passent de 23.400 à 27.100, soit +2,48%/an. De 1968 à 1975, ils sont en quasi-stagnation, mais évoluant encore dans le sens positif. En revanche, depuis 1975, avec la crise, la stagnation s'est transformée en léger recul, qui n'est limité que par le développement du tertiaire. En effet, la sous-zone B de Cambrai se différencie fortement des autres, par une forte proportion d'emplois tertiaires qui sont en constant accroissement depuis 1962. En 1982, au lieu de résidence, la population active se répartit de la façon suivante:

. Secteur primaire: 1.100 emplois, soit 4,43%.
. Secteur secondaire: 8.940 actifs, soit 36,02%.
. Secteur tertiaire: 14.780 actifs, soit 59,55%.

C'est cette proportion et ce développement du tertiaire qui assurent à Cambrai une primauté de plus en plus nette au sein de sa région: de 37,6% des emplois de l'arrondissement en 1962 (la sous-zone de Cambrai était alors moins importante que celle du Cateau en termes d'emplois), elle atteint 45,8% en 1978. L'évolution est donc bien caractéristique des espaces ruraux périphériques : depuis le début des années 60, ces zones connaissent un mouvement de concentration géographique des activités vers la ville principale qui se développe surtout grâce au secteur tertiaire. Les activités de transport, de commerces, les services privés et les administrations assurent dans la sous-zone de Cambrai plus de 53% des emplois contre 41,6% dans l'arrondissement et 45,9 dans le Nord-Pas-de-Calais en moyenne.

A côté de cette importante activité tertiaire, l'industrie a conservé une place assez considérable, encore que la régression soit entamée depuis 1968. Quant à l'agriculture, sa part est réduite en raison du caractère urbain de cet espace. Elle n'assurait plus que 4% des emplois en 1975.

* Le Cateau.

Si la sous-zone de Cambrai a une vocation de services, celle du Cateau est beaucoup plus industrielle. Au lieu de résidence en 1982, le nombre d'actifs dans l'industrie était demeuré supérieur à celui des actifs travaillant dans les services 11.300 contre 9.340, soit 51,65% contre 42,7%. L'étude des statistiques recensant les salariés confirmera cette prépondérance industrielle et montrera l'importance des industries textiles. C'est aussi la prééminence de l'industrie des biens de consommation qui explique l'importance de l'activité féminine: 41,1% en 1975 contre 38,5% dans l'arrondissement à la même date.

Tout d'abord, il apparaît que le nombre total des emplois, toutes activités confondues, est en net recul depuis 1962: moins 1,34% par an entre 1962 et 1978. Ce recul s'explique par la décroissance des emplois agricoles et industriels, insuffisamment remplacés par les activités de services. *Victime de cette évolution, la sous-zone du Cateau a perdu, au profit de celle de Cambrai, sa place de première sous-zone en nombre d'emplois totaux.*

Comme dans la plupart des régions, l'emploi agricole recule. De 3.300 emplois en 1962, à 2.500 en 1968, à 1.900 en 1975, l'agriculture n'offre plus qu'environ 1.200 à moins de 1.300 emplois en 1982. Il est certain qu'il sera difficile de compenser ce déficit assez considérable. Quant à l'industrie, le nombre d'emplois qu'elle représente dans la sous-zone a diminué de façon continue: 16.700 en 1962, mais 15.400 déjà en 1968, puis 14.100 en 1975. Cependant, malgré cette baisse, la part du secteur secondaire demeure à peu près constante, en données relatives: 59,9% en 1962 contre 59,7% en 1975. *C'est dire combien la décroissance de l'emploi total est vive.*

La conversion des emplois primaires et secondaires en emplois relevant du secteur tertiaire n'est pas assurée. Ce dernier a certes accru sa part dans les emplois totaux, mais entre 1962 et 1975, le nombre d'emplois tertiaires a légèrement fléchi passant de 7.600 en 1962 à 7.500 13 années plus tard. C'est donc ici que le bât blesse puisque la sous-zone du Cateau a entamé depuis les années 1960 l'évolution à la baisse du secteur industriel mais n'a pas pu créer d'emplois tertiaires de substitution. Les perspectives d'avenir sont donc assez sombres pour cette sous-zone.

* Solesmes.

Après une sous-zone tertiaire (Cambrai) et une autre industrielle (Le Cateau), l'arrondissement de Cambrai fournit l'exemple de deux sous-zones plus rurales et nettement plus tournées encore vers l'agriculture: Marcoing et Solesmes. Toutefois la seconde possède un caractère rural moins marqué que celle de Marcoing et Marquion. Depuis le RGP de 1962, la sous-zone de Solesmes connaît le processus de dégradation du marché de l'emploi le plus sensible. C'est-à-dire -1,75% par an entre 1962 et 1978, selon l'INSEE. Ceci est dû, comme dans la sous-zone voisine du Cateau, à la stagnation des emplois de services, créés en nombre insuffisant pour compenser les déficits d'emplois enregistrés dans l'industrie (-500 entre 1962 et 1975, soit -15,6%) et surtout dans l'agriculture (-700, soit -43,7% des emplois de 1962). Consécutivement, trois caractères définissent la sous-zone de Solesmes:

- la part de l'agriculture dans l'emploi total est encore importante, malgré la vive régression enregistrée: elle s'élève à 15,8%.
- La faiblesse du secteur tertiaire est accentuée (36,7% des emplois en 1975) par le fait qu'en nombre réel, les emplois de services stagnant depuis 1962 à environ 2.100 unités.
- L'emploi féminin est inférieur à la moyenne de l'arrondissement: 31,6% des emplois contre 38,5%.

Dans de telles conditions, on comprend aisément l'intensité des flux de navettes de population active se dirigeant vers l'extérieur de la sous-zone de Solesmes. En 1975, alors que l'on pouvait recenser 5.700 actifs au lieu de travail, on évaluait à 8.900 les actifs au lieu de résidence.(*) Dans ce cas, les départs ne pouvaient que l'emporter sur les arrivées. Le Valenciennois, le Cateau, la vallée de la Sambre aussi, Cambrai, constituaient les pôles attractifs pour les actifs ne trouvant pas à s'employer sur place.

* Marcoing

La sous-zone la plus rurale de toutes est bien celle du Cambrésis-occidental. Elle témoigne en effet de la situation des espaces ruraux périphériques par divers aspects:

. Sur 4.200 emplois en 1962, 1.600 étaient agricoles, soit 38,1% du total. Cette part a certes baissé, mais l'agriculture représentait encore en 1975 plus de 20% des emplois totaux de la sous-zone. Par ailleurs, il est remarquable qu'elle ait enregistré une augmentation de l'emploi industriel entre 1962 et 1975, grâce notamment au développement de l'industrie chimique et parachimique: +3,68% par an avec une accélération depuis 1968 (trend de +4,2% entre 1968 et 75). C'est d'ailleurs l'industrie qui a permis à la sous-zone de Marcoing de maintenir son emploi total entre 1962 et 1975, par opposition aux régions du Cateau et de Solesmes. Cependant "l'âge d'or", qui fut en fait l'époque où Marcoing comblait la déficience initiale de son secteur industriel (35,7% des emplois en 1962, 50% en 1975), semble maintenant terminé. La crise a provoqué un repli de l'emploi industriel de l'ordre de 200 unités entre 1975 et 1978.

. Le secteur tertiaire se situe à Marcoing, comme à Solesmes, à un niveau relativement faible: 28,5% des emplois en 1962, contre 29,1% en 1975. En outre le nombre d'emplois de services n'a progressé que très lentement.

(*) Job-ratio: $\frac{PALT}{PAR} = 0,640$

. L'emploi féminin ne représente qu'une faible part de l'emploi total: 26,2% en 1962 contre 29,2% en 1975.On peut saisir trois causes principales au faible développement de l'emploi féminin:

d'une part l'importance de l'agriculture tend à restreindre l'activité (déclarée) du sexe féminin, sinon à la sous-évaluer ; d'autre part la nature des emplois industriels créés (surtout l'industrie du verre) n'est guère favorable à l'emploi du sexe féminin. Enfin la faiblesse du secteur tertiaire freine également son expansion.

b3) Approche de l'emploi par le salariat, pour la saisie des évolutions plus récentes (1978-1982)

La tendance générale fut à la hausse du taux de salariat un peu partout en France. Cette augmentation se produit aussi dans l'arrondissement de Cambrai. Il a évolué de la manière suivante:

1962: 74,3% ; 1968: 77,3% ; 1975: 81,5%.

Le trend sur la période est donc celui d'une augmentation annuelle de 0,68% du taux de salariat. Cette augmentation assez forte s'explique par le retard du Cambrésis dans ce domaine. La région Nord-Pas-de-Calais connaissait en effet, en 1975, un taux de salariat de 86,2%. Ainsi le Cambrésis, par la forte hausse de son taux, a entamé un processus de rattrapage mais n'a pas encore atteint la moyenne régionale.

L'étude de l'emploi salarié est envisagée car elle est la seule qui, dans les recherches, a permis d'obtenir des données plus récentes (avant le dépouillement du RGP de 1982, relatif à l'emploi au lieu de travail) et une distribution plus affinée des activités. Il convient cependant de signaler que cette approche comporte des inconvénients majeurs:

- d'une part, les chiffres de l'emploi salarié ne donnent aucune idée de l'emploi agricole. Ceci constitue un grand inconvénient dans un arrondissement encore très rural comme celui du Cambrésis. Cependant les études entreprises à propos des ménages agricoles et de l'évolution de l'agriculture dans

les différentes sous-zones ont déjà apporté quelques éléments d'analyse. De plus, une étude plus fine est surtout nécessaire dans les secteurs secondaire et tertiaire en raison de la multiplicité des branches économiques.

- D'autre part, les données ASSEDIC qui sont utilisées ici, ne regroupent pas l'ensemble de la population salariée. Il subsiste donc un problème de saisie statistique de tous les événements. C'est pourquoi, plus que le nombre de salariés, il importe surtout de commenter les évolutions enregistrées.

L'emploi salarié dans l'arrondissement de Cambrai est en net recul depuis la crise. Ainsi de 1976 à 1983, le nombre de salariés recensés par l'Assedic est passé de 43.839 à 40.728, soit un recul de 1,04% l'an. En comparaison, on peut rappeler que le trend du département du Nord a été, durant la même période, de -0,48% par an. La situation du Cambrésis se dégrade donc, non seulement par rapport à elle-même, mais aussi par rapport au département. Cette évolution est la prolongation voire l'accentuation du mouvement déjà observé avant la crise: le poids économique du Cambrésis ne cesse donc de régresser. En fait une différence est à saisir entre les deux périodes: avant 1975, la décroissance de l'emploi était essentiellement due à la disparition de nombreuses exploitations agricoles. Les emplois industriels jouaient alors un rôle moins important dans le recul de l'emploi en général. *Les chiffres de l'emploi industriel sont, au contraire, un élément moteur de la dégradation de l'emploi depuis 1975.* Le secteur secondaire du Cambrésis semble avoir été durement touché par la crise: -3,07% par an, contre -2,48% dans le Nord. En fait, le principal problème du Cambrésis est de ne pas pouvoir compenser le déficit de l'emploi industriel par un développement du secteur tertiaire. En 1981, les emplois de services ont même reculé, ce qui a fait de cette année une période très sombre: l'emploi total a alors diminué de 6,1% en une année. Cependant depuis 1976, le tertiaire s'est quand même développé de +2,78% l'an (figure 29). Toutefois le Cambrésis n'a pas encore comblé son retard par rapport au Nord-Pas-de-Calais: 40,1%

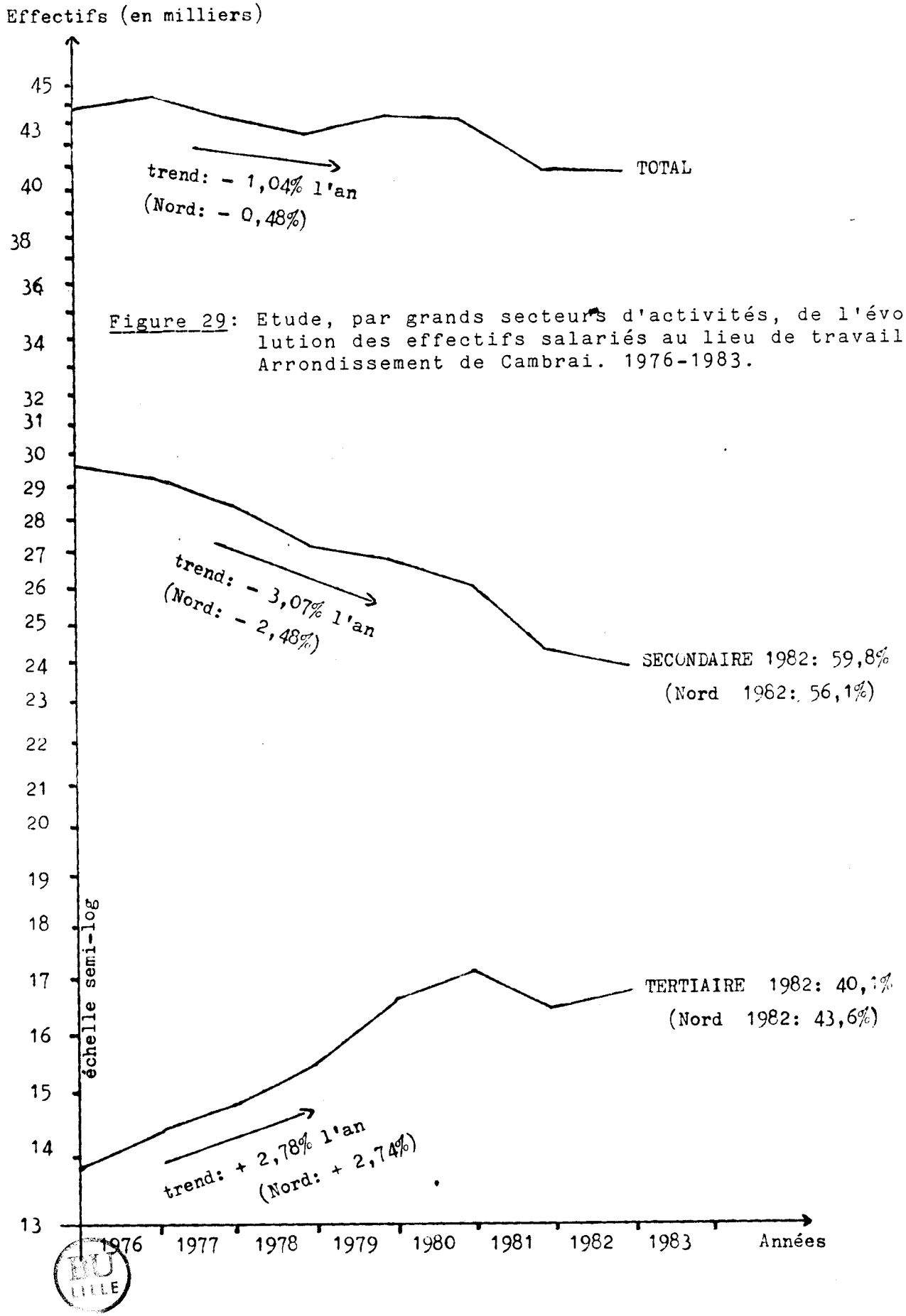


Figure 29: Etude, par grands secteurs d'activités, de l'évolution des effectifs salariés au lieu de travail. Arrondissement de Cambrai. 1976-1983.

BU LILLE

en 1982 et 43,6% ; telles sont les proportions correspondant à l'emploi tertiaire au sein de l'emploi total dans l'arrondissement de Cambrai et dans le département du Nord.

Les trois branches industrielles qui dominent le marché de l'emploi salarié sont, dans l'ordre d'importance décroissante, le textile et l'habillement qui cumulent près d'un emploi sur deux (11 614 sur 24.391 soit 47,6%), puis le bâtiment et les travaux publics avec 18,4% du total ou encore 4.488 salariés et enfin la sidérurgie-métallurgie avec 3.040 emplois salariés soit 12,4%. Ces industries vieillissantes sont généralement les plus touchées par la crise et le Cambrésis n'échappe pas à la règle. L'édifice socio-économique régional en est donc durement ébranlé (figure 30).

Ainsi le textile et l'habillement sont les branches qui emploient le plus de salariés, surtout féminins, dans l'arrondissement de Cambrai et principalement dans les cantons de Clary et de Carnières grâce à de petites entreprises. Par contre, à Cambrai, malgré la présence de PROUVOST-MASUREL, le textile a une importance relativement moindre, tout en restant le plus gros employeur de main d'oeuvre salariée. Cette branche de l'industrie qui est un pilier de l'économie traditionnelle cambrésienne, est livrée à un processus de dégradation qui semble encore s'accentuer récemment. Le trend sur la période 1976-1981 est de -3,66% par an pour le textile et de -1,03% pour l'habillement comme le montre la figure 30. Comme partout en France, il pâtit, de manière peut-être plus accentuée en raison de ses structures, du vieillissement de son organisation et de la concurrence étrangère. De plus la faiblesse des petites entreprises textiles et la dépendance des quelques grands établissements (PROUVOST-MASUREL de Cambrai est une filiale de la société-mère de Roubaix) ne constituent pas des facteurs favorables pour l'évolution de cette branche de production industrielle en Cambrésis.

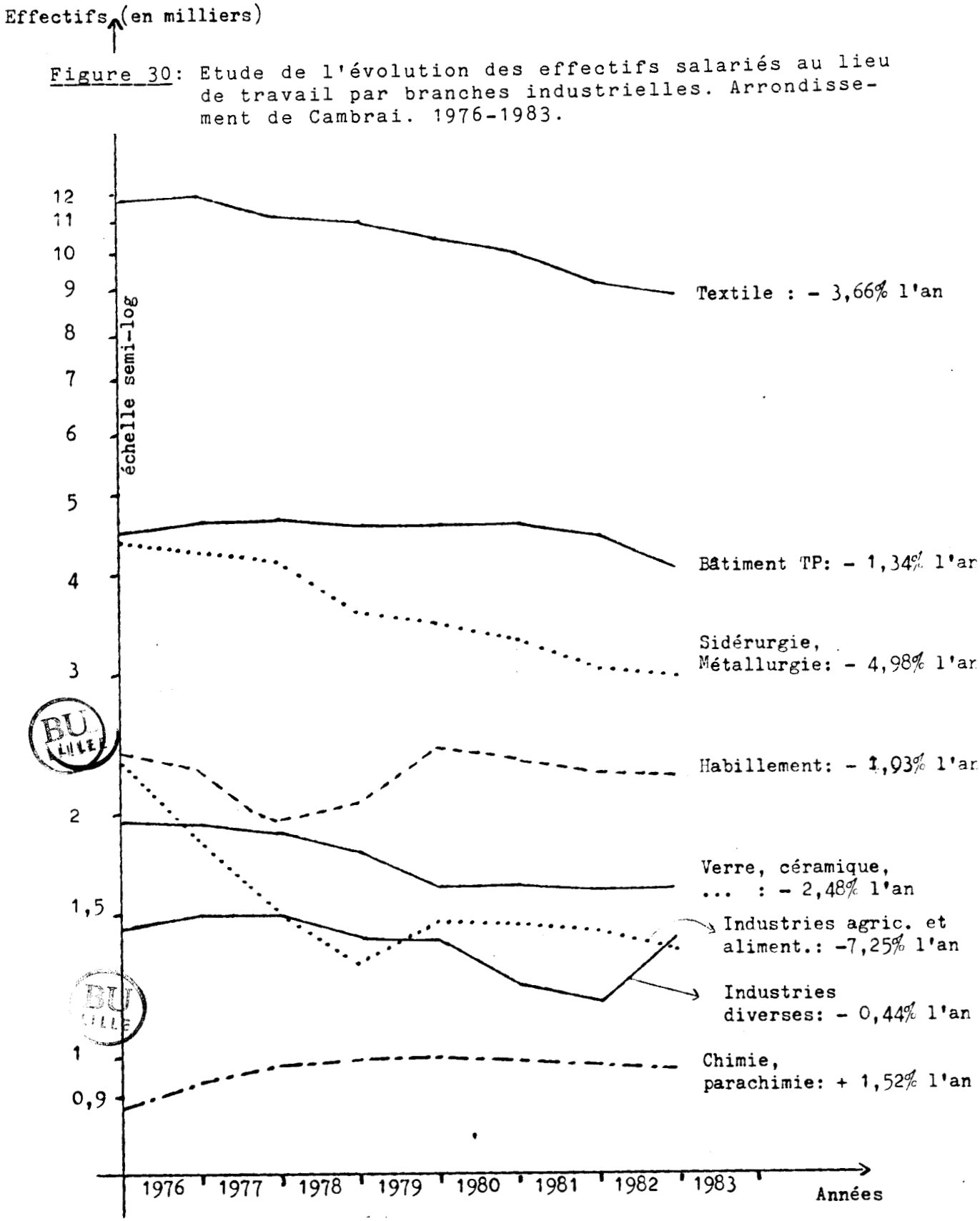


Figure 30: Etude de l'évolution des effectifs salariés au lieu de travail par branches industrielles. Arrondissement de Cambrai. 1976-1983.

Le bâtiment et les travaux publics représentent le second poste de travail pour la main d'oeuvre salariée. Sa régression fut moins sensible que celle du textile: -1,34% l'an. En fait entre 1976 et 1981, le bâtiment avait pu maintenir ses effectifs de salariés grâce à la création et à l'équipement de zones industrielles dans l'arrondissement ; alors que la régression ne fut que de -0,02% par an durant ces quelques années, les effectifs chutèrent brutalement en 1982 de près de 9%. L'avenir apparaît ainsi inquiétant.

Le troisième employeur de main d'oeuvre salariée dans le Cambrésis est la sidérurgie-métallurgie qui a connu une très forte dégradation de sa structure d'emploi depuis 1976-77. On peut en effet évaluer à -5% par an, la décroissance des effectifs employés entre 1976 et la fin d'année 1982.

Quant aux autres industries présentes dans cet arrondissement, elles ont suivi des voies différentes depuis 1976. Ainsi les industries agro-alimentaires, l'un des plus anciens fleurons de l'économie industrielle du Cambrésis, ont été véritablement décimées entre 1976 et la fin de l'année 1978, puisque les effectifs de salariés occupés chutèrent de 43,5% , en 3 ans! Depuis la situation semble s'être quelque peu assainie, mais le trend demeure toujours négatif malgré les efforts déployés pour installer de nouvelles unités de production.

En revanche, la chimie et la parachimie ont connu une augmentation des effectifs des salariés de +1,52% par an entre 1976 et 1983. Toutefois, deux réalités peuvent assombrir le tableau: d'une part, l'emploi salarié évolue négativement depuis 1980: est-ce l'expression d'un renversement de tendance durable? D'autre part, en cumulant le Verre-Céramique et la Chimie-parachimie, comme le fait la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cambrésis, l'évolution devient

alors globalement défavorable sur toute la période 1976-82, dans la mesure où l'industrie du verre et de la céramique a connu une diminution de ses effectifs salariés de -2,48% par an.

Ainsi, il est clair que dans le Cambrésis, l'évolution de l'emploi industriel est très problématique depuis le début de la crise économique. Trop dépendante de quelques activités dont le textile et l'habillement, la région ne pourra guère supporter longtemps une telle hémorragie de main d'oeuvre et donc de population.

La CCI du Cambrésis nous a aimablement communiqué les résultats de son recensement des effectifs de population salariée de 1982. Afin de mettre en exergue la particularité économique de chaque canton, c'est-à-dire soit la forte dominante d'une branche au sein de l'activité générale locale, soit au contraire, la sous-représentation de certaines activités qui peuvent ainsi créer des taches de faiblesse et expliquer d'autant mieux le déclin économique du Cambrésis, *on a eu recours à la méthode statistique du CHI 2 qui permet d'établir l'existence d'une dépendance entre la localisation géographique des activités et leur nature.*

Les calculs qui vont suivre aboutissent à la valeur du CHI 2 totale. C'est en fait la comparaison entre le CHI 2 calculé et le CHI 2 critique, trouvé dans une table grâce au nombre de modalités prises en compte (qui détermine à son tour le nombre de degrés de liberté) que l'on pourra se faire une idée de la signification des résultats obtenus. La supériorité de la valeur du CHI 2 calculé sur le CHI 2 critique (ou minimum) prouve l'existence d'une dépendance entre les deux facteurs étudiés, dans ce cas, la localisation des activités économiques au sein des cantons du Cambrésis et la nature de ces mêmes activités.

Présentation de la démarche.

* Calculs du CHI 2

Considérons l'indice i pour le facteur: activité économique (A_i)

l'indice j pour le facteur: localisation géographique (L_j)

Appelons N le nombre total de salariés.

O_{ij} le nombre de salariés dont l'activité économique est A_i et la localisation géographique (canton du lieu de travail) est L_j: c'est l'effectif observé.

$O_{i.}$, le nombre de salariés dont l'activité économique est Ai, quelle que soit la localisation géographique.

$O_{.j}$, le nombre de salariés dont la localisation géographique est L_j, quelle que soit l'activité économique.

Alors on peut calculer les effectifs théoriques T_{ij} de chaque combinaison (A_i, L_j).

Par les probabilités, on obtient:

$$T_{ij} = \frac{O_{i.} \times O_{.j}}{N}$$

Le CHI 2 calculé est alors:

$$\text{CHI } 2 = \sum_{i,j} \frac{(O_{ij} - T_{ij})^2}{T_{ij}}$$

Avec un nombre de degrés de liberté: NU = (K - 1) (E - 1)

où K est le nombre de modalités pour A ;

E est le nombre de modalités pour L.

* Les différents tableaux présentés.

Le tableau des effectifs observés (tableau LV), recense pour chaque modalité (d'abord trois puis quatorze) et pour chaque canton, le nombre réel ou observé O_{ij} de salariés.

C'est donc un document exploitable comme toute matrice d'information ordinaire.Le tableau des effectifs théoriques présente les T_{ij}, c'est-à-dire le nombre de salariés que l'on devrait trouver dans chaque canton et pour chaque activité si parmi celles-ci, aucune ne prédominait dans un canton quelconque et si aucun parmi ceux-ci ne s'imposait dans la répartition d'une activité quelconque. Cette matrice n'est certes pas directement exploitable, elle ne représente qu'une étape indispensable dans les calculs.

Le tableau des différences $(O_{ij} - T_{ij})$ présente l'écart entre les effectifs observés et les effectifs théoriques. Il apporte bien sûr des renseignements très précieux dans la mesure où l'amplitude de l'écart est fondamentale pour la suite de l'interprêtation. Il permet en effet de repérer les activités qui prédominent dans un canton (différence positive en lecture verticale pour l'agriculture-industrie par exemple dans le canton de Clary) et les cantons qui excellent en une activité ou plusieurs (différence positive en lecture horizontale pour le canton de Cambrai, dans les activités de services). A contrario, une différence négative permet de conclure à une relative faiblesse d'un canton dans une activité donnée.

Le tableau des CHI 2_{ij} présente les valeurs partielles qui ont contribué à déterminer la valeur du CHI 2 total calculé (2378.233 avec trois modalités et 22.979.120 avec 14 modalités). Ce tableau sert à l'élaboration de la matrice suivante, très précieuse, des pourcentages P_{ij}, selon la formule simple suivante:

$$P_{ij} = \frac{\text{CHI } 2_{ij}}{\text{CHI 2 total}} \times 100$$

Le tableau des pourcentages permet de déterminer les cases de la matrice (combinaison entre une modalité A_i, à savoir une activité et une modalité L_j, c'est-à-dire une localisation) qui sont les plus importantes dans la dépen-

Tableau LV

LES EFFECTIFS SALARIES A LA FIN DE 1982
DANS LE CAMBRESIS

Tableaux de contingence. Effectifs observés et théoriques.

BU LILLE

6 cantons / 3 modalités

Tableau des effectifs observés OIJ

	CAMBRAI (E+O)	CARNIERES	LE CATEAU	CLARY	MARCOING	SOLESMES	TOTAL
Agric. - Indus.	9288	1619	1940	7137	2077	972	23.033
Commerces	4542	534	701	1741	366	696	8.580
Services	2778	112	83	440	66	96	3.575
TOTAL	16608	2265	2724	9318	2509	1764	35.188

Tableau des effectifs théoriques TIJ

	CAMBRAI (E+O)	CARNIERES	LE CATEAU	CLARY	MARCOING	SOLESMES
Agric. - Indus.	10871.	1482.	1783.	6099.	1642.	1154.
Commerces	4049.	552.	664.	2271.	611.	430.
Services	1697.	230.	276.	946.	254.	179.

dance constatée. On peut rechercher celles qui assurent, en les cumulant, 75% du CHI 2 total, c'est-à-dire 75% de la dépendance. Ce sont en fait les cases qui présentent les différences positives et négatives les plus marquées et qui sont donc le plus en rupture avec la répartition théorique. Elles permettent ainsi de repérer les activités qui sont soit remarquablement développées ou sous-représentées dans un canton, par exemple.

Les analyses qui suivront se feront en deux étapes: dans un premier temps à l'aide de 3 modalités A_i, c'est-à-dire d'activités (Agriculture et Industrie cumulées, Commerces et Services, ce qui doit permettre de suivre attentivement la contribution des activités tertiaires) ; puis ultérieurement, avec 14 modalités d'activités (cf tableau LVI).

Analyse des effectifs salariés observés.

L'examen du tableau des effectifs observés pour 3 modalités d'activités amène immédiatement à constater *la prédominance des deux cantons de Cambrai dans l'arrondissement.* Ils procurent en effet près de la moitié des emplois salariés (47,2%) et plus encore dans le secteur tertiaire avec 53% des emplois salariés dans le commerce et 77,7% des services. Quant à l'industrie, sa part est également importante au sein de l'arrondissement puisqu'elle assure 40% de l'emploi. A titre de comparaison, on rappellera que la population de la ville de Cambrai et de ses deux cantons limitrophes cumulent en 1982, 38,5% de la population totale de l'arrondissement. On retrouve ainsi l'état de dépendance économique des espaces ruraux périphériques envers la ville principale, surtout dans le secteur tertiaire. *Le second pôle de l'arrondissement est le canton de Clary* qui, avec ses 9.318 salariés concentre 26,4% du total observé en 1982, et ceci principalement à proximité de la ville de Caudry ; dans le domaine industriel, la concentration est en fait plus forte (textile et habillement) alors que les emplois salariés dans les commerces et services ne représentent que 18% des emplois

Tableau LVI (A)

LES EFFECTIFS SALARIES A LA FIN DE 1982 DANS LE CAMBRESIS

Tableaux de contingence. Effectifs observés et théoriques.

6 cantons / 14 modalités



Tableau des effectifs observés OIJ

	CAMBRAI (E+0)	CARNIERES	LE CATEAU	CLARY	MARCOING	SOLESMES	TOTAL
Agriculture	76	10	23	16	5	5	135
Energie	131	0	0	0	0	0	131
Métallurgie	1399	28	587	246	220	435	2915
Bâtiment	2889	174	484	620	163	110	4440
Chimie et Parachimie	144	4	21	780	1237	0	2186
Agro-Alimentaire	577	25	45	42	167	0	856
Textile	3685	786	641	3269	227	375	8983
Broderie Dentelle	0	177	89	1946	4	14	2230
Industries diverses	387	415	50	218	54	33	1157
Commerce de gros	1303	248	284	306	275	156	2572
Commerce détail alimentaire	641	116	129	881	36	406	2209
Commerce détail non aliment.	2598	170	288	554	55	134	3799
Transport	518	111	22	311	50	69	1081
Services divers	2260	1	61	129	16	27	2494
TOTAL	16608	2265	2724	9318	2509	1764	35188

Tableau LVI (B)

Tableau des effectifs théoriques TIJ

	CAMBRAI (E+O)	CARNIERES	LE CATEAU	CLARY	MARCOING	SOLESMES
Agriculture	63.	8.	10.	35.	9.	6.
Energie	61.	8.	10.	34.	9.	6.
Métallurgie	1375.	187.	225.	771.	207.	146.
Bâtiment	2095.	285.	343.	1175.	316.	222.
Chimie et Parachimie	1031.	140.	169.	578.	155.	109.
Agro-alimentaire	404.	55.	66.	226.	61.	42.
Textile	4239.	578.	695.	2378.	640.	450.
Broderie Dentelle	1052.	143.	172.	590.	159.	111.
Industries Diverses	546.	74.	89.	306.	82.	58.
Commerce de Gros	1213.	165.	199.	681.	183.	128.
Commerce Détail alim.	1042.	142.	171.	584.	157.	110.
Comm. détail non alim.	1793.	244.	294.	1005.	270.	190.
Transport	510.	69.	83.	286.	77.	54.
Services Divers	1177.	160.	193.	660.	177.	125.

BU LILLE

tertiaires de l'arrondissement, c'est-à-dire un peu moins que sa proportion de population régionale qui est de 18,6% en 1982.

Pour ce qui est des autres cantons, on constate que leur part respective dans l'emploi salarié régional est faible, en particulier dans le canton de Solesmes avec 5%. Ces cantons sont surtout agricoles et industriels, encore que la part du commerce dans le canton de Solesmes est loin d'être négligeable, avec 39% des emplois salariés: 696 sur 1.764.

Tableau LVII

Répartition de l'emploi salarié dans le Cambrésis en 1982.

	Part de leur population dans la population du Cambrésis	Emploi des cantons dans l'emploi du Cambrésis	
		Toutes activités	tertiaire
Carnières	11,83%	6,44%	5,31%
Le Cateau	11,51%	7,74%	6,45%
Clary	18,6%	26,4%	18.%
Marcoing	8,89%	7,13%	3,55%
Solesmes	10,64%	5,01%	6,52%
Cambrai et ville	38,5%	47,2%	60,2%

Le test des tableaux de contingence selon trois modalités d'activités.

Le test permet d'aboutir, selon la méthode décrite, à un CHI 2 total calculé de 2378.233. Le nombre de degrés de liberté est N U = (6-1).(3-1) = 10, sachant que le test présente ici trois modalités Ai et 6 modalités Lj. Une table du CHI 2 permet, avec un risque d'erreur de 1%, de trouver un CHI 2 critique de 29,1. Or le CHI 2 calculé étant très nettement supérieur à cette valeur minimale, on peut donc affirmer qu'il existe réellement une dépendance entre l'activité économique et sa localisation géographique cantonale.

BU LILLE

Quelles sont donc les cases qui font le plus augmenter la valeur du CHI 2 total? *Il apparaît que trois cases expliquent à elles seules plus de 50% de la dépendance totale et que 7 en expliquent plus de 75%.* Ces combinaisons particulièrement pertinentes sont les suivantes:

- Les services à Cambrai, 29,644% de la dépendance totale,
- les services à Clary, 11,4%,
- l'agriculture et l'industrie à Cambrai, 9,69%,
- l'agriculture et l'industrie à Clary, 7,42%,
- les commerces à Solesmes, 6,91%,
- les services à Marcoing, 5,88%,
- les services à Le Cateau, 5,70%.

Total: 76,667% de la dépendance totale. Les cantons les plus typés sont donc ceux de Cambrai (41,846% de la dépendance) et de Clary (24.046%). La contribution des autres cantons est nettement plus limitée:
Carnières: 3,1% ; Le Cateau: 6,37% ; Marcoing: 14,877% ; Solesmes: 9,75%.

Pour dégager des conclusions, quant aux activités des cantons, il faut étudier le signe de la différence entre les effectifs observés et les effectifs théoriques, principalement pour les 7 combinaisons proposées précédemment. On peut établir, sur cette base, la typologie des éléments remarquables et très différents des résultats théoriques:

liaisons_positives_	liaisons_négatives_
services à Cambrai	services à Clary
agriculture-industrie à Clary	agriculture-industrie à Cambrai
commerces à Solesmes	services au Cateau et à Marcoing.

Ces constatations impliquent les conclusions suivantes, d'abord sur le plan d'une distinction selon les trois activités, puis sur celui d'une répartition dans les six cantons.

L'activité la plus sujette à une répartition géographiquement différenciée est celle des services et elle explique au total plus de la moitié de la dépendance. Les services sont, proportionnellement aux effectifs totaux, très bien implantés dans les cantons de Cambrai mais par contre, ils sont presque "inexistants" dans les autres cantons, notamment à Clary, Marcoing et Le Cateau. On retrouve bien la distinction fondamentale entre les espaces ruraux périphériques (à vocation agricole et (ou) industrielle) et les espaces urbanisés "centraux" qui sont plus tertiarisés. Certes l'agriculture et l'industrie suivent une répartition inverse à celle des services. Si l'industrie n'est pas absente de la panoplie d'activités de Cambrai, elle entre toutefois pour une moindre proportion dans la composition de la population salariée: 9.288 personnes contre 10.871 dans la distribution théorique. En revanche elle est très bien implantée dans le canton de Clary où les effectifs salariés de l'agriculture et de l'industrie représentent un ensemble de 7.137 unités alors que la distribution théorique donne 6.099 personnes.

Quant aux commerces, ils apparaissent surtout bien développés à Solesmes. Mais ce phénomène est surtout imputable aux mauvais résultats des autres secteurs de ce canton, ce qui monte exagérément la performance du commerce.

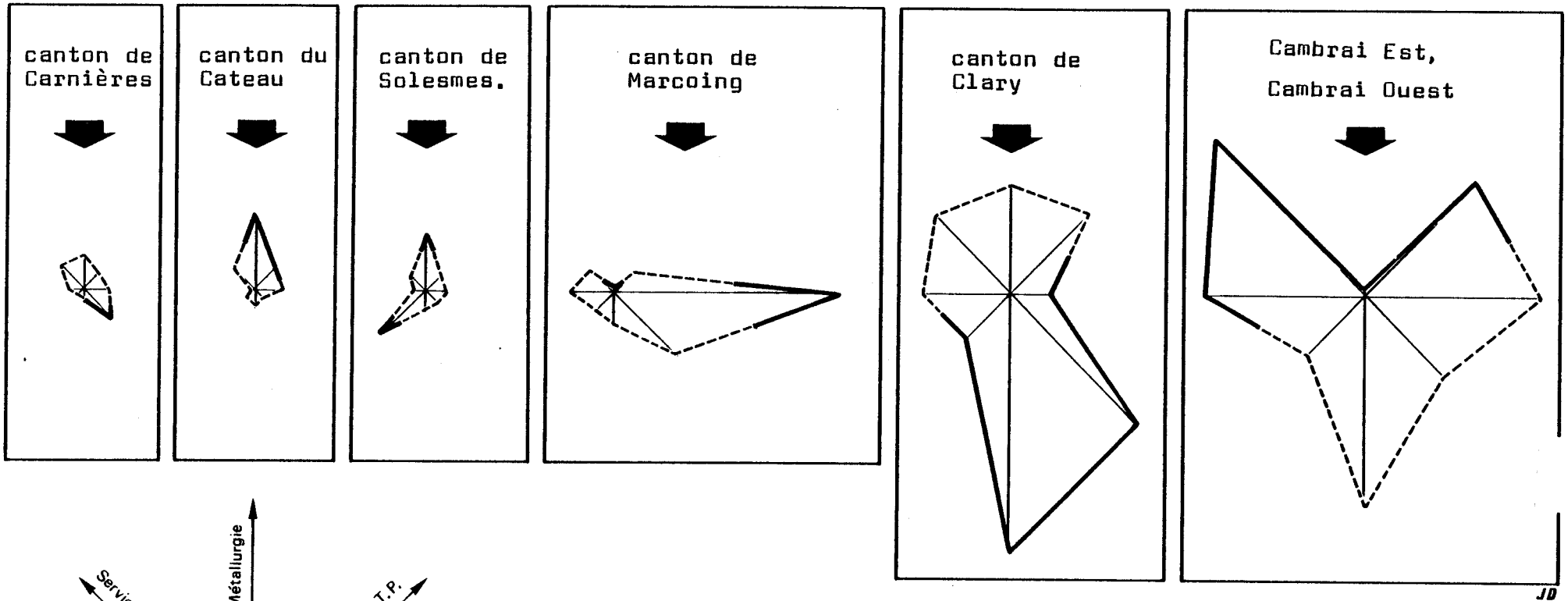
On peut conclure maintenant sur cette approche selon trois activités par un récapitulatif cantonal:
- Cambrai-ouest et est: déficit industriel relatif compensé par les activités tertiaires.
- Carnières et Marcoing: déficit tertiaire compensé par l'agriculture et l'industrie ; Clary étant davantage industrialisé que les deux précédentes.
- Le Cateau: déficit des services compensé par les commerces et surtout par l'agriculture et l'industrie.
- Solesmes: déficit des secteurs agriculture-industrie et des services compensé par les commerces.

Test des tableaux de contingence selon 14 modalités d'activités.

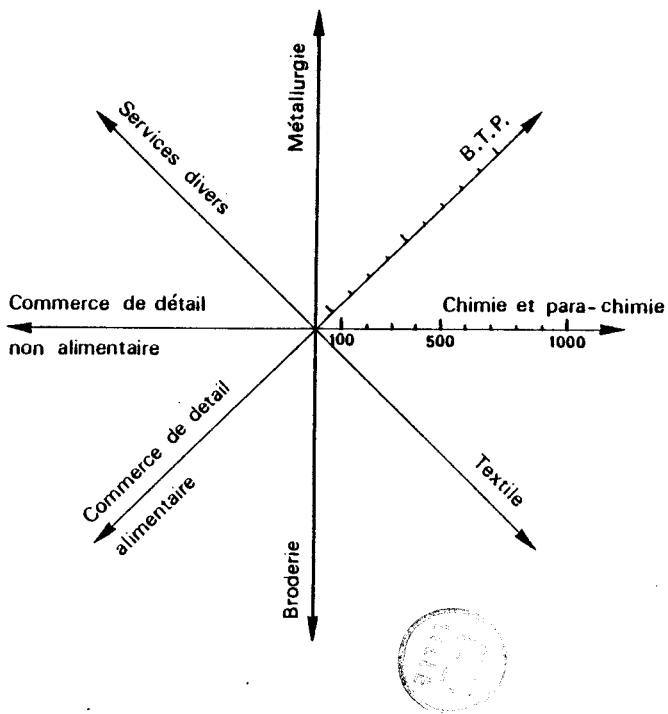
Le CHi 2 observé est alors de 22979,120. Cette grandeur est telle que l'on peut conclure immédiatement à une dépendance. Le but de cette section n'est pas de revenir longuement sur le nombre de salariés par activité car cette étude a déjà été réalisée précédemment grâce aux graphiques. On peut par exemple constater que l'activité principale est encore le textile dans tous les cantons, sauf ceux de Marcoing (chimie et parachimie) et de Solesmes (métallurgie). Par contre, on s'attachera à préciser ici les spécificités géographiques cantonales, dans le cadre de catégories d'activités plus affinées.

Il apparaît que 83,673% de la dépendance totale sont expliqués par les cases qui représentent plus de 1% du CHi 2, soit 16 cases sur 84 que comprend la matrice (cf tableau LVIII). On peut éliminer de suite les activités qui ne connaissent pas de spécificité géographique, soit du fait de l'appréhension des résultats par l'approche salariale comme l'agriculture, soit du fait de leur faiblesse numérique absolue comme l'énergie, soit du fait encore de leur répartition relativement harmonieuse sur le territoire de l'arrondissement, comme l'agro-alimentaire, les commerces de gros ou les transports. Subsistent alors la métallurgie, le bâtiment et travaux publics, la chimie et parachimie, le textile et la broderie le commerce de détail, les services divers.

Dans ce cas, le canton de Marcoing est celui qui est le plus dépendant envers une activité (cf silhouettes, fig. 31). La combinaison (Marcoing-chimie, parachimie) explique à elle seule 32,63% de la dépendance totale. La prépondérance industrielle remarquée antérieurement est donc issue de la présence de l'industrie chimique et para-chimique. C'est l'usine de la firme BSN GERVAIS-DANONE, implantée à Masnières, employant 1237 salariés dans l'industrie du verre, qui est à l'origine de cette forte dépendance. Au contraire, le canton de Marcoing est, par rapport à la moyenne de l'arrondissement, moins marqué par l'industrie textile, puisqu



Source:C.C.I. de Cambrai.



valeurs positives

valeurs négatives

d'après le tableau:Oij-Tij.
Méthode du CHI 2

Figure 31: Silhouettes des activités économiques spécifiques par canton en 1982 dans le Cambrésis, d'après la méthode du CHI 2.

Tableau LVIII

EEFECTIFS SALARIES DANS LE CAMBRESIS EN 1982

source: CCI Cambrésis 1983

Tableau des pourcentages. 14 modalités.

BU LILLE

	CAMBRAI (E+O)	CARNIERES	LE CATEAU	CLARY	MARCOING	SOLESMES
Agriculture	.010	.001	.066	.047	.010	.002
Energie	.337	.037	.044	.151	.041	.029
Métallurgie	.002	.591	2.618	1.559	.003	2.485
Bâtiment	1.307	.190	.249	1.143	.324	.248
Chimie et para-chimie	3.324	.578	.565	.304	32.634	.477
Agro-alimentaire	.322	.072	.030	.655	.801	.187
Textile	.316	.325	.019	1.450	1.162	.055
Broderie Dentelle	4.580	.034	.176	13.540	.658	.372
Industries diverses	.202	6.776	.076	.111	.043	.047
Commerce de Gros	.020	.179	.158	.899	.199	.025
Commerce de Détail	.673	.021	.045	.652	.408	3.426
Comm. détail non alim.	1.573	.099	.001	.884	.749	.073
Transport	.001	.107	.198	.009	.041	.010
Services Divers	4.335	.690	.393	1.861	.641	.334

la différence entre les effectifs observés et théoriques est négative (-413). *La faiblesse tertiaire est confirmée et Marcoing apparaît donc comme un canton très spécialisé industriellement,* ce qui constitue un réel inconvénient, du moins un risque. On imagine aisément les conséquences d'éventuelles difficultés dans l'industrie du verre, surtout dans le cas présent d'une entreprise unique.

Si Marcoing était le canton "chimique et parachimique", *Clary peut être considéré comme le canton textile par excellence.* L'industrie textile et la broderie-dentelle y expliquent respectivement 1,45% et 13,54% de la dépendance totale. Le canton de Clary repose donc sur un type unique d'industrie ancienne et touchée par la crise, l'industrie chimique et parachimique étant présente mais demeure beaucoup plus mineure. De plus, les autres industries principales sont fortement sous-représentées. Le bâtiment explique, de façon négative, 1,14% de la dépendance, probablement à cause du dépeuplement du Cambrésis oriental et aussi parce que la construction de la zone industrielle de Caudry est terminée. Quant à l'industrie métallurgique, elle est moins implantée que dans d'autres cantons. Les activités tertiaires sont nettement déficitaires, notamment en ce qui concerne les services divers et le commerce de détail non alimentaire.

Le déficit industriel (ceci demeure tout à fait relatif) des cantons de Cambrai, observé dans l'approche en trois modalités est confirmé par cette seconde analyse. Il est maintenant possible de déterminer les industries relativement peu représentées à Cambrai. Ce sont en fait les industries textiles qui apparaissent sous-représentées, malgré l'importance de leurs effectifs. Le textile et la broderie-dentelle expliquent 4,89% de la dépendance et la liaison est négative. L'état de faiblesse relative est également le lot de l'industrie chimique et parachimique. Cependant, une industrie se porte bien, expliquant 1,30% de la dépendance en liaison positive, c'est celle du bâtiment et des travaux publics. Il existe deux explications relativement simples: d'une part, les villes sont généralement plus dynamiques dans ce domaine,

d'autre part les BTP ont été tirés par la construction (encore partiellement en cours en 1982) de zones industrielles dans les cantons de Cambrai: Proville, Raillencourt ou encore Cambrai-Cantimpré. L'approche en 14 modalités confirme également le développement tertiaire des cantons de Cambrai, notamment dans le type d'activités sous-représentées dans les autres cantons. *La ville et son agglomération assurent des services divers* (4,335% de la dépendance) *que les autres cantons tendent à délaisser. En effet la différence entre les effectifs observés et théoriques est nettement positive à Cambrai, alors qu'elle est négative partout ailleurs.* On observe les mêmes éléments en ce qui concerne le commerce de détail non-alimentaire. Ainsi il semble que les habitants des cantons périphériques se déplacent vers Cambrai pour fréquenter des services et équipements commerciaux plus spécialisés et autres qu'alimentaires. C'est certainement un nouvel exemple de la dépendance des espaces ruraux périphériques envers l'espace urbain "central" de l'arrondissement.

Deux éléments apparaissent dans le canton de Solesmes. Pour compenser le déficit textile relatif, la métallurgie et le commerce de détail alimentaire (respectivement 1,486% et 3,426% de la dépendance) assurent un surcroît d'activité. Cependant il semble que c'est surtout la faiblesse générale de l'emploi salarié (1764 unités pour près de 18.000 habitants) dans ce canton qui fait ressortir ces quelques éléments. Solesmes est un canton qui dépend énormément de l'extérieur tant la structure d'emploi y est faible. Les navettes quotidiennes sont considérables.

Carnières et Le Cateau apparaissent peu spécialisés. Mais le niveau d'emploi y est également assez faible: on compte 2.265 salariés pour 19.845 habitants dans le canton de Carnières et 2.724 salariés pour 19.320 personnes résidant dans celui du Cateau. Seules ressortent à Carnières les industries diverses (6.776% de la dépendance en liaison positive) et, accessoirement, le textile. Au Cateau, c'est surtout l'industrie métallurgique qui se distingue avec une dépendance

positive expliquant 2,518% du CHi 2. Par contre, l'industrie textile y apparaît légèrement inférieure à la moyenne. Le Cateau laisse en fait l'image d'un canton en net déclin absolu et relatif.

Annexe a: Etude du CHi 2 dans le Cambrésis.
Effectifs salariés. 1982.

Tableau des Oij-Tij

	CAMBRAI (E+0)	CARNIERES	LE CATEAU	CLARY	MARCOING	SOLESMES
Agriculture - Industrie	-1583.094	136.400	156.952	1037.719	434.685	-182.661
Commerces	492.419	-18.282	36.799	-531.037	-245.777	265.878
Services	1090.675	-118.118	-193.751	-506.682	-188.907	-83.217

Tableau des CHi2 ij

	CAMBRAI (E+0)	CARNIERES	LE CATEAU	CLARY	MARCOING	SOLESMES
Agriculture - Industrie	230.537	12.549	13.816	176.555	115.051	28.896
Commerces	59.877	.605	2.039	124.118	98.739	164.352
Services	705.004	60.629	135.643	271.186	139.996	38.641

CHi 2 TOTAL = 2370.233

Annexe b: Répartition en % des salariés
en Cambrésis - 1982 -

Tableau des pourcentages.

	CAMBRAI (E+O)	CARNIERES	LE CATEAU	CLARY	MARCOING	SOLESMES
Agriculture - Industrie	9.694	.528	.581	7.424	4.838	1.215
Commerces	2.518	.025	.086	5.219	4.152	6.911
Services	29.644	2.549	5.704	11.403	5.887	1.625

Sources: C.C.I. CAMBRESIS - 1983

Tableau des Oij - Tij

Annexe c: analyse du CHi 2 (suite)

Ecarts entre les effectifs salariés observés et théoriques en 1982

14 modalités.

	CAMBRAI (E+O)	CARNIERES	LE CATEAU	CLARY	MARCOING	SOLESMES
Agriculture	12.283	1.310	12.549	-19.749	-4.626	-1.768
Energie	69.171	-8.432	-10.141	-34.690	-9.341	-6.567
Métallurgie	23.181	-159.634	361.342	-525.910	12.153	288.869
Bâtiment	793.413	-111.796	140.287	-555.740	-153.584	-112.580
Chimie et Parachimie	-887.746	-136.710	-148.224	201.134	1081.132	-109.586
Agro-alimentaire	172.986	-30.099	-21.265	-184.674	105.965	-42.912
Textile	-554.788	207.777	-54.399	890.246	-413.512	-75.324
Broderie Dentelle	-1052.513	33.458	-83.630	1355.482	-155.005	-97.792
Industries Diverses	-159.080	340.526	-39.567	-88.381	-28.497	-25.001
Commerce de Gros	89.070	82.444	84.894	-375.081	91.609	27.064
Commerce détail alim.	-401.602	-26.190	-42.005	296.043	-121.508	295.261
Comm. détail non alim.	804.951	-74.536	-6.091	-451.999	-215.879	-56.447
Transport	7.791	41.418	-61.683	24.745	-27.078	14.809
Services Divers	1082.884	-159.535	-132.067	-531.427	-161.829	-98.026

Tableau des CHI 2 IJ

Annexe d

Effectifs de salariés dans le Cambrésis.

14 modalités.

	CAMBRAI (E+O)	CARNIERES	LE CATEAU	CLARY	MARCOING	SOLESMES
Agriculture	2.368	.198	15.069	10.910	2.223	.462
Energie	77.384	8.432	10.141	34.690	9.341	6.567
Métallurgie	.391	135.813	578.609	358.308	.711	571.030
Bâtiment	300.395	43.732	57.259	262.683	74.508	56.943
Chimie et Parachimie	763.844	132.823	129.830	69.886	7498.968	109.586
Agro-alimentaire	74.067	16.443	6.824	150.456	183.969	42.912
Textile	72.596	74.662	4.255	333.174	266.962	12.599
Broderie Dentelle	1052.513	7.799	40.515	3111.392	151.106	85.545
Industries Diverses	46.342	1557.014	17.479	25.495	9.844	10.777
Commerce de Gros	6.535	41.056	36.197	206.563	45.762	5.681
Commerce de Détail alim.	154.694	4.824	10.318	149.826	93.736	787.251
Comm. détail non alim.	361.366	22.719	.126	203.085	172.046	16.730
Transport	.119	24.653	45.467	2.139	9.513	4.047
Services Divers	996.196	158.541	90.340	427.624	147.269	76.857

CHI 2 TOTAL = 22979.120

LILLE

CONCLUSION

Le Cambrésis perd de sa substance économique au sein de la région Nord-Pas-de-Calais et seule la diminution (ainsi que le vieillissement) de la population parvient à cacher partiellement la forte dégradation du marché de l'emploi.

En outre, cette région vit actuellement une période de transition importante puisque sa structure spatiale ancienne est remise en cause. A une importante diffusion géographique de l'emploi, succède une phase rapide de concentration et en même temps de repli relatif de l'activité sur l'agglomération de Cambrai. Ainsi, comme dans l'arrondissement de Montreuil, les contrastes opposant les différentes cellules spatiales, s'accentuent.

Enfin au-delà des spécificités économiques caractérisant chacune des sous-zones B du Cambrésis, voire même chacun des cantons, comme le suggèrent les résultats livrés par la méthode du CHi carré, subsiste un problème global important, auquel seule l'agglomération de Cambrai semble échapper: le trop faible développement du secteur tertiaire.

Des évolutions et problématiques comparables secouent divers bassins d'emplois couvrant les marges septentrionales de la Picardie, en particulier ceux de Péronne et de Saint-Quentin.

CONCLUSION II B.

Ce long développement relatif à l'évolution de l'emploi et de la population active au lieu de travail démontre deux faits essentiels.

1 - D'une part, il est clair que, prises globalement, les marges régionales mitoyennes étudiées ont enregistré entre le début des années 1960 et de la décennie 1980, une évolution économique plutôt négative confortant nettement la thèse de la marginalisation socio-économique: l'évolution de l'emploi total, le manque de dynamisme du secteur tertiaire en règle générale, l'accroissement plus lent des effectifs de population active féminine constituent quelques arguments tangibles. Par rapport aux masses urbaines et industrielles des Bas-Pays du Nord, il est vrai que les pays ruraux-charnière furent marginalisés durant les périodes d'expansion économiques et le demeurèrent depuis le développement de la crise de 1973-74, dans les desseins politiques et les volontés de conversion régionale.

2 - Cependant l'évolution observée montre aussi que les disparités internes aux pays ruraux périphériques se sont accentuées depuis le début des années 1960:

- On constate une moindre tertiarisation des marges picardes par rapport à celles du Nord-Pas-de-Calais ;
- on découvre une opposition clairement dessinée entre le littoral et l'arrière-pays immédiat. Ceci est vérifié à la fois dans le Pas-de-Calais et dans la Somme. Dans certains cas, l'inégal développement économique a avivé l'inquiétude des équipes municipales des communes rurales de l'intérieur qui hésitent encore plus qu'autrefois à associer leurs efforts à ceux des communes littorales plus dynamiques. (Cette réticence fut durablement ressentie dans le Ponthieu). Ici l'on craint

d'être "mangé" par le voisin plus puissant et surtout plus imaginatif, là on se demande à qui profitera essentiellement les crédits de soutien qui sont accordés par les pouvoirs publics...

- Enfin au sein des bassins d'emplois, on a pu observer le déroulement d'un processus conduisant à la concentration géographique renforcée des emplois et de la population active occupée sur quelques pôles et cantons: dans le Cambrésis, ceci se fit au profit de Cambrai et au détriment des cantons textiles et ruraux de l'Est de l'arrondissement ; dans le Saint-Quentinois, l'agglomération urbaine cumule une part considérable des emplois offerts: les trois cantons de Saint-Quentin possédaient 64% des emplois de l'arrondissement lors du RGP de 1962, mais plus de 70% en 1975. Par contre, Bohain-en-Vermandois, second pôle de la région régressait en passant de près de 13% des emplois à 11% en 1975. D'autres cantons comme Le Catelet, Vermand, Saint-Simon, ou encore Moÿ reculaient aussi, cumulant chacun moins de 5% de l'emploi total de l'arrondissement en 1975.

Dans l'arrondissement de Péronne, des cantons comme Combles, Roisel ou encore Bray-sur-Somme ont connu une régression notoire de leur contribution à l'activité économique globale du bassin d'emplois auquel ils appartiennent.. Par contre le canton de Péronne a sensiblement accru son importance socio-économique, comme le soulignent les statistiques suivantes:

Tableau LIX

Evolution de la PALT dans le canton de Péronne entre 1962 et 1975.

	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
1962	22,71%	24,47%
1975	34,2 %	30,8 %

$$\frac{\text{PALT canton de Péronne}}{\text{PALT arrondt de Péronne}} \times 100.$$

En ne tenant compte que de la PAO* on est amené à confirmer cette évolution puisque de 20,7%, la proportion relative au canton de Péronne au sein de son arrondissement passe à 30,6% en 1975.

Toutes ces remarques permettent de penser que les régions périphériques analysées vivent ainsi une évolution profonde de leurs structures spatiales. On passe progressivement à une carte économique à "trous" dans la mesure où l'activité et probablement aussi la population (cf II - C), se concentrent sur quelques secteurs. Ceci rappelle d'ailleurs ce qu'écrivait A. DEMANGEON à propos des espaces ruraux de la plaine picarde: "Les campagnes ont cessé d'être un milieu de vie pour ne plus être qu'un milieu de travail à l'horizon singulièrement rétréci".

Il existe donc de ce fait, au-delà des problèmes communs qu'elles partagent toutes ensemble, une diversité de marges régionales ; il faudra désormais que l'aménageur tienne compte des disparités socio-économiques existantes pour échafauder des plans de développement. Dans le cadre de la politique des PDL, il sera en outre nécessaire de veiller à mettre fin à la dévitalisation socio-économique de nombreux cantons en cherchant à maintenir en état de fonctionnement un tissu d'activités et de services ; par ailleurs, certaines impulsions nouvelles devront obligatoirement s'appuyer sur les pôles d'activités pour acquérir l'efficacité recherchée.

* PAO: Population active occupée.

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

1: Planches C6 et D1 de l'atlas de Picardie. 1976.

2: RENARD J-P. Les catégories socio-professionnelles en Picardie. Planche de l'atlas de Picardie à paraître en 1986.

3: OREAP: (cahiers de): 1979, n°19, Septembre. Dossier sur le bassin d'emploi de Saint-Quentin. 104 p.

4: PIATIER A.: (sous la direction de): 1979. Radioscopie des communes de France. Ruralité et relations villes-campagnes. Une recherche pour l'action. Economica. Paris. 550p. + cartes en annexe.

5: THUMERELLE P-J. ; BARRE A. ; DION R. ; RENARD J-P.: 1980. Analyse des tendances au déséquilibre intra-régional. Nord-Pas-de-Calais. Lille I. Labo. associé au CNRS 288. 383 p.

6: Idem. Cartes de synthèse: RENARD J-P. p.14 et BARRE A. p.16.

7: DUMOLARD P. 1975: Région et régionalisation. Une approche systématique. L'espace géographique. 2 pp.93-111.

8: FLATRES P. Nord et Picardie, op. cité. p.264: "La vallée de la Nièvre, vraie coulée industrielle, est le seul exemple dans notre région du phénomène ailleurs classique de la vallée textile. L'origine en est locale et familiale et plonge dans la vieille tradition textile rurale picarde: la création et le développement à Flixecourt, par la famille Saint, d'une usine de jute. La même firme construisit d'autres usines dans les villages plus en amont, imitée en cela par d'autres industriels jutiers. Flixecourt, Saint-Ouen, Saint-Léger-les-Domart, Berteaucourt, forment un chapelet de localités industrielles et ouvrières."

9: BARON G. Le Vimeu: étude de géographie régionale. Compte-rendu de sa thèse de 3ème cycle dans "Note de géographie régionale picarde". CEG, université de Picardie. Sept. Oct. 1983. N°25.

10:BOETTE E.: Planche D5-83 dans l'atlas de Picardie.

11: BRUYELLE P.: Planche de l'atlas du Nord-Pas-de-Calais.
Elections législatives 1973, premier tour: 78/24.
Elections législatives 1981, premier tout: 82/22.

12: Rappelons une fois encore que le nombre des emplois est estimé en fonction des effectifs de PALT. Or celle-ci se décompose de la façon suivante: PAT = PAO + PDRE. Généralement il existait peu de différences avant 1975 entre PAT et PAO.

13: Unité urbaine de Saint-Quentin. RGP 1982.
Ouvriers: 50,77% de la PAR. Cadres, professions libérales: 23,65%.
Employés: 19,4%.

14: DEFM: Demandes d'emplois en fin de mois (non satisfaites).

15: PDRE: Population active disponible à la recherche d'un emploi.

16: Taux de féminisation de la PAT.
Picardie, 1968: 33,14% Arrondt. Péronne, 1968: 30,47%
id, 1975: 36,25% id. 1975: 34,7 %

17: DEWAILLY J-M: 1985. Tourisme et loisirs dans le Nord-Pas-de-Calais. Thèse de Doctorat d'Etat. Atelier national de reproduction des thèses. Université de Lille III. 2 tomes, 1161 p.

18: En 1979, les ouvriers spécialisés et les manoeuvres ainsi que le personnel de service non qualifié représentaient plus de 42% du total des emplois occupés. En revanche, la proportion relative aux cadres et techniciens (production et services) était de 13%.

19: La revue "Boulogne-informations" peut être consultée à la bibliothèque régionale de l'UFR de géographie de l'Université de Lille I.

20: A propos des traditions et de l'évolution du groupe social des artisans et salariés marins-pêcheurs de la côte picarde (Cayeux, Ault, Le Hourdel, Saint-Valery), on pourra consulter les résultats de l'enquête menée par V. HOLLEVILLE de l'Institut de Psychologie de l'Université de Picardie. Cette étudiante, connaissant très bien ce milieu social, montre comment, au-delà de la diminution du nombre des marins-pêcheurs artisans et ouvriers, provoquée par les exigences de la rentabilité et de la concurrence, l'identité du groupe social se maintient, tout en dévoilant quelques évolutions dans son fonctionnement.

21: A propos de la pêche aux harengs: cf article dans le Courrier picard. Décembre 1983. "La triste fin du hareng".
Une journée en mer avec l'équipage de "Notre-Dame des Dunes", un chalutier du Tréport. par R. FLUCKIGER.

22: RENARD J-P.: 1981. Les Hautes Terres Artésiennes. op. cité.

23: PIATIER A. Radioscopie des communes de France. op. cité.

24: RENARD J-P.: 1981. Les Hautes Terres Artésiennes. op. cité.
cf l'attraction des centres de foires, des centres bancaires, des vétérinaires et centres d'insémination. Figures pp. 295, 298 et 301.
cf aussi la carte de synthèse de la polarisation commerciale p.307.

25: Idem. p.275.

26: D'après le RGP de 1982, 36% de la population est rurale dans le canton d'Hesdin contre 100% dans celui de Campagne-les-Hesdin: le chef-lieu de canton regroupe quelques 1474 personnes en 1982.

27: RENARD J-P.:1977. Le pays de Montreuil, étude régionale. BAGF. Paris. N° 445-446. pp.255-263.

28: FONTAINE F.: 1982. Les taux d'emploi dans les zones d'étude du Nord-Pas-de-Calais. Profils N°4 de l'INSEE. L'auteur donne la définition de cet indicateur: "malgré le caractère incertain de ces estimations d'emplois, il nous a semblé intéressant de présenter les résultats obtenus en rapportant le nombre d'emplois estimés au lieu de l'emploi, à la population totale résidente de la zone. Ce rapport permet de mesurer le stock d'emploi par habitant".

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Structures de l'emploi en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais. 1975. Source INSEE....p.501

Tableau II: Part de l'emploi primaire dans l'emploi total. Sous-zones B de l'INSEE. 1975. Nord-Pas-de-Calais.p.501

Tableau III: Part des actifs agricoles dans le total des actifs ayant un emploi en 1982. RGP sondage au 1/20°, au lieu de résidence. Quelques sous-zones B du Pas-de-Calais.....p.504

Tableau IV: Emploi cantonal. Picardie. 1975.....p.505

Tableau V: Rapports emplois du secteur secondaire/emplois S.III. RGP 1975 dans quelques sous-zones B du Nord-Pas-de-Calais.....p.508

Tableau VI: Formation scolaire et professionnelle des actifs dans le canton de Bohain-en-Vermandois. 1975.p.511

Tableau VII: Répartition de la PALT en 1975 dans quelques sous-zones B du Nord-Pas-de-Calais.....p.514

Tableau VIII: Localisation des établissements employant au moins 50 salariés en Juin 1978, dans le Cambrésis, par sous-zones B.....p.521

Tableau IX: Répartition de la PALT. 1975. Nord-Pas-de-Calais et Picardie.....p.527

Tableau X: Classement des 42 secteurs géographiques d'après les caractéristiques de leur population active selon un tableau à double entrée. 1975.....p.528

Tableau XI: Importance relative des exploitations agricoles de moins de 30 hectares dans quelques régions de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais. RGA. 1979-80. p.557

Tableau XII: Evolution du nombre de chefs d'exploitations agricoles entre 1970 et 1979 dans les quatre départements de France septentrionale.....p.558

Tableau XIII: Evolution du nombre de salariés permanents employés dans les exploitations agricoles de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. RGA 1970 et 1979. ..... p.558

Tableau XIV: Evolution de l'emploi par profession entre 1975 et 1982 en Picardie. INSEE. Agriculture et salariés agricoles. p.559

Tableau XV: Importance relative des exploitations agricoles d'au moins 50 hectares en 1979-80 (par rapport au nombre total d'exploitations toute carégorie), dans les départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, RGA..... p.559

Tableau XVI: Evolution du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles dans quelques régions agricoles du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. 1970 et 1979. RGA. p.561

Tableau XVII: Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans quelques cantons du Saint-Quentinois. RGA 1970 et 1979..... p.562

Tableau XVIII: Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans les cantons de Thiérache de l'Aisne et sur ses marges. RGA de 1970 et 1979..... p.563

Tableau XIX: Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans certains cantons de la marge septentrionale du département de la Somme. RGA 1970 et 1979. p.565

Tableau XX: Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans quelques cantons situés à la périphérie méridionale du Pas-de-Calais. RGA 1970 et 1979.p.566

Tableau XXI: Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans quelques cantons du Cambrésis et de l'Avesnois. RGA 1970 et 1979..... p.566

Tableau XXII: Evolution du nombre d'exploitations agricoles dans 57 cantons retenus: l'ensemble des marges régionales mitoyennes étudiées. RGA 1970 et 1979. p.567.

Tableau XXIII: Evaluation des UTA (unités-travail-année) sur les exploitations agricoles..... p.573

Tableau XXIV: Evolution des UTA dans quelques régions agricoles du Nord de la France. RGA 1970 et 1979.p.574

Tableau XXV: Répartition et évolution des emplois dans les différentes sous-zones B définies par l'INSEE. 1962-1975. Espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais..... p.575

Tableau XXVI : Evolution de l'emploi dans les espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais: cumul de plusieurs sous-zones B. RGP de 1962, 1968 et 1975. p.576.

Tableau XXVII: Tableau des centroïdes des sous-zones B du Nord-Pas-de-Calais traduisant l'évolution de leurs emplois entre 1962 et 1975..... p.584

Tableau XXVIII: Situation de l'emploi au 1/1/1975 et au 1/1/1982 dans quelques sous-zones B du Nord. Structure par sexe. INSEE p.588

Tableau XXIX: Evolution de quelques branches d'emplois entre 1962 et 1968 dans les bassins de Sambre-Avesnois et du secteur minier occidental.... p.590

Tableau XXX: Evolution des emplois entre 1968 et 1975 dans le Cambrésis et la région de Lens-Hénin. p.591

Tableau XXXI: L'évolution de l'emploi agricole sur les terres périphériques septentrionales de Picardie. 1962-1975..... p.609

Tableau XXXII: Evolution de l'emploi industriel sur les terres périphériques septentrionales de Picardie. 1962-1975..... p.610

Tableau XXXIII: Evolution de la PALT employée dans le secteur secondaire dans quelques cantons des marges septentrionales de Picardie 1962-1975... p.611

Tableau XXXIV: Evolution de la PALT employée dans le secteur secondaire dans quelques cantons des marges septentrionales de Picardie. 1962-1975.. p.612

Tableau XXXV: Evolution comparée des emplois agricoles et industriels dans quelques cantons des marges septentrionales de Picardie. 1962-75..... p.612

Tableau XXXVI: Evolution de la PALT employée dans le secteur secondaire dans quelques villes et agglomérations entre 1962 et 1968. En Picardie... p.613

Tableau XXXVII: Répartition de la PALT en 1975 par grands secteurs économiques sur les marges mitoyennes des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. p.615.

Tableau XXXVIII: Evolution des effectifs de PALT occupés dans le secteur tertiaire entre 1962 et 1975, dans quelques cantons des marges septentrionales de Picardie..... p.616

Tableau XXXIX: Cantons dans lesquels la croissance des effectifs de population active féminine fut importante entre 1962 et 1975. Les marges septentrionales de Picardie..... p.618

Tableau XL: Evolution de la population active féminine au lieu de travail dans les différents cantons de Thiérache de l'Aisne. 1962-1975..... p.618

Tableau XLI: L'évolution de l'emploi dans la Somme (1981-82) à travers les différentes circonscriptions de l'ANPE..... p.626

Tableau XLII: La carte du chômage en France, au 4ème trimestre de l'année 1984..... p.626

Tableau XLIII: Bilan migratoire de l'arrondissement de Saint-Quentin. 1975-1982..... p.631

Tableau XLIV: Répartition de l'emploi dans la zone de Berck-Montreuil au début des années 1980..... p.636

Tableau XLV: Capacités d'accueil en lits touristiques pour les communes du littoral et de l'immédiat arrière-pays. Région de Berck-Montreuil. 1982. p.641.

Tableau XLVI: Evolution de l'agriculture dans les Bas-Champs picards de 1970 à 1979. RGA..... p.644.

Tableau XLVII: Evolution de la population sans doubles comptes dans quelques communes des Bas-Champs picards. 1962-1982..... p.653

Tableau XLVIII: L'agriculture dans quelques communes du Haut-Artois occidental. RGA 1979..... p.659

Tableau XLIX: Classement des centres bancaires et financiers des Hautes Terres Artésiennes. 1975. Source Crédit Agricole..... p.662

Tableau L: Typologie des pôles d'équipements au sein des Hautes Terres Artésiennes..... p.664-665

Tableau LI: Evolution de la population des deux cantons de Hesdin et de Campagne-les-Hesdin. 1962-1982. p.666.

Tableau LII: Evolution de l'agriculture dans les cantons d'Hesdin et de Campagne-les-Hesdin. RGA. 1970 et 1979..... p.671

Tableau LIII: Evolution des taux d'emplois dans le Cambrésis entre 1975 et 1982..... p.685

Tableau LIV: Evolution des taux d'emplois entre 1975 et 1982, dans les zones périphériques du Nord-Pas-de-Calais..... p.689

Tableau LV: Les effectifs salariés à la fin de 1962 dans le Cambrésis. Tableaux de contingence. Effectifs observés et théoriques. Trois modalités d'activités. p.704.

Tableau LVI(A et B): Les effectifs salariés à la fin de 1982 dans le Cambrésis. Tableaux de contingence. Effectifs observés et théoriques. 14 modalités d'activités. p.706-707

Tableau LVII: Répartition de l'emploi salarié dans le Cambrésis de 1982, par canton... p.708

Tableau LVIII: Effectifs salariés dans le Cambrésis en 1982. Tableau des pourcentages. 14 modalités..... p.713

Tableau LIX: Evolution de la PALT dans le canton de Péronne entre 1962 et 1975..... p.723

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Proportion de personnes employées dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. RGP 1975. Les Hautes Terres artésiennes..... p.503

Figure 2: Le Cambrésis: navettes de population active. p.524

Figure 3: Profil de la population active au lieu de travail. 1975. Secteurs périphériques du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie..... p.530-531

Figure 4: Typologie des activités au lieu de travail. 1975. Ensemble des sexes. D'après une analyse en Composantes principales: synthèse des axes principaux 1 et 2. Les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais. p.535-536.

Figure 5: Typologie des activités au lieu de travail. 1975. Ensemble des sexes. D'après une analyse en C.P: synthèse des axes 1 et 3. Les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais..... p.536-537

Figure 6: Evolution des emplois agricoles en France: de 1954 au début des années 1980..... p.555

Figure 7: Diagramme causal: Compréhension du processus de disparition récente de nombreuses exploitations agricoles..... p.556

Figure 8: Evolution du nombre d'exploitations agricoles entre les RGA de 1970 et de 1979 dans 57 cantons appartenant aux marges régionales mitoyennes du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie..... p.569

Figure 9: Carte des indices relativisés d'évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1970 et 1979. 57 cantons des marges régionales du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie..... p.569

Figure 10: Distribution de l'emploi dans la zone de Sambre-Avesnois en 1980. Source INSEE..... p.579

Figure 11: Evolutions annuelles des emplois au lieu de travail, par branches d'activité et par sexe. 1962-78. Zone A de Sambre-Avesnois..... p.580

Figure 12: Evolution des profils d'emplois dans les sous-zones d'emplois périphériques du Nord-Pas-de-Calais. 1962-1975, d'après la méthode des centroïdes. p.585

Figure 13: Quelques évolutions de l'emploi dans le Nord-Pas-de-Calais. 1962-1978..... p.589

Figure 14: Evolution comparée de l'emploi tertiaire dans le Nord-Pas-de-Calais et sur les marges méridionales entre 1962 et 1978..... p.596

Figure 15: Evolution comparée de l'emploi féminin dans le Nord-Pas-de-Calais et sur les marges régionales entre 1962 et 1978..... p.601

Figure 16: Evolution des emplois féminins occupés sur les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais dans le cadre de petites aires géographiques homogènes. Au lieu de travail. 1968-1975..... p.602

Figure 17: Dynamique de l'emploi selon le sexe. 1968-1975. Les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais.... p.603

Figure 18: Typologie du dynamisme économique. 1968-1975. Sur les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais, d'après une analyse en composantes principales. p.605

Figure 19: Typologie cantonale d'après l'évolution de la PALT. 1962-1975. Les marges septentrionales de la Picardie. p.619

Figure 20: Demandes d'emploi non satisfaites en fin de mois à l'ALPE de Saint-Quentin. 1976-1984..... p.629

Figure 21: Offres d'emplois non satisfaites en fin de mois à l'ALPE de Saint-Quentin. 1976-1984..... p.630

Figure 22: Evolution des DEFM non satisfaites entre 1977 et 1984 dans l'arrondissement de Péronne. Série désaisonnalisée..... p.633

Figure 23: Délimitation de la zone A de Berck-Montreuil. p.637

Figure 24: Evolution de la population sans doubles comptes dans quelques communes des Bas-Champs picards. 1962-1982..... p.654

Figure 25: Pays de Montreuil: carte régionale, synthèse des axes factoriels 1 et 2..... p.670

Figure 26: L'attraction commerciale exceptionnelle de Fruges et de Hesdin..... p.676

Figure 27: L'attraction commerciale des chefs-lieux de cantons dans le Pas-de-Calais en 1975. Polarisation de l'espace..... p.679

Figure 28: L'attraction commerciale des chefs-lieux d'arrondissements dans le Pas-de-Calais en 1975. Polarisation de l'espace..... p.680

Figure 29: Etude, par grands secteurs d'activités, de l'évolution des effectifs salariés au lieu de travail. Arrondissement de Cambrai. 1976-1983..... p.697

Figure 30: Etude de l'évolution des effectifs salariés au lieu de travail par branches industrielles. Arrondissement de Cambrai. 1976-1983..... p.699

Figure 31: Silhouettes des activités économiques spécifiques par canton en 1982 dans le Cambrésis, d'après la méthode du CHI 2..... p.712

II - C. EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1962 ET 1982... p.738

1 - LE DEPEUPLEMENT DES ESPACES PERIPHERIQUES ENTRE 1962 ET 1982: UNE REALITE GLOBALE QUI DOIT ETRE NUANCEE..... p.739

a) Divers types d'évolution démographique. Mais importance du dépeuplement rural qui se poursuit..... p.739

b) Une évolution corrigée des bilans migratoires ? Ou la poursuite des tendances anciennes?..... p.747

b1) Accentuation des contrastes cantonaux... p.748

b2) Evolution comparée des marges au sein de leurs espaces régionaux..... p.749

b3) Les raisons de l'atténuation récente du déficit migratoire dans les espaces ruraux périphériques..... p.755

c) Evolution des trajectoires démographiques cantonales et communales..... p.771

c1) L'ancien modèle prédominant en milieu rural..... p.771

c2) Une forte évolution après 1968..... p.772

c3) Les mêmes tendances communales..... p.773

d) Etude comparative des marges départementales..... p.775

d1) Un premier constat: globalement les marges de l'Aisne et du Nord ont enregistré une évolution moins satisfaisante de leurs bilans migratoires..... p.775

d2) Classification des cantons périphériques d'après l'évolution de leurs bilans migratoires..... p.778

CONCLUSION..... p.792

2 - LE PROBLEME DU DEFICIT DU MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION.....p. 794

a) Principes généraux. Compréhension du processus.....p. 794

a1) Définition de la dépopulation.....p. 794

a2) Un phénomène démographique qui n'est pas récent dans certaines régions françaises.....p. 794

a3) La réduction de la fécondité et de la natalité dans les cinq départements du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.....p. 795

a4) Effets inter-actifs schématisés: migrations-structures par âges et mouvement naturel.....p. 804

b) Le développement spatial des situations de déficit du mouvement naturel.....p. 806

b1) Une extension récente importante en France septentrionale.....p. 806

b2) Déficit naturel et masse démographique (taille démographique des communes)....p. 814

b3) Un bilan cantonal.....p. 816

b4) Un exemple micro-régional: les cantons littoraux de Rue et de St-Valery-sur-Somme.....p. 819

b5) Le poids démographique des cantons enregistrant un déficit de leur mouvement naturel.....p. 825

b6) Dépopulation et milieux urbains.....p. 827

c) Etude géographique comparée du déficit du mouvement naturel de la population dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie.....p. 831

c1) L'apport cartographique.....p. 831

c2) La particularité des marges régionales.....p. 841

c3) Comparaison entre les marges des deux régions.....p. 847

CONCLUSION.....p. 854

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....p. 855

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES.....p. 859

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE.....p. 867

C. Evolution de la population entre 1962 et 1982.

Comme il a déjà été démontré antérieurement (II - A), l'évolution contemporaine de la population sur les marges régionales mitoyennes fut dans l'ensemble, très négative, hormis dans quelques secteurs géographiques bien spécifiques. Etant donné l'évolution problématique de l'emploi depuis près d'un quart de siècle, on doit désormais s'interroger sur les tendances démographiques récentes qui affectent ces espaces ruraux. Peut-on dégager quelques nouvelles orientations en matière de bilans migratoires et de mouvement naturel de la population? Après une longue période d'exode rural ininterrompu durant de nombreuses décennies et accompagné d'une tendance "lourde" à la baisse de la fécondité et de la natalité, on doit s'interroger également sur l'évolution récente du taux d'accroissement naturel des populations rurales. Les taches de déficit du mouvement naturel, rares avant 1968 en France septentrionale, ne risquent-elles pas de s'étendre considérablement? Au risque de schématiser outrancièrement, on pourrait penser qu'après avoir été très longtemps des pourvoyeurs de population active pour les villes, les campagnes étudiées tendraient à devenir des "mouroirs" pour personnes âgées.

1 - LE DEPEUPLEMENT DES ESPACES PERIPHERIQUES ENTRE 1962 ET 1982: UNE REALITE GLOBALE QUI DOIT ETRE NUANCEE.

a) Divers types d'évolution démographique.

Souvent très ancien, comme il a déjà été démontré, le dépeuplement des espaces ruraux périphériques se poursuit de nos jours,. Toutefois cette tendance démographique globale mérite d'être nuancée. L'ensemble des 57 cantons, connus d'après le tableau I, a perdu entre 1962 et 1982, 8294 habitants, ce qui à première vue peut paraître relativement peu quand on sait que la seule ville de Saint-Quentin par exemple a enregistré entre les RGP de 1975 et de 1982, une diminution des effectifs de sa population, chiffrée à 3676 individus, ou que le canton de Denain en a perdu près de 6000 en sept années. Cependant la valeur de la perte démographique des cantons périphériques retenus dans cette analyse est en réalité biaisée par l'expansion spécifique de quelques cantons touchés avec intensité par le phénomène de la rurbanisation, parce que situés aux portes de trois villes importantes dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, à savoir Amiens, Cambrai et St-Quentin: il s'agit des cantons de Cambrai-ouest, de Villers-Bocage et de Vermand. Leur croissance démographique, dûe à la rurbanisation atténue considérablement l'intensité générale du dépeuplement de l'ensemble des espaces périphériques. En retirant ces trois cas de l'analyse en cours, la décroissance évaluée pour la période 1962-82, désormais pour 54 cantons, s'élève à -18 202 individus. En outre, il convient de rappeler que ce dépeuplement touche 38 cantons sur 57.

Certes, les périphéries départementales semblent avoir réagi différemment au cours de ces 20 années: deux grands secteurs peuvent être distingués. Les bordures mitoyennes de l'Aisne et du Nord (l'Avesnois, la Thiérache, le Cambrésis et le Nord du Vermandois) sont très largement déficitaires alors que celles du Pas-de-Calais et de la Somme ont enregistré un gain d'environ 10.000 personnes.

Tableau I

Evolution de la population cantonale 1962-1982

Cantons	Population sans double compte 1982	1982	Rapport Pop. 1982 / Pop. 1962	Variation 1962-1982 en effectifs
Acheux-en-Amiénois (80)	5714	6320	0,9041	- 606
Ailly-le-Haut-Clocher	6686	7338	0,9111	- 652
Albert	18. 041	17.242	1,0463	+ 799
Bernaville	4943	5552	0,8907	- 607
Bray-sur-Somme	5284	5505	0,9599	- 221
Combles	3886	4748	0,8184	- 862
Crécy-en-Ponthieu	6307	7629	0,8267	-1.322
Domart-en-Ponthieu	10.535	9827	1,0720	+ 708
Doullens	13.755	13.143	1,0466	+ 612
Nouvion	7384	7490	0,9858	- 106
Péronne	18.094	14.870	1,2168	+3.224
Roisel	7.835	8.955	0,8749	-1.120
Rue	11.538	12.147	0,9499	- 609
Villers-Bocage	9942	6199	1,6038	+3.743
Aubenton (02)	3666	4815	0,7614	-1.149
Bohain-en-Vois	16.491	16.275	1,0133	+ 216
La Capelle	8695	9888	0,8793	-1.193
Le Catelet	8389	8198	1,0233	+ 191
Guise	11.850	14.743	0,8038	-2.893
Hirson	21.520	23.286	0;9242	-1.766
Le Nouvion-en-Thiérache	7584	8172	0,9280	- 588
Rozoy-sur-Serre	8734	10.102	0,8646	-1.368
Sains-Richaumont	4753	6035	0,7876	-1.282
Vermand	8948	7294	1,2268	+1.654
Vervins	8530	9880	0,8634	-1.350
Wassigny	7005	7533	0,9299	- 528
Aubigny-en-Artois (62)	10.572	10.029	1,0541	+ 543
Auxi-le-Château	12.275	13.136	0;9345	- 861
Avesnes-le-Comte	8073	8494	0,9504	- 421
Bapaume	8322	8534	0,9752	- 212
Beaumetz-les-Loges	10.818	9512	1,1373	+1.306
Bertincourt	6363	7702	0,8261	+1.339
Campagne-les-Hesdin	9913	9370	1,0580	+ 543
Croisilles	10.021	9853	1,0171	+ 168
Etaples	27.767	22. 689	1,2216	+5.028

Cantons (suite)	Population sans double compte 1982	1982	Rapport Pop. 1982 / Pop. 1962	Variation 1962-1982 en effectifs
Fruges (62)	7.399	8.143	0,9086	- 744
Hesdin	11.779	10.892	1,0814	+ 887
Heuchin	10.118	11.497	0,8801	-1379
Hucqueliers	7.016	7.473	0,9388	- 457
Marquion	10.802	11.007	0,9814	- 205
Montreuil/mer	31.812	26.620	1,1950	+5192
Le Parcq	7.784	8.073	0,9642	- 289
Pas-en-Artois	7.330	8.107	0,9042	- 777
St-Pol-sur-Ternoise	14.854	14.562	1,0201	+ 292
Avesnes-sur-Helpe Nord(59)	7.757	8.004	0,9691	- 247
Avesnes-sur-Helpe Sud	12.414	13.161	0,9432	- 747
Cambrai-est	12.968	11.831	1,0961	+1137
Cambrai-ouest	16.262	11.751	1,3839	-4511
Carnières	19.842	22.301	0,8897	**-2459**
Le Cateau	19.310	22.306	0,8657	-2996
Clary	31.292	33.356	0,9381	-2064
Landrecies	11.031	12.276	0,8986	-1245
Marcoing	14.911	15.229	0,0701	- 318
Le Quesnoy-est	8.226	8.189	1,0045	+ 37
Solesmes	17.842	20.099	0,8877	-2257
Solre-le-Château	9.786	10.741	0 9111	- 955
Trélon	29.515	30.406	0,9707	- 891
Départements de:				
NORD	1.520.526	2.293.387	1,0990	+227.139
PAS-DE-CALAIS	1.412.413	1.366.927	1,0383	+ 48.486
AISNE	533.970	512.597	1,0417	+ 21.373
SOMME	544.570	487.524	1,1170	+ 57.046
Ensemble des 4 départements	5.011.479	4.660.435	1,0753	+351.044

BU LILLE

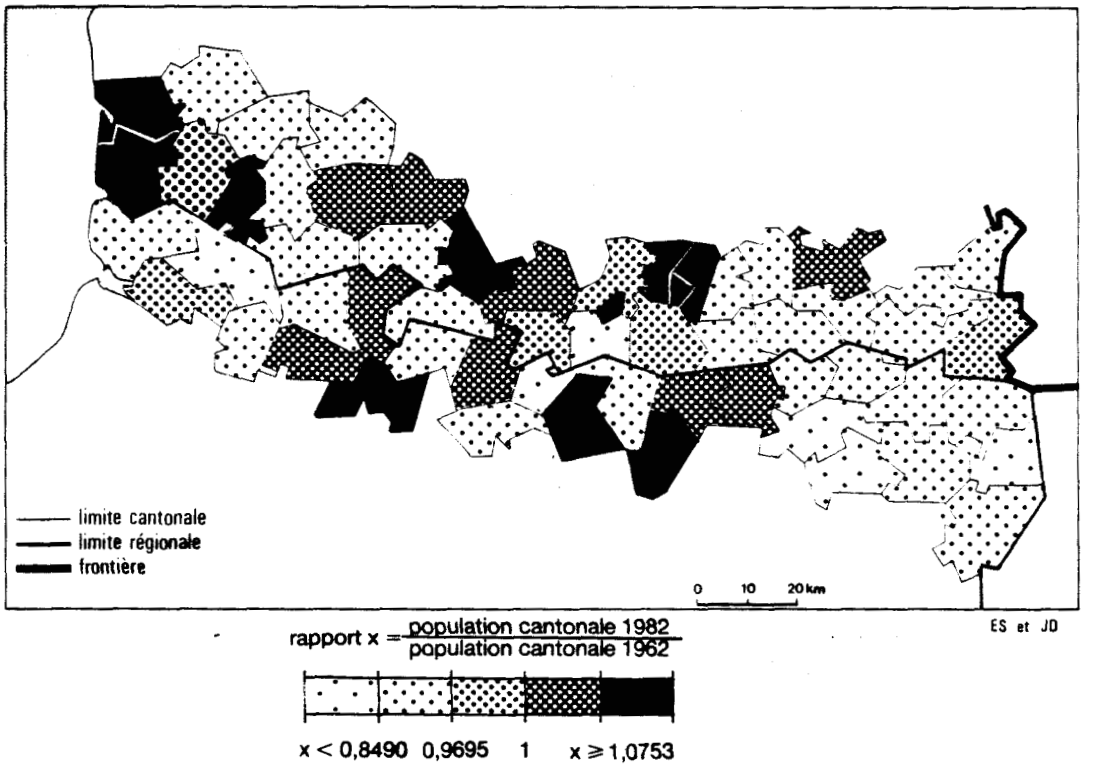


Figure 1: Evolution de la population cantonale. 1962-1982.

a) La moyenne des 56 rapports $i = \frac{\text{population 1982}}{\text{population 1962}}$ est égale à 0.9695. La valeur correspondant à Villers-Bocage a été enlevée parce que trop extrême et isolée par rapport au reste de la série.

b)Cette valeur est très inférieure aux données moyennes départementales car la population de l'Aisne,du Nord,du Pas-de-Calais et de la Somme a augmenté de 7.5% durant cette période 1962-82.Cette simple comparaison permet de mieux individualiser l'ensemble des marges par rapport aux départements concernés.

c)L'écart-type de la série est égal à 0.1205;et l'indice de dispersion à 12.43%.La série n'est donc pas très dispersée,ce qui accentue l' "homogénéité relative" et l'originalité des marges par rapport au reste des quatre départements.

d)Toutefois,cette carte met en exergue des évolutions démographiques spatiales différenciées.

e)Neuf cantons,en majorité "péri-urbains" ont enregistré une croissance plus rapide que celle des quatre départements,c'est-à-dire que leur rapport est égal ou supérieur à 1.0753.

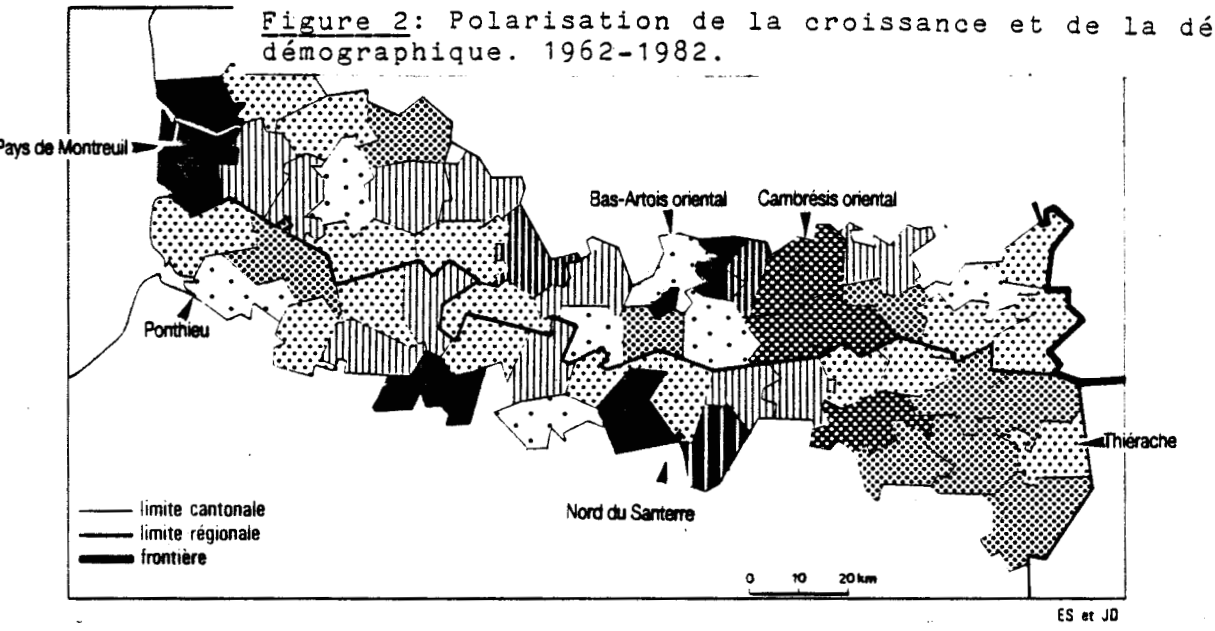
Dans le cadre des marges de l'Aisne et du Nord, seules les ceintures Saint-Quentinoises et Cambrésiennes ont pu éviter le déclin démographique. Partout ailleurs, les effectifs de population recensés en 1982 sont inférieurs à ceux de 1962, ceci concerne 19 cantons sur 25. Certains, en outre, ont connu une diminution très sensible de leurs effectifs de population, située entre -2500 et -3000 habitants, comme dans les cantons du Cateau et de Guise. Six au total, ont perdu chacun plus de 1500 personnes et de ce fait leur déficit cumulé s'élève à plus de 14000 individus. Il s'agit de Carnières, du Cateau, de Clary et de Solesmes, soit un ensemble géographique compact qui permet d'individualiser indiscutablement le Cambrésis oriental, ainsi que Guise et Hirson pour la Thiérache de l'Aisne.

Dans le cadre des marges mitoyennes de la Somme et du Pas-de-Calais, différents secteurs se sont aussi nettement individualisés. En général, à proximité des principaux centres urbains et pôles d'emploi, mais aussi dans la vallée de la Canche en aval d'Hesdin, à proximité de la mer tout au moins entre Canche et Authie, les cantons ont pu éviter le dépeuplement:

- Beaumetz-les-Loges, Aubigny-en-Artois, Croisilles à proximité d'Arras,
- Villers-Bocage et Domart-en-Ponthieu à proximité d'Amiens et de la vallée de la Nièvre.
- Péronne, Albert, Montreuil-sur-mer, Hesdin et Etaples en qualité de pôles d'emplois secondaires, dans leur région respective du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

En revanche, d'autres secteurs ont connu une décroissance démographique importante en 20 ans: on doit citer l'exemple du Ponthieu (qui s'oppose ainsi nettement au pays de Montreuil voisin par sa dynamique démographique, différenciation en grande partie déterminée par une géographie de l'emploi très dissemblable de part et d'autre de la limite administrative). Les cantons d'Ailly-le-Haut-Clocher, de Bernaville, de Crécy-en-Ponthieu et du Nouvion ont perdu ensemble quelques 3300 per-

Figure 2: Polarisation de la croissance et de la décroissance démographique. 1962-1982.



DÉCROISSANCE

- ≥ 5% (= 1954 individus ou plus)
- ≥ 3% à 4,99% (1172 à 1953
- ≥ 1% à 2,99% (390 à 1171)
- < 1% (moins de 390)

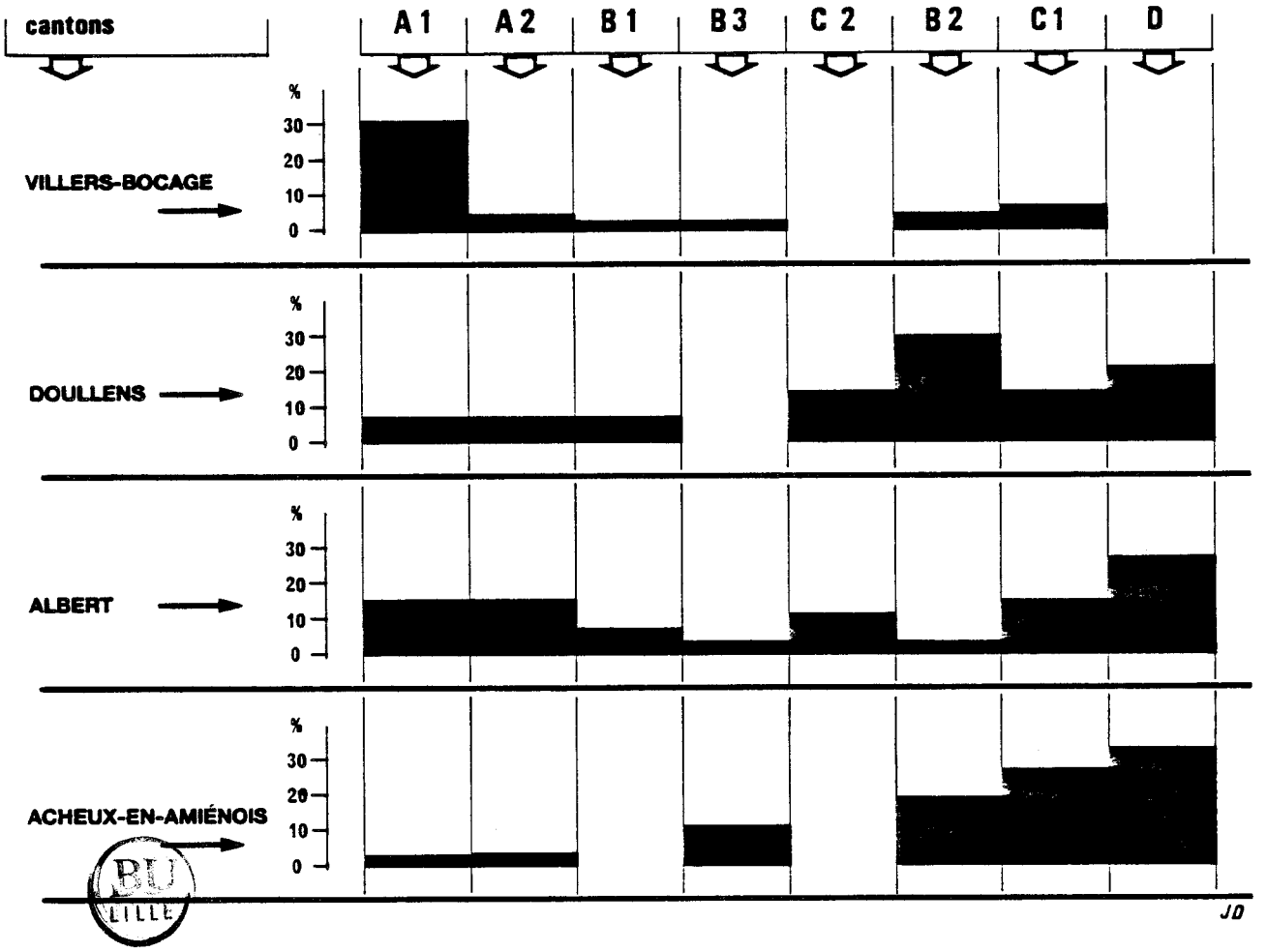
cumul des valeurs négatives : – 39 085 personnes

CROISSANCE

- ≥ 10% (= 3079 individus ou plus)
- ≥ 5% à 9,99% (1539 à 3078 individus)
- ≥ 3% à 4,99% (923 à 1538)
- < 3% (moins de 923)

cumul des valeurs positives : + 30 791 personnes

FICHE ACCOMPAGNANT LES REPARTITIONS DE COMMUNES SELON LEUR EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DURANT LES TROIS PERIODES INTER-CENSITAIRES 1962-68,1968-75,1975-82.



BU LILLE

Type A1:peuplement continu durant ces vingt années:(+++)
Type A2:peuplement avec accident central: (+-+).
Type B1:décroissance récente succédant à une période de croissance démographique:(++-).
Type B2:décroissance précoce:(+--).
Type B3:Courbe en cloche,instabilité:(-+-)
type C1:repeuplement récent:(--+)
Type C2:repeuplement précoce:(-++)
Type D :dépeuplement continu:(---).

Figure 3 : Répartition des communes selon leur type d'évolution démographique. 1962-1982.

sonnes. En valeur relative, le déclin signifiait une proportion de l'ordre de 10%, et parfois bien plus, dans les cantons de Bernaville, de Crécy-en-Ponthieu et d'Ailly-le-Haut-Clocher. (figure 3,Répartition des communes selon leur type d'évolution démographique 1962-1982.). (*)

Dans le Pas-de-Calais méridional, une bande continue de terres rurales, n'ayant que peu d'industries et de villes (qui d'ailleurs,lorsqu'elles existent,n'ont que quelques milliers d'habitants), a subi entre 1962 et 1982 les effets du dépeuplement continu. Il s'agit d'une partie des Hautes Terres Artésiennes avec Hucqueliers, Fruges et Heuchin, du Ternois continuant au-delà de l'Authie les terres du Ponthieu et du Plateau Picard Nord, à savoir les cantons du Parcq, d'Auxi-le-Chateau et d'Avesnes-le-Comte. Ce domaine, depuis longtemps délaissé, se prolonge vers l'est en direction du Bas-Artois au sud de l'agglomération arrageoise: Pas-en-Artois, Bapaume, Bertincourt, et vers la partie septentrionale du Santerre, pourtant renommée pour sa richesse agricole, dans les cantons de Roisel et de Combles. Ici l'hémorragie humaine récente fut très importante: -18% de la population entre 1962 et 1982 dans le canton de Combles et -13% dans celui de Roisel. Ils s'opposent ainsi à ceux qui, situés plus au sud dans le Santerre, comme Nesle, Ham ou Roye, ont enregistré une augmentation de leurs effectifs de population.

En définitive, ces évolutions micro-régionales fortement différenciées ont été exprimées cartographiquement, quant à cette période récente, à l'échelon communal, dans les Atlas régionaux de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais (cf planches jointes, fig N°4 A et B). (*)

En conclusion, outre la tendance dominante à la continuité du dépeuplement des marges régionales et départementales on pourra retenir également comme enseignement pertinent:

- l'intensité de l'abandon démographique de certains secteurs comme la Thiérache de l'Aisne, le Cambrésis oriental et le Ponthieu.

(*) Ces deux planches d'Atlas sont placées en annexe.

- L'importance que revêt la rurbanisation dans l'explication des exemples de croissance démographique, autour d'Arras, d'Amiens et de Saint-Quentin.

- Le rôle déterminant de la présence de quelques pôles d'emplois dans le processus de croissance démographique en milieu rural: le littoral des Bas-Champs et Péronne en sont certainement les meilleures illustrations.

- Enfin la différenciation spatiale des marges d'après leur évolution démographique récente.

b) Une évolution corrigée des bilans migratoires? Ou la poursuite des tendances anciennes?

Parmi les 57 cantons retenus dans cette analyse spatiale, 52 présentaient entre les RGP de 1962 et de 1968, un bilan migratoire négatif, avec parfois un déficit considérable dans les cantons de Crécy-en-Ponthieu, de Solre-le-Chateau, de Guise et surtout d'Aubenton, de Sains-Richaumont et de Rozoy-sur-Serre en Thiérache de l'Aisne. Entre 1968 et 1975, le nombre de cantons à solde migratoire négatif passa à 46, puis à 40 entre 1975 et 1982. Ainsi donc ce nombre de cantons va en diminuant, et on peut ainsi chercher à saisir la signification de cette évolution démographique récente.

Le calcul d'un taux annuel moyen de variation de la population cantonale dû au solde migratoire, correspondant à l'ensemble des 57 cantons désignés, donne les résultats suivants:

1962 - 68: -0,67%
1968 - 75: -0,64%
1975 - 82: -0,20%

Ainsi il semble que c'est surtout depuis les années 1970 que l'atténuation du déficit migratoire est nette dans ces espaces périphériques. Toutefois la question, de portée statistique, de la signification de ces valeurs moyennes doit être posée. Pour ce faire, il a été procédé au calcul de l'écart-type et de l'indice de dispersion des séries. L'information obtenue est résumée dans le tableau II.

b1) Accentuation des contrastes cantonaux.

Tableau II

Etude statistique de la série des 57 taux annuels moyens de variation de la population dûs au solde migratoire.

	1962 - 68	1968 - 75	1975 - 82
Moyenne	-0,67%	-0,64%	-0,20%
Ecart-type	0,58	0,79	0,72
Indice de dispersion	0,87	1,24	3,58

$$\text{Indice de dispersion} = \frac{\text{écart-type}}{\text{moyenne}}$$

Globalement on peut constater que:

- Les trois séries de taux sont très dispersées, étant données les valeurs des écarts-types et des indices de variation par rapport à la moyenne arithmétique.
- Du début de la décennie 1960 aux années 1980, la dispersion semble s'être accentuée de façon considérable et cela surtout depuis les années 1970.
- Les valeurs extrêmes des soldes migratoires cantonaux sont très éloignées et soulignent les fortes disparités démographiques qui existent au sein des espaces périphériques régionaux.

Durant la période intercensitaire 1962-68, les cantons de Cambrai-Ouest (+1,65%) et de Villers-Bocage, au Nord d'Amiens, (+0,89%), présentaient les taux positifs les plus élevés. En revanche les déficits les plus accentués étaient le fait des cantons de Sains-Richaumont (-1,61%) et d'Aubenton (-1,81%) dans le Nord-Est de l'Aisne. L'écart absolu était donc de 3,46.

Durant la période 1968-75, plusieurs cantons aggravèrent sensiblement leur déficit migratoire. Tel fut le cas de Sains-Richaumont (-2,21%), de Combles (-1,86%), d'Aubenton (-2,01%). En revanche la proximité de Saint-Quentin alors en

pleine expansion, permit à Vermand de connaître une croissance démographique sans précédent (+2,03%). Ainsi donc l'écart absolu était-il devenu supérieur à 4.

Enfin entre les recensements de population de 1975 et de 1982, quoique atténués, les déficits migratoires n'en demeurent pas moins considérables dans quelques cantons comme Le Cateau (-1,3%) ou encore Trélon, Sains-Richaumont, Rozoy-sur-Serre, où les taux étaient de l'ordre de -1%. Rappelons une fois encore qu'il s'agit de taux moyens annuels. En revanche la rurbanisation au Nord d'Amiens s'accentuant, le solde migratoire dans le canton de Villers-Bocage passait annuellement à +2,85% ou à + 1753 individus. Ainsi l'écart entre ce canton et celui du Cateau était désormais de 4,15.

b2) Evolution comparée des marges au sein de leurs espaces régionaux.

Dans le cadre d'une analyse spatiale comparant la dynamique des espaces centraux à celle des marges régionales (la problématique demeure identique dans le cadre des bassins d'emplois), et s'appuyant sur une rétrospective historique (cf II - A), on serait tout naturellement et logiquement tenté d'attribuer en priorité, sinon en exclusivité, le déficit migratoire aux espaces périphériques ruraux. Ceci serait d'ailleurs en parfait accord avec certaines "Laws of migration" de Ravenstein.

Toutefois, eu égard à l'évolution de la politique nouvelle d'aménagement des espaces ruraux et des "pays" qui s'est développée depuis le début des années 1970, compte-tenu de l'évolution des comportements des actifs en matière de recherche de localisation et de résidence, surtout après 30 ans, étant donné également la modification souvent profonde des structures par âges des populations rurales résidentes ainsi que les effets de la crise économique des années 70-80, il devient tout à fait souhaitable de remettre en cause le modèle migratoire ancien en observant les faits. Pour ce faire

on peut comparer tout d'abord les taux de variation de la population dûs au solde migratoire de l'ensemble des 57 cantons à ceux des quatre départements directement concernés.

Les données utiles sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau III
Evolution des taux moyens annuels de variation de population dûs au solde migratoire. Cantons périphériques et départements de France septentrionale.

	1962 - 68	1968 - 75	1975 - 82
57 cantons périph.	-0,67%	-0,64%	-0,20%
Pas-de-Calais	-0,59%	-0,72%	-0,42%
Nord	0	-0,28%	-0,59%
Aisne	-0,42%	-0,42%	-0,41%
Somme	+0,08%	+0,04%	-0,24%

Entre 1962 et 1968, le déficit migratoire annuel moyen des espaces périphériques était nettement plus marqué que celui des quatre départements limitrophes. On remarquera en outre que le département du Nord équilibrait ses échanges ainsi que la Somme, légèrement excédentaire. Avant 1968, l'excédent migratoire enregistré par l'arrondissement d'Amiens suffisait pour équilibrer les déficits des arrondissements d'Abbeville, de Montdidier et de Péronne. Il est évident que l'attraction amiénoise expliquait cette répartition des bilans. Dans le département du Nord, il fallait opposer le bilan migratoire de l'arrondissement métropolitain alors nettement positif (+0,31%/an) à celui d'Avesnes-sur-Helpe très déficitaire (-0,48%). A cette époque les bilans migratoires des arrondissements de Valenciennes et de Douai étaient nettement moins problématiques qu'ils ne le seront entre 1975 et 1982.

Par contre entre 1968 et 1975 deux faits nouveaux apparaissent:

- Le déficit migratoire du Pas-de-Calais est devenu plus important que celui de l'ensemble des cantons périphériques. Désormais les difficultés rencontrées dans le bassin houiller, la politique de désengagement progressif des H.B.N.P.C., conduisent à une grave crise de l'emploi masculin dans les arrondissements de Béthune (-1,07%/an) et de Lens (-1,53%/an). Certains cantons industriels et miniers vont alors connaître une réelle hémorragie humaine, comme le rappellent les quelques statistiques suivantes:

canton de Bruay-en-Artois: -1,67% soit -5843 individus
de Carvin : -1,94% soit -3633 individus
de Harnes : -1,78% " -3392 "
de Lens-Est : -2,32% " -5320 "
de Liévin-Nord : -2,60% " -3105 "

Les cantons de Bruay-en-Artois ou encore de Lens-Est ont chacun perdu en sept ans, plus d'habitants par échanges migratoires que la totalité des 18 cantons périphériques retenus dans le Pas-de-Calais! Il est évident que lès enjeux sociaux et politiques vont détourner les attentions depuis les espaces ruraux périphériques (si tant est que ces derniers puissent alors les capter) vers l'aire urbaine centrale minière. Les masses démographiques, les quantités d'emplois secondaires menacés dans leur existence, sont évidemment d'une autre échelle comme nous l'avons déjà rappelé. Toutefois il convient de souligner une fois encore qu'entre 1968 et 1975, les 57 cantons périphériques étudiés ont perdu par migrations, plus de 9000 individus, ce qui eu égard à leurs effectifs de population résidente, représente un phénomène digne d'intérêt.

- Enfin l'écart entre les différents taux (tableau précédent III) s'est considérablement amenuisé, montrant combien la "spécificité" démographique migratoire des espaces périphériques s'affaiblit.

Enfin entre 1975 et 1982, le déficit du mouvement migratoire des 57 cantons est devenu plus faible que celui des quatre départements du Nord de la France. Ainsi les tendances dévoilées au cours de la période intercensitaire précédente furent-elles confirmées. Par rapport aux années 60, on a donc assisté à un renversement des situations. Désormais, dans le Pas-de-Calais, les taux les plus négatifs concernent des cantons urbanisés et industrialisés où la crise économique et les restructurations ont bouleversé les tendances anciennes ou ont mis fin aux rêves de forte croissance inscrits dans les SDAU élaborés au début des années 1970. On peut ainsi citer les cantons d'Avion (-1,35%/an), de Boulogne-sur-mer-Sud (-1,06%), de Courrières (-1,41%), de Lens-Est (-1,45%), de Liévin-Nord (-1,95%). De même dans le département du Nord, la crise et le repli des houillères sur quelques centres dans le bassin du Douaisis et du Valenciennois, la restructuration profonde des entreprises sidérurgiques françaises, ont déplacé les zones à déficit migratoire maximal (1).

Les taux les plus négatifs se situent désormais dans les cantons de Denain (-2,05%), soit une perte de 8303 individus en sept ans, de Bouchain et de Coudekerque-Branche situé dans le bassin d'emplois de Dunkerque. Les secteurs fortement urbanisés comme Lille-Est ou Amiens-Est ont aussi enregistré des soldes migratoires très déficitaires. En relation avec la construction des logements neufs, l'exode urbain a donc profité essentiellement aux auréoles péri-urbaines.

Les effets de la crise économique sur le tissu industriel du Vimeu, très spécifique à la fois par la nature des activités et les structures des entreprises, le grand nombre de logements peu confortables, l'insuffisante tertiarisation des bourgades ouvrières de cette région, les difficultés rencontrées par les jeunes diplômés et qualifiés cherchant un emploi dans le Vimeu, expliquent l'intensité des déficits migratoires enregistrés entre les recensements de 1975 et de

Succès modéré de l'opération "Ville morte" à Béthune

A Béthune, l'opération ville morte, qui devait hier être le point fort de la journée d'action pour la défense de l'emploi dans l'arrondissement, n'a eu qu'un succès modéré. Si, comme prévu, les cloches des quatre paroisses béthunoises ont sonné à 16 h, donnant ainsi le signal du départ, on ne peut dire que Béthune soit pour autant devenue la ville morte qu'elle aurait dû être. Un assez grand nombre de magasins fermèrent, en effet, leurs portes, mais la majorité, qui était au moins souhaitée par les élus socialistes, les représentants des organisations syndicales (excepté la C.G.T.) et les organisations syndicales agricoles, ne fut pas atteinte.

Par contre, mairie et services communaux furent fermés de 16 h à 18 h à Béthune ainsi que dans un grand nombre de villes et villages de l'arrondissement. Inversement, le mouvement n'a eu pratiquement aucun impact dans les entreprises. Hier soir, le conseil municipal s'est réuni et a adopté une résolution dont les propositions, selon les élus, devraient freiner le processus du chômage. Quant à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Béthune - Lens, elle a fait tenir au sous-préfet de Béthune les résultats d'une enquête détaillée sur la situation de l'emploi dans l'arrondissement. Il en ressort, qu'en 16 ans, près de 40.000 emplois ont disparu compte tenu des implantations d'usines nouvelles. En outre, la C.C.I. précise que les 15.600 emplois des Houillères, qui subsistent encore, disparaîtront eux-aussi dans les prochaines années.

• DOUAISIS : ET RENAULT ?

Dans les secteurs traditionnels du Douaisis : zinc, verre, chimie et bien sûr Houillères, 12.500 emplois ont disparu ces dix dernières années, sans compter 2.000 emplois agricoles.

Les seules Houillères ont « libéré » de 64 à 77, 10.500 emplois auxquels il convient d'ajouter les fermetures des nombreuses petites entreprises travaillant plus ou moins directement pour elles.

La région la plus touchée dans le Douaisis est le secteur Somain-Aniche qui compte 1.700 suppressions d'emplois sur 8.000 dans les entreprises employant plus de 20 personnes.

Dans les verreries depuis fin 73, les trois établissements ont supprimé près de 1.000 emplois sur les 2.700 qu'elles assuraient. Dans cette agglomération de 55.000 habitants, le taux de chômage atteint 12 %.

Certes on nous rétorquera « Et Renault ? ». C'est vrai que l'implantation de l'industrie automobile dans le Douaisis a permis une pause, mais, que représentent les quelques 7.000 emplois ainsi créés, alors que les Houillères annoncent la suppression de 8.000 postes de travail d'ici à 1985 ?

• LENS : 10.000 CHOMEURS...

Les chiffres, malheureusement, sont là. Il y avait dans l'arrondissement de Lens, fin août, 17 demandeurs d'emploi inscrits pour les salariés du commerce et de l'industrie. Un triste record ! Cette situation n'est pas nouvelle, car ce n'est pas d'aujourd'hui que les puits de mine ferment les uns après les autres, à un rythme inéluctable. Mais les créations d'emplois dans le secteur tertiaire, l'arrivée de la Française de Mécanique à Douvrin (4.000 emplois à l'heure actuelle) avaient masqué la gravité de la situation.

C'est depuis le début de cette année que la crise a touché de plein fouet la région lensoise. Depuis janvier, en effet, ce sont plus de 2.000 emplois qui ont été supprimés. Pour ne citer que quelques exemples : la Cockerie de Vendin-le-Vieil, 300 emplois ; C.S.F. Chimie, 130 emplois concernés ; H.G.D., 160 emplois ; Janel, 475 licenciements ; les Laminoirs de Lens, 260 licenciements ; Socaltra Liévin, 208 licenciements ; B.S.A. à Wingles, 197 licenciements ; le Génie civil, 140 personnes concernées... A cette liste déjà longue, il faudrait ajouter toutes les entreprises sous-traitantes de ces sociétés en difficulté mais aussi les répercussions des licenciements intervenus dans ces usines situées hors du secteur lensois, mais occupant de nombreux habitants de notre région. C'est le cas pour Camus et Norsyntex, Le Blan...

Bref, en moins de cinq ans, le nombre des chômeurs dans l'arrondissement de Lens a été multiplié par trois. Il y avait bien de quoi se mettre en colère.

"Ville morte" dans l'arrondissement de Lens : le mouvement a été suivi à plus de 90 %

LES habitants du Bassin Minier n'ont pas pour habitude de manifester leur mécontentement à n'importe quel propos.

Pour qu'ils "bougent", il faut vraiment que la situation soit grave, très grave même.

Or, avec ses 10.000 chômeurs, l'arrondissement de Lens a de quoi s'inquiéter pour l'avenir, et c'est pour cette raison que ce mercredi après-midi, c'est toute une population qui s'est paralysée pour une opération "Ville morte" sur le thème "S.O.S. la région minière se meurt".

Cette journée a été un succès total malgré le fait que le parti communiste français, la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. aient refusé de s'associer au mouvement puisque en effet, de source officielle, la participation des commerçants (qui ont fermé leur magasin tout l'après-midi) a été de 90 % et que les pétitions qui ont circulé ces dernières semaines ont été signées par plus de 100.000 personnes.

Les mairies... et les magasins

C'est à 14 heures qu'a débuté cette action de protestation : dans les communes, les sirènes retentissaient tandis que les cloches des églises sonnaient le tocsin ; les mairies (sauf bien sûr celles tenues par les communistes) fermaient leurs portes tandis que les magasins, les cafés, les stations-service, les établissements bancaires, les caisses d'épargne, les pharmacies... fermaient à leur tour, les taxis et les services d'autobus se mettant en service réduit. Bref, c'est toute la région lensoise qui se trouvait concernée par cette action, seules les grandes surfaces, (à l'exception de Rond-Point à Liévin et des Galeries Marchandes) restant ouvertes.

"S.O.S. la région minière se meurt"

C'est aussi à 14 h que les élus du secteur se sont rendus sur la zone industrielle Flandres Artois, à Douvrin, pour assister à l'envol d'un ballon sphérique entouré d'une montgolfière "S.O.S. la région minière se meurt", ballon chargé d'emporter vers Paris un cahier de doléances signé par les responsables politiques et sociaux économiques.

A bord de la nacelle, avait pris place un jeune Lensois de 20 ans, chômeur de son état, bien que titulaire du baccalauréat. L'envol de ce sphérique était un symbole d'autant que le site choisi, la zone industrielle de Douvrin, reste plus qu'à moitié vide alors qu'elle fut obtenue voici dix ans maintenant à la suite d'une opération identique, baptisée alors "alerte".

En fin d'après-midi, en mairie de Lens, les représentants des conseils municipaux de l'arrondissement, se sont réunis solennellement pour protester contre la situation actuelle de l'emploi dans la région minière, tandis qu'étaient collectées des feuilles de pétition, mises en place à l'occasion de cette journée.

LU dans la
VOIX DU NORD
12/10/1978

Les seules mesures concrètes annoncées, le sont pour la plupart celles émises par le Conseil régional ou le Conseil général du Pas-de-Calais. Il est question, notamment ! de la recherche de tous les moyens pour prolonger l'exploitation charbonnière, de l'étude de débouchés nouveaux pour l'industrie chimique, de la création dans l'arrondissement de Lens de services administratifs auxquels il a droit, c'est-à-dire par exemple, un tribunal de Grande Instance, un tribunal de Commerce, une division de l'Equipement, une salle des ventes, une chambre de Commerce, un service d'enregistrement des hypothèques, etc... autant de services qui créeraient de nombreux emplois.

La région lensoise sera-t-elle entendue après cette action ?

Il est encore trop tôt pour le dire encore que voici dix ans lors d'une action similaire, un conseil interministériel s'était penché sur le malade qu'était déjà à l'époque de bassin minier, et lui avait prescrit un certain nombre de choses qui furent bénéfiques (rocade minière et implantation de la Française de Mécanique à Douvrin).

Cette fois, l'état de la région lensoise s'est encore aggravé : il est indispensable de venir à son aide avant qu'elle ne meure !

Gérard Grosse.

• METROPOLE : L'AFFAIRE LE BLAN

« Ce n'est pas agréable de licencier près de 300 personnes. Pourtant, pour que l'entreprise puisse poursuivre son activité sainement, nous devons réduire notre activité de 25 à 30 % en éliminant les articles les moins rentables ».

En annonçant, en juillet, sa décision, le P.D.G. de la filature de coton « Le Blan et Cie » à Lille incriminait la « concurrence insoutenable des Turcs et des Grecs » et l'incapacité de la profession et de l'Etat à organiser la production.

Critiquée par les syndicats, cette explication se retrouve pourtant souvent lors des fermetures d'entreprises textiles de la métropole lilloise. « L'affaire Le Blan » (293 licenciements prévus sur un effectif de 1.036 salariés) est l'une des plus importantes actuellement.

Venant après d'autres, connues ou moins connues, elle illustre les difficultés que rencontre l'industrie textile qui a pourtant assis la réputation de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Il n'y a pas d'"affaire Lip", pas d'"affaire Terrin", Pas de point précis de fixation qui, concentrant toutes les attentions, fasse la "une" des journaux nationaux. Et pourtant...

A Boulogne, à Cambrai, à Lens, à Roubaix, aux quatre coins de la Région, depuis des mois, par paquets de 10, de 100, de 500, les entreprises suppriment des postes de travail. Hémorragie qui est loin d'être compensée par l'embauche dans les rares secteurs peu touchés par la crise comme l'automobile.

Autour de ses grandes activités traditionnelles, le TEXTILE, les MINES, la SIDERURGIE, gravement touchés par la crise, le Nord-Pas-de-Calais perd sa substance. Lentement ? Non. Le nombre des demandeurs d'emploi non-satisfaits suit une courbe régulière, et rapide, puisqu'elle passera de 50.000 avant 1975 à plus de 100.000 avant la fin de cette année, c'est-à-dire, en quatre ans.

Nous avons dans notre édition de mardi dernier commenté les chiffres de l'emploi d'août 1978, les derniers connus.

Il y a aujourd'hui une offre non satisfaite pour 24 demandes. Une pour 35 dans le Pas-de-Calais. Pour le mois d'août, marqué par un ralentissement de ces phénomènes, l'on a compté 1299 licenciements pour cause économique, dont 551 pour l'arrondissement de Lens, et plus de 73.000 journées de chômage partiel. Et le flot des projets qui font nos rubriques quotidiennes ne s'est pas tari dès la rentrée de septembre : **"trente licenciements chez Cutler à Béthune, fermeture de Brampton à Houplines, soixante-dix à la N.B.R.M. de Dunkerque, quatre-vingt huit aux Contreplaqués de Dunkerque, 110 postes supprimés aux peignage de la Tossée, etc, etc...**

14.000 personnes perçoivent dans le Nord-Pas-de-Calais l'allocation supplémentaire d'attente, les fameux **"90 % pendant un an"** garantis aux victimes des licenciements économiques. Ce chiffre donne une idée du nombre des licenciements économiques intervenus au cours des douze derniers mois. Il ne recouvre pas les licenciés qui auraient entre temps trouvé un nouveau poste qui sont d'ailleurs la minorité. L'ancienneté moyenne des demandes placées est de 203 jours, celle des demandes non satisfaites de 232 jours.

Toute la région est touchée. Lens bien sûr, avec 17 demandeurs d'emploi non satisfaits pour 100 salariés Assedic (c'est-à-dire, non-compris les fonctionnaires et les mineurs).

Lens qui est au cœur d'un secteur dans lequel quelques 30.000 emplois des Houillères disparaîtront d'ici à 1985, au rythme de 5.000 par an. (4.252 en 1977).

• 2 % AU-DESSUS DE LA MOYENNE NATIONALE

Mais, à l'opposé, Dunkerque et Lille, moins touchées par la crise, la première en raison de sa plate-forme maritime, la seconde grâce à sa situation de capitale régionale, et à sa position centrale Dunkerque et Lille connaissent des taux de chômage supérieurs à la moyenne nationale. (La moyenne régionale est de 2 % supérieure à la moyenne nationale).

Le fait est que la Région Nord-Pas-de-Calais se trouve aujourd'hui au point de convergence de plusieurs handicaps. La crise internationale de l'économie - **conjoncturelle selon certains, beaucoup plus profonde, selon les autres, selon la façon dont ils apprécient notamment le rôle que joueront dans l'avenir les pays du tiers monde** - frappe brutalement deux des principales activités régionales : le Textile et la Sidérurgie. Ceci à un moment où les faiblesses structurelles ne sont pas colmatées, où la reconversion qui doit compenser la perte des emplois miniers est loin d'être achevée, où l'indispensable diversification des activités n'a pas encore répondu à toutes ses promesses. **(L'automobile est là, mais la sous-traitance a-t-elle bien suivie** : un moment enfin où le développement d'industries de pointe, de haute technicité, n'en est qu'à ses balbutiements.

L'Industrie, aujourd'hui Textile et sidérurgique, mais demain chimique, électronique se redéploie au niveau international, que se soit pour conquérir de nouveaux marchés ou pour produire dans de meilleures conditions de rentabilité.

• LES PILIERS SE DESAGREGENT

Le textile du Nord est la première victime de ce phénomène. Les salariés, non compris la dentelle et la fabrication des fibres synthétiques, sont passés de 128.300 en 1968 à 72.000 en 1977. Dans la sidérurgie, les plans se succèdent, se traduisant par la disparition de plusieurs milliers d'emplois à l'intérieur des terres, dans le Valenciennois, sans que la sidérurgie « du bord de l'eau » ne connaisse à Dunkerque le développement qu'on pouvait attendre d'elle en une période plus euphorique. Les syndicats estiment à 10.000 à 12.000 les emplois menacés de disparaître, dans le secteur Valenciennes-Maubeuge, compte tenu des répercussions sur la sous-traitance et les industries en aval. La sidérurgie à elle seule est passée de 24.500 postes en 1971 à 18.700 en 1977 pour le Valenciennois.

Nous avons déjà évoqué le secteur des mines, condamné avant que l'on puisse connaître ce qu'il en est réellement des espoirs fondés sur la gazéification des couches profondes et l'exploitation de gisements de gaz naturels profonds.

Reste une quatrième branche sur laquelle s'appuie l'économie régionale : le bâtiment et les travaux publics. Elle aussi est sévèrement touchée, en raison, principalement, du ralentissement des investissements publics, mais aussi en raison de l'encadrement et des taux du crédit, qui découragent une partie des ménages à se rendre acquéreur. De 104.000 emplois en 1974, la bâtiment et les travaux publics sont passés à 94.700 en 1976, connaissant une décroissance plus accentuée que l'ensemble de la France.

Le vapocraqueur lui-même, qui entre en service à Dunkerque, ne risque-t-il pas de ne pas tenir ses promesses en raison des surcapacités de production internationales en éthylène et de l'absence d'investisseurs susceptibles d'installer des unités chimiques, que ce soit sur le littoral ou dans la bassin minier.

Longtemps, le Nord-Pas-de-Calais a participé à la richesse de la nation, au prix d'ailleurs de sacrifices, que ce soit en matière de salaires **(ils sont en moyenne moins élevés qu'ailleurs)**, d'environnement **(l'industrie a profondément marqué les paysages)** ou de conditions de vie **(l'urbanisme porte encore les séquelles d'une croissance trop rapide)**. La région reste un puissant maillon de l'industrie nationale. Mais elle ne peut aujourd'hui se sortir de la crise sans une politique volontariste de la nation, une nation à laquelle elle offre une façade maritime exceptionnelle, une situation géographique privilégiée aux portes d'une région de l'Europe qui est la zone la plus active du monde. Le Nord-Pas-de-Calais doit pouvoir attirer ici des activités nouvelles, à la fois moins sensibles aux effets de la crise et créatrices d'emploi.

Aujourd'hui, les élus du conseil régional et des deux assemblées départementales rencontrent à Paris le délégué à l'Aménagement du Territoire. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de nombreux débats publics, les derniers ayant eu lieu lundi dans les deux conseils généraux. Les élus attendent de M. Chadeau en réponse à leur inquiétude, les éléments concrets d'une politique susceptible d'amorcer un redressement régional. M. Chadeau, qui partageait au moins partiellement les inquiétudes des élus régionaux lorsqu'il était préfet à Lille, aura-t-il les moyens de répondre à leur attente ?

Nous publions ci-dessous une série d'exemples qui ne prétendent nullement faire le bilan des difficultés régionales, mais qui, en quelques points illustrent concrètement la nature des difficultés dans quelques-uns des secteurs les plus touchés.

• LA MORT DU CHARBON

Principale branche d'activités dans les arrondissements de Lens, Béthune, Douai et Valenciennes, les Houillères ont, du fait de leur récession programmée depuis 1967, contribué très largement aux difficultés d'emploi dans cette région, d'autant qu'au moment de leur toute puissance de très nombreuses entreprises gravitaient dans leur orbite, créant un nombre considérable d'emplois destinés à assurer les fournitures, l'entretien, la réparation des matériels et bâtiments appartenant à l'entreprise nationalisée.

On peut distinguer quatre grandes étapes dans la vie des Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais. De 1945 à 1952, c'est la bataille du charbon gagnée à coups d'investissements et de main-d'œuvre par 219.733 « mineurs » produisant 25,5 millions de tonnes de charbon. De 1952 à 1960 : période de stabilité dans la production (30 millions de tonnes), mais déjà se fait sentir une diminution des effectifs qui passent de 160.000 en 52 à 122.000 en 60. Déjà dans le prix du revient du charbon la main-d'œuvre intervient pour 60 %. De 62 à 66 : période de déclin. Les débouchés diminuent ; les résultats financiers se dégradent. On vient à 25,5 millions de tonnes avec 107.000 mineurs.

C'est enfin la période ou apparaissent les plans de dégagement : 7 millions 700.000 tonnes en 75 ; 5,7 Millions en 78 et les effectifs tombent à moins de 40.000 mineurs. Le processus s'accélère de mois en mois, avec la fermeture de nombreux autres puits et installations.

1982: -0,76%/an dans le canton d'Ault et -0,88%/an dans celui de Gamaches. Selon l'ALPE de Friville, le rapport demandeur d'emplois/population active étéit de 10,2% en 1982. Malgré la hausse enregistrée durant les premières années de la décennie 80, ce taux de chômage place le Vimeu en deçà de la moyenne départementale (Somme = 11,4% en 1982).

En conclusion, on constate que la contribution des espaces périphériques aux échanges migratoires régionaux, a été nettement atténuée depuis les années 1960. Entre 1968 et 1975, les 57 cantons retenus avaient perdu 25.767 personnes ce qui représentait 19,6% du déficit migratoire cumulé par les quatre départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. En revanche entre les recensements de population de 1975 et de 1982, leurs parts s'élevaient à 11.638 individus, soit une diminution de plus de 50% par rapport au bilan précédent, et ne représentaient plus que 6,8% du déficit migratoire cumulé des quatre départements (tableau IV).

Tableau IV

Déficit migratoire. Evolution et contribution des 57 cantons périphériques retenus.

	1968 - 75	1975 - 82
Cantons périph.	25.767 personnes	11.638 personnes
Total des 4 départements (A.+N.+P.deC.+S)	131.288 personnes	171.131 personnes

b3) Les raisons de l'atténuation récente du déficit migratoire dans les espaces périphériques.

En premier lieu, on peut introduire la politique récente de l'aménagement rural développée à partir des années 1970 et qui considéra les campagnes sous un nouvel éclairage, lui reconnaissant une identité humaine et économique entière. En outre parce que menacé par l'expansion urbaine (cf les perspectives de croissance démographique et de consommation d'espace retenues dans les SDAU) et le dépeuplement continu,

l'espace rural devait être protégé, non pas comme un musée de traditions et d'activités révolues à jamais, mais par une action volontaire à laquelle il fallait associer la population résidente. Le slogan "vivre et travailler au pays" qui s'étendit rapidement à toutes les campagnes françaises implique les priorités d'actions suivantes:

. L'amélioration du cadre de vie et donc de la qualité de vie qui embrasse diverses réalités quotidiennes comme l'habitat, souvent ancien et vétuste, démuni de tout confort à l'aube de la décennie 1970-80 ; les services et équipements divers offrant à la population la possibilité de consommer, de se détendre et aussi de se former sur place, du moins dans les villages-centres et chefs-lieux de cantons. En un mot il fallait tenter de redonner à l'espace rural une image de marque plus flatteuse.

. La défense de l'emploi existant.

Avant de créer de nouveaux emplois en milieu rural, il fallait généralement assurer les infrastructures pouvant les attirer et les accueillir, c'est-à-dire améliorer la desserte routière, créer des zones d'activités équipées et améliorer la formation professionnelle des hommes. Or la crise économique tua dans l'oeuf ces espoirs de dynamisme et d'expansion ainsi morts-nés. La cherté de l'énergie, de la main-d'oeuvre, la nécessité de la restructuration pour faire face à la concurrence, limitèrent le nombre de chefs d'entreprises se déclarant prêts à s'installer en milieu rural "profond", à l'écart des centres de décision, de services et de commandement. Quand l'environnement économique devient très tendu et les risques de dépôts de bilans accrus, l'installation en zone rurale périphérique peut devenir une aventure téméraire. Ainsi les responsables d'animation et de développement de pays ruraux durent-ils privilégier très rapidement la défense de l'emploi existant, en tentant d'aider et de favoriser l'artisanat, le petit commerce ou encore l'agriculture.

Une agriculture dynamique mais menacée dans le Nord

Aidée par un climat doux et un plateau limoneux permettant toutes les productions, les agriculteur ont mis en place de bonnes structures d'exploitation et se sont vite adaptés aux nouvelles techniques de production. Pourtant, cette adaptation ne s'est pas faite sans mal puisqu'un tiers des exploitations a disparu en l'espace de 15 ans (1955-1970). Cela s'est traduit aussi par un rajeunissement des chefs d'exploitation et une augmentation de la surface moyenne cultivée : 32 ha, et du nombre des fermes cultivant de 20 à 50 ha. Dans l'avenir, on risque malgré tout, de voir le nombre de personnes vivant directement de l'activité agricole diminuer (elles étaient 22.000 en 1970) et voir cette activité se concentrer entre les mains d'une minorité : situation qui serait néfaste pour l'équilibre démographique et économique des petites communes. dans un prochain article, nous verrons ce que propose le P.A.R. pour pallier cette difficulté.

Les techniciens de l'atelier d'aménagement rural ont remarqué aussi que les petites et moyennes exploitations vivent ou survivent en maintenant ou en intensifiant les productions laitières et fourragères dans le canton de Pas-en-Artois par exemple ou par la production d'endives dans le sud-est du P.A.R.

Les grandes entreprises assurent, quant à elles, l'essentiel de leurs revenus par la production végétale (céréales, pommes de terre, betteraves, légumes). La production bovine bien qu'en nette augmentation reste encore accessoire.

Ils soulignent aussi à l'ouest du P.A.R, dans les cantons de Pas et de Beaumetz, qu'une quinzaine de communes n'ont pas demandé le remembrement. Cette réforme de leur structure foncière serait pourtant fort utile et nécessaire, tôt ou tard.

Enfin, on sait que la vie des agriculteurs n'est pas facile dans les cantons de Vimy et de Vitry-en-Artois. Comme une peau de chagrin, les superficies cultivables ont diminué à cause notamment des emprises pour de grandes infrastructures routières, électriques, l'extension des zones industrielles et des villa, etc... Il est important d'intervenir efficacement afin de maintenir une activité agricole viable. Un besoin de formation des agriculteurs se crée actuellement. Il faudra y penser sérieusement dans les pochaines années afin d'aider au maximum les futurs exploitants.

De grandes difficultés pour l'artisanat et le commerce

Le point le plus noir de ce P.A.R de l'Artois concerne l'artisanat et le commerce. Le nombre d'artisans et de commerçants s'amenuise de jour en jour. En 1966 ils étaient 1.389. Dix ans plus tard, il n'en restait que 1.156. On compte que 24 entreprises disparaissent chaque année. Pourtant, l'artisanat par la diversité de ses activités est nécessaire en campagne et joue un rôle primordial d'ancrage, d'animation et même d'accueil en milieu rural.

Le commerce, fournissant à lui seul plus d'emplois salariés que l'agriculture est lui aussi gravement menacé par le vieillissement, l'isolement et par la concurrence souvent déloyale de grandes surfaces. Le maintien et même l'extension de ces deux secteurs d'activité sont prioritaires dans le P.A.R. Tout doit être mis en œuvre pour leur redonner vie et plénitude. Les chambres de commerce et de métiers doivent, elles aussi, faire le maximum sinon, on pourrait retrouver un Artois plus cité dortoir qu'active province !

Toujours des lacunes dans les équipements collectifs

Avec la proximité d'Arras, le P.A.R. de l'Artois est probablement la zone rurale la mieux desservie du Pas-de-Calais en matière de communications routières : autoroutes A 1, A 2, A 26, liaisons extra-régionales dont la retombée économique locale n'est pas toujours assez connue, des routes nationales et départementales qui relient bien la région concernée aux diverses agglomérations de ses environs et des communications intérieures qui paraissent, pour l'instant, satisfaisantes.

Pourtant, l'équipement de base reste à améliorer, notamment au niveau de l'alimentation en eau potable. Les réseaux de l'Artois sont parmi les plus vieux du département. Il devient urgent de les renforcer en particulier grâce à des regroupements intercommunaux. L'amélioration des réseaux électriques et téléphoniques doit être poursuivie aussi.

Par contre, les équipements scolaires sont d'un niveau satisfaisant bien u'il y aurait lieu de porter les efforts sur l'enseignement préscolaire. Dans le domaine médico-social, comme dans celui du socio-éducatif, la zone du P.A.R. souffre d'un réel sous-équipement et d'une insuffisance du personnel. La proximité de centres comme Arras, Douai, et Cambrai freine les installations des équipements et des services collectifs. On est dans le droit de le regretter.

Pour un Artois vert

L'environnement de l'Artois est à conserver et à améliorer. Trois problèmes ont ainsi été retenus par l'atelier d'aménagement rural : poursuire de façon absolue l'assainissement, rendre confortable les demeures récentes et favoriser le tourisme surtout autour des vallées à intérêt piscicole et paysager.

En effet, dans la région artésienne relativement dense en population et en industries, la protection du milieu rural passe avant tout par la résolution des problèmes d'assainissement et d'ordures ménagères. La politique départementale et intercommunale doit s'accroître en ces domaines afin d'éviter les pollutions de divers ordres en particulier, le bassin de la Sensée qui couvre la quasi-totalité du P.A.R. (voir à ce sujet les difficultés rencontrées à Vis-en-Artois et sa décharge).

Au point de vue confort, il faut savoir que seuls 53 pour cent de l'Artois possèdent des éléments de confort. Dans les cantons de Pas et de Beaumetz, où les logements datent d'avant la première guerre mondiale, ce chiffre tombe à 44 pour cent. Une amélioration de la qualité de ces logements permettrait de conserver un patrimoine assez riche.

La construction de logements en locatif ou en accession à la propriété, contrôlée et bien insérée dans le site, fixerait une population nouvelle dans la campagne. Enfin, le secteur a une faible capacité touristique, mais l'Artois peut miser au moins sur un tourisme de week-ends dans les communes proches des grandes agglomérations, dans la vallée de la Sensée, et dans la très belle région de Pas-en-Artois. Des activités liées au milieu naturel, des formules légères d'hébergement, le maintien des manifestations traditionnelles et la réanimation de lieux de rencontres (tels les estaminets), sont parmi d'autres, des atouts non négligeables.

A la suite de cette étude analytique, figure également dans le document définitif du P.A.R. de l'Artois, l'analyse des finances communales qu'a réalisée Mlle Anne Brichart, chargée d'études à la D.D.A. Elle laisse apparaître une situation relativement satisfaisante de ces finances qui mériteraient néanmoins un approfondissement par une étude prospective.

Cette analyse des finances locales fera l'objet d'un prochain article.

Voilà, nous venons de résumer l'analyse faite par l'atelier d'aménagement rural de l'Artois. Dans un second volet de notre enquête, nous verrons les 37 actions à entreprendre dans le cadre de ce P.A.R pour que survivent, revivent et vivent longtemps, les 182 communes artésiennes concernées et que les 90.000 habitants s'y sentent vraiment heureux. Dès à présent, félicitons les chargés d'études de l'A.A.R., de la direction départementale de l'Agriculture du Pas-de-Calais, en espérant qu'ils pourront poursuivre leurs œuvres et guider les autorités locales et départementales afin qu'elles fassent en toute connaissance de cause, le « bon choix » pour une région qui trop souvent, a été oubliée, malmenée, déchirée, l'Artois où il doit tout faire bon y demeurer et y travailler !

Jean-Gérard CAILLEAUX.

LU dans la
VOIX DU NORD
Ed. Arras.
31/08/1978

Inquiétudes et
Objectifs pour
le PAR de
l'ARTOIS

Durant les années d'expansion économique, on a pu penser au sein de divers syndicats mixtes ou Comités d'aménagement rural que les navettes de population active constituaient un frein efficace au dépeuplement,d'autant plus que certaines enquêtes avaient démontré que de nombreux jeunes couples auraient accepté de vivre à la campagne tout en travaillant à l'extérieur de leur région, à condition qu'un logement rural de qualité puisse leur être proposé. Ainsi de nombreux actifs résidant sur le haut-pays d'Artois allaient-ils travailler dans la région audomaroise, dans l'Ouest du bassin minier ou dans quelque petit centre industriel de la bordure méridionale de la dépression boulonnaise ou encore dans la vallée de la Canche. Très nombreux étaient aussi les habitants de l'Avesnois rural et herbager, des cantons d'Avesnes et de Trélon mais aussi de la frange septentrionale de la Thiérache de l'Aisne à migrer quotidiennement vers le bassin industriel de la Sambre (Hautmont, Aulnoye-Aymeries, Maubeuge, Jeumont...) (2). Il a déjà été démontré par ailleurs que Cambrai, Arras ou encore Saint-Quentin puisaient une bonne partie de leur main-d'oeuvre dans les campagnes environnantes (3).

De même viennent travailler sur la zone industrielle d'Amiens-Nord, des personnes résidant dans les cantons de Villers-Bocage, Acheux-en-Amiénois, Doullens et même d'Auxi-le-Château. C'est pourquoi on peut souscrire à l'idée suivante: dans un contexte d'expansion, le niveau local (le canton, le pays), même situé aux marges d'un territoire organisé administrativement et économiquement en bassin d'emplois, pouvait,dans une certaine mesure, accompagner le développement économique général ; de grandes entreprises s'étant parfois accaparées d'une bonne partie de la main-d'oeuvre locale rurale disponible, limitant ainsi, par la même occasion, les possibilités d'installation de nouveaux établissements. L'implantation d'une grande entreprise, le développement d'une zone industrielle d'envergure, la politique de ramassage à domicile des salariés organisée par certaines entreprises, les emplois

induits pouvaient engendrer en milieu rural quelques effets socio-économiquespositifs: distribution de salaires, diversification des catégories socio-professionnelles, pluri-activité au niveau des couples agricoles, construction de logements neufs, maintien de quelques services... Cependant il est clair que tout ceci n'a pas suffi pour arrêter le mouvement de dépeuplement de l'espace régional périphérique durant les années 1950 et 1960, comme le prouvent les statistiques de recensement. On peut néanmoins penser que cette expansion économique générale a contribué d'une certaine façon à freiner l'hémorrabie humaine dans les espaces ruraux les plus proches d'un centre de travail dynamique et important, grâce au développement de la mobilité individuelle.

Cependant dans les régions rurales soumises plus défavorablement aux lois économiques très sélectives, ne disposant ni d'atouts industriels ni de potentialités touristiques évidentes, perdant par contre inexorablement leurs exploitations agricoles, il a fallu réagir plus rapidement pour s'organiser et tenter d'infléchir le mécanisme historique menant au dépeuplement de l'espace rural périphérique au profit des pôles industriels ou tertiaires. La crise économique avec son cortège de licenciements et de fermetures d'établissements, les initiatives de quelques fonctionnaires clairvoyants, favorisèrent une prise de conscience des acteurs locaux surtout dans les secteurs les plus défavorisés. On peut citer les exemples du CAR du Haut-Pays d'Artois, du Ternois ou encore le Syndicat mixte de la Grande Thiérache. Quelques élus, quelques personnalités locales parfois soutenues par la presse écrite, quelques individus, dispersés à l'origine, comprirent qu'avec la crise économique, se généralisant et s'amplifiant, les emplois attendus ou espérés, ne viendraient plus d'ailleurs ; ils virent avec clarté que la dépendance socio-économique à l'égard du centre du bassin d'emplois pouvait être fragile et dangereuse en cas de difficultés. "Pour que la population puisse vivre au pays, il faudra qu'elle s'appuie sur ses propres forces. La recherche de nouvelles voies de développement, mieux ancrées

sur les ressources physiques et humaines locales, est engagée." Ceci signifie que sans sous-estimer l'importance de l'aide extérieure quelle qu'elle soit (département, région, CEE...), il faut que désormais la population locale puisse sortir de sa passivité et participer à l'aménagement de son environnement. L'inventaire des ressources, des potentialités micro-régionales apparaît donc souhaitable. Une réflexion introvertie pourrait être à l'origine d'un processus complexe et sans doute assez lent à s'exprimer, menant à l'élaboration d'une nouvelle structure spatiale qui, à l'ancienne loi de dépendance de la périphérie du bassin à l'égard de son centre, ajouterait une émergence locale génératrice d'espoirs et surtout d'activités. En fait cette voie nouvelle qu'empreinte l'Aménagement du Territoire pourrait apporter une solution de relai ou de substitution partielle à l'ancien modèle de dépendance socio-économique défaillant et sclérosant.

Les CAR et syndicats mixtes furent en fait les premières structures au cours des années 1970-80 à traduire ce réveil des sociétés à l'échelle micro-régionale ainsi que la volonté de lutter contre la résignation et la fatalité socio-économique. Les OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat), les OGAF (opérations groupées d'aménagement foncier), les projets de pays d'accueil pour le développement du tourisme, constituèrent quelques manifestations concrètes et ponctuelles de cet aménagement rural.

Lors d'une réunion de bilans en 1982, le conseil d'administration du CART (comité d'aménagement rural du Ternois) a clairement rappelé quelles étaient les principales missions d'une telle structure d'aménagement de pays. Par l'entremise des commissions, il est possible de définir trois fonctions essentielles:

-Une fonction d'études, notamment illustrée par la commission "Emploi-formation" qui cherche à suivre fidèlement les réalités socio-économiques de ce pays ; la commission "agriculture" qui s'est fixée pour objectif l'amélioration des condi-

tions d'installation des jeunes agriculteurs ; et aussi la commission "tourisme" qui entreprend l'élaboration d'un programme "Pays d'Accueil", ce qui implique une analyse fine préalable du patrimoine, des activités et des capacités d'hébergement de la région.

. Une fonction d'animation: le vieillissement de la population rurale implique un effort d'animation particulière, destiné aux personnes du troisième âge afin d'améliorer les conditions de vie des retraités et de limiter les effets de leur isolement psychologique. L'objectif fondamental est de mieux intégrer les personnes âgées dans la vie régionale quotidienne. La multiplication des clubs fut l'une des principales expressions de cet effort d'animation. En outre avec l'appui financier du FIC (fonds d'intervention culturel), un dossier culturel concernant divers domaines comme les recherches historiques, les Arts et Traditions populaires, la faune locale, fut élaboré.

. Une fonction de propositions cherchant à défendre l'emploi notamment artisanal par divers moyens, tels que:

. L'aménagement d'une antenne locale de la Chambre des Métiers à Saint-Pol-sur-Ternoise qui est le centre urbain le plus important dans le Ternois.

. Le développement d'une information en direction de la population locale, sur les services offerts par les artisans.

. L'aide aux jeunes artisans désirant s'installer.

. Le développement d'une politique de formation en direction des jeunes.

Bien d'autres actions visant à améliorer le cadre de vie pourraient également être mentionnées.

En quelques années, les espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais s'organisèrent, les uns en CAR, les autres en Syndicats mixtes. C'est ainsi que des "pays" d'aménagement représentant de nouvelles divisions de l'espace et venant se superposer à de nombreux autres découpages à caractère politi-

que, administratif ou géo-économique, furent définis et délimités. Au CAR du Ternois, regroupant les cantons de Saint-Pol-sur-Ternoise, d'Aubigny-en-Artois, d'Avesnes-le-Comte, d'Auxi-le-Château et du Parcq, formant ainsi la retombée orientale des Hautes Terres Artésiennes et animés par quelques centres comme Saint-Pol, Auxi, Frévent et Aubigny, s'ajoutent les CAR du Haut-Pays d'Artois auquel appartiennent les cantons d'Hucqueliers, de Fruges ou d'Heuchin notamment, du Val de Canche et d'Authie associant dans le même effort le Pays de Montreuil et l'Hesdinois. Plus à l'Est, fut constitué le Syndicat mixte du Pays d'Artois qui couvre les cantons ruraux situés au Sud d'Arras pour l'essentiel ; on peut citer également le CAR de l'Ouest du Cambrésis, le Syndicat mixte de l'Avesnois-Thiérache comprenant 14 cantons répartis dans les deux départements du Nord et de l'Aisne.

En revanche, en Picardie septentrionale, ce mouvement associatif fut plus lent et plus difficile, semble-t-il, à démarrer. Il est probable que les mentalités rurales picardes différentes de celles de l'Artois par exemple ont pu freiner ce mouvement d'idées et de volontés. De même, le maintien de nombreuses industries en milieu rural (Santerre, Nord du Saint-Quentinois) comme le textile, les IAA ou encore la mécanique, la proximité de centres d'emplois connaissant encore une réelle expansion au début des années 70 (Amiens et Saint-Quentin), l'attitude différente des fonctionnaires gestionnaires, ont pu aussi contribuer à rendre plus difficile cet éveil assiciatif intercommunal. A l'aube des années 1980, l'AREEAR de Picardie a publié une carte des "Actions d'Aménagement micro-régional en Picardie". Ce document montre que de nombreux espaces ruraux ne sont pas encore, à cette date, couverts de PAR et de Contrats de Pays (actuellement les Chartes communales et les Plans de développement local). Sont alors engagés dans l'action d'aménagement micro-régional, du moins sur le papier, le Ponthieu et Marquenterre, les cantons de Doullens et de Bernaville, et surtout la Thiérache de l'Aisne. Depuis la création du Syndicat mixte en 1973, furent aussi proposés des Contrats de Pays: la Haute Thiérache avec La Capelle, le Nouvion et

Wassigny, le Vervinois, les Trois Rivières avec Aubenton et Hirson. Bien que reconnus "zones fragiles" en Septembre 1981, les cantons d'Acheux-en-Amiénois, de Combles, de Roisel, du Catelet et de Bohain-en-Vermandois échappent alors à toute structure d'aménagement rural, autre que le SIVOM.

On peut penser que, malgré l'apport limité de cette action volontaire dans le domaine de l'emploi, eu égard à la dégradation substantielle de la conjoncture économique contre laquelle les meilleures volontés apparaissent bien peu efficaces, les espaces ruraux périphériques qui s'organisent ont réellement, en une dizaine d'années, amélioré certaines données du cadre de vie: information, formation, habitat... Etait-ce suffisant pour atténuer l'intensité du dépeuplement rural? Seules des enquêtes d'intention à finalité rétrospective, finement élaborées, pourraient nous éclairer sur ce sujet. En l'absence d'une telle information souhaitable, nous admettrons, en qualité d'hypothèse, que cette politique d'aménagement rural put avoir un effet positif.

Il se peut en outre que les difficultés économiques rencontrées désormais dans les principales zones de travail de la région étudiée (Saint-Quentin, le Bassin houiller, le Valenciennois...) ait pu dissuader plus d'un rural migrant potentiel dans la mesure où le risque inhérent à sa migration était trop important. Par contre les bilans migratoires publiés par les services régionaux de l'INSEE ne dévoilent pas une autre réalité socio-géographique extrêmement importante: il s'agit de la modification des trajectoires migratoires (4) qui désorganisent quelque peu le fonctionnement du modèle périphérie/centre, dans le cadre des bassins d'emplois et des régions. Désormais, compte-tenu de la généralisation spatiale de la crise à travers le Nord-Pas-de-Calais surtout (5), bien des migrants d'origine rurale au-lieu de "monter" vers Cambrai, Arras ou Lille, quittent directement la région Nord-Pas-de-Calais sans aucun relai urbain intermédiaire. Non seulement cette rupture avec les filières traditionnelles nous amène à réfléchir sur

la pertinence future du modèle gravitaire intra-régional, mais surtout, dévoile la profonde destruction vécue actuellement par l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais.

Alors que l'exode rural demeure une réalité sociale et géographique, certaines communes accueillent de nouveaux lotissements ou résidences individuelles, des couples généralement âgés de plus de 30 ans.

Ce mouvement de redistribution de la population citadine en milieu rural péri-urbain s'est progressivement généralisé et étendu à des aires de plus en plus larges. C'est ainsi que des antennes, plutôt que des auréoles régulières, de rurbanisation, ayant pour origine Amiens, touchent désormais les cantons de Domart-en-Ponthieu ou encore la partie occidentale du canton d'Acheux. Il suffit d'emprunter la route nationale RN25 au Nord d'Amiens (Poulainville, Villers-Bocage, Talmas) ou encore l'ancienne voie romaine qui relie Amiens à Arras, via Pas-en-Artois et Beaumetz-les-Loges pour être convaincu de l'étalement géographique de cette population néo-rurale. Alors que à Rainneville, Rubempré ou même encore Puchevillers, l'influence d'Amiens se fait plus ou moins sentir par la construction de quelques maisons neuves, ou l'aménagement de résidences anciennes, par les déplacements pendulaires en automobiles, rythmés par les horaires de travail amiénois, vers les communes artésiennes de Basseux, Bailleulmont ou Bailleulval, l'approche d'Arras devient évidente.

J. ANDRIAN (6) a montré comment certaines communes du Catelet ou de Bohain-en-Vermandois étaient également touchées par la rurbanisation saint-quentinoise. Le même processus affecte le canton de Vermand, en direction de l'Ouest, à tel point que parmi les préoccupations essentielles de l'équipe municipale du bourg de Vermand, figure la volonté affichée de ne pas vivre uniquement l'expérience navrante du village-dortoir.

Après avoir modifié la tendance migratoire de cantons proches comme celui de Beaumetz-les-Loges, l'agglomération arrageoise crée ses zones de résidence désormais dans les cantons d'Aubigny-en-Artois, d'Avesnes-le-Comte ou de Croisilles. Le développement spatial et chronologique du processus de rurbanisation péri-arrageoise est clairement mis en évidence par la confrontation des statistiques démographiques migratoires des cantons de Beaumetz-les-Loges et d'Avesnes-le-Comte par exemple (tableau V).

Tableau V

Comparaison des taux de variation annuels moyens de population cantonale dus au solde migratoire. En pourcentages.

Source INSEE.

Cantons	1962-68	1968-75	1975-82
Beaumetz-les-Loges	- 0,92%	+ 0,36%	+1,19%
Avesnes-le-Comte	-0,91%	-1,25%	+0,61%
Evolution en unités d'habitants			
Beaumetz-les-Loges	-521	+241	+856
Avesnes-le-Comte	-460	-701	+338

Ainsi le mouvement de rurbanisation, tout en diversifiant les bilans migratoires communaux en espace rural, tend-il aussi à modifier les données à l'échelle cantonale, et à atténuer de façon générale, l'intensité du dépeuplement.

Enfin, c'est un fait connu et maintes fois démontré, le vieillissement de la population est un processus très sélectif modifiant à la fois le mouvement naturel et le solde migratoire des espaces ruraux. Dans le cadre des deux régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais, ce sont les cantons ruraux et périphériques qui furent les plus précocément et les plus profondément marqués par la modification des structures par âges de la population associant la baisse de la proportion des jeunes de moins de 20 ans à la hausse de celle des personnes âgées d'au moins 60 ans.

Toutefois il convient de rappeler que ces deux régions concernées, grâce à leur fécondité traditionnellement plus élevée que celle de la plupart des autres territoires de France métropolitaine, ne sont guère de bons exemples de strucrure vieillie (7). Cette donnée est en l'occurence très relative et surtout récente dans le cadre des espaces ruraux de France septentrionale.

Ainsi dans le Nord-Pas-de-Calais, lors du RGP de 1954, peu nombreuses étaient les communes qui dépassaient le seuil des 16% de personnes âgées de 65 ans et plus. Toutefois leur localisation annonçait déjà les taches actuelles du vieillissement. En 1954, elles se situaient pour la plupart d'entre-elles à l'Ouest et au Sud-Ouest d'Arras en direction d'Aubigny-en-Artois, d'Avesnes-le-Comte, de Pas-en-Artois et de Beaumetz-les-Loges. Une seconde zone également touchée s'étalait des abords occidentaux de la forêt de Mormal au Cambrésis (les environs de Carnières et de Clary). Enfin des ilôts de vieillissement émaillaient le Bas-Artois oriental, le plateau d'entre Canche et Authie ou encore le Haut-Artois.

Lors du RGP de 1968, les communes dépassant le seuil des 16% de personnes âgées d'au moins 65 ans sont devenues beaucoup plus nombreuses qu'en 1954 et en outre elles dessinent plus clairement des zones continues de vieillissement correspondant aux espaces ruraux allant du Haut-Artois occidental à l'Avesnois, couvrant ainsi les espaces périphériques étudiés. Toutefois comme l'écrit P-J. THUMERELLE, "le nombre des personnes âgées de 65 ans et plus y était élevé en 1968, sans pourtant, qu'à l'échelon cantonal, on n'enregistre nulle part un pourcentage de personnes de cet âge, égal ou supérieur à 20%". Ainsi dès 1968, les classes d'âges de 60 ans et plus étaient-elles sur-représentées dans les cantons situés sur les marges méridionales de la région comme Saint-Pol-sur-Ternoise, Beaumetz-les-Loges, Heuchin, Clary, Bertincourt ou encore Fruges (8).

L'article rédigé par B. MACKRAKIS (9), publié dans la revue régionale de l'INSEE-Nord et mené sur la base du recensement de population de 1975 dans le cadre des sous-zones d'emplois, confirme les conclusions précédentes. Dans le Nord-Pas-de-Calais, ce sont bien les cantons périphériques qui forment la zone géographique la plus vieillie, en particulier les cantons de Marquion, Bertincourt, d'Aubigny-en-Artois et d'Avesnes-le-Comte, ainsi que Fruges et Hucqueliers qui dépassent le seuil des 17% de personnes âgées de 65 ans et plus. Les sous-zones du Cateau, de Solesmes, du Quesnoy, de Croisilles, de Saint-Pol-sur-Ternoise (comprenant les cantons du Parcq et d'Auxi) se situaient toutes entre 15 et 17% de personnes âgées. Trois secteurs apparaissent alors moins vieillis: ce sont d'une part le Cambrésis occidental avec les cantons de Marcoing et ceux de Cambrai Ouest + Est, d'autre part l'Avesnois herbager comprenant les cantons de Solre-le-Chateau, de Trélon, d'Avesnes Nord et Sud et enfin le Pays de Montreuil au sens large, comprenant la bande de communes littorales et sublittorales allant de la Canche à l'Authie, ainsi que les espaces ruraux intérieurs d'Hesdin et de Campagne-les-Hesdin. Partout la proportion de personnes âgées d'au moins 65 ans est inférieure à 15% mais ne descend qu'exceptionnellement en-deçà de 13%.

En revanche, les cantons de l'aire urbaine centrale (la région lilloise et la quasi-totalité du bassin houiller hormis l'enclave de la plaine de la Scarpe et du Pévèle), le littoral du Calaisis, le Boulonnais forment de larges taches au sein desquelles les personnes âgées représentent toujours moins de 13% de la population totale. Il arrive même que cette proportion soit inférieure à 11%: c'est le cas des sous-zones de Dunkerque Ouest et Est, de Bergues, de Saint-Omer, de Maubeuge et enfin d'Aulnoye-Aymeries. C'est donc bien par rapport à ces ensembles géographiques que les pays ruraux périphériques assurent leur unité et leur particularité démographique.

Tableau VI

Structures par âges dans quelques régions du Nord-Pas-de-Calais. ZONES D'ETUDES A définies par l'INSEE. 1982.

Zones d'études	0 - 19 ans	20 - 59 ans	60 et + en %
Cambrésis	31,2%	49,9%	19,4%
Sambre-Avesnois	33,2%	50,6%	16,2%
Artois-Ternois	32,1%	50,4%	17,5%
Berck-Montreuil	33,1%	48,3%	18,6%
Région Nord-P-de-C.	32,8%	51,2%	16%
Dunkerque	35,5%	52,1%	12,4%
Saint-Omer	35,2%	50,3%	14,5%

Indices de spécificité. Région = 100

Zones d'études		Cambrésis	Sambre-Avesnois	Artois-Ternois	Berck Montreuil
1982	0 -19	85,1	101,2	97,9	100,9
1975		95,1	102	98,3	101,1
1982	20 -59	96,5	98,8	98,4	94,3
1975		96,7	98,6	98,2	93,8
1982	60 & +	121,3	101,3	109,4	116,4
1975		120	100	109,1	115,8

Dans le cadre de la Picardie voisine, l'analyse spatiale du vieillissement mène l'observateur à des conclusions analogues: les secteurs les plus touchés sont les espaces ruraux et périphériques. Compte-tenu par ailleurs de la diminution rapide et importante de la fécondité picarde depuis le milieu des années 1960 et de la poursuite du dépeuplement en milieu rural, nul n'est étonné de constater que le vieillissement a beaucoup progressé en une dizaine d'années. La comparaison entre les données cantonales du RGP de 1968 et de 1975 est très révélatrice de l'intensité de l'évolution. Malgré l'arrivée des classes creuses issues de la Première Guerre Mondiale, phénomène qui explique la diminution de la proportion des personnes âgées d'au moins 60 ans en Picardie (18% en 1968 contre 17,4% en 1975), le nombre de cantons périphériques au sein desquels la proportion de personnes âgées

de 60 ans et plus dépasse les seuils de 21 et de 23%, a augmenté entre ces deux recensements.

En 1968, aucun canton des marges septentrionales n'atteignait la valeur de 23%, alors que Rue, Ailly-le-Haut-Clocher, Domart-en-Ponthieu, Villers-Bocage, Acheux-en-Amiénois, Corbie, Bray-sur-Somme, Combles, Le Catelet et Guise se situaient entre 21 et 23%, soit bien au-dessus de la moyenne régionale. En outre les cantons de Crécy-en-Ponthieu, Bernaville, Doullens, Roisel, Wassigny, La Capelle, Vervins et Aubenton dépassaient tous le niveau des 19%. Donc, hormis quelques exceptions comme les cantons du Nouvion-en-Ponthieu, d'Albert, de Péronne ou de Bohain-en-Vermandois, qui sont tous quatre des pôles d'emplois industriels non négligeables, tous les espaces périphériques septentrionaux de la Picardie dévoilaient une nette sur-représentation numérique et proportionnelle des personnes âgées.

Lors du recensement de 1975, sept cantons étudiés avaient franchi la barre des 23%, ce qui les plaçait bien au-dessus de la moyenne régionale. Il s'agissait de Rue, de Bernaville, d'Ailly-le-Haut-Clocher, d'Acheux-en-Amiénois, de Bray-sur-Somme, de Combles et de Guise. Désormais parmi les 26 cantons des marges picardes, retenus pour mener cette analyse des bilans migratoires, 13 avaient franchi le seuil des 21% de personnes âgées d'au moins 60 ans et 20 celui des 19%. Hormis le cas de Vermand à l'Ouest de Saint-Quentin, aucun canton ne se situait nettement en-deçà de la moyenne régionale picarde. C'est donc bien par rapport aux cantons d'Abbeville, d'Amiens, de Boves, Saint-Quentin ou encore de Laon, par rapport aussi à ceux de la vallée de l'Oise, de Noyon à Senlis et à Creil, plus généralement par rapport aux cantons de la partie méridionale du département de l'Oise, au Sud d'une ligne Beauvais, Clermont, Compiègne, que les marges septentrionales étudiées s'opposent avec netteté et s'individualisent ainsi au sein de l'espace régional picard.

La réalisation d'une carte de synthèse des structures par âges cantonales issues du RGP de 1982, que nous avons publiée dans la revue "Relais de l'économie picarde" (10) confirme nettement le problème démographique des marges des bassins d'emplois.

Or il a déjà été démontré à plusieurs reprises qu'en France septentrionale et rurale ce n'est guère une faible fécondité hypothétique qui expliquerait le vieillissement de la population mais bien au contraire le long mouvement d'exode rural qui, laminant les classes d'âges comprises entre 20 et 35 ans essentiellement, compromettait à longue échéance, le maintien d'une forte proportion de jeunes individus. Tout se passe comme si progressivement les personnes âgées moins tentées par la mobilité résidentielle, remplaçaient les enfants et les jeunes couples émigrés vers d'autres pôles d'emplois plus prometteurs.

Mais il est bien entendu que plus ce mouvement dure, plus il risque de s'épuiser, une fois que le "surplus" d'actifs jeunes, entrant sur le marché du travail, s'efface ou se tarisse. Ainsi le vieillissement de la population rurale, parfois accéléré par le retour à la campagne de retraités désirant trouver un cadre de vie paisible et agréable, tend-il à atténuer l'intensité de l'émigration et donc à rétablir un équilibre migratoire qui est en fait très illusoire. On assiste ainsi à une sorte de "transfert" du problème démographique des espaces périphériques: le dépeuplement continu et parfois intense conduit au vieillissement ; cette altération des structures par âges de la population accroît les risques de dégradation du mouvement naturel et d'excédent des décès sur les naissances.

c) Evolution des trajectoires démographiques cantonales et communales.

c1) L'ancien modèle prédominant en milieu rural.

En plus de la tendance récente à l'atténuation du déficit migratoire de la majorité des cantons périphériques, on assiste au développement d'un processus de diversification très sensible des trajectoires démographiques en milieu rural. Durant les années 1960 à 1970 encore, le modèle d'évolution démographique le plus répandu était le suivant: solde migratoire négatif et mouvement naturel positif. La différence essentielle entre les cantons et communes résidait dans l'intensité de ces composantes qui, dans certains cas,engendraient une croissance de population et dans d'autres, à vrai dire beaucoup plus nombreux, une décroissance. Ainsi les recensements de 1962 et de 1968 montrent qu'à l'échelon cantonal, parmi les 57 unités administratives retenues, 51 répondaient positivement à ce modèle présenté.

Dans le détail, on obtenait les résultats suivants:

Tableau VII
Modèle d'évolution démographique cantonale très répandu en milieu rural entre les RGP de 1962 et 1968.

Solde migratoire négatif/mouvement naturel positif.

Marges septentrionales de:
la Somme: 10 cantons sur 14
L'Aisne: 12 cantons sur 12.

Marges méridionales de:
Nord: : 12 cantons sur 13.
Pas-de-Calais: 17 cantons sur 18.

Seuls cinq cantons présentaient le modèle le plus favorable, aux yeux du démographe, à savoir: un solde migratoire et naturel positifs. Il s'agissait de Cambrai-

Ouest, de Montreuil-sur-mer, Doullens, Péronne et Villers-Bocage. Domart-en-Ponthieu avec un solde migratoire très proche de l'équilibre constituait une exception.

c2) Une forte évolution après 1968.

Entre les recensements de 1968 et de 1975, les schémas démographiques vécus à l'échelon cantonal étaient déjà plus diversifiés.

- Le modèle (-,+) toujours dominant, ne regroupait plus que 36 cantons (au-lieu de 51 durant la période intercensitaire précédente). L'évolution avait donc été très rapide, en particulier sur les marges méridionales du Pas-de-Calais puisque le nombre de cantons appartenant à ce groupe passait de 17 à 10 unités. De même certaines mutations étaient décelées dans la partie septentrionale de l'Aisne, dans les cantons proches de Saint-Quentin. (Bohain-en-Vermandois et Le Catelet).

. Cette évolution fut profitable aux schémas suivants:

(+,+): les deux soldes, migratoire et naturel, sont positifs: de cinq cantons avant 1968, nous passons à neuf unités. Sont venus s'ajouter à la liste déjà présentée, les cantons de Cambrai-Est,Vermand, Beaumetz-les-Loges, Etaples, Hesdin, alors que Doullens, avec un solde migratoire devenu négatif, en était exclu.

(-,=): le bilan migratoire demeure négatif alors que le mouvement naturel laisse apparaître un solde très proche de l'équilibre (entre -0,09% et 0,09%/an). Ce type non reconnu avant 1968, contenait désormais 8 cantons: Carnières dans le Cambrésis, Acheux, Ailly, Bray-sur-Somme, Roisel dans la Somme, Guise en Thiérache, Croisilles et Marquion dans le Bas-Artois oriental.

Enfin, entre 1975 et 1982, 17 cantons seulement sur 57 constituaient le groupe (-,+), c'est-à-dire trois fois moins qu'entre 1962 et 1968. Le mouvement de diminution s'est poursuivi sur les marges du Pas-de-Calais et de l'Aisne alors qu'il s'intensifiait dans le Nord de la Somme. Vient désormais en seconde position quant à son importance numérique, le type

(-,=) comprenant 12 unités. Viennent ensuite dans un ordre décroissant, les modèles suivants: (-,-) avec huit cantons, (+,+) et (=,+) avec chacun sept cantons. Les autres situations peuvent être considérées comme numériquement négligeables. Ces quelques données montrent combien l'évolution des composantes de la croissance démographique fut extrêmement importante et profonde durant cette période 1962-82.

c3) Les mêmes tendances communales.

Il est clair qu'à l'échelon de la commune, l'on peut retrouver sans difficulté aucune, les mêmes tendances démographiques. Dans la région située au Sud-Ouest du Pas-de-Calais, dans le Pays de Montreuil et d'Hesdin, entre 1962 et 1968, trois communes sur quatre dans les cantons d'Etaples et du Parcq répondaient au modèle (-,+), et dans une moindre proportion (6 ou 7 communes sur 10) dans les cantons d'Auxi-le-Château, de Montreuil ou encore de Campagne-les-Hesdin. Déjà entre 1968 et 1975, la proportion était fortement diminuée dans les cantons de Montreuil (une commune sur cinq seulement) et du Parcq (2/5). Au cours de la période intercensitaire suivante (1975-82), on put obtenir des bilans très différenciés selon les cantons:

- Dans celui d'Auxi-le-Château, le modèle (-,+), c'est-à-dire solde migratoire négatif et mouvement naturel positif, demeure nettement prédominant puisqu'il concerne deux communes sur trois.

- En revanche dans les cantons d'Etaples et de Montreuil, les deux cantons littoraux de cette zone géographique, le type (+,+) est désormais plus fréquent que le modèle (-,+). L'attraction de la mer, la situation de l'emploi longtemps dynamique dans les communes littorales expliquent cette amélioration des bilans migratoires. Cependant l'installation de personnes âgées dans des résidences (secondaires, devenant principales, parfois) a aussi contribué au redressement des bilans migratoires.

- Dans les cantons du Parcq et de Campagne-les-Hesdin, les modèles démographiques apparaissent très diversifiés entre 1975 et 1982. Aucun type ne s'impose plus avec évidence.

Toutefois le groupe (-,+) demeure prédominant dans le canton du Parcq comprenant une commune sur trois, alors que le modèle inverse au précédent (+,-), soit un solde migratoire positif et un bilan naturel négatif, concerne une commune sur cinq. De même dans le canton de Campagne-les-Hesdin, la diversité devient la règle puisque quatre types d'évolution démographique se partagent la totalité des communes: (-,-) puis (-,+),(+,+) et (+,-) (11).

En fait, il est possible de retenir deux enseignements pour cette région de Montreuil-Hesdin: d'une part, la modification et la diversification des modèles d'évolution démographique furent importantes ; d'autre part, on peut découvrir une opposition confirmée entre les secteurs littoraux et les pays ruraux agricoles de l'intérieur où les tendances démographiques demeurent nettement moins positives.

Enfin un second exemple emprunté au Haut-Pays d'Artois doit permettre de confirmer cette analyse. L'évolution constatée est résumée à l'aide des tableaux suivants. La typologie communale repose sur un système de tableaux à double entrée, mais demeure simplifiée dans la mesure où ne furent retenus que quatre modèles théoriques.

Tableau VIII

Typologie communale dans le Haut-Pays d'Artois d'après les deux composantes de la croissance démographique.

1962-68

	E.N+	E.N =,-
SM+	10	5
SM=,-	99	18

1968-75

	E.N+	EN=,-
SM+	14	7
SM=,-	82	29

1975-82

	EN+	EN=,-
SM+	34	23
SM=,-	44	31

En conclusion, on retiendra qu'entre 1962 et 1982, l'évolution des modèles démographiques associant solde migratoire et excédent naturel fut très sensible et rapide. En outre, derrière l'atténuation générale des déficits migratoires à l'échelle des cantons, se cache une plus grande diversité de réalités communales.

d) Etude comparative des marges départementales

d1) Un premier constat: globalement les marges de l'Aisne et du Nord ont enregistré une évolution moins satisfaisante de leurs bilans migratoires.

On est amené, à l'aide du tableau suivant IX, à constater que les quatre périphéries départementales évoluent différemment.

Tableau IX

Taux moyens de variation de la population dus au solde migratoire, entre 1962 et 1982. Taux annuels en %. Comparaison entre les quatre périphéries départementales.

Périphéries	1962 - 68	1968 - 75	1975 - 82
14 cantons, Somme	-0,43%	-0,58%	+0,02%
12 cantons, Aisne	-1,11%	-0,91%	-0,63%
18 cantons, Pas-de-Calais	-0,64%	-0,59	+0,04%
13 cantons, Nord	-0,56%	-0,56%	-0,38%

D'emblée on aperçoit que l'évolution des taux, au cours de ces vingt années, fut plus favorable dans les cantons appartenant aux marges départementales de la Somme et du Pas-de-Calais, que dans ceux situés dans les départements du Nord et de l'Aisne. Par ailleurs, hormis le cas de la Somme où le taux de variation de la population dû au solde migratoire s'est détérioré entre 1968 et 1975, les statistiques traduisent dans l'ensemble une évolution régulière et plutôt rassurante. Toutefois, ces valeurs moyennes traduisent-elles des tendances fréquemment vécues à l'échelle des différents cantons, ou ne demeurent-elles que données abstraites?

Dans le cadre des marges septentrionales de la Somme, il est en effet fréquent de vérifier la trajectoire dessinée par la valeur moyenne livrée dans le tableau précédent IX. C'est le cas par exemple, des cantons de Domart-en-Ponthieu, Ailly-le-Haut-Clocher, du Nouvion-en-Ponthieu, alors que d'autres, tout en présentant les taux constamment négatifs n'en traduisent pas moins une certaine amélioration récente, comme Acheux-en-Amiénois, Combles ou Roisel. Il est certain que le taux de variation de population dû au solde migratoire enregistré dans le seul canton de Villers-Bocage (+2,85%/an entre 1975 et 1982) a dû beaucoup peser sur la valeur moyenne obtenue: +0,02%/an.

En revanche dans le cadre de l'Aisne, seuls les trois cantons de Guise, du Nouvion-en-Thiérache et de la Capelle reprennent la trajectoire moyenne. Par contre il est plus fréquent de vérifier à travers le maintien de soldes déficitaires, une détérioration du bilan durant la période intercensitaire 1968-75: on peut citer les exemples de Wassigny, Hirson, Aubenton, Vervins, Saint-Richaumont ou Rozoy-sur-Serre. C'est dire combien un canton comme celui de Vermand, avec +2,03%/an entre 1968 et 1975 a dû infléchir la valeur de la moyenne de l'ensemble des 12 cantons. Or, Vermand comme Villers-Bocage, sont deux cantons très proches des deux principales villes de Picardie: Amiens et Saint-Quentin. Ceci montre combien le phénomène de rurbanisation est puissant dans le processus de modification des tendances migratoires en espace rural. Ceci peut-être vérifié dans le Pas-de-Calais evec les cantons d'Aubigny-en-Artois, d'Avesnes-le-Comte, de Beaumetz-les-Loges et de Croisilles à proximité d'Arras.

A propos des cantons appartenant au Cambrésis et à l'Avesnois herbager, on peut remarquer que l'amélioration au cours de la période intercensitaire 1975-82 fut moins sensible que celle des trois autres marges départementales voisines. Dans plusieurs cantons on constate que le déficit migratoire a une contribution à peu près égale à celle de la

première période intercensitaire 1962-68. On peut en effet citer les exemples du Cateau, de Clary, de Landrecies, de Solesmes ou encore de Trélon.

Tableau X
Taux annuels moyens de variation de la population cantonale dus au solde migratoire. En pourcentage. Marges du Nord.

Cantons	1962-68	1968-75	1975-82
Le Cateau	-0,83%	-1,08%	-1,30%
Clary	-0,54%	-0,39%	-0,51%
Landrecies	-0,67%	-1,16%	-0,99%
Solesmes	-0,64%	-1,00%	-0,96%
Trélon	-0,74%	-0,73%	-0,99%

Une telle évolution, inquiétante à tous égards, démontre la gravité de la crise de l'emploi industriel dans les régions à caractère rural, parsemées de petits centres dominés par une mono-activité, et qui, actuellement, ne semblent pas posséder de solutions de substitution. Le chômage et l'émigration demeurent les deux seules réponses logiques à cette dégradation du marché de l'emploi.

Une telle évolution aussi problématique apparaît plus rare dans le cadre des trois autres périphéries, hormis les cantons de Bohain-en-Vermandois (-0,15%/an puis +0,01 et -0,79% durant la troisième période intercensitaire) et aussi de Hirson (-0,97%/an, -1,28%, -0,91%) qui confirment ainsi le rôle de la désindustrialisation de ces espaces dans l'explication des déficits migratoires soutenus. Alors que Bohain est en proie aux mêmes difficultés que le Cambrésis oriental limitrophe avec ses établissements textiles, Hirson partage le marasme industriel (métallurgie notamment) avec les autres cantons de l'Avesnois-Thiérache.

d2) Classification des cantons périphériques d'après l'évolution de leurs bilans migratoires.

Arrivé à ce stade de raisonnement, on ne peut que souhaiter un essai de classification cantonale plus élaboré. Celle-ci peut être menée selon deux principes: d'une part en fonction des taux enregistrés durant chaque période intercensitaire permettant ainsi de classer les individus, mais aussi d'autre part, à l'aide des tendances migratoires exprimées.

Un premier classement daté des cantons a pu être réalisé à l'aide des trois histogrammes que propose la figure 5. Alors que la courbe présente une relative normalité durant la période 1962-1968, elle perd totalement cette propriété après 1968.

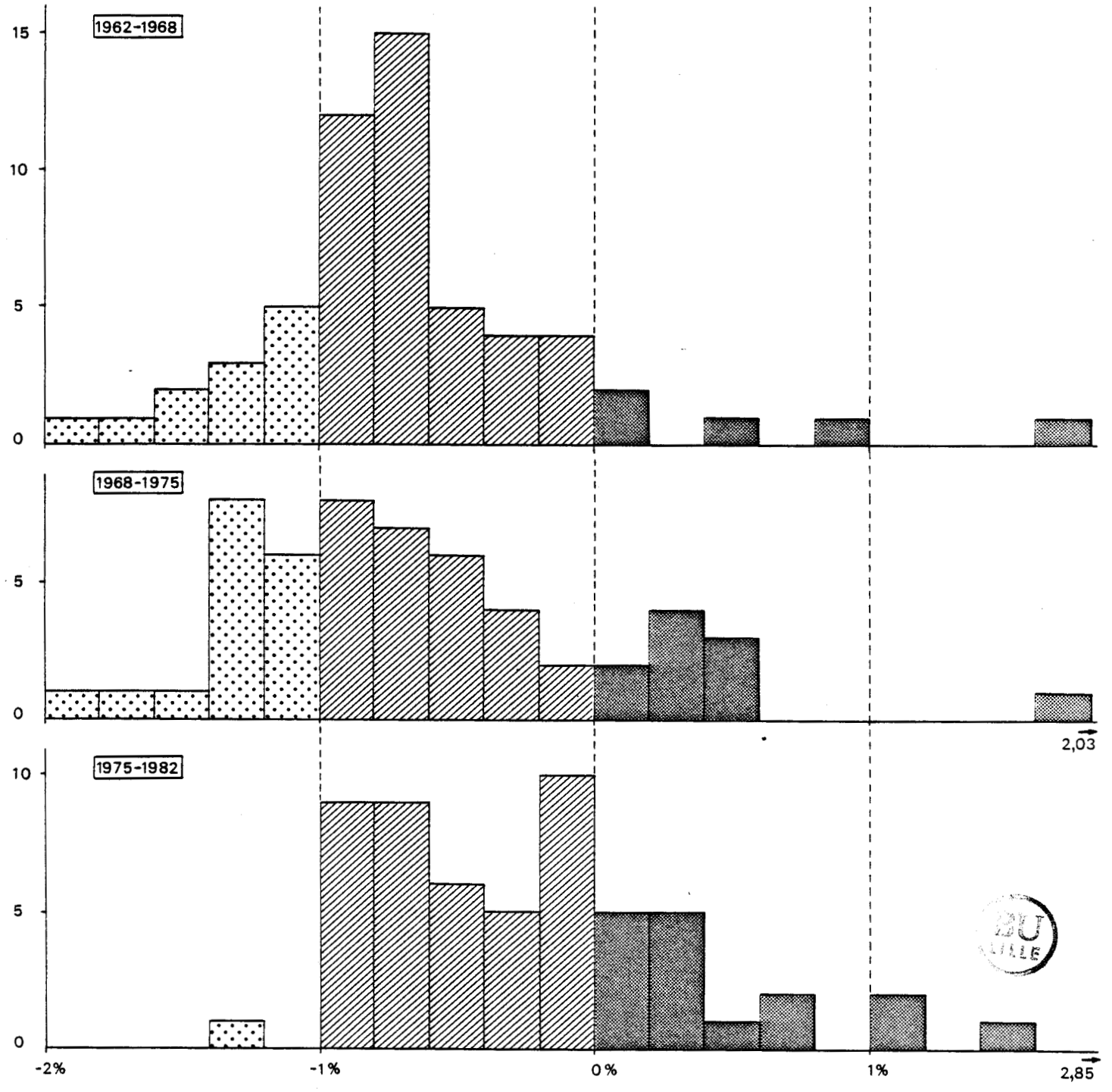
- Entre les recensements de 1962 et de 1968, on découvre une classe modale bien dessinée, délimitée par les bornes -0,6% et -0,8% par an, comprenant 15 cantons sur 57. En outre les quatre classes centrales contiguës atteignent ou dépassent chacune le seuil des cinq individus.

- Entre 1968 et 1975: la distribution apparaît plus étalée. Désormais cinq classes présentent des effectifs comparables, de 6 à 8 individus chacune, situées entre les bornes -1,4% et -0,4%/an. En outre, le nombre d'éléments à valeur extrême, c'est-à-dire soit inférieure à -1,5%, soit positive, augmente par rapport à ce qu'il était entre 1962 et 1968.

- Enfin entre les RGP de 1975 et de 1982, la distribution s'est encore décalée quelque peu vers la droite, c'est-à-dire vers des valeurs moins négatives. Alors qu'il ne subsiste plus qu'un seul canton (Le Cateau) avec un taux inférieur à -1%/an, on peut en revanche en dénombrer 16 à bilan migratoire nul ou positif. En outre il est difficile de définir une classe modale puisque trois groupes présentent des effectifs presque identiques:

-gr (-0,2% à 0%): 10 cantons
-gr (-0,8% à -0,6%): 9 cantons
-gr (-1% à -0,8%): 9 cantons.

Figure 5: Histogrammes des taux de variation annuels de la population cantonale dus au solde migratoire. En %. 1962-1982.



BU LILLE

Au total sept groupes contiguës (-1% à +0,4%) cumulent chacun au moins cinq individus. Ceci confirme très bien l'évolution vers la diversité des situations migratoires qui fut enregistrée entre les RGP de 1962 et de 1982.

L'élaboration de ces trois histogrammes permet en outre de ranger les cantons de 1 à 57 selon leurs taux de variation annuelle moyenne de population dûs au solde migratoire: rang 1 pour le taux le plus favorable ; rang 57 pour la valeur la plus négative. Cette opération descriptive fut menée à trois reprises correspondant à chaque période intercensitaire, comme le montre le tableau XI.

D'après ces classements, il fut possible de calculer les coefficients de corrélation de rang, selon la formule suivante:

$$r = 1 - \frac{6 \, S \, d2}{n(n2-1)}$$

sachant que d: écart de rang entre deux classements comparés, pour chacun des 57 individus.
s: somme des écarts au carré.
n: le nombre de cantons soit 57.

En cela différent du coefficient de corrélation linéaire, cet indicateur varie entre les bornes 0 et +1 ; plus la valeur de r tend vers l'unité, plus il devient possible de conclure à une corrélation entre les deux classements, confirmant ainsi l'identité ou la permanence de ceux-ci. Sur cette base, il fut donc procédé au calcul des paramètres entre, d'une part, les classements correspondant aux périodes intercensitaires 1962-68 et 1968-75, puis, d'autre part, aux périodes 1968-75 et 1975-82.

Dans le premier cas, la valeur obtenue pour r est égale à +0,65083. Elle traduit une certaine relation entre les deux classements, certes, mais elle doit être également considérée comme trop moyenne pour conclure sur une corrélation de

Tableau XI

Classement des cantons d'après leurs taux moyens annuels de variation de population dus au solde migratoire.

3 périodes intercensitaires: 1962-68
1968-75
1975-82

Corrélation de rang

	1962-68	1968-75	d2	1975-82	d2(75-82) (68-75)	Total des 3 classements
1	Cambrai-ouest	4	9	2	4	7
2	Villers-Bocage	2	0	1	1	5
3	Péronne	9	36	14	25	26
4	Montreuil/mer	5	1	7	4	16
5	Doullens	28	529	49	441	82
6	Domart-en-Ponthieu	25	361	12	169	43
7	Albert	13	36	37	576	57
8	Bohain-en-Vois	10	4	47	1369	65
9	Cambrai-est	3	36	18	225	30
10	Marquion	19	81	13	36	42
11	Etaples	7	16	26	361	44
12	Hesdin	8	16	17	81	37
13	Ailly-le-Ht-Clocher	36	529	10	675	60
14	Le Quesnoy-est	18	16	10	64	42
15	Camp.-les-Hesdin	15	0	20	25	50
16	Croisilles	22	36	4	324	42
17	Aubigny-en-Artois	20	9	5	225	42
18	Clary	17	1	35	324	70
19	St-Pol/Ternoise	12	49	19	49	50
20	Solesmes	38	361	52	196	109
21	Bray/Somme	23	4	8	225	52
22	Landrecies	44	484	55	121	121
23	Nouvion	39	256	16	529	78
24	Acheux en Aois	34	100	21	169	79
25	Wassigny	45	400	28	289	98
25	Bapaume	54	841	41	169	120
27	Marcoing	24	9	9	225	60
28	Trélon	28	0	55	729	111
29	Carnières	30	1	36	36	95
30	Le Catelet	10	400	22	144	62
31	Auxi-le-Château	31	1	31	0	92
32	Pas-en-Artois	37	25	37	0	106
33	Roisel	51	324	30	441	114
34	Vermand	1	1089	15	196	50
34	Le Cateau	40	36	57	289	131
36	Fruges	26	100	32	36	94
37	Bertincourt	33	16	45	144	115
37	Le Parcq	32	25	27	25	96
37	Bernaville	20	289	41	441	98
40	Avesnes-le-Comte	46	36	6	1600	92
41	Beaumetz-les-Loges	6	1225	3	9	50
41	Avesnes-sud	42	1	40	4	123
41	Rue	14	729	22	64	77
44	Hirson	49	25	51	4	144
45	Combles	55	100	24	961	124
46	Heuchin	47	1	29	324	122

BU LILLE

Tableau XI (suite)

	1962 - 68	1968-75	d2	1975-82	d2(75-82) (68-75)	Total des 3 classements
47	Hucqueliers	42	25	24	324	*113*
48	Le Nouvion-en-Thiérache	35	169	46	81	*129*
49	Vervins	52	9	48	16	*149*
50	Avesnes/Nord	16	1156	34	324	*100*
51	La Capelle	41	100	33	64	*125*
52	Solre-le-Château	27	625	39	144	*118*
53	Crécy-en-Ponthieu	48	25	43	25	*144*
54	Guise	50	16	44	36	*148*
55	Rozoy-sur-Serre	53	4	52	1	*160*
56	St-Richaumont	57	1	54	9	*167*
57	Aubenton	56	1	49	49	*162*

rang assurée dans la mesure où la taille de notre série est assez moyenne (57 cantons). Ainsi la valeur de r traduit à la fois des effets de permanences et de modifications relativement importantes.

- Les cantons présentant une forte "mobilité" dans les classements.

Parmi les six cantons enregistrant la plus forte mobilité dans le classement entre 1962 et 1975 (d2 est supérieure à 600), cinq d'entre-eux purent enregistrer une amélioration très sensible de leur score: Vermand qui passa de la 34è place à la 1ère, Avesnes-sur-Helpe-Nord (de la 50ème à la 16è), Beaumetz-les-Loges (41è puis 6è). Vient ensuite le canton de Solre-le-Château qui sauta de la 52è place à la 27è entre 1968 et 1975. Ces quatre exemples traduisent ensemble le processus de rurbanisation et son intensité, les uns par rapport au Bassin industriel et urbain de la Sambre, d'autres par rapport à l'agglomération arrageoise et Saint-Quentinoise.

Quant à l'exemple du canton de Rue, son interprêtation demeure plus délicate. L'amélioration assez sensible de son bilan migratoire peut tenir à la fois du développement de navettes de travail vers Abbeville ou même vers la Côte d'Opale du Pas-de-Calais, mais aussi de l'installation de retraités dans les communes littorales ou proches de la Manche.

Parmi les cantons présentant durant cette même période une mobilité encore relativement importante, il faut signaler les cas de Doullens (recul de la 5è à la 28è place), de Domart-en-Ponthieu (recul de la 6è à la 25è place), Le Nouvion en Ponthieu et Ailly-le-Haut-Clocher. L'expression géographique n'échappera à personne, dans la mesure où ces cantons appartiennent au Ponthieu et au Nord de l'Amiénois. Ceci confirme une fois encore les difficultés démographiques et économiques vécues par la Picardie du Nord-Ouest, hormis le littoral.

- Enfin parmi *les cantons à faible mobilité* entre les deux premiers classements établis, il faut repérer ceux qui demeurent aux premiers rangs comme Cambrai Est et Ouest, Villers-Bocage, Péronne, Montreuil-sur-mer, Etaples et Bohain-en-Vermandois. Trois significations peuvent être dégagées de ce bilan: *l'attraction relative de la zone littorale*, en constatant néanmoins une nette différence entre les cantons picards et ceux du Pas-de-Calais toujours mieux placés. Il est certain que la masse d'emplois offerts est aussi plus importante au Nord de l'Authie. En outre, quelques cantons intérieurs possédant une *masse d'emplois industriels* surtout (Péronne et Bohain) figurent également en assez bonne position. Toutefois ces deux cantons suivront après 1975 des évolutions très différenciées.

Enfin les *secteurs touchés depuis longtemps par la péri-urbanisation* (Villers-Bocage ou Cambrai) et poursuivant leur croissance démographique après 1968, apparaissent aux toutes premières places du classement.

D'autres au contraire demeurent constamment dans le bas du tableau. On doit citer les exemples suivants: Vervins (49è et 52è) ; Guise (54è et 50è) ; Rozoy-sur-Serre (55è et 53è) ; Sains-Richaumont (56è et 57è) ; Aubenton (57è et 56è) ; Hirson (44è et 49è) ; La Capelle (51è et 41è) ; Combles (45è et 55è) ; Heuchin (46è et 47è) ; Crécy-en-Ponthieu (53è et 48è)... On pourra d'une part constater que la majorité des cantons très mal placés appartiennent aux marges de la Picardie, et d'autre part, que la Thiérache de l'Aisne en particulier est très concernée par cette situation difficile, comme le souligne avec netteté la figure 6: cumul des trois classements.

La valeur du coefficient de corrélation de rang calculée d'après les deux séries 1968-75 et 1975-82, est inférieure à la précédente: 0,56666. Il est donc logique de penser que les modifications furent plus importantes entre ces deux périodes intercensitaires considérées qu'entre les deux

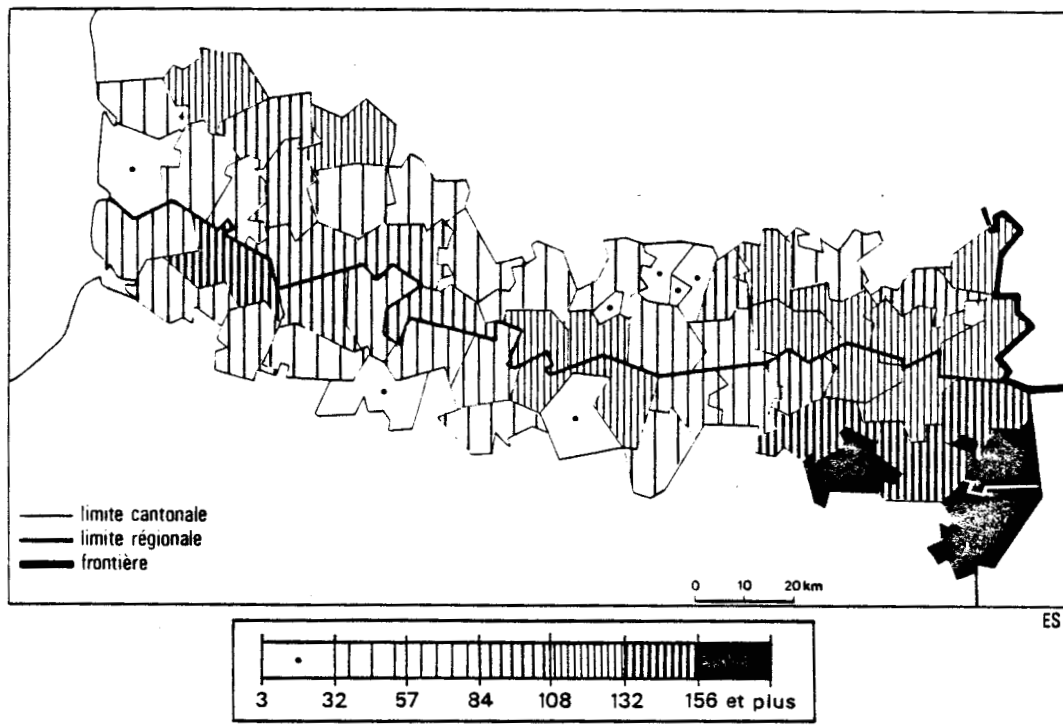


Figure 6: Cumul des trois classements intercensitaires établis d'après les soldes migratoires. Etude cantonale.

Au cours de chaque période intercensitaire, les cantons étudiés furent tous classés d'après leur solde migratoire: le bilan le plus positif permettait d'attribuer au canton correspondant le rang 1; le bilan le plus négatif situait le canton Ci en dernière position.

Ce classement fut donc répété trois fois de suite, comme le montre le tableau suivant:

cantons	périodes intercensitaires 1962-68	1968-75	1975-82	cumul des rangs
Ca	1	5	3	9
⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
Cn	56 rang	52 rang	53 rang	161

Pour chaque ligne du tableau, et donc pour chaque canton, on procéda ensuite au cumul des trois classements. Le résultat ainsi obtenu fut alors cartographié.

précédentes. Que cela peut-il révéler?

Les principales modifications constatées concernent essentiellement sept cantons pour qui d2 est supérieur à 550: Avesnes-le-Comte qui passa de la 46ème à la 6ème place, puis Bohain-en-Vermandois qui fit en fait la même trajet mais en sens contraire passant de la 10ème à la 47ème place. Les évolutions furent aussi très sensibles pour Combles, Le Nouvion-en-Thiérache aux portes d'Abbeville, Ailly-le-Haut-Clocher, Albert et Trélon.

A l'Ouest, au Sud et au Sud-Est d'Arras, l'auréole de rurbanisation s'étend et touche désormais un ensemble de cantons comme Aubigny-en-Artois, Avesnes-Le-Comte, Croisilles. L'amélioration de la position de ces cantons fut sensible après 1975 (tableau XI: trois classements cantonaux). Toutefois il convient de rappeler que l'amélioration des bilans migratoires, quoique substantielle à l'échelle cantonale, ne touche pas la totalité des communes. Grosso-modo, l'amélioration des bilans est inversement proportionnelle à la distance séparant la commune X de l'agglomération arrageoise. Il est clair que les politiques communales en matière de logements, les prix des terrains à bâtir, les voies de communication nuancent cette loi géographique.

Le Cambrésis, à l'exclusion des cantons de Cambrai et de Marcoing, ainsi que le Nord du Vermandois voisin, subissent une forte détérioration de leurs bilans migratoires. Il s'agit, comme cela a déjà été écrit, d'une région de monoindustrie, vivant comme une petite cellule spatiale spécialisée,actuellement en crise profonde et durable mais qui subit en outre le contre-coup du déclin de la sidérurgie valenciennoise voisine qui employait jusqu'alors de nombreux actifs masculins du Cambrésis.

L'amélioration du bilan migratoire de Domart-en-Ponthieu, de Villers-Bocage, de Bray-sur-Somme et dans une moindre mesure d'Acheux-en-Amiénois, traduit sans doute une

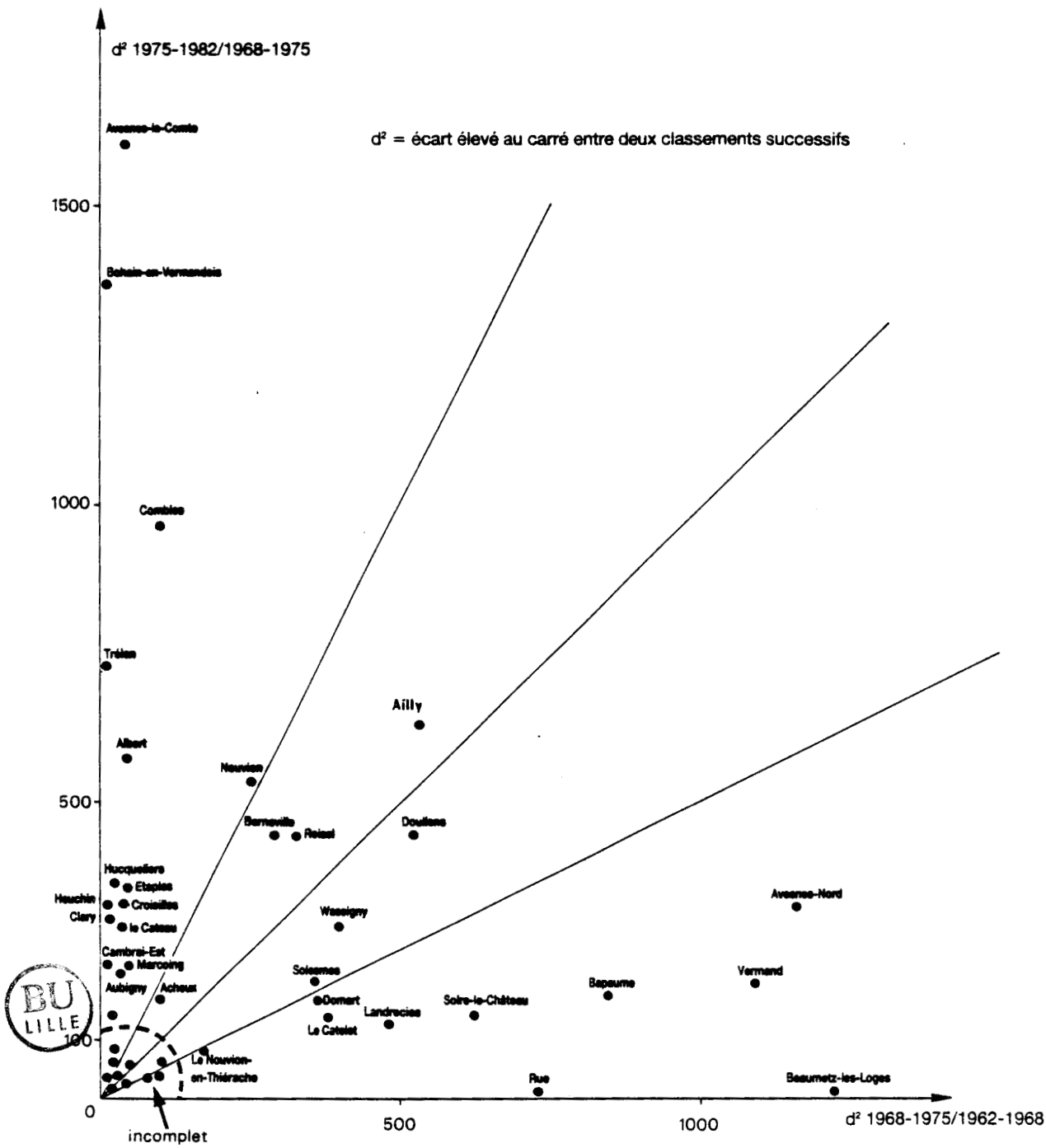
extension spatiale de l'auréole de rurbanisation amiénoise et développe ainsi un contraste géographique fortement accentué avec les cantons à déficit migratoire important comme Doullens, Albert ou Bernaville. Cette dichotomie est exprimée avec netteté sur la carte des tendances au peuplement pendant les périodes intercensitaires 1968-75 et 1975-82, dans l'atlas de Picardie. (Planche C5-83).

Tableau XII
Evolution récente des soldes migratoires dans quelques cantons septentrionaux de la Somme. 1968-75, 1975-82, en nombre d'individus.

Cantons	1968 - 75	1975 - 82
Acheux-en-Amiénois	-365 hab.	- 39 hab.
Bray-sur-Somme	-223 hab.	+129 hab.
Domart-en-Ponthieu	-441	+155
Bernaville	-195	-247
Doullens	-712	-840
Albert	-174	-756

Malgré l'atténuation globale récente quasi-générale du déficit migratoire en Avesnois-Thiérache (cantons de Vervins, Sains-Richaumont, Rozoy-sur-Serre, Solre-le-Chateau ou Avesnes-Sud...), cette région rurale frontalière demeure toujours en fin de classement, c'est dire combien l'intensité du déficit y demeure grave par rapport aux autres espaces périphériques étudiés. La totalité des 57 cantons retenus dans cette analyse démographique ont perdu entre 1975 et 1982, par échanges migratoires, quelques 11.638 individus. A eux seuls les 14 cantons constituant la Grande Thiérache d'aménagement actuel ont assuré 75% de ce déficit global, soit une perte de 6705 personnes. Les principaux responsables de cette hémorragie étant les cantons les plus industrialisés de Trélon et de Hirson.

Le graphique "modifications dans les classements cantonaux" (figure 7) traduit l'intensité de la mobilité de



BU LILLE

Figure 7: Modifications dans les classements cantonaux d'après les bilans migratoires. 1962-68 ; 1968-75 ; 1975-82.

chaque canton à travers ces trois classements successifs et permet ainsi de classer les 57 unités administratives en fonction de ce paramètre. Ainsi il est évident que Crécy-en-Ponthieu ou Rozoy-sur-Serre ne sont guère confrontés aux mêmes problèmes géo-économiques que les cantons de Beaumetz-les-Loges ou Aubigny-en-Artois, comme le suggèrent les taux de variation de population dûs au bilan migratoire. En outre ce même graphique permet aussi de dater l'essentiel de l'évolution qui fut récemment enregistrée, donc en fait de suivre certaines modifications de structures spatiales. En fonction de ces deux critères, il est possible de définir trois types de cantons et de dynamiques démographiques:

- les cantons à faible mobilité générale, dont la position sur le graphique est proche de l'origine des axes. On peut citer les exemples de Villers-Bocage (2ème, 2ème puis 1ère), de Cambrai-Ouest (1ère, 4ème, 2ème) ou encore de Montreuil-sur-mer, Rozoy-sur-Serre (55,53, 52ème), Sains-Richaumont (56, 57, 54ème)...

- Les cantons à mobilité marquée, voir même très sensible, mais fortement dépendante d'une période donnée: les exemples de Rue, Beaumetz-les-Loges ou encore de Bohain-en-Vermandois et Albert illustrent bien cette évolution. Ces différents cantons semblent donc avoir enregistré, soit avant, soit après 1975, un saut brutal dans l'évolution de leurs taux accompagnant soit une détérioration substantielle de marché de l'emploi, soit de nouvelles attitudes municipales à l'égard de la construction.

- Les cantons à mobilité non négligeable mais traduisant aussi un mouvement durable comme celui de Doullens qui recula de la 5ème place à la 28ème place puis à la 49ème, entre 1975 et 1982. Cette évolution sensible mais continue traduit une tendance profonde et ne peut que mieux souligner l'importance d'une politique vigoureuse d'aménagement et de développement provoqué.

Les cantons de Solesmes, du Cateau ou encore d'Albert traduisent des évolutions comparables à celles de Doullens.

En conclusion, il est possible de résumer toute l'information précédente en définissant puis en cartographiant les tendances migratoires cantonales suivies entre 1962 et 1982, (figure 8). Il est clair que la poursuite du déficit migratoire constitue le groupe le plus riche en unités cantonales: 34 sur 57. Mais il doit être subdivisé: au déficit atténué de Crécy-en-Ponthieu, de Rue ou de Guise notamment, il faut opposer le déficit migratoire continu ou accentué du Cateau, de Solesmes ou encore de Trélon. Enfin dans certains cas on a pu dégager des exemples de forte instabilité (Heuchin, Acheux-en-Amiénois ou Wassigny) qui maintiennent néanmoins des bilans déficitaires.

A l'inverse du type précédent, nous découvrons des cas d'excédent migratoire constant, qui demeurent en vérité très rares sur ces terres rurales périphériques. Les cantons péri-urbains de Villers-Bocage ou de Cambrai-Ouest, peuvent ainsi affirmer leur originalité. Le canton de Péronne ou de Montreuil-sur-mer présente une tendance comparable.

Par contre les exemples d'arrêt du déficit migratoire et d'amélioration certaine des bilans sont quelque peu plus nombreux: Aubigny-en-Artois, Avesnes-le-Comte, Marquion, Marcoing, Bray-sur-Somme, Ailly-le-Haut-Clocher...

La tendance contraire à la précédente existe aussi avec le canton de Doullens qui, d'un bilan migratoire positif avant 1968, passe à un bilan de plus en plus déficitaire.

Enfin il est possible de retenir un cinquième type de tendance migratoire caractérisé par une forte instabilité temporelle: Domart-en-Ponthieu, Vermand, Hesdin, Cambrai-Est...

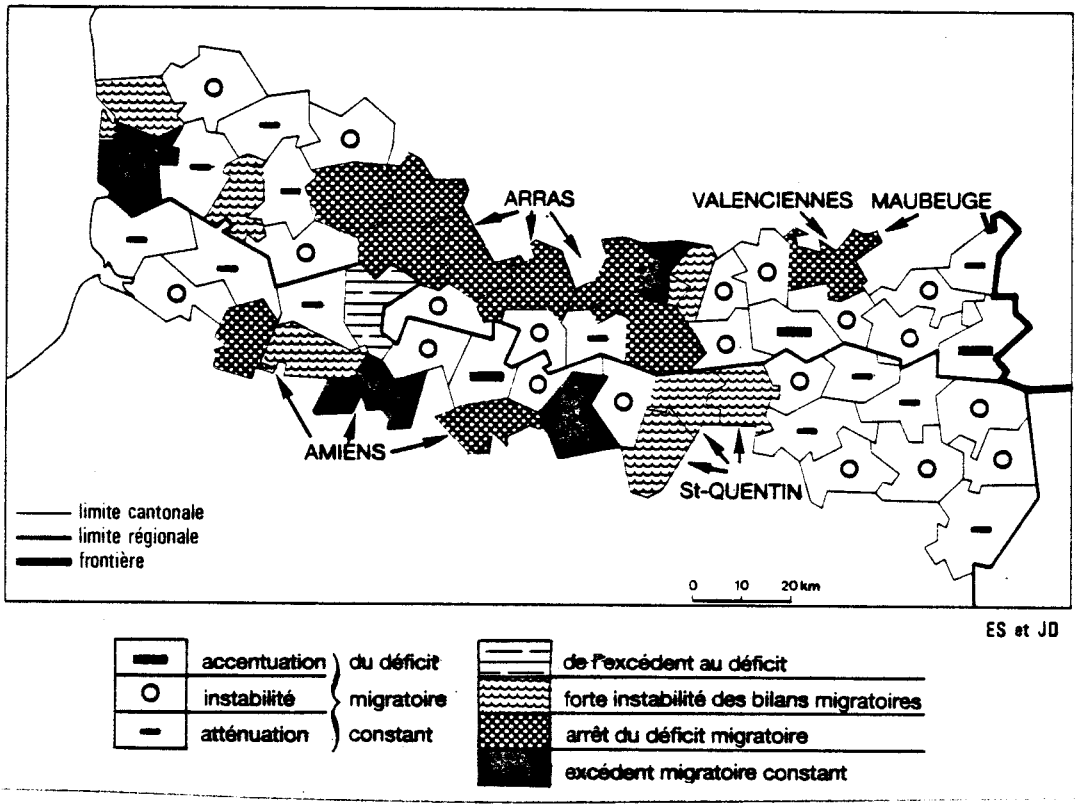


Figure 8: Types de tendances migratoires cantonales. 1962-82.

BU LILLE

CONCLUSION:

L'étude géographique des bilans migratoires a démontré que durant les 20 années qui séparèrent les recensements de 1962 et de 1982, une tendance à l'atténuation du déficit prit forme et consistance. Cependant elle ne doit pas cacher l'essentiel:

- L'exode rural se poursuit et se poursuivra encore dans les années prochaines, car dans quelques secteurs étudiés en particulier, le nombre élevé de petites exploitations agricoles ainsi que la détérioration substantielle du marché général de l'emploi continueront d'alimenter des flux de départs inévitables.

- Souvent, la rurbanisation donnant une impulsion nouvelle à quelques communes rurales a affecté profondément les statistiques démographiques cantonales. Ainsi les exemples de croissance démographique récente masquent-ils partiellement la poursuite et l'intensité de l'émigration rurale que vivent encore d'autres communes.

Mais cette redistribution périphérique de la population d'origine urbaine va-t-elle se poursuivre? Déjà certains pays ou certaines régions (Belgique, Amérique du Nord) laissent apparaître dans leurs dernières statistiques, un essouflement du processus de rurbanisation et un mouvement de reconquête des centres.

- En outre, l'atténuation du déficit migratoire, même si elle peut éventuellement être considérée comme l'une des conséquences heureuses de l'effort d'aménagement déployé depuis les années 70, surtout dans le Pas-de-Calais (cependant l'argument ne serait plus valable pour les marges septentrionales de la Somme) ou en Avesnois-Thiérache, ne signifie pas en général une amélioration de la situation économique locale, mais apparaît plutôt comme l'une des incidences fondamentales du vieillissement.

Au-delà de ces tendances générales, on découvre aussi la spécificité de certains secteurs géographiques. Ainsi l'évolution des taux annuels moyens de variation de population dûs au solde migratoire entre 1962 et 1982 ne fut guère favorable aux cantons du Cambrésis oriental et d'Avesnois-Thiérache, souvent très mal classés. Par contre le redressement des bilans migratoires fut nettement plus spectaculaire à la périphérie de l'Arrageois.

Dans la majorité des cas étudiés, l'évolution récente et donc aussi l'avenir proche des espaces ruraux périphériques, n'apparaissent guère avec un éclairage favorable. Le long dépeuplement, entretenu, parfois même intensifié par la crise de l'emploi agricole et industriel, engendre une désorganisation profonde des structures par âges de la population rurale. C'est aussi ce vieillissement qui est la cause première du déficit de plus en plus fréquent du mouvement naturel de la population.

2 - LE PROBLEME DU DEFICIT DU MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION.

a) Principes généraux. Compréhension du processus.

a1) Définition de la dépopulation.

R. PRESSAT, dans son dictionnaire de la démographie, définit la dépopulation en ces termes: "diminution de dépopulation d'un territoire causée essentiellement par un excès des décès sur les naissances". Certes, ce processus n'est pas récent. Ainsi les manuels d'histoire nous rappellent que les crises de surmortalité en Occident étaient fréquentes avant 1750. Elles pouvaient effacer en quelques mois ou en quelques années de famine, de guerre et (ou) d'épidémie, les gains de population difficilement accumulés au cours de périodes à mortalité "normale", mais toujours élevée.

La baisse précoce de la fécondité française au XIXème siècle, particulièrement dans le Sud du pays, a engendré avant l'aube du XXème siècle, des exemples spatiaux de dépopulation. Ainsi déjà, les taux de natalité du Lot-et-Garonne, du Gers et du Tarn étaient-ils en 1855, inférieurs à 20‰.

a2) Un phénomène démographique qui n'est pas récent dans certaines régions françaises.

Les exemples actuels ou récents de dépopulation, (de déficit du mouvement naturel), en France, ne manquent pas. Divers auteurs, en particulier des géographes, ont montré combien la situation démographique de l'arrière-pays niçois, de nombreux cantons des Alpes du Sud, du Massif Central, de la Muntana corse (Balagne, la Castagniccia, le Cap Corse), de secteurs ruraux en Meuse, en Côte-d'Or..., était souvent problématique (13). A. LEFEBVRE (14) a montré que l'ensemble des communes rurales françaises hors ZPIU (15) a enregistré un déficit naturel entre 1968 et 1975, succédant ainsi aux soldes positifs d'autrefois. Par contre l'ensemble des communes rurales appartenant à une ZPIU a conservé durant cette même période intercensitaire, un solde naturel positif. Il est clair que l'exode des actifs agricoles, que la baisse généralisée

de la fécondité, touchant notamment les catégories socio-professionnelles autrefois les plus fécondes (actifs agricoles, ouvriers...), que le vieillissement accentué de la population de la plupart des campagnes (16), expliquent le développement du processus de dépopulation.

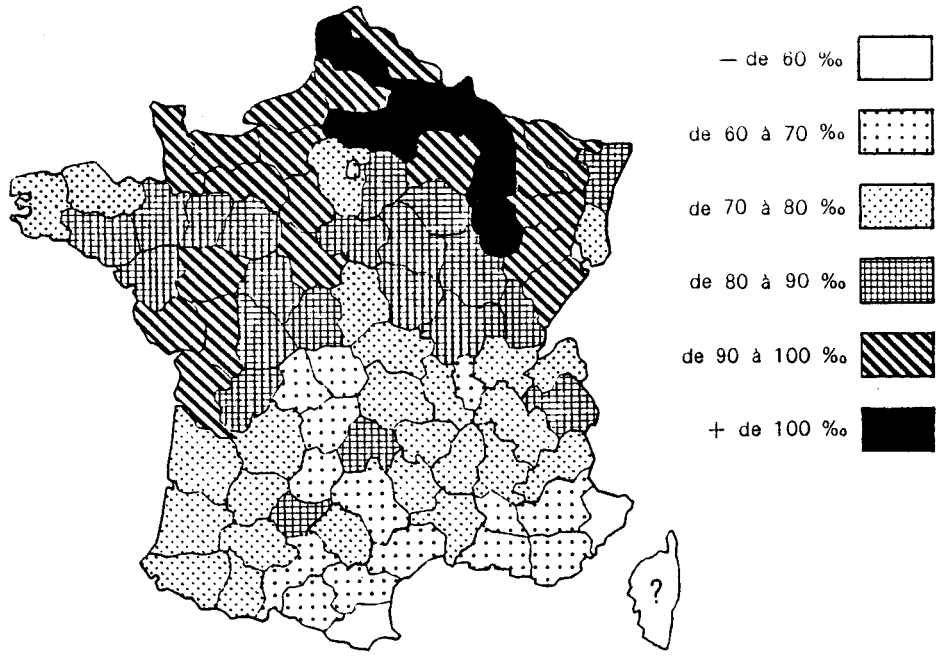
a3) La réduction de la fécondité et de la natalité dans les cinq départements du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

Nul n'ignore les différences de fécondité qui séparent traditionnellement la France septentrionale de celle du Centre et du Sud. La Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, ayant appartenu au croissant fertile (figure 9), clairement dessiné au cours des années 1950-65, et conservant ainsi une population plus jeune, étaient de ce fait. nettement moins menacées, même en milieu rural, par le déficit du mouvement naturel. Toutefois depuis la fin des années 1960, les exemples communaux ont été considérablement multipliés. Cette évolution récente n'est évidemment pas étrangère à la diminution importante de fécondité qu'ont connue les régions depuis 20 ans ; c'est aussi la conséquence d'un long passé d'exode rural qui a déséquilibré les structures par âges, principalement dans les campagnes sans tradition industrielle souvent façonnière, ou alors dans celles qui subissent un mouvement de désindustrialisation vive.

Quoique importante, la baisse de la fécondité dans la région du Nord-Pas-de-Calais fut dans l'ensemble moins intense qu'en Picardie voisine. En outre, l'environnement urbain plus constant et beaucoup plus dense qu'en Picardie, contribue aussi, sans doute, à expliquer le moindre développement du processus démographique de dépopulation, même en milieu rural, par le biais de la péri-urbanisation.

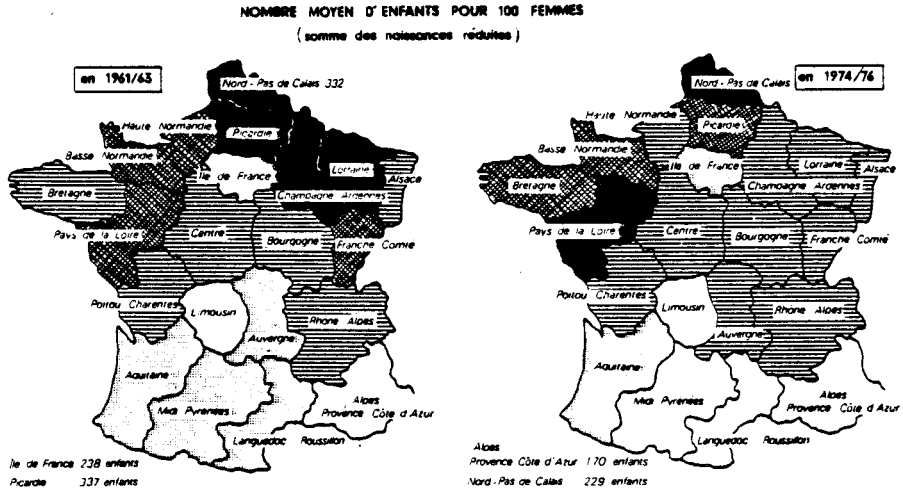
Au début des années 60, les cinq départements considérés appartenaient au "croissant fertile". La Picardie était alors la région la plus féconde de France: la somme des naissances réduites était de 3,37 contre 2,38 pour l'ensemble

Taux de fécondité générale par département (moyenne 1953 - 1954 - 1955) .



Source: L'Espace économique français (numéro spécial de la revue *Études et Conjoncture*) 3e édition, I. N. S. E. E., 1965, p. 307

Figure 9: Le croissant fertile des années 1950-1970.



NOMBRE MOYEN D'ENFANTS N POUR 100 FEMMES

	1961 / 1963	1974 / 1976	Indices pour les 2 périodes N France = 100
●	325 et plus	224 et plus	115 et plus
◉	311 à 324	214 à 223	110 à 114
◎	269 à 310	185 à 213	95 à 109
○	255 à 268	176 à 184	90 à 94
○	254 et moins	175 et moins	89 et plus
France	283	195	100

Source: INSEE

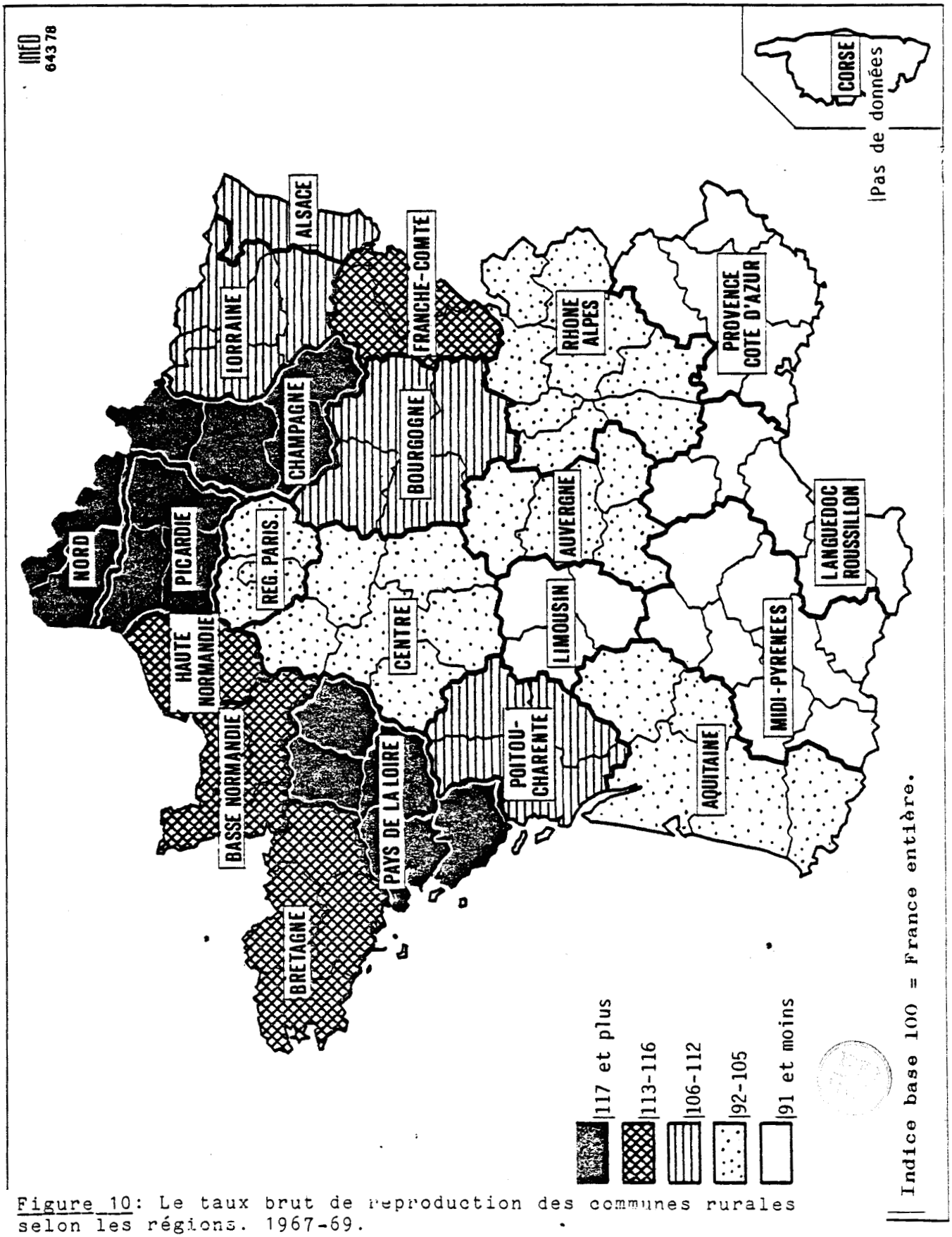


Figure 10: Le taux brut de reproduction des communes rurales selon les régions. 1967-69.

du pays. Ainsi cet indicateur de la fécondité du moment était-il supérieur à celui du Nord-Pas-de-Calais (3,3), de Champagne-Ardennes ou encore de Lorraine, autres régions françaises à forte reproduction. Vers 1961-63, le taux brut de reproduction était de 1,67 dans le département de l'Aisne (4ème rang départemental en France métropolitaine), de 1,65 dans l'Oise (7ème rang) et de 1,62 dans la Somme (9ème rang). A cette époque, 14 départements métropolitains, seulement, dépassaient le niveau de 1,58 fille par femme (taux brut de reproduction), dont les cinq qui forment le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Comme le rappelle le tableau suivant.

Tableau XIII

Liste de neuf départements ayant les taux bruts de reproduction les plus élevés vers 1961-63, en France continentale.

Ardennes: 1,77	Meuse: 1,74	Haute-Marne: 1,73 ;
Aisne: 1,67	Moselle: 1,67	Pas-de-Calais: 1,66 ;
Oise: 1,65.	Eure: 1,62	Somme : 1,62.

Après 1964, année du maximum de fécondité enregistré en France depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la diminution fut générale. Toutefois la baisse fut particulièrement sensible et rapide, semble-t-il, en Picardie. Déjà, à la fin de la décennie 1960, le taux brut de reproduction dans les trois départements picards était inférieur à 1,50 (Somme 1,49; et moins de 1,47 dans l'Aisne et l'Oise en 1967-69), contre 1,45 pour l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais. Mais c'est surtout à partir des années 1972-75 que l'évolution devint très inquiétante car le nombre moyen d'enfants par femme tendit rapidement vers 2,1 (17). Vers 1975, la fécondité du Nord-Pas-de-Calais (2,41 enfants par femme) et des Pays de la Loire surpassait désormais celle de Picardie.

Ainsi du milieu des années 1960 à celles de la décennie 1980, les deux régions n'ont pas échappé à la tendance générale de baisse de la fécondité et de la natalité. Le

phénomène fut même particulièrement rapide en Picardie.(Tableau XIV).

Tableau XIV

Evolution du taux de natalité dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie. 1962-1982.

	1962-1968	1968-75	1975-82	Evolution 1962-68/1975-82
Pas-de-Calais	20,4%	18,7%	16,1%	- 4,3
Nord	20,6%	19,5%	17,3%	- 3,3
Somme	19,6%	18,7%	15,4%	- 4,2
Aisne	20,1%	17,9%	15,4%	- 4,7
Oise	21,2%	19,1%	15,8%	- 5,4

Tableau XV

Evolution récente des deux composantes du mouvement naturel de la population dans les deux régions du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. Sources INSEE

	Nbre de naissances	Nbre de décès		Excédent naturel
Nord	(1968-75) = 333.036	- 192.646	=	+ 140.390
	(1975-82) = 304.918 (-8,44%)	- 189.565	=	+ 115.353
Pas-de-Calais	(1968-75) = 181.796	- 106.622	=	+ 75.174
	(1975-82) = 158.902 (-12,59%)	- 108.211	=	+ 50.691
Aisne	(1968-75) = 65.871	- 42.460	=	+ 23.411
	(1975-82) = 57.592 (-12,57%)	- 41.436	=	+ 16.156
Oise	(1968-75) = 74.825	- 40.232	=	+ 34.593
	(1975-82) = 69.663 (-6,90%)	- 40.184	=	+ 29.479
Somme	(1968-75) = 68.052	- 42.851	=	+ 25.201
	(1975-82) = 58.277 (-14,36%)	- 42.539	=	+ 15.738

Excédent naturel	1968-75	1975-82	Δ
Nord-Pas-de-Calais	215.564	166.044	- 23%
Picardie	83.205	61.373	- 26,2%

BU LILLE

Affaiblissement de L'E.N. départemental	Diminution du nombre de naissances
Oise = - 14,78%	Oise = - 6,90%
Nord = - 17,83%	Nord = - 8,44%
Aisne = - 31%	Aisne = - 12,57%
P. de C. = - 32,57%	P. de C. = - 12,59%
Somme = - 37,55%	Somme = - 14,36%

Durant la période intercensitaire 1975-82, dans certains arrondissements, les taux bruts moyens de natalité sont devenus inférieurs à 15‰ . On peut citer les cas de Clermont dans l'Oise avec 13,4‰ ; Abbeville 14,1‰ et Péronne 14,4‰ dans la Somme ; ou encore Château-Thierry et Vervins dans l'Aisne avec respectivement 14,3‰ et 14.6‰ . En revanche dans le département du Pas-de-Calais, la valeur la plus faible est obtenue dans l'arrondissement de Béthune avec 15‰ Dans celui du Nord, l'arrondissement de Cambrai livre le taux de natalité le plus faible avec 15,3‰ .

Le rapport naissances/décès, à l'échelle des 26 arrondissements composant les deux régions étudiées, nous donne une vue plus générale sur le problème du dynamisme démographique. Ce rapport a été calculé pour les deux périodes intercensitaires successives: 1968-75 et 1975-82. Les arrondissements ont été classés en fonction de valeurs décroissantes (18). (Tableau XVI).

Tableau XVI

Classement des 26 arrondissements du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie d'après le rapport naissances/décès.

	1968 - 1975		1975 - 1982	
	Rapport N/D	rang	Rapport N/D	rang
Senlis	2,15	1	2,05	1
Dunkerque	1,98	2	1,93	2
Calais	1,93	3	1,66	6
Boulogne/mer	1,91	4	1,55	10
Beauvais	1,86	5	1,58	8
St Omer	1,86	5 ex	1,78	4
Lille	1,79	7	1,71	5
Soissons	1,77	8	1,59	7
Lens	1,75	9	1,50	12
Amiens	1,74	10	1,57	9
Compiègne	1,73	11	1,80	3
Douai	1,72	12	1,48	13
Avesnes/helpe	1,64	13	1,46	14
Arras	1,64	13 ex	1,44	16
Valenciennes	1,63	15	1,46	14 ex
St-Quentin	1,63	16 ex	1,53	11
Laon	1,62	17	1,41	17
Montreuil	1,56	18	1,33	18
Clermont	1,52	19	1,30	19
Bethune	1,51	20	1,27	20
Abbeville	1,50	21	1,17	24
Péronne	1,47	22	1,22	21
Cambrai	1,36	23	1,20	23
Vervins	1,34	24	1,09	26
Montdidier	1,26	25	1,16	25
Château-Thierry	1,22	26	1,21	22

Du tableau XVI, on peut dégager plusieurs enseignements.

- Tous les arrondissements, hormis celui de Compiègne, ont enregistré durant les deux périodes intercensitaires, une diminution de leur indice, parfois très rapide: les exemples de Vervins, d'Arras, de Calais ou d'Abbeville, notamment le prouvent. Cette évolution traduit généralement une diminution du nombre des naissances plus rapide que celle des décès. Toutefois, à plusieurs reprises, le nombre de décès a augmenté (le cas des arrondissements d'Abbeville, de Beauvais, de Boulogne-sur-mer ou encore de Montreuil-sur-mer, par exemple). Il est évident que ce rapport Naissances/Décès est aussi révélateur de l'état et de l'évolution des structures par âges de la population résidente. Dans l'arrondissement de Compiègne, le nombre de décès a considérablement décru portant pour la première fois, entre 1975 et 1982, le taux de mortalité en-deçà de 10‰ (9,2‰). Certes, le peuplement plutôt rapide du Sud de la Picardie, dans la vallée de l'Oise ou encore à proximité de l'autoroute A1, peut contribuer à expliquer l'évolution de cet indice.

- D'une période intercensitaire à l'autre, le classement n'a pas subi de modifications profondes. Le coefficient de corrélation de rang est égal à 0,934. Toutefois quelques arrondissements ont enregistré une évolution, comparée à celle des autres, qui fut rapide, comme, à titre d'exemples, les arrondissements de Boulogne-sur-mer (qui passe de la 4ème à la 10ème place) ou de Compiègne (du 11ème au 3 ème rang). *Hormis le cas de l'arrondissement d'Amiens, la Somme demeure toujours en fin de classement.*

- *Les arrondissements qui se situent de part et d'autre de la limite séparant le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, sont placés dans la seconde moitié du classement.* (Avesnes-sur-Helpe et Arras en 13ème position entre 1975 et 1982, Cambrai est au 23ème rang et Vervins au 24ème...).

**Le faible dynamisme démographique semble donc bien être une particularité de ces espaces périphériques.*

- Les unités urbaines constituées autour des trois villes d'Arras, d'Amiens, et de St-Quentin permettent aux arrondissements concernés d'occuper une place moyenne dans le classement. Par contre, dès qu'elles sont enlevées du total des décès et des naissances de leur arrondissement respectif, le rapport calculé devient nettement plus médiocre, confirmant une fois encore, le faible dynamisme démographique des espaces ruraux périphériques.

Entre 1975 et 1982, le rapport N/D au sein de l'arrondissement de St-Quentin sans l'Unité urbaine de St-Quentin est égal à 1,21 au lieu de 1,53. Pour Amiens, sans son unité urbaine, on obtient 1,16 au lieu de 1,57. Enfin pour Arras, l'indice passe de 1,44 à 1,26.

Les tendances de la fécondité en France entre 1960 et la fin des années 1970, montrent que les trois régions les plus fortement touchées par la baisse des taux et des indicateurs, furent la Picardie, la Champagne-Ardennes et la Lorraine. Ainsi en 1979, la somme des naissances réduites se situait en deçà de deux enfants par femme contre 2,1 dans le Nord-Pas-de-Calais, alors que le taux brut de reproduction était évalué à 0,965 en Picardie. La légère "reprise" située à la fin des années 1970 et au début de la décennie 80 a donné pour 1981-82 les résultats suivants:

La somme des naissances réduites: Nord-Pas-de-Calais: 2,26
Picardie : 2,05

avec respectivement 2,13 dans l'Aisne, 2,04 dans l'Oise et 1,98 dans la Somme.

A défaut de pouvoir calculer des taux de fécondité fiables au niveau des divers arrondissements, eu égard aux faibles effectifs statistiques, notamment en Picardie (Vervins, Montdidier ou château-Thierry), il est toutefois possible de procéder au calcul d'indices de fécondité, qui, bien qu'étant approximatifs, permettent toutefois de comparer les diverses régions entre-elles. D'après le sondage au 1/20 de 1982, il

s'agit de rapporter la population âgée de 0 à 4 ans révolus sur la population féminine de 20 à 44 ans révolus. Ce rapport est ensuite divisé par cinq pour obtenir une moyenne annuelle.

$$\text{Indice de fécondité: } \frac{\frac{\text{enfants (0 - 4 ans)}}{\text{femmes (20-44 ans)}}}{5} \times 1000$$

Dans le cadre de la Picardie, les indices de fécondité calculés à l'échelle des arrondissements, se répartissent entre les valeurs extrêmes suivantes:

64‰ pour Clermont

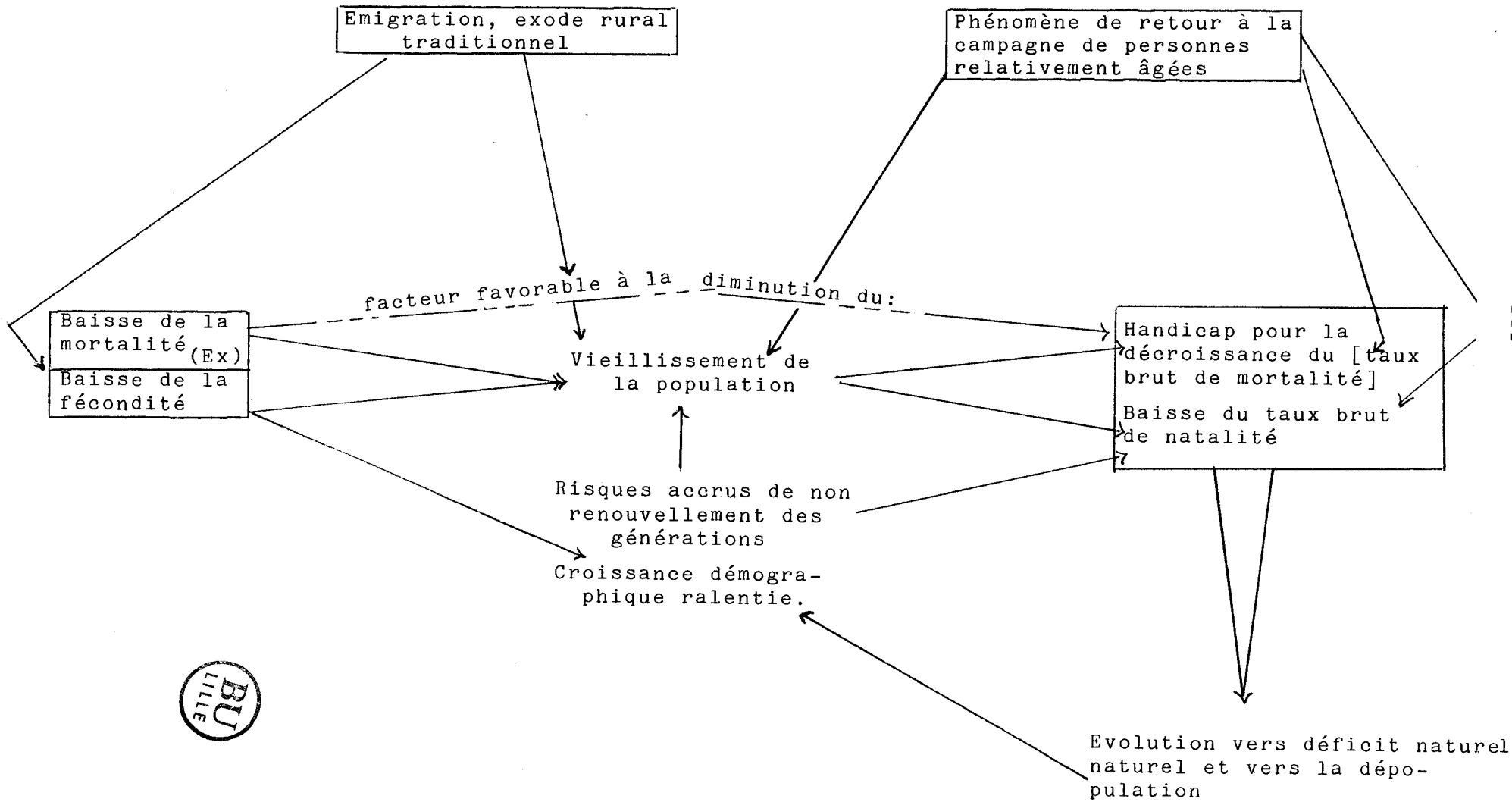
et 66‰ pour Beauvais

contre plus ou moins 76‰ pour les arrondissements de Compiègne, d'Abbeville,de St-Quentin, de Château-Thierry. Sur de mêmes bases de calculs, on obtient pour les départements de la Somme et de l'Oise, des valeurs de l'ordre de 70‰ et quelques points en plus pour l'Aisne. Dans le Nord-Pas-de-Calais les arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe et de Cambrai, qui, pourtant ne figurent pas parmi les plus féconds de la région, présentent un indice de l'ordre de 83 à 85‰ , traduisant ainsi une fécondité encore supérieure à celle de tous les arrondissements de Picardie voisine.

a4) Effets inter-actifs schématisés: migrations-structures par âges et mouvement naturel.

Il n'est pas nécessaire de démontrer une fois encore que le mouvement naturel de la population, les migrations et les structures par âges, agissent constamment en interactions. Ceci fut déjà fait par divers auteurs, démographes et géodémographes. On se contentera ici de rappeler les grandes lignes de cette question à l'aide d'un schéma qui permet de suivre le vieillissement qui affecte une population théorique. Cette évolution conduit inévitablement à une dégradation des composantes du mouvement naturel, multipliant progressivement les exemples spatiaux d'excédents de décès par rapport aux naissances.

MODELE SIMPLIFIE DE DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE



(Ex) : Espérance de vie = durée de vie moyenne

BU LILLE

b) Le développement spatial des situations de déficit du mouvement naturel.

b1) Une extension récente importante en France septentrionale.

En effet de plus en plus de communes, dont la plupart sont rurales et situées à l'extérieur des ZPIU, subissent un excédent de décès sur les naissances vivantes. Le tableau XVII qui suit, permet de saisir l'intensité de l'évolution durant ces vingt dernières années (1962-82). *Désormais, c'est près d'une commune sur deux qui, dans les départements de l'Aisne et de la Somme, répond à cet état de déficit naturel.* L'Oise apparaît nettement moins affectée par le processus de dépopulation, dans la mesure où les bilans migratoires nettement positifs, dans les arrondissements de Beauvais, de Clermont, de Senlis ou encore de Compiègne, dus à une redistribution complexe de la population autour de la région parisienne, apportant une population adulte relativement jeune, maintiennent le solde naturel bien au-dessus de l'équilibre.

Tableau XVII

Evolution du nombre de communes dont le solde naturel est négatif ou nul entre 1962 et 1982. Les trois départements de Picardie.

Département	1962 - 68	1968 - 75	1975 - 82
Aisne	116	256	389
Oise	97	191	243
Somme	136	215	352

C'est donc le département de l'Aisne qui a connu la progression la plus importante, tant en nombre d'observations qu'en variation relative: + 273 communes et + 235%. En revanche c'est l'Oise qui a enregistré les scores les plus limités avec +146 communes et + 150%.

Dans la région du Nord-Pas-de-Calais, la progression fut aussi très importante au cours de ces vingt années ;

toutefois entre le département du Nord et celui du Pas-de-Calais, les différences sont encore, dans ce domaine bien précis, très tangibles, comme l'indique le tableau XVIII.

Tableau XVIII

Evolution du nombre de communes dont le solde naturel est négatif ou nul entre 1962 et 1982. Le Nord et le Pas-de-Calais.

Département	1962 - 68	1968 - 75	1975 - 82
Nord	43	98	161
Pas-de-Calais	115	203	314

En nombre d'individus, c'est bien le Pas-de-Calais qui a enregistré la progression la plus sensible (+199). Par contre c'est le Nord qui expose la variation relative la plus nette, puisque le nombre de communes touchées est presque multiplié par 4.

- Désormais, si l'on considère *l'ensemble des communes rurales dans le cadre des cantons* du Nord-Pas-de-Calais, on est amené à dégager deux faits essentiels:

- Tout d'abord, avant le RGP de 1975, rares étaient les exemples cantonaux ruraux à déficit naturel. Deux cantons dans le département du Pas-de-Calais (Bertincourt -0,14% et Croisilles -0,04%, tous deux appartenant au Bas-Artois oriental et à ce titre relèvent de l'espace étudié) et deux autres dans le Nord (Le Quesnoy-est -0,14% et Valenciennes-est -0,0 1%, aux confins du Hainaut et de l'Avesnois, l'un à proximité de la frontière franco-belge alors que l'autre s'adosse à la forêt de Mormal, ancienne forêt-frontière), avaient enregistré entre 1968 et 1975 un déficit naturel concernant l'ensemble de leurs communes rurales. Le phénomène était en outre inexistant avant 1968.

* *Ainsi le processus de dépopulation des communes rurales à l'échelle du canton est, dans la région du Nord-Pas-de-Calais, un fait très récent.*

- Depuis 1975, le phénomène a pris une ampleur spatiale non négligeable et touche surtout quelques espaces spécifiques, à savoir le Hainaut-Cambrésis depuis la zone de contact entre Maubeuge et Valenciennes, la Thiérache et le Cambrésis oriental, jusqu'au Cambrésis occidental (canton de Marcoing). Dans le département du Pas-de-Calais, *cette bande, qui est aussi celle du vieillissement régional rural,* se poursuit à travers le Bas-Artois oriental au sud d'Arras et touche le Sud et le Sud-est des Hautes Terres Artésiennes (cantons d'Auxi-le-Château, Fruges et St-Pol-sur-Ternoise), comme l'indique le tableau XIX.

Tableau XIX

Liste des cantons du Nord-Pas-de-Calais ayant enregistré un déficit du mouvement naturel de leur population rurale, entre les RGP de 1975 et de 1982.

Taux annuels moyens

Cantons du Nord: Bavay: -0,14% ;
Carnières: -0,03% ;
Le Cateau-Cambrésis: -0,11% ;
Solesmes: -0,05% ;
Clary: -0,28% ;
Coudekerque-Branche: -0,36% ;
Marcoing: 0% ;
Le Quesnoy-est:-0,02% ;
Valenciennes-sud: -0,09%.

Cantons du Pas-de-Calais: Auxi-le-Château: -0,18% ;
Bapaume: 0% ;
Bertincourt: -0,33% ;
Croisilles: -0,24% ;
Fruges: -0,07% ;
Heuchin: -0,08% ;
Marquion: -0,09% ;
Norrent-Fontès: -0,01% ;
Pas-en-Artois: -0,02% ;
St-Pol-sur-Ternoise: -0,12%.

* *Dans le cas de la Picardie, le phénomène spatial est plus important que dans le Nord-Pas-de-Calais ;* en outre son extension fut considérable depuis 1975. Dans le département de l'Oise, alors que le phénomène était inexistant avant 1975, on peut dénombrer au cours de la période inter-censitaire 1975-82, six cantons dont l'ensemble des communes rurales enregistrent da-

vantage de décès que de naissances. Il s'agit des cantons d'Attichy -0,17%, de Breteuil -0,07%, de Lassigny -0,10%, de Maignelay-Montigny -0,27%, de Montataire -0,15% et de Songeons -0,17%. *Mais c'est surtout dans les départements de l'Aisne et de la Somme que le processus a atteint une intensité toute différente.* Entre 1968 et 1975, dans l'Aisne, cinq cantons étaient déjà touchés (Charly, Chauny, Condé en Brie, Fère en Tardenois, Tergnier) mais aucun d'entre eux n'appartient aux espaces analysés. Depuis 1975 on en dénombre 18! Désormais la liste est bien longue mais en outre *La Thiérache est durement frappée,* avec les cantons d'Aubenton -0,06%, de Guise -0,44%, de Sains-Richaumont -0,04%, de Vervins -0,53% mais aussi de Wassigny -0,06%.

De même dans le département de la Somme, d'un canton concerné entre 1968 et 1975 (Rosières-en-Santerre), on passe à 16 unités entre 1975 et 1982. *Désormais les marges septentrionales de la Picardie, au contact du Nord-Pas-de-Calais, sont durement affectées par ce déficit naturel depuis la Thiérache de l'Aisne jusqu'au Marquenterre et au Ponthieu (cantons de Crécy et de Rue par exemples)* hormis le Nord du St-Quentinois qui doit bénéficier des effets démographiques de la rurbanisation. Au sein du Santerre, ce sont surtout les cantons les plus septentrionaux à la limite avec le Bas-Artois oriental qui subissent le processus de déficit naturel. (Combles et Roisel).

Tableau XX

Liste des cantons de l'Aisne et de la Somme dont le taux de variation annuel moyen entre 1975 et 1982 dû au mouvement naturel de la population est nul ou négatif, pour l'ensemble des communes rurales.

AISNE

Aubenton: -0,06% ; Charly: -0,24% . Chauny: -0,03% ;
Condé-en-Brie: -0,24% ; Coucy-le Château-Auffrique: -0,05% ;
Crécy-sur-Serre: -0,13% ; La Fère: -0,11%;
Fère-en-Tardenois: -0,06% ; Guise: -0,44% ;

Neuilly-Saint-Front: -0,07% ; Ribemont: -0,27% ;
Sains-Richaumont: -0,04% ; St-Simon: -0,03% ;
Tergnier: 0,15% ; Vervins: -0,53% ;
Vic-sur-Aisne: -0,26% ; Villers-Cotterets: -0,12% ;
Wassigny: -0,06%.

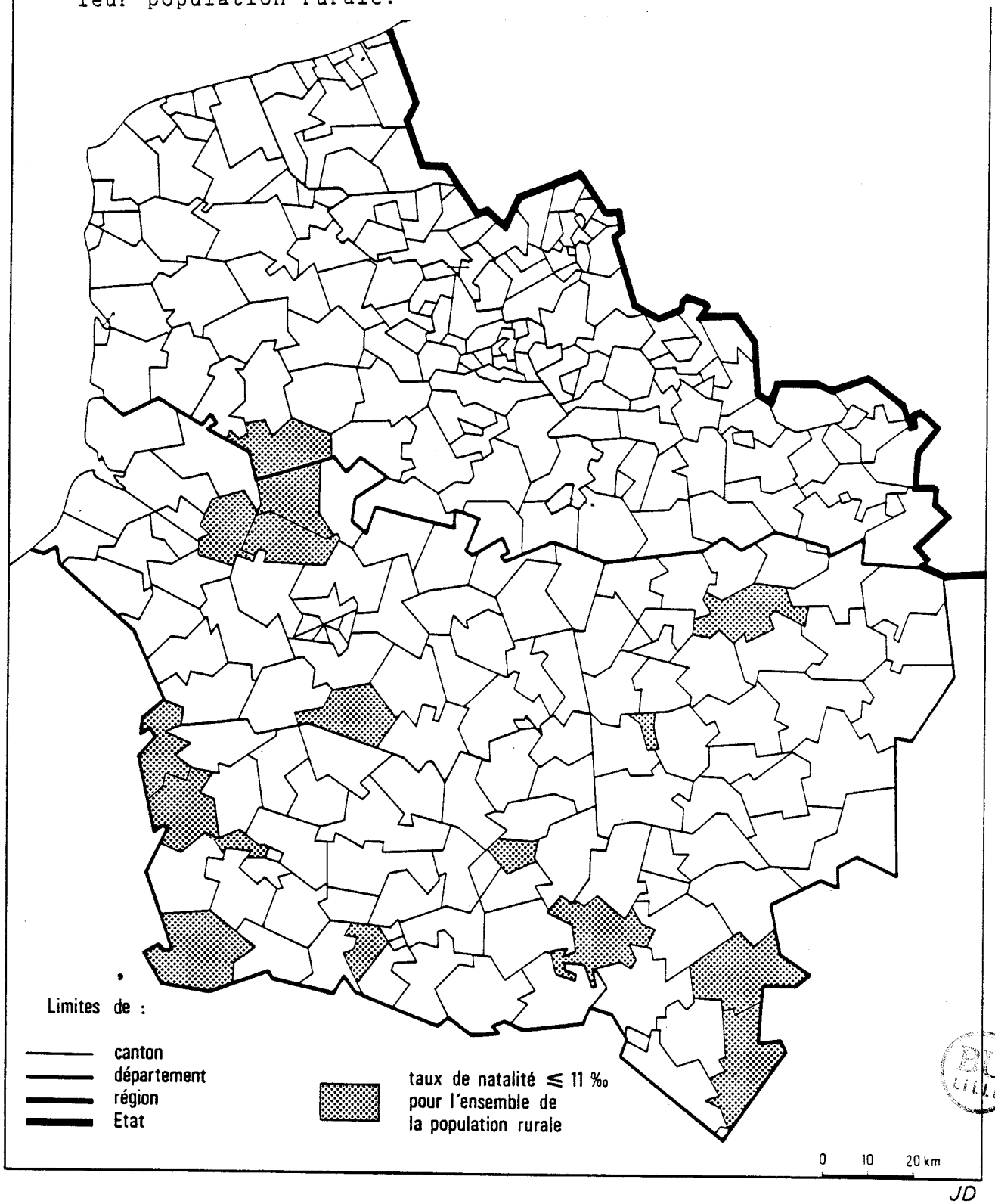
SOMME

Acheux-en-Amiénois: -0,22% ; Ailly-le-Haut-Clocher: -0,62%
Ailly-sur-Noye: -0,16% ; Bernaville: -0,26%
Bray-sur-Somme: -0,14% ; Combles: -0,42%
Conty: -0,12% ; Crécy-en-Ponthieu: -0,19%
Doullens: -0,23% ; Hallencourt: -0,16%
Montdidier: -0,04% ; Roisel: -0,01%
Rosières en Santerre: -0,20% ; Roye: -0,05%
Rue: -0,22% ; St-Valery-sur-Somme: 0%.

En règle générale, cette population rurale est affectée simultanément par une faible natalité et une forte mortalité. Dans certains cas, les taux bruts de mortalité peuvent dépasser le seuil des 14‰, alors que les taux de natalité sont inférieurs à 11‰. On a joint la liste des cantons du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie dont les taux de natalité moyens durant la période 1975-1982, concernant l'ensemble des communes rurales, furent inférieurs ou égaux à 11‰ .

SOMME:	*Ailly-le-Haut-Clocher*	*10,2* (en pour mille).
	Ailly-sur-Noye	10,4
	Bernaville:	*10,3*
AISNE:	Condé-en-Brie	10,5
	Fère-en-Tardenois	11
	Guise	*10,2*
	Tergnier	10,8
	Villers-Cotterêts	10,4
OISE:	Beauvais nord-ouest	10,7
	Chaumont-en-Vexin	10,8
	Compiègne nord	9,2
	Formeries	10,9

Figure 11: Cantons de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie dont les taux de natalité moyens durant la période intercensitaire 1975-82, furent inférieurs ou égaux à 11‰, pour l'ensemble de leur population rurale.



BU LILLE

Montataire : 8,7
Songeons : 10,8.

NORD: Néant

PAS-DE-CALAIS: *Auxi-le-Château* : *10,8*

cf figure 11.

On relèvera, une nouvelle fois, *les différences importantes entre les deux régions voisines.*

Liste des cantons dont les taux de mortalité moyens (1975-82) concernant l'ensemble des communes rurales furent égaux ou supérieurs à 14‰ .

NORD

Bavay: 14
Cassel: 14,3‰
Le Cateau-Cambrésis: 15,1
Condé-sur-Escaut: 16,1
Cambrai-ouest: 14,1
Clary: 15,2
Coudekerque-Branche: 14,8.

PAS-DE-CALAIS

Bertincourt: 14,9
Guise: 14,2
Croisilles: 16,3
Marquion: 14,2

OISE

Attichy: 14,5
Mainelay-Montigny: 15.9
Lassigny: 14

AISNE

Crécy-sur-Serre: 14
Ribemont: 14,9
Vic-sur-Aisne: 14,1.
Guise: 14,7
Vervins: 16,7

SOMME

Acheux-en-Amiénois: 14,3
Bray-sur-Somme : 14,7
Rosières-en-Santerre: 15,4
Ailly-le-Haut-Clocher, 16,4
Combles: 15,3
Rue: 15,2

(Remarque: les cantons en italique dans ces deux listes appartiennent aux marges régionales étudiées).

De ces informations statistiques livrées par l'INSEE (fascicule orange, 1982), on peut dégager plusieurs remarques:

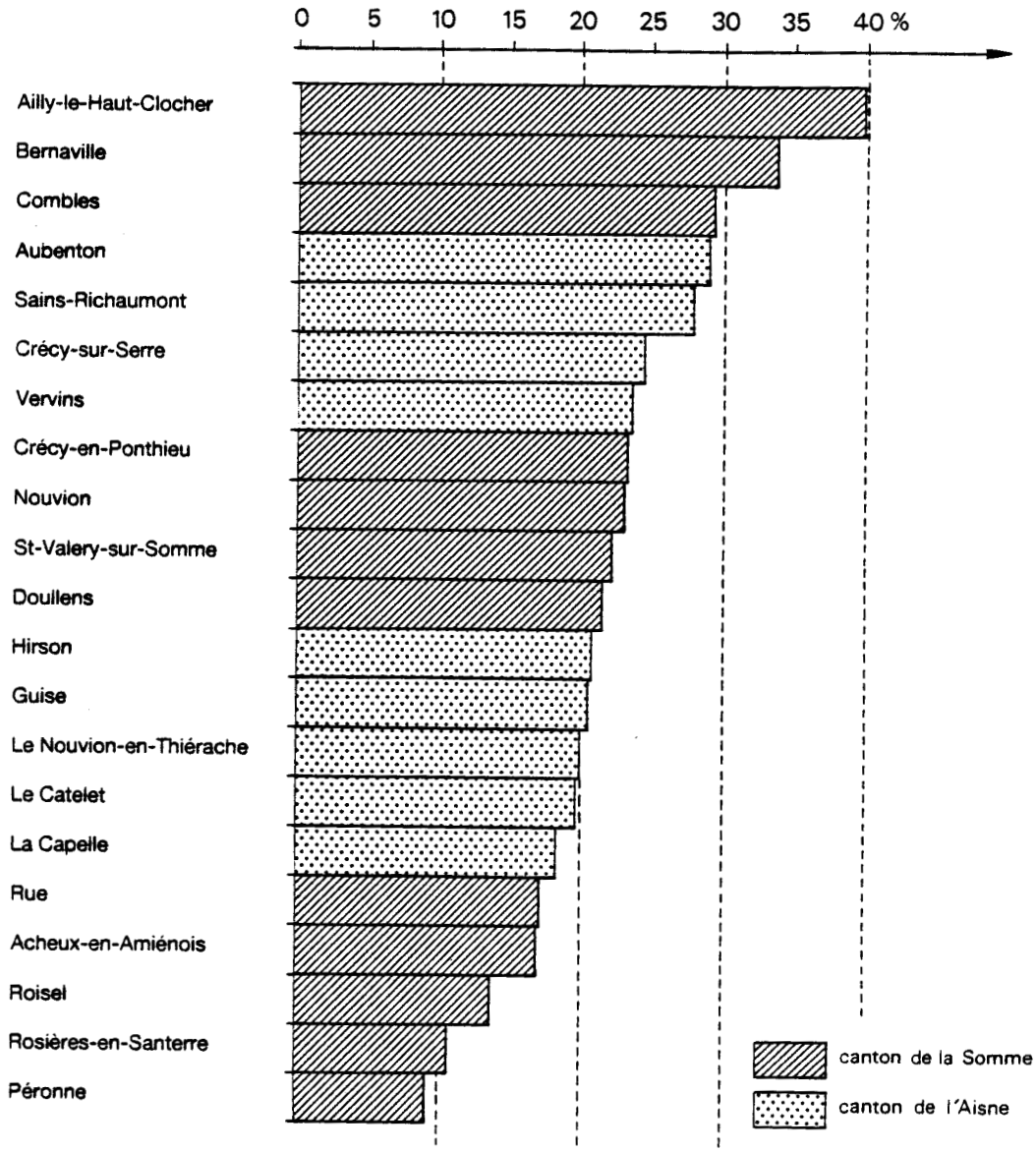


Figure 12: Evolution du nombre de naissances enregistrées entre les RGP de 1968, 75 et 1982, dans quelques cantons du Nord de la Picardie.

-D'une part les marges septentrionales de la Picardie sont bien représentées au sein de ces deux listes, alors que le sud de la région Nord-Pas-de-Calais apparaît uniquement au sein de la liste présentant les cantons à très forte mortalité brute.

- En outre, bon nombre de cantons n'appartenant pas aux espaces étudiés peuvent néanmoins être considérés comme étant en position de marge ou de périphérie, soit départementale comme Lassigny ou Maignelay, soit régionale comme Formerie, Chaumont en Vexin ou Condé-en-Brie, Fère en Tardenois dans le sud de l'Aisne, soit encore à la périphérie de bassins d'emplois.

-A l'homogénéité relative qui caractérise la région Nord-Pas-de-Calais, puisque les statistiques calculées au sein des deux départements sont très voisines, il faut opposer la forte dissemblance qui, au sein de la Picardie, oppose l'Oise aux deux départements de l'Aisne et de la Somme.

-Enfin globalement, la région Nord-Pas-de-Calais apparaît donc moins touchée que sa voisine par les exemples cantonaux de déficit du mouvement naturel de la population, à la lecture des deux derniers recensements.

b2) Déficit naturel et masse démographique.

Il est certain que le mouvement de dépopulation ne peut être entièrement expliqué par la seule situation géographique (opposition centre-périphérie, campagnes péri-urbaines et campagnes profondes...) des lieux analysés. *Le dynamisme démographique,* exprimé à l'aide de taux d'accroissement naturel, *peut être également très influencé par la "taille du milieu"*, par exemple le nombre d'habitants résidant dans les communes. A cet effet, les fascicules oranges de l'INSEE nous livrent les données d'analyses indispensables. Entre 1975 et 1982, dans le département du Nord, seul l'ensemble des communes rurales de moins de 100 habitants a enregistré un excédent de décès sur les naissances. Ce phénomène est nouveau , certes, mais il convient de rappeler qu'il ne concerne encore que trois communes!

Dans le département du Pas-de-Calais, toutes les catégories de communes rurales offrent un excédent de naissances sur les décès. Néanmoins, il est vrai que pour celles de moins de 200 habitants, le taux de variation annuel dû au mouvement naturel est très proche de zéro. *Ce n'est qu'au delà de 500 habitants que le taux s'éloigne avec netteté de l'équilibre quantitatif naissances/décès.* Ainsi pour ces départements, la répartition des données statistiques souligne avec netteté l'importance de la situation géographique des communes rurales. Hormis les cas communaux de dépopulation trouant les campagnes de Flandre intérieure dans les cantons de Wormhoudt et de Steenvoorde, la plupart des communes enregistrant davantage de décès que de naissances se situent dans les espaces ruraux périphériques, profonds, quand il s'agit des Hautes Terres Artésiennes (cantons de Fruges, Fauquembergues, Heuchin,...), le Ternois méridional avec les cantons d'Auxi-le-Château ou d'Avesnes-le-Comte, ou encore le Bas-Artois oriental (Bertincourt, Bapaume, Marquion...).

Dans le département de l'Oise, l'ensemble des communes rurales de moins de 100 habitants a enregistré entre les recensements de population de 1975 et de 1982, un déficit naturel ou un équilibre approximatif entre les naissances et les décès. Cette situation concerne quand même 47 communes. En outre le taux de variation annuel dû au mouvement naturel est presque nul pour celles de 100 à moins de 200 habitants: le taux de natalité est égal à 11,4‰ alors que le taux de mortalité moyen est de 11,3‰. *Par contre au-delà de 500 habitants également, la situation est nettement améliorée.*

Dans le département de l'Aisne, les données sont déjà très différentes puisque le déficit des naissances par rapport aux décès, couvre l'ensemble des communes rurales de moins de 500 habitants. La chute des taux de natalité fut particulièrement sensible au cours des deux dernières périodes intercensitaires. *Globalement, quelque soit la catégorie on peut dire que l'évolution du mouvement naturel en milieu rural devient problématique.* La diminution de l'excédent natu-

rel fut considérable de 1962 à 1982. Ainsi par exemple, le taux de variation annuel de la population dû au mouvement naturel pour les communes de 200 à moins de 500 habitants est passé de +0,75% entre 1962 et 68 à +0,34% entre 1968 et 75 et à -0,01% entre 1975 et 1982. Le nombre de naissances vivantes entre les deux dernières périodes a chuté, quant à lui, de 24%. (Pour les communes de 200 à moins de 500 habitants). *Enfin dans le département de la Somme, quelle que soit la catégorie à laquelle appartient une commune rurale, le taux de variation considéré est toujours très proche de zéro, variant entre -0,06% et +0,09%.*

Ainsi globalement on peut constater que, au-delà de 500 habitants, le mouvement naturel de la population est souvent moins menacé dans l'immédiat par l'excédent de décès. Mais en outre de grandes différences apparaissent entre les départements et les régions. Une fois de plus ce sont les départements de l'Aisne et de la Somme qui posent le plus de problèmes.

b3) Un bilan cantonal.

Depuis 1975 surtout, il arrive de plus en plus souvent que le déficit naturel de la population rurale ne soit pas compensé, dans le cadre des cantons, par le dynamisme plus soutenu des centres urbains. De ce fait, le mouvement naturel affectant l'ensemble de la population cantonale, quelque soit le lieu de résidence, montre un excédent de décès. Alors que dans le département du Nord, seul *le canton de Carnières, en Cambrésis,* fut entre 1975 et 1982 dans ce cas, d'autres cantons sont menacés de déficit étant donné que la différence entre leur taux de natalité et de mortalité est devenue très faible (Le Cateau, Clary, Marcoing, Le Quesnoy-est...). Dans le cadre *du Pas-de-Calais, compte-tenu de la ruralité plus marquée des espaces situés au sud du bassin minier, le phénomène à l'échelle cantonale est déjà plus avancé ;* entre les

RGP de 1975 et de 1982, il avait déjà touché les cantons de Auxi-le-Château, de Bertincourt, de Croisilles, de Fruges, de Heuchin, de Houdain, de Marquion, de Pas-en-Artois, alors que d'autres étaient à leur tour menacés, comme Fauquembergues, Avesnes-le-Comte notamment.

* *Par contre dans les départements de l'Aisne et de la Somme, l'évolution à l'échelle du canton, fut particulièrement rapide. Désormais c'est un canton sur quatre dans l'Aisne et un sur trois dans la Somme, qui possède un excédent de décès sur les naissances.* Par contre, pour des raisons d'immigration et d'apport de population relativement jeune, dû à la fois à la proximité parisienne et à la présence de la vallée industrielle de l'Oise, du Bassin de Creil, le département de l'Oise demeure assez épargné par ce processus démographique en cours, puisque quatre cantons, au total, sont affectés par un bilan naturel négatif.

- Une carte (figure 13) établie d'après les informations statistiques relatives à la période intercensitaire 1975-82, permet de donner une vue d'ensemble sue le phénomène. Ce document comprend trois types d'informations:

.les cantons où le bilan du mouvement naturel est nul ou négatif pour l'ensemble de la population (rurale et urbaine confondue).

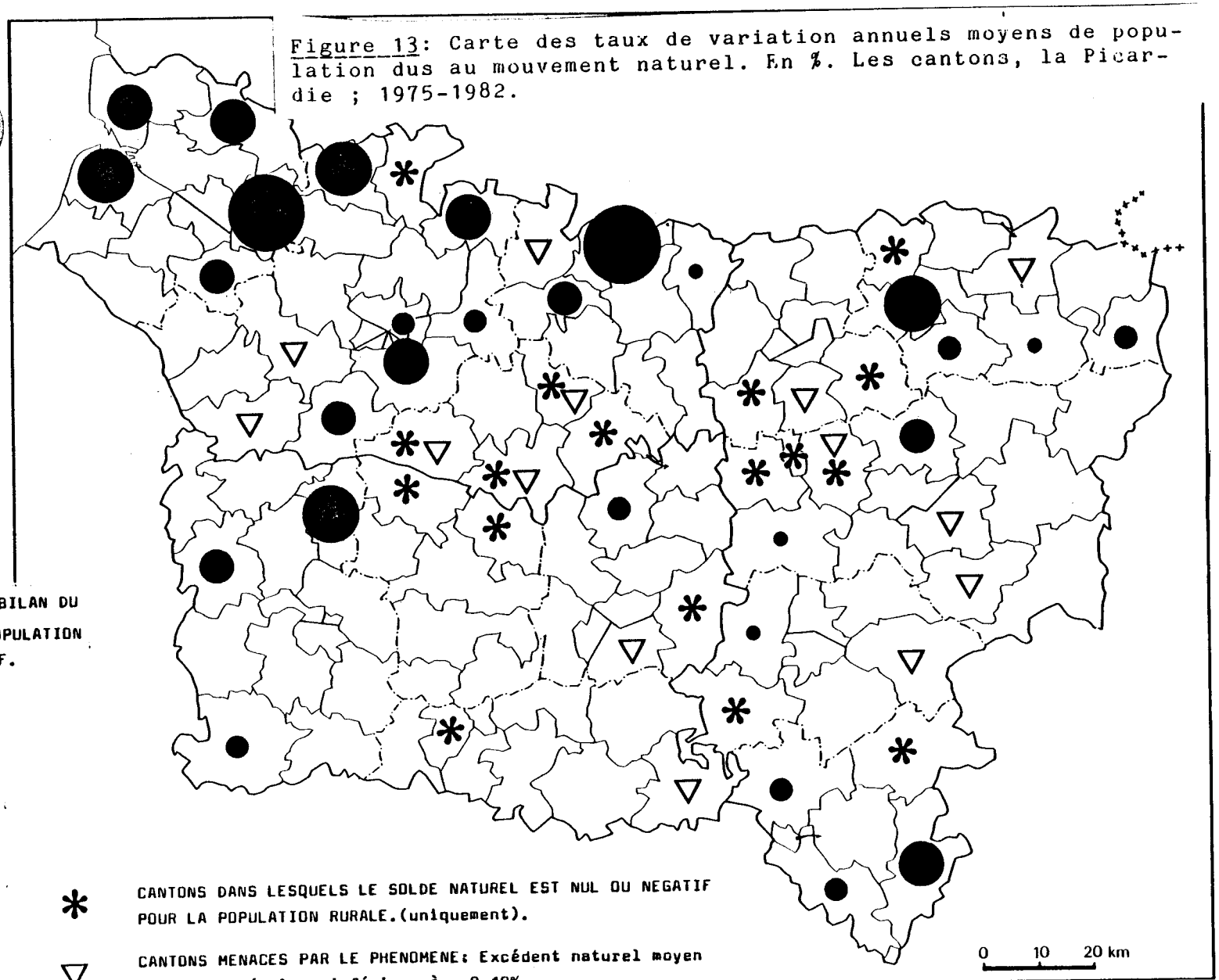
.Ceux où cette évolution ne concerne que la population rurale.

.Enfin les cantons menacés par la faiblesse de leurs taux annuels de croissance, qui s'approchent nettement de 0. (19).

Plusieurs remarques s'imposent:

- L'originalité du département de l'Oise, au sein de la Picardie, est bien soulignée par le faible développement spatial du phénomène étudié. En outre les quelques cantons concernés ou menacés par le déficit naturel, occupent une *position périphérique* et plutôt septentrionale au sein de ce département: Crèvecoeur-le-Grand ; Breteuil ; Maignelay-Montigny,

Figure 13: Carte des taux de variation annuels moyens de population dus au mouvement naturel. En %. Les cantons, la Picardie ; 1975-1982.



Lassigny. (Limites des Bassins d'emplois d'Amiens et de Beauvais).

- Les cantons de l'Aisne qui enregistrent une tendance au déficit naturel sont particulièrement nombreux. Certains essuyent d'ailleurs un déficit assez intense comme ceux de Guise ou encore de Condé-en-Brie. Trois secteurs apparaissent encore épargnés durant la période intercensitaire 1975-82. Il s'agit du Nord-Saint-Quentinois-Vermandois, de toute la partie située au Nord-Est et à l'Est du Laonnois, la Champagne crayeuse, et enfin d'un "axe" central reliant Laon à Soissons et à Château-Thierry. En revanche, *la Thiérache* (ses marges principalement), *la Haute Vallée de l'Oise, le Brie-Tardenois sont durement touchés.*

- *Dans le département de la Somme,* deux faits apparaissent clairement:

.*les difficultés démographiques des marges septentrionales de la Picardie, au contact du Pas-de-Calais et de l'Artois.* Le déficit naturel, presque généralisé du Marquenterre au Santerre, est en outre souvent intense.

.Par ailleurs, en tenant compte des trois informations cartographiées, nous découvrons *une auréole péri-amiénoise bien dessinée* qui est pour l'essentiel, *externe à celle de la rurbanisation,* correspondant ainsi aux franges externes de son bassin d'emploi.

Il est bien évident que cette géographie du déficit naturel régional n'est pas sans rappeler l'enseignement que nous a livré J. ANDRIAN en dessinant la carte cantonale du vieillissement entre 1968 et 1975, (20), et que nous proposons d'actualiser à l'aide du RGP de 1982.(figure 14). (*)

b4) Un exemple micro-régional: les cantons littoraux de Rue et de Saint-Valery-sur-Somme.

Dans ces deux cantons littoraux, les taux de variation annuels moyens de la population dûs au mouvement naturel ont toujours été, du moins depuis 20 ans, très inférieurs aux données moyennes départementales de la Somme. On constate

(*) Cf. Atlas annexe.

d'ailleurs, qu'ils s'en écartent encore davantage au cours de la dernière période intercensitaire 1975-82 (tableau XXI).

Tableau XXI
(voir aussi figure 15).
Taux de variation annuel dû au mouvement naturel (en %).

	1962-68	1968 - 75	1975 - 82
Rue	+0,46%	+0,24%	-0,21%
St Valery/S.(*)	+0,09%	+0,08%	-0,30%
départements			
- Somme	+0,73%	+0,69%	+0,42%
- Aisne	+0,85%	+0,64%	+0,43%
- Nord	+0,89%	+0,82%	+0,65%
- Pas-de-Calais	+0,96%	+0,77%	+0,51%
- Oise	+1,01%	+0,88%	+0,67%

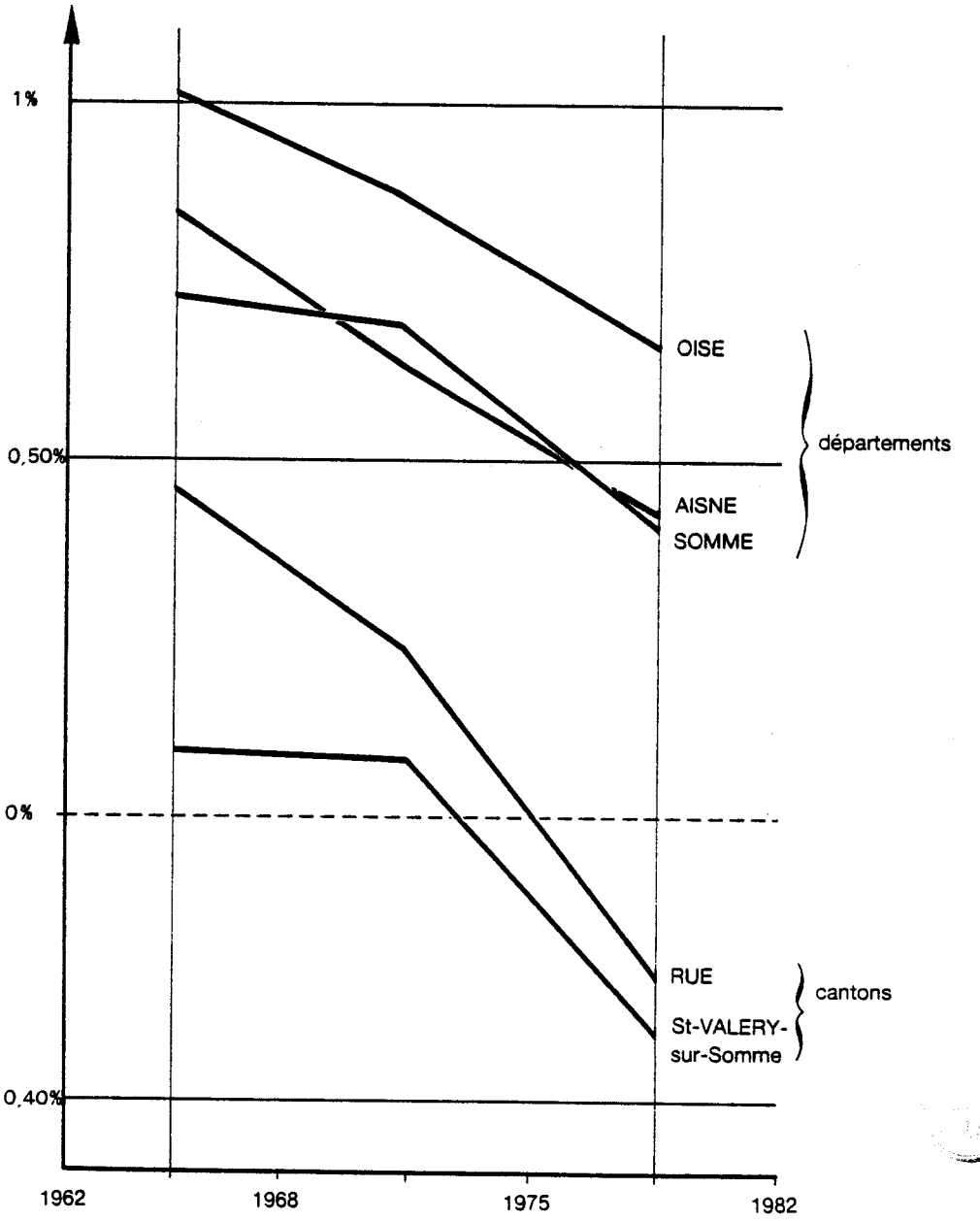
Cette évolution démographique est le résultat de la généralisation, en ces pays des Bas-Champs et du Marquenterre, du déficit naturel à l'échelle communale. Désormais ce sont 18 communes sur 28 qui présentent un taux annuel moyen nul ou négatif. En outre le mouvement de déficit naturel semble toucher toutes les catégories de communes, de l'unité très peu peuplée comme Vercourt (90 habitants en 1982) ou Machy (123 hab.), aux communes rurales dépassant le seuil des 500 habitants (Arrest, Pendé,Vron), ou encore aux petites villes déjà citées.

** Quelle est la signification d'une telle évolution démographique ?*

- La baisse de la fécondité et le vieillissement de la population provoquent une détérioration du rapport naissances/décès, comme l'avait déjà montré J. ANDRIAN. Dans les deux cantons étudiés, au cours des périodes intercensitaires 1968-75 et 1975-82, le nombre de *décès a augmenté (+12% dans le canton*

(*) Entre 1962 et 1968, au sein des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, seul le canton d'Amiens Sud-Est présentait alors un taux négatif (-0,53%), alors que quatre autres dont celui de St Valery/S. découvrait un taux moyen annuel compris entre 0 et +0,20%. C'est dire combien de telles valeurs étaient alors faibles, et peu nombreuses.

Figure 15: Evolution des taux de variation annuels moyens de la population dus au mouvement naturel. En %. 1962-82. Les trois départements de Picardie. Les cantons de Rue et de Saint-Valery-sur-Somme.



de Rue) alors que le nombre de naissances chutait considérablement (-22,5% dans le canton de St-Valery).

Outre les problèmes de surmortalité spécifique au département de la Somme, le vieillissement engendre des taux bruts de mortalité particulièrement élevés, à l'aube de la décennie 1980. Rue et St-Valery-sur-Somme figurent parmi les trois premiers cantons de Picardie au regard de la fréquence de décès pour 1000 habitants, quelque soit l'âge du décédé (tableau XXII).

Tableau XXII

Mortalité en Picardie (1981-82). Cantons dont les taux sont ≥ 13‰

[Chiffres aimablement communiqués par J. ANDRIAN.]

(02)	Guise	16,1‰
(80)	Ailly-le-Haut-Clocher	16 ‰
(60)	Crèvecoeur-le-Grand	16 ‰
(02)	Vervins	15,8‰
(80)	RUE	15,5‰
(80)	Combles	15,3‰
(80)	Corbie	14,5‰
(80)	St-VALERY	14,3‰
(80)	Montdidier	14,2‰
(80)	Roisel	14 ‰
(02)	Aubenton	14 ‰
(02)	La Capelle	14‰
(80)	Hallencourt	13,8‰
(02)	Marly	13,8‰
(80)	Rosières-en-Santerre	13,5‰
(80)	Oisemont	13,4‰
(02)	Crécy/Serre	13,4‰
(60)	Maignelay Montigny	13,2‰
(02)	Bohain	13,2‰
(02)	Charly	13,1‰

Moyennes départementales { Oise 8,7% ; Somme 10,8% ; Aisne = 10,9%

On remarquera que sur un ensemble de 20 cantons dépassant la valeur de 13‰ , 11 appartiennent à l'étroite bande septentrionale analysée.

- Le vieillissement de la population des cantons de Basse-Picardie est déjà très avancé, comme l'indique la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans en 1975 et le rapport de vieillesse calculé sur la base de ces mêmes informations (20). Dès 1975, ces deux cantons avaient franchi le seuil des 23% de personnes âgées d'au moins 60 ans, et partageaient cette particularité avec seulement 14 autres cantons de Picardie, situés pour la plupart soit aux marges septentrionales de la région, soit à la pointe méridionale de l'Aisne: (Brie-Tardenois).

Lors du RGP de 1982, on obtient les résultats suivants:

Tableau XXIII

Structures par âges de la population des cantons de Rue et de St-Valery/Somme en 1982.

	0 - 19ans	20-39ans	40-59 ans	60-74 ans	75 et +
Rue	30,69%	23,88%	21,14%	15,56%	8,70%
St-Valéry/S.	28,48%	25,67%	21,56%	15,07%	9,21%
Picardie	31,92%	30,54%	20,95%	10,62%	5,94%

Par rapport au profil moyen picard, on peut affirmer que les cantons de Rue et de St-Valéry-sur-Somme souffrent d'un double processus complémentaire de vieillissement:

.sous-représentation des effectifs âgés de moins de 40 ans, qui est l'expression combinée d'une faible natalité et d'une émigration des jeunes adultes.

.Sur-représentation des effectifs âgés de plus de 40 ans, et surtout de ceux de plus de 60 ans.

La silhouette des écarts à la moyenne régionale (figure 16) exprime clairement cette situation.

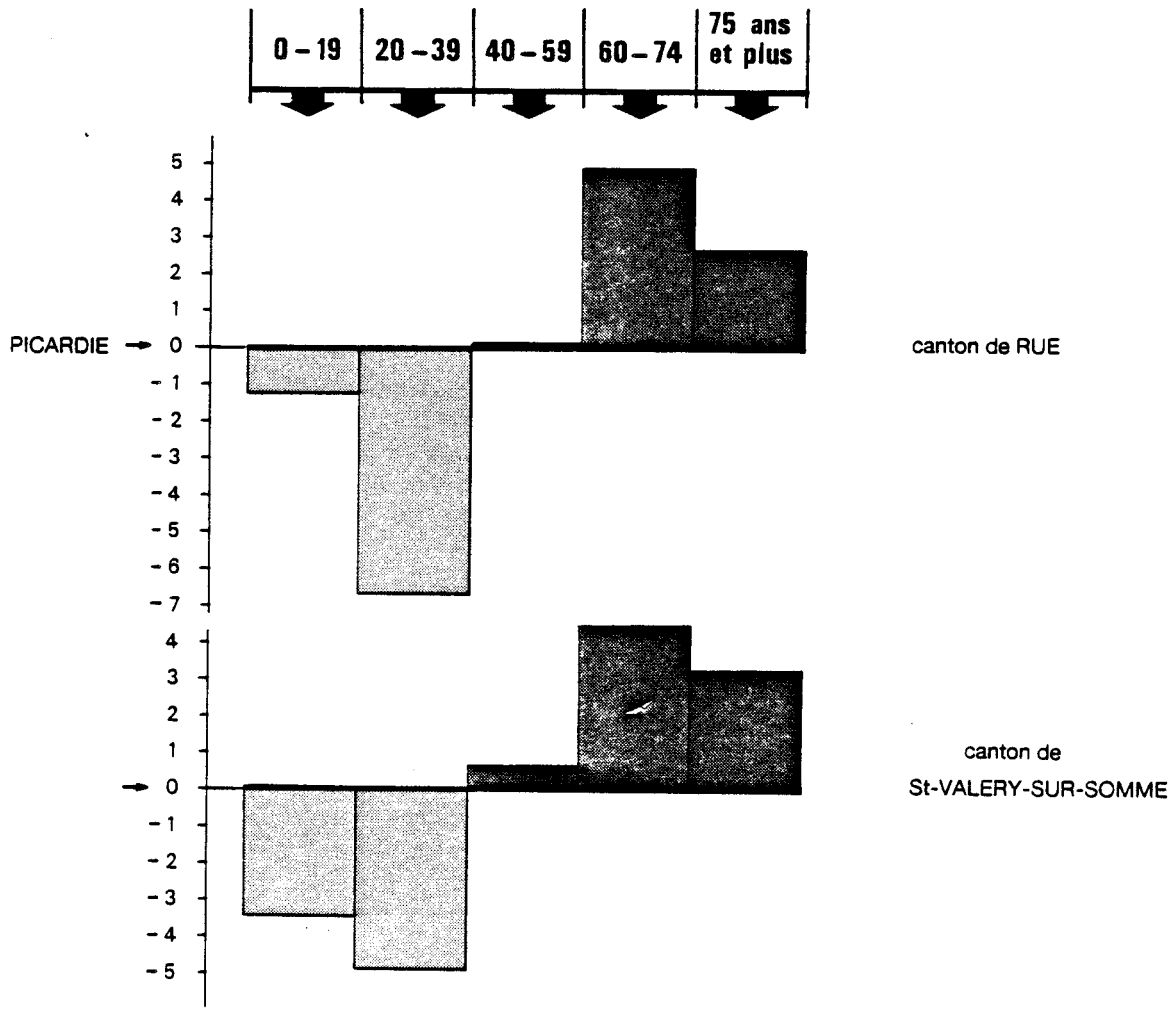


Figure 16: Structures par groupes d'âges. Ecarts à la moyenne régionale picarde. Cantons de Rue et de St-Valery-sur-Somme.

BU LILLE

- L'évolution des structures et de la population active agricole est rapide. Comme l'avait déjà montré E. BOETTE (21), la diminution de la superficie agricole utilisée depuis les années 1960 est assez importante au sein de cette petite région littorale, en particulier dans les communes de Rue, St-Quentin-en-Tourmont, Nampont ou encore Cayeux et St-Valery-sur-Somme. La consommation de l'espace agricole à des fins immobilières et (ou) touristiques est un élément à prendre en considération afin de mieux cerner le problème du vieillissement de la population des chefs d'exploitations agricoles, tout particulièrement dans le canton de Rue. Région d'économie agricole mixte, où les grandes exploitations sont moins bien représentées qu'en Picardie centrale, elle connaît ainsi une diminution importante du nombre d'exploitations de plus d'un hectare de terres. On voit même, dans la basse plaine maritime, d'anciennes terres de labour devenir des prairies, parfois mal drainées et dans lesquelles les plantes adaptées à l'excès d'humidité s'y développent. Il s'agit sans aucun doute d'une tendance à l'abandon relatif des terres agricoles, ou du moins dans un premier temps, du développement d'une économie plus extensive.

- Enfin, faiblement industrialisée, cette région semble actuellement se tourner avec résolution vers la fonction résidentielle, récréative et touristique, qui n'est pas, dans ce cas, un facteur de rajeunissement démographique pour la région d'accueil. Le rapport Résidences secondaires/résidences principales confirme nettement cette orientation économique particulière: dans le canton de Rue, il s'élève en 1982 à 140!

b5) Le poids démographique des cantons enregistrant un déficit de leur mouvement naturel.

La problématique du déficit du mouvement naturel de la population rurale, dans le cadre du canton, ne serait que partiellement abordée si l'on ne se posait pas la question de savoir *quelle masse démographique représentent les cantons concernés et présentés précédemment.* Pour cela, on peut

cumuler la population de l'ensemble des communes rurales vivant dans des cantons où entre 1975 et 1982, le taux de mortalité fut au moins égal au taux de natalité, puis on peut rapporter cette somme à la population rurale du département et de la région respective, puis à la population totale, quel que soit le milieu de résidence. Les résultats obtenus ont été consignés dans le tableau suivant XXIV.

Tableau XXIV

1	2	3	4	5	6
OISE	31.188	13.57%	4.58%	4.74%	1.80%
SOMME	91.753	40.74%	13.46%	16.90%	5.29%
AISNE	99.071	43.72%	14.53%	18.63%	5.72%
P.de C.	72.155	26.60%	13.55%	5.12%	1.84%
NORD	59.392	22.75%	11.15%	2.37%	1.52%

Total colonne 4 (Oise, Somme, Aisne) : 32.6%
(Pas-de-Calais, Nord): 24.70%

Total colonne 6 (Oise, Somme, Aisne) : 12.8%
(Pas-de-Calais, Nord): 3.36%

Col. 1: Département

col. 2: Total (en habitants) de l'ensemble de la population rurale cantonale où le taux de mortalité fut entre 1975 et 1982 au moins égal au taux de natalité.

col. 3: La valeur comprise dans la colonne précédente est rapportée à la population rurale départementale.

col. 4: La valeur comprise dans la colonne 2 est rapportée à la population rurale de la région.

Col. 5: La valeur comprise dans la colonne 2 est rapportée à la population totale du département.

Col. 6: La valeur comprise dans la colonne 2 est rapportée à la population totale de la région.

De ce tableau, on peut dégager trois types de renseignements:

- L'originalité des départements de l'Aisne et de la Somme est soulignée par la masse démographique que représente, tant au niveau départemental que régional, l'ensemble de la population rurale cantonale affectée par l'excédent de décès sur les naissances vivantes.

-L'Oise, une fois encore, s'oppose avec netteté aux deux autres départements de Picardie. Ainsi faut-il souligner le fait que le processus de dépopulation en milieu rural affecte tout particulièrement la Picardie septentrionale. Par les différentes statistiques présentées dans le tableau XXIV ; l'Oise s'apparente davantage au Nord-Pas-de-Calais qu'à la Picardie "intermédiaire".

-Enfin l'intensité et la masse démographique correspondant au déficit du mouvement naturel de la population en milieu rural sont nettement moindres dans la région Nord-Pas-de-Calais qu'en Picardie septentrionale. Cette dichotomie met bien en exergue les différences structurelles qui "éloignent" les deux régions pourtant limitrophes.

b6) Dépopulation et milieux urbains.

Arrivé à ce stade du raisonnement, on est amené à se demander si le déficit du mouvement naturel demeure toujours bien le fait exclusif du monde rural non péri-urbain ou au contraire s'il tend désormais à être partagé par les centres urbains, et dans ce cas, par quels types de villes. Il est clair, à la lecture des premiers résultats du RGP de 1982, que le déficit du mouvement naturel de la population en Picardie concerne surtout le monde rural.

Durant les deux dernières périodes intercensitaires, le nombre de naissances vivantes a en effet considérablement chuté dans les trois départements, principalement dans l'Aisne et la Somme, pour l'ensemble des communes rurales. Ainsi, dans la Somme, quelle que soit la taille démographique de la commune rurale, le taux de variation dû au mouvement naturel est toujours proche de (ou inférieur à) 0%. La détérioration du solde fut particulièrement sensible pour les communes ayant moins de 200 habitants. Dans l'Aisne, l'essentiel de l'excédent naturel (+737 individus entre 1975 et 1982) en milieu rural est dû aux communes de plus de 500 habitants. La pertinence de ce seuil quantitatif est également vérifiée dans

l'Oise, puisque les communes de 500 à moins de 1000 habitants assurent 75% de l'excédent naturel de l'ensemble du monde rural de ce département (+ 3139). Il faut quand même rappeler que ces faits ne sont ni nouveaux ni spécifiques à la Picardie et qu'ils ont pu être vérifiés à plusieurs reprises dans d'autres régions de France.

Par contre, une nouvelle tendance semble se dessiner depuis 1975. Avant ce recensement, très peu d'unités urbaines étaient concernées par ce mouvement démographique. Citons les rares exemples de Chaumont-en-Vexin, de St-Valery-sur-Somme ou encore de Cayeux-sur-Mer.

Depuis 10 ans, leur nombre s'est accru de façon tout à fait significative. Désormais, on dénombre deux cas dans le département de l'Oise (à Chaumont, il faut ajouter Crèvecoeur-le-Grand), trois dans l'Aisne, *mais sept unités urbaines dans le département de la Somme:*

il s'agit de Corbie, Villers-Bretonneux, *Rue, St-Valery-sur-Somme,* Cayeux-sur-mer, Longpré-les-Corps-Saints et Picquigny. A ces sept exemples, il faut en ajouter six autres, menacés par la chute importante de leur solde naturel due essentiellement à une diminution substantielle du nombre de naissances, comme à Albert ou encore à Flixecourt.

La plupart de ces Unités urbaines ont actuellement moins de 5000 habitants, sauf Albert (10894 hab. en 1982), Corbie (7834 pour l'Unité) et la ville de Montdidier (environ 6200). *En outre 18 Unités urbaines parmi les 26 retenues, se situent au nord d'une ligne Laon-Montdidier.* Ainsi se trouve une nouvelle fois confirmée l'opposition entre une Picardie du Nord et une Picardie circumparisienne. De même est-il possible, d'une certaine façon, de retrouver la notion constatée de périphérie géo-économique, car nombreuses sont les unités urbaines menacées par le déficit naturel, ou le subissant déjà, à se répartir aux marges de la région, en particulier le long du littoral de la Manche, dans le Nord-Est de l'Aisne,

ou encore d'une façon plus générale aux confins des départements ou des arrondissements (par exemples, aux limites mitoyennes des arrondissements d'Abbeville et d'Amiens, ou à celles des arrondissements de Beauvais et de Clermont...). Enfin, en plus de ces lois probables qui régissent même partiellement l'évolution démographique des petites unités urbaines périphériques, la pertinence des problèmes économiques locaux ou micro-régionaux spécifiques ou encore la particularité des pyramides des âges propres à quelques petites villes, doit être rappelée.

Une évolution assez comparable affecte la région Nord-Pas-de-Calais. Ainsi entre 1962 et 1968, quatre villes ou unités urbaines avaient enregistré plus de décès que de naissances: il s'agissait de la ville de *Laventie,* dans la moyenne vallée de la Lys, située aux anciennes limites septentrionales du Comté d'Artois, et actuellement aux confins du Pas-de-Calais et de l'Armentiérois ; de *Fruges* sur le Haut-Pays-artésien, enfin de *Beauvois-en-Cambrésis* et de *Bertry.* Trois villes sur quatre appartiennent aux marges étudiées. Entre les recensements de 1968 et de 1975, leur nombre passe à 6 unités. Enfin entre 1975 et 1982, la dizaine de cas était franchie. Si on leur ajoute les villes et unités urbaines menacées par un faible excédent naturel, c'est-à-dire compris entre 0,01% et +0,11%, on obtient alors un ensemble de 21 individus. Un autre élément de comparaison avec la Picardie réside dans la taille des villes concernées. Parmi les 21 unités, quatre seulement ont atteint ou dépassé le seuil des 5000 habitants (Orchies, Le Quesnoy, Flines-les-Râches et Saint-Amand-les-Eaux). *Enfin on constate que certains secteurs géographiques du Nord-Pas-de-Calais sont particulièrement menacés: le Cambrésis,* le secteur situé au nord de Douai, à proximité de la frontière belge, dans la Plaine de la Scarpe, enfin quelques centres plus isolés de la *retombée méridionale des Hautes Terres Artésiennes ou de l'Avesnois-Thiérache.* Le tableau suivant XXV donne connaissance des statistiques relatives au mouvement naturel de la population des 21 unités urbaines considérées.

Tableau XXV

Le déficit du mouvement naturel de la population au sein de petites unités urbaines dans le Nord-Pas-de-Calais: réalité ou menace. Taux de variation annuel de la population dû au mouvement naturel. En %. (Population en 1982 entre parenthèses)

	1962 - 68	1968 - 75	1975 - 82
. Frévent (4217)	+0.54%	+0.45%	-0.08%
Laventie (3415)	-0,03%	-0.05%	-0.16%
. Fruges (2465)	-0.01%	+0.19%	-0.24%
. Montreuil (4670)	+0.01%	+0.19%	+0.07%
Vimy (3621)	+0.53%	+0.11%	+0.08%
Mortagne (4812)	+0.76%	+0.27%	-0.08%
. Avesnes-les-Aubert (4031)	+0.30%	+0.20%	+0.03%
Hondschoote (3714)	+0.05%	0.0	-0.30%
Rosult (3644)	+0.46%	+0.23%	+0.03%
Marchiennes (3564)	+0.13%	-0.09%	-0.19%
. Beauvois en Cis (3475)	-0.08%	-0.14%	+0.06%
. Cousolre (2632)	+0.93%	+0.34%	-0.02%
. St-Hilaire les C. (2603)	+0.16%	-0.16%	-0.08%
. Walincourt-Selv. (2233)	+0.12%	+0.15%	+0.02%
. Sars-Poteries (2171)	+0.72%	+0.38%	-0.28%
. Bertry (2089)	-0.14%	-0.30%	-0.75%
. Quiévy (2082)	+0.47%	+0.19%	-0.14%
Orchies (6625)	+0.34%	+0.20%	+0.07%
. Le Quesnoy (5424)	+0.80%	+0.56%	+0.11%
Flines les Râches (5098)	+0.54%	+0.50%	+0.03%
St-Amand-les-Eaux (19147)	+0.54%	+0.14%	+0.02%

BU LILLE

En conclusion, on peut retenir les faits suivants:

- *L'intensification du phénomène, surtout depuis 1975, en milieu rural.* Désormais il est nécessaire d'étudier le déficit du mouvement naturel de la population dans le cadre can-

tonal et donc de dépasser l'approche strictement communale.

- *De plus en plus de petites villes*, dont la plupart ont moins de 5 à 6000 habitants sont aussi touchées ou menacées à court terme par l'excédent de décès sur les naissances.

- *Les marges communes et mitoyennes de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais participent pleinement à ce mouvement d'extension spatiale du déficit du mouvement naturel.*

Toutefois, de nombreuses différences, parfois bien marquées, entre les deux régions voisines, sont apparues.

- *Différence tout d'abord dans la proportion de communes touchées* entre les RGP de 1975 et de 1982: Aisne 47,6% ; Somme 45% ; Oise et Pas-de-Calais 35% ; Nord 24,7%.

- *Différence également dans l'intensité de l'atteinte du milieu rural.* Alors que deux cantons dans la région du Nord-Pas-de-Calais ont enregistré des taux de variation annuels de population dûs au mouvement naturel, entre 1975 et 1982, inférieurs à -0,20% (Bertincourt et Croisilles) leur nombre s'élève à 7 dans le seul département de la Somme (Ailly-le-Haut-Clocher -0,62% et Combles -0,42%), 2 dans l'Aisne et un autre dans l'Oise (Crèvecoeur-le-Grand).

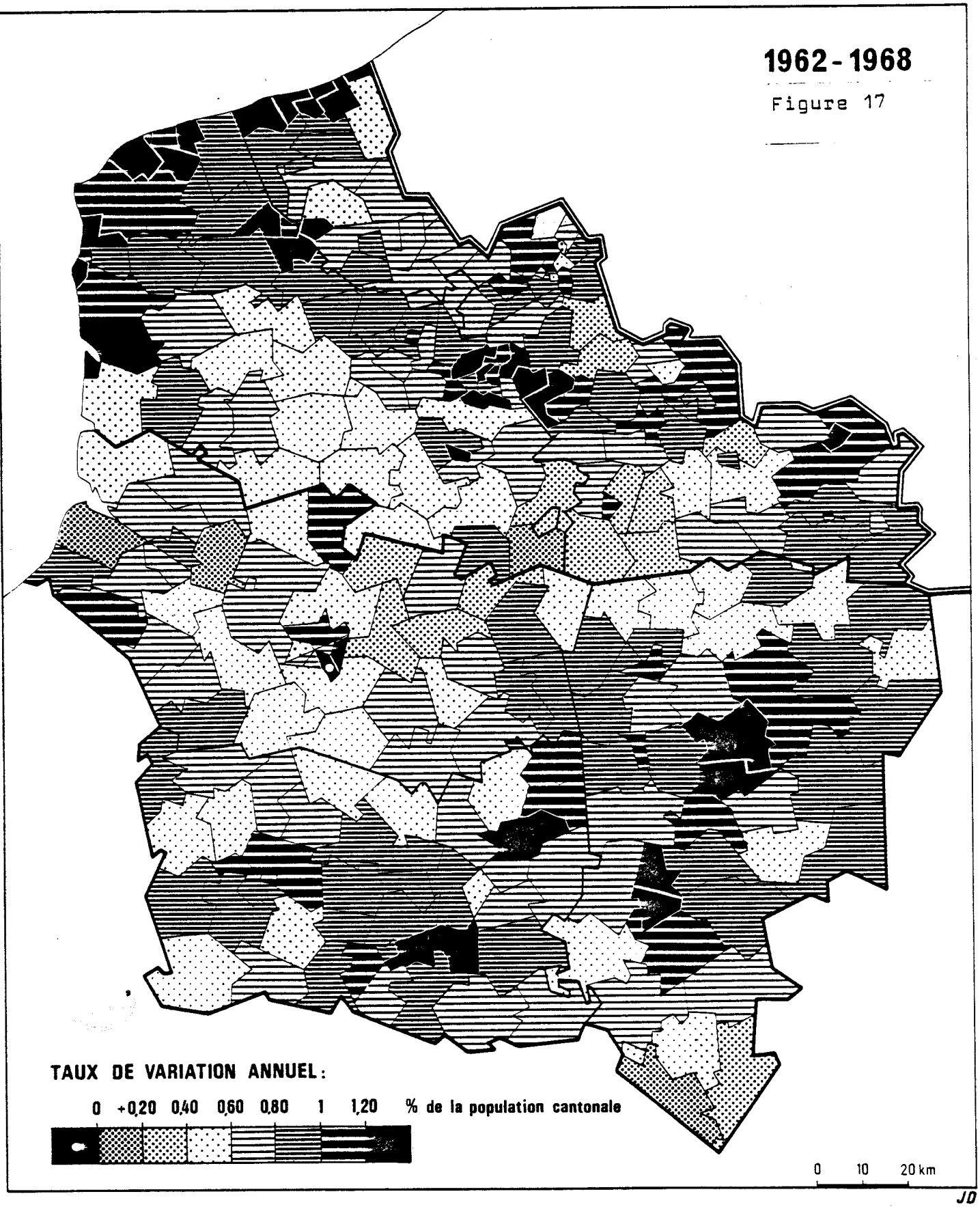
- *Enfin les deux régions du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie diffèrent aussi par l'échelle spatiale d'observation.* Alors qu'au sein de la première, le déficit naturel affecte encore essentiellement l'unité communale, en Picardie le canton devient un repère fondamental pour l'analyse.

c) Une étude géographique comparée du déficit du mouvement naturel de la population dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie.

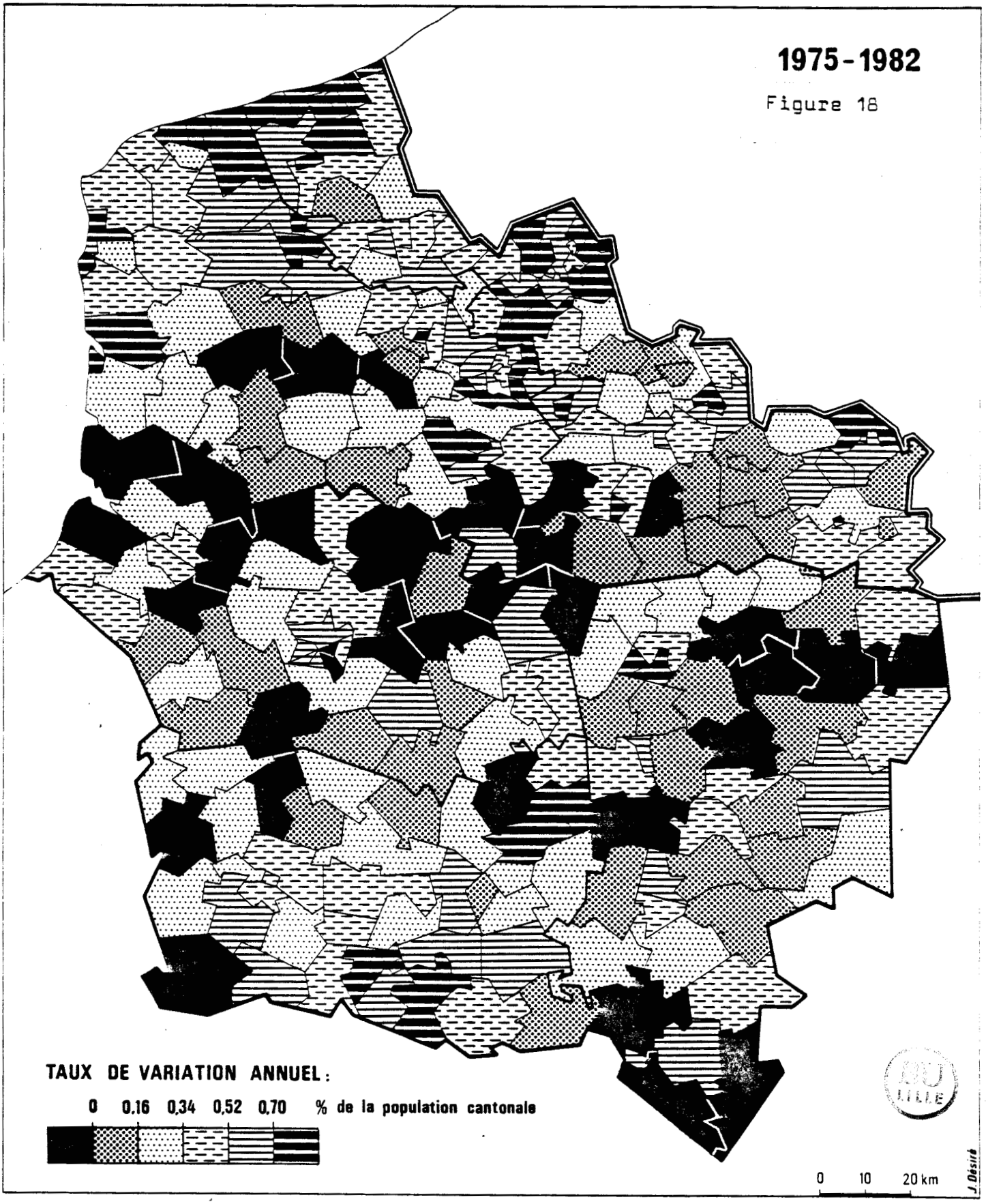
c1) L'apport cartographique.

L'élaboration de trois cartes couvrant les deux régions voisines facilite l'approche des problématiques suivantes: (figures 17, 18, 19).

- Peut-on clairement démontrer quelle est la spécificité, dans ce domaine particulier, des marges régionales étudiées ?



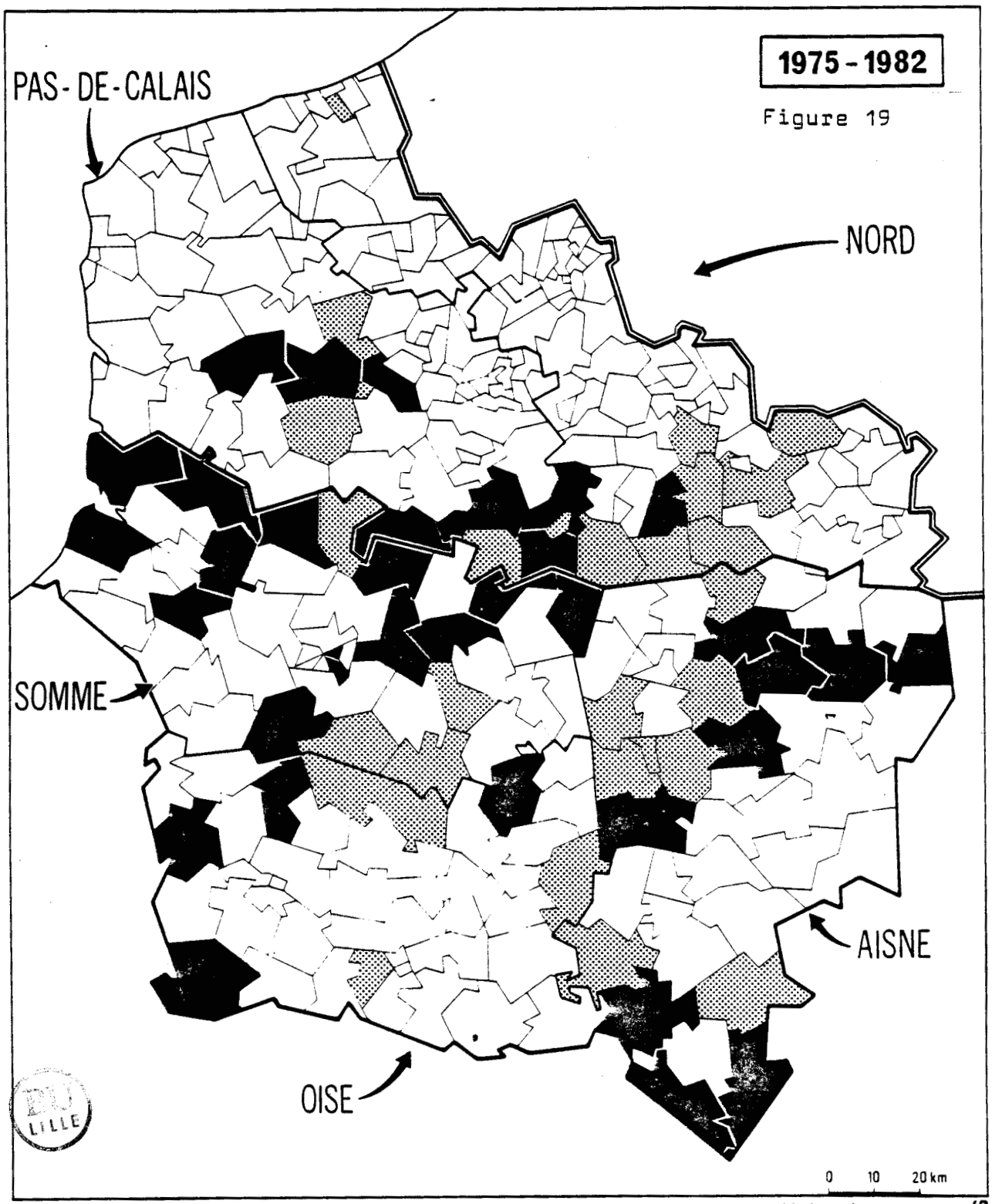
TAUX DE VARIATION ANNUEL DE LA POPULATION CANTONALE DÛ AU MOUVEMENT NATUREL . 1962 - 1968 . (Picardie et Nord-Pas-de-Calais)



TAUX DE VARIATION ANNUEL DE LA POPULATION CANTONALE DÛ AU MOUVEMENT NATUREL . 1975-1982 . (Picardie et Nord-Pas-de-Calais)

LE MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION CANTONALE DE LA PICARDIE ET DU NORD-PAS-DE-CALAIS (1975-1982):

taux de variation annuel positif ou négatif



BDIC LILLE

- Quelle est, depuis le début des années 1960, l'évolution et son intensité des taux de variation annuels de la population cantonale dûs au mouvement naturel?

- La comparaison entre "pays" voisins, mais séparés par la limite régionale révèle-t-elle des différences tangibles? Ont été retenus pour illustrer ce raisonnement, le pays de Montreuil-Hesdin dans le sud-ouest du Pas-de-Calais et le Ponthieu en Basse-Picardie occidentale ; l'Avesnois du Nord et la Thiérache de l'Aisne ; enfin le Cambrésis et le Vermandois.

Les trois cartes dessinées couvrent la totalité des cantons du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. La première (figure 17) nous informe sur les taux de variation annuels de la population cantonale dûs au mouvement naturel entre les RGP de 1962 et de 1968. La seconde traduit la même information relative à la période intercensitaire 1975-82. Pour chacune de ces deux cartes, le calcul de la moyenne arithmétique et de l'écart-type fut assuré afin de déterminer des classes, respectivement huit et six. Le troisième document cartographique, tout en simplifiant le contenu de la carte précédente en ne reprénant que les cantons à taux positif ou négatif, apporte néanmoins un complément puisque un figuré fut attribué aux cantons ayant un taux de variation annuel dû au mouvement naturel positif pour l'ensemble de la population mais négatif ou nul pour l'ensemble des communes rurales.

D'emblée plusieurs remarques s'imposent.

- *Globalement on constate que la baisse des taux de variation fut générale et intense au cours de ces vingt années.* Pour la période intercensitaire 1962-68, le taux de variation annuel moyen, correspondant à l'ensemble des cantons des deux régions, fut de +0,60%. Par contre il tomba à +0,35% entre 1975 et 1982. On peut estimer que les moyennes calculées sur de grands échantillons (252 unités) révèlent de fait une réelle signification statistique. Le tracé de trajectoires démographiques correspondant à un certain nombre de cantons empruntés

aux deux régions confirme nettement cette tendance générale (figures 20 et 21). Les exemples retenus ont été choisis au prorata du nombre de cantons appartemant à chacun des départements, soit 3 pour la Somme, 3 pour l'Oise, 3 aussi pour l'Aisne, contre 5 dans le Pas-de-Calais et autant dans le Nord. Par ailleurs il semble logique d'accorder une préférence aux cantons situés au sein des espaces périphériques étudiés. Ainsi les exemples retenus sont les suivants:

Nord: les cantons de Marcoing, Carnières, Le Cateau, Clary et Landrecies.

Pas-de-Calais: Bertincourt, Croisilles, Marquion, Fruges et Le Parcq.

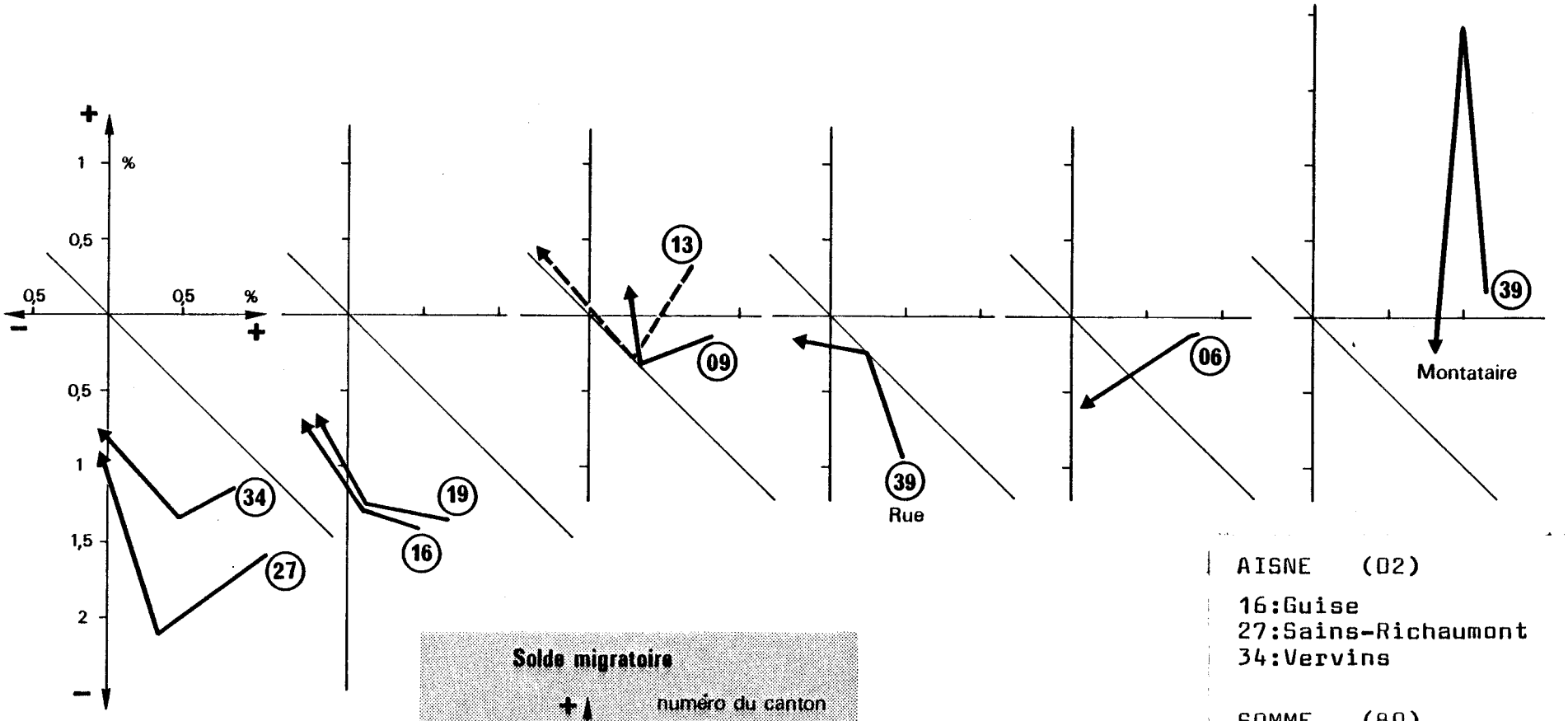
Somme: Albert, Crécy-en-Ponthieu et Rue.

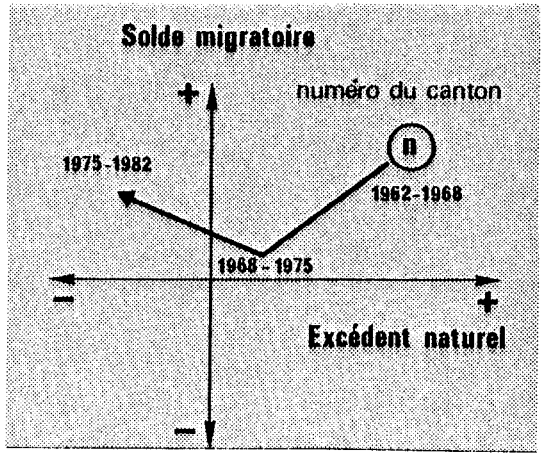
Aisne: les cantons de Sains-Richaumont, Vervins et Guise.

Oise: Compiègne nord, Crèvecoeur-le-Grand et Montataire.

Sur les graphiques, ont été portés en abcisses, les taux de variation annuels dûs au mouvement naturel correspondant aux trois périodes intercensitaires successives et en ordonnées les taux dûs au solde migratoire. Une courbe orientée rejoignant les trois points considérés exprime la trajectoire démographique enregistrée par le canton étudié.

Ces dix-neuf courbes permettent de proposer quelques grands types d'évolution démographique. La donnée commune qui sert donc de point de référence au classement est la détérioration du mouvement naturel continue au cours de ces trois périodes intercensitaires. En introduisant d'autres paramètres (comme l'évolution générale des effectifs, l'évolution récente du solde migratoire, la composante décisive ou la plus pertinente quant à l'évolution générale de la population), quelques différences peuvent ainsi être introduites. C'est ce que traduit le tableau XXVI. Neuf cantons sur dix-neuf se trouvent être réunis au sein de la même combinaison à la détérioration continue du mouvement naturel (Carnières +0,28%, puis +0,08% et enfin -0,04% ; ou encore Crécy-en-Ponthieu: +0,62%, +0,11% et -0,19%...); il faut leur associer une évolution générale





AISNE (02)

16:Guise
27:Sains-Richaumont
34:Vervins

SOMME (80)

06:Albert
19:Crécy-en-Ponthieu
39:Rue

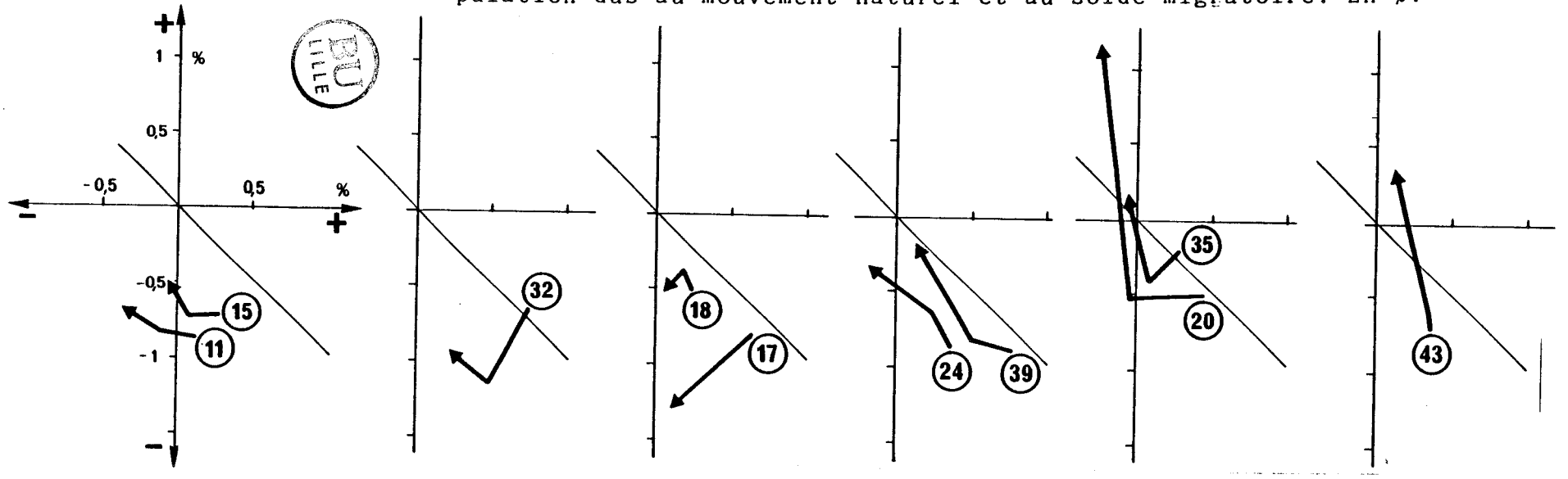
OISE (60)

09:Compiègne-Nord
13:Crèvecoeur-le-Grand
39:Montataire

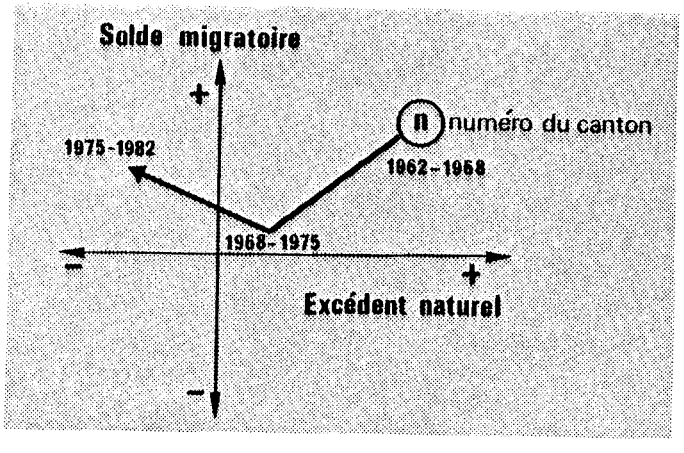
BU LILLE

Figure 20: Trajectoires démographiques de certains cantons de Picardie. 1962-1982. Taux de variation annuels moyens de la population dus au mouvement naturel et au solde migratoire. En %.

Figure 21: Trajectoires démographiques de certains cantons du Nord-Pas-de-Calais. Les marges méridionales de l'Artois et du Cambrésis. 1962-82. Taux de variation annuels moyens de la population dus au mouvement naturel et au solde migratoire. En %.



BU LILLE



NORD (59)

15:Carnières
17:Le Cateau-Cambrésis
18:Clary
32:Landrecies
43:Marcoing

PAS-DE-CALAIS (62)

11:Bertincourt
20:Croisilles
24:Fruges
35:Marquion
39:Le Parcq

Tableau XXVI

Types d'évolution démographique cantonale 1962-1982 dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie

Evolution générale 1962-82 des effectifs de population	Evolution récente du solde migratoire 75-82	Composante décisive quant à l'évolution générale de la population
Détériotation continue 1962-82 du mouvement naturel		
Evolution toujours positive	Amélioration	S.M
		E.N Compiègne-Nord ; Crèvecoeur le-Grand
	détérioration	S.M
		E.N Montataire
Evolution toujours négative	Amélioration	S.M (*) cf liste jointe
		E.N
	Détérioration	S.M Le Cateau ; Clary
		E.N
Détérioration + ⟶ -	Amélioration	S.M Landrecies
		E.N
	Détérioration	S.M
		E.N Albert
Amélioration - ⟶ +	Amélioration	S.M Marcoing ; Marquion ; Croisilles
		E.N
	Détérioration	S.M
		E.N

des effectifs de population qui demeure constamment négative au cours de ces vingt années, (des cantons comme Crécy-en-Ponthieu ou Bertincourt ont perdu près d'un septième de leur population entre 1968 et 1982 ; la perte fut encore plus sensible dans les cantons de l'Aisne comme ceux de Guise ou de Sains-Richaumont). Bien qu'on ait constaté une relative "amélioration" récente de leur solde migratoire, devenu en fait moins négatif au cours de la période intercensitaire 1975-82, c'est toujours le bilan migratoire qui demeure le plus décisif quant à la diminution générale des effectifs de population cantonale*. En revanche, peu nombreux sont les cantons périphériques qui dévoilent une amélioration récente à la fois de leur bilan migratoire et de l'évolution générale de leur population. Il faut citer les exemples de Marcoing proche de Cambrai, de Croisilles au sud d'Arras et de Marquion au sein d'un triangle dont les sommets sont Arras, Cambrai et Douai. Il est clair dans ces cas que *le phénomène de rurbanisation est responsable de la reprise démographique générale* (Tableau XXVII).

Tableau XXVII

Données démographiques récentes à propos des trois cantons: Croisilles, Marquion et Marcoing.

Cantons	Population en 1975	1982	Solde migratoire 1975 - 82
Croisilles	9416 h.	10021 h.	+ 770
Marquion	10759 h.	10802 h.	+ 92
Marcoing	14468 h.	14911 h.	+ 322

Cantons	Solde du mouvement naturel 1968 - 75	1975 - 82
Croisilles	- 27	- 165
Marquion	+ 54	- 49
Marcoing	+ 339	+ 121 hab.

BU LILLE

* Annexe à l'arbre de classement: liste des neuf cantons: Crécy-en-Ponthieu, Rue, Carnières, Bertincourt, Fruges, Le Parcq, Guise, Sains-Richaumont, Vervins.

Toutefois, la reprise démographique dûe au renversement des tendances migratoires ne suffit pas encore pour rajeunir considérablement la population résidente au point d'améliorer le solde du mouvement naturel.

Les deux histogrammes (figure 22) relatifs aux taux de variation annuels dûs au mouvement naturel de la population cantonale dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie résument clairement l'intensité de l'évolution du phénomène. Consécutivement donc à cet affaiblissement généralisé du mouvement naturel, le nombre de cantons enregistrant des valeurs faibles, c'est-à-dire inférieures à +0,35%, entre 1975 et 1982, s'est considérablement accru, de même que celui qui correspond aux unités cantonales dans lesquelles les décès égalent ou surpassent les naissances.

c2) La particularité des marges régionales.

Déjà entre les RGP de 1962 et de 1968, les marges régionales voisines du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie prenaient une certaine spécificité en cumulant un grand nombre de cantons où les taux de variation dûs au mouvement naturel étaient inférieurs à +0,60%, qui était alors la valeur moyenne calculée sur l'ensemble des cantons des deux régions. Les Hautes Terres Artésiennes (cantons de Auxi-le-Château +0,54%, Avesnes-le-Comte +0,48%, Heuchin +0,43%, Fauquembergues +0,56%...) avec des taux compris entre +0,40% et +0,60%, une partie du Nord de l'Amiénois (Bernaville +0,44%, Villers-Bocage +0,53%...), le Cambrésis et le Bas-Artois oriental prolongés par une partie du Santerre septentrional où les taux considérés passaient parfois en-dessous de +0,40% comme dans les cantons de Cambrai-est, Carnières, Clary, Marcoing, Marquion ou encore Combles, enfin le nord du département de l'Aisne avec les cantons d'Aubenton +0,48%, de La Capelle, de Guise ou de Wassigny pour la Thiérache, de Bohain, du Catelet pour le Nord-Vermandois, apparaissaient alors parmi les régions les plus deshéritées.

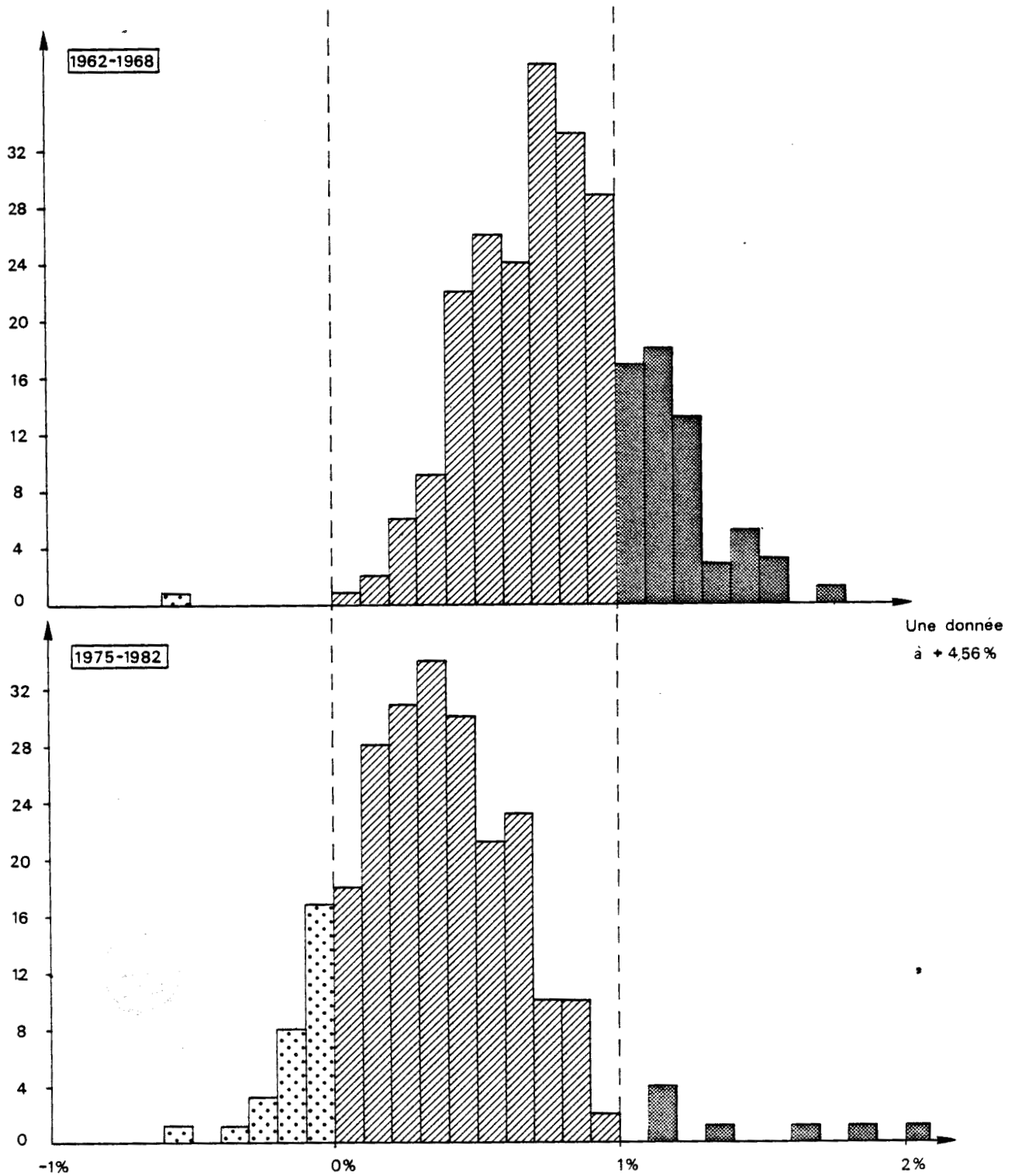


Figure 22: Histogrammes des taux de variation annuels dus au mouvement naturel de la population cantonale. Régions du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. 1962-82.

Taux de variation annuel dû au mouvement naturel (en %)

1975 - 1982 CANTONS

[> 0,71%]

60	- Creil-Nogent-s-Oise	+ 1,12%
	- Montataire	+ 0,81%
	- Noyon	+ 0,88%
	- Ribecourt-Dreslincourt	+ 0,84%
	- Senlis	+ 0,76%
02	- St-Quentin-Sud	+ 0,76%
80		
59	- Anzin	0,79%
	- Bergues	0,84%
	- Dunkerque est	1,13%
	- Dunkerque ouest	1,33%
	- Grande Synthe	1,69%
	- Gravelines	1,10%
	- Haubourdin	0,72%
	- Lannoy	0,72%
	- Lille Nord-Est	1,81%
	- Lille ouest	0,72%
	- Maubeuge Nord	0,77%
	- Quesnoy-sur-Deule	0,75%
	- Seclin	0,92%
	- Villeneuve d'Ascq	2,02%
62	- Arras Nord	0,97%
	- Audruicq	0,82%
	- Avion	0,87%
	- Boulogne/mer Nord	0,71%
	- Calais-est	0,88%
	- Courrières	0,82%
	- Etaples	0,82%
	- Henin-Beaumont	0,80%
	- Outreau	0,79%
	- St Omer sud	1,16%

30 cantons/252=11,90%

BU LILLE

Taux de variation annuel dû au mouvement naturel (en%)

1975 - 1982 CANTONS

(0,00 → 0 16%)

62	- Auxi-le-Château	0,00%
	- Avesnes-le-Comte	0,07%
	- Béthune sud	0,13%
	- Bruay-en-Artois	0,16%
	- Fauquembergues	0,08%
	- Liévin Nord	0,15%
	- Le Parcq	0,13%
59	- Cassel	0,13%
	- Le Cateau-Cis	0,11%
	- Clary	0,09%
	- Landrecies	0,14%
	- Marcoing	0,12%
	- Orchies	0,16%
	- Le Quesnoy-est	0,07%
	- Le Quesnoy-ouest	0,03%
	- St Amand-les-Eaux rive gauche	0,16%
	- Solesmes	0,16%
	- Solre-le-Château	0,05%
80	- Ailly-sur-Noye	0,07%
	- Albert	0,10%
	- Molliens-Dreuil	0,10%
	- Montdidier	0,01%
	- Oisemont	0,16%
	- Poix de Picardie	0,03%
	- Rosières en Sant.	0,09%
02	- Braine	0,10%
	- La Capelle	0,06%
	- Craonne	0,04%
	- La Fère	0,06%
	- Laon Sud	0,07%
	- Marle	0,16%
	- Moy.-de-l'Aisne	0,06%
	- Ribemont	0,15%
	- Saint-Simon	0,10%
	- Vailly-sur-Aisne	0,16%
	- Vic-sur-Aisne	0,00%
60	- Betz	0,10%
	- Compiègne-sur-W	0,09%
	- Froissy	0;15%
	- Maignelay-Montigny	0,03%

40 cantons/252=15,9%

Taux de variation annuel dû au mouvement naturel (en %)

1975 - 1982 CANTONS

NEGATIF

62	- Bertincourt	- 0,33%	*35 cantons/252=13,9%*
	- Croisilles	- 0,24%	
	- Fruges	- 0,13%	
	- Heuchin	- 0,08%	
	- Houdain	- 0,05%	
	- Marquion	- 0,06%	
	- Pas-en-Artois	- 0,02%	
59	- Carnières	- 0,04%	
80	- Acheux-en-Amiénois	- 0,22%	
	- Ailly-le-Haut-Clocher	- 0,62%	
	- Amiens N.E.	- 0,09%	
	- Amiens S.E.	- 0,25%	
	- Bernaville	- 0,26%	
	- Bray-sur-S.	- 0,14%	
	- Combles	- 0,42%	
	- Conty	- 0,12%	
	- Corbie	- 0,09%	
	- Crécy-en-Ponthieu	- 0,19%	
	- Hallencourt	- 0,15%	
	- Roisel	- 0,01%	
	- Rue	- 0,21%	
	- St-Valery-sur-S	- 0,30%	
02	- Aubenton	- 0,06%	
	- Charly	- 0,08%	
	- Condé-en-Brie	- 0,24%	
	- Concy-le Château-Auffrique	- 0,03%	
	- Crécy-sur-Serre	- 0,13%	
	- Guise	- 0,29%	
	- Neuilly-St-Front	- 0,07%	
	- Sains-Richaumont	- 0,04%	
	- Vervins	- 0,03%	
60	- Chaumont-en-Vexin	- 0,06%	
	- Crèvecoeur-le-Grand	- 0,33%	
	- Lassigny	- 0,10%	
	- Songeons	- 0,17%	

Entre 1975 et 1982, l'originalité des espaces périphériques fut confirmée,

- d'une part en voyant se multiplier les cantons à taux de variation dûs au mouvement naturel inférieurs à +0,35%, bien que ce phénomène se soit répandu spatialement à travers l'Aisne, la Somme mais aussi dans la partie septentrionale du département de l'Oise.

- d'autre part en cumulant les cantons à taux de variation nuls ou négatifs. Désormais les valeurs les plus élevées traduisant le dynamisme du mouvement naturel, c'est-à-dire supérieures à 0,50%, sinon +0,70%, se concentrent essentiellement en taches dans les régions littorales et sublittorales du Nord-Pas-de-Calais, caractérisées à la fois par la jeunesse de leur population et leur fécondité supérieure (régions de Dunkerque, de Saint-Omer ou du Calaisis par exemples). On peut citer les cantons de Dunkerque-est, Ouest, de Grande-Synthe, de Gravelines, Calais-est ou Etaples. Autres régions aussi concernées par un mouvement naturel intense: l'aire urbaine centrale dans le Nord-Pas-de-Calais avec bien évidemment la région lilloise dont le canton de Villeneuve d'Ascq qui, pour la période 1975-82 possédait le taux de variation annuel dû au seul mouvement naturel, le plus élevé au sein des deux régions du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie ; quelques cantons du Sud de l'Oise présentent également cette particularité démographique: les cantons de Creil, Montataire, Senlis notamment. Par rapport à celles-ci certaines régions périphériques paraissent durement frappées par le déficit du mouvement naturel: c'est le cas de la partie septentrionale de la Somme et de l'Aisne, du Cambrésis et du Bas-Artois oriental, mais également des marges thiérachiennes de l'Aisne. Afin d'illustrer cette opposition clairement exprimée sur les cartes, on donne en annexe la liste des cantons dont le taux de variation annuel dû au mouvement naturel est soit égal ou supérieur à +0,71%, soit faiblement positif ou négatif.

c3) Comparaison entre les marges des deux régions.

Bien que révélant une certaine identité démographique indubitable, par rapport aux régions à mouvement naturel intense qu'on a pu repérer précédemment, *les espaces situés aux marges des deux régions voisines présentent aussi quelques différences internes* qu'il est impossible de taire. Ainsi le mouvement naturel du Cambrésis peut être différencié de celui du Vermandois pourtant voisin. Tous les cantons du Nord-Saint-Quentinois présentent en effet un mouvement naturel positif entre 1975 et 1982, même si ce dernier s'est affaibli par rapport aux périodes antérieures. En Cambrésis, les taux sont devenus dangereusement proches de l'équilibre. En outre alors que l'on constate un excédent de décès sur les naissances pour l'ensemble des communes rurales des cantons de Solesmes, Le Cateau, Clary, Marcoing, Carnières, les naissances en milieu rural demeurent plus nombreuses que les décès dans les cantons de Bohain-en-Vermandois, Le Catelet ou Vermand.

Existe-t-il une fécondité régionale différentielle suffisante pour expliquer cette situation géographique? Certes cette hypothèse ne peut guère être éliminée d'emblée, ce qui d'ailleurs ne constituerait pas un "acte scientifique", mais il faut rappeler qu'il est à peu près vain de prétendre calculer un taux ou un indice de fécondité significatif à un échelon administratif inférieur à l'arrondissement en milieu rural. L'information statistique existe bien, mais le résultat serait obtenu à partir d'un effectif de population féminine âgée de 15 à 49 ans révolus beaucoup trop réduit pour être fiable. La marge d'incertitude ou l'aléas statistique serait trop important pour qu'un raisonnement rigoureux puisse se l'attribuer comme base solide. Ceci explique sans doute l'absence de carte détaillée de la fécondité dans l'atlas de Picardie. Dans celui du Nord-Pas-de-Calais, P-J. THUMERELLE a proposé une carte de la fécondité régionale à l'échelle cantonale en 1975 (planche 14). Mais il faut préciser que ce document a été réalisé à l'aide de la méthode des indices

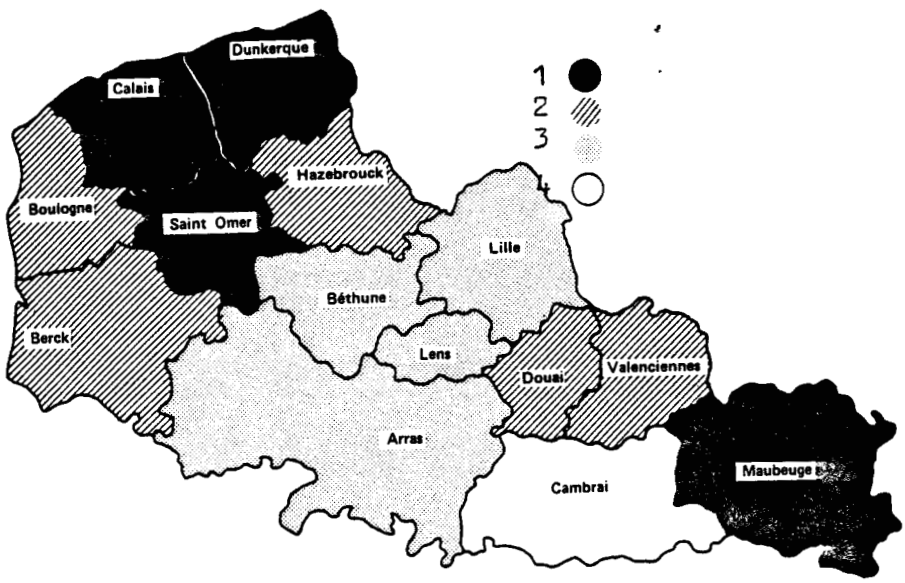
Source:INSEE,LILLE.

Somme des naissances réduites pour 100 F.

1: de 250 à 259
2: de 240 à 249
3: de 230 à 239
4: 222

Région:241 enfants pour 100 femmes.

On remarquera la moindre fécondité du Cambrésis,qui,ajoutée aux effets de l'émigration de jeunes adultes et du vieillissement de la population,expliquent le développement spatial du processus de dépopulation.



BU LILLE

Figure 23: La fécondité à l'intérieur du Nord-Pas-de-Calais. 1974-75. La somme des naissances réduites.

pondérés: le taux de fécondité de chaque canton a été calculé en rapportant aux effectifs de chaque classe d'âges (des femmes de 15 à 49 ans), le taux de fécondité moyen correspondant de l'ensemble de la population régionale du Nord-Pas-de-Calais.

Par contre, il se peut que *le phénomène de rurbanisation qui se diffuse dans le Vermandois à partir de la ville de Saint-Quentin* (la deuxième ville de Picardie par sa masse de population), tel qu'il a été étudié par J. ANDRIAN, explique la moindre détérioration du mouvement naturel. En Cambrésis, les effets de la rurbanisation se limitent aux cantons limitrophes de l'agglomération cambrésienne, c'est-à-dire Cambrai Ouest et Est ainsi que Marcoing.

En revanche, dans la partie orientale des deux régions, le rapport est inversé: le mouvement naturel de nombreux cantons thiérachiens de l'Aisne est nettement plus dégradé que dans l'Avesnois voisin. Après avoir été très élevés durant les années 1960, dans les cantons de Vervins (+0,81%), de Sains-Richaumont (+1,04%), Hirson (+0,82%), Le Nouvion-en-Thiérache (+0,89%), Rozoy-sur-Serre (+0,96%),
les taux de variation annuels dûs au mouvement naturel se sont effondrés en moins de 20 ans, traduisant à la fois un affaiblissement considérable de la fécondité, la poursuite de l'exode rural et un vieillissement très accéléré de la population locale, comme l'indique le tableau suivant.

Tableau XXVIII

Les structures par âges en Thiérache. 1962 - 1975.

Parsonnes âgées de 65 ans et plus.

Cantons	1962	1975
Guise	13,4%	19,6%
Sains-Richaumont	12,2%	17,7%
La Capelle	14,1%	16,5%
Aubenton	13,7%	16,3%
Vervins	13,1%	16,1%
Thiérache de l'Aisne	12,9%	15,9%

Tableau XXVIII (suite)

Parsonnes âgées de 75 ans et plus.

Cantons	1962	1975	1982
Guise	5%	7,9%	8,68%
Vervins	5,4%	6,6%	7,80%
La Capelle	5,6%	6,7%	7,65%
Wassigny	6%	6,2%	7,02%
Sains-Richaumont	4,3%	6,1%	6,95%
Thiérache de l'Aisne	4,9%	6,3%	7,25%

Désormais, entre 1975 et 1982, les taux sont devenus soit négatifs (Aubenton, Guise, Saint-Richaumont, Vervins) soit menacés à court terme de déficit (La Capelle). Globalement on constate que ce sont surtout les cantons situés aux marges méridionales de la Thiérache de l'Aisne, qui offrent le mouvement naturel le plus détérioré. Une situation quelque peu comparable peut être vérifiée sur les marges septentrionales et surtout occidentales de l'Avesnois où les taux sont menacés à court terme de déficit dans les cantons du Quesnoy, de Solre-le-Chateau et de Landrecies.

Dans l'ensemble cependant, les taux de variation annuels dûs au mouvement naturel sont plus élevés en Avesnois herbager et laitier qu'en Thiérache de l'Aisne où la ruralité est souvent plus profonde et le dépeuplement très ancien. C'est ce que dévoile le tableau suivant XXIV.

Tableau XXIX

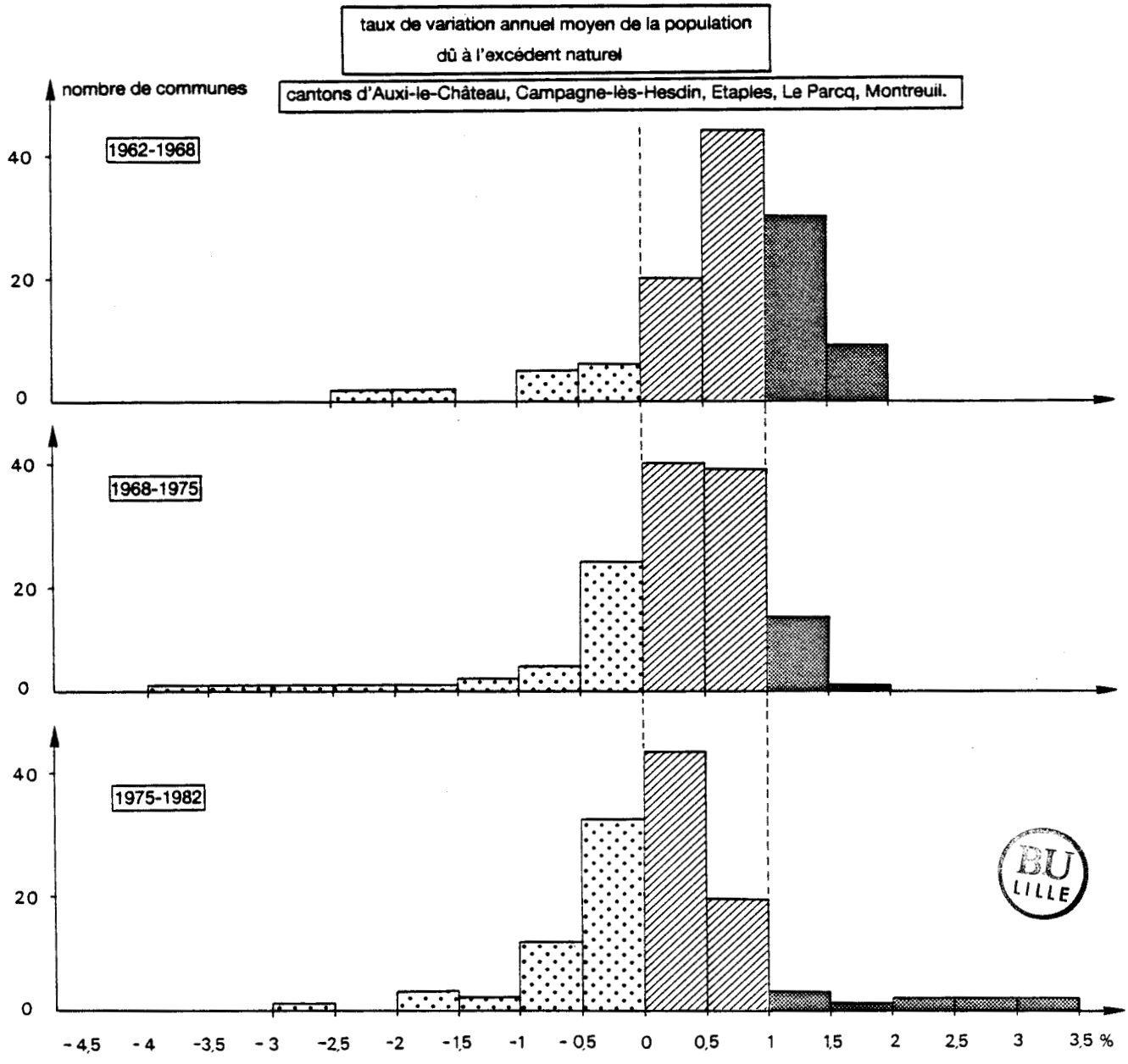
Les taux de variation annuels de la population dus au mouvement naturel en %. 1975-1982. (Cantons de l'Avesnois et de Thiérache de l'Aisne).

Trélon	: +0,45%	La Capelle	: +0,06% (02)
Hirson	: +0,41% (02)	Solre-le-Chateau	: +0,05%
Rozoy-sur-Serre	:+0,40% (02)	Vervins	: -0,03% (02)
Avesnes-sud	: +0,36%	Sains-Richaumont	: -0,04% (02)
Wassigny	: +0,25% (02)	Aubenton	: -0,06% (02)
Le Nouvion	: +0,23% (02)	Guise	: -0,29% (02)
Avesnes-Nord	: +0,18%		
Landrecies	: +0,14%		

Entre le Ponthieu et le Pays de Montreuil-Hesdin, quelques différences peuvent également être soulignées. Hormis le canton du Nouvion qui profite de la proximité immédiate de la ville moyenne d'Abbeville et qui,de ce fait,a connu entre 1975 et 1982, un renversement de sa tendance migratoire devenue positive, ce qui a pu freiner la chute de l'excédent naturel: +0,73% entre 1962 et 1968, +0,54% entre 1968-75 et +0,19% entre 1975 et 1982, *tous les autres cantons du Ponthieu ont enregistré récemment un mouvement naturel déficitaire.* Le bilan est devenu particulièrement problématique dans les cantons de Rue, de Saint-Valery-sur-Somme, Ailly-le-Haut-Clocher, Bernaville et aussi Crécy-en-Ponthieu. Dans cet ensemble de cinq cantons on a pu dénombrer, entre 1975 et 1982, 3518 naissances contre 4424 décès. Le déficit étant par ailleurs généralisé prend ainsi une signification supérieure. Il s'agit en fait de cantons qui subissent un mouvement de dépeuplement continu depuis bien longtemps et notamment depuis les années 1960, sans interruption. En effet, en matière industrielle, le Ponthieu n'a pas du tout la même tradition que le Vimeu voisin. Il s'agit de cantons ruraux à caractère agricole encore bien marqué, même si cette activité, comme partout ailleurs, perd de son importance. Entre les deux RGA de 1970 et 1979, le nombre d'exploitations agricoles a très souvent diminué de 20 à 30% dans les différents cantons de cette région picarde. L'insuffisance des emplois secondaires et tertiaires explique ainsi le dépeuplement et le vieillissement de la population en général, de la population active agricole en particulier: de 35 à 40% des chefs d'exploitations agricoles en 1980 étaient âgés de 55 ans et plus dans les cantons de Rue, de Crécy-en-Ponthieu, du Nouvion ou encore de Saint-Valery-sur-Somme. Cette tendance socio-économique entraîne inévitablement un processus de détérioration du mouvement naturel qui est ainsi devenu déficitaire dans la région. Hormis l'agriculture, l'industrie est la source d'activité la plus importante dans le bassin d'emplois d'Abbeville, où elle assure plus de 60% des emplois salariés non agricoles. Toutefois les activités industrielles se répartissent sur deux pôles bien distincts qui concentrent l'essen-

tiel des industries du secteur: le Vimeu industriel (cantons d'Ault surtout, mais aussi Moyenneville et Gamaches, qui regroupe à lui seul 58% des entreprises de plus de 50 salariés. L'Abbevillois, quant à lui, (cantons d'Abbeville Nord et Sud) possède 30% de l'emsemble. Les 12% restants se répartissent au sein des cantons ruraux du Ponthieu tels Rue, Le Nouvion, Crécy ou Ailly-le-Haut-Clocher...

Dans le Pays de Montreuil-Hesdin, la situation démographique apparaît nettement moins problématique que dans le Ponthieu voisin. Les cantons de Montreuil-sur-mer, Etaples, Campagne-les-Hesdin et Hesdin présentent entre les RGP de 1975 et de 1982, un mouvement naturel positif même si l'affaiblissement est général (figure 24). Il est clair que la tradition d'assez forte fécondité dans l'arrondissement de Montreuil-sur-mer, la jeunesse relative de la population surtout dans les secteurs littoraux ou proches du littoral, les efforts d'équipement industriel récents, d'essor touristique, la diversité des fonctions des divers pôles côtiers (Etaples vivant de la pêche et de l'industrie, le Touquet tirant l'essentiel de ses richesses du tourisme balnéaire, Berck de son tertiaire médical et para-médical...), expliquent la meilleure tenue du mouvement naturel de la population. En outre la présence d'établissements industriels dans la vallée de la Canche, entre Montreuil-sur-mer et Hesdin a toujours été également un facteur de fixation de la population.



BU LILLE

Figure 24: Evolution de l'excédent naturel dans un ensemble de 119 communes appartenant aux cantons d'Auxi-le-Château, de Campagne-les-Hesdin, Etaples, Le Parcq et de Montreuil. 1962-82.

CONCLUSION:

Longtemps protégées par leur tradition de forte fécondité, les régions du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie méconnaissaient encore, ou presque, le processus de la dépopulation à l'échelon supracommunal pendant les années 1960 à 1970. Cependant en vingt ans, cumulant les effets de la diminution importante de la fécondité, de l'émigration en milieu rural non péri-urbain et en milieu industriel en crise, ceux également du vieillissement de la population, le nombre de cantons dénombrant plus de décès que de naissances s'est accru de façon considérable, surtout depuis le recensement de 1975. Désormais de petites villes sont venues grossir les rangs des entités spatiales rurales souffrant de dépopulation.

Les marges régionales mitoyennes étudiées sont, globalement, fortement affectées par ce processus démographique, en particulier le Ponthieu, le Nord de l'Amiénois, la périphérie méridionale de la Thiérache, le Bas-Artois oriental, les communes rurales du Cambrésis. Par opposition à la Picardie circumparisienne (l'Oise surtout) et aux Bas pays de la Mer du Nord que prolongent les cantons littoraux de la Côte d'Opale jusqu'à l'Authie, les cantons formant la charnière autrefois politique entre Picardie et "Nord-Pas-de-Calais", constituent une certaine unité démographique.

Toutefois le Nord de la Picardie, de la Thiérache au Marquenterre, est beaucoup plus marqué par le déficit du mouvement naturel que les marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais, hormis sur le seuil de Bapaume. Grâce à la fécondité demeurée plus élevée qu'en d'autres régions, à la jeunesse de la population, les marges du Nord-Pas-de-Calais subissent le processus de dépopulation avec moins d'intensité. Toutefois de nombreux cantons du Cambrésis, du Hainaut, du Haut-Artois semblent menacer à court terme. Le Nord-Pas-de-Calais est-il en train de perdre son originalité démographique?

NOTES ET REFERENCES BIBIOGRAPHIQUES

1: A propos du Douaisis et du Valenciennois, de l'émigration de la population active vers d'autres lieux, on pourra lire:
VANHAECKE D. 1985: Evolution des richesses vives du Douaisis. Mémoire de fin d'études IESEG V. Lille. 221p.
BONNEAU M. 1981: les migrations de population à Grande Synthe,ville-champignon du littoral français de la mer du Nord: caractères généraux et étude de la communauté polonaise. Hommes et Terres du Nord. Numéro spécial, 2 tomes sur Migrations internes et externes en Europe occidentale. pp.311-316. Tome 1.

2: BARRE A. Carte dans l'Atlas du Nord-Pas-de-Calais: déplacements quotidiens de travail en 1975. 1982-10.

3:.A propos de l'attraction d'Arras et de Cambrai; voir les travaux de P. BRUYELLE. Thèse d'Etat sur "l'organisation urbaine de la région du Nord-Pas-de-Calais". Atlas annexe, carte 44: l'attraction quotidienne de travail en 1968.
.A propos de l'attraction d'Amiens ou de Saint-Quentin, on pourra se reporter à la thèse de P. OUDART: "les grandes villes de la couronne urbaine de Paris, de la Picardie à la Champagne". 1983. 684pages. Voir en particulier la troisième partie.
On peut aussi consulter l'Atlas régional de Picardie: planches C16-79 et C17-79: D'après les services de l'INSEE. "Flux de main-d'oeuvre vers les pôles de plus de 10.000 emplois". "Bassins de main-d'oeuvre de pôles de plus de 1200 emplois".
On peut aussi consulter le mémoire de maîtrise de:
S. DERVILLE, 1983. "Les déplacements domicile-travail des travailleurs de la zone industrielle de Longpré-lès-Amiens". 101p. Département de géographie, Université de Picardie, Amiens.

4: cf les travaux de P-J. THUMERELLE sur le Nord-Pas-de-Calais

5: voir II - B.

6: ANDRIAN J. Article déjà cité dans Hommes et Terres du Nord, spécial Picardie, 1981, sur l'analyse de la rurbanisation autour de Saint-Quentin.

7: Consulter les différentes publications de P.PAILLAT sur le vieillissement de la population en France.

8: Etude menée par P.-J. THUMERELLE et J-P. RENARD, déjà citée, sur le vieillissement de la population rurale du Nord-Pas-de-Calais, 1978, Lille I.

9: MACKRACKIS B. Les personnes âgées du Nord-Pas-de-Calais. Profils de l'Insee-Nord-Pas-de-Calais. op. cité.

10: RENARD J-P. 1986. Structures par âges de la population en Picardie. Etude géographique cantonale. A paraître dans Relais de l'économie picarde. INSEE. Amiens.

11: On respecte toujours le même ordre de présentation des composantes: solde migratoire puis mouvement naturel.

12: PRESSAT R. 1979. Dictionnaire de démographie. PUF, Paris, 295 p.

13: Ainsi dans le département des Alpes maritimes, le déficit du mouvement naturel de la population existe depuis longtemps déjà, aussi bien en milieu rural montagnard de l'arrière-pays, que dans certaines villes littorales comme Nice. La fécondité, faible par tradition malthusienne, corrélée à un processus ancien et continu de vieillissement de la population, expliquent que même durant les années du "baby-boom" français, le taux de mortalité était supérieur au taux de natalité. Il semble d'ailleurs que l'arrivée des "Pieds Noirs" n'ait pas bouleversé la situation démographique car durant la période intercensitaire 1962-68, le taux moyen de mortalité est demeuré supérieur au taux moyen de natalité.
J. LAMORISSE, quant à lui, dans sa thèse (La population de la Cévenne languedocienne, 1973, Montpellier) a démontré la crise profonde de faible fécondité qui touchait cette région montagnarde. Mais en outre, son analyse a clairement souligné l'inter-relation qui associe émigration et dénatalité. Que la fécondité souffre de l'émigration est un fait reconnu avec évidence ; mais réciproquement, la crise des naissances (néo-malthusianisme) favorise l'exode parce qu'elle restreint le groupe de jeunes et que ceux-ci ne veulent pas rester dans un pays vieilli que désertent activités et investissements productifs.
J. RENUCCI a rappelé dans sa thèse sur la Corse (Corse traditionnelle et Corse nouvelle. La géographie d'une île. Lyon. 1974. Audin imprimeurs. 454 p.) que dans la plupart des secteurs de la Muntana, on pouvait dénombrer entre les RGP de 1962 et de 1968, moins de trois naissances pour quatre décès.

14: LEFEBVRE A. 1981. Tendances récentes dans la géographie de la population française. in Hommes et Terres du Nord. N° hors série. T1 et T2. pp.278-296. Actes du colloque: migra-

tions internes et externes en Europe occidentale.

15: ZPIU: Zone de peuplement industriel et urbain.

16: A propos du vieillissement de la population rurale, on pourra se reporter aux travaux de PAILLAT P. En particulier, on peut signaler la publication d'un article récent, une mise au point sur la question:
PAILLAT P. 1983. Le vieillissement de la campagne française. Phénomène démographique, géographique et social. N°1 de "Espace, Populations, Sociétés" pp39-44.
De 173 cantons atteignant ou dépassant le seuil des 20% de personnes âgées d'au moins 65 ans, au RGP de 1962, on passe à 714 à celui de 1975. Les régions les plus affectées par ce processus sont le Limousin, le Languedoc-Roussillon, la Bourgogne, Midi-Pyrénées, l'Auvergne, la Provence-Côte-d'Azur et l'Aquitaine.

17: Après 1972, l'amélioration en cours des structures par âges, favorables à la procréation dans la mesure où arrivaient à l'âge du mariage et d'avoir des enfants, les générations pleines du baby-boom, ne suffit plus pour masquer la chute précipitée de la fécondité des nouvelles générations.

18: On rappellera pour mémoire, l'existence de la planche C 10-77 dans l'atlas de Picardie, conçue par J. ANDRIAN: Evolution de l'excédent naturel. Cette planche comprend quatre cartes dessinées d'après le rapport Naissances/décès, pour les années 1962, 1968, 1971, 1975, et sur la base des cantons. Ce travail a l'avantage de montrer qu'en 1962, aucun canton de Picardie ne présentait de rapport inférieur à l'unité. Le déficit du mouvement naturel à l'échelle cantonale apparaît donc dans la seconde moitié de la décennie 1960: trois cantons en 1968, sept en 1971, mais 24 cantons en 1975! L'auteur a soin de souligner l'état critique dans lequel sont déjà plongés les cantons d'Aubenton en Thiérache et d'Acheux-en-Amiénois, puisque pour trois décès, on n'y dénombrait même plus deux naissances. Enfin on remarquera que plus de la moitié des cantons de Picardie qui se trouvent en état de déficit naturel, se situent au Nord d'une ligne Laon-Amiens - Vimeu: ceci confirme déjà clairement l'originalité démographique des marges septentrionales de la région.

19: On pourra aussi consulter l'article et la carte publiées dans la revue "Relais" de l'INSEE-Picardie:
RENARD J-P. 1984. La dépopulation gagne du terrain. In Relais, magazine de l'économie picarde. N°7-Déc. pp.18-20.

20: ANDRIAN J. Planche C14-79. Atlas de Picardie. "Vieillissement de la population 1968-75". La planche comprend plusieurs documents dont quatre cartes du vieillissement de la population cantonale en 1968 et en 1975. C'est ainsi que l'on découvre que les cantons de Rue, de Crécy-en-Ponthieu, de Bernaville, d'Ailly-le-Haut-Clocher, Acheux-en-

Amiénois, de Roisel et de Combles, notamment, constituant une bande "frontalière" avec le Pas-de-Calais, presque ininterrompue dans le Nord du département de la Somme, avaient tous dépassé en 1975, le seuil de 21% de personnes âgées d'au moins 60 ans.

21: BOETTE E. Variation de la surface agricole utilisée entre 1963 et 1977. Planche D 11-79. Atlas de Picardie.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Evolution de la population cantonale 1962-1982. ...p.740-741

Tableau II: Etude statistique de la série des 57 taux annuels moyens de variation de la population dûs au solde migratoire. p.748

Tableau III: Evolution des taux moyens annuels de variation de population dûs au solde migratoire. Cantons périphériques et départements de France septentrionale.....p.750

Tableau IV: Déficit migratoire: Evolution et contribution des 57 cantons périphériques retenus. p.755

Tableau V: Comparaison des taux de variation annuels moyens de population cantonale dûs au solde migratoire en %. Cantons d'Avesnes-le-Comte et de Beaumetz-les-Loges.....p.765

Tableau VI: Structures par âges dans quelques régions du Nord-Pas-de-Calais. Zones d'études A. définies par l'INSEE 1982. ...p.768

Tableau VII: Modèle d'évolution démographique cantonale très répandu en milieu rural entre les RGP de 1962 et de 1968. SM-/EN+.....p.771

Tableau VIII: Typologie communale dans le Haut pays d'Artois d'après les deux composant de la croissance démographique. ...p.774

Tableau IX: Taux moyens de variation de la population dûs au solde migratoire entre 1962 et 1982. Taux annuels en %. Comparaison entre les quatre périphéries départementales. p.775

Tableau X: Taux annuels moyens de variation de la population cantonale dûs au solde migratoire en %. Marges du Nord 1962-1982.....p.777

Tableau XI: Classements des cantons d'après leurs taux moyens annuels de variation de population dûs au solde migratoire. 3 périodes intercensitaires 1962-68 ; 1968-75 et 1975-82. Corrélation de rang.....p.781-782

Tableau XII: Evolution récente des soldes migratoires dans quelques cantons septentrionaux de la Somme. 1968-75/1975-82, en nombre d'individus.....p.787

Tableau XIII: Liste des neuf départements ayant les taux bruts de reproduction les plus élevés vers 1961-63, en France continentale.....p.798

Tableau XIV: Evolution des taux de natalité dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie. 1962-1982.....p.799

Tableau XV: Evolution récente (postérieure à 1968) des deux composantes du mouvement naturel de la population dans les deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.....p.799-800

Tableau XVI : Classement des 26 arrondissements du Nord- Pas-de-Calais et de Picardie d'après le rapport naissances/décès. 1968-75 et 1975-82.....p.801

Tableau XVII: Evolution du nombre de communes dont le solde naturel est négatif ou nul entre 1962 et 1982. Les trois départements de Picardie.....p.806

Tableau XVIII: Evolution du nombre de communes dont le solde naturel est négatif ou nul entre 1962 et 1982. Le Nord et le Pas-de-Calais. p.807

Tableau XIX: Liste des cantons du Nord-Pas-de-Calais ayant enregistré un déficit du mouvement naturel de leur population rurale entre les RGP de 1975 et de 1982.:.....p.808

Tableau XX: Liste des cantons de l'Aisne et de la Somme dont le taux de variation annuel moyen entre 1975 et 1982 dû au mouvement naturel de la population est nul ou négatif, pour l'ensemble des communes rurales.....p.809-810

Tableau XXI: Taux de variation annuel moyen de la population dû au mouvement naturel en %. 1962-1982. Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Cantons de Rue et de St Valery-sur-Somme. ...p.820

Tableau XXII: La mortalité en Picardie. 1981-82. Cantons dont le taux brut est égal ou supérieur à 13‰ p.822

Tableau XXIII: Structure par âges de la population des cantons de Rue et de St Valery-sur-Somme en 1982.....p.823

Tableau XXIV: Masses démographiques relatives (1975-82). p.826

Tableau XXV: Le déficit du mouvement naturel de la population au sein de petites unités urbaines dans le Nord-Pas-de-Calais: réalité ou menace ? 1962-1982.....p.830

Tableau XXVI: Types d'évolution démographique cantonale 1962-1982 dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie.....p.839

Tableau XXVII: Données démographiques récentes à propos des 3 cantons Croisilles, Marquion et Marcoing.....p.840

Tableau XXVIII: Structure par âges cantonale en (1962, 1975, 1982) Thiérache.....p.849-850

Tableau XXIX: Les taux de variation annuels moyens de la population dûs au mouvement naturel en %. 1975-82. En Avesnois-Thiérache. p.850



LISTE DES FIGURES

Figure 1: Evolution de la population cantonale. 1962-1982. ....p.742

Figure 2: Polarisation de la croissance et de la décroissance démographique. 1962-1982.....p.744

Figure 3 : Répartition des communes selon leur type d'évolution démographique. 1962-1982.....p.745

Figure 4 (A et B): Tendances de l'évolution du peuplement (1962-68) et (1968-75). Région du Nord-Pas-de-Calais. (Atlas)
Tendances de l'évolution du peuplement (1968-75) et (1975-82). Région Picardie. (Annexe).

Figure 5: Histogrammes des taux de variation annuels de la population cantonale dus au solde migratoire. En %. 1962-1982. p.779

Figure 6: Cumul des trois classements intercensitaires établis d'après les soldes migratoires. Etude cantonale...p.785

Figure 7: Modifications dans les classements cantonaux d'après les bilans migratoires. 1962-68 ; 1968-75 ; 1975-82. p.788

Figure 8: Types de tendances migratoires cantonales. 1962-82. p.791

Figure 9: Le croissant fertile des années 1950-1970. p.796

Figure 10: Le taux brut de reproduction des communes rurales selon les régions. 1967-69.....p.797

Figure 11: Cantons de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie dont les taux de natalité moyens durant la période intercensitaire 1975-82, furent inférieurs ou égaux à 11‰, pour l'ensemble de leur population rurale.....p.811

Figure 12: Evolution du nombre de naissances enregistrées entre les RGP de 1968, 75 et 1982, dans quelques cantons du Nord de la Picardie.....p.813

Figure 13: Carte des taux de variation annuels moyens de population dus au mouvement naturel. En %. Les cantons, la Picardie ; 1975-1982.....p.818

Figure 14: Carte de synthèse des structures par âges de la population cantonale en Picardie. 1982.....atlas - annexe.

Figure 15: Evolution des taux de variation annuels moyens de la population dus au mouvement naturel. En %. 1962-82. Les trois départements de Picardie. Les cantons de Rue et de Saint-Valery-sur-Somme.....p.821

Figure 16: Structures par groupes d'âges. Ecarts à la moyenne régionale picarde. Cantons de Rue et de St-Valery-sur-Somme. ...p.824

Figure 17: Taux de variation annuels de la population cantonale dus au mouvement naturel entre 1962 et 1968. Nord-Pas-de-Calais et Picardie.....p.832

Figure 18: Taux de variation annuels de la population cantonale dus au mouvement naturel. 1975-1982. Nord-Pas-de-Calais et Picardie.....p.833

Figure 19: Le mouvement naturel de la population cantonale de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais. 1975-82. Taux de variation annuel positif ou négatif.....p.834

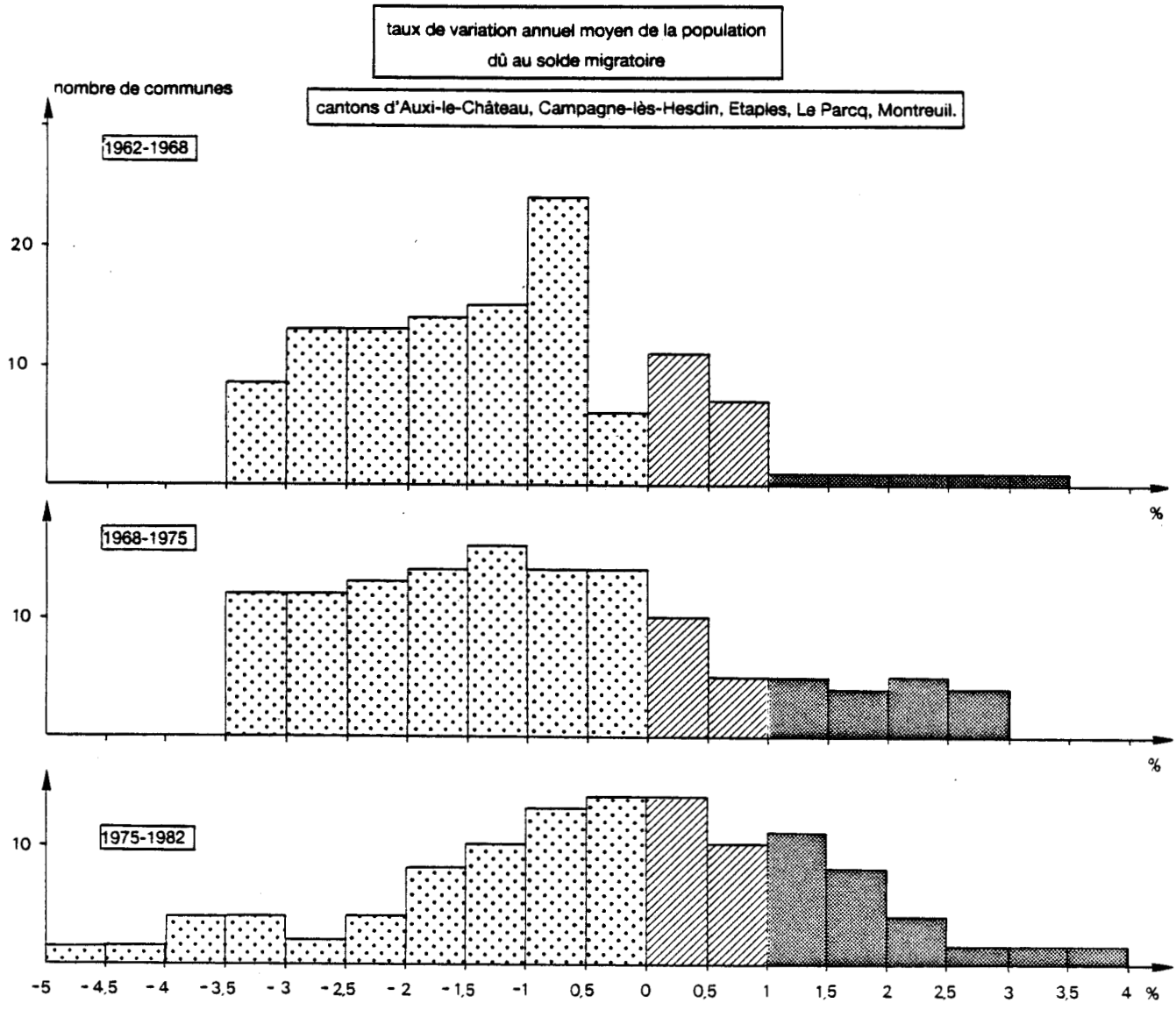
Figure 20: Trajectoires démographiques de certains cantons de Picardie. 1962-1982. Taux de variation annuels moyens de la population dus au mouvement naturel et au solde migratoire. En %.....p.837

Figure 21: Trajectoires démographiques de certains cantons du Nord-Pas-de-Calais. Les marges méridionales de l'Artois et du Cambrésis. 1962-82. Taux de variation annuels moyens de la population dus au mouvement naturel et au solde migratoire. En %. ...p.838

Figure 22: Histogrammes des taux de variation annuels dus au mouvement naturel de la population cantonale. Régions du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. 1962-82.....p.842

Figure 23: La fécondité à l'intérieur du Nord-Pas-de-Calais. 1974-75. La somme des naissances réduites.....p.848

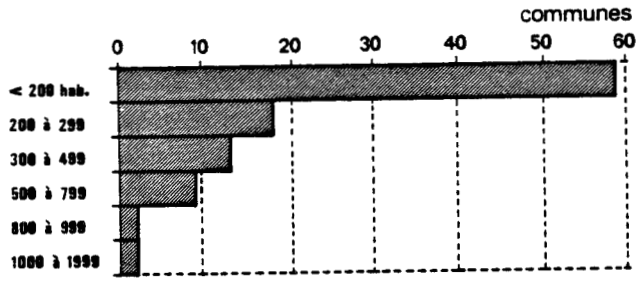
Figure 24: Evolution de l'excédent naturel dans un ensemble de 119 communes appartenant aux cantons d'Auxi-le-Château, de Campagne-les-Hesdin, Etaples, Le Parcq et de Montreuil. 1962-82.....p.853



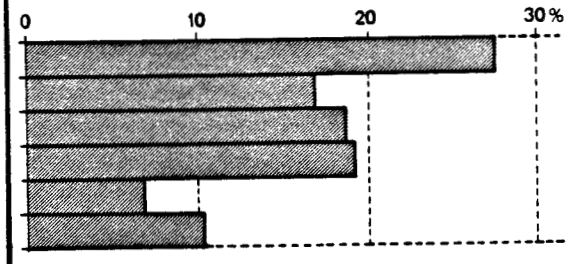
DOCUMENT annexe

source: INSEE RGP.

Distribution de 103 communes selon leurs effectifs de population en 1982 dans les cantons de :
Aubenton, Sains-Richaumont, Hucqueliers, Bernaville, Crécy-en-Ponthieu.

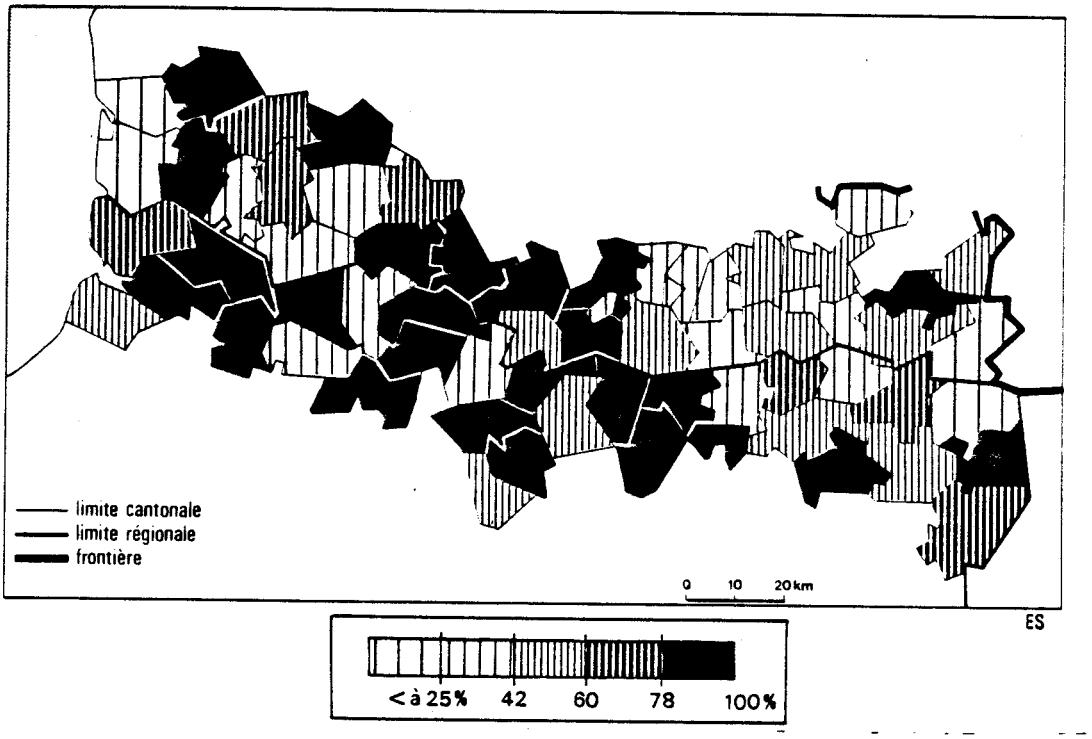


Répartition des effectifs de la population des cinq cantons cités, selon la taille et la catégorie des communes.



document annexe

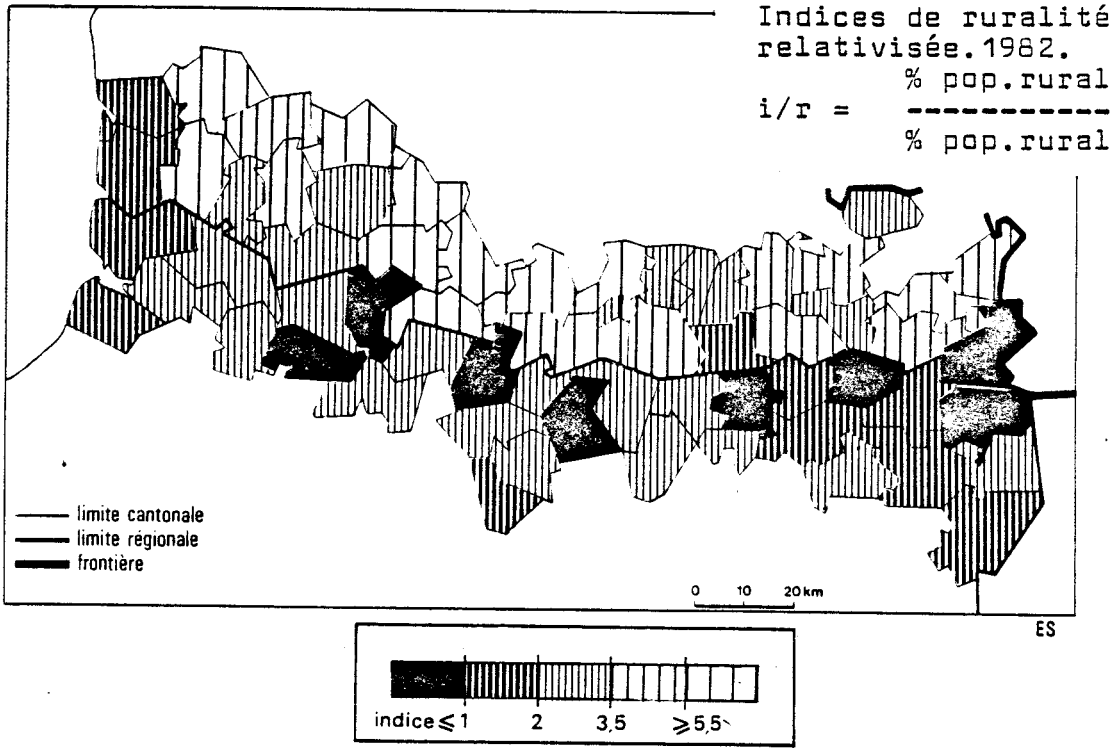
source: INSEE RGP 1982



Proportion de population rurale cantonale. 1982. Marges mitoyennes du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

Indices de ruralité relativisée. 1982.

$$i/r = \frac{\%\ \text{pop. rurale canton}}{\%\ \text{pop. rurale région}}$$



BU LILLE

document annexe

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE.

Le déclin de l'emploi agricole et industriel, le faible dynamisme du secteur tertiaire, la poursuite du dépeuplement et du vieillissement, l'accentuation des risques de déficit naturel de la population et l'extension spatiale récente de telles situations, ne constituent sans doute pas des réalités géographiques spécifiques aux espaces frontaliers ou qui le furent. Fort heureusement pour l'intérêt de l'analyse géographique en général, le déterminisme géopolitique, s'il existe, n'est pas aussi primaire. En effet de nombreux espaces ruraux qui ne furent jamais dans leur histoire même lointaine à la "frontière" de constructions politiques de grande envergure, vivent les mêmes problèmes que ceux qui ont attiré et capté notre effort.

En fait ce que nous voulons démontrer est que, dans le cas présent, les divisions territoriales imposées autrefois par la politique internationale européenne ont créé entre les bas pays de la Mer du Nord et l'Ile de France, une zone de marges défavorisées et dépendantes. Après que la France eût repoussé ses frontières plus au Nord, et adopté le tracé de 1713, les marges de l'Artois, de l'Amiénois, du Soissonnais et du Hainaut-Cambrésis continuèrent à fonctionner en tant que pays "charnière", périphéries. Les structures spatiales essentielles étaient déjà créés ainsi que le réseau urbain dans ses grandes lignes. Certes ces périphéries territoriales n'étaient plus des frontières politiques au sens strict, hormis le cas de l'Avesnois-Thiérache, mais elles allaient, à travers l'époque contemporaine, fonctionner comme des marges de départements, de régions et aussi de bassins d'emplois. Ceci souligne clairement qu'on ne peut pas dissocier l'étude des frontières de celle des limites et des discontinuités spatiales en général.

C'est en réalité la période comprenant le XVIIIème et une partie du XIXème siècle durant laquelle les industries furent dispersées au sein de ces espaces ruraux, qui constitua aussi l'origine de nombreuses difficultés plus récentes. En effet les campagnes étudiées fonctionnèrent plus ou moins longtemps comme de grands ateliers à main d'oeuvre abondante, disponible et bon marché. Celle-ci attira le travail qui, à son tour, en constituant un complément à l'activité agricole, fut un élément de fixation de populations nombreuses. Cependant jamais ces campagnes ne purent contrôler ce qui était à la source du travail: les capitaux et la commercialisation des produits.

Quand l'industrie associa son devenir à l'évolution des transports de masse, d'énergie et de matières premières, avec le développement de la machine à vapeur et de l'extraction de la houille, quand il fallut rechercher le concours financier des banques, la géographie du travail se trouva profondément modifiée au détriment des campagnes ouvrières et paysannes. Pour ces dernières, le dynamisme d'une région dépendait de sa capacité à produire telle ou telle denrée, plus ou moins en relation étroite avec le milieu naturel. En fait l'avenir d'un espace dépendait déjà de sa capacité à drainer d'énormes capitaux et donc à s'adapter aux nouveaux environnements, à prévoir l'évolution des besoins, à susciter l'évolution de l'industrie de transformation et des outils de travail.

Ainsi à une ancienne relation qui associait un centre politique, militaire, administratif, parfois culturel, à une périphérie territoriale, succéda le modèle centre, concepteur et générateur de techniques et d'emplois/périphéries exécutantes. Quand celles-ci furent abandonnées par l'investissement d'origine urbaine, elles devinrent des marges peuplées desquelles sortiraient d'importants flux migratoires nourrissant les centres urbains décideurs: les réservoirs des bassins d'emplois étaient créés. Après avoir accueilli le travail industriel à

domicile, les "ouvriers-paysans" devaient aller à sa rencontre en villes.

Inévitablement, le dépeuplement et le vieillissement allaient marquer ces régions rurales jusqu'à engendrer récemment des cas de plus en plus nombreux de déficit du mouvement naturel de la population.

Ainsi les espaces ruraux étudiés passèrent-ils tour à tour du stade de périphéries des constructions territoriales politiques, à vocation militaire souvent confirmée, à celui de réservoirs de main d'oeuvre abondante, puis de marges abandonnées par les modalités du développement économique contemporain et les tendances "lourdes" de la structuration corrélative très sélective de l'espace. Convoitées, disputées, exploitées, puis négligées, ces terres fonctionnèrent toujours dans le cadre du modèle centre/périphérie.

Ce n'est que depuis peu d'années que des projets d'aménagement et des structures associatives de développement prirent naissance. Vidées progressivement de leurs substances, activités et hommes, ces marges rurales tombèrent lentement, depuis des décennies, dans une sorte d'état comateux ; ils étaient gagnés par un engourdissement de plus en plus généralisé, malgré la formidable évolution de l'agriculture enregistrée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Une poignée d'hommes non résignés à l'abandon tira profit d'un nouveau courant politique, administratif et culturel, pour ressusciter d'anciennes unités territoriales ou pour en créer de nouvelles qui prirent le nom de "pays". L'élaboration de l'Europe, une marche lente vers la régionalisation, le mythe de tradition rurale et de la terre nourricière à l'origine de toutes les valeurs sociales, thèmes développés par une nouvelle littérature populaire à grands succès et d'inspiration régionaliste, contribuèrent sans doute à animer ces pionniers de l'aménagement rural. Dans un cadre spatial de plus en plus large, flou, disproportionné par rapport à la capacité de perception

de l'individu, il fallait se retrouver, territorialiser l'espace à la dimension de l'homme. Les difficultés vécues dans les espaces périphériques, opposées au dynamisme des centres et bassins industriels, urbanisés, notamment durant les années 1960, provoquèrent le réveil indispensable. Les CAR, Syndicats mixtes, les Contrats de pays allaient-ils redonner aux individus un territoire suffisamment restreint pour qu'il puisse être vécu comme le leur?

Toujours est-il que cette politique était sans doute l'unique moyen de sortir les espaces périphériques de l'oubli, de la marginalité socio-économique. Redécouvrant leur identité, il fallait les défendre et les réorganiser face au monde urbain et métropolitain envahissant et avide d'investissements.

Cependant, la crise économique des années 1970 et 80 allait aussi destabiliser certains édifices économiques appartenant aux régions urbaines et industrielles très peuplées. Celles-ci allaient désormais, dans la crise comme autrefois dans l'expansion, attirer les attentions, les capitaux et les efforts essentiels de conversion. C'est pourquoi plus que jamais la politique d'aménagement rural et de développement local est indispensable. Plus que jamais, il faut aussi penser à la conversion des espaces ruraux: l'éveil de la vie associative intercommunale est une chance à saisir impérieusement. Cependant les esprits évoluent-ils suffisamment rapidement? Comment perçoit-on les espaces ruraux périphériques actuellement? Quelle est l'image de marque qu'on leur attribue? Voici également quelques conditions importantes qui peuvent réduire ou amplifier les résultats obtenus par la récente politique d'aménagement rural.

En outre, les limites et discontinuités spatiales héritées de l'histoire comme celle des départements correspondant à l'ancienne frontière de France et de Picardie, ne risquent-elles pas de contraindre, négativement, l'effort de développement actuellement mené? Ayant toujours vécu dos à dos, Artésiens et Picards, Hennuyers et Thiérachiens vont-ils surmonter cette attitude ou continuer à penser l'organisation de l'espace

dans le cadre de leurs territoires traditionnels?

Or dans le cadre d'une Europe en construction et qui poursuit son élargissement en direction du monde méditerranéen, par rapport également à une politique française de décentralisation en cours d'application, ne faudrait-il pas que des "pays" voisins mais séparés par une limite départementale et régionale issue de siècles de conflits et de rivalités commencent enfin à travailler ensemble? Jusqu'à quelle échelle doit aller l'effort de restructuration de l'espace?

I I I

AMENAGEMENT ET GESTION
DES ESPACES RURAUX PERIPHERIQUES

III- A - BLOCAGES ET EVOLUTION DES MENTALITES: LEURS RELATIONS AVEC L'ORGANISATION DE L'ESPACE.....p.872

1 - CLOISONNEMENT TERRITORIAL ET IMPACTS SUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE.....p.875

a) Quelques traits caractéristiques des mentalités en milieu rural.....p.875

a1) Enfermement et soumission.....p.875

a2) Méconnaissance de l'Autre et faible mobilité spatiale.....p.879

a3) Attitude défensive et méfiance.....p.882

b) Les structures spatiales en "pays".....p.887

b1) Le respect des limites départementales..p.887

b2) La défense du monde rural dans une région fortement urbanisée: l'exemple du Nord-Pas-de-Calais.....p.889

b3) L'absence de "locomotives".....p.890

c) Structures de populations peu favorables à l'esprit d'innovation et d'ouverture.....p.894

c1) Remarques générales.....p.894

c2) Pas de concertation entre les associations fonctionnant dans deux départements différents.....p.895

2 - LA CONTRIBUTION DE LA PRESSE ECRITE AU DECLOISONNEMENT DES GROUPES SOCIAUX TERRITORIALISES..p.898

a) La répartition des marchés de l'information.....p.898

a1) Rigidités..... p.898
a2) L'Aisne nouvelle..... p.900
a3) La Voix du Nord..... p.901

b) Flux de population et flux informationnels..... p.902

b1) Destination des migrants..... p.902
b2) Réflexions théoriques..... p.908
b3) L'étude d'un cas particulier: l'Avesnois-Thiérache..... p.909
b4) Le paradoxe de la disjonction informationnelle régionale..... p.911
b5) Efforts originaux et modifications des conditions de diffusion de l'information en Avesnois-Thiérache..... p.915

3 - LA FERMETURE INFORMATIONNELLE DE LA "FRONTIERE" D'AUTHIE EST-ELLE ENCORE UNE REALITE PRESENTE?..... p. 927

a) Similitudes géographiques entre le Pays de Montreuil et le Ponthieu..... p. 927

b) L'Authie: une frontière informationnelle vivante..... p. 929

c) Une amorce d'évolution des comportements ?..... p. 931

c1)Chez les élus..... p. 931
c2)La vie associative..... p. 934

4 - DANS LA REGION DU SEUIL DE L'ARTOIS ET DU CAMBRESIS..... p. 942

a) La situation géographique de ces espaces..... p. 942

b) Un exemple de coopération souhaitable: l'aménagement touristique..... p. 943

c) Assouplissement des relations interdépartementales..... p. 948

c1) Une vie associative: la Maison de la Broderie..... p.948

c2) Modifications récentes du tracé de la limite départementale..... p.949

CONCLUSION:..... p.953

- Encore beaucoup de blocages et de dysfonctionnements divers le long de la limite départementale et régionale.
- Toutefois on constate l'émergence d'un certain nombre de signes d'évolution récente: ouverture et assouplissement.

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... p.954

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES..... p.957

A. BLOCAGES ET ÉVOLUTION DES MENTALITÉS: LEURS RELATIONS AVEC L'ORGANISATION DE L'ESPACE.

1 - CLOISONNEMENT TERRITORIAL ET IMPACTS SUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE.

Comment des populations séparées autrefois par l'organisation politique territoriale puis divisées par l'application des principes de la départementalisation et la mise en place des structures administratives contemporaines pérennisant les divisions spatiales anciennes, pensent-elles l'aménagement et la gestion de leur cadre de vie quotidien?

a) Quelques traits caractéristiques des mentalités en milieu rural.

a1) Enfermement et soumission.

Inévitablement la marginalisation socio-économique contemporaine des espaces périphériques, plus ou moins précoce et profonde, totale ou partielle, (les Hautes Terres artésiennes et le Ponthieu diffèrent sensiblement sur ce point, du Bas-Artois oriental, du Cambrésis ou encore du Vermandois), a engendré un processus de repli sur soi, d'enfermement des populations et des micro-cellules spatiales. De ce fait, la tendance acquise ipso-facto est celle de l'absence d'ouverture et d'intérêt accordé aux espaces voisins. Les problèmes avec lesquels chaque commune rurale, chaque petit centre industriel en milieu rural, dut et doit encore se battre, font que le centre de préoccupation et d'action des élus comme des responsables d'associations, des animateurs au sens large, ne franchit pas ou très peu les limites de la commune, a fortiori celles du département, quand deux communes proches sont séparées par une cloison départementale.

Les mentalités des ruraux de vieille souche et des agriculteurs ne favorisent pas naturellement l'effort

d'ouverture et de concertation inter-communale. Certes on maugrée contre l'exiguité des revenus, l'évolution des cours des produits agricoles, le dépeuplement du village, la diminution rapide du nombre d'exploitations agricoles et artisanales... Mais au moment de prendre une décision tournée vers l'avenir et vers l'action qui implique de la part de chacun un effort considérable, un comportement nouveau par rapport au problème de la gestion de l'espace, la paralysie et la fatalité semblent s'emparer du plus grand nombre et même aussi des éléments jeunes de la population. A ce moment précis de l'entrevue, on s'entend dire que, inévitablement, les choses iront en s'aggravant, que dans quelques années il ne restera plus dans la commune que quelques agriculteurs isolés... Mais bien rares sont ceux qui se disent décidés à réagir, à secouer cette inertie mortelle. L'attitude la plus répandue est défensive: plutôt que de s'organiser collectivement en dépassant les limites étroites des corporations professionnelles et des communes, chacun se prépare à résister le plus longtemps possible, mais individuellement. Cette attitude timorée, qui conduit à se contenter de peu, perpétue sans doute la mentalité agricole traditionnelle.

J. LANDRIEU (1) signale la survivance de comportements économiques anciens chez les agriculteurs: "les habitants du canton (Hucqueliers) se contentent de peu, moins par nécessité que par esprit d'épargne". En effet le trait essentiel de ces comportements économiques anciens chez les agriculteurs est bien l'épargne, que nous pouvons considérer comme un héritage du système d'auto-financement, impliquant des économies de prévisions et de précautions, c'est-à-dire pour reprendre une image populaire, "ne pas mettre les deux pieds dans le même sabot". Dans les années 60 encore, les paysans âgés économisaient sou après sou pour acheter des bons du trésor ou des titres d'emprunts qui représentaient pour eux l'idéal économique une garantie certaine, dans l'attente d'une vente de terres. C'était bien en effet l'objectif ultime de ces économies: investir dans l'achat de terres pour agrandir l'exploitation,

pour jouir d'une sécurité plus grande et d'une considération sociale accrue, montrer ainsi indirectement que l'affaire tournait bien. En fait ces agriculteurs essayaient de vivre le plus possible en autarcie et de ne recourir, uniquement en cas extrême, à l'emprunt. Toutefois sur les Hautes Terres Artésiennes les mentalités comme les structures évoluent. Apparaissent surtout chez les agriculteurs plus jeunes, des comportements économiques dits modernes. Ceux-ci se concrétisent par le recours plus fréquent à l'emprunt dans le but d'investir. On s'adresse maintenant au Crédit Agricole plutôt qu'au Percepteur (*). L'agriculteur moderne est maintenant évalué d'après son endettement!

Cependant, même dans ce cas, le comportement individualiste subsiste avec force. "La paysannerie française a rarement une position de solidarité interne car elle est cloisonnée en groupes locaux ou même en couches sociales différentes qui manifestent le plus souvent isolément." Ainsi l'on voit tantôt les producteurs de tomates du Midi de la France déverser leurs productions sur les routes, tantôt les éleveurs de porcs arrêter les camions néerlandais et belges à la frontière du Nord, tantôt encore les herbagers-laitiers se révolter bruyamment à l'encontre des quotas et des sanctions corrélatives.

Néanmoins au début des années 1980, selon A.-M. CROLAIS , environ 80.000 jeunes de 18 à 35 ans avaient adhéré au CNJA, ce qui, rapporté aux 134.000 chefs d'exploitations agricoles âgés de moins de 35 ans, donne une proportion élevée de 60% de syndiqués. Les quelques lignes qui suivent, relatives au CNJA, soulignent bien ce désir de solidarité qui semble animer les jeunes générations d'agriculteurs: "Nous pouvons ainsi définir un projet professionnel commun à tous les jeunes agriculteurs: la défense de l'exploitation familiale, la promotion des hommes, la solidarité dans le développement".

(*) La CNCA ou Caisse nationale de Crédit Agricole, dite Crédit Agricole "officiel", est un établissement public de l'Etat. Elle constitue la banque privilégiée des agriculteurs ; elle draine d'ailleurs aussi l'épargne de nombreux non-agriculteurs, au point de devenir l'une des toutes premières banques mondiales. Elle détient le monopole de la distribution des crédits dits bonifiés (enveloppe 1983 de près de 22 milliards de francs), c'est-à-dire à des taux faibles. D'après Ph. ROUDIE. 1983.

Au-lieu de vouloir absolument posséder la terre que l'on exploite, on investit dans l'achat de matériel très moderne, performant mais aussi très coûteux, parfois même insuffisamment utilisé dans le cadre des petites exploitations. Cette attitude explique sans doute en partie le trop lent développement des Coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole (CUMA), ou encore celui des syndicats intercommunaux de développement agricole.

Après s'être multipliées durant les années 1950-60, les CUMA ont vu leur nombre chuter, passant de 13.000 en 1966 à 8.200 en 1981. Sous la gestion gouvernementale socialiste (1981-86), un effort fut entrepris pour encourager les agriculteurs à s'associer. C'est pourquoi le nombre de CUMA est repassé au-dessus de la barre des 9.000 unités. Cependant elles n'intéressent toujours qu'environ 20% des agriculteurs français, leurs effets sur le matériel de base comme le tracteur demeurent nuls, enfin elles sont pratiquement inexistantes en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais. Les premiers résultats et les fascicules départementaux "Prosper" du RGA de 1979-80 nous livrent quelques indications relatives à la copropriété du matériel et aux CUMA.

Ainsi dans l'Aisne, le nombre de tracteurs en copropriété demeure très faible, environ 200 unités tant en 1970 qu'en 1979, soit environ 1% du parc départemental. De même le nombre de CUMA et d'entreprises de travaux agricoles (secteur privé), cumulées, est resté très limité: 69 en 1979-80, pour plus de 9.300 exploitations. Pour le département de la Somme, on lit les statistiques suivantes: 154 ETA et CUMA pour plus de 12.000 exploitations ; dans le Pas-de-Calais: 232 pour plus de 20.000 exploitations et enfin dans le Nord, 172 ETA et CUMA pour plus de 18.000 exploitations agricoles.

Toutes les formes d'agriculture en groupe ou reposant sur l'entraide concrète, mouvement encouragé cependant dans le cadre des P.A.R. et des programmes de développement agricole financés par l'Etablissement public régional et les Conseils généraux, connaissent aussi des difficultés pour s'établir et se développer durablement. De même les Opérations d'Aménagement foncier apparaissent encore trop nombreuses.

Malgré une vieille tradition de travail communautaire et d'entraide (moissons, vendanges...), surtout à une époque où le matériel agricole moderne était peu répandu, le monde agricole français a attendu plus de 15 ans pour répondre assez favorablement aux GAEC. Institués en 1962, ceux-ci n'enregistrèrent qu'un mouvement de constitution assez lent jusque dans les années 1970. Vers le milieu de cette décennie, on pouvait enregistrer environ 400 créations par an, en France, alors que d'autres GAEC, antérieurement formés, disparaissaient. Au début des années 1980, l'élan associatif semble s'être nettement affermi. Ph. ROUDIE nous livre les statistiques suivantes: Le cap des 2000 GAEC fut franchi courant 1983, couvrant plus de 6% de la SAUée et regroupant quelques 55.000 exploitants.

En revanche, les autres formes juridiques d'agriculture de groupe restent encore peu nombreuses: Banque de travail, GIE, Société civile d'exploitation agricole.

a2) Méconnaissance de l'Autre et faible mobilité spatiale.

Le manque de connaissances des territoires voisins et la faible mobilité spatiale traditionnelle en milieu rural (*) profond n'ont guère favorisé les tentatives de coopérations inter-communales. Des enquêtes ponctuelles menées tant en Thiérache que sur les Hautes Terres Artésiennes, démontrent que plus de deux agriculteurs sur trois, en activité, sont originaires de leur canton.

(*) Hormis le schéma migratoire ancien qu'est l'exode rural.

Une nouvelle action : le drainage !

l'ECHO RURAL
N°6.Juillet 1983.
Edition "Pays d'Artois".

LE DEVELOPPEMENT ET L'ACTION PAR L'ORGANISATION COLLECTIVE:UN EXEMPLE EN ARTOIS AVEC LE DRAINAGE ET LE SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE L'ARTOIS.



Guemappe, avril 1983.

Une fois encore c'est grâce au Syndicat d'Aménagement de l'Artois et à son action déterminante qu'une opération a pu être lancée dans l'Artois, en l'occurrence aujourd'hui le drainage.

En effet, bien avant qu'il obtienne le financement du remembrement de 5 000 ha dans les cantons de Beaumetz-les-Loges, Pas-en-Artois et Croisilles, le Syndicat d'Aménagement s'était penché sur les problèmes de drainage dans le Bassin de la Sensée.

A l'époque si certains reconnaissent la nécessité du drainage, ce n'était pas un fait acquis pour tout le monde et déjà l'on entrevoyait la réalisation de drainages individuels perdant de ce fait énormément en efficacité et rendant difficile voire impossible toute réalisation collective ultérieure. Il fallait de toute urgence sortir de ce cercle vicieux qui voulait que l'on ne puisse pas drainer parce qu'il n'y avait pas de demande organisée et qu'il n'y ait pas de demande organisée parce qu'il n'y avait pas de drainage. Il fallait trouver l'étincelle salutaire.

L'existence du Syndicat d'Aménagement a constitué un atout capital pour l'Artois. A ses risques et périls comme il l'avait déjà fait auparavant ou depuis, par exemple en signalant en 1979 un seul contrat P.A.P. 15 sans être sûr d'obtenir les 4 autres, en se lançant dans le remembrement de 5 000 ha alors que le financement n'était pas assuré, en promouvant la Station de Recherches sur l'Endives sur laquelle l'unanimité était loin d'exister, à ses risques et périls donc le Syndicat d'Aménagement a récidivé en se portant demandeur d'une première tranche de drainage pour l'Artois... Désormais la partie la plus importante était jouée : il y avait un financement donc il y aurait une réalisation effective qui à son tour entraînerait d'autres réalisations.

Le Syndicat d'Aménagement de l'Artois s'est alors assuré le concours du Syndicalisme et de la Vulgarisation Agricoles pour la mise sur pied d'une Association Syndicale Autorisée de Drainage et la réalisation d'une campagne de demandes de drainage.

Grâce à ces deux organismes l'Association Syndicale Autorisée de Drainage a pu être créée rapidement et dans de très bonnes conditions ce qui méritait d'être souligné. Elle vient d'avoir sa première Assemblée Générale au cours de laquelle le président Delfolie a révélé que d'ores et déjà la demande en drainage s'élève aux environs de 1 200 ha. L'opération est réussie et, fidèle à ses principes, le Syndicat d'Aménagement se consacrera désormais à d'autres problèmes, laissant le drainage aux mains des personnes concernées.

Si vous aussi vous êtes, intéressé par le drainage d'une de vos parcelles, il n'est pas trop tard, prenez contact avec le président Delfolie à Guemappe. En 1983 une deuxième tranche d'une soixantaine d'hectares serait possible mais pour qu'il y ait une deuxième tranche il fallait qu'il y en ait auparavant une première.

BU LILLE

"Il fallait de toute urgence sortir de ce cercle vicieux qui voulait que l'on ne puisse pas drainer parce qu'il n'y avait pas de demande organisée et qu'il n'y avait pas de demande organisée parce qu'il n'y avait pas de drainage..."

Ainsi des familles d'agriculteurs sont "enracinées" depuis plusieurs générations ; on se transmet l'exploitation familiale de père en fils. Comment pourrait-on expliquer ce comportement d'immobilité? Sans aucun doute, l'attachement profond à la terre, à la ferme familiale et à la profession constitue un premier élément explicatif. Mais peut-être faut-il ajouter à cela, le sentiment de fierté de chaque génération qui apporte quelque amélioration à l'exploitation familiale. Cette faible mobilité géographique est associée à un système matrimonial fermé: un cultivateur épouse dans la plupart des cas une fille qui connaît la profession. Ce régime particulier de nuptialité se justifie par le fait que le jeune agriculteur a besoin d'épouser une femme qui connaît les "secrets" mais aussi les contraintes de la profession et du milieu environnant, mais qui, en outre, est prête à les accepter. Par ailleurs cette attitude peut aussi apparaître comme un réflexe de sauvegarde de la profession mais aussi du milieu social, tous deux menacés par des décennies d'exode et de transferts socio-professionnels. Cette endogamie "de survie" est aussi un facteur qui tend à isoler culturellement encore plus la population agricole des autres corps sociaux du pays, à épaissir les "frontières" qui les séparent des autres catégories d'actifs.

Les quelques lignes qui suivent sont empruntées à A.M. CROLAIS, dans son ouvrage "l'Agricultrice" publié en 1982 (*) (p.81). "Hier, un agriculteur se mariait avec une agricultrice. Jamais il n'aurait songé à fréquenter une fille d'un milieu différent. Qu'auraient dit les parents? Mieux encore, il fallait savoir rester à sa place. Une fille de fermier n'était pas destinée à un fils de propriétaire. Je me souviens de l'étonnement de ma grand-mère à l'annonce de mes fiançailles avec Joseph. Incrédule, elle m'a dit: "Anne-Marie, ce n'est pas possible, as-tu vu la grande ferme que ses parents possédent !"

(*) CROLAIS (A-M). 1982. L'agricultrice. Ed. Ramsay. Paris. 214 p.

Cependant l'auteur a soin également d'ajouter que si les mentalités commencent à changer dans le monde agricole, cela tient aussi au fait que les agriculteurs épousent à présent des jeunes filles issues d'autres catégories socio-professionnelles (secrétaires, institutrices, vendeuses...). Elles étaient 27% dans ce cas en 1980. Toutefois on peut craindre que A.-M. CROLAIS ait tendance à vouloir généraliser quelques cas particuliers qu'elle connaît, quand elle écrit: "plus question maintenant de rester chacun dans son coin. On se connaît, on ne s'ignore plus. Grâce aux enfants d'abord. A l'école on s'invite pour un après-midi, une journée, parfois même pour un week-end. On crée ainsi de nouvelles relations entre des parents qui ne se seraient, autrement, peut-être jamais rencontrés." Ces rencontres entre familles agricoles et non-agricoles sont-elles vraiment devenues fréquentes et suivies? J. LANDRIEU écrivait "On se marie également souvent dans son village ou au plus dans le canton..." A Saint-Michel-sous-Bois, exemple donné par l'auteur, les deux tiers des mariages enregistrés depuis 1947 unissent des personnes du même canton ; dans plus de 50% des cas elles habitent dans la même vallée. Ainsi le "pays" trouve ici une délimitation physique. On constate par ailleurs que dans certains cas, deux communes sont particulièrement associées, en ce qui concerne les mariages.

Il est clair que l'immobilisme traditionnel des populations rurales et la non-attractivité de la plupart des espaces périphériques étudiés, durant l'époque contemporaine, n'ont guère accéléré la tendance à l'ouverture des esprits vers d'autres espaces. L'absence de brassage de populations hététogènes, la faible mobilité des individus hormis les cas d'émigrations "forcées" par la nécessité économique, ont ainsi contribué à enfermer les populations, les mentalités et donc les façons de percevoir l'organisation de l'espace.

a3) Attitude défensive et méfiance.

De même, la prudence exagérée, l'attitude défensive qui constitue à résister le plus longtemps possible, tout en étant convaincu qu'un jour ou l'autre, la commune deviendra

irrémédiablement invivable, conduisent de nombreux élus locaux à adopter des budgets dans lesquels la part réservée à l'investissement est très faible, à considérer aussi que leur contribution financière au SIVOM, au CAR ou encore au Syndicat mixte, s'il y a lieu, est trop élevée par rapport à celle des voisins ou par rapport aux retombées dont ils peuvent bénéficier. C'est là que l'on perçoit clairement les effets trop négatifs de l'enfermement des collectivités et populations locales. Quand l'histoire a en outre pesé sur les individus, dans la même direction, favorisant plutôt l'esprit de défense, de méfiance vis à vis du voisin considéré comme un étranger par où le danger peut venir, que celui de collaboration et d'entraide, on ne doit guère s'étonner devant les difficultés rencontrées pour édifier un CAR, pour faire accepter l'idée ou l'action d'un syndicat mixte, surtout quand il s'agit d'associer dans l'effort commun, deux parcelles de départements différents appartenant à deux régions et qui furent autrefois le théâtre d'opérations militaires répétées.

Malgré quelques facteurs d'évolution encore très ponctuels et isolés, les blocages informationnels, associatifs et culturels demeurent très tenaces. Plusieurs contacts furent pris avec différentes personnes assumant des responsabilités de diverse nature (élus, membres d'association, animateurs), et démontrent que les esprits ne sont pas, dans l'ensemble, prêts à accepter facilement et à développer la coopération trans-départementale.

C'est ce que confirmait le premier Magistrat de Crécy-en-Ponthieu en 1982, à qui nous demandions les raisons de l'inexistence de contacts informateurs entre les élus du Ponthieu et du Pays de Montreuil limitrophe. De la discussion, on peut retenir les éléments suivants: "Nous sommes en milieu rural et nous vivons repliés sur nous-mêmes. Nous n'éprouvons pas le besoin d'aller voir chez le voisin..." - "Tous les élus des petites communes sont âgés; ce sont des agriculteurs qui n'aiment guère s'extérioriser..." Ainsi il ressort de cette intervention, un aspect psychologique particulier qui semble caractériser l'élu en milieu rural profond. On avait déjà abordé cette question en 1981 dans le cadre des Hautes Terres Artésiennes, au sein desquelles et malgré une évolution des

mentalités, des comportements, certains facteurs psychologiques confirment la résistance ou le maintien de l'éthique rurale traditionnelle. L'un des traits fondamentaux de la personnalité paysanne est la méfiance, avec son corollaire, l'individualisme accentué. Cette méfiance et le repli sur soi sont traditionnels ; ils engendrent inévitablement le goût du secret et de la discrétion. On peut penser que cette donnée psychologique constitue une première "frontière" qui freinerait tout mouvement éventuel de rapprochement intercommunal, surtout quand celui-ci tendrait à coordonner réflexions et, peut-être aussi, actions venant de communes appartenant à deux entités administratives départementales et régionales différentes.

De cette entrevue avec le Maire de Crécy-en-Ponthieu, on constate aussi qu'un sentiment souvent confus d'être différent du voisin, surtout quand celui-ci est artésien, anime les gens du Ponthieu. Il est bien évident que nous retrouvons la même affirmation de l'autre côté de l'Authie. "Il y a deux mentalités différentes de part et d'autre de l'Authie... Dans le Pas-de-Calais, les gens sont beaucoup plus accueillants que dans la Somme... Ici, il faut des années pour s'intégrer au pays..." (Mr Ponchel, le 01/09/1982, à Crécy-en-Ponthieu). Il est clair que dans ce cas, la vallée de l'Authie est un symbole matérialisant dans l'espace l'affirmation de différences de comportements. Ainsi elle fonctionne, tout au moins dans les esprits, comme une réelle frontière vivante, même si sur le terrain les réalités ne sont pas toujours aussi claires et tranchées. Cette perception du fonctionnement des groupes sociaux dans le cadre de territoires nettement délimités (limites départementales autrefois politiques) est déjà en soi, par son approche réductrice et simplificatrice, un modèle d'organisation de l'espace social.

Ces quelques mots échangés sans préparation, au cours d'une discussion à bâtons rompus nous font penser inévitablement à ce que disait et écrivait Ph. SUEUR (2). L'auteur du "Conseil provincial d'Artois" souligne avec conviction l'originalité historique de l'Artois et de la Flandre qui ont constitué de véritables entités politiques pendant plusieurs

siècles, alors que la Picardie politique n'a jamais existé en tant que telle. Rappelons à cette occasion, les quelques lignes maintenant célèbres à propos de la Picardie: "De tout temps la Picardie apparaît comme le domaine d'un dialecte vivace des langues romanes. C'est pour cette raison qu'il y avait des Picards bien avant que la Picardie n'existât comme province... Elle (la Picardie) n'a jamais eu sa place sur une carte politique ; elle forme une région linguistique..." (3).

Très vite, cette vieille terre de France septentrionale, très proche de l'Ile de France, a dû subir la volonté d'unification et de nivellement administratif et politique de la monarchie française d'Ancien Régime. Une entité politique peut-elle contribuer à forger une âme, une conscience collective qui se perpétuerait à travers le temps, et au-delà même de révolutions, comme celle de 1789 ? Cela semble en effet possible et dans ce cas, on pourrait comprendre mieux les raisons qui incitaient les Artésiens en 1790-92, à réclamer leur rattachement au Pas-de-Calais, et les Picards à la Somme. Peut-être aussi que ces héritages historiques continueraient de peser sur les mentalités à tel point qu'ils expliqueraient encore partiellement de nos jours certains effets psychologiques de blocage vécus de part et d'autre de la limite départementale actuelle. Cette différenciation entre Artésiens et Picards se renforça à partir de 1529 quand l'Artois devint une terre d'Empire et demeura une terre d'Espagne jusqu'en 1640. Déjà, selon Ph. SUEUR, des différences importantes séparaient Picards et Artésiens en 1529: "l'Artois était resté dans le cercle de civilisation des pays flamands ; inclus dans l'effort d'absorption des Ducs de Bourgogne, il était mûr pour devenir une province des Pays-Bas dans lesquels il entra en conservant ses privilèges judiciaires et politiques". Ces différences déjà sensibles s'accentuèrent de 1529 à 1640: le particularisme provincial se développa quand la France perdit toute souveraineté sur cette terre "frontalière" du royaume. Simultanément, la Picardie septentrionale en tant que marche avancée de la France devait se militariser.

Après 1640, l'Artois put maintenir et préserver son particularisme. Louis XIII puis Louis XIV menèrent une politique d'annexion prudente, afin d'incorporer des provinces qui de coeur et d'institutions n'étaient plus françaises. A la fin du XVIIème siècle on éprouvait encore en France quelque méfiance à l'égard des attitudes et des réactions des Artésiens et des Flamands. En outre l'Artois demeura un pays d'Etat et put de la sorte, maintenir certains privilèges, en ce qui concerne par exemple le recrutement des personnalités au sein de son Conseil privincial judiciaire, ou encore en ce qui concerne la taille et la gabelle. Les Artésiens, quant à eux, demeuraient méfiants à l'égard de la France dont les gens apparaissaient peu enclins à s'ouvrir vers l'extérieur. De fait les frontières politique, judiciaire et économique séparant l'Artois et la Picardie, purent subsister encore un siècle. Il fallut attendre en fait le milieu du XVIIIème siècle pour que l'Artois put être considéré comme une terre assimilée à la France, c'est-à-dire qu'un siècle fut nécessaire pour que l'on passât de l'état d'incorporation à celui d'assimilation. Ceci démontre clairement combien les différences de situation et de mentalités étaient puissantes de part et d'autre de l'Authie. La "sédimentation" du particularisme provincial artésien était solide, à tel point que l'on pouvait parler de véritables réflexes anti-français à Arras et sur ses terres vers le milieu du XVIIème siècle. Les constituants en 1790, en reprenant l'Authie à peu de choses près, comme base de découpage départemental, de l'espace, contribuèrent à pérenniser certains blocages et différences.

On maintient les mêmes frontières, les mêmes cloisons ; on continue à séparer Artésiens et Picards qui s'ignorent amplement et entretiennent les uns envers les autres, un sentiment confus, irraisonné de méfiance. N'est-on pas inévitablement suspect aux yeux des autres dès qu'on leur apparaît différent?

b) Les structures spatiales en "pays"

b1) Le respect des limites départementales.

Actuellement il se peut que ce sentiment de différence clamé si fort par les uns et les autres, prenne une forme plus concrète au sein des structures de "pays". L'attachement au terroir que l'on suscite, encourage depuis la fin des années 1960 semble être "canalisé" par les structures d'aménagement rural (CAR, syndicats intercommunaux, maintenant associations de pays, de développement local...) qui reprennent à leur compte les limites de département. Vers le Sud de la Région Nord-Pas-de-Calais, les "pays" de Canche-Authie, du Ternois et d'Artois se terminent tous exactement au contact de la limite départementale, ne respectent ni les extensions des régions naturelles ni celles des régions agricoles. Ceci démontre une fois encore que le cadre administratif hérité des contraintes historiques, s'est imposé à la géographie volontariste. Ainsi les communes de Martinpuich, Le Sars, Warlencourt-Eaucourt, Grévillers, appartenant au Sivom de Bapaume, participent également au fonctionnement du syndicat d'aménagement de l'Artois, associant dans l'effort et l'action, quelques 200 communes du Pas-de-Calais. Des communes du canton de Pas-en-Artois confrontées aux mêmes réalités socio-économiques que celles du canton picard voisin d'Acheux-en-Amiénois, étaient néanmoins regroupées au sein du même syndicat d'aménagement que les communes du canton de Vimy ou de Vitry-en-Artois réparties entre différentes zones densément urbanisées et industrialisées que sont les agglomérations lensoises, douaisiennes et arrageoises. * Ainsi délimité, le syndicat d'aménagement de l'Artois (figure 1) connut rapidement quelques difficultés de fonctionnement, étant donné la diversité des problèmes rencontrés dans le Nord de l'Arrageois (canton de Vimy, de Vitry-en-Artois et de Marquion) et dans le Sud de l'arrondissement, à travers le seuil de Bapaume.

* Lors du RGP de 1982, les densités de population des cantons de Bertincourt et de Pas-en-Artois se situaient vers 50 hab./km2 alors que la proportion de population rurale était de 100%. En revanche dans les cantons de Vimy et de Vitry-en-Artois, les densités étaient respectivement de 128 et de 152 hab/km2 alors que la population rurale ne représentait plus que 40 à 48% de la population totale cantonale. De même, dans son effort de définition des zones d'étude de la Région Nord-Pas-de-Calais en 1975, l'INSEE opposait nettement la sous-zone de Vitry à caractère industriel et celle de Croisilles à dominante agricole affirmée.

Un nouveau découpage pour les 200 communes de l'Artois

En 1979 les 18 cantons de Vimy, Vitry-en-Artois, Marquion, Bertincourt, Bapaume, Croisilles, Beaumetz-les-Loges et Pas-en-Artois représentant 200 communes et 100 000 habitants se sont regroupés en 12 SIVOM eux-mêmes fédérés en un Syndicat d'Aménagement de l'Artois. 4 ans de fonctionnement de ce dernier ont fait apparaître des problèmes totalement différents, notamment entre les Syndicats du Nord et du Sud. Une telle structure est lourde, un travail régulier difficile avec un seul animateur pour 200 communes.

Quel découpage ?

Déjà en 1975 les études du Plan d'Aménagement Rural ont montré que la route Arras-Cambrai était le point de rencontre entre le Nord et le Sud ce qui a d'ailleurs été confirmé par la suite au travers des réalisations du Syndicat d'Aménagement de l'Artois. De ce fait c'est tout naturellement que le secteur Nord a été défini comme suit :

Cantons de Vimy, de Vitry et de Marquion.

Le Sud étant constitué des cantons de Bertincourt, Croisilles, Bapaume, Beaumetz-les-Loges et Pas-en-Artois.

Ce découpage permet d'autre part de découper le Syndicat d'Aménagement en 2 secteurs sensiblement égaux sur le plan de la population, le secteur Nord ayant moins de communes mais étant plus peuplé.

Le découpage acquis, restait à définir la procédure administrative. Plusieurs solutions ont été envisagées. Certaines pour des raisons administratives ne semblaient pas possibles. Celle qui a été retenue a été celle de limiter le Syndicat d'Aménagement à un secteur et de doter l'autre d'une organisation analogue.

Pour des raisons de commodité, il a été décidé que ce serait le secteur regroupant le moins de cantons qui serait retenu pour créer une nouvelle organisation. C'est donc le secteur Nord qui a été désigné en raison de ses cantons (contre 5 au Sud).

Le Syndicat d'Aménagement a fourni aux 5 SIVOM concernés les modèles de délibérations et toutes ont d'ores et déjà été retournées.

L'une d'entre elles devra cependant être revue car, sur le plan administratif **les délibérations doivent être identiques.**

Le Comité du Syndicat d'Aménagement délibérera alors puis soumettra sa délibération aux Comités des SIVOM adhérents qui auront 40 jours pour se prononcer, avant qu'un arrêté du du Préfet, commissaire de la République entérine cette décision.

ASSISTAIENT A CETTE RÉUNION :

MM. Fernand Tirtaine, Pierre Fourmaux et Pierre Bapras du SIVOM de Vimy, Jean Haccart du SIVOM de Lorette, Joseph Fouache et Raymond Cadiou du SIVOM d'Est Artois, Paul Miermont, Maurice Leroy, Paul Dubois, François Tournant, Fernand Herman, Joseph Lepoivre, Jean Becquet du SIVOM de la Sensée, M^me^ Marguerite Goubet, MM. Jean Bachelet et Roger Vaine du SIVOM de Bertincourt, André Capiaux, Stanislas de Diesbach et Jacques Hemery du SIVOM du Crinchon Cojeul, Julien Berquin, Jean-Pierre Guilluy et Gustave Viart du SIVOM de Beaumetz-les-Loges, André Leprince du SIVOM d'Ervillers, Michel Ficheux, Louis Ramery, Laude, Daniel Tabary du SIVOM de Bapaume, Michel Chopin, Julien Olivier du SIVOM de Marquion, Hubert Lemesre de Pas, Jean Decry, Michel Grandhomme du SIVOM de Pas-en-Artois, Désiré Duminil du SIVOM du Cojeul.

Participaient également M^me^ Février receveur percepteur du Syndicat d'Aménagement, M. Augustin Sergeant responsable de l'instance locale de coordination 3^e^ âge de Bapaume, Cojeul, Ervillers, M. Dutilleul et M^me^ Gutot directeur et secrétaire du Syndicat d'Aménagement de l'Artois.

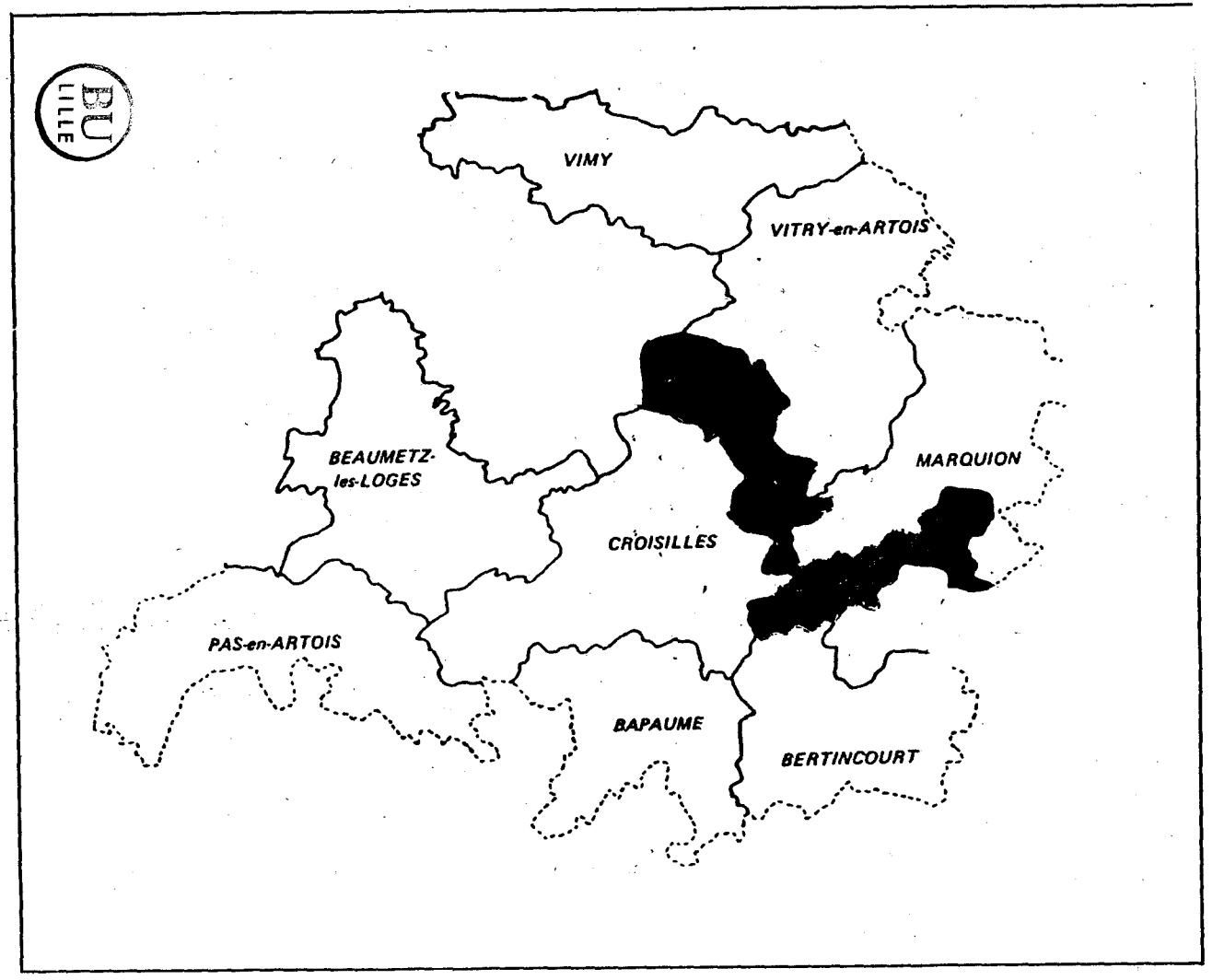


Figure 1:Carte de délimitation du syndicat d'aménagement de l'Artois.

BU LILLE

Dès le début de la décennie 1970, le département du Pas-de-Calais intervenait dans le domaine de l'aménagement et de l'équipement des zones rurales. Il a constamment favorisé la mise en place des PAR en subventionnant l'atelier départemental du Ministère de l'Agriculture chargé de les réaliser. Récemment la loi du 07/01/1983 a conforté le département dans cette action. En effet cette loi relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les Régions et l'Etat, a conféré au département une compétence générale en matière d'aménagement rural. Aux termes de l'article 31 de cette loi, "le Département établit un programme d'aide à l'équipement rural au vu, notamment, des propositions qui lui sont adressées par les communes. Lors de l'élaboration de ce programme, le Département prend en compte les priorités définies par les communes ou le cas échéant, par les chartes intercommunales prévues par la loi".

Ainsi il est clair que la loi de 1983, en matière d'équipement et d'aménagement, favorise nettement le cadre départemental comme niveau de décision et de soutien. Indirectement, elle entretient la séparation entre l'Artois et le plateau picard et pérennise l'héritage historique.

b2) La défense du monde rural dans une région fortement urbanisée: l'exemple du Nord-Pas-de-Calais.

La prise de conscience dans les communes rurales de l'Artois et plus généralement dans le Sud du Pas-de-Calais, est nette. Comme le dit M. FICHEUX, président du syndicat d'aménagement de l'Artois au début des années 80, si les petites communes rurales ne s'étaient pas regroupées, les grandes communautés urbaines du département avec leurs importants services administratifs n'auraient pas été gênés pour absorber tous les crédits. De cette déclaration, il est possible de dégager deux enseignements intéressant le géographe. D'une part on constate que le réflexe associatif des communes rurales, leur volonté de s'organiser, se situent très strictement dans le cadre du département pour des raisons administratives et sur-

tout financières. En cela elles sont amenées à négliger totalement l'existence des communes quoique voisines qui se situent dans un département différent. Malgré l'identité des situations et des problèmes, les attitudes et les choix communaux risquent d'être très différents en fonction de l'appartenance départementale respective. Comme dans le département de la Somme, le mouvement associatif inter-communal et la dynamique d'aménagement rural furent plus lents à se dessiner, des facteurs de développement différentiel risquent de s'affermir le long de la limite départementale et régionale. C'est pourquoi une fois encore, on soulignera l'importance des rencontres durant lesquelles les expériences réciproques sont exposées et discutées.

D'autre part, il semble que l'importance des masses et densités urbaines dans la région Nord-Pas-de-Calais fut un facteur important qui provoqua la réaction associative des communes rurales qui risquaient ainsi de se voir de plus en plus marginalisées. Comme les départements de la Somme et de l'Aisne n'étaient pas confrontés aux mêmes risques que ne l'était le monde rural du Pas-de-Calais, il est possible que la prise de conscience fut lente à émerger. Toutefois, on rappellera qu'étant donné le développement démographique et économique de l'Oise, l'attraction de la grande région parisienne qui provoque un glissement de la vitalité picarde sur ces marges méridionales, il est grand temps que les communes rurales de la Somme et de l'Aisne, surtout sur les marges septentrionales, s'organisent en associations de développement. (*)

b3) L'absence de "locomotives".

Enfin nous voudrions aussi expliquer l'absence de contacts entre les élus et les responsables d'association vivant de chaque côté de la limite départementale par le fait qu'il n'existe aucune "locomotive" pour entraîner le rapprochement entre des gens peu ou non convaincus par l'aspect positif d'un tel processus.

(*) Les informations chiffrées livrées sur la page suivante, en guise d'annexe, permettent de mettre en exergue l'opposition économique et sociale Picardie du Sud (essentiellement l'Oise) et Picardie septentrionale.

En 1983, la répartition des 24 établissements industriels picards employant chacun plus de 1000 salariés livrait le constat suivant:

- 13 d'entre-eux se situent dans le département de l'Oise, cumulant plus de 22.600 salariés, soit 60% du total des effectifs de salariés employés dans les établissements industriels picards de plus de 1.000 actifs. Parmi les plus importants, on peut citer Chausson et Usinor à Montataire (6.000 salariés), ou encore Poclain à Le Plessis-Belleville, CDF-chimie à Villers Saint-Paul, Findus, Massey-Ferguson et DBA à Beauvais. De même peut-on encore constater que parmi les 14 établissements employant plus de 1.500 salariés, 9 appartiennent à l'Oise.

- 7 autres se répartissent dans le département de la Somme cumulant plus de 10.200 salariés, soit 27% du total des salariés employés dans les établissements picards de plus de 1000 personnes. On remarquera d'emblée la très grande différence qui sépare l'Oise et la Somme. En outre parmi ces 7 établissements 5 sont installés à Amiens, un fait qui souligne avec netteté la fonction de capitale économique du département qui revient à cette ville: Goodyear, Valeo, SNAE, CEMA et Dunlop (7.350 salariés, 72% du total départemental correspondant). Il reste ainsi peu d'établissements de très grande taille dans les autres secteurs géographiques du département de la Somme: Albert-Méaulte (Aéro-spatiale, 1.300 salariés), Péronne (Bonduelle, 1.600 salariés).

- Il ne reste donc que 4 établissements de cette envergure au département de l'Aisne: Motobécane et Alsthom à Saint-Quentin, Belin à Château-Thierry, Luchaire à Crézancy, soit un total de 5.450 salariés, quatre fois moins que dans l'Oise !

De même, la répartition de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus au 1/1/1985, par bassin d'emplois en Picardie, confirme bien cette dualité entre l'Oise et les deux autres départements de Picardie:

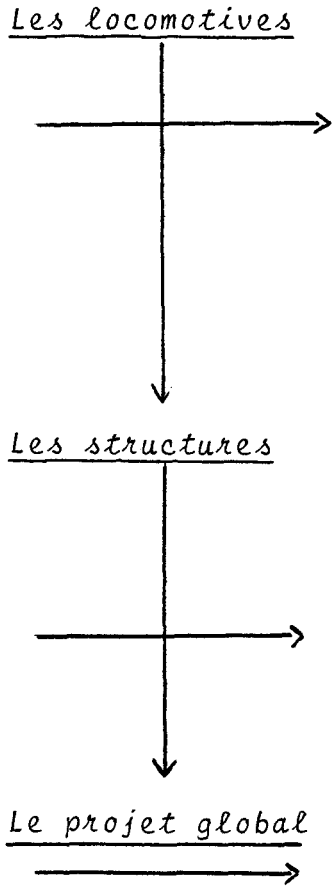
OISE: 90.071 emplois, 41% du total régional alors que la population âgée de 20 à 59 ans révolus représente 38,9% de

la population régionale correspondante (en 1982).

SOMME: 70.033 emplois soit 32% du total régional, contre 30,7% pour la population âgée de 20 à 59 ans.

AISNE: 58.271 emplois soit 26,7% du total régional, contre 30,4% pour la population âgée de 20 à 59 ans.

Paul HOUEE, président du Comité du Mené, animateur de Bretagne Espérance et Solidarité, en rédigeant les quelques lignes qui suivent, souligne également l'importance décisive des "locomotives de pays" qui stimulent le processus du développement local: "Des individus, des groupes souvent situés à la périphérie ou dans les interstices du système prennent conscience de la gravité de la situation locale, deviennent capables d'analyser lucidement les causes de leur déclin ; ils émettent un diagnostic assez précis pour être crédible, assez général et affectif pour atteindre le plus grand nombre et déclencher le passage de la résignation à la créativité, de la dépendance à la responsabilité et l'espoir retrouvé.



Autour de cet élan, des formes se structurent progressivement: "l'équipe de militants et de copains" donne naissance à des associations qui créent ou rénovent des syndicats intercommunaux, capables de décision, de négociation et de maîtrise d'ouvrage.

Démontrent leur efficacité durable, ceux qui savent combiner la structure publique d'élus et l'association ouverte aux acteurs économiques et aux partenaires sociaux. Le foisonnement initial de propositions multiples émanant des groupes de base se décante peu à peu en projet global fait de l'articulation de quelques grandes priorités..."

En Thiérache de l'Aisne et en Avesnois hennuyer, il existait, avant la création du syndicat mixte pour le développement de la Thiérache en 1973, un groupe d'hommes motivés par une idée commune, transcendant les clivages socio-professionnels et politiques, décidés à secouer les inerties et pesanteurs traditionnelles. Ph TABARY, dans son ouvrage, "sur les chemins de l'espoir" (op. cité) parle de l'Union sacrée des élus, ou encore il écrit la phrase suivante (p.11): "C'est, au fond, que ni le syndicat mixte, ni les premiers prophètes de l'Union Nord-Aisne n'ont rien créé: ils ont rendu les élus et les pouvoirs publics conscients de l'absurdité d'une situation, et du bien qu'il y aurait d'en sortir". Or rien de tel n'existe, au début de la décennie 1980, à notre connaissance, en Artois et dans la partie septentrionale de la Somme. Ici, l'on constate l'absence de rencontres, mais sans émettre le moindre regret, là on admet qu'un rapprochement trans-départemental Ponthieu-Pays de Montreuil pourraît être bénéfique pour le premier surtout, mais rien n'est tenté dans ce sens. L'on s'empresse d'ailleurs d'ajouter que ceux du Montreuillois, dans le cadre du CAR du Val de Canche-Authie, ne seraient sans doute guère intéressés par une telle formule dans la mesure où leur expérience de plusieurs années crée une différence de niveau d'équipements et de réalisations, désormais trop importante entre ces deux voisins...

c) Structures de population peu favorables à l'esprit d'innovation et d'ouverture.

c1) Remarques générales.

De même l'émigration longue et incessante, engendrant vieillissement et aussi de plus en plus souvent, comme cela fut démontré antérieurement, des effets de dépopulation, crée progressivement une structure par âge guère favorable à la remise en cause des mentalités et des comportements traditionnels. Ce n'est sans doute pas dans les catégories les plus âgées de la population résidente qu'il faille chercher les individus prêts à l'expérimentation sociale et politique concrète,

appliquée sur le terrain. A. SAUVY, à plusieurs occasions, a associé au vieillissement de la population, la perte de l'esprit de création: "Eloignés de l'état de pionnier, ils avaient une mentalité de rentiers". De même a-t-il pu écrire que nous pouvions craindre "qu'une population âgée, tournée vers le passé, s'avère incapable de faire les efforts d'adaptation et d'innovation, qui seront, en tout état de cause, nécessaires". (4).

c2) Pas de concertation entre les associations fonctionnant dans deux départements différents.

Le vieillissement de la population a suscité partout, y compris en milieu rural, une effervescence associative, avec la multiplication des clubs du Troisième Age. Cependant on peut, à l'aide de cette particularité sociale, mettre en exergue un exemple supplémentaire d'absence de concertation entre les pays ruraux périphériques voisins. On a déjà eu l'occasion de montrer que le Pays de Montreuil, et plus généralement l'ensemble des retombées méridionales des Hautes Terres Artésiennes, possédait des poches importantes de vieillissement de la population, cause de cas de plus en plus nombreux de déficit naturel, et cela dès la fin des années 60 (5). Dès 1968, de nombreuses communes rurales du Sud de l'arrondissement d'Arras, dans les cantons de Pas-en-Artois, d'Auxi-le-Château, de Bertincourt, certaines aussi de l'arrondissement de Montreuil-sur-mer, apparaissaient déjà très vieillies dans le cadre de la France septentrionale et du Nord-Pas-de-Calais en particulier, puisque les personnes âgées de 65 ans et plus, représentaient déjà plus de 18 à 20% de l'ensemble de la population. Dans le Nord de l'Amiénois et dans les cantons du Ponthieu, les mêmes menaces de vieillissement pèsent sur la population rurale, comme l'ont montré certains travaux de J. ANDRIAN (6). Vivant dans ces espaces ruraux comparables, les personnes du 3ème âge de la Somme et du Sud du Pas-de-Calais sont confrontées aux mêmes problèmes:
Comment améliorer l'habitat et le confort intérieur des maisons ? Comment organiser et participer à une vie socio-cultu-

relle collective, par le biais des clubs? Comment rester à domicile quand on est âgé, veuf (souvent), et que l'on doit recevoir des soins médicaux réguliers?... Malgré cette problématique identique aux deux régions, aucun contact n'est pris entre les différentes personnes responsables d'associations se préoccupant des personnes âgées. L'ignorance de ce qui est fait dans le département voisin est le fait actuel, c'est ce qui ressort avec évidence de l'entrevue du 1 Septembre 1982, avec Mme DELOBEL, animatrice de l'association "Restons chez nous" à Hesdin. Nul ne semble curieux de confronter les expériences tentées, dans ce domaine!

C'est dans ce sens que nous avions présenté une communication au colloque sur les personnes âgées, organisé le 30 Novembre 1982, par la Direction de l'Education permanente de l'Université de Picardie, sur le thème suivant: Personnes âgées, espace rural et animation ; les réalisations entreprises dans les cantons ruraux d'Hesdin et de Campagne-les-Hesdin, au sein du Pays de Montreuil dans le sud-ouest du Pas-de-Calais, étaient présentées, afin de susciter une comparaison et donc une réflexion à partir des expériences entreprises dans les deux départements voisins, en milieu rural comparable.

Lu dans les ECHOS DES VALLEES DE CANCHE ET D'AUTHIE. N°8. Juin 1979.

LES ASSOCIATIONS DE PERSONNES AGEES EN MILIEU RURAL

1 — Un phénomène national :

En France plus de 10 000 associations de personnes âgées se sont crées en dix ans. Cette progression spectaculaire s'explique :

— d'une part par la prise de conscience des personnes âgées, de leur fonction sociale ainsi que des possibilités de regroupement et de mise en place d'activités : de loisirs, culturelles, sociales au sein de leur quartier ou de leur commune,

— d'autre part, pour les facilités offertes au niveau des collectivités locales (ex : locaux, matériel mis à la disposition des personnes âgées par les mairies, financement de départ des bureaux d'aide sociale...) parallèlement par la volonté d'aide et de soutien d'associations locales (ex : association de jeunes organisant des activités exceptionnelles au profit des personnes âgées, associations de personnes âgées déjà mises en place qui aident d'autres associations à se créer...), d'associations à caractère social (ex : associations d'aide ménagère à domicile, Croix Rouge...). Enfin, par les financements du plan d'action prioritaire en faveur des personnes âgées (dans le cadre de l'action favorisant la participation des personnes âgées à la vie sociale et culturelle.

2 — Au niveau des petites communes et communes rurales.

Bien que plus tardive, la progression de ces secteurs est aujourd'hui identique. Jusqu'alors des communes à faible budget et population restreinte ne pouvaient envisager la création de clubs du 3ème âge. A ce jour les regroupements inter-communaux de personnes âgées ainsi que le financement du P.A.P. favorisent ces créations.

3 — Que se passe-t-il sur les cantons d'Etaples, de Montreuil, d'Hesdin, de Campagne-lez-Hesdin ?

Sur ce secteur on constate une évolution semblable; ainsi en 1978, trois clubs existaient :

— le club de Montreuil « Carrefour de l'amitié »,

— le club Hesdinois du 3ème âge,

— le club des personnes âgées de Beaurainville.

En 1979 se sont créés les clubs vivants :

— le club des personnes âgées de Brimeux,

— le club intercommunal « la Vallée de l'amitié » qui regroupe les personnes âgées d'Estrée, Estréelles, Recques-sur-Course, Inxent.

— le club du 3ème âge de Montcavrel.

Sont en gestation :

— le club de Campagne-lez-Hesdin,

— un club intercommunal regroupant des personnes âgées de Cormont, Longvillers, Hubersent, Maresville, Bernieulles.

4 — Pourquoi des clubs en milieu rural ?

« Les clubs c'est bon pour les gens des grandes villes, qui s'ennuient, nous, nous avons notre jardin, nos activités... alors pourquoi faire ?... »

Cette remarque, nous l'avons souvent entendue, il est vrai que dans nos campagnes la plupart des personnes âgées ne manquent pas d'occupations, qu'elles sont peut-être moins isolées que dans les villes « ici tout le monde se connaît » mais il y a des personnes moins valides ou n'ayant plus leurs enfants à proximité qui aimeraient participer à des rencontres. De plus le regroupement des personnes âgées offre des avantages non négligeables sur le plan humain, social, culturel, des loisirs et enfin sur le plan pratique.

— **Sur le plan humain :** les clubs renforcent les liens d'amitié, d'échange, d'entraide.

— **Sur le plan social :** le regroupement favorise l'information et la communication. Ainsi un club peut assurer des liaisons avec des organismes chargés de l'information des personnes âgées (B.A.S., caisses de retraite, service information...) des fichiers d'adresses et des tableaux d'affichage mis à la disposition des adhérents leur permettraient d'entrer en contact avec les associations ou services susceptibles de les informer. De plus des clubs ont déjà mis sur pied des services de dépannages (en utilisant les compétences de retraités) ou même réalisé d'astucieux systèmes d'alarme pour avertir un voisin en cas de malaise...

— **Sur le plan des loisirs :** des tables de jeux, des goûters, des promenades, des ateliers de couture ou de bricolage pourraient se constituer...

— **Sur le plan culturel :** des causeries, des fêtes, des projections de films, des chorales, de la musique, de la danse, des voyages, des lectures... beaucoup d'activités sont envisageables lorsqu'on est plusieurs.

— **Sur le plan pratique :** la constitution d'association permet une reconnaissance officielle et la demande de subventions qui peuvent élargir et financer les activités.

Ainsi le club présente de nombreux avantages mais surtout cette forme d'organisation permet de prendre en compte et de respecter les sensibilités locales, les rythmes de vie, les types de loisirs qui appartiennent au monde rural.

De plus, et ce sera l'essentiel de ce propos, ce sont des personnes agées qui constituent, gèrent et font vivre leurs associations et montrent il en était besoin qu'elles sont loin d'être à l'écart et qu'une vieillesse peut être heureuse et responsable.

J.-L. LAMOUREUX

La vie associative:un excellent moyen pour lutter contre l'isolement de l'individu.Mais ne pourrait-elle pas être également un tremplin pour le décloisonnement territorial des groupes sociaux ? En suscitant,par exemple,des échanges et contacts entre membres actifs,entre élus,animateurs,surtout quand les problèmes et les objectifs à atteindre sont identiques...
Une limite départementale ne devrait avoir aucun effet dans ce domaine...Et pourtant.Les habitudes,les centres d'intérêts,les déplacements les plus fréquents se projettent essentiellement dans le cadre du département.

2 - LA CONTRIBUTION DE LA PRESSE ECRITE AU DECLOISONNEMENT DES GROUPES SOCIAUX TERRITORIALISES.

La presse régionale, notamment écrite, en tant que moyen de diffusion de l'information et donc de la connaissance de l'espace, de l'Autre, des actions de développement entreprises, des difficultés rencontrées par d'autres populations, peut-être en théorie un facteur d'ouverture des esprits et donc de rapprochement entre les individus, entre les équipes cherchant à améliorer les conditions de vie dans les espaces défavorisés. Par rapport à la problématique première qui est proposée, nous devons formuler la question suivante:

l'information écrite régionale traverse-t-elle la limite d'origine historique séparant le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie?

De cette analyse, nous devrions dégager quelques éléments expliquant la situation actuelle. A travers l'inertie dominante des attitudes des populations et souvent aussi des élus locaux, habitant dans les régions périphériques étudiées, ne peut-on pas découvrir quelques tentatives d'éveil et de prise en considération de l'espace intercommunal, voire même inter-départemental ?

a) La répartition des marchés de l'information.

a1) Rigidités.

Pour qu'un journal colporte de l'information locale de part et d'autre d'une limite administrative départementale et régionale, il faut tout d'abord que cela soit décidé et voulu par sa Direction. Dès que l'on opte pour une diffusion inter-régionale, on est certain de se heurter à une concurrence plus ou moins vive. Ainsi dans le Nord-Pas-de-Calais, la Voix du Nord est solidement implantée, avec ses éditions décentralisées à travers les différents arrondissements; en revanche, le Courrier Picard, dont le siège social est installé à Amiens,

couvre le département de la Somme et, depuis Saint-Quentin, l'Aisne nouvelle cherche à maîtriser le marché formé par ce département. Alors que les deux premiers journaux ont une diffusion quotidienne, l'Aisne nouvelle a une parution tri-hebdomadaire, les mardi, jeudi et samedi, d'après des données recueillies en 1977 auprès du siège social saint-quentinois. En Février de la même année, le tirage de ce journal était évalué à environ 33.000 exemplaires, contre plus de 400.000 pour la Voix du Nord. L'Aire de diffusion de l'Aisne nouvelle correspond presque exclusivement au département de l'Aisne. Certes le journal est lu sur les marges des départements limitrophes (Somme, Ardennes) mais sa pénétration demeure très limitée, surtout vers le Nord compte tenu de la forte implantation de la Voix du Nord en Avesnois-Cambrésis. Finalement on doit reconnaître que ce tri-hebdomadaire est très peu lu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais .Il ne fait aucun doute à ce que l'aire de diffusion d'un journal dépende aussi de son organisation technique et commerciale: a-t-il installé des bureaux dans les départements limitrophes? Possède-t-il des correspondants dans les départements voisins? Enfin cherche-t-il, après étude de marché, à y gagner une nouvelle clientèle?

En outre, il est vrai que Artésiens et Hennuyers d'une part, Picards ou Thiérachiens d'autre part, furent si longtemps séparés par l'histoire et par une organisation administrative départementale centralisée, qu'il n'est pas du tout certain que les journaux puissent trouver chez les voisins un écho ou une clientèle favorable. Les traditions et les mentalités font que le Picard de la Somme attende d'Amiens son information, alors que l'Artésien regarde naturellement vers Arras. Il est donc clair que chercher à s'implanter dans le département ou la région voisine représente un risque financier assez important: l'installation de bureaux et la recherche de correspondants coûtent cher. Cet investissement peut aussi ne pas être rentabilisé, car les marchés de l'information, partagés depuis longtemps, sont en fait assez rigides.

a2) L'Aisne nouvelle.

C'est pourquoi on comprend que pour l'Aisne nouvelle, les bureaux, détachés du siège social de Saint-Quentin, soient répartis dans les villes de Laon, Chauny, Tergnier, La Fère et de Soissons. Ainsi, l'information est collectée puis diffusée à partir des principales villes du département: Saint-Quentin, bien évidemment avec ses 65.000 habitants en 1982, Soissons: 32.000 hab., Chauny: 14.000 hab., Tergnier: 12.000 hab., et La Fère: 4.000 hab. On notera l'absence de Château-Thierry malgré ses 15.000 habitants, mais dont la région regarde très nettement vers Paris et vers Reims. P. FLATRES (7) écrivit à propos de Château-Thierry: "Château-Thierry dont la population, de moins de 8.000 habitants en 1936 a atteint près de 14.000 habitants en 1975 (20.000 dans l'unité urbaine), est en train de passer du stade de petite ville à celui de ville moyenne, aux activités plus équilibrées, aux relations plus actives". Toutefois malgré ce dynamisme et sa fonction de sous-préfecture, Château-Thierry ne possède pas de bureau de presse, assurant la fonction de relai d'un journal, selon l'annuaire téléphonique de l'Aisne en 1981. Pour la partie méridionale du département de l'Aisne, c'est la ville de Soissons qui assure la fonction de diffusion de l'information avec ses bureaux de l'Aisne nouvelle et de l'Union. Dans la partie centrale du département, la structure géographique est différente, plus éclatée , puisque dans un triangle dont la base représente une distance d'environ 30 à 40 km, on y rencontre quatre bureaux de l'Aisne nouvelle implantés à Laon, Chauny, Tergnier et La Fère: ces trois dernières villes n'étant par ailleurs que de simples chefs-lieux de cantons. En outre le journal l'Union de Reims a installé un bureau dans les villes de Laon et de Chauny. Selon D. COUAPEL, attaché de presse à l'Université de Picardie, l'Union de Reims, au début des années 1980, tirait quelques 165.500 exemplaires quotidiens dont 42.000 en Picardie (l'Aisne en fait), soit 28% du total. Enfin pour la partie septentrionale du département de l'Aisne, la ville de Saint-Quentin assure la collecte et la diffusion de l'information pour le compte de l'Aisne nouvelle. Toutefois Guise possède aussi un

correspondant du journal de l'Union, ainsi que Hirson, en plus des bureaux de la Voix du Nord et du Courrier qui est un hebdomadaire d'informations régionales de la Thiérache. Compte tenu de la structure départementale de l'Aisne nouvelle, on ne s'étonne pas de constater que l'essentiel de l'information soit constitué d'événements locaux dont la priorité est très nettement accordée au secteur de Saint-Quentin.

a3) La Voix du Nord.

Dans le cadre du Nord-Pas-de-Calais, *l'organisation de la Voix du Nord repose sur l'existence de plusieurs éditions* dont les centres sont, notamment pour les espaces périphériques étudiés: Montreuil-sur-mer, Arras, Cambrai et Avesnes-sur-Helpe. Il est clair ainsi que l'arrondissement a servi de base pour la collecte de l'information et sa diffusion, ceci dans le cadre d'une région très peuplée, d'environ quatre millions d'habitants au début des années 1980. Le dépouillement de nombreux numéros des diverses éditions confirme le fait que la limite régionale et départementale séparant soit le Pas-de-Calais et la Somme, soit le Nord et l'Aisne, est encore très étanche quant au problème de la diffusion de l'information. Toutefois la Voix du Nord possède un bureau à Hirson, dans le Nord-Est de l'Aisne, mais il faut le rappeler, à quelques centaines de mètres de la limite administrative! Cette pénétration de la Voix du Nord dans la partie septentrionale du département de l'Aisne a pu être réalisée dans la mesure où il n'existait pas en ces lieux, un grand quotidien d'informations régionales aux assises solides, et également parce que les densités de population y étaient demeurées assez élevées pour toucher une clientèle potentielle.

Le risque financier inhérent à toute opération de pénétration sur un nouveau marché est d'autant plus important que les densités de population sont faibles et la ruralité profonde. Or c'est bien le cas dans la plupart des espaces périphériques étudiés. La Voix du Nord pourrait-elle trouver, dans le Ponthieu et dans le Nord de l'Amiénois, une clientèle suf-

fisante pour couvrir les dépenses que représenteraient l'installation de nouveaux bureaux à Crécy-en-Ponthieu par exemple, à Doullens ou encore à Albert, la constitution d'une équipe de correspondants et la réalisation de quelques pages spécifiques au "Pays de Somme"? Le risque financier serait accru par le fait que l'on trouve déjà implanté,à Albert et à Doullens, le Courrier Picard.

Finalement, on peut constater que la Voix du Nord, sur ses 403.000 exemplaires produits quotidiennement, n'en diffusent que 45 000 environ, en Picardie, soit 1,5% du total (1% dans l'Aisne et 0,5% dans la Somme).

b) Flux de population et flux informationnels.

Le Courrier picard pourrait trouver dans le département du Pas-de-Calais un écho plus favorable s'il existait entre les deux départements limitrophes, davantage de brassage et de mobilité de population. Le Courrier picard tirait en 1979-80 à 101.000 exemplaires dont 98% étaient diffusés en Picardie, essentiellement dans la Somme, grâce aux sept éditions distribuant essentiellement des informations locales. Inversement, la Voix du Nord pourrait de même mieux pénétrer les départements de la Somme et de l'Aisne, si ceux-ci accueillaient plus de nordistes.

b1) Destination des migrants.

Or où vont ces derniers quand ils émigrent pour rechercher un emploi? (Tableau I). Certainement pas vers les cantons ruraux et agricoles du Nord du Santerre ou vers la Thiérache en crise où il leur serait très difficile de trouver à s'employer, à moins qu'il ne s'agisse en majorité de personnes âgées transformant une résidence secondaire en résidence principale (vallées de l'Authie, de la Somme, le Marquenterre...)

Tableau I

Indices annuels de courant net entre une région et une autre lorsqu'ils sont positifs. Pour la période 1954 - 1962. Les régions étant classées par nombre de courants nets positifs.

Région de départ / Région d'arrivée	CO	BR	PL	BN	PC	NO	LI	CH	LA	AU	MP	BO	PI	AQ	CE	HN	LO	AL	FC	RA	RP	PCA	Rang
Corse																							1
Bretagne	15																						2
Pays de la Loire	8	1.047																					3
Basse-Normandie	9	189	301					10															4
Poitou-Charentes	4	70	430	96					20														5
Nord	23	149	33	27	8																		6
Limousin	6	69	168	234	120	8								85									7
Champagne	24	58	7		25	41	16			2			218										8
Languedoc-Roussillon	39	76	52	4		118	36	52															9
Auvergne	8	33	51	42	20	39	399		43						11								10
Midi-Pyrénées	29	61	113	104	56	87	3	21	39	5													11
Bourgogne	13	54	56	34	26	109	47	124	21	103	41												12
Picardie	10	190	116	107	8	178	46		32	19	38	9				156							13
Aquitaine	24	178	298	126	473	202		78	78	28	376	30	9										14
Centre	21	334	625	454	623	25	231	85	37		94	9	29	107									15
Haute-Normandie	33	543	255	491	87	202	34	55	3	12	25	0		1	4			10					16
Lorraine	29	276	103	130	166	551	61	280	118	22	196	27	83	79		0							17
Alsace	1	27	31	14	84	73	26	131	21	38	30	58	6	30	16	22	110						18
Franche-Comté	14	42	41	36	45	53	32	146	5	21	23	101	1	13	6		452	11					19
Rhône-Alpes	153	217	294	163	237	477	278	325	720	1.297	468	1.187	146	272	242	140	427	75	574				20
Région Parisienne	587	7.749	4.693	4.932	2.884	3.024	1.507	1.488	1.515	1.210	1.309	706	2.076	2.199	2.556	1.566	1.214	188	376	10			21
Provence-Côte d'Azur	840	553	420	242	278	1.605	142	393	863	336	659	376	207	416	263	275	717	197	243	429	2.025		22

Source: INED

BU LILLE

BU LILLE

Tableau 2

Indices annuels de courant net entre une région et une autre, lorsqu'ils sont positifs, pour la période 1968 - 1975. Les régions étant classées par nombre de courants nets positifs.

Région d'arrivée \ Région de départ	NO	CH	BN	PI	LO	FC	RP	HN	BO	PC	LI	AU	PL	AL	AQ	CO	MP	BR	CE	LA	RA	PCA	Rang
Nord																							1
Champagne	504			569																			2
Basse-Normandie	169	57				50																	3
Picardie	1.089		65				2.287																4
Lorraine	268	163	6	60																			5
Franche-Comté	289	167		17	357					10			3										6
Région Parisienne	5.705	798	177		1.947	635																	7
Haute-Normandie	669	77	473	223	109	111	792					14											8
Bourgogne	425	461	58	113	340	239	2.913	60				37											9
Poitou-Charente	282	39	107	122	115		268	58	42		108												10
Limousin	117	71	75	54	60	25	619	77	1							3	6						11
Auvergne	123	64	2	0	64	34	86			6	169					3							12
Pays de la Loire	440	203	476	169	156		1.064	15	8	215	147	24					4						13
Alsace	291	148	64	79	2.013	619	269	65	104	18	16	34	39				22						14
Aquitaine	607	378	258	273	581	204	1.514	268	85	733	65	125	83	16					114				15
Corse	44	32	17	41	41	40	132	50	7	23			9	25	22								16
Midi-Pyrénées	618	213	100	207	281	142	1.310	105	186	296		165			67	13			125				17
Bretagne	298	276	396	106	173	67	2.489	232	81	132	15	64	42	11	32	2	43						18
Centre	761	352	568	403	497	86	6.551	123	186	539	113	191	258	39		21		49					19
Languedoc-Roussillon	725	228	110	170	586	148	1.173	245	233	108	69	115	146	98	357	48	272	22	212				20
Rhônes-Alpes	1.994	707	246	535	1.176	148	2.856	282	1.043	245	63	1.006	398	117	326		364	200	565	139			21
Provence-Côte d'Azur	2.610	1.138	596	784	3.655	650	8.345	871	1.083	514	263	739	642	471	916	91	1.147	137	923	902	3.136		22

Source: INED

(Commentaire des tableaux concernant les indices annuels de courant net entre les régions françaises. Tableaux I et II.).

Entre les recensements de population de 1954 et de 1962, le Nord-Pas-de-Calais était déficitaire dans ses échanges migratoires avec seize autres régions françaises dont la Picardie. Toutefois la valeur des indices annuels de courant net entre une région et une autre permet de hiérarchiser avec netteté les divers flux constatés. C'est ainsi que l'on remarque que les bilans les plus déficitaires pour le Nord-Pas-de-Calais concernent les échanges avec la Région parisienne, la Provence-Côte-d'Azur, la Lorraine, Rhônes-Alpes, la Haute-Normandie et l'Aquitaine, puis la Picardie. Elle occupe donc une position de second plan dans le classement régional malgré la proximité du Nord-Pas-de-Calais.* Cependant l'indice annuel relatif à la Picardie ne représente même pas 6% de la valeur de l'indice correspondant à la Région parisienne. (178 du Nord-Pas-de-Calais vers la Picardie, contre 3024 vers l'Ile de France).

Par ailleurs la Picardie qui entretient des échanges migratoires déficitaires avec neuf autres régions françaises, est très nettement tournée vers la Région parisienne limitrophe, et très secondairement vers la Champagne et Provence-Côte-d'Azur.

Entre 1968 et 1975, la géographie des flux migratoires inter-régionaux fut profondément modifiée. Désormais le Nord-Pas-de-Calais entretient des échanges migratoires déficitaires avec toutes les autres régions françaises. En outre l'écart entre l'indice de la Région parisienne et celui de la Picardie s'est nettement atténué: cette dernière est devenue la quatrième dans le classement national.

Quant à la Picardie, sa position dans le cadre du pays s'est très nettement dégradée: elle est désormais déficitaire avec dix-sept régions. Par ailleurs les indices annuels de courant net semblent traduire une plus grande dispersion des flux. Parmi les régions avec lesquelles la Picardie possède un indice

* Et Malgré aussi la contiguité des deux régions. Cf. D. PUMAIN. 1986. Les migrations inter-régionales de 1954 à 1982: Directions préférentielles et effets de barrière. Population, Mars-Avril, n°2. pp. 373-389.

annuel de courant net des plus élevés, figurent,outre les espaces méridionaux (P.C.A. ; Rhône-Alpes) où la perspective d'un emploi qualifié, d'un cadre de vie agréable ou encore d'une retraite ensoleillée, alimente les flux migratoires, quelques régions voisines comme la Champagne ou la Haute-Normandie.

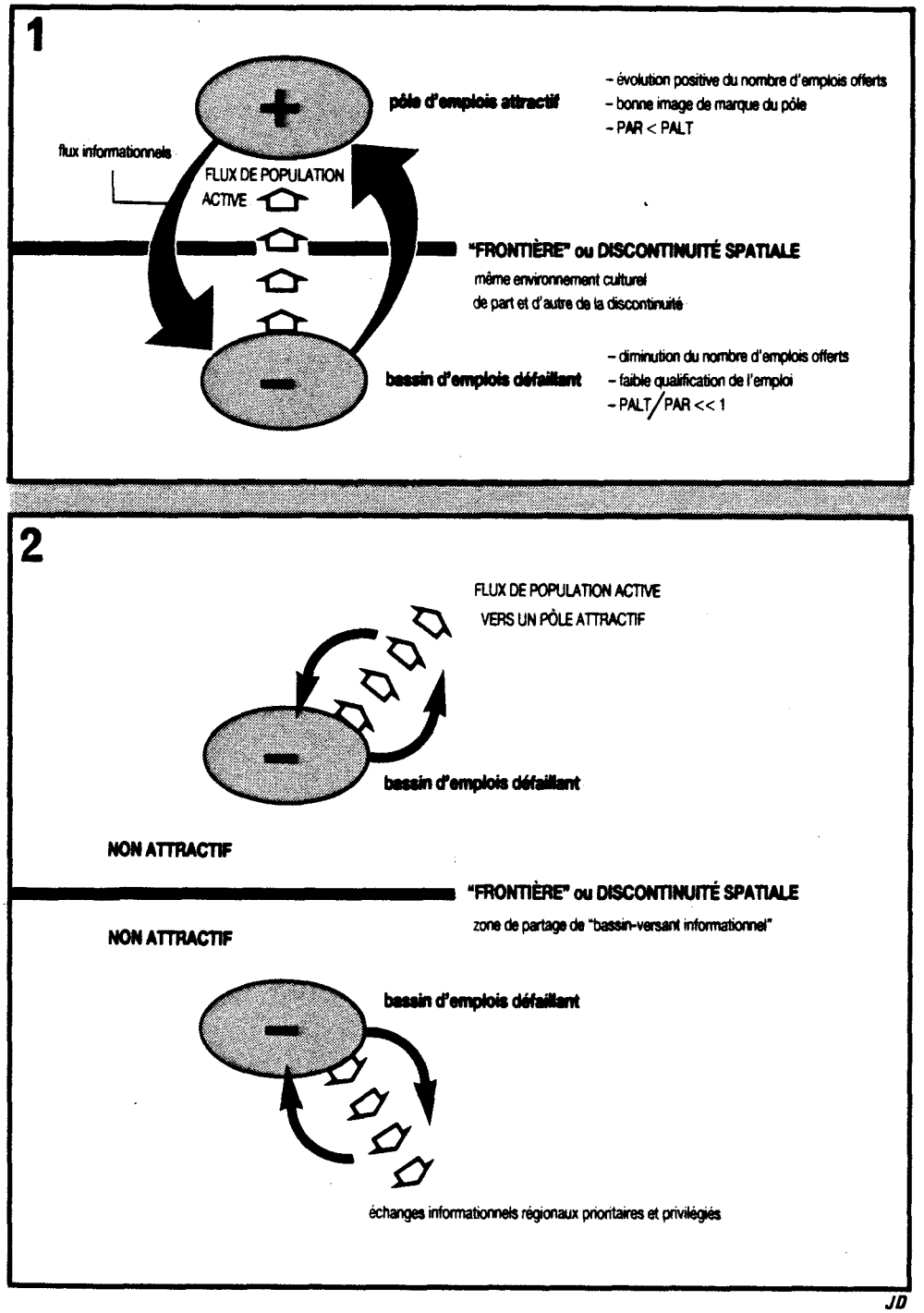
Plus récemment encore, entre les RGP de 1975 et de 1982, le Nord-Pas-de-Calais conservait son triste "privilège" d'être la seule région de France à présenter des bilans migratoires continuellement négatifs avec les 21 autres régions du pays. La Picardie apparaissait encore comme une terre d'accueil bien tiède pour les Nordistes, comme le rappellent les quelques données chiffrées suivantes: (*soldes* migratoires inter-régionaux, en milliers, valeurs arrondies).

Nord-Pas-de-Calais	⟷ -32.000	Ile de France
" " "	⟷ -22.000	Provence-Alpes-Côte d'Azur
" " "	⟷ -14.000	Rhône-Alpes
" " "	⟷ - 9.000	Languedoc-Roussillon
" " "	⟷ - 7.000	Aquitaine
" " "	⟷ - 7.000	Picardie

Ainsi peut-on penser que l'efficacité de l'attraction migratoire de la Picardie sur le Nord-Pas-de-Calais, malgré la proximité immédiate, est bien moyenne.

L'attraction du Sud de l'Oise et de l'agglomération parisienne sur les habitants du Nord-Pas-de-Calais est en effet beaucoup plus forte et plus justifiée. Il en est de même pour de nombreux Picards du Nord de la Somme et de l'Aisne pour qui la région du Nord-Pas-de-Calais n'est certainement plus depuis longtemps la terre promise, surtout sur les marges mitoyennes.(*) Ainsi il paraît certain que la situation économique des espaces étudiés et les flux de population, ne favorisent pas les échanges d'information de part et d'autre de cette limite départementale et régionale, comme le soulignent les schémas théoriques suivants (figure 2).

* L'effet de barrière est encore plus sensible dans cette direction.



BU LILLE

Figure 2: Flux et frontières:
pour une réflexion théorique.

b2) Réflexions théoriques.

Schéma 1 (figure 2)

1) Dans ce cas précis, on peut penser que les flux de population active, en particulier, favoriseraient la diffusion de l'information car ceux qui quittent leur "pays" pour s'installer dans une autre région même voisine, chercheraient peut-être à garder le contact avec leurs amis, leur terroir-souvenir en lisant la presse de la région d'où ils viennent. Inversement ceux qui restent au "pays" seraient probablement tentés, de temps à autre, de connaître les événements qui touchent ou affectent leurs proches ayant migré. Cette attente, en besoins informationnels décloisonnés, obligeraient très certainement les journaux à organisation départementale à modifier quelque peu leur contenu et à relater les faits vécus par les "voisins".

Schéma 2

2) Dans le cas où la frontière sépare deux espaces économiques non attractifs, il est bien évident que les flux migratoires de départ vers des horizons extérieurs, ne favoriseront en rien l'échange d'informations et la possibilité de la modification du contenu de la presse locale ou régionale. En définitive, l'étanchéité de la limite sera accentuée et l'ignorance réciproque maintenue. Ainsi c'est avec une ferme conviction que l'on rappellera que la presse régionale peut être considérée à la fois comme le moyen de dépassement des frontières ou limites, ou comme le reflet de celles-ci, voire même à contribuer par le biais des discontinuités informatives, à accentuer leur fonction de disjonction, donc à développer l'ignorance, à réduire les retombées de certaines opérations entreprises d'aménagement et de développement, en les faisant connaître mal.

Suffit-il par ailleurs qu'un quotidien installe un bureau dans une ville d'un département voisin (l'exemple de la Voix du Nord à Hirson) pour que l'information et la connaissance circulent mieux à travers les limites historiques, politiques et administratives?

b3) L'étude d'un cas particulier: l'Avesnois-Thiérache.

Le rapprochement entre la Thiérache de l'Aisne et l'Avesnois herbager du Nord durant les années 1960 et 1970, concrétisée par la création du syndicat mixte pour le développement de la Thiérache en Septembre 1973, a-t-il modifié quelque peu l'organisation et le contenu des informations de la "Voix du Nord" dans ses éditions d'Avesnes-sur-Helpe et d'Hirson?

Selon P. HENRY, journaliste travaillant autrefois à Avesnes-sur-Helpe, ils furent quelques-uns dans le milieu de l'information écrite, au début de la décennie 1970, à croire qu'en Avesnois-Thiérache une nouvelle époque, marquée par la volonté d'agir, le refus de la fatalité, la reprise économique, allait apparaître. D'emblée ils ont cru voir dans le concept nouveau de Grande Thiérache (comprenant l'Avesnois herbager du département du Nord) une réalité régionale et sociale. De ce fait, il était normal qu'en qualité de journalistes, ils se faisaient l'écho fidèle, sinon l'interprête personnalisé, du courant de renouveau qui se profilait sous leurs yeux et sous leurs plumes, et qu'ils rapportassent à leurs lecteurs les comptes-rendus des réunions, des journées de travail, des dossiers à défendre... Ainsi les habitants de l'Avesnois et de Thiérache de l'Aisne, pouvaient-ils recueillir les mêmes informations transmises par les éditions d'Avesnes-sur-Helpe ou d'Hirson. Croyant en l'originalité et à la solidité de l'idée contenue dans la nouvelle structure d'aménagement interdépartemental née en 1973 dans la région, quelques journalistes jouèrent cette nouvelle donnée régionale et épousèrent sa cause. Toutefois assez vite, ils s'aperçurent que l'enthousiasme et la volonté de quelques individus ne suffisaient pas toujours pour

modifier profondément, et si possible rapidement, les habitudes, les inerties, les blocages hérités. P. HENRY admet désormais, en 1982-83, donc avec un recul de l'ordre d'une dizaine d'années, qu'il s'est heurté parfois à certaines difficultés de compréhension et d'évaluation de l'enjeu, qu'il était difficile de faire le point entre toutes les informations venant tantôt du Nord, tantôt de l'Aisne. Ceci démontre clairement l'absence de coordination entre les informations provenant de voisins immédiats. Mais surtout, pour confirmer cette hypothèse, P.HENRY admet qu'il fut très malaisé de faire passer la même information d'un département à l'autre. Ces difficultés de coordination subsistent encore dans les années 1980. Ainsi vers 1977, il suggéra à la Direction lilloise de son journal (la Voix du Nord) de créer une édition commune à travers toute la Grande Thiérache couvrant pour parties, le Sud-Est du département du Nord et le Nord-Est de l'Aisne, soit l'arrondissement de Vervins. Pour des raisons commerciales et techniques officielles, cette suggestion fut refusée sans trop d'hésitations. En fait ce refus traduit avec force la résistance de certains blocages mentaux, la pesanteur de la routine dans le travail et parfois l'absence d'esprit innovateur. Mais pour qui? Pour des services de presse administratifs et commerciaux, centralisés à Lille et regardant d'assez haut la réalité de cet espace périphérique? Les quelques milliers de lecteurs de l'Avesnois-Thiérache justifiaient-ils un tel enjeu financier? Et par ailleurs, l'habitant d'Aubenton ou du canton du Nouvion-en-Thiérache, herbager de profession, vivant de son lait, allant s'approvisionner ou vendre au Nouvion ou encore à La Capelle, dépendant de décisions administratives prises à Vervins ou à Laon, sinon à Amiens, se sentirait-il concerné par les problèmes rencontrés par l'ouvrier d'une filature de laine peignée fourmisienne, attendant parfois avec anxiété une décision arrêtée au siège social de l'entreprise roubaisienne, ou par la CCI d'Avesnes-sur-Helpe? Ne s'agit-il pas en réalité de deux "pays" sociaux, vécus quotidiennement avec différences de part et d'autre de la limite administrative départementale et régionale? Dans ce cas l'intérêt engendré par la lecture d'un journal unique, com-

posé avec les mêmes informations régionales, pourrait être très limité et s'avérer être une mauvaise opération commerciale pour la Direction. Toutefois à défaut d'édition unique, l'impression d'une page commune à la Grande Thiérache eût été techniquement et commercialement réalisable... et pourtant... Il est évident que toute innovation peut temporairement apporter quelques désagréments qui, sur le moment, prennent une importance démesurée. La routine dans le travail est certes plus rassurante pour chacun.

b4) Le paradoxe de la disjonction informationnelle régionale.

Cette disjonction informationnelle apparaît très paradoxale, quand on sait par ailleurs qu'il existe deux autres quotidiens régionaux qui diffusent de l'information de part et d'autre de la frontière franco-belge: Nord-Matin et surtout Nord-Eclair. Ce dernier comporte quatre éditions françaises (Roubaix, Tourcoing, Tourcoing-Lys et Lille) et trois éditions belges (Mouscron, Tournai et Mons). Une telle organisation pose naturellement toute une série de problèmes techniques, dont ceux relatifs à la mise en page des informations locales ou régionales ne sont pas des plus simples. Ainsi l'édition de Tournai informe-t-elle ses lecteurs des événements qui se déroulent en Belgique, dans le Hainaut et le Borinage, mais aussi de ceux qui affectent la France, et tout particulièrement la zone de la Métropole lilloise, le Douaisis et le Valenciennois. Ce rôle original d'informateur transfrontalier correspond tout à fait à un besoin exprimé par les populations régionales et à une réalité spatiale. Bien que séparés depuis plus de deux siècles par une frontière politique internationale, Belges du Hainaut et Français de l'arrondissement de Lille, ressentent beaucoup de centres d'intérêt communs. Autrefois, beaucoup plus qu'aujourd'hui, les Belges arrivaient chaque jour en grosses cohortes pour travailler dans les entreprises textiles de la région. De ces navettes transfrontalières sont nés de nombreux couples franco-belges. Rares sont en effet les jeunes habitants de l'agglomération de Roubaix-Tourcoing qui

peuvent prétendre ne pas avoir soit des parents, soit des grand-parents d'origine mixte franco-belge. Pour les communes de la vallée de la Lys, D. VERMANDER (8) écrivit ces quelques lignes: "Dans le passé, les mariages mixtes étaient fréquents dans chacune des six communes frontalières, (d'Armentières à Halluin). A Wervicq-Sud, à l'époque où le flamand était couramment parlé et jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'un des conjoints possédait la nationalité belge ou résidait de l'autre côté de la frontière au moins une fois sur quatre, ce qui représente un rapport sensiblement égal à celui qui est donné pour l'agglomération de Menin-Halluin en 1930".

Aujourd'hui ce sont les Français qui vont habiter sur le versant belge de la Métropole lilloise, tout en continuant à travailler en France, alors que le nombre de Belges naveteurs va en diminuant depuis un quart de siècle, comme l'ont montré différentes publications de R. SEVRIN (9). Les Roubaisiens vont danser en Belgique et y rencontrent leur future épouse ; les Belges viennent acheter dans les hyper-marchés de la région lilloise. Compte-tenu de ces liens multiples (travail, loisirs, achats, famille), cette population résidant entre Lille et Tournai ressent le besoin d'être informée régulièrement sur les événements qui se passent aussi bien en-deçà qu'au-delà de la frontière. Par contre entre la Flandre occidentale belge et les Flandres françaises (maritime et intérieure), l'information passe plus difficilement eu égard à la double fonction de la frontière politique et linguistique,(*) et ce malgré un certain renouveau récent, en Houtland, de la culture flamande. En outre la moindre densité de population, par rapport à l'espace métropolitain lillois, et aussi d'activités non agricoles, n'a guère favorisé les flux de population transfrontaliers. (Même l'attraction de Dunkerque est limitée en terre belge).

Cette communauté d'intérêts existe-t-elle de part et d'autre de la limite séparant le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie? Dans le domaine de l'information écrite (10), on pourrait presque affirmer que la limite régionale et départe-

(*) En effet, il faut bien constater que, depuis la fin du XIXème siècle, le Flamand parlé a sensiblement reculé dans les Flandres françaises au profit du Français qui fut imposé aux habitants. Cependant depuis 1977, un rapprochement régional transfrontalier s'est dessiné et a pris forme avec la publication d'une brochure touristique intitulée: "Westhoek zonder grenzen - sans frontières".

mentale exerce un effet disjoncteur plus effectif que la frontière franco-belge.

Le dépouillement de certaines éditions de la Voix du Nord, notamment celle de Montreuil-sur-mer, confirme très nettement cette fonction disjonctive de la limite départementale. Rares sont les événements picards à être relatés dans l'édition voisine du quotidien. Parmi ces cas, la vie scolaire et universitaire constitue un exemple sans doute privilégié. En Juin, on rappelle le nombre de candidats aux épreuves du Baccalauréat du second degré et de techniciens dans l'Académie d'Amiens. On en profite pour citer les lieux où se déroulent les examens, en particulier dans les deux départements de la Somme et de l'Aisne. Puis on donne les dates d'inscription et de réinscription à l'Université de Picardie. En cours d'année, la presse fait part de différents événements relatant la vie universitaire amiénoise: les journées portes-ouvertes, des expositions, colloques, élections universitaires. De même, le 28 Février 1982, dans l'édition de Montreuil-sur-mer, la Voix du Nord consacrait un article à un "guide utile pour les étudiants, enseignants et parents". On peut s'étonner de trouver dans cette édition autant d'informations universitaires picardes que lilloises. Toutefois il faut savoir, comme l'a montré P. OUDART (11), que les facultés amiénoises recrutent une partie de leurs étudiants dans l'Ouest et le Sud du département du Pas-de-Calais, de Boulogne-sur-mer à Bapaume. Des enquêtes menées auprès des étudiants de Première année de Deug, inscrits en histoire-géographie à l'Université de Picardie, démontrent qu'environ 50% d'entre-eux résident dans le département de la Somme, 40% dans l'Oise, alors que les 10% restant se dispersent dans le Nord de l'Aisne, essentiellement dans l'arrondissement de Saint-Quentin et dans une moindre mesure dans celui de Vervins, mais aussi dans le département du Pas-de-Calais: région d'Arras, de Montreuil-sur-mer et des Bas-Champs, Côte-d'Opale, région de Boulogne-sur-mer.

Pour le Boulonnais, l'attraction amiénoise s'explique sans doute par plusieurs faits, en particulier l'héritage historique qui rattachait le Bas-Boulonnais et une partie du Haut-Artois (secteur d'Hucqueliers) à la Picardie d'Ancien Régime, comme le montrent les cartes anciennes. En outre chacun connaît l'enclavement traditionnel dont souffre la fosse du Bas-Boulonnais, dans le cadre du Nord-Pas-de-Calais. Les liaisons routières entre Boulogne-sur-mer, Desvres et Lille sont en effet assez difficiles surtout en hiver après un coup de gel ou une chute de neige abondante, malgré les améliorations récentes apportées à la RN 42. Par contre la liaison par route et voie ferrée est meilleure avec Paris et Amiens, via Abbeville. Par ailleurs, pour les jeunes habitant les campagnes du Sud de l'Artois occidental ou encore du Seuil de Bapaume, les universités lilloises sont plus éloignées que celle d'Amiens. Ainsi une soixantaine de kilomètres séparent Arras et Amiens, sans traversée d'agglomérations, depuis que Doullens est contournée, et sans risques de circulation saturée comme à l'approche de Lille. En outre, des trains assurent fréquemment la liaison entre Arras et Amiens, par autorail ou par train corail, via Longueau quand il s'agit de la ligne Paris-Lille, mais avec une navette qui assure systématiquement la relation avec la gare d'Amiens. D'autres jeunes enfin préfèrent le petit campus de Salouel, plus proche d'un lycée par ses dimensions et sa superficie, que les "monstres" lillois comme celui de Lille I, où ils pourraient s'y sentir isolés après avoir quitté leur famille.

Cependant, hormis les événements universitaires, on peut rarement trouver dans la Voix du Nord de Montreuil-sur-mer, diverses informations relatives à la Picardie voisine.

Seuls quelques grands événements ou problèmes d'actualité y sont mentionnés: les difficultés de la pêche artisanale à Saint-Valery-sur-Somme, la Foire aux fromages de La Capelle, l'inauguration du premier central électronique temporel MT20 à Amiens... Mais dans tous les cas, cette information très discontinue et ponctuelle ne traduit pas une communauté de vie

et d'intérêts et n'incite guère de fait au rapprochement mutuel des Picards et des Artésiens. Ceux-ci continuent de s'ignorer, de vivre et de s'organiser en s'adossant réciproquement à l'ancienne limite de l'Authie. Celle-ci continue de s'imposer tout naturellement aux esprits comme limite spatiale pour la réflexion, la connaissance et l'action.

b5) Efforts originaux et modification des conditions de diffusion de l'information en Avesnois-Thiérache.

C'est en fait dans la région où la limite fut la plus durable et la plus régulière, c'est-à-dire en Avesnois-Thiérache, puisqu'elle remonte au traité de Verdun de 843, comme cela fut déjà rappelé antérieurement, que les efforts de rapprochement (certes pas toujours couronnés de succès) et de modification des conditions de diffusion de l'information, furent les plus sensibles.

P. ROMAGNY, ancien journaliste à *la "Thiérache,"* nous rapporte les origines et les débuts de cet *hebdomadaire régional*. Ayant vécu l'essentiel de sa jeunesse à Laon, puis ayant repris une ferme dans l'Aisne, dans le Nord-Est du Laonnois, au Sud de la Serre, après être sorti d'une école d'agriculture, P. ROMAGNY n'a donc eu de contacts avec les herbagers de Thiérache qu'assez tardivement. Pour lui, comme pour beaucoup d'autres habitants de l'Aisne, la Serre constituait une "frontière", au-delà de laquelle on allait très rarement. Ainsi l'arrondissement herbager de Vervins était-il mal connu par les habitants du département de l'Aisne et par ceux de Picardie plus généralement. Devenu membre actif du syndicalisme agricole à la Libération, il se vit confier la responsabilité de la section "petite culture" du département. Face aux grands céréaliers du Laonnois et du Soissonnais, il fallait donner aux petits cultivateurs de l'Aisne un moyen d'expression et d'études. De cette idée est donc née la section "petite culture" au sein du mouvement syndical. En fait au cours de ses nombreuses années de responsabilités syndicales, P. ROMAGNY rencontra sur-

tout des Thiérachiens: c'est dans cette région que l'on rencontre en effet la plupart des petites exploitations agricoles du département. Ceci demeure encore vrai de nos jours, comme l'indique le tableau III.

Tableau III

Taille moyenne des exploitations agricoles.

Régions de l'Aisne	RGA 1970	RGA 1979-80	évolution %
Saint-Quentinois, Laonnois	62,4 hect.	72,3 hect.	+16%
Champagne crayeuse	76,8	82,2	+ 7%
Soissonnais	62,3	69,9	+12%
Thiérache	25,9	30,8	+19%

Par rapport aux trois autres régions agricoles précitées, c'est aussi en Thiérache que les exploitations de moins de 20 hectares couvrent le plus de superficie agricole utilisée, soit 20%. En revanche celles de 50 hectares et plus ne représentent que 36,6% de la SAUée totale en 1970, contre plus de 80% dans les trois autres régions agricoles.

En 1970, sur 3600 exploitations agricoles, 923 avaient moins de 10 hectares et 1872 moins de 20 hectares, soit respectivement 25 et 52% de l'ensemble régional thiérachien. En revanche elles n'étaient que 424, soit moins de 12%, à dépasser le seuil des 50 hectares. Alors qu'en Thiérache, les exploitations agricoles de moins de 20 hectares représentaient le quart du patrimoine départemental, dans la même catégorie bien évidemment, celles de 50 hectares et plus, n'atteignaient même pas le niveau des 15%.

En outre à force de contacts, de propositions, de refus et de contre-propositions, il fallut bien admettre et reconnaître qu'en Thiérache, "quelque chose" était différent, particulier: les conditions de vie, de travail, l'évolution économique agricole depuis un siècle, l'évolution corrélative

Tableau IV

Indice de concentration des terres agricoles dans quelques régions de l'Aisne. RGA1970.

Répartition des exploitations agricoles	- 5 hect.	5-20 hect.	20-35	35-50	50 hect.
St-Quentinois-Laonnais					
1) .En % du nbre d'exploit.	17,41%	13,88%	16,15%	12,98%	35,58%
2) .En % de la SAUée	0,46%	2,73%	7,11%	8,68%	81%
3) Indice de concentration: 86,86.	16,95	11,15	9,04	4,30	45,42
Champagne crayeuse					
1)	17,56%	6,53%	13,51%	13,74%	48,65%
2)	0,30%	0,92%	4,90%	7,64%	86,22%
3) 75,15	17,26	5,61	8,61	6,10	37,57
Thiérache					
1)	14,38%	37,53%	24,95%	11,32%	11,79%
2)	1,38%	18,58%	25,35%	18,02%	36,65%
3) 63,91	13.	18,95	0,40	6,70	24,86
Soissonnais					
1)	19,70%	20,21%	15,97%	11,78%	32,32%
2)	0,52%	4,08%	6,88%	7,81%	80,69%
3) 96,74	19,18	16,13	9,09	3,97	48,37

BU LILLE

des paysages ont attribué à cette région une personnalité que nul ne peut contester. Consécutivement à ce déroulement, il serait vain de ne pas reconnaître que les mentalités y sont également spécifiques. Au début des années 1960, d'aucuns craignaient que la Thiérache tombât dans le "séparatisme" syndical. De cette réflexion sans doute fondée, naquit l'idée de créer un hebdomadaire régional thiérachien: ce dernier devait répondre à plusieurs objectifs:

- reconnaître la personnalité thiérachienne au sein de l'Aisne, et la faire admettre dans le public ;
- aider les habitants de cette région à acquérir une conscience un peu plus nette de leur originalité, tout en leur montrant qu'ils appartiennent à un ensemble géographique et administratif plus grand et donc que la tentation syndicale "séparatiste" ne mènerait à rien de positif.

Ainsi paraît pour la première fois l'hebdomadaire de la Thiérache en fin d'année 1964, grâce aux efforts financiers de divers milieux économiques et professionnels, dont les syndicats agricoles. Imprimée à Saint-Quentin, au journal de "l'Aisne nouvelle", la "Thiérache" va rapidement recevoir l'appui des élus de la région et se faire le rapporteur assidu des problèmes économiques et sociaux de l'arrondissement de Vervins. En 1965, dans cette même ville, une réunion permet de dresser un inventaire des déficiences et des difficultés de la Thiérache, que l'on va désormais présenter comme "l'homme malade de la Picardie". Ainsi dans un premier temps, le journal de la Thiérache a contribué à capter l'attention des élus et des Chambres consulaires, puis à la diriger vers cet espace périphérique. Mais rapidement certains de ses journalistes dont P. ROMAGNY, comprennent qu'un rapprochement avec l'Avesnois herbager voisin est indispensable pour accroître l'effet d'écho des revendications exprimées par ce "petit pays" de Picardie péri-ardennaise. Dès lors que l'on souhaita donner plus de corps à l'action entreprise, il fallut se tourner vers la "Thiérache du Nord", pour susciter une entente organique et amener progressivement les esprits à la naissance du syndicat

mixte. Certes ce journal n'était pas seul à l'époque, à oeuvrer dans cette voie nouvelle, mais il disposait d'un moyen d'expression largement diffusé dans les milieux agricoles ; il pouvait donc être entendu par une partie importante de la population régionale. Il fallait amener les gens de Thiérache et du Hainaut limitrophe à l'idée qu'ils n'étaient pas séparés par une frontière naturelle, que les cloisonnements imposés par la politique puis le système administratif français pouvaient et devaient être dépassés. Toutefois les réticences face à ce courant de rapprochement inter-départemental étaient encore très fortes et nombreuses, à la fin des années soixante. Certains élus attendaient avec un oeil amusé et en même temps inquiet, de voir comment et quand ce mouvement d'idées nouvelles allait sombrer comme un navire-fantôme. Des personnes passionnées d'histoire locale et régionale, mais attachées au principe du déterminisme historique, refusaient avec véhémence toute tentative de collaboration entre l'Avesnois et la Thiérache, en rappelant en particulier que deux êtres faibles réunis ne peuvent constituer un individu fort et dynamique. Quand on parla de "Grande Thiérache" à partir de 1973, Maître MOSSAY, Président de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, n'hésita pas à crier à l'hérésie en ces termes: "La Thiérache n'existe pas ; elle n'est qu'une ancienne forêt, tout au plus une frontière, pas une région. "En fait ce qui heurtait surtout sa susceptibilité d'historien et d'homme cultivé, c'était l'application de la dénomination régionale de Thiérache à l'Avesnois hennuyer. Bien que fondée, cette critique était-elle suffisante pour condamner a priori tout le courant d'idées nouvelles qui prenait naissance durant les années 1960-70?

Ainsi l'hebdomadaire, "la Thiérache", s'était fixé un objectif très précis: faire passer dans le public la volonté et l'idée du rapprochement avec l'Avesnois herbager. Toutefois il se heurta assez vite à quelques difficultés financières. En effet sa clientèle était nécessairement limitée par plusieurs facteurs:

- le caractère très rural de sa région de diffusion.
- Le déclin démographique de la Thiérache.
- La structure très éclatée de la presse régionale.
- Le nombre réduit de personnes convaincues par le message "politique" et aménageur de la Grande Thiérache au début des années 1970.

L'hebdomadaire diffusé dans l'arrondissement de Vervins n'embrassait théoriquement qu'une population, tous âges confondus, d'environ 82.000 habitants en 1968. En outre, cette population à nette dominante rurale et agricole (56% de la population de l'arrondissement lors du RGP de 1968 furent recensés dans des communes rurales) glissait sur la voie de la diminution des effectifs, dans la mesure où le déficit migratoire dépassait très nettement l'excédent naturel, tout particulièrement dans les communes rurales. Selon l'INSEE, l'arrondissement de Vervins était peuplé (population sans double compte) de 84.352 habitants en 1962 contre 76.930 en 1975, soit une érosion de 9,65% de ses effectifs, alors que pendant la même période, les arrondissements de Château-Thierry, de Saint-Quentin et de Soissons enregistraient une croissance démographique assez ferme, comme le souligne le tableau V.

Tableau V

Evolution démographique des arrondissements de l'Aisne.
1962 - 1975

Arrondissements	Pop. 1962	Pop. 1975
Château-Thierry	51.567 hab.	55.524 hab.
Laon	164.225 hab.	164.118 hab.
Saint-Quentin	131.015 hab.	141.742 hab.
Soissons	81.438 hab.	95.148 hab.
Vervins	84.352 hab.	76.930 hab.

Ainsi donc de 16,5% de la population du département de l'Aisne en 1962, celle de l'arrondissement de Vervins passa à 14,4% en 1975.

Il faut en outre admettre que par l'orientation de ses articles, "la Thiérache" visait plutôt une clientèle d'agriculteurs que de salariés des secteurs secondaire et tertiaire. Ainsi au début de la décennie 1970, l'hebdomadaire publiait fréquemment les études réalisées par le Service départemental de l'Aménagement rural de Laon ou encore par le "groupe Thiérache"... Or le nombre d'exploitations et d'actifs agricoles diminuait rapidement: de 24.573 emplois offerts dans le secteur primaire en 1962, la Thiérache du Nord et de l'Aisne passait à 15.792, six ans plus tard, soit une décroissance de près de 36%. De 3600 exploitations agricoles au RGA de 1970, la Thiérache de l'Aisne passait à 3002 unités en 1979-80. Pour sa part et pendant la même période, la "Thiérache du Nord" perdait quelques 574 exploitations.

Cet hebdomadaire était en plus limité, quant à sa diffusion spatiale dans la partie orientale de l'arrondissement de Vervins, par un autre informateur régional qui était le "courrier d'Hirson". Ainsi échappait partiellement à la "Thiérache", le secteur le plus peuplé de la région, le plus industrialisé, et le canton dans lequel se situe l'unité urbaine la plus importante de l'arrondissement de Vervins, comme le rappelle le tableau VI. Alors qu'en 1962, la population sans doubles comptes du canton d'Hirson représentait 27,61% de celle de l'arrondissement, avec ses 23.286 habitants, en 1975, les effectifs bien que tombés à quelques 22.300 unités environ, cumulaient 29% de la population de l'arrondissement de Vervins. Par contre les cantons de La Capelle , du Nouvion, de Rozoy-sur-Serre, de Sains-Richaumont, d'Aubenton abritaient chacun, nettement moins de 10.000 habitants, lors du RGP de 1968.

Tableau VI

Population sans doubles comptes des unités urbaines de Thiérache de l'Aisne en 1968. INSEE.

HIRSON	:12.769 habitants	St-MICHEL (canton d'Hirson)	: 4.342 hab.
GUISE	: 6.805 habitants	LE NOUVION	: 3.343 hab.
VERVINS	: 3.596 habitants	ETREUX	: 2.812 hab.
LA CAPELLE	: 2.065habitants.		

En "Thiérache du Nord", la presse régionale s'était partagée la clientèle: dans le secteur de Maubeuge, on lisait "la Frontière", journal créé en 1871, et qui s'appelle de nos jours "la Sambre" ; dans les cantons herbagers de l'Avesnois on pouvait lire "l'Observateur" d'Avesnes-sur-Helpe, un hebdomadaire créé en 1834, diffusé dans des campagnes peuplées d'environ 30 à 35.000 habitants en 1968. Enfin dans le canton de Trélon, on trouvait "le Courrier de Fourmies". Ainsi au début des années 1970, *dans cette région frontalière, la presse était à l'image de l'espace régional: divisée, partagée en petits bassins autour des villes les plus influentes:* Avesnes-sur-Helpe, Fourmies, Hirson... Par ailleurs, la diffusion de "l'Observateur" dans le département de l'Aisne était faible et limitée aux quelques communes jouxtant l'ancienne frontière comme Papleux, Fontenelle ou Barzy-en-Thiérache, au Nord de la forêt du Nouvion. Selon certaines personnes en effet, la "frontière d'usage" n'est pas ici la limite départementale mais la forêt du Nouvion.

Il fallait donc progresser sinon l'asphyxie financière guettait. Divers essais de rapprochement furent tentés entre "l'Observateur d'Avesnes" et la "Thiérache" du Vervinois. On tenta notamment d'assurer l'échange de quelques articles entre les différents informateurs régionaux, mais aussi de mettre au point une page commune. Néanmoins dans l'ensemble, ces tentatives de rapprochement échouèrent pour différentes raisons:

- selon J-P. DE KERRAOUL, Directeur de la rédaction de "Nord-Est hebdo", installée à Avesnes-sur-Helpe, il n'existait pas, au début des années 1970, de raison économique objective justifiant cette animation: aucun des journaux considérés ne pouvait disposer d'une clientèle suffisante pour présenter une gestion satisfaisante.

- En outre les rivalités de personnes et de caractères étaient présents. "La Thiérache" recherchait les moyens de diffuser une idée, un message dans l'Avesnois, tentait de faire progresser un courant idéologique. Par contre "le Courrier" de Fourmies recherchait surtout un appui financier ren-

table et se souciait assez peu de l'idée de la Grande Thiérache, jugée peut-être à l'époque, utopique, irréaliste.

- Il fallait aussi tenir compte de la méfiance, fruit de l'ignorance, entre les deux voisins que l'histoire, puis l'administration de la France contemporaine, avaient toujours séparés.

En 1975, J-P. DE KERRAOUL reprend la direction du journal "l'Observateur" d'Avesnes et très vite se lance dans une tentative de rapprochement avec la "Thiérache", en quête d'une meilleure rentabilité de ses affaires. Il y réussit sans trop de difficultés, sans doute parce que c'était un homme nouveau venant de Paris, donc étranger aux rivalités et pesanteurs thiérachiennes. Quelques années plus tard, il s'associe avec "la Frontière", ce qui lui permet une fois encore d'améliorer la gestion de son entreprise en s'attachant un marché urbain et industriel très peuplé. En effet la seule unité urbaine de Maubeuge, dans sa partie française, regroupant 14 communes, représentait une population de près de 100.000 individus en 1975, dont les effectifs augmentaient de 6000 habitants entre chaque recensement. Enfin dans un dernier temps, "l'Observateur" et le "Courrier" s'associent à leur tour: désormais il existe une fédération de journaux au sein du groupe "Nord-Est hebdo", dont le siège se situe à Avesnes-sur-Helpe. *UNE* presse régionale couvre donc la Grande Thiérache. Selon J-P. DE KERRAOUL, la volonté de rapprochement exprimée initialement par les milieux agricoles de l'Aisne, puis du Nord, ensuite appuyée par quelques élus, constitua l'exemple à suivre. *La presse régionale se fit l'écho de ce mouvement et tenta de diffuser ces idées nouvelles dans le grand public, non sans difficultés* car selon le Directeur de Nord-Est hebdo, "le syndicat mixte existe certes au niveau des élus et des élites, mais bien peu dans la conscience de la population". Néanmoins la presse poursuit sa mission ; ainsi quand certaines enquêtes sont menées sur un thème qui peut intéresser aussi bien les thiérachiens de l'Aisne que les habitants de l'Avesnois, comme par exemples les questions du remembrement, de l'arrachage des

haies vives, les équipements divers..., des illustrations et des cas précis sont empruntés aux deux départements, pour sensibiliser les lecteurs à la réalité de la communauté paysagère et économique thiérachienne à laquelle ils appartiennent. Il faut absolument faire comprendre au lecteur que "son" problème n'est pas uniquement celui de son clocher et que jamais la rivalité jalouse séparant deux communes voisines n'a permis d'améliorer une situation sociale et économique quelconque. Le problème doit être porté au niveau régional et si possible solutionné dans le cadre de la Grande Thiérache.

D'ailleurs, cette remarque nous amène à formuler une réflexion de portée plus générale. N'aurait-il pas fallu, avant de délimiter les régions françaises (anciennes régions de programme de développement économique et social) sur des bases administratives et budgétaires, s'interroger sur l'existence de "pays" homogènes et (ou) polarisés, à consolider le cas échéant? La démarche chronologique de régionalisation qui fut en fait adoptée en France n'a-t-elle pas manqué de cohérence? Passant du niveau local et communal, on a voulu sans transition faire vivre les populations dans le cadre "macro-régional", formé de plusieurs départements. Ce n'est qu'ultérieurement avec les SIVOM, les CAR, les Syndicats mixtes, les Associations de pays, qu'on a cherché à développer le sentiment d'appartenance à une communauté intermédiaire reposant sur la base d'un arrondissement ou de plusieurs cantons. Avant d'imposer des cadres d'actions et de réflexions qui soulignent avec évidence la force de cloisonnement des limites départementales, n'aurait-il pas fallu, avec les géographes et sociologues notamment, lancer de grandes enquêtes relatives à l'organisation micro-régionale de l'espace?

Dans un numéro de la "Thiérache" de Mai 1978, on pouvait lire le texte suivant qui nous paraît traduire correctement l'évolution en cours:

"Depuis des générations, la presse hebdomadaire occupe une place de choix dans notre région ; pourtant, les temps changent et avec eux les techniques d'impression et les conditions d'exploitations de nos journaux. De la même façon qu'il n'est plus possible de parler d'agriculture sans évoquer l'industrie et le tourisme, de développer une entreprise sans tenir compte du contexte économique général, de penser à l'avenir de l'Avesnois sans évoquer la situation du Bassin de la Sambre, ou de celui de la Thiérache sans franchir la frontière départementale, il n'est plus possible aujourd'hui de conduire le développement d'un hebdomadaire d'informations sans considérer l'existence de son voisin. Au-lieu de nous en tenir à l'ignorance mutuelle ou d'en rester à l'ère du soupçon, nous avons décidé de concevoir ensemble, le développement de la presse hebdomadaire de notre région. Notre objectif: vous offrir un journal toujours plus riche, plus utile, plus adapté à votre attente. Pour cela il nous fallait faire converger efforts et moyens au service des 100.000 lecteurs de nos quatre titres. Une collaboration technique et rédactionnelle se met en place entre nos journaux. Peut-être l'avez-vous déjà remarqué, comme vous avez dû voir nos voitures à l'enseigne "Nord-Est hebdo", sillonner nos villes et nos villages."

Cette déclaration fut cosignée par B.JENNY et J-P. DE KERRAOUL.

Mettant à exécution leur décision, ils présentent désormais dans "la Thiérache", des informations concernant aussi l'Avesnois du Nord. Voici quelques exemples empruntés à l'année 1980: Dans le numéro du 04 Janvier 1980, en page 2, on découvre une présentation de la nouvelle carte sur les barrières de dégel dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. Cette information peut intéresser à plus d'un titre, les personnes résidant dans le Vervinois et qui doivent se déplacer. Dans ce même numéro, il est fait état des cinémas de Fourmies et de Maubeuge. A plusieurs reprises, on note la présence, dans divers numéros de l'année 1980, de petites annonces venant de l'Avesnois: cabinets notariaux d'Avesnes-sur-Helpe, marché immobilier de la région...

Dans le numéro du 01 Février 1980, il est présenté une double page relative au Parc départemental de loisirs du Val Joly. *Enfin dans celui du 04 Juillet, on peut lire avec intérêt plusieurs pages titrées "Thiérache informations", rédigées par le Syndicat mixte pour le développement de la Thiérache.* Il s'agissait dans le cas présent, d'une étude spéciale "Tourisme et Environnement", suscitée par A. Moulin, alors député-maire d'Avesnes-sur-Helpe. Ce supplément "Thiérache-Informations", arrivé à son troisième numéro fut le résultat d'un accord passé entre le Directeur du "Nord-Est hebdo" et le Syndicat mixte. Chaque trimestre, l'une des commissions du Syndicat mixte devait offrir un article afin de faire connaître la Grande Thiérache aux lecteurs de la région, ses activités, richesses, problèmes... Le Syndicat mixte s'engageait en outre à acheter les tirages au journal et à les distribuer aux élus, aux décideurs, aux enseignants... Mais cette initiative très intéressante, au plan pédagogique, a rapidement sombré car il était difficile d'obtenir, à date fixe, les articles rédigés ; et surtout, il semblerait que d'autres journaux, selon J-P. DE KERRAOUL, aient exercé une pression dans ce sens, accusant le Syndicat mixte d'accorder une exclusivité d'informations à "Nord-Est hebdo".

En fait, à la lumière de ces quelques événements, on est en droit de se demander si depuis le début des années 1960, les mentalités ont réellement évolué. Si cela est, on doit alors s'interroger sur la signification des modifications constatées, ainsi que sur la profondeur du courant. En outre, il semble que les principales évolutions apparues récemment, ne concernent principalement que *certains* secteurs périphériques étudiés, en particulier l'Avesnois-Thiérache. Ainsi la principale interrogation à laquelle on essaiera de répondre peut être formulée en ces termes: la limite départementale et régionale a-t-elle perdu de son pouvoir disjoncteur dans le domaine de l'information, de la connaissance, de la vie associative, et donc également de l'action d'aménagement?

3 - LA FERMETURE INFORMATIONNELLE DE LA "FRONTIERE" D'AUTHIE EST-ELLE ENCORE UNE REALITE PRESENTE?

a) Similitudes géographiques entre le pays de Montreuil et le Ponthieu.

Considérons tout d'abord l'exemple du Pays de Montreuil et du Ponthieu en Picardie occidentale. Séparés par la vallée de l'Authie, ces deux espaces ruraux périphériques présentent aux touristes (12) ainsi qu'aux géographes, d'indéniables similitudes.

- Paysagères, tout d'abord: ces bas plateaux crayeux, assez peu accidentés, se situent en contre-bas des Hautes Terres Artésiennes plus septentrionales. En outre, l'Authie coule au creux d'une ondulation synclinale. Très défrichées et mises en cultures dès le Moyen-Age, sous le contrôle de Monastères, ces terres ne présentent plus de massifs forestiers importants, hormis ceux de Crécy-en-Ponthieu et d'Hesdin-Cavron-Saint-Martin.

- Identités socio-économiques également, puisqu'il s'agit d'espaces à caractère rural et agricole encore très marqué, au sein desquels les petites communes de moins de 500 habitants sont nombreuses: Boufflers (135 habitants en 1982), Brailly-Cornehotte (255 habitants), Conteville (154 habitants), Dominois (183 habitants)... On pourrait aussi citer, toujours au sein du canton de Crécy-en-Ponthieu, les "petites" communes de Domléger-Longvillers, Estrées-les-Crécy, Fontaine-sur-Maye, Froyelles... Sur un ensemble de 21 communes composant ce canton de Basse-Picardie maritime, 11 d'entre-elles avaient chacune, lors du RGP de 1982, moins de 200 habitants, 7 se situaient entre 200 et moins de 500 habitants, et une seule, soit le chef-lieu de canton, dépassait le seuil des 1000 habitants.

De l'autre côté de la limite administrative de l'Authie, les exemples de communes rurales et agricoles, très peu peuplées ne manquent pas, dans les cantons d'Auxi-le-Château, d'Hesdin ou encore de Campagne-les-Hesdin. Citons les cas de Brévillers (120 habitants en 1982), Cappelle-Les-Hesdin (339 habitants), Caumont (224 habitants), Tortefontaine (258 habitants)... A propos du caractère rural et agricole de la retombée méridionale des Hautes Terres Artésiennes et des confins de l'Artois et de Picardie on pourra se reporter aux divers travaux déjà publiés (RENARD J-P. 1979 ; TOUZET J. 1976) (13).

Nombreuses sont aussi les communes de moins de 500 habitants à avoir perdu durant les vingt années que séparent les RGP de 1962 et de 1982, une partie plus ou moins importante de leur population: Conteville -41%, Estrées-les-Crécy -19%, Boufflers -27%... Cette région rurale par ailleurs, ne possède de petites villes ou d'unités urbaines moyennes, que sur ses marges, hormis le centre d'Auxi-le-Château avec ses 3187 habitants en 1982. Il s'agit, au Nord, de Montreuil-sur-mer et d'Hesdin dans la vallée de la Canche, ou encore de Frévent ; à l'Est Doullens dans la haute vallée de l'Authie, au Sud, Abbeville dans l'axe de la basse-Somme. Le littoral des Bas-Champs et du Marquenterre doit être, quant à lui, nettement séparé du Ponthieu et du Pays de Montreuil-Hesdin. C'est aussi sur ses marges que cet espace rural présente quelques centres industriels, le long de la Canche entre l'unité urbaine d'Hesdin et Beaurainville en aval, le long de la vallée de la Nièvre à l'Est, la basse vallée de la Somme au Sud.

La comparaison entre le coeur et les marges de cette région, accentue ainsi son homogénéité interne.

Dans le domaine de l'agriculture, les points communs qui rapprochent les deux régions (RGA 1979-80, fascicules Prosper, Pas-de-Calais et Somme), ne manquent pas, comme le montre le tableau suivant.

Tableau VII

RGA 1979-80. Utilisation agricole du sol en %.
Régions agricoles et départements.

	1	2	3	4	5	6
Pays de Montreuil	27,2%	24,9%	16,5%	2,7%	11,3%	2,8%
Ponthieu	24,8%	26,5%	15,6%	2,6%	10,2%	2,9%
Somme	17,4%	31,2%	14,8%	1,5%	12,5%	2,9%
Pas-de-Calais	25,6%	24,4%	18,1%	1,6%	9,9%	3,2%

En % de la SAU. 1: STH 2: blé tendre 3: Orge
4 cultures industrielles 5: Betterave industrielle
6: Légumes frais de plein champ.

b) L'Authie: une frontière informationnelle vivante.

Malgré cette identité paysagère et socio-économique générale qui,certes, n'exclue pas certaines nuances, il n'existe pas d'entité régionale Ponthieu-Pays de Montreuil. Ces deux espaces sont toujours bien séparés par la limite départementale: ainsi au début des années 1980, la presse continue d'ignorer le "pays" voisin, mais situé de l'autre côté de la "frontière". Autrefois frontière politique, du moins fut-elle insérée dans un espace frontalier, fiscale, puis devenue administrative, *la vallée de l'Authie est encore actuellement une frontière informationnelle (14).*

Ce fait est confirmé par le dépouillement de différents journaux comme "la Voix du Nord", édition de Montreuil-sur-mer, ou encore de "l'Abeille de la Ternoise" qui est un hebdomadaire dont le siège social se situe à Saint-Pol-sur-Ternoise. Tiré à plus de 12.000 exemplaires vers 1978, ce journal diffuse ses informations à travers les cantons de Saint-Pol, Aubigny-en-Artois, Avesnes-le-Comte, Auxi-le-Château, Le Parcq, Heuchin, Hesdin et Fruges. Il intéresse ainsi environ 80.000 personnes réparties dans les régions rurales du Ternois, du Haut-Pays d'Artois et du Pays de Montreuil. Par contre les

cantons voisins du Ponthieu ou du Nord du Plateau Picard, sont totalement ignorés. A la lecture des annonces publicitaires ou immobilières, des fêtes, des réunions ludiques diverses, on constate aisément que le centre de ce pays vécu est la petite ville de Saint-Pol-sur-Ternoise. Dans la mesure où "l'Abeille de la Ternoise" diffuse de nombreuses informations destinées tout particulièrement au monde agricole, comme le calendrier de réunions ou de sessions de formation, réunions de l'Association féminine de développement agricole..., il est vraiment regrettable qu'il n'y ait pas plus de rapprochement avec la Picardie septentrionale voisine: la confrontation des expériences professionnelles est toujours profitable aux personnes directement concernées.

Il est possible enfin de mieux connaître ces pays ruraux périphériques en lisant les numéros trimestriels de "l'Echo rural". Cette publication se définit comme étant au service du monde rural et aux aguets de toutes les mesures d'animation et d'aménagement qui peuvent y être prises et appliquées. "Depuis sa création en 1975, l'Echo rural tente de vous informer de la vie et des activités de nos campagnes au travers des différentes actions entreprises par les organismes d'aménagement." Il présente huit éditions dont celle de "Canche-Authie" tirée à 15.000 exemplaires et du Ternois (25.000 exemplaires). "L'Echo rural" se présente aussi comme un journal départemental: *"l'Echo rural: huit éditions pour intéresser le Pas-de-Calais"*, et à ce titre il méconnait totalement les espaces ruraux picards limitrophes. Depuis que nous lisons ce journal, nous n'y avons jamais trouvé un seul article ni même une seule référence importante concernant directement un canton ou une commune picarde. De même, alors que les annonces publicitaires citent les différentes villes du Pas-de-Calais, comme Arras, Boulogne-sur-mer, Calais ou Desvres, et dans certains cas, quelques unes du département du Nord, Lille ou Douai, jamais nous n'y avons observé le nom d'une commune de la Somme, par exemple Abbeville, malgré ses 25.000 habitants, ses fonctions de ville principale de Picardie occidentale grâce à ses services administratifs de sous-préfecture, ses

commerces diversifiés, ses agences bancaires, ses industries de serrurerie, robinetterie, revêtements muraux, etc..., et qui n'est guère qu'à une vingtaine de kilomètres au Sud de l'Authie! De même, dans le numéro 3 d'Octobre 1982 de l'Echo rural, édition de Canche-Authie, on peut découvrir une liste de radios-locales avec leur adresse et leur fréquence d'émission, au sein de laquelle aucune n'appartient à la Somme voisine alors que certaines du Douaisis et de la Métropole lilloise sont mentionnées.

c) Une amorce d'évolution des comportements?

c1) Chez les élus.

Toutefois il convient de signaler quelques timides formes de rapprochement inter-départemental dont l'initiative revient surtout à certaines associations. Ainsi par exemple "La Voix du Nord" dans son édition de Montreuil-sur-mer du 27/01/1982, relate une réunion tenue à Hesdin dont l'initiative revient aux responsables du Comité d'Aménagement rural (CAR) de Canche-Authie et à laquelle assistaient plusieurs élus du département de la Somme. Intéressés par l'élaboration d'un Plan d'Aménagement rural (PAR) qui, il faut le souligner, a eu bien des difficultés à voir le jour, les élus du Ponthieu ont pris contact avec les personnalités du CAR de Canche-Authie afin de prendre connaissance des mécanismes de fonctionnement fondamentaux d'une telle structure d'aménagement.

Selon M. PONCHEL, alors maire de Crécy-en-Ponthieu, rencontré le 01/09/1982, l'idée d'un PAR fut assez bien accueillie par les élus des quatre cantons de Picardie occidentale, à savoir ceux de Rue, du Nouvion, d'Ailly-le-Clocher et de Crécy-en-Ponthieu. Toutefois n'ayant pas pris l'habitude de travailler en collaboration, certains maires de petites communes, souvent des agriculteurs, émettent quelques réserves quand il s'agit de payer une cotisation. D'emblée on se demande à qui va profiter le PAR? Ainsi, la réalisation et l'exécution de cette nouvelle politique demeure nulle à cette date. C'est à ce niveau en effet qu'apparaissent les princi-

paux blocages, dont certains semblent être de nature politique. Un arrêté préfectoral fut pris en 1978 décidant la création d'un PAR. Puis naquit un syndicat intercantonal. Mais en un peu plus de quatre années, la situation n'a guère évolué (15). Toutefois cette réunion d'Hesdin est peut-être prometteuse pour l'avenir de la région. Traduit-elle un changement d'attitude, un lent déblocage des mentalités? Dans tous les cas, l'expérience du CAR de Canche-Authie accumulée depuis 1976, devait être profitable aux élus de la Somme qui purent alors se rendre compte des principes de fonctionnement et des réalisations concrètes de la structure d'aménagement que s'étaient attribués leurs voisins immédiats. Mais au-delà des enseignements concrets et techniques que d'aucuns ont pu retirer d'une telle réunion de travail, c'est l'aspect innovateur de la rencontre qu'il faut souligner. Pour beaucoup d'élus du Pays de Montreuil-Hesdin ou de celui du Ponthieu, cette rencontre ou confrontation des idées et expériences, devait sans aucun doute être la première du genre. Le premier pas fut alors franchi et désormais les élus locaux artésiens et picards n'étaient plus, les uns pour les autres, des inconnus.

C'est pourquoi l'article de presse dont on fit référence, se termine tout normalement par la phrase suivante: "D'autres rencontres analogues ont été vivement souhaitées".

N'est-ce pas ainsi que Hennuyers et Thiérachiens, rejettés traditionnellement par l'histoire et l'administration de part et d'autre de la "frontière de 843", se sont rapprochés, ont appris à se connaître, puis progressivement à réfléchir ensemble, avant de créer en 1973, le syndicat mixte pour le développement de la Thiérache? Certes, cette évolution se fit malgré certaines réserves vivement formulées encore au début des années 1970. Ainsi lors d'une visite à Vervins en 1970, pour participer aux travaux d'une réunion du "groupe Thiérache", le Préfet de l'Aisne commença-t-il son discours par les mots suivants: "La Thiérache est une partie du département qui a besoin d'aides et de conseils ; mais il ne faut pas

oublier l'unité de l'Aisne, il ne faut pas accepter le complexe de l'écartèlement...". C'est,à notre avis, une mise en garde très claire contre tous ceux qui souhaiteraient aller trop loin dans leur volonté de rapprochement avec l'Avesnois. On a soin de rappeler en guise d'introduction et de réflexion préalable que les problèmes de la Thiérache doivent être pensés dans le cadre de son département.

Dans le même esprit, on peut aussi citer le dernier paragraphe d'une lettre du Préfet de la région Picardie envoyée à son collègue de l'Aisne, et datée du 04 Avril 1972, dont l'objet est une réunion de travail sur la Thiérache, reconnue comme l'homme malade de la région picarde, et qui montre clairement que tous les esprits n'étaient pas encore prêts en 1972 à accepter le mouvement de rapprochement inter-départemental, alors que 17 mois plus tard naissait le syndicat mixte: "Il me reste enfin à préciser le champ couvert par nos travaux: je crois pour ma part qu'il y a lieu de s'en tenir aux limites de l'arrondissement de Vervins, c'est-à-dire au secteur couvert par le premier rapport du groupe de travail mis en place en 1969".

Ainsi on pense avoir démontré que, même si au début des années 1980, les maires du Ponthieu n'étaient pas encore sur le point de travailler régulièrement ensemble et d'appliquer une politique d'aménagement rural global et qu'en outre, le rapprochement inter-départemental sur le modèle de l'Avesnois-Thiérache ne semblait pas encore souhaité, néanmoins, *certaines modifications dans les modes de penser et d'agir sur l'organisation de l'espace micro-régional étaient timidement apparues*. On peut sans doute admettre que l'origine de l'évolution des mentalités prend consistance à travers l'expérience malheureuse de l'essai de création d'un parc naturel régional de Picardie maritime, associant la Côte à l'arrière-pays abbevillois et à la forêt de Crécy-en-Ponthieu, durant les dernières années de la décennie 1970. Il apparaît maintenant évident,

avec le recul du temps, que certains élus, notamment parmi ceux de l'intérieur rural et agricole, ont tout mis en oeuvre pour que le projet et les études menés par le syndicat mixte d'aménagement de la Côte picarde (SMACOPI) n'aboutissent pas, craignant sans doute de voir le Parc naturel s'immiscer dans leur travail et leur oter ainsi une part de compétences. De plus les communes de l'arrière-pays eurent peur, en étant intégrées dans le Parc, de financer le développement touristique du littoral et de ne bénéficier que de peu de moyens pour leur propre commune.

Toutefois au-delà de cet échec, des lueurs d'espoir et de renouveau existaient, car si certains élus refusaient la structure du Parc en elle-même, ils étaient généralement favorables à l'aménagement prévu et même sensibles aux quelques actions expérimentales qui furent bien menées dans certaines communes comme celle de Boismont. Progressivement les esprits reconnaissaient le bien fondé de la collaboration inter-communale et des programmes d'aménagement contenus dans les Contrats de Pays. Peut-être en outre, qu'avec la décentralisation, le rapprochement du Pays de Montreuil et du Ponthieu sera-t-il progressivement souhaité.

c2) La vie associative.

Récemment dans un tout autre domaine, mais confirmant le mouvement en cours, s'est formée spontanément *une association de défense du cinéma de Crécy-en-Ponthieu,* menacé de fermeture, réunissant des personnes résidant dans le canton directement concerné, mais aussi d'autres habitant dans certaines communes proches du Pays de Montreuil, et de rive droite de l'Authie. Il s'agit certes d'un exemple très isolé, dont la pertinence régionale peut paraître à juste titre secondaire. *Toutefois ce peut être aussi, le révélateur d'une prise de conscience de l'identité des intérêts,* de l'espace vécu par ces populations rurales et agricoles, au-delà des cloisonnements imposés par l'histoire et l'administration.

La fermeture du cinéma de Crécy-en-Ponthieu résume toutes les menaces qui planent sur les ruraux et compromettent la qualité de la vie dans de telles régions à faibles densités de population, avec la disparition progressive d'un grand nombre de services et de commerces. Que l'on soit dans ce cas, Artésien ou picard, l'intérêt et le "combat" sont identiques. L'entraide devient indispensable: le problème que vivaient alors les habitants de Crécy-en-Ponthieu et de son canton pourrait être celui de Campagne-les-Hesdin ou du canton d'Auxi-le-château demain. Etant donné la mobilisation spontanée de la population, la municipalité de Crécy-en-Ponthieu a racheté la "Maison pour tous", à vocation intercommunale et en assure la gestion. La population répond en masse à cet effort puisqu'on peut dénombrer environ 450 entrées par semaine alors que l'équipe des bénévoles comprend une quarantaine de personnes.

Il s'agit également de l'expression de la volonté de maintenir un minimum de services et d'équipements au chef-lieu de canton, dernier rempart avant la désertification et la dévitalisation complète de l'espace rural non péri-urbain. Cette évolution socio-économique, à laquelle rares sont les campagnes françaises qui y échappent, renforçant le degré d'isolement et accentuant la dégradation de l'image de marque de l'espace rural, est peut-être aussi la cause de ce *sursaut associatif*. C'est d'ailleurs avec la crise économique qu'est née *l'Association pour le développement local en Picardie*: "la crise économique et les initiatives des administrations favorisent une prise de conscience des acteurs locaux, surtout dans les secteurs les plus défavorisés: Thiérache, Ponthieu notamment. Les populations des pays ruraux, les élus, les associations se rendent compte que ce n'est plus d'ailleurs que viendront les emplois. Pour que la population puisse vivre au pays, il faudra qu'elle s'appuie sur ses propres forces".

Désormais certaines personnes, mais elles sont encore bien peu nombreuses, ont compris qu'il fallait se rapprocher du voisin, réfléchir et agir avec lui, afin dêtre enten-

dues et d'acquérir une certaine crédibilité, tout en appuyant l'action des élus. La défense des équipements, notamment aux chefs-lieux de cantons, est en effet à notre époque, un enjeu vital pour les collectivités. Crécy-en-Ponthieu est l'exemple même de la bourgade, que l'on peut rencontrer en Picardie occidentale ou sur les Hautes Terres Artésiennes voisines, entourée de communes très peu peuplées qui ne peuvent plus retenir leurs commerces et services. Ainsi Crécy-en-Ponthieu, avec ses 1583 habitants lors du recensement général de la population de 1982, regroupant 25% de la population du canton, se doit de satisfaire la plupart des besoins ordinaires exprimés par la population des environs. L'inventaire communal réalisé par les services de l'INSEE en 1980 a bien montré l'importance socio-économique des chefs-lieux de cantons de Rue, d'Hesdin, d'Auxi-le-Château et de Crécy, dans cette partie de Picardie occidentale et d'Artois méridional. On peut citer les zones d'influence des marché de détail, des équipements scolaires de niveau pré-élémentaire ou secondaire, les personnels médicaux et para-médicaux, les équipements sportifs et culturels... Si le cinéma de Crécy-en-Ponthieu venait à disparaître, il faudrait dans ce cas aller à Abbeville, au Crotoy ou à Saint-Valery-sur-Somme pour voir un film, c'est-à-dire couvrir une distance de 40 à 50 kilomètres (A-R).

Un autre exemple, celui de l'Association "*Val d'Authie villages*", montre que depuis quelques années, un nouveau courant semble prendre forme et que la coopération intercommunale, même quand les communes sont séparées par une limite départementale, n'est plus seulement un rêve inaccessible. C'est au cours de l'automne 1979 que quelques hommes du Val d'Authie ont créé cette association regroupant des artisans et commerçants habitant dans des communes voisines du Pas-de-Calais et de la Somme, comme Douriez (259 habitants en 1982), Maintenay (405), Nempont-Saint-Firmin (163 hab.), Roussent (147 hab.), Saulchoy (233), dans le Pas-de-Calais, Argoules (451 hab.), Dominois (183), et Nampont-Saint-Firmin (263 hab.)

dans la Somme. Il faut en effet remarquer que ce ne sont guère les élus qui furent à l'origine de l'association. Il s'agit donc de petites communautés villageoises mais qui possèdent néanmoins quelques commerces et entreprises artisanales animant le Val d'Authie. Quoique nombreux sinon dominants, les agriculteurs ne constituent qu'un élément de la composition sociale de ce secteur rural. Ainsi à Douriez, on peut trouver les commerces alimentaires de base à grande fréquentation (boucherie, boulangerie et épicerie). Maintenay et Douriez possèdent en outre diverses entreprises artisanales, respectivement des unités de charpentes, d'électricité générale, de maçonnerie, de menuiserie, peinture et vitrerie. A Douriez encore, résident deux médecins alors qu'à Nempont-Saint-Firmin et à Saulchoy sont installés quelques restaurateurs. *Mais en fait ces communes du Val d'Authie possèdent surtout une réelle richesse touristique potentielle et partiellement exploitée:* le site de la vallée humide avec ses lieux de pêche, l'encaissement de la vallée de l'Authie entre les plateaux d'interfluves du Ponthieu et du Montreuillois, les nombreuses églises de style, l'Abbaye de Valloires, les vieux moulins, les campings...

On comprend aisément dans ce cas que le nombre de résidences secondaires y soit parfois élevé. 23 résidences secondaires pour 116 résidences principales à Argoules en 1975, ce qui donne un taux de fonction résidentielle de l'ordre de 20% ; mais aussi 32 sur 71, soit 45% à Dominois, 31 sur 91, soit 34% à Nampont-Saint-Firmin, 13 sur 53 à Roussent c'est-à-dire 25%, 41% à Nempont-Saint-Firmin ou encore 14 sur 87 à Douriez. Cette situation s'harmonise très bien avec l'objectif défini par l'Association du Val d'Authie-Villages "Val", qui est de promouvoir les activités touristiques et économiques, en même temps qu'il faille protéger l'environnement naturel qui une richesse pour la vallée. *Le principe est donc clair: le tourisme doit servir d'élément récupérateur de l'espace et se situer à la base d'une action de relance économique, en stimulant le commerce local et diverses activités artisanales.* Ici encore les intérêts des individus sont identiques de

lu dans les ECHOS DES VALLEES DE CANCHE ET D'AUTHIE. n°11-Mai 1980.

ASSOCIATION AUTHIE-VILLAGES

8 villages de la Vallée de l'Authie se sont regroupés pour la promotion touristique de leur vallée. Il s'agit de Agrouves, Dominois, Douriez, Maintenay, Nampont-St-Martin, Nempont-St-Firmin, Roussent et Saulchoy.

Vous pourrez les distinguer par un sigle installé à l'entrée de chaque village et sur les vitrines des commerçants et artisans. Il représente une grenouille sur un nénuphar.

Vous pourrez y trouver des villages fleuris, des étangs de pêche, de bons restaurants (8), une église collégiale, une abbaye cistercienne, des artisans d'art...

Un dépliant vous présente toutes ses richesses ; il est disponible dans tous les commerces et les ateliers d'artisans faisant partie de l'Association.



Sigle de la nouvelle association de l'Authie

Les épiceries vertes recherchent de nouveaux adhérents pour leur extension

LU DANS LES ECHOS DES VALLEES DE CANCHE ET D'AUTHIE

AVRIL 1982.

Si vous avez un produit régional à promouvoir.

Les épiceries vertes ont commencé leur animation commerciale en août 1981 avec la promotion des saucissons du Val d'Authie et en novembre 1981 : le délice des abeilles avec du miel. Les deux produits ont connu un succès très important et les Epiceries vertes sont à la recherche de nouveaux produits spécifiques à une région (le Ternois, l'Avesnois, le Boulonnais...).

Ces produits peuvent être du vin de groseille, de l'hydromel, du beurre, des poulets de grains, des légumes non traités, du fromage local, de la pâtisserie régionale...

Si vous souhaitez devenir « Epicerie Verte ».

Les sept premières épiceries qui se sont lancées dans cette expérience ont bénéficié d'importantes subventions (ex. 85 % pour l'enseigne lumineuse).

Cette aide du Ministère du Commerce est encore disponible pour les futurs adhérents du groupe « Epicerie Verte ».

Pour l'expérience, il semble que ce groupe concerne soit les épiceries près d'un camping ou d'une zone de passage, soit celles installées près d'un bourg ou d'une ville importante.

BU LILLE

Création d'un commerce grâce au tourisme

Même source.

N°10. Janvier 1980

Création d'un commerce lié au tourisme. En juin 1979, dans le village de Roussent, 150 habitants, Madame Dubois, 31 ans, ancienne agricultrice, se reconvertit dans le commerce en créant un magasin d'alimentation générale, quincaillerie, mercerie, droguerie, « ferme boutique ».

Avec 150 habitants dans le village, l'installation de Mme Dubois, pouvait paraître aventureuse. C'était négliger la situation toursitique de Roussent **avec tous ses atouts :**

— deux étangs à truites, deux campings à la ferme, l'auberge des étangs, la ferme des roses (hôtel-restaurant), et divers commerces.

Quant aux perspectives elles peuvent pousser à l'optimisme :

— création d'un camping 4 étoiles
— d'une crêperie
— d'un atelier d'ébéniste
— d'un lotissement de 13 maisons.

Démarches suivies pour cette création de commerce

Madame Dubois reconnaît que son chiffre d'affaires doit être fait en saison avec les touristes sédentaires et de passage. Mais son but est de vivre également avec les habitants du pays.

La création de Mme Dubois est à faciliter d'autant qu'au démarrage elle ne possédait aucun capital.

Propriétaire des locaux, un aménagement minimum a été fait. Un grossiste lui a proposé de faire un dépôt d'outils de bricolage et quincaillerie. Avec ce dépôt Mme Dubois n'a donc pas eu d'avance de fonds à réaliser. Après ce dépôt elle a greffé l'alimentation générale.

En fait Mme Dubois, consciente du potentiel touristique de son village, s'est lancée dans le commerce, mais en limitant les risques financiers. Elle a bénéficié des conseils et renseignements du C.A.R. Canche-Authie et de la Chambre de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer.

Evolution envisagée

Dans le but d'animer son activité commerciale et de rentabiliser les locaux libres de sa ferme, elle cède pour 1980 deux emplacement : l'un pour l'ébéniste Monsieur Skula, l'autre pour la crêperie tenue par le fils de Monsieur Skula.

Au niveau de l'évolution de son magasin, Madame Dubois pense jouer la carte des spécialités avec :

— les produits fermiers (crème fraîche, lait, poulets de ferme) ;

— le miel, l'hydromel

Ce choix est positif, puisqu'il est prouvé qu'en plus des touristes un pourcentage de plus en plus important de citadins n'hésitent pas à se déplacer dans le milieu rural pour l'achat des spécialités.

part et d'autre de l'Authie, surtout quand il s'agit d'utiliser le même patrimoine qui est la vallée.

Dans l'introduction du fascicule publié par l'Association dont l'emblême est une grenouille verte sur un nénuphar, on peut lire: "les itinéraires de promenade ne manquent pas. C'est un véritable paradis pour les amoureux de vertes campagnes, du calme et du repos. Pourtant, grâce à sa situation *au centre* de l'arrière-pays, l'accès à toutes les stations balnéaires est très aisé...". Dans ces quelques lignes, le tourisme de promenade, dans un cadre champêtre, apparaît nettement comme l'élément promoteur. On se permettra toutefois de proposer une remarque relative à la vanité de la notion de centralité de cet espace qui doit comprendre le Pays de Montreuil jusqu'à Hesdin en amont de la Canche ainsi qu'une bonne partie du Ponthieu. En fait ces morceaux de Picardie et d'Artois sont surtout en position périphérique par rapport à la Côte d'Opale et aux capitales régionales que sont Lille et Amiens, dans une perspective de centralité économique.

Néanmoins les inerties, les résistances psychosociologiques provoquent dans certains cas des effets fâcheux. Ainsi l'association "Val d'Authie-Villages", après avoir connu une rapide expansion durant les premiers mois qui suivirent sa création, puisqu'elle comptait déjà une quarantaine de membres en 1981 et pouvait organiser dans ce cas, quelques manifestations destinées à animer le pays (concours de dessins pour les enfants, rallye-charade...), connaissait dès l'année 1982 quelques signes d'agonie probable. Seuls huit membres continuèrent à payer leur cotisation ; le président et le vice-président démissionnèrent. Le découragement gagnait même les fondateurs de l'association. Trois années semblent donc avoir suffi pour ruiner cet effort, pour permettre aux sentiments de méfiance, de suspicion et de jalousie, de reprendre le dessus. Quelle est la leçon qui doit être tirée de cette expérience?

- Sans le concours et l'appui total des élus, une telle initiative associative semble n'avoir guère de chances de survie. C'est le cas pour ce secteur de la vallée de l'Authie où aucun élu des communes de rive droite et de rive gauche ne s'est associé au travail. Aucun d'entre-eux ne semble avoir dégagé un intérêt quelconque de cet essai original.

- Les élus concernés ne se connaissent pas et ne font aucun effort réel pour se rencontrer. En 1982, les responsables de l'Association ont invité à un repas commun tous les maires des communes concernées, ainsi que les conseillers généraux des cantons du Nouvion, de Rue et de Campagne-les-Hesdin: aucune de ces personnes n'a répondu à l'invitation! Est-ce l'expression d'une absence totale d'intérêt? Ou d'une attitude-sanction?... Il est bien évident que nous n'avons pas à entrer dans le détail "clochemerlesque" de cette affaire...

- Selon l'un des membres fondateurs de l'association, différentes personnes résidant dans les communes du Val d'Authie, côté Somme, étaient en fait très réservées quant à leur participation à la vie de l'association. Le dynamisme différentiel des communes rurales de la Somme et du Pas-de-Calais n'est peut-être pas étranger à cette situation de méfiance sinon même de jalousie.

En effet, alors que les communes de la Somme poursuivent leur évolution démographique négative, qui fut même intense entre les deux recensements de 1975 et de 1982, à Argoules (-19,5%), à Dominois (-9%), à Nampont (-13,8%), les communes du Pas-de-Calais semblent avoir enrayé leur décroissance, comme le souligne le tableau VIII.

Tableau VIII

Evolution de la population dans quelques communes du Val d'Authie. 1962 - 1982. Source INSEE.

Population sans doubles-comptes.

	1962	1968	1975	1982
Argoules (80	460	446	560	451
Dominois	242	209	201	183
Nampont	335	342	305	263
Douriez (62)	276	281	239	259
Maintenay	429	375	401	409
Nampont St F.	171	156	158	163
Saulchoy	274	262	220	233

BU LILLE

4 - DANS LA REGION DU SEUIL DE L'ARTOIS ET DU CAMBRESIS

a) La situation géographique de ces espaces.

A travers le Bas-Artois oriental, le Cambrésis, le Vermandois et le Nord du Santerre, les cloisons départementales et régionales présentent les mêmes caractéristiques d'étanchéité qu'en Picardie occidentale. Il est donc inutile de reprendre l'analyse de tous les facteurs déjà présentés. On désire uniquement retenir l'attention sur quelques points particuliers à ces espaces, qui pourraient susciter, à divers titres et à différentes échelles, un mouvement de rapprochement entre des populations qui furent pendant de longs siècles séparés par des volontés politiques et administratives.

En outre, le seuil de l'Artois et ses bordures, assurent la jonction naturelle méridienne entre les espaces de la Mer du Nord et la Région parisienne. Très vite les hommes ont compris l'intérêt stratégique et économique de la région qui fut, pour cette raison, maintes fois disputée. Actuellement, voies fluviales et autoroutes concrétisent cette fonction de trait d'union entre deux régions densément peuplées, urbanisées et industrialisées. Leurs capacités de direction politique sont aussi considérables.

Le seuil de l'Artois, autrefois divisé par la politique internationale, aujourd'hui cloisonné par le système administratif départemental, est demeuré beaucoup plus rural. Afin de préserver cette ruralité tout en l'aménageant, une coopération qui transgresse les anciennes "frontières" spatiales apparaît plus que souhaitable, pour faire face aux appétits financiers des masses urbaines septentrionales et plus méridionales.

b) Un exemple de coopération souhaitable: l'aménagement touristique.

La vallée du Haut-Escaut dans le Cambrésis occidental possède quelques richesses touristiques potentielles à mettre en valeur. L'option d'aménagement touristique peut être le prétexte à un rapprochement et à un travail en commun pour plusieurs communes situées dans le département du Nord ainsi que dans celui de l'Aisne. Il s'agit du Nord au Sud de Masnières, Crèvecoeur-sur-Escaut, Les Rues des Vignes, auxquelles on peut adjoindre Lesdain, Banteux et Bantouzelle, enfin Honnecourt-sur-l'Escaut pour le secteur cambrésien. Vendhuile, Le Catelet et Gouy constituent la partie amont de la vallée dans l'Aisne. Le canal de Saint-Quentin pourrait prolonger en direction de l'Omignon, ce secteur d'animation ludique et d'aménagement touristique possible. En plus du caractère attractif des paysages, puisque la vallée de l'Escaut est nettement encaissée et verdoyante, constituant un ruban de verdure, de détente et de promenade, inattendu, au sein des bas plateaux crayeux et céréaliers plutôt monotones dans la région, les restes de l'Abbaye de Vaucelles entre Les Rues des Vignes et Bantouzelle, le canal souterrain de Saint-Quentin vers Bomy et Bellicourt, la vallée de l'Omignon nous amenant à Vermand, peuvent constituer le point de départ d'une action d'animation touristique et culturelle comme cela est entrepris à Saint-Michel-en-Thiérache. (*)

Au sein de cet ensemble géographique, et malgré sa faible étendue, l'échantillon de communes est assez diversifié. Aux quelques unités peuplées de moins de 500 habitants comme Le Catelet (243 hab. en 1982), Vendhuile ou encore Banteux et Bantouzelle, dont le caractère agricole est encore nettement marqué, il faut ajouter les centres plus importants peuplés d'environ 600 à 700 habitants, comme Crèvecoeur, Honnecourt ou encore Les Rues des Vignes , présentant déjà en rapport avec leur population résidente, une gamme de commerces et d'activités plus ouverte (16). Enfin c'est Masnières, avec son industrie du verre employant plus de 1200 salariés, qui constitue

(*) DEWAILLY J.M. 1985. Tourismes et loisirs dans le Nord-Pas-de-Calais. Thèse. Tome 1. pp.644-645.

le seul centre à caractère urbain dans ce secteur du Haut-Escaut.

Cependant, d'après les statistiques officielles livrées par l'INSEE, la fonction touristique apparaît encore peu développée, lors des recensements de 1975 et de 1982. Le taux de fonction résidentielle mesuré en rapportant le nombre de résidences secondaires au nombre de résidences principales demeure généralement très modeste, inférieur à 10%, comme dans les communes du Catelet, de Gouy, de Vendhuile, de Bantouzelle, ou encore celles de Bellenglise, de Pontru et Pontruet ou Vermand pour la vallée de l'Omignon. Ce taux qui ne traduit d'ailleurs que très imparfaitement la fonction touristique, ne prend de l'importance que dans trois communes: Banteux (10%), Honnecourt-sur-Escaut (13,6%) et Maissemy (14%). Toutefois les possibilités de développement de la carte touristique existent réellement et certains élus en sont désormais fermement convaincus, de même qu'à la DDA de Valenciennes, certains aménageurs commencent à considérer sérieusement les potentialités touristiques du Sud du Cambrésis. Ainsi en Août 1983, par exemple, la radio régionale "Fréquence-Nord" consacrait quelques émissions à la présentation de quelques communes de la vallée du Haut-Escaut.

Une équipe d'étudiants de MST de l'Université de Lille 1 a établi un projet de développement touristique dans ce secteur du Cambrésis occidental. Cette option économique serait sans doute bienvenue dans la mesure où il existe dans la région, une demande de loisirs et d'espaces de récréation, d'autant plus importante que les villes de Saint-Quentin et de Cambrai sont à moins de 20 minutes de ces sites scaldiens, que la densité de population de l'arrondissement de Cambrai est élevée (192/km2 en 1975), que le Valenciennois n'est pas très éloigné de la région étudiée. En outre le Valenciennois et le Cambrésis à caractère industriel prononcé sont peuplés en grande partie de populations ouvrières qui passent l'essentiel de leur temps de loisirs dans leur région, à proximité de chez eux.(*)

(*) DEWAILLY J.M. 1985. Thèse p.602. Tome 1: "... qui permettent à la ville (Valenciennes) d'exercer une puissante influence sur le Sud du département, qui lui sert de terrain de récréation, ainsi que la forêt de Saint-Amand".

Au lieu de répondre à cette demande latente, en ordre dispersé, au coup par coup, l'entente intercommunale qui permettrait d'élaborer un projet d'ensemble plus cohérent, apparaît plus que souhaitable. L'idée fait son chemin, nous affirme-t-on... Mais au milieu des années 1980, les communes du Cambrésis et du Vermandois continuent de s'ignorer. Certes ces collectivités locales ont toujours vécu séparément: déjà concernées par le tracé issu du traité de Verdun de 843 qui fut à l'origine de la frontière franco-impériale, elles furent de façon quasi-permanente, écartelées par des pouvoirs extérieurs qui cherchaient au fil des décennies à affermir le contrôle de leurs frontières. A ce propos, les documents d'archives départementales (Nord, Aisne et Somme) ne manquent pas. Rappelons seulement l'existence des cartes anciennes de Joanne Surhonio Auctore "Picardiae, Belgicae regionis descriptio", imprimée en 1579 avec privilège du roi, ou encore celle de Sanson "Picardia" de 1630, celle de Sanson d'Abbeville de 1651 "Gouvernement général de la Picardie, Artois, Boulenois et Pays reconquis", qui permettent de fixer les frontières anciennes du Cambrésis et du Vermandois. Si l'on ajoute à ce lourd héritage historique, les contraintes de fonctionnement du système administratif centralisé et départemental contemporain, on comprend aisément que les élus de communes pourtant proches les unes des autres, ne se connaissent pas, n'aient pas de contacts et ne pensent pas à se rencontrer pour discuter ensemble de problèmes et de projets qui pourraient être partagés. Par habitude, ici, on se tourne vers Cambrai et Lille, alors que là, à quelques kilomètres, le long de la même rivière, on regarde vers Saint-Quentin et Laon.

Il serait même plus judicieux et intéressant d'étendre les projets de développement touristique du Haut-Escaut et de ses environs, à l'arrondissement de Péronne qui, outre la continuité géographique qu'il assure avec le Sud-Ouest du Cambrésis et le Vermandois, présente également diverses potentialités touristiques (17). Grâce à l'Escaut, au canal de Saint-Quentin, à la Somme et au canal du Nord, il est sans doute possible d'organiser, comme cela se fait de plus en plus

souvent dans d'autres régions, des circuits fluviaux, avec péniches, offerts à des particuliers ou à des groupes de personnes, par exemple des clubs du Troisième Age. Un itinéraire bien mesuré, des écluses qui s'ouvrent même le Dimanche et les jours fériés, des étapes avec visites, des restaurants bien choisis, pourraient servir de point de départ à une réflexion en commun entre les trois départements et arrondissements concernés. De même, les étangs de la haute Somme et de l'Omignon, les châteaux classés, les ruines de celui de Ham, les vestiges gallo-romains dont certaines villas (Athies, par exemple au Sud de Péronne), le site de Vermand chargé d'émotions historiques très anciennes, l'architecture urbaine des centres-villes de Cambrai, de Péronne, de Saint-Quentin, les champs de bataille de 1914-18, constituent d'autres éléments touristiques à exploiter.

Dans le Cambrésis occidental, l'idée d'un aménagement touristique centré sur la vallée du Haut-Escaut et de ses abords, fut lancée vers 1965 par Mr. DURIEUX, maire de Les Rues des Vignes. Cette idée fut retenue dans le SDAU du Cambrésis, puisque l'on définit une zone verte le long de l'Escaut, puis par le schéma d'aménagement rural de la région occidentale du Cambrésis, animé par le CAROC (comité d'aménagement rural de l'Ouest Cambrésis). Cependant l'idée est longtemps demeurée endormie dans les dossiers et ainsi n'avait encore donné lieu à aucune réalisation concrète au début des années 1980. Selon l'auteur de cette idée intéressante, le manque de moyens financiers et techniques, le fait que les esprits ne soient pas encore suffisamment "mûrs" pour associer au Cambrésis l'option d'un aménagement touristique, expliquent sans doute cette inertie. Aussi bien de la part des administrateurs que des élus, peu nombreux étaient ceux qui s'intéressaient au tourisme en la région. Une pareille remarque peut être formulée à propos des choix économiques retenus dans l'arrondissement de Péronne. Par tradition, dans le Cambrésis on s'interrogeait sur les problèmes industriels (textile, broderie) ou agricoles ; cependant le regain d'intérêt manifesté pour l'archéologie, le

tourisme vert, la navigation fluviale a, depuis quelque temps, fait progresser l'idée d'un aménagement touristique dans la région.

De même à Vermand, il existe une association dynamique qui cherche à promouvoir l'archéologie et donc le site de l'ancien oppidum gallo-romain. Enfin certaines personnes du Comité d'expansion économique de la Somme commencent à manifester quelque intérêt au développement touristique y compris dans le Santerre, mais surtout le long de la haute vallée de la Somme. Elles regrettent en outre que dans de nombreuses études cantonales, cette potentialité d'expansion économique ait été occultée au profit de l'industrie et de l'agriculture. En outre la Somme possède désormais un Comité départemental du tourisme qui a démontré que, dans l'arrondissement de Péronne, les loisirs ne devaient guère être limités à la pêche à la ligne qui non seulement a longtemps freiné le développement d'autres activités ludiques aquatiques, mais qui,en outre, a parfois provoqué une profonde défiguration des sites par l'implantation sauvage de multiples résidences de loisirs comprenant abris de fortune et caravanes. Ainsi dans le canton de Bray-sur-Somme, c'est par milliers que l'on dénombre annuellement les cas de stationnement illégal de caravanes !

Ainsi donc, dans ce cas, les acteurs potentiels existent, les richesses touristiques sont réelles. Il suffit maintenant d'un peu plus d'intérêt à la question, de dépasser les anciennes cloisons historiques, d'étendre le champ de perception de l'espace et donc de bonne volonté, pour que les projets sortent des dossiers et donnent lieu à des réalisations bénéfiques pour les régions concernées. Il faut non seulement résoudre les problèmes de sauvegarde des sites mais définir des plans de développement touristique cohérents et plus ambitieux.

A un moment où des programmes de développement interrégionaux s'élaborent et passent plus ou moins fermement au

stade de l'application (syndicat mixte pour le développement de la Thiérache en 1973, association Avesnois-Cambrésis-Thiérache-Est-Saint-Quentinois en 1983-84), où les présidents des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie se rencontrent, il serait sans doute opportun que les personnes, organismes et collectivités intéressés par le développement touristique et économique de l'Ouest du Cambrésis, du Vermandois et de l'arrondissement de Péronne se rencontrent également pour élaborer et présenter, ensemble, un projet inter-régional. Sans doute trouveraient-ils ainsi la crédibilité et le soutien qu'ils recherchent. Ainsi par exemple, plutôt que de limiter l'aménagement fluvial à une partie de la Somme, ne serait-il pas plus judicieux de penser l'aménagement de toutes les voies d'eau du seuil du Cambrésis puisqu'il s'agit d'une région qui a l'avantage d'assurer la liaison entre les systèmes hydrographiques de la Mer du Nord, de la Manche septentrionale par la Somme et de la Seine. Dans ce cas les deux EPR, les trois départements, les comités et offices du tourisme, les CCI, les collectivités locales directement concernées (ou menacées) par le développement du tourisme, seraient inévitablement parties prenantes dans de tels projets d'envergure.

c) Assouplissement des relations inter-départementales.

Toutefois quelques signes, encore très peu nombreux, semblent annoncer un début d'évolution des attitudes dans le sens d'une plus grande ouverture des esprits ainsi qu'un assouplissement des relations administratives.

c1) Une vie associative: la Maison de la Broderie.

. Un peu plus à l'Est de la haute vallée de l'Escaut, une structure associative et coopérative inter-départementale s'est mise en place à Villers-Outreaux: il s'agit de *la Maison de la Broderie*, située au coeur d'une région de broderie traditionnelle qui regroupe 95% des brodeurs en France, et qui se propose de mieux organiser la profession. Une coopérative (celle des Brodeurs du Cambrésis et du Ver-

mandois) fut créée à cet effet en 1960. Elle regroupe en Mars 1983 quelques 400 brodeurs dont 320 résident dans le Cambrésis, surtout à Villers-Outréaux, mais aussi à Walincourt, Selvigny, Malincourt, 55 autres dans le Vermandois voisin à Beaurevoir, Montbrehain, Bellicourt, une vingtaine encore dans d'autres centres de broderie. Son but est de permettre aux brodeurs de résister mieux à la concurrence étrangère, de constituer des stocks de pièces de rechanges pour les métiers à broder qui sont importées de Suisse.

c2) Modifications récentes du tracé de la limite départementale.

Enfin ce n'est que récemment que le problème déjà ancien *des enclaves territoriales* put être résolu. Ceci traduit probablement *une tendance à l'assouplissement des relations administratives entre les départements voisins*. On peut en premier lieu, aborder le cas d'Escaufourt, enclave du département de l'Aisne dans le Nord, qui, depuis les années 1840 cherchait à être rattachée au Nord, mais dont le souhait ne fut satisfait qu'en 1974! Dans une lettre du 22 Juillet 1841 (18), le maire de Bohain-en-Vermandois s'adressait au maire de Busigny et lui proposait un projet d'échange entre Escaufourt, et différentes parcelles du département du Nord, réparties dans plusieurs communes du Sud du Cambrésis. Selon ce projet de correction administrative des limites de communes et de départements, une partie de la commune de Busigny dans le canton de Clary, en particulier le hameau dit du Petit Cambrésis, aurait dû être rattaché à la commune de Becquigny, limitrophe de la précédente mais située dans le département de l'Aisne. D'autres communes, comme l'indiquent les plans du Géomètre Vachier de Lille, établis en 1841, auraient dû être concernées par ces échanges rectificatifs de limites administratives. Il s'agissait dans le Nord, de Crèvecoeur-sur-Escaut dont le territoire communal très particulier s'étire sur plus de 8 km du Nord au Sud. Elle aurait perdu à son extrémité méridionale le Bois Maillard et la Ferme Lefranc, au profit de la commune limitro-

phe vermandoise d'Aubencheul-au-Bois. De même à proximité de ces lieux, la commune de Villers-Outréaux en Cambrésis, céderait le hameau du Petit-Villers à Aubencheul-au-Bois. En définitive, quelques centaines d'hectares et à peine 700 habitants étaient directement concernés par ces rectifications. Néanmoins le sous-préfet de Cambrai estima ne pas devoir donner une suite favorable à cette proposition. Ci-joint la conclusion de sa lettre de refus:

" Le Conseil d'arrondissement est d'avis que les échanges proposés par le département de l'Aisne ne peuvent être acceptés parce qu'il n'y a pas une juste proportion des territoires et des habitants et qu'elles soient ajournées jusqu'à ce que cette proposition soit établie d'une manière plus équitable". Pour extrait conforme, le sous-préfet FRESNEAU.

Alors que la population d'Escaufourt se chiffrait à 467 habitants et que cette enclave couvrait 302 hectares, les hameaux du Petit Cambrésis, du Petit Villers, la Ferme Lefranc et le Bois Maillart représentaient une superficie de 352 hectares et une population de 310 habitants environ. A chacun de juger la valeur et les fondements d'une telle argumentation! Mais là n'est point, pour nous, l'essentiel de cette question. En fait ce refus traduit la puissance des blocages administratifs de l'époque, un certain type de rapports entre l'administration et les administrés puisqu'en fin de compte, nul n'a demandé l'avis des personnes intéressées!

En 1974, le territoire de l'enclave d'Escaufourt (266 habitants en 1968) fusionne avec la commune de Saint-Souplet, dans le canton du Cateau. Depuis cette date, Escaufourt possède une mairie-annexe mais la gestion est commune avec celle de Saint-Souplet. Jusqu'alors son chef-lieu administratif se situait à 4 km de Vaux-Andigny et à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de canton, Bohain-en-Vermandois dans l'Aisne. "Enkystée" dans le Cambrésis, entre les communes de Honnechy, Saint-Souplet et Busigny, cette enclave subissait quelques gênes que la population désirait supprimer. La fusion

administrative, et la rectification des limites, furent réalisées à la demande de la population et du Conseil municipal qui espéraient ainsi simplifier leur gestion. Désormais, Escaufourt n'a plus aucun contact administratif avec l'Aisne. Malgré l'absence de contreparties territoriales, l'administration départementale de l'Aisne accepta sans difficultés cette cession, selon quelques représentants de la municipalité de Saint-Souplet (19). N'est-ce pas une illustration de l'évolution des rapports entre les deux départements et leurs administrations, allant dans le sens d'un assouplissement souhaitable?

Cet exemple, bien que très ponctuel, nous semble exhaler une réelle signification dans la mesure où une cession du même type fut réalisée au début de la décennie 1970, à proximité de Bertincourt dans le Sud du département du Pas-de-Calais. Jusqu'en 1970, la commune d'Ytres (442 habitants en 1968) appartenait au département de la Somme. Située dans le canton de Combles, à son extrémité orientale, Ytres était éloignée du chef-lieu de canton par une quinzaine de kilomètres. Plus de 20 km la séparaient de Péronne et autant de Roisel, autre chef-lieu de canton voisin. Par contre Ytres n'est qu'à trois kilomètres de Bertincourt. Par ailleurs Amiens est plus difficile à atteindre qu'Arras: Ytres-Arras par Bertincourt et Bapaume représente une distance-temps de 30 à moins de 40 minutes de voiture. Par contre la route Ytres-Amiens par Péronne ne peut pas être couverte en moins d'une heure. Ainsi compte-tenu de sa position géo-administrative très excentrée et en même temps "frontalière", puisque Ytres constituait une poche avancée dans le Pas-de-Calais, cette commune subissait les effets de l'isolement et de la marginalisation. C'est pourquoi, sur proposition du maire de l'époque, un référendum fut soumis à la population en 1969. 72% des suffrages exprimés furent favorables au rattachement de la commune au département du Pas-de-Calais afin de se rapprocher du chef-lieu de canton Bertincourt qui assure les services scolaires, la surveillance de gendarmerie, et du chef-lieu de département Arras. Cette décision prit effet le 01 Janvier 1971.

Toutefois il convient de rappeler également qu'il existe dans ce secteur autrefois frontalier de Bertincourt-Combles et du Canal du Nord, une certaine tradition de coopération syndicale intercommunale qui a peut-être aidée le rapprochement administratif. Depuis les années 1926-1930, Ytres est associée au syndicat intercommunal d'électrification de Roisel et continue de l'être depuis 1971. Par ailleurs, elle est aussi le siège d'un syndicat intercommunal et interdépartemental d'eau potable, à mi-distance entre Bertincourt et Etricourt. En effet quand des travaux d'aménagement du Canal du Nord, dans son cours souterrain, furent entrepris en 1962, toutes les communes riveraines furent menacées d'assèchement. Elles s'organisèrent aussitôt en syndicat intercommunal pour créer notamment une station de pompage à Etricourt. Dans ce cas bien précis, les besoins l'emportèrent sur les traditions administratives et ainsi quelques communes du Pas-de-Calais et de la Somme durent travailler ensemble. Cet exemple montre clairement, comme le confirme le maire d'Ytres, qu'aucun obstacle particulier ou du moins très contraignant, ne s'oppose à la création de Sivom "transdépartementaux", sinon l'esprit de clocher qui aveugle souvent les équipes municipales en place. Si le fait est encore très rare, et mérite donc d'être signalé quand il existe, c'est aussi à la structure administrative française qu'il doit son caractère plutôt exceptionnel. Vivant dans le cadre exclusif de leur département, réglant leurs problèmes concrets avec les collègues du canton, ce qui d'ailleurs n'est pas toujours chose aisée, les maires des communes appartenant à des départements différents n'ont donc pas l'occasion de se rencontrer ; ils ne se connaissent pas et, la routine aidant, ils ne cherchent pas à se rapprocher les uns des autres pour coordonner leurs efforts, sauf quand une contrainte exogène très concrète les y pousse, à tel point que le bien-être de leurs administrés est en cause.

CONCLUSION

En conclusion, on soulignera le caractère encore très local et donc ponctuel des quelques modifications administratives, des manifestations de l'évolution des mentalités et aussi de l'action de certaines organisations professionnelles, que l'on a pu découvrir dans la région. Cependant il se peut qu'en cumulant leurs effets, en suscitant d'autres réactions, elles démontreront peu à peu qu'un processus de rapprochement, encore très timide, est en marche, et qu'ainsi, ces régions rurales situées aux marges de l'espace de la Mer du Nord et de l'espace parisien prennent conscience de leur identité et de leurs problèmes spécifiques.

La crise économique qui oriente les phares de l'actualité sur les gros bassins industrialisés en difficultés et fortement peuplés va peut-être inciter élus et partenaires sociaux à accélérer le processus de rapprochement, de coopération intercommunale dans un premier temps puis ultérieurement interdépartementale. En demeurant en structure éclatée, les communes formant les espaces ruraux charnières étudiés n'ont aucune chance d'attirer vers elle l'intérêt et l'attention. En ne profitant guère des possibilités d'aide financière qui existent, ces communes non organisées se condamnent sans aucun doute à un processus de marginalisation encore plus marqué. C'est ce qu'a voulu éviter l'Avesnois-Thiérache en se dotant en 1973 d'un syndicat mixte de développement.

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1: LANDRIEU J. 1979. La qualité de vie dans un canton rural: Hucqueliers. Comité d'histoire et d'archéologie. Fruges.

2: D'après un entretien oral avec Ph. SUEUR, le 04/05/1982, à l'Université de Picardie.

3: DEMANGEON A. op. cité.

4: SAUVY A. 1979. Les conséquences économiques, sociales et politiques du vieillissement de la population. VIème Colloque national de démographie. Lille 24-26 Avril 1979. Texte dactylographié 16 p.

5: THUMERELLE P-J. et RENARD J-P. 1978. Le vieillissement de la population rurale de la région Nord-Pas-de-Calais. Travaux et recherches du LA 288 CNRS. Cahier n°1. Lille 1. 149 p. + annexes.

6: ANDRIAN J. 1979. Planche C14 de l'Atlas de Picardie: le vieillissement de la population 1968-75.

7: FLATRES P. 1980 Nord et Picardie. Flammarion. Atlas et géographie de la France moderne. 423 p.

8: VERMANDER D. 1980. Frontières et relations humaines, le cas des agglomérations dédoublées de la moyenne vallée de la Lys. Flux, limites territoriales, régionalisation. Cahier n°2 du LA 288 CNRS. Lille 1 pp. 5-52.

9: SEVRIN R. 1984. Evolution des flux de travailleurs frontaliers en Belgique de 1972 à 1982. Espace-Populations-Sociétés 1984-1 pp65-81.

10: Dans le domaine de la presse parlée ou télévisée, l'ancienne frontière de Picardie est plus aisément transgressée, avec les émissions régionales Nord-Picardie et Radio-France décentralisée (Fréquence Nord).

11: OUDART P. 1974. L'origine des étudiants de l'Université de Picardie. Picardie informations 1974-5 N°14. pp9-13.

12: Annonce publicitaire parue dans l'Echo rural. Edité avec le concours du Conseil Général du Pas-de-Calais. 1985 n°14. Numéro de Canche-Authie.

13: a) RENARD J-P. 1979. Structures d'un espace rural: le Ternois. TIGR N° 37. pp27-43.
b) TOUZET J. 1976. Planche C6 Atlas de Picardie. Typologie socio-professionnelle de la population active au lieu de résidence. 1968.

14: DOMART B. 1985. Les problèmes d'aménagement de la vallée de la Bresle. Mémoire de maîtrise en géographie. Université de Picardie. 151 p. L'auteur de ce travail a démontré combien la situation dans la vallée de la Bresle qui sépare la Picardie et la Haute Normandie était comparable à celle de la vallée d'Authie. A plusieurs reprises, l'auteur souligne la disjonction informative induite par la limite départementale. (p.98):
" Cependant la frontière administrative joue son rôle, peu d'informations passent d'un département à l'autre". Ainsi les élus méconnaissent-ils généralement ce qui est décidé et entrepris de l'autre côté de la Bresle parce qu'ils appartiennent en tant que voisins pourtant immédiats, à deux régions et à deux départements différents. De ce fait une politique d'aménagement d'ensemble de la vallée est difficile à concevoir et à réaliser.
p. 100: "Il arrive parfois que les mêmes projets soient élaborés à une courte distance de part et d'autre de la Bresle, par manque d'information. Ce qui représente un coût supplémentaire pour les collectivités locales". Toutefois on constate que la crise, frappant notamment l'industrie verrière, incite les élus à mener une politique plus cohérente entre les deux rives de la vallée et à tenter de regrouper systématiquement les informations concernant l'une et l'autre rive. Cependant beaucoup reste à faire, à l'image des trois villes du Tréport, de Mers-les-Bains et d'Eu qui entretiennent des relations concurrentes plutôt que complémentaires.

Dans le cadre des "pays" qui se mettent en place, on retrouve également une absence de collaboration suffisante: le Contrat de pays de la haute vallée de la Bresle regroupant les cantons d'Aumale et de Blangy-sur-Bresle s'intéresse au développement du tourisme rural dans la vallée et à proximité. Le contrat de pays des quatre cantons dans la Somme (Oisemont, Hornoy, Molliens-Dreuil et Poix de Picardie) présente des objectifs comparables. Cependant en négligeant la confrontation des idées et des actions, on s'expose au risque de développer un aménagement touristique manquant de cohérence d'ensemble.

15: On n'a guère constaté de modifications sur le terrain jusqu'en 1983. C'est en fait durant l'année 1984 que l'évolution s'accélèra.

16: D'après l'annuaire Ravet-Anceau. 1979. Nord 3.

17: Documentation disponible au Comité d'expansion de la Somme. AMIENS.

18: Archives départementales du Nord. Lille. M. 468-21.

19: D'après une entrevue orale du 22/04/1982.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Indices annuels de courant net entre une région et une autre lorsqu'ils sont positifs, pour la période 1954-62, les régions étant classées par nombre de courants nets positifs. p.903

Tableau II: Idem, pour la période 1968-1975..... p.904

Tableau III: Taille moyenne des exploitations agricoles dans les régions de l'Aisne RGA 1970 et 1979-80..... p.916

Tableau IV: Indice de concentration des terres agricoles dans quelques régions de l'Aisne. RGA de 1970.

Tableau V: Evolution démographique des arrondissements de l'Aisne. 1962-1975..... p.920

Tableau VI: Population sans doubles comptes des unités urbaines de Thiérache de l'Aisne. 1968..... p.921

Tableau VII : Utilisation agricole du sol. en %. RGA 1979-80. Régions agricoles et départements: Pays de Montreuil et Ponthieu ; Somme et Pas-de-Calais..... p.929

Tableau VIII: Evolution de la population dans quelques communes du Val d'Authie. 1962-1982..... p.941

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Carte de délimitation du syndicat d'aménagement de l'Artois..... p.888

Figure 2: Flux et frontières: pour une réflexion théorique. ... p.907

III - B. L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE RURAL EN AVESNOIS-THIÉRACHE.

Introduction: l'originalité du syndicat mixte pour le développement de la Thiérache.....p. 961

1 -LA GEOGRAPHIE DU PARADOXE.....p. 962

a) Les pesanteurs de l'histoire.....p. 962

b) Les origines du syndicat mixte.....p. 962

b1) Les difficultés socio-économiques des années 1960.....p. 963

. L'accentuation de la spécialisation laitière.....p. 964

. Le déclin de nombreuses entreprises industrielles.....p. 965

. Le dépeuplement régional alors que la France connaît une forte croissance démographique..... p. 966

b2) La réaction nécessaire..... p. 967

2 - DE LA SEPARATION A L'UNION..... p. 968

a) Le rôle moteur des milieux agricoles de l'Aisne..... p. 968

a1) Divers jalons sont posés durant les années 1960: la Thiérache-le Celit, le dossier de l'élevage..... p. 968

a2) Le GILNA à La Capelle..... p. 969

b) Les impulsions diverses..... p. 973

3 - LE SYNDICAT MIXTE ET LA VIE REGIONALE..... p. 976

a) Les statuts du syndicat mixte..... p. 976

b) L'animation associative..... p.977

b1) Les types d'associations et la conscience régionale..... p.977

b2) Associations et activités traditionnelles..... p.983

b3) Dynamique nouvelle..... p.984

c) Réflexion sur l'éclosion de la vie associative..... p.986

c1) La cohérence n'est pas évidente..... p.986

c2) La cohabitation entre le syndicat mixte et les diverses associations.. p.987

c3) Le bilan..... p.989

4 - LE SYNDICAT MIXTE ET LA POPULATION DE L'AVESNOIS-THIERACHE..... p.992

a) L'ambassadeur de la région?..... p.992

b) L'idée de la Grande Thiérache: une donnée diversement partagée..... p.994

c) Les résultats d'une enquête:..... p.997

c1) La méconnaissance de la Grande Thiérache..... p.997

c2) Faire connaître le syndicat mixte... p.1002

d) Quelques réalisations assurées depuis 1973..... p.1008

d1) Combler des lacunes en matière de services et d'équipements publics ruraux..... p.1008

d2) Une sous-estimation des réalisations..... p.1012

e) Propositions d'actions pour assurer une meilleure adhésion de la population à l'action du syndicat..... p.1013

5 - LES THEMES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.... p. 1021

a) Les contrats de pays..... p. 1021

b) Mais que retient la population ?..... p. 1022

c) Les thèmes centraux de la politique d'aménagement et du développement régional retenus par la population..... p. 1024

CONCLUSION..... p. 1027

. ce que pense la population de Thiérache de l'action menée par le syndicat mixte..... p. 1027

- L'embarras de certains.....
- On lui reproche son caractère élitique.....
- De l'enthousiasme aux réserves.....

. Le syndicat mixte: l'ambassadeur d'une unité spatiale qui reste à faire.....

. Deux priorités: définir une pédagogie de l'information,
élargir le cercle des débats pour s'attaquer au problème de l'emploi.....

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... p. 1031

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES..... p. 1034

B. L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE RURAL EN AVESNOIS-THIÉRACHE.

Introduction: l'originalité du syndicat mixte pour le développement de la Thiérache.

Par rapport à l'ensemble des espaces ruraux périphériques étudiés, c'est en fait dans la partie la plus orientale de ceux-ci, c'est-à-dire en Avesnois-Thiérache, que l'évolution fut la plus sensible. *Le moteur du courant de rapprochement inter-départemental, Nord-Aisne, fut la création du syndicat mixte pour le développement de la Thiérache en 1973.*

L'originalité de cette structure était, et le demeure encore, double lors de sa création: tout d'abord elle associait deux arrondissements (Avesnes-sur-Helpe et Vervins) appartenant à deux départements (Aisne et Nord) et à deux régions différents (Picardie et Nord-Pas-de-Calais), mais en outre, elle constituait un *réel défi* aux inerties et aux blocages hérités du passé. Comme l'écrivit Ph. TABARY en 1983 (1): "Le syndicat mixte, parce qu'il fallait oser..." Celui-ci symbolisait en 1973, la volonté de réagir contre l'acceptation de la fatalité économique, l'immobilisme aussi qui facilite le développement d'une situation de marasme. Volonté d'action mais aussi d'efficacité, tels étaient les principes qui animaient une poignée d'hommes d'Avesnois-Thiérache au début des années 1970. En lisant attentivement les pages 120 et 131 de l'ouvrage de Ph. TABARY (2) qui nous renseigne abondamment sur le syndicat mixte, nous y trouvons les termes qui traduisent les idées-cadres de la première moitié de la décennie 1970: volonté, effort commun, efficacité, programme d'action économique et sociale. N'est-ce pas là une terminologie de "manager" ?

1 - LA GEOGRAPHIE DU PARADOXE.

a) Les pesanteurs de l'histoire.

Cependant eu égard aux héritages historico-géographiques et aux contraintes de l'administration contemporaine, c'est l'idée de rapprochement inter-départemental qui demeure problématique, sinon paradoxale. En effet c'est ici que la géo-politique fut la plus pesante. De l'Antiquité gallo-romaine aux conquêtes de Louis XIV, les pouvoirs politiques centraux, en voie d'élaboration puis affirmés, ont séparé les gens de Thiérache et de l'Avesnois hennuyer. Enfin depuis 1678 (tracé issu du traité de Nimègue), ces espaces périphériques et frontaliers furent maintenus divisés par l'administration fiscale jusqu'à la Révolution de 1789, puis départementale depuis 1790. C'est cet aspect que l'on a voulu développer dans un article publié dans les "Mélanges offerts au Professeur GAY", en 1983 (3), sous le titre: un essai d'aménagement rural inter-régional: le cas de la Grande Thiérache. "Fait déjà rare en lui-même, pour ne pas dire unique en France, cette coopération inter-départementale prend valeur d'essai expérimental, d'exemple, quand on veut bien se rappeler que cet espace fut depuis les origines de l'histoire, et sans interruption, en position de marge et de frontière (hormis quelques années durant l'époque révolutionnaire). Séparés depuis toujours par l'histoire, une poignée d'hommes a voulu défier les contraintes du passé". Marginalisée par la géo-politique et l'histoire, la "région" d'Avesnois-Thiérache le fut aussi par l'administration moderne très centralisée puis par l'économie, dès lors que ses deux tentatives d'intégration dans un champ économique élargi par le biais de la production laitière et lainière, laissèrent apparaître, surtout après 1914, quelques faiblesses inquiétantes.

b) Les origines du syndicat mixte.

Comment peut-on alors expliquer l'existence de ce courant de rapprochement qui prend naissance, timidement

et sporadiquement d'abord, dans les années 1960, et qui mènera à la création du Syndicat mixte?

Il est probable que la gravité de la situation économique et sociale de l'Avesnois-Thiérache au cours des années 1960-65, alors qu'ailleurs encore l'expansion industrielle et le secteur tertiaire assuraient le plein-emploi, servit de révélateur: la prise de conscience de l'identité régionale et donc aussi culturelle naquit ainsi dans ce creuset de déclin économique et d'émigration.

b1) Les difficultés socio-économiques des années 60.

En effet, la situation économique de cette grande Thiérache, composée de cinq cantons de l'Avesnois et de neuf cantons de l'Aisne, était devenue particulièrement inquiétante au cours des années 1960. En ce qui concerne l'agriculture, un fait essentiel doit être immédiatement mentionné: le lait représentait alors de 70% à 90% du chiffre d'affaires des exploitations. Or qui ne connait pas les problèmes laitiers au sein de la CEE? Cette très forte, sinon exclusive, dépendance de l'exploitation agricole à l'égard de la production laitière ne pouvait que nuire à la population active, d'autant plus que les structures agraires étaient-elles aussi, défavorables: beaucoup de petites exploitations de 10 à moins de 20 hectares, un parcellaire éclaté, un vieillissement de la population des chefs d'exploitations...

Avant la Seconde Guerre mondiale, l'espace agricole thiérachien était caractérisé par la prédominance de petites exploitations de moins de 15 hectares, souvent gérées sous le régime du faire-valoir direct, un habitat rural agricole dispersé et mal équipé, enfin par une faible productivité. Selon M. SIVERY, représentant du syndicalisme herbager de de l'Avesnois, on élevait environ une vache par hectare qui produisait au maximum 3000 litres de lait par an. Toutefois dans le secteur de Landrecies et de Maroilles notamment, quel-

ques productions annexes (pommes à couteau et à cidre, fromage) permettaient encore de compléter les revenus des herbagers, ainsi que la pratique de l'engraissement des porcs en été, alors que les bovins étaient en prairies.

Après 1945, l'évolution économico-structurelle de la région fut sensible: la concentration des terres agricoles, les modifications apportées à l'alimentation du bétail par l'introduction du maïs fourrager et le développement des techniques d'ensilage, favorisèrent l'augmentation des rendements laitiers passant de 3000 à 5000 litres par an et par vache, et même parfois plus. Cette tentation (ou cette obligation financière) de participer à la course à la production toujours croissante était vivement encouragée par le maintien de prix du lait modérés, par la politique des laiteries coopératives ou privées qui incitaient à produire de plus en plus de lait d'hiver en majorant alors leurs prix saisonniers.

Les problèmes de revenus des herbagers étaient alors d'autant plus inquiétants, qu'il existait en effet un déséquilibre saisonnier remarquable dans la production laitière.

En général, on estimait encore dans les années 1970, que les collectes d'été étaient plus de deux fois supérieures à celles d'hiver. Ph. TABARY écrit dans son ouvrage (4): "En Thiérache des Ardennes, le groupe de l'Abbaye à Dompierre enregistre ainsi en Juin 1975, une collecte 2,19 fois supérieure à celle de Décembre. Entre Mai et fin Août, la moitié de la production annuelle aura été traitée ; entre Novembre et Février, moins de 20% ! Les laiteries travaillent alors au quart de leurs capacités..."

Toutes ces impulsions devaient inévitablement créer une situation de surproduction. Produire toujours plus de lait, le vendre en exclusivité aux laiteries, en abandonnant les productions annexes (fabrication de beurre et engrais-

sement des porcs), menaient les herbagers à une spécialisation et à une dépendance économique de plus en plus poussée.

Par ailleurs, *la tradition industrielle de l'Avesnois-Thiérache fut au cours de la décennie 1960, très malmenée.* Les petits établissements textiles, depuis longtemps déjà en proie aux difficultés de débouchés et de trésorerie continuaient à décliner, alors que les verreries disparaissaient à la suite du mouvement de concentration technique et financière de la branche. La "Thiérache du Nord" occupait en 1954, 11.870 actifs dans le secteur industriel, puis 11.570 huit ans plus tard et enfin environ 10.500 en 1968. Un mémoire de synthèse qui fut publié en 1972 dresse le bilan de l'évolution de l'emploi de 1954 à 1968, en Avesnois-Thiérache, comme le résume le tableau suivant I.

Tableau I

Evolution de l'emploi en Grande Thiérache, de 1954 à 1968.

Source: INSEE

	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	TOTAL
Thiérache-Aisne	- 37,61%	+ 7,22%	+ 13,96%	- 9,36%
Thiérache-Nord	- 32,43%	-11,19%	+ 16,94%	- 10,2%
Gde Thiérache	- 35,73%	- 1,78%	+ 15,24%	- 9,76%

Les pertes d'emplois, évaluées à 6500 en 14 années, furent donc très sensibles, en particulier entre les recensements de 1962 et de 1968. La diminution très rapide du nombre d'actifs agricoles ne fut pas compensée par une hausse suffisante du nombre d'emplois tertiaires, alors que cette région souffrait déjà d'une sous-tertiarisation notoire de son économie.

Ainsi, eu égard à cette évolution très négative de l'environnement économique, nul ne s'étonnera de constater *que la population sans doubles comptes ait diminué également au cours des années 1960.* On n'a pas pris en considéra-

tion les effectifs de population cantonale du RGP de 1954 dans la mesure où la définition de la population sans doubles comptes était différente de celle de 1962 ; ainsi il est difficile dans de telles conditions, selon le fascicule orange de l'INSEE, de comparer et d'utiliser chronologiquement les données des deux recensements. Entre 1962 et 1968, alors que le taux de variation annuel moyen de la population du département de l'Aisne était de +0,4%, et celui du Nord de +0,9%, douze cantons sur les quatorze qui composent la Grande Thiérache chevauchant la limite de séparation départementale, enregistraient une décroissance de leurs effectifs de population. Le canton de Landrecies maintenait ses totaux au niveau du RGP de 1962 ; seul celui de Trélon montrait une augmentation de sa population (+0,2% par an), passant de 30.406 unités à 30.744. En revanche les cantons de Guise, d'Aubenton, de Rozoy-sur-Serre, dans l'Aisne, subissaient les effets d'une décroissance démographique sensible, tout particulièrement en milieu rural, ainsi que le démontrent les quelques statistiques suivantes.

Tableau II

Evolution de la population dans quelques cantons de l'Avesnois et de Thiérache de l'Aisne. 1962 - 68.
Population sans doubles comptes. INSEE. Taux de variation annuel moyen en %.

cantons	Pop. 1962	Pop. 1968	Taux
Aubenton	4.815 hab.	4.448 hab.	- 1,3%
Guise	14.743 hab.	13.869 hab.	- 1 %
Rozoy-sur-Serre	10.102 hab.	9.750 hab.	- 0,6%
La Capelle	9.888 hab.	9.457 hab.	- 0,7%
Solre-le-Château	10.741 hab.	10.369 hab.	- 0,6%

Au cours de cette période intercensitaire, ce furent en fait les chefs-lieux de cantons, les petites villes, qui limitèrent les effets de l'exode rural, en filtrant partiellement les flux migratoires, bien qu'eux-mêmes étaient souvent incapables de garantir un bilan migratoire positif. (Tableau III).

Tableau III

Evolution de la population sans doubles comptes dans quelques villes ou chefs-lieux de cantons d'Avesnois-Thiérache. 1962-68.

	population 1962	population 1968	Solde migratoire
Hirson	11.714 hab.	11.858 hab.	- 585 hab.
Guise	7.270 hab.	6.805 hab.	- 587 hab.
La Capelle	2.019 hab.	2.065 hab.	+ 23 hab.
Le Nouvion-en-Th.	3.096 hab.	3.343 hab.	+ 71 hab.
Avesnes-sur-Helpe	6.151 hab.	6.414 hab.	- 39 hab.
Fourmies	14.508 hab.	15.117 hab.	- 158 hab.
Landrecies	4.396 hab.	4.720 hab.	- 9 hab.

b2) La réaction nécessaire:

C'est donc à travers une période sombre, ou peut-être à cause d'elle, jalonnée de pertes d'emplois agricoles, de fermetures d'usines, d'émigration de jeunes actifs, que prit naissance, peu à peu, l'idée d'une réaction nécessaire, la certitude qu'on ne pouvait plus assister à son agonie, sans tenter quelque chose. Puis vint le temps où le rapprochement entre l'Avesnois hennuyer et la Thiérache de l'Aisne apparut aux yeux de quelques-uns, comme le courant inévitable et sauveur. Après des siècles d'ignorance et de séparation de part et d'autre de la "frontière", certaines personnes allaient susciter une nouvelle dynamique, un courant de coopération inter-départementale. Les milieux agricoles, et les élus tout d'abord allaient prendre l'habitude de se concerter et de travailler ensemble. Une nouvelle mentalité allait naître progressivement, faisant reculer les inerties et l'esprit de méfiance, de clocher. Mais est-elle aujourd'hui partagée par l'ensemble des habitants de Thiérache et d'Avesnois? L'appellation de Grande Thiérache est-elle une réalité perçue, vécue? Ou n'est-elle encore qu'un voeu exprimé par quelques élus et aménageurs?

2 - DE LA SEPARATION A L'UNION.

a) Le rôle moteur des milieux agricoles de l'Aisne.

a1) Divers jalons sont posés durant les années 60.

Ainsi au début des années 1960, quelques hommes, encore isolés et dispersés, prenant conscience des difficultés économiques et sociales de leur région, prirent la décision de réagir, de tenter une action de sauvegarde et d'aménagement. Il s'agissait soit de quelques élus, encore très peu nombreux, soit d'anciens universitaires, venant pour certains du département du Nord et occupant des postes d'enseignants en Thiérache, des emplois dans l'aménagement rural de l'Aisne, soit encore de responsables du syndicalisme agricole du département de l'Aisne. *Les milieux agricoles et herbagers furent ici à la tête du courant* qui allait se développer ultérieurement, et profitèrent notamment de la présence de quelques personnalités dont les responsabilités dans le monde agricole, leur conféraient une renommée débordant largement le cadre départemental. Conscient des problèmes spécifiques que supportaient les herbagers de Thiérache, le syndicalisme agricole de l'Aisne fut à l'origine *d'un hebdomadaire - la Thiérache* -, créé en 1964 qui fit prendre aux habitants de la région une conscience un peu plus claire et plus nette de leur originalité, mais aussi de leur appartenance à un ensemble géographique plus vaste, car on se rendait bien compte que dans l'Avesnois voisin, les problèmes des herbagers étaient identiques. Ce fut réellement le point de départ, le moteur d'un mouvement qui allait préparer les esprits à un rapprochement interdépartemental. C'est à cette tâche que travailla pendant plusieurs années, un homme comme P. ROMAGNY (5).

C'est aussi au cours de ces quelques années, que plusieurs individus, aux activités professionnelles diverses, et non engagés dans la vie politique, créèrent une structure d'études et d'actions calquée sur le modèle du CELIB

(Breton): *il s'agit du CELIT, né en 1966, Comité d'Etudes et de liaisons pour les intérêts thiérachiens,* qui en fait n'a pas survécu, probablement parce qu'il voulait être indépendant des pouvoirs politiques et administratifs existants. Toutefois, l'échec de cet essai ne fut pas sans lendemain, puisqu'il montrait la volonté de certaines personnes et provoquait l'inertie sclérosante des milieux politiques et administratifs d'alors. Il constituait donc un précédent très important qui permit de comprendre, quelques années plus tard, les voies empruntées et les causes de la réussite des hommes qui furent à l'origine du Syndicat mixte de la Grande Thiérache.

Durant les dernières années de la décennie 1960, les événements devant amener la création de cette structure d'aménagement inter-départemental, se succédèrent à une cadence plus vive. Ne retenons que les éléments qui nous paraissent aujourd'hui avoir eu le plus grand effet sur le cours de l'histoire de cette région. Tout d'abord *en 1968,* R. BOULIN, ministre de l'agriculture donna son accord pour que fut créée à Avesnes-sur-Helpe, *une commission qui se devait d'étudier le dossier de l'élevage,* afin de suggérer ensuite quelques propositions d'amélioration. Les conclusions de cette étude, menée par le Professeur WEBER, suscitèrent l'intérêt des Thiérachiens de l'Aisne, car ils constatèrent que l'orientation et la problématique du système de production et d'élevage laitier de leurs voisins étaient identiques aux leurs.

a2) Le GILNA à La Capelle.

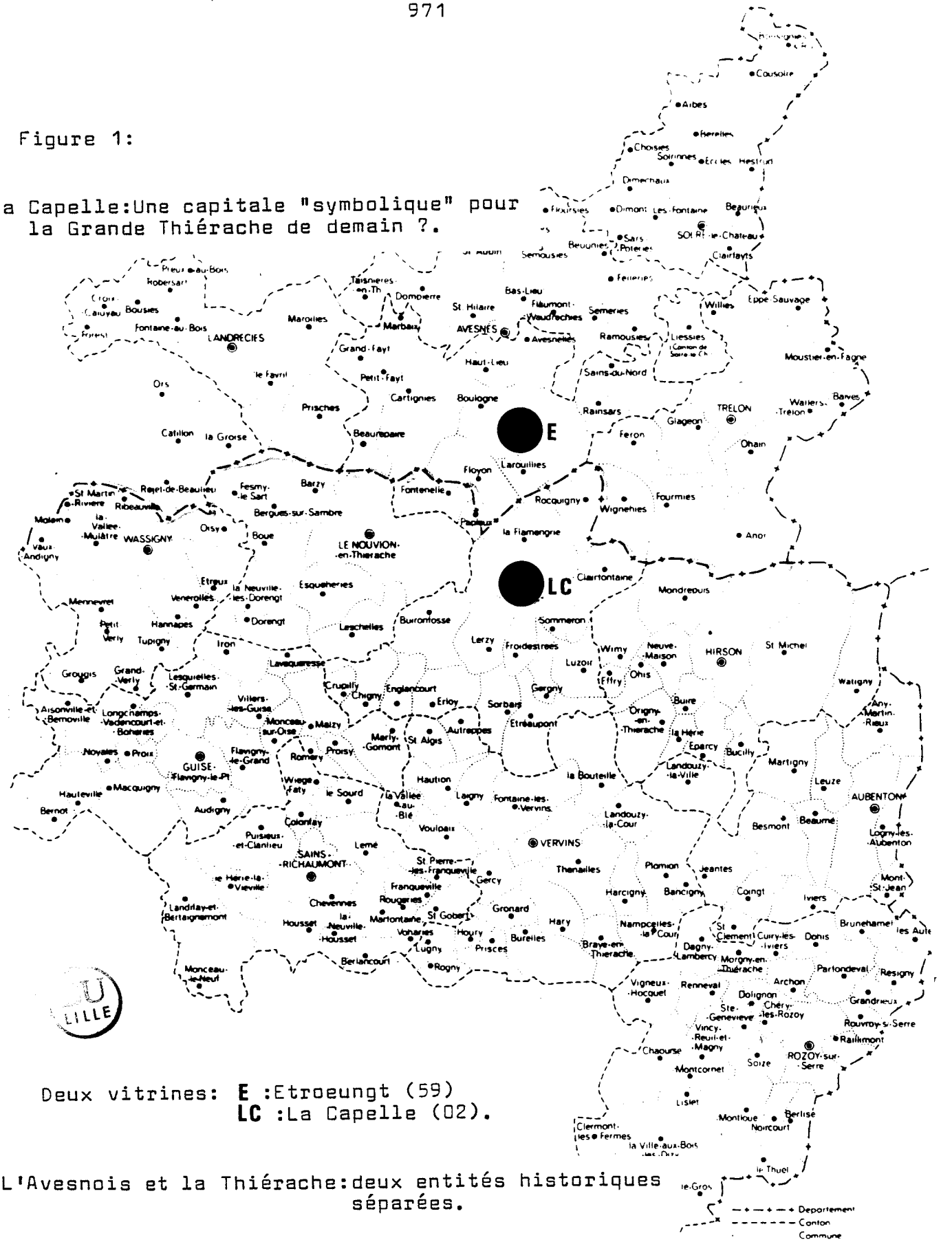
La même année, des manifestations agricoles rapprochèrent une fois de plus, les exploitants du Nord et de l'Aisne. C'est à la suite de ces divers événements que fut créé le *GILNA, Groupement interprofessionnel laitier Nord-Aisne, qui constitue, chronologiquement, la première structure de coopération inter-départementale.* Ce groupement d'intérêt économique laitier Nord-Aisne, créé en 1971 et qui commença à fonctionner en 1973, réunit les fédérations des producteurs de lait des deux départements, ainsi que les coopératives laitières,

les fédérations départementales des industriels laitiers et de leurs syndicats. Cet organisme fut implanté au coeur même de l'actuelle "Grande Thiérache", à mi-chemin entre les deux chefs-lieux d'arrondissements, Avesnes-sur-Helpe et Vervins, soit à La Capelle.

Ce bourg renouait ainsi avec sa tradition de centre de services destinés au monde agricole de la partie septentrionale du département de l'Aisne. Ainsi par exemple une ordonnance du Roi, datée du 06 Octobre 1819, fit de La Capelle, un centre de douanes pour l'importation et l'exportation des grains, farines et légumes ; les deux autres bureaux étaient situés à Hirson et à Aubenton. Mais ce chef-lieu de canton, grâce à sa position de carrefour, fut aussi un grand centre de marchés agricoles. Brayer, en 1824 et en 1825, a rappelé l'intérêt des routes royales qui convergeaient vers La Capelle. Reliant Paris à Bruxelles par La Capelle, la route royale n°2 facilitait le transport des blés vers le Nord ou vers Paris, ou encore le transport des vins du Laonnois vers le Nord et l'actuelle Belgique. Arrivait aussi à La Capelle, venant de Rouen, la route N°30 assurant notamment le transport des ardoises et des marbres de l'Aisne et du Nord. Enfin la route royale N°39 (Montreuil-sur-mer, Mézières) permettait le commerce des fers et des ardoises de différents départements de la France du Nord-Est. Important centre de relais de poste, La Capelle était aussi une bourgade animée le Mardi et le Vendredi par un marché agricole renommé. Celui qui s'y tenait le Mardi, sous la Restauration, était l'un des plus importants du département de l'Aisne. Il était alimenté par les blatiers des arrondissements de Vervins, de Laon et de Saint-Quentin, parfois aussi, mais de façon irrégulière, par quelques voituriers venant de la Marne. Les cantons qui fournissaient le plus à son approvisionnement étaient ceux de Rozoy-sur-Serre, de Marle et de Vervins. Mais de productrice de grains, la région est devenue l'un des deux grands bassins laitiers du Nord de la France. Devant s'adapter à ce nouvel environnement agricole, à la diminution des trafics routiers sur les routes nationales passant par La Capelle, ce marché tenta de survivre.

Figure 1:

La Capelle:Une capitale "symbolique" pour la Grande Thiérache de demain ?.



Deux vitrines: **E** :Etroeungt (59)
LC :La Capelle (02).

L'Avesnois et la Thiérache:deux entités historiques séparées.

Le Syndicat mixte:Une structure d'aménagement et une chambre de réflexion pour l'ensemble géographique d'Avesnois-Thiérache.

Un Objectif unique:Le développement de cet espace périphérique et frontalier.

L'installation de GILNA en 1971 lui confirma sa fonction de centre d'économie agricole.

Mais quelles sont les conditions de fonctionnement du GILNA ? Le financement d'origine fut réparti de la façon suivante: un tiers par les producteurs, un tiers par les coopératives laitières, un autre par les industries laitières. Le financement actuel est assuré par les industries et les coopératives en fonction du "litrage" collecté. Le laboratoire inter-professionnel du GILNA de La Capelle travaille souvent en collaboration avec ceux de Douai, Amiens, Rouen ou encore de Charleville-Mézières. Actuellement les limites de sa zone de contrôle passent approximativement par Valenciennes, Cambrai, Saint-Quentin, la partie septentrionale des Ardennes et la frontière belge.

Le laboratoire effectue les analyses de contrôle de la qualité des laits produits: évaluation des taux de matière grasse, des taux de matière protéique, dénombrement microbien... Selon des critères bactériologiques déterminés, on distingue après analyse, trois catégories de lait: qualité A,bonne, qualité B, moyenne et qualité C défectueuse. Depuis 1974, c'est en fonction de ce classement que furent fixés les prix à la production. Au 1er Mai 1974, on accordait 1,5 centime par litre en plus du prix indicatif à la qualité A. Par contre, on enlevait un centime par litre au prix indicatif pour le lait de qualité C. Il est évident que cette attitude cherchait à inciter les producteurs à améliorer la qualité de leurs produits. Depuis cette date, les différences de prix accordés aux trois qualités classées sont allées en s'accentuant. En 1976, le GILNA institua même un système de pénalisation financière à l'encontre de tout producteur livrant du lait dans lequel une analyse confirmerait la présence d'une quantité d'antibiotiques trop importante. Ainsi ce laboratoire inter-départemental est une garantie de sérieux et de qualité pour la production laitière régionale.

b) Les impulsions diverses.

C'est aussi durant la même période que quelques hommes dont certains travaillent au Service départemental d'Aménagement rural de l'Aisne, se mirent à réaliser de façon systématique, *des monographies cantonales*, permettant de dresser un tableau très complet des situations vécues en Thiérache. Comme par ailleurs ces mêmes hommes étaient originaires du Nord, en particulier de l'Avesnois hennuyer (J. MATHIEU et G. BODHUIN), ils eurent à coeur de promouvoir le rapprochement entre les deux départements. Ils admettent toutefois qu'à cette époque, l'idée n'était pas encore partagée par de nombreuses personnes. Cependant, et par ailleurs, c'est au cours de l'année 1968 également que quelques hommes politiques de la région se rencontrèrent à l'Assemblée nationale et purent constater l'identité de leur point de vue sur la question du développement de la Thiérache.

La décennie 1970 allait être d'une part, celle de la concertation pour les élus et les administrations, et d'autre part celle du renouveau de la vie associative dans la région.

L'année 1972 apparaît très certainement décisive. Elle fut marquée tout d'abord par la création d'un nouvel environnement politique et administratif, avec *l'apparition des* E.P.R., qui allait profondément déterminer l'évolution en matière de régionalisation. Par ailleurs, dans le cadre plus étroit de l'Avesnois-Thiérache, l'année 1972 fut celle des réunions tenues successivement à Fourmies, Vervins, Avesnes-sur-Helpe, au cours desquelles naquit l'idée de la solidarité entre les deux espaces "thiérachiens", et le principe d'une structure d'aménagement inter-départemental. Plusieurs personnes contactées partagent à ce sujet le même avis en disant que l'idée de la Grande Thiérache est née le *05 Mars 1972, au cours d'une réunion des Anciens de l'Institution Saint-Pierre à Fourmies.* Cette journée permit en effet à des gens favora-

bles à un rapprochement inter-départemental de se rencontrer et de proposer publiquement leur point de vue. Cette journée prend toute son importance, quand on sait qu'elle s'inscrit dans une période où l'idée d'une coopération entre la Thiérache de l'Aisne et l'Avesnois voisin avait fait du chemin et commençait à mûrir dans la tête de plus d'un responsable de cette région. La phrase-clé, peut-être, de cette réunion revient à G. DE CAFFARELLI: " il faudra s'unir pour aller à Bruxelles et être bien sûr que la Thiérache est inscrite sur la carte de distribution des fonds". L'idée de l'union pour l'action est lancée. Le même jour, le Président de la CCI de Saint-Quentin proclamait: "Il est nécessaire de présenter aux pouvoirs publics, une Grande Thiérache d'une superficie de 200.000 hectares, c'est un gros chiffre et les gros chiffres suscitent l'intérêt". Sans doute avait-il raison, en voulant frapper les esprits, en désirant capter l'attention des décideurs français et européens, mais avec un certain recul, on peut aussi se demander si ce n'est pas ce jour là que fut commise la première erreur, ou plutôt maladresse. N'était-ce pas vouloir aller trop vite en besogne, en créant un "colosse aux pieds d'argile"? La population, la majorité des élus, habitués à ne penser qu'à leur propre commune, pouvaient-elles suivre ce brusque mouvement d'ouverture? Ne fallait-il pas d'abord développer ou réveiller le sentiment d'appartenance à un pays au sein d'un même département, avant de lancer les gens dans une telle aventure, originale sans doute, mais à laquelle ils n'avaient pas été préparés par l'histoire régionale. N'était-ce pas déjà condamner l'aménagement de cet espace au seul domaine de la technocratie en le coupant pour longtemps de la base et de la culture populaire? Certes il est toujours possible, avec le temps, d'émettre des réserves, de formuler des critiques, même si elles sont sans doute fondées. Mais il fallait, en 1972-1973, agir rapidement étant donné la gravité de la situation économique et démographique. Le temps pressait et il fallait s'organiser pour prétendre bénéficier des aides du FEOGA notamment. *On pouvait alors espérer qu'en imposant la Grande Thiérache, en lui donnant une unité d'intérêt et*

d'action, on aurait pu avec le temps, susciter une dynamique populaire assez large pour conforter l'entité régionale en gestation.

L'année 1973 allait parachever cette évolution, avec l'arrivée de J. CHIRAC, alors ministre de l'agriculture, qui allait publiquement donner un appui formel au programme défini par le Syndicat mixte en formation. Ce fut ensuite lors d'une réunion à Vervins en Septembre de la même année, que fut créé officiellement le syndicat mixte pour le développement de la Thiérache.

3 - LE SYNDICAT MIXTE ET LA VIE REGIONALE.

a) Les statuts du syndicat mixte.

En tant qu'établissement public, il comprend, comme le précise l'article premier de ses statuts, les deux départements de l'Aisne et du Nord représentés par les Présidents des Conseils généraux, les conseillers généraux des cantons couvrant la zone d'action, dont la liste est donnée par l'article IV: "La zone d'action du Syndicat s'étend dans le département de l'Aisne à l'arrondissement administratif de Vervins et au canton de Rozoy-sur-Serre, dans le département du Nord aux cantons d'Avesnes-Nord, Avesnes-Sud, Landrecies, Solre-le-Château, Trélon et aux communes de Catillon, Ors, La Groise et Rejet-de-Beaulieu du canton de Le Cateau". Le syndicat comprend en outre les différentes Chambres Consulaires des deux départements concernés (Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers), les communes de plus de 2000 habitants (Liste offerte par l'article premier des statuts), soit six dans l'Aisne et douze dans le Nord en y adjoignant Felleries, ainsi qu'un grand nombre de collectivités du type SIVOM ou Syndicats intercommunaux à vocation particulière; comme l'alimentation en eau potable (Syndicat intercommunal du Nord de l'Aisne, d'Origny-en-Thiérache, d'Aubenton...), assainissement (celui de Fourmies-Wignehies par exemple), Aménagement et entretien des rivières (les Cours d'eaux de la Vallée des deux Helpes dans l'Avesnois), et le Syndicat intercommunal de développement touristique du Sud-Est Avesnois, ou encore celui de Val Joly. Au total 70 délégués constituent le Comité syndical qui désigne un bureau composé de 16 membres, à raison de huit par département, comprenant dix élus politiques et six représentants des organismes consulaires.

Ph. TABARY nous livre (op. cité) une bonne définition de cette structure d'aménagement et de développement trans-départementale: "Le syndicat, qui n'est qu'un moyen, et en tous cas pas un but, doit permettre aux élus locaux et or-

ganisations professionnelles non seulement de se concerter, mais de décider et d'agir. C'est de la bonne coordination des actions mais aussi de la rapidité des décisions que dépend l'avenir des 175.000 habitants de la Thiérache". Le schéma suivant (figure 2) se propose de situer le syndicat mixte par rapport aux différentes structures, aux pouvoirs qui existent dans l'espace régional ou qui l'englobent.

b) L'animation associative.

Depuis le début de la décennie 1970, en Avesnois-Thiérache, le réveil de la vie associative, aux activités et composantes extrêmement variées, fut sensible. Quelle est la signification profonde de cette évolution récente? Ce réveil est-il en outre directement associé au Syndicat mixte? Quelles sont enfin les limites inhérentes à un tel processus? C'est à ces différentes questions que l'on essaiera désormais de répondre.

b1) Les types d'associations et la conscience régionale.

Il est possible de repérer tout d'abord *un premier type d'associations permettant de ranimer ou de cultiver le sentiment d'appartenance à une région:* l'histoire, l'archéologie, le patrimoine immobilier traditionnel servant alors de prétexte aux animations. Ce fut en 1970 que naquit le groupe archéologique de Thiérache qui mit ses efforts en commun avec ceux de la Société historique de Vervins. Selon P. DAUSSE, qui en fut le Président pendant plusieurs années, il fallait fouiller, creuser dans le passé pour retrouver le terroir, le situer géographiquement et politiquement, sensibiliser la population à l'aide de son passé, et réveiller ainsi en elle la conscience et l'âme thiérachienne. Cette association entreprit alors un travail de longue haleine pour démontrer que le pays n'était pas un "désert" avant le XIIème siècle, ou encore une forêt-frontière inhabitée. Les villas gallo-romaines ne font pas défaut, de même que de nombreux toponymes

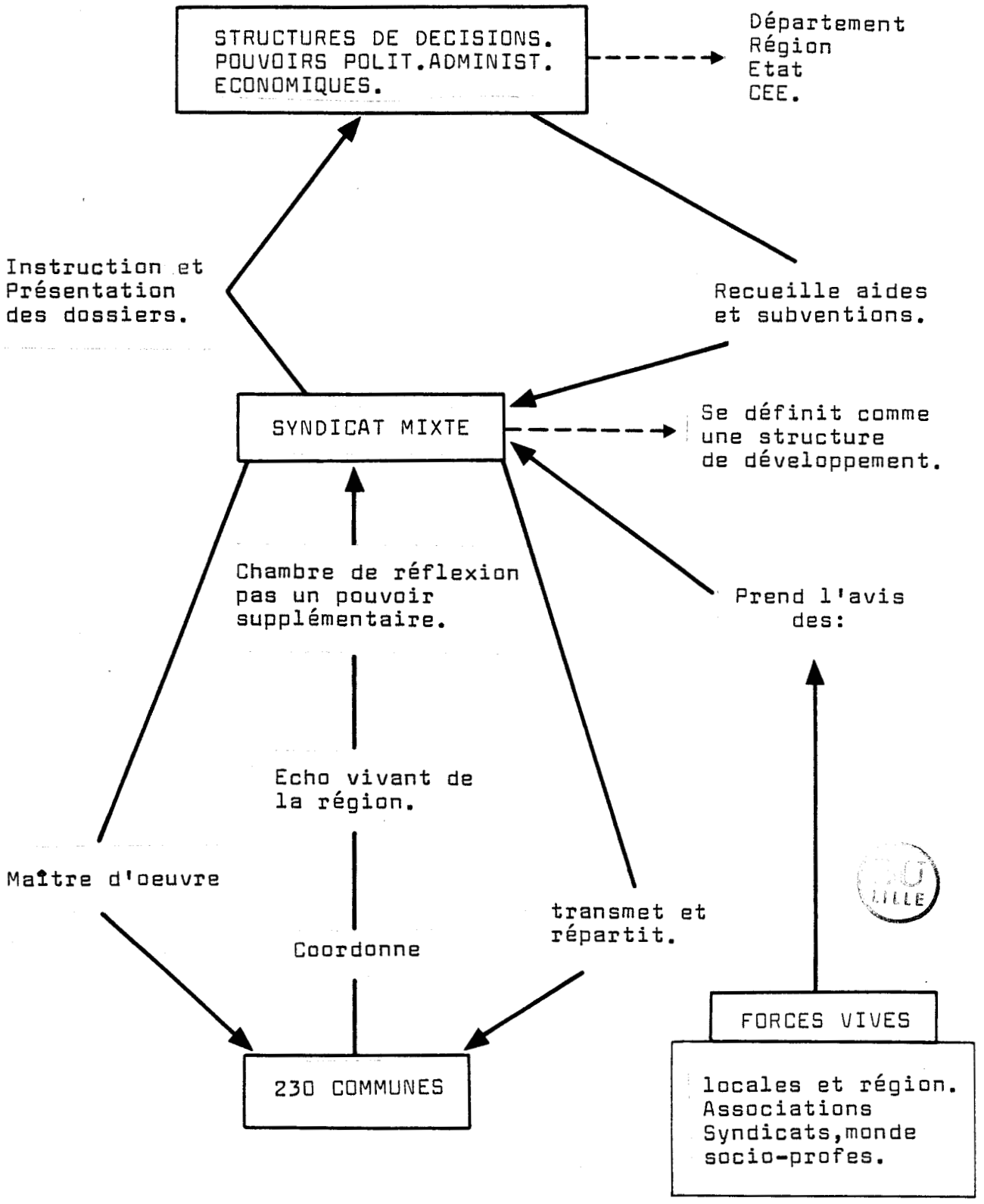


Figure 2: Le Syndicat mixte dans son environnement administratif et politique.

semblent confirmer une présence humaine antérieure à l'époque mérovingienne: on peut citer à cet effet, dans les deux cantons limitrophes de La Capelle et d'Hirson, les toponymes au suffixe Y: Watigny, Bucilly, Eparcy, Origny, Effry, Wimy, Rocquigny, Gergny, Lerzy, Chigny, Crupilly ; ou encore Hannappes dans le canton proche de Wassigny. En définitive on peut penser que 40% des toponymes thiérachiens, environ, sont antérieurs à l'époque mérovingienne. C'est pourquoi cette association tente depuis 1970 de dresser un inventaire des sites archéologiques anciens. Toutefois l'action se limite à l'arrondissement de Vervins et très peu de contacts sont pris avec la Société d'Histoire et d'Archéologie d'Avesnes-sur-Helpe, implantée à 30 km au Nord! Entre les deux sociétés, le "courant" semble mal passer ; celle d'Avesnes-sur-Helpe rejette sans nuances l'idée de "Grande Thiérache" et ne voit aucun intérêt dans un mouvement d'approche de celle de Vervins. Elle tend à proclamer et à préserver son identité hennuyère, comme le souligne l'analyse des lieux de résidence des membres inscrits en date du 31 Décembre 1975. Une liste, comprenant alors 240 membres, laisse apparaître d'emblée une très nette prédominance d'Avesnes-Avesnelles. Il s'agit certes du siège de la Société, mais en outre, en tant que chef-lieu d'arrondissement, Avesnes-sur-Helpe est une petite ville à fonctions tertiaires, administratives, animée de fonctionnaires, d'enseignants. Ce profil urbain explique sans doute partiellement le fait que 30% des membres inscrits à cette société résident à Avesnes-sur-Helpe.

On découvre en outre un ruban de localisation bien dessiné le long de la Sambre. Landrecies et Maroilles, petites villes implantées en milieu rural, la première à fonctions militaires anciennes, la seconde, centre historique et religieux grâce à l'abbaye médiévale, possèdent certainement les atouts qui stimulent la curiosité, sinon la recherche locale. De ce fait d'aucuns seront plus tentés de participer aux efforts de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement. C'est dans ce même esprit que l'on peut citer Bavay, riche site archéologique gallo-romain qui éveille les passions de la recherche. Figurent aussi les villes industrielles du

bassin de la Sambre grâce sans doute à la masse démographique qu'elles représentent, et à la présence de Maubeuge, autrefois centre historique très actif, qui fut même chef-lieu d'intendance après 1720.

Par contre l'implantation de la Société en milieu rural apparaît encore assez faible: on peut dénombrer à la date citée, dix membres dans le canton de Solre-le-Château, dont cinq résident dans la seule commune de Sars-Poteries, ancien centre artisanal très renommé. De même, très peu de membres habitent dans les cantons d'Avesnes-Nord (le chef-lieu d'arrondissement étant exclu) et du Quesnoy. Par ailleurs, la Société d'histoire et d'archéologie semble éveiller peu de passion dans le secteur industriel et ouvrier de Fourmies, Anor Trélon. Sans doute le profil socio-professionnel et la faible qualification de la population active expliquent-ils cette situation.

Enfin on pourra constater, ce qui viendra confirmer une idée précédemment annoncée, que peu de membres résident dans le département de l'Aisne pourtant bien proche d'Avesnes-sur-Helpe. On peut en effet dénombrer cinq personnes réparties dans les centres du Nouvion, La Capelle, Vervins et Hirson. Les explications que l'on peut apporter à cette manifestation indirecte de la "frontière" sont diverses:

- l'existence d'une société identique à Vervins peut limiter l'écho de celle d'Avesnes en "terre étrangère".
- Comme on l'a déjà fait remarquer, les populations de l'Avesnois et de Thiérache de l'Aisne, toujours séparées par la politique, n'ont guère été habituées à s'intéresser à leurs proches voisins "étrangers".
- Cette situation est peut-être aussi entretenue par l'attitude de quelques "puristes" qui insistent sur le caractère sacré et inviolable de la division historique entre la Thiérache et le Hainaut. En privilégiant cette appartenance au passé, on veut donner à la région une délimitation et une signification beaucoup plus historique que géographique.

- Enfin les faibles intensités des flux migratoires allant de l'Avesnois vers la Thiérache ont sans doute également entretenu la séparation des populations. On peut même souligner le fait suivant: le nombre de membres inscrits à la Société d'Avesnes-sur-Helpe et résidant en Belgique est supérieur à celui des individus habitant en Thiérache de l'Aisne.

La frontière de 843 demeure, dans ce domaine, une réalité vivante. Selon Maître MOSSAY, Président de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Vervins, Hainaut et Thiérache constituent deux régions fondamentalement différentes qu'il est vain de vouloir unifier, un avis qui, il faut le reconnaître, est quand même partagé par de nombreux habitants de la région. Il souscrit pleinement au paragraphe suivant rédigé par A. DUVAUX en 1927 (6), à propos du bourg du Nouvion-en-Thiérache: "Est-elle champenoise ou picarde, ou encore espagnole, cette petite ville de l'Aisne située tout au Nord du département où la baigne de son filet d'eau la vieille Sambre qui va plus loin s'orienter vers Cambrai? De l'autre côté de la borne administrative à Prisches, à Beaurepaire, on dit des brises du Sud: "le Vent est en France" ; c'est que, au-delà, c'est le Hainaut conquis par Louis XIV et il reste le souvenir des guerres, des incendies, des vieilles rancunes que le temps n'a pas encore tout à fait effacé."

Les quelques mots qui suivent reviennent aussi à Maître MOSSAY: "Il y a 50 ans, les gens de Larouillies qui se rendaient à La Capelle disaient: on va en France. "D'aucuns diront qu'il s'agit de la position "d'intégristes", qui refusent que l'histoire ne se compromette avec des options d'aménagement et de développement économique. Toutefois cet exemple illustre quand même un cas de blocage intellectuel qui s'est cristallisé sur l'ancienne frontière politique.

En 1972, fut créé l'Association des "Amis des Chapelles et Sanctuaires de l'Avesnois". Quelques années plus tard, vers 1976-78, on tenta à partir de quelques centres, de sensibiliser la population autour du problème de la sauvegarde des *églises fortifiées*. Cependant si ces dernières ne manquent pas en Thiérache de l'Aisne (qui possède de superbes exemplaires)- Burelles, La Bouteille, Plomion, Autreppes dans le canton de Vervins, Etréaupont dans le Sud du canton de La Capelle, Jeantes dans le canton d'Aubenton, Brunehamel et Montcornet dans le canton de Rozoy-sur-Serre, au total une cinquantaine d'unités dont la plupart datent du XVIème siècle, l'Avesnois possède très peu de bâtiments identiques. Ainsi ce mouvement associatif, si intéressant fut-il, avait peu de chances d'engendrer une prise de conscience régionale unique et commune de part et d'autre de la limite départementale. Plus importante peut-être fut *l'opération FIC lancée en 1977* qui devait associer gens du Hainaut et de Thiérache, et pouvait de ce fait servir de catalyseur à un rapprochement culturel transdépartemental. En 1976, un Fonds d'Intervention culturelle a été alloué à une opération "Artisanat et Habitat traditionnels en Thiérache". Sur ce thème, diverses actions précises ont été proposées et engagées par des associations et organismes locaux. On peut citer par exemples l'action Diaporama réalisée par le collège agricole de Sains du Nord, les publications quant à elles, furent assurées par la Société archéologique de Vervins. Les maîtres d'oeuvre de l'action "Eveil linguistique des élèves des collèges" furent la DDA du Nord et les collèges agricoles. Ajoutons encore parmi les nombreux participants, la ville de Vervins, le groupe de Recherches archéologiques de la Thiérache, le G.E.P. de l'Aisne, le Syndicat mixte, l'Association des Amis des Sanctuaires et Chapelles de l'Avesnois... Une brochure fut imprimée pour informer le grand public sur cette action de développement culturel financée par plusieurs ministères (Agriculture, Education Nationale, la Santé, le Secrétariat d'Etat à la Culture, Jeunesse et Sports). On a pu dépouiller cette brochure avec attention en pointant sur une

carte toutes les communes directement concernées par cette action afin de montrer que celle-ci ne s'appliquait pas uniquement à l'arrondissement de Vervins mais chevauchait la limite départementale. Cependant, on découvre aussi que les noms de communes de Thiérache de l'Aisne y sont beaucoup plus nombreux que ceux de l'Avesnois, dans un rapport de 1 à 3. Par ailleurs, seul l'EPR de Picardie a participé financièrement à l'opération. Ne peut-on pas, dans ce cas également, émettre quelques réserves quant à l'unité régionale de l'action?

b2) Association et activités traditionnelles.

Un second type d'associations a contribué à attirer notre attention sur les activités économiques plus ou moins traditionnelles de la région. Ainsi en est-il de l'Association pour la relance de la vannerie, ou encore plus connue, l'Association des Amis des Bois Jolis de Felleries créée en 1975. Ancien fleuron de l'économie rurale locale, l'industrie du bois a beaucoup périclité depuis la première guerre mondiale. Autrefois, en particulier aux XVIII ème et XIXème siècles, les habitants de la clairière de Felleries qui ne pouvaient vivre correctement de la seule culture des champs, devaient souvent exercer une autre activité complémentaire. Alors que dans certains villages voisins, l'extraction des pierres, le travail de la poterie, du verre, assuraient le complément de ressources et retenaient la population, ici à Felleries, l'environnement forestier représentait la matière première très recherchée. Les productions anciennes étaient multiples: sabots, outils, pelles, louches, cuillers, plats, moules à beurre et à fromage, robinets, boules, quilles, bobinots pour filature... En Mars 1975, ne subsistaient plus dans cette ancienne "capitale" du bois, que quatre artisans. C'est pour éviter la disparition totale de cette activité-relique qui permet aux habitants de la commune de garder le contact avec leur passé et leur terroir, que quelques personnes décidèrent de fonder une association de type 1901, "les Amis des Bois Jolis", qui acheta à Felleries un ancien moulin à eau.

Une exposition sur le thème des Bois Jolis fut organisée en Mars 1975: elle rencontra un succès inespéré et inattendu, puisqu'elle accueillit plus de 4000 visiteurs. En fait le travail de l'association en son moulin devenu musée, vise deux objectifs fondamentaux: d'une part revivifier l'artisanat traditionnel à qui peut revenir une place dans notre système économique industriel actuel, et d'autre part utiliser ces traditions comme élément d'attraction touristique qui à son tour, devient facteur de ventes, de promotions, de stimulations incomparables pour le travail artisanal. C'est dans cet esprit qu'il faut rappeler l'existence du Musée du Verre à Sars-Poteries, ou encore la création de l'Eco-Musée de Fourmies-Trélon qui ont pour but de rappeler à notre mémoire les traditions de ce pays.

b3) Dynamique nouvelle

Enfin depuis quelques années se mettent en place certaines *structures d'animation et de vie associative qui tentent de créer dans la région une dynamique nouvelle.* Vers le milieu des années 1970, fut créé un poste d'animateur départemental pour la Thiérache, mais l'équivalent n'existe pas dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe voisin. En 1980 fut créée l'association de pays Thiérache-Aubenton-Hirson rural qui couvre les deux cantons d'Aubenton et d'Hirson, soit 25 communes et environ 25.000 habitants. Enfin, dernière en date, une tentative d'animation culturelle et populaire autour de l'Abbaye de Saint-Michel fut lancée. L'ancienne société des "Amis de l'Abbaye de Saint-Michel, de l'Eglise abbatiale et des Grandes orgues de Saint-Michel-en-Thiérache", dédida à la fin des années 1970 de promouvoir l'édifice et d'utiliser ce site ("la perle de la Thiérache"!) pour lui attribuer diverses activités. Les citations grandioses, les envolées enthousiastes ne manquèrent point à ce sujet. Citons celle du Directeur Régional des Affaires culturelles de Picardie, lors de sa visite le 12/02/1982 à Saint-Michel: "-Je propose que Saint-

Michel devienne un phare culturel pour la région et pour la Thiérache, qui permettrait de regrouper trois régions françaises et deux Provinces belges." On peut aussi rappeler ces quelques mots de l'ancien Président du Conseil régional de Picardie: "-C'est un ensemble grandiose. Toutes les conditions sont désormais réunies pour en faire un grand projet régional".

Ce projet dont il est question, consiste à créer un vaste Centre d'Etudes et d'Animation de la vie rurale en Thiérache (CEAVR), comprenant différentes unités: un musée de la vie rurale, un Atelier d'Agriculture "Recherches-Action", un Atelier rural-Thiérache d'Architecture, d'urbanisme et du Paysage, une maison des associations, un Centre d'accueil et de formation, un centre d'animation et de recherche culturelle.

Désormais les choses vont vite. La vie associative est passée à une nouvelle dimension, celle des projets complexes, diversifiés et de grande envergure, pouvant concerner des espaces et des populations de plus en plus larges. Il ne s'agit plus de se mobiliser autour d'un événement, d'un monument, d'une tradition, mais de créer, ou de susciter un nouvel élan régional. La symbiose culturelle et associative entre l'Avesnois et la Thiérache devient progressivement possible. Les termes que l'on découvre le plus souvent dans ce projet de création du CEAVR sont: lieux de rencontres, d'accueil, de réflexions, de propositions d'actions. Ainsi l'Atelier rural-Thiérache, d'Architecture, d'Urbanisme et du Paysage (ARTAUP) doit être, selon le livre blanc de ce centre, "un lieu de rencontre, de débat, de recherche, de conception en commun". L'Atelier agriculture, recherche-action-Thiérache, se propose quant à lui, d'être "une réflexion sur la réalité du mode de développement en Thiérache..." Et l'on pourrait ainsi multiplier les exemples.

c) Réflexion sur l'éclosion de la vie associative.

En vérité, l'évolution des mentalités , des formes de vie associative et d'animation est difficile à suivre et conduit tout naturellement à formuler un certain nombre de questions:

- Cette évolution ne manque-t-elle pas de cohérence?
- Quelles sont les relations qui existent entre ces associations, ces projets d'animation et le syndicat mixte de la Thiérache?
- Enfin ne voit-on pas naître peu à peu une nouvelle conception de l'Aménagement micro-régional du territoire?

c1) La cohérence n'est pas évidente.

Il est en effet étonnant de constater qu'en quelques années et à quelques kilomètres de distance de part et d'autre de la limite départementale, furent créés à Fourmies, l'Eco-Musée, puis à Saint-Michel, le CEAVR. Certes dans le livre blanc de ce dernier, il est écrit (en page 8), le paragraphe suivant: "Ce musée de la vie rurale pourrait être le complément de l'Eco-Musée de Fourmies qui offre aux visiteurs un siècle d'histoire de la région de Fourmies par le Musée du textile et de la vie sociale". Est-ce réellement un complément? Nous n'en sommes pas pleinement convaincus, d'autant plus qu'à Sars-Poteries et à Felleries existent déjà, comme on l'a déjà rappelé, des musées de la tradition régionale. Faut-il nécessairement que chaque département possède ses propres centres d'attraction et d'animation cherchant à mettre en exergue l'image de la Thiérache d'antan, alors que depuis 1973 on proclame la volonté de coordonner les efforts, de travailler ensemble? N'est-ce encore qu'un voeu pieux ou n'est-il partagé que par certains élus?

D'autres en Avesnois poussent même plus loin leur analyse des mentalités et des conceptions relatives à "l'unité thiérachienne" en soupçonnant systématiquement toute

initiative venant de l'Aisne d'être empreinte de visées expansionnistes! Du moins est-il difficile de cerner avec précision les attributions du Centre de Documentation de Vervins, de la Maison de la Thiérache (Etroeungt), de l'Eco-Musée de Fourmies, de la maison des stages de Sorbais et désormais du Centre de Saint-Michel, pour être en mesure de confirmer la complémentarité de ces différentes structures culturelles. Peut-être qu'avec les années, les principes d'une meilleure coordination seront établis et respectés.

Par ailleurs, il est également étonnant de constater que certaines personnes désirent créer en "Grande Thiérache", un lieu de rencontres et de réflexions. En effet, n'existe-t-il pas déjà? Notamment depuis la création du syndicat mixte en 1973? Cette question en appelle immédiatement une autre: quelles sont les relations qui permettent aux diverses associations et au syndicat mixte de cohabiter?

c2) La cohabitation entre le syndicat mixte et les diverses associations.

Historiquement, il faut rappeler que très peu d'associations ont participé et aidé à la création du syndicat mixte, au début de la décennie 1970. Des sociétés plus ou moins identiques existaient dans chacun des deux arrondissements sans qu'elles cherchèrent à collaborer, à travailler ensemble. Cette situation traduit sans ambiguité l'état d'esprit partagé par la majorité des habitants de l'Avesnois et de Thiérache à cette date. Certains individus ont cautionné plus ou moins publiquement le processus de rapprochement interdépartemental qui donna naissance au syndicat mixte, mais à titre personnel et non au nom de la société à laquelle ils appartenaient ou qu'ils représentaient. Il n'y eut que quelques rares exceptions comme les "Anciens élèves de l'Institution Saint-Pierre de Fourmies". Par ailleurs, parmi toutes les personnes contactées dans la région, aucune n'apparaît

convaincue par le fait que la vie associative aurait pu être secouée, réveillée par le syndicat mixte, créant derrière lui, dans son sillage, un élan nouveau. Depuis 1973, aucune fédération trans-départementale, aucune création associative se réclamant haut et fort de la Grande Thiérache, n'a pu être recensée. N'est-ce donc pas encore un label de qualité ou une référence suffisante? Pour certains, les effets ont été plutôt contraires: ainsi en est-il des deux sociétés d'histoire et d'archéologie d'Avesnes-sur-Helpe et de Vervins, pour qui les relations se sont plutôt détériorées.

Vers la fin des années 1970, quelques personnes aux activités et aux attaches différentes (un animateur socio-culturel dans l'Aisne, un enseignant responsable d'association dans le Vervinois, un animateur à Fourmies) décident de lancer une grande enquête à travers l'Avesnois-Thiérache afin de dresser l'inventaire des sociétés et des activités culturelles, socio-culturelles et sportives qui existaient. Alors qu'une chambre culturelle de Picardie se mettait en place, il fallait que la Thiérache, intéressée par cet effort, se manifeste. Pour ce faire un projet culturel relatif à cette région périphérique devait être défini et proposé. Ainsi fut rédigé un énorme questionnaire. Toutefois l'idée de bâtir un Office culturel pour la Grande Thiérache déplut sincèrement et l'enquête fut un échec sans appel. Certes le questionnaire élaboré dans l'enthousiasme de quelques-uns, mais trop long, était peu attrayant. Beaucoup d'associations appartenant à des fédérations départementales exprimèrent leur méfiance à l'égard de cette enquête en ne répondant pas. Mais surtout, signe d'un comportement très révélateur, certaines associations refusèrent de participer à cet inventaire en publiant dans la presse les mobiles de leur attitude, ce qui prenait une toute autre signification. Ainsi, du fait que le Syndicat mixte, par le biais de sa commission de travail "Formation des hommes", ait accordé son soutien à cette enquête afin de faciliter sa diffusion (7), certaines associations, notamment la société d'histoire et d'archéologie de

l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, refusèrent énergiquement de participer à ce travail.

Comme l'écrit P. HENRY, "On ne comprendra cette réaction que si l'on place la question sur le plan des territorialités. En effet, en s'opposant aux propositions du syndicat mixte, la société archéologique ne s'oppose pas, bien entendu, à la culture... Non, la société d'Avesnes refuse tout simplement les prétentions d'un organisme administratif ou culturel à "annexer" au bénéfice de la Thiérache ce qu'elle considère comme relevant de l'Avesnois, c'est-à-dire du Hainaut. Il lui semble aberrant qu'on puisse englober sous une même étiquette, celle de la Thiérache, des sociétés, des patrimoines, des "pays" n'ayant aucune communauté historique. Autrement dit, l'Avesnois ne peut en aucun cas se prévaloir d'être "la" Thiérache comme celle-ci n'a aucune raison à étendre son hégémonie sur l'Avesnois". N'est-ce pas, avec évidence, un problème de frontière, d'exclusion de "pays", d'affirmation des différences par rapport à l'Autre?

Quand en Avril 1983, conjointement, quelques géographes des Universités de Picardie et de Lille I, organisèrent et participèrent à un séminaire tenant séance à Etroeungt, dans le Sud de l'Avesnois, petite bourgade située à la limite des départements de l'Aisne et du Nord, ils adressèrent une invitation au Président de cette même association qui la déclina. Avec un peu de recul, on comprend clairement les raisons du refus: nous avions alors commis deux "maladresses", la première en intitulant ce séminaire "Thiérache 1983", la seconde en l'organisant en la Maison de la Thiérache qui appartient au Syndicat mixte.

c3) Le bilan.

En fait on constate que cette structure de développement régional, créée en 1973, a certes engendré un effet de coordination et de concertation technique, économique

aussi. Les élus ont pris l'habitude de travailler ensemble, en compagnie des chambres consulaires et de certaines administrations des deux départements, comme les Directions de l'agriculture.On peut d'ailleurs se demander si pour le très long terme, il ne s'agit pas là de l'acquis le plus important pour la région étudiée. Par contre l'évolution est beaucoup plus lente et plus difficile semble-t-il dans le domaine de la vie associative et culturelle. A cela on peut trouver plusieurs causes:

- Tout d'abord, *la force de l'héritage historique* qui se manifeste par le biais des inerties, des blocages sociologiques, par l'attachement aux anciennes frontières et aux cadres spatiaux qui en dérivent. Cette réaction peut prendre soit la forme d'un refus de coordination, soit l'aspect d'une concurrence dans l'octroi de moyens.

- *L'espace couvert par la Grande Thiérache, entité officielle qui n'a qu'une dizaine d'années d'âge, est grand ;* peut-être l'est-il trop, quand on sait que jusqu'à l'aube de la décennie 1970, les deux ensembles de Thiérache et d'Avesnois devaient s'ignorer plus ou moins totalement. Actuellement la Grande Thiérache couvre plus de 280.000 hectares, alors que plus de 60 kilomètres séparent, par la route, les deux chefs-lieux de cantons que sont Solre-le-Château et Rozoy-sur-Serre ; c'est aussi environ 70 kilomètres, uniquement par les routes principales, qui séparent Landrecies et Rozoy-sur-Serre.

- Cet espace ne peut pas encore être vécu communément par les 160.000 habitants d'Avesnois et de Thiérache de l'Aisne, dans la mesure où ces deux entités séparées par l'histoire et l'administration, ne disposent *d'aucune grande ville capable d'unifier l'espace en un seul pays.* En réalité l'Avesnois et la Thiérache ont toujours été divisés en plusieurs pays dont certains noms sont encore très vivants: la "région" fourmisienne, le Vervinois, le Solrésis... D'ailleurs on ne manquera pas de rappeler que derrière l'uniformité paysagère toute relative qu'a créé le bocage et les pâturages clairs ou complantés, se dessinent des *particularismes locaux ou micro-régionaux assez nombreux,* les uns encore actuels et percepti-

bles, les autres vivants dans la mémoire des habitants. On peut citer, le secteur lainier et ouvrier de Fourmies, Wignehies, Sains du Nord, Glageon, l'ancienne économie marbrière, extractive et forestière du Solrézis, des Fagnes, l'Avesnois des deux Helpes herbager et laitier, le Vervinois agricole, la vallée de l'Oise autrefois tournée vers la vannerie... De ce fait, nous comprenons mieux l'absence de coordination socio-culturelle actuelle et les difficultés pour façonner une identité "thiérachienne".

-*Le syndicat mixte a voulu agir rapidement en 1973 ;* il fallait obtenir des résultats, être efficace, combler des lacunes, rattraper les retards énormes en matière d'équipements. Pour ce faire, ses membres actifs ont opté nécessairement pour le développement économique,technocratique peut-être, sans prendre appui sur la structure spatiale en petits pays, encore que les syndicats intercommunaux étaient représentés. Il est clair que dans cette perspective de fonctionnement, un décrochage entre le mouvement économique et politique d'une part, la vie associative d'autre part, devenait très probable. Cette constatation conduit vers de nouvelles interrogations.

4 - LE SYNDICAT MIXTE ET LA POPULATION DE L'AVESNOIS-THIERACHE.

- Comment le syndicat mixte pour le développement de la Thiérache est-il perçu au début des années 1980, après plus de dix ans d'efforts et de réalisations?

- Ce syndicat est-il devenu un lieu de rencontre et d'animation pour les "forces vives" de l'Avesnois-Thiérache?

- De par la voie du développement qu'il a empruntée, de par ses structures qui n'associent pas étroitement à ses travaux, les catégories socio-professionnelles, les associations, le syndicat mixte n'a-t-il pas, indirectement, engendré une réaction chez certaines personnes qui ont redouté de voir la Grande Thiérache dévier vers une inévitable dichotomie: les "élites" composées des élus, des décideurs, et l'ensemble de la population passive et "assistée"? (C'est ainsi que de nouvelles "frontières" sociologiques et "comportementales" pouvaient être dressées!) Pour résister à cette tendance, ils ont recherché une troisième voie, plus ou moins indépendante du monde politique, étrangère aux structures officielles déjà en place, auxquelles appartient le syndicat mixte, en espérant créer dans leur sillage, un élan populaire plus large.

- En définitive, l'effervescence socio-culturelle et associative, qu'a connu l'Avesnois-Thiérache depuis quelques années, ne tend-elle pas à signifier une nouvelle conception de l'aménagement micro-régional?

a) L'ambassadeur de la région?

Le syndicat mixte est devenu, après plus de dix ans de fonctionnement, un interlocuteur reconnu par les administrations, les départements, les régions. Ambassadeur de

la Grande Thiérache à l'extérieur, rouage devenu probablement indispensable, chambre de réflexion au sein de laquelle s'élaborent les grands dossiers régionaux, son action est reconnue par tous ceux qui exercent des responsabilités spatiales quelconques. Le syndicat mixte possède ainsi ses défenseurs, ses partisans, mais aussi ses détracteurs. Ceux-ci suggèrent de repenser différemment l'aménagement et le développement de la région, avec de nouveaux moyens, hommes et de nouvelles structures, étant donné le peu de progrès actuellement réalisés en Avesnois-Thiérache et cela malgré les efforts déployés par le Syndicat mixte et les sommes déjà investies. N'est-ce pas le sentiment qu'exprime la création de ACTES, une association récente à objectif aménageur, désirant unir dans l'effort, l'Avesnois, le Cambrésis, la Thiérache de l'Aisne et l'Est du Cambrésis?

La première lettre cherchant à présenter la nouvelle association et qui fut de ce fait diffusée dans le grand public, datée du 17 Mai 1984, disposait déjà de l'appui officiel des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie et des départements de l'Aisne et du Nord. Les premières lignes mettent en évidence la volonté de réagir contre les effets de la crise qui frappe durement les quatre arrondissements d'Avesnes, de Cambrai, de Saint-Quentin et de Vervins, ainsi que l'objectif de développement micro-régional. Par rapport au problème du chevauchement des compétences du syndicat mixte et de ACTES, on peut citer le second paragraphe du texte: "L'objet de l'association est de promouvoir le développement local, en facilitant l'émergence des initiatives locales, et l'harmonisation des politiques de développement dans cette zone frontalière assise sur deux régions. ACTES ne se substitue donc pas aux institutions existantes, ni aux acteurs du développement, elle est un soutien à leurs actions, elle veut leur apporter des moyens supplémentaires pour pratiquer mieux les méthodes de développement local déjà employées". Affirmation qui se veut conciliante mais qui reste à démontrer, avec les années.

b) L'idée de la Grande Thiérache:
une donnée diversement partagée.

Le syndicat mixte n'est pas devenu le lieu de rencontre et d'animation que d'aucuns espéraient, sans doute à cause de ses structures qui n'associent qu'occasionnellement les "forces vives" de la Grande Thiérache, consultées pour donner leur avis mais exclues du pouvoir de décision ; sans doute également à cause de l'objectif de l'action défini en 1973-74, beaucoup plus technique et économique que socio-culturel. Dans ce cas, il est possible que le syndicat mixte soit encore assez mal connu du grand public et que, par conséquent, l'idée de la Grande Thiérache fasse son chemin beaucoup plus lentement que prévu. Depuis 1973, les hommes politiques de l'Avesnois-Thiérache ont accru leur pouvoir sur les affaires et le milieu en adhérant à cette nouvelle structure de développement. Par l'information, la concertation trans-départementale, ils ont élargi leur champ d'action et d'intervention. Les élus ont dépassé le cadre de leur commune, de leur canton, et ont, par la force des choses, commencé à travailler à l'échelle des deux arrondissements et des deux départements. Leur espace perçu, vécu, construit par la volonté et la réflexion commune, s'est trouvé sensiblement élargi. Pour eux, et principalement les représentants des communes de plus de 2000 habitants (cf le statut du syndicat mixte), le concept de Grande Thiérache n'est plus une idée abstraite, un modèle ; désormais cet espace est devenu une entité régionale vivante qui se confond avec le fonctionnement du syndicat.

Par contre il est possible que l'idée de Grande Thiérache ne soit pas aussi précise et aussi concrète dans l'esprit des élus et des représentants des petites communes rurales qui ne sont introduites au sein du comité du syndicat mixte que par l'entremise des collectivités intercommunales, comme les SIVOM par exemple. Or il faut rappeler que les communes rurales peu peuplées sont majoritaires en Grande Thié-

rache. Les statistiques du RGP de 1982 rappellent une fois de plus la forte ruralité de la Thiérache de l'Aisne (tableau IV).

Tableau IV

Population rurale en 1982 dans quelques cantons de Thiérache de l'Aisne.

Cantons	Population totale	% de population rurale
Aubenton	3666 habitants	100 %
La Capelle	8695 habitants	75,58 %
Rozoy-sur-Serre	8734 habitants	70,58 %
Sains-Rich.	4753 habitants	100 %
Vervins	8530 habitants	58,46 %
Wassigny	7005 habitants	73,74 %

Quant au grand public, il entend parler de temps à autre du syndicat mixte et de Grande Thiérache, par voie de presse surtout, mais continue de vivre essentiellement dans le cadre de la commune, du petit pays. La première réalité supra-communale qui est sans doute vécue par l'individu x, est le canton ou l'espace géré par un syndicat à vocation technique et à applications très pratiques, (eau potable, électrification, assainissement...), dont le siège se situe généralement dans l'un des centres essentiels pour la région: Guise, Nouvion, Landrecies, Wassigny...

Ainsi entre une minorité d'élus, que certains n'hésitent pas à qualifier d'élite ou de notables, et la majorité de la population, la région de Grande Thiérache ne correspond pas à la même réalité. Qui plus est, l'action du développement entreprise depuis 1973, demeure étrangère à une large partie du public. Dans ce cas, on est contraint d'admettre l'inexistence mentale de la Grande Thiérache qui demeure encore un objectif à atteindre. Les membres du syndicat mixte sont d'ailleurs pleinement conscients de ce problème qui risque, à terme, de les gêner dans leur action, encore que d'au-

cuns déclaraient en 1985 que "l'important est que les maires et les pouvoirs publics suivent", car ce sont eux qui détiennent la faculté de décider. Dans le bilan des cinq premières années de son fonctionnement (1978), publié dans la presse régionale (la Thiérache du 02/06/1978), on peut lire, à cet effet: "Après cinq années de labeur, pas toujours bien compris par les habitants eux-mêmes, le syndicat vient de présenter le bilan..." (E. HOFFMANN).

- Ou encore, un extrait de déclaration de M. BRUGNON:

"Jusqu'à présent nous avons réussi à servir d'intercesseurs entre les grandes administrations. Ce que nous avons pu obtenir, nous l'abons obtenu par notre existence. Mais il faudrait nous faire mieux connaître: poursuivre l'action mais arriver à faire participer les communes de Thiérache à nos travaux. Nous devons amener la base à notre action et peut-être réduire notre image de sommet". Ces quelques mots résument très bien la situation présente et expliquent pourquoi certaines personnes ont cherché à susciter une effervescence associative et socio-culturelle pour tenter de combler le vide qui s'esquissait entre "la base" et "le sommet", pour tenter d'impulser une dynamique partagée indispensable. Il est évident que ces mêmes personnes sont convaincues qu'il ne peut y avoir d'aménagement profond et de vie régionale sans participation de la population. La vie culturelle doit s'appuyer sur une recherche d'identité régionale, où chacun, chaque groupe peut exprimer sa personnalité, dans un espace rural qui risque de dépendre de plus en plus de l'extérieur. Ainsi selon l'analyse des observateurs, la Grande Thiérache peut n'être qu'un assemblage de "bouts du monde" pour qui les pouvoirs de décision sont ailleurs, à Paris, à Bruxelles, ou encore à Lille et à Amiens ; pour d'autres, elle représente un corps en construction avec un cerveau qui est le syndicat mixte qui servirait alors d'élément fédérateur. Mais on peut craindre que sans l'adhésion convaincue de la population, ce corps risque de demeurer sans âme.

c) Les résultats d'une enquête.

C'est pour vérifier ces réflexions que nous avons réalisé une enquête dans la région, par l'entremise de quelques enseignants et associations, afin d'évaluer la profondeur et la vivacité de l'idée de Grande Thiérache au sein du grand public. Que représente cet espace? Qu'est-ce que le syndicat mixte? Adhérez-vous à son action? Comment le jugez-vous? Vous sentez-vous concernés par l'action de développement entreprise? Voici quelques-uns des thèmes essentiels qui étaient abordés par les onze groupes de questions proposées. Certes, on peut discuter de la valeur scientifique d'une telle enquête, à propos du nombre trop limité de questionnaires exploitables,concernant tous par ailleurs des habitants de Thiérache de l'Aisne, au total une centaine, ou encore de la représentativité de l'échantillon de travail, composé pour partie d'élèves de lycées. De même, les personnes qui ont bien voulu assurer la diffusion des papiers, collecter ensuite les réponses, sont toutes marquées par leur profession, leurs relations et sont aussi localisées dans l'espace thiérachien. C'est pourquoi il serait vain et prétentieux de croire à l'objectivité d'un tel travail. Toutefois, on espère être en mesure de dégager, non pas des certitudes, mais quelques pistes de réflexions nouvelles. En outre il est certain que de tels travaux sur le terrain devraient être conduits en équipes pluridisciplinaires.

c1) La méconnaissance de la Grande Thiérache.

Comment perçoit-on l'espace thiérachien? Tel est le sens de la première question. Qu'est-ce que la Grande Thiérache? Que représente-t-elle pour vous? Veuillez donner les noms de cantons qui appartiennent à la Grande Thiérache?

Certaines réponses, parmi celles qui nous furent communiquées, méritent pleinement notre attention. En particulier l'on découvre que les lycéens de Thiérache de l'Aisne

(classes de première et de terminale) ayant été interrogés, connaissent assez mal dans l'ensemble, cet espace. Hormis tous ceux qui laissent un blanc ou déclarent ne pas savoir, il faut ajouter ceux pour qui la Grande Thiérache est synonyme de région géographique correspondant plus ou moins fidèlement à la Thiérache de l'Aisne, en distinguant surtout les cantons "centraux" qui s'articulent sur le triangle La Capelle, Hirson, Vervins. Par contre les cantons "périphériques" (cèci tendrait à prouver que chaque espace, quelque soit sa position géographique, possède une zone centrale et une périphérie) d'Aubenton, de Rozoy-sur-Serre, Wassigny et Sains-Richaumont reviennent moins fréquemment à la mémoire. Enfin, pour d'autres encore moins nombreux, la Grande Thiérache, en tant que région agricole herbagère, est bien un espace pluridépartemental puisqu'il se prolonge vers le Nord (les cantons de Landrecies, Avesnes-sur-Helpe, Solre-le-Château sont cités), mais aussi vers l'Ardenne (Signy-le-Petit). Encore une fois l'espace régional perçu et construit par ces jeunes ne correspond pas à l'idée de Grande Thiérache que voudrait imposer le Syndicat mixte. Ceci pose, à notre avis, un problème fondamental: la Grande Thiérache peut-elle exister concrètement, si d'une part, la jeunesse qui y réside n'en a pas la conscience et d'autre part si l'image projetée de cette région est multiple, non pas dans son contenu, ce qui apparaîtrait inévitable, mais dans ses limites spatiales. On constate en outre qu'aucune de ces personnes ne mentionne l'Entre-Sambre et Meuse belge qui, pourtant, est le prolongement géographique de la Grande Thiérache française. Ceci démontre qu'il existe dans le champ perçu, plusieurs frontières successives aux effets perturbateurs ou de fermeture, plus ou moins efficaces. On retrouve ici l'une des interrogations de A. FREMONT (8) dans son paragraphe consacré aux "régions enracinées" : "Mais cette entité supérieure qu'est la région ne disparaît-elle pas sous les particularismes dans l'émiettement de l'espace vécu?" Il est clair que les limites départementales et nationales contraignent avec force, les principes fondamentaux de l'organisation et de la perception régionales.

On distinguera ainsi: un noyau central où l'on s'y retrouve avec certitude, enveloppé d'une périphérie intra-départementale, à appréhension plus floue. Les limites départementales avec le Nord et l'Ardenne constituent une rupture brutale dans le champ de perception et de connaissances. Pour l'Avesnois et le Nord-Ouest das Ardennes, on pourra préférer retenir les termes "d'espaces-étrangers". (figure 3). Enfin la frontière franco-belge fait oublier la réalité géographique "objective".

Le dépouillement des questionnaires auxquels ont répondu des actifs, c'est-à-dire des agriculteurs, des enseignants, journalistes, cadres d'entreprises, commerçants, ouvriers qualifiés, laisse sourdre deux remarques essentielles:

- On relève toujours de grandes incertitudes ou imprécisions quant à la participation de certains cantons du Nord à la construction de la Grande Thiérache. On utilise les points d'interrogation, on inclut la totalité de l'arrondissement d'Avesnes, parfois une partie limitrophe des Ardennes ; à une liste détaillée des cantons de Thiérache de l'Aisne, on oppose un ou deux exemples empruntés à l'Avesnois hennuyer. Certains aussi utilisent le terme de Thiérache du Nord qui est une appellation qui ne fut jamais reconnue dans l'histoire régionale et qui est apparue récemment avec la délimitation des régions agricoles. Il ressort de ces diverses observations, la confirmation d'une connaissance très imparfaite de l'Avesnois hennuyer, alors que depuis 1973 fonctionne une structure de développement couvrant la Grande Thiérache. Le problème de la diffusion de l'information du syndicat mixte vers la population n'est donc pas encore, semble-t-il, résolu.

- On a analysé les termes employés pour désigner l'ensemble régional de Grande Thiérache, par ceux qui semblent définir cet espace dans les limites que lui donne le syndicat mixte. On est alors frappé de constater que personne, ou presque, n'emploie ou n'ose employer, le terme de région. Par contre l'on définit la Grande Thiérache de la façon suivante:

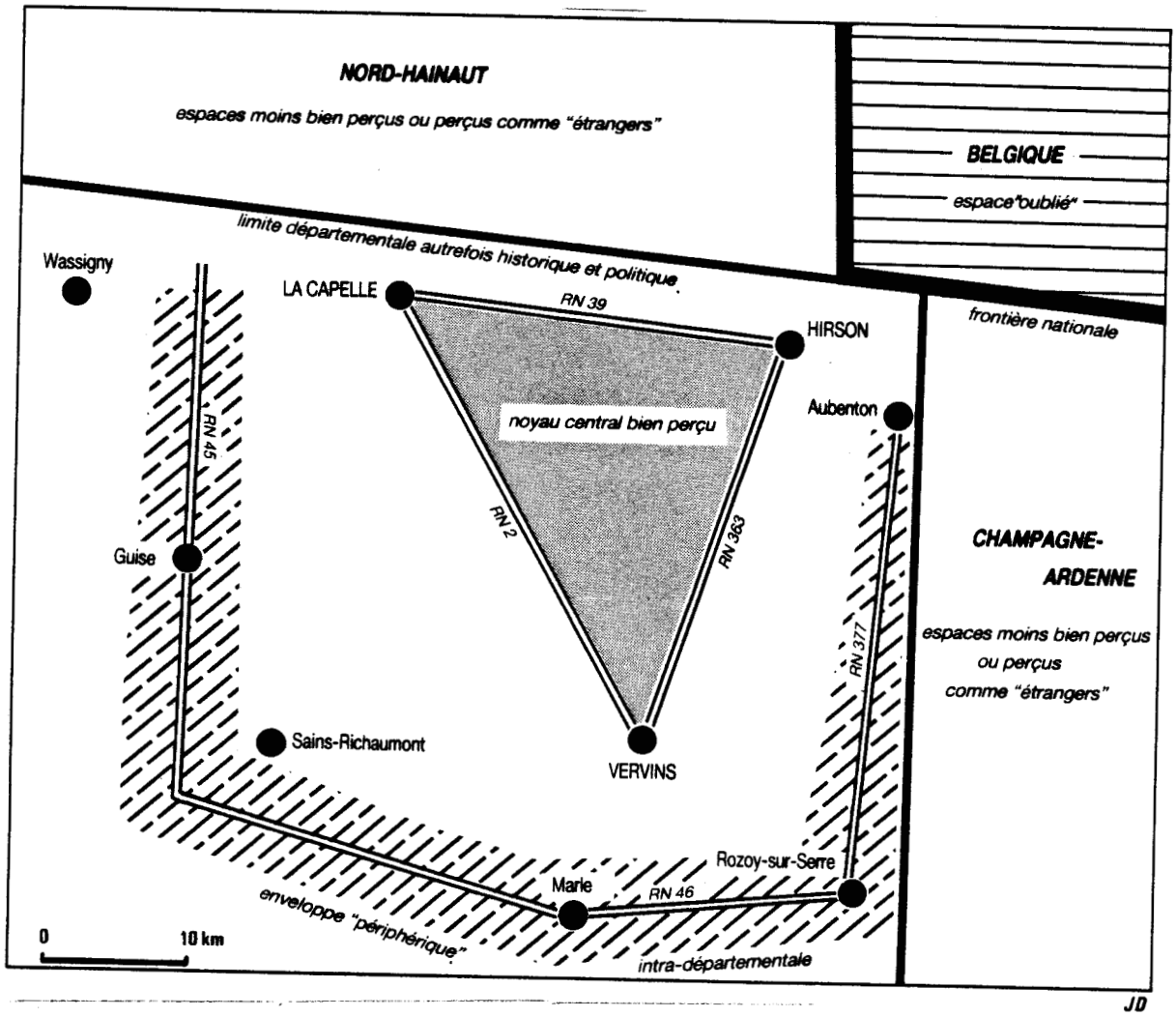


Figure 3:Frontières et espac es perçus.

BU LILLE

pour les uns, c'est un "rapprochement utile" pour résoudre des problèmes communs ou une "prise en compte de deux mini-régions" pour l'efficacité. Langage de techniciens, d'aménageurs, très certainement. Pour d'autres encore, c'est une association de deux parties de départements, ou encore un groupement d'initiatives, pour certains même c'est presque une équation mathématique: Thiérache de l'Aisne + Thiérache du Nord! Certaines définitions étaient encore plus significatives ou révélatrices d'une certaine forme d'appréhension de ces espaces frontaliers: "C'est une extension de la région de Thiérache vers la région d'Avesnes", réponse qui, implicitement, admet l'existence de deux entités et reconnaît le caractère artificiel de l'appellation récente, même si certains faits démo-économiques la justifient. Enfin nous terminons en reprenant la réponse lue sur l'un des questionnaires, car elle nous paraît très intéressante, révélant de la part de son auteur, une bonne prise de conscience descontraintes qui s'exercent sur un espace frontalier: "La Grande Thiérache est la dénomination appliquée à l'unification d'une région, qui est séparée administrativement: Avesnois et Thiérache de l'Aisne. Cela devrait être le reflet d'un pays à identité forte et unique mais qui est influencé par les volontés régionales différentes, donc soumis à un développement différentiel."

A travers cette définition, on retrouve la reconnaissance de plusieurs faits:

- le processus de rapprochement et d'unification en cours depuis le début de la décennie 1970, dont on a déjà présenté le mécanisme et les limites.
- L'identité spatiale entre Avesnois et Thiérache de l'Aisne, qui devrait être néanmoins nuancée à certains égards: forêts, eaux courantes, diversité des matériaux géologiques de plus en plus anciens à l'approche de l'Ardenne, bocage actuellement en recul sur les marges de la région, économie laitière dominante, tradition industrielle et artisanale en grandes difficultés depuis de nombreuses décennies, dépeuplement...

- L'absence d'unité régionale réelle ou de système régional (9), puisque Avesnois et Thiérache demeurent soumis à des centres de décision extérieurs et différents, multiples. Les forces centrifuges continuent à maintenir cet espace dans un état d'émiettement relatif. La conscience de la séparation historique et administrative est soulignée à plusieurs reprises.

c2) Faire connaître le syndicat mixte.

La seconde question concerne le problème de l'information, la "pédagogie" de la connaissance régionale. Avez-vous entendu parler du Syndicat mixte de développement de la Thiérache? A quelle(s) occasion(s)? Plusieurs éléments de réponse étaient alors proposés aux personnes qui acceptaient de se prêter au questionnaire: la presse, les relations amicales et familiales ou encore professionnelles, la télévision régionale, l'école...

Les principales voies de diffusion de l'information vers le grand public sont, dans un ordre décroissant selon les fréquences des réponses accordées: la presse régionale et locale, puis très loin derrière viennent la télévision et la radio, on cite plus particulièrement, l'Observateur, l'Union mais surtout la Thiérache avec autrefois, au début des années 1970, les billets renommés de P. ROMAGNY. Ce fut l'époque où la presse jouait sans réserve le jeu du rapprochement, animée par l'enthousiasme des débuts, des causes nouvelles, des espoirs non encore écornés. Par contre, même si la télévision et la radio sont mentionnées, on ne peut que s'étonner du peu de suffrages qu'elles recueillent, certains allant jusqu'à déplorer leur participation pour le moins timorée à la "cause thiérachienne". La situation peut-elle évoluer?

Cette éventualité ne doit pas être écartée avec les émissions régionales de "Fréquence-Nord", radio écoutée non seulement dans le Nord-Pas-de-Calais mais qui s'étend vers la Somme et la partie septentrionale de l'Aisne. Désor-

mais, cette radio lilloise nous fait découvrir quotidiennement des communes de la région en donnant la parole aux maires, aux représentants d'associations diverses. L'émission "C'est gentil chez vous", qui nous promène du Marquenterre à la vallée de la Sambre, permet de faire découvrir les particularités de chaque secteur géographique du Nord de la France. De même pendant les vacances d'été, on nous rappelait les attraits touristiques de l'Avesnois-Thiérache avec son paysage forestier et bocager, le Val Joly, les fêtes locales comme les Féronnades...En outre , les premières années de la décennie 1980 furent marquées par la multiplication des "radios libres" à diffusion locale. Peut-être serait-il possible parfois de glisser sur leur grille de programmation, quelques informations régionales, qui, répétées, pourraient elles aussi, susciter une identité d'intérêts et le sentiment profond d'appartenance à un pays ou à une petite région. Il existe sans doute, par ce biais, un moyen de faire connaître un peu mieux la Thiérache.

Peut-être aussi qu'avec la récente décentralisation et régionalisation de FR3, la connaissance du "pays" s'en trouvera aidée. Pour la première fois, la société régionale FR3 Nord-Pas-de-Calais-Picardie a émis ses images, le 5 Septembre 1983, depuis le village de Thièvres, situé entre Doullens , Arras et Amiens. Le village est en effet, en quelque sorte, un symbole, bien choisi en fonction de l'évolution de la chaîne de télévision. Thièvres résume par sa seule présence les héritages historiques de la division imposée puisqu'il existe une commune Thièvres appartenant à la Somme et une autre qui dépend de l'Administration du Pas-de-Calais. Seule l'antique voie romaine les sépare. Mais cette émission du 5/9/1983 traduisait également l'espoir de rapprocher les collectivités départementales et régionales, la volonté de transgresser les "frontières" établies dans le domaine de l'information et de la connaissance.

Comme le signale la presse (La Voix du Nord du 6 Septembre 1983), pour ces deux communes, il n'existe actuellement qu'une seule école, une église. Les deux équipes municipales organisent une seule fête annuelle commune aux deux collectivités locales. Sans doute est-ce un symbôle, une réalisation facilitée par la faible masse démographique que représentent les deux communes (tableau V), mais ce doit être également interprêté comme un exemple à suivre, à une autre échelle certes, en Avesnois-Thiérache comme ailleurs. C'est ainsi que l'on peut penser qu'en aecordant plus de temps d'antenne aux informations et aux activités régionales diverses relatives au Nord-Pas-de-Calais et à la Picardie, les cloisonnements hérités et symbolisés par la limite départementale et régionale, pourraient aller en s'atténuant. Dans le cadre de la Grande Thiérache, même sans remettre en question les entités départementales, ce concept deviendrait une réalité vécue, concrète, pour des individus de plus en plus nombreux.

Tableau V

La population des deux Thièvres.

RGP INSEE	1962	1968	1975	1982
Thièvres (80)	74 hab.	70 hab.	54 hab.	55 hab.
Thièvres (62)	125 hab.	127 hab.	106 hab.	95 hab.

Enfin l'école est très rarement mentionnée, alors qu'elle fut associée à l'opération FIC en 1977. Pour l'enquête sur l'habitat rural. le cadre de vie et l'artisanat traditionnel, la classe, souvent les cours moyens, fut l'unité de recherches et d'observations. Chaque instituteur pouvait organiser le travail selon l'environnement, le contexte géographique et la motivation des élèves.

Le plan de travail attribué à cette vaste enquête ayant pour objectif de dresser un bilan descriptif régional et que l'on pouvait considérer comme un véritable ef-

fort de sauvegarde de la qualité de l'environnement, comprenait une action collective menée soit dans le cadre de la classe, soit sur le terrain, et une recherche personnelle laissée à l'initiative de l'élève.

Un premier questionnaire concernant la commune dans laquelle se situait l'école, permettait de présenter la morphologie du village ainsi que son patrimoine bâti. Dans une seconde partie, les questions tendaient à inventorier les fêtes et activités socio-culturelles, ainsi que les métiers traditionnels. Le second questionnaire plus personnalisé s'adressait à l'élève en particulier à qui il était demandé de décrire sa maison: plan, matériaux de construction, confort... Un tel travail non seulement mobilise presque toute la population, mais surtout permet aux enfants de découvrir leur "pays". Selon A. MOULIN, maire de la commune d'Avesnes-sur-Helpe, qui est aussi l'un des membres de première heure du syndicat mixte, convaincu par l'idée d'une nécessaire Grande Thiérache, malgré certaines différences, "il faut être avant tout thiérachien". Cependant cette éducation passe d'abord par l'information scolaire. L'école communale peut-elle être le véhicule permettant de susciter ou de stimuler le réveil (ou l'éveil à) d'une identité régionale et culturelle? Il appartient aussi au syndicat mixte, peut-être à ses commissions, Formation des hommes et Affaires culturelles, en accord avec l'Inspection primaire de l'Education nationale, de s'interroger sur ces questions et de faire preuve d'esprit innovateur. Il est certain qu'en impliquant les élèves dans des opérations de découverte régionale, en les entraînant sur le terrain, en leur faisant visiter les "vitrines" de la région, comme la Maison de la Thiérache à Etroeungt, l'Eco-Musée de Fourmies-Trélon, la Société archéologique de Vervins, les différents musées de l'artisanat traditionnel, et aussi fréquenter les manifestations à caractère exceptionnel comme les Féronnades (celles-ci se déroulent toutefois pendant les vacances estivales), la Foire aux fromages à La Capelle..., le rapprochement régionaliste et culturel entre la Thiérache et

l'Avesnois s'en trouverait probablement accéléré.

En ce qui concerne l'information "plus sélective", elle semble diffusée par la voie des relations professionnelles mais très peu par le biais des relations associatives ce qui, eu égard à certains développements antérieurs, n'étonnera personne.

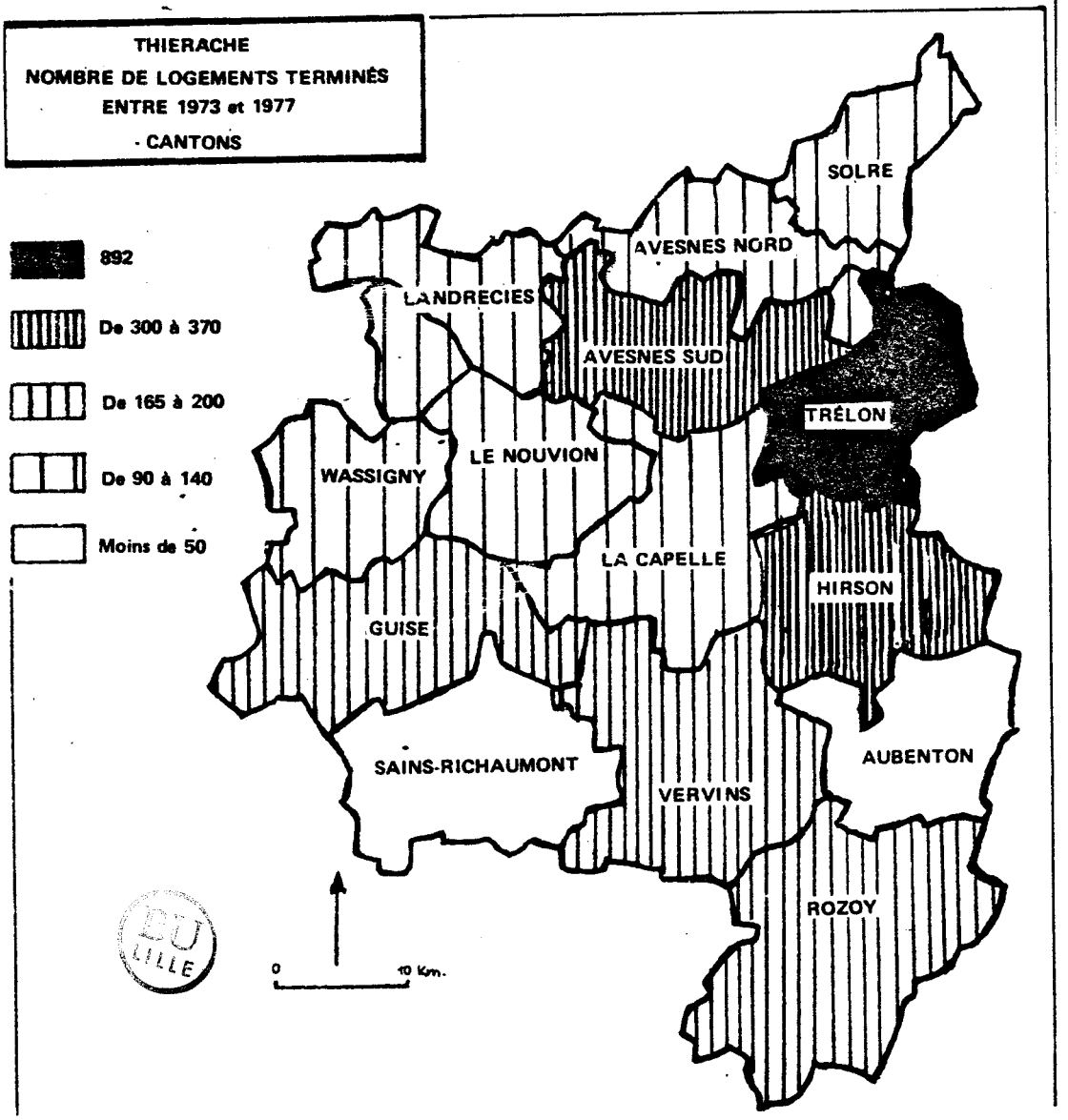
Puisqu'avec la seconde question, nous abordions *le problème du dialogue entre la population et le syndicat mixte*, il était normal de pousser un peu plus cette réflexion en se demandant si l'action menée concrètement sur le terrain depuis 1973 était connue, perçue par l'ensemble de la population. C'est à cette problématique que correspondent les questions 3, 4, 5, 8 et 10. Nous proposons tout d'abord d'associer les deux questions suivantes:

- A quels problèmes concrets s'affaire le syndicat mixte? Veuillez donner quelques exemples concrets.
- Quelles sont les principales commissions de travail qui composent le syndicat mixte?

Dans une proportion des 2/5ème, ces questions sont restées sans réponse. Ce bilan est donc problématique et implique nécessairement la résolution à court terme de la question de la diffusion de l'information dans le grand public. Comment faire connaître aux habitants de Thiérache et d'Avesnois ce qui est réalisé avec leurs élus, leurs représentants, pour leur bien-être? Le syndicat mixte se doit de tenter de résoudre ce problème, d'autant plus que depuis 1973, nul ne peut nier l'importance des réalisations assurées dans la région, dues à son action, et à l'appui actif de quelques personnes du SDAR de Laon, très compétentes dans la manière de monter puis de défendre un dossier technique. Depuis cette date, la Grande Thiérache a obtenu des aides substantielles après avoir frappé à différentes portes, du département à la CEE. Les dossiers ont abouti à des faits concrets permettant

Figure nº 4 .Améliorations apportées à l'habitat d'Avesnois-Thiérache. D'après le journal "La Thiérache".02/06/1978.

Le Syndicat Mixte écoute battre le cœur de la Thiérache



BU LILLE

d'améliorer l'environnement quotidien des habitants. Le bilan chiffré qui fut dressé en 1978, après une première période quinquennale, est déjà éloquent. A juste titre, le Président du syndicat mixte déclarait à cette occasion: "Vous allez être surpris: c'est un bilan surprenant car peu de gens, en Thiérache, pensent que la région a reçu autant de crédits." On remarquera au passage, que la dénomination "Thiérache" est appliquée sans distinction aux deux parties de l'Aisne et du Nord, ce qui ne doit pas manquer de provoquer la réaction de quelques historiens attachés aux frontières traditionnelles. De même l'article de presse, déjà cité, (la Thiérache du 2/6/1978), montre une carte (figure 4), couvrant l'ensemble des 14 cantons associés au sein du syndicat mixte, et traduisant le nombre de logements terminés, après améliorations apportées dans le cadre d'une OPAH, dont le titre porte à nouveau la dénomination, tant discutée par un certain public, de Thiérache.

d) Quelques réalisations assurées depuis 1973.

A propos du bilan de l'action entreprise par le syndicat mixte, nous n'allons pas entrer dans le détail des opérations dans la mesure où il est facile de trouver une documentation rédigée à cet effet. Rappelons en particulier l'ouvrage de Ph. TABARY (1976) déjà cité, ou encore le rapport de stage d'Anne BOUCAUX (1981), qui a travaillé pendant plusieurs mois au syndicat mixte pour le développement de la Thiérache.

d1) Combler des lacunes.

En milieu d'année 1978, la Grande Thiérache avait déjà obtenu en 5 ans, une enveloppe de près de 63 millions de francs destinés à *combler les lacunes énormes en matière de services publics ruraux*. Cette somme fut répartie de la façon suivante: 42% du total furent affectés à l'électrification rurale, 33% environ à l'adduction d'eau, à peu près 24% furent attribués à l'assainissement. Déjà pour les années

1973 et 1974, le Fonds d'Aménagement rural avait accordé à la région une première enveloppe de subventions très encourageante, permettant de lancer les premiers travaux cités. De même, quelques jours avant Noël 1974, le FEOGA (Fonds européen d'Orientation et de Garantie agricoles, organisme communautaire financier chargé du soutien des prix et de distribuer les aides d'orientation), pour un montant de près de neuf millions de francs, encourageait à son tour concrètement l'action entreprise par le syndicat mixte. C'était en outre, une double reconnaissance à l'échelle européenne, et de la Grande Thiérache, et de ses multiples difficultés de revenus agricoles ainsi que de ses structures de production et de commercialisation. En cela, les fondateurs du syndicat mixte pouvaient se féliciter d'avoir remporté une première grande victoire. En outre il ne faudrait pas sous-estimer, pour cette période de lancement 1973-1978, les efforts financiers considérables qui furent déployés par les deux départements et les deux régions.

Ph. TABARY nous donne la répartition géographique communale des crédits FAR ou FEOGA obtenus par le syndicat mixte au cours des années 1973-75. Cette information chiffrée peut être cartographiée (figure 5). Rien que pour l'électrification rurale, des communes comme Aubenton, Besmont, Jeantes, Lesquielles-Saint-Germain, Mondrepuis, Neuve-Maison, Origny-en-Thiérache, dans le département de l'Aisne, mais aussi Etroeungt, Saint-Hilaire dans l'Avesnois, avaient toutes profité d'un appui financier remarquable, recevant chacune plus de 200.000 francs.

En 1981, A. BOUCAUX chiffre le montant des investissements, en matière d'adduction d'eau, d'assainissement et d'électrification rurale à environ 100 millions de francs. Dans le domaine routier, qui fut aussi l'un des objectifs prioritaires du programme de développement défini dans le Mémoire de synthèse en 1974, les chiffres sont encore

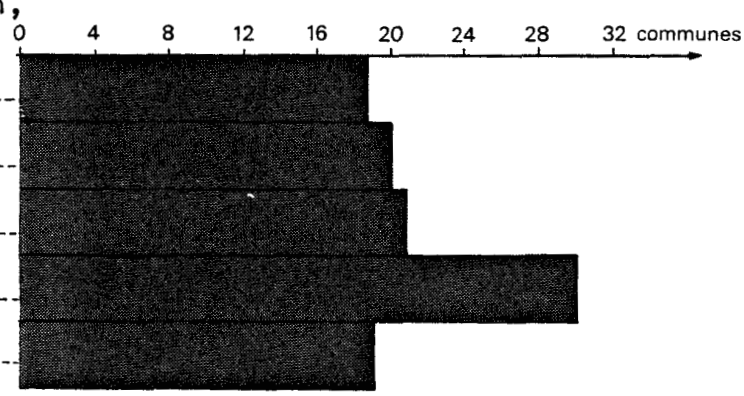
Figure n° 5 . Montant des travaux d'électrification par communes de l'Aisne et du Nord (Thiérache et Avesnois) ayant bénéficié de crédits FAR et FEOGA.1973-1975.

d'après stat.Tabary.

Le montant communal est divisé par les effectifs de population municipale lors du RGP de 1975.

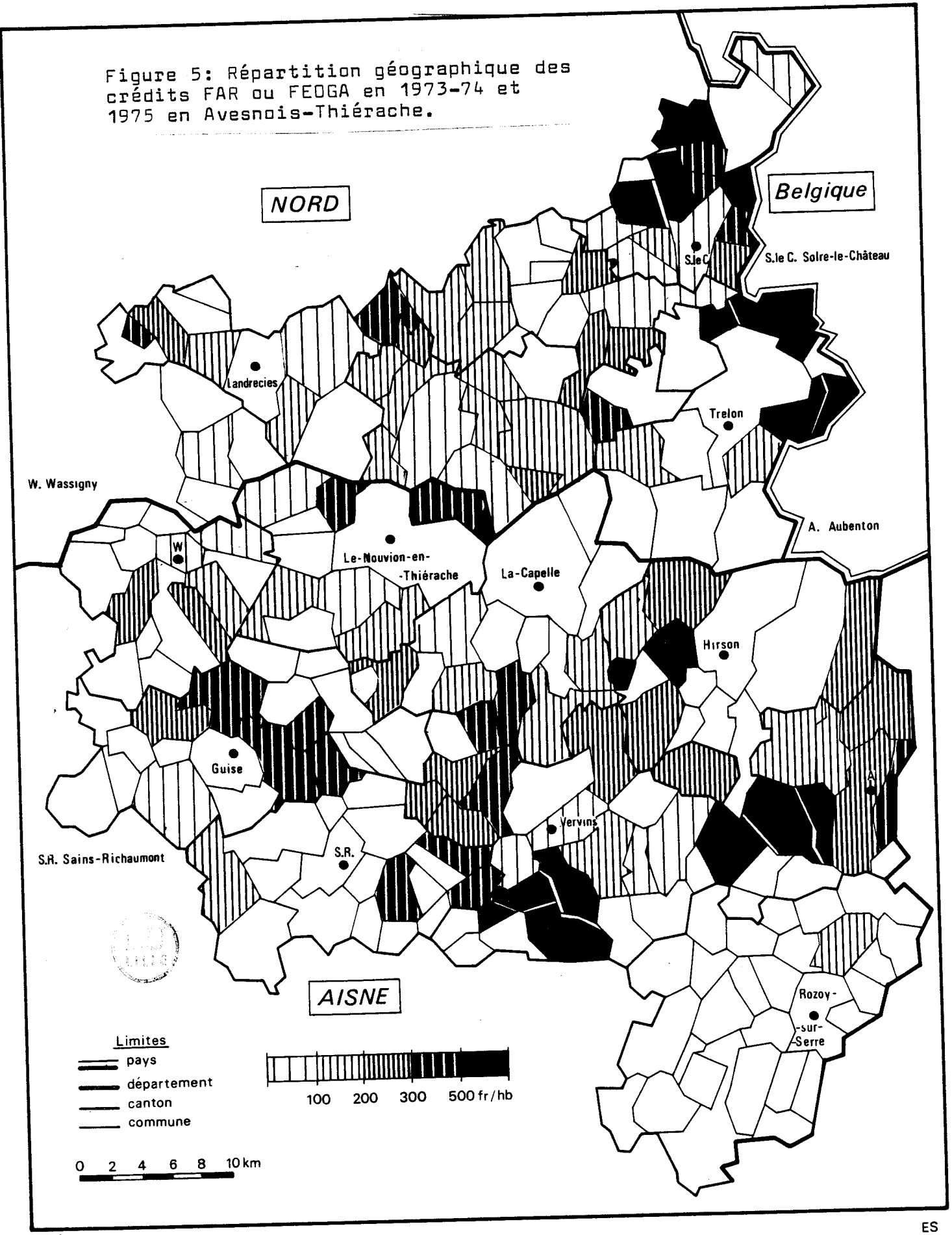
Dans l'ensemble,c'est près d'une commune sur deux qui a pu bénéficier de tels crédits.

Répartition des 109 communes selon les montants des travaux d'électrification, par habitant. 1975.



BU Lille

Figure 5: Répartition géographique des crédits FAR ou FEOGA en 1973-74 et 1975 en Avesnois-Thiérache.



ES

plus importants puisqu'ils s'élevaient déjà à 96 millions de francs en 1978 et à plus de 160 millions en 1981 pour l'ensemble des travaux relatifs aux routes départementales et nationales. Parmi les réalisations les plus importantes ou les plus spectaculaires, il faut rappeler l'amélioration des conditions de circulation sur la RN2, considérée depuis toujours comme la charpente ou la colonne vertébrale de l'Avesnois-Thiérache, avec la création de déviations pour éviter les ralentissements à Etroeungt, Bas-Lieu, les constructions de ponts, les aménagements de points d'arrêts équipés de téléphones... Citons aussi les travaux entrepris dans le secteur de Fourmies (CD 20), sur l'axe transversal déclassé Anor, Avesnes-Landrecies, la mise hors gel de nombreuses petites routes qu'empreintent régulièrement les camions de ramassage de lait, ou les ouvriers allant travailler en bus dans le bassin de la Sambre.

L'on devrait encore citer les quelques 100 millions de francs d'investissements (1981) destinés à l'amélioration des structures d'accueil sanitaires et sociales (hôpital, IME, hospice...), 160 millions d'investissements pour les télécommunications, ou encore l'action entreprise par le syndicat mixte pour piloter une Opération programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH). Pour ce faire, c'est environ 1,5 million de francs de crédits d'études qui ont été accordés pour les OPAH de Solre-le-Château, Trélon, Vervins, Sains-Richaumont, et de Haute Thiérache c'est-à-dire les cantons de La Capelle, du Nouvion et de Wassigny.

d2) Une sous-estimation des réalisations.

Ainsi eu égard à ces multiples actions financées, grâce à la détermination du syndicat mixte, on ne peut que s'étonner du nombre important de questions demeurées sans réponses. A celles-ci, il faut adjoindre les informations trop générales, très floues qui dénotent une connaissance très approximative de la réalité, ou encore un manque d'intérêt de la part de certains thiérachiens, ce qui serait encore plus

inquiétant! On peut retenir, pour l'instant, parmi ces résultats d'enquêtes deux faits majeurs:

- Une réelle sous-estimation globale de ce qui a été entrepris et fait depuis 1973, sous l'impulsion et par la volonté du syndicat mixte. L'ignorance semble être souvent responsable de cette mauvaise appréciation de l'action.

- Comment dans ce cas, assurer une meilleure adhésion de l'ensemble de la population à l'action de développement trans-départemental?

e) Propositions d'actions pour assurer une meilleure adhésion de la population à l'action du syndicat.

On peut, pour tenter de répondre à cette problématique, suggérer plusieurs possibilités.

- Développer la coordination des travaux de réflexion avec les centrales syndicales, représentant les différents secteurs économiques de la région. Certains élus se sont émus à plusieurs reprises en constatant que d'après les statuts du syndicat mixte, les organisations économiques socio-professionnelles, les associations étaient exclues du débat et de l'action. Deux solutions étaient alors envisageables: soit une modification des statuts, soit comme le proposait Ph. TABARY, une participation de ces "forces vives" aux travaux des commissions en qualité de conseillers techniques. "Même sans droit de vote, ils auront ainsi un moyen de se faire entendre et de participer aux délibérations." Si le syndicat mixte évoluait dans cette voie, il perdrait sans doute cette image, quelque peu péjorative, de chambre de notables, et pourrait certes mieux obtenir l'appui moral de la population, progressivement acquise à la cause de la Grande Thiérache. Sans doute faut-il reconnaître que parfois les centrales ouvrières sont invitées à participer aux réflexions des commissions, mais dans le domaine de la concertation, bien des progrès peuvent être encore enregistrés. Collaborant directement à l'action d'aménagement et de développement, de façon permanente, syndi-

cats et associations, c'est-à-dire les structures les mieux à même d'exprimer les souhaits et besoins concrets de la population, deviendraient des relais d'information indispensables, des lieux de rencontre, de réflexion populaire que recherchent les habitants.

- Reprendre l'idée, abandonnée il y a quelques années, de publier régulièrement, à la charge des différentes commissions de travail, des articles de mise au point sur la région et les thèmes de développement retenus. Peut-être même que la suggestion d'établir à la suite de ces articles, présentés à la manière des lettres du Préfet de Région, une rubrique "courrier du lecteur", permettant de recueillir parfois quelques idées intéressantes, pourrait être étudiée. Certes cette action supposerait un protocole d'accord avec la presse régionale, ce qui n'est pas chose insurmontable, eu égard aux multiples obstacles et "frontières invisibles" qui ont déjà dû être dépassés depuis 1970, et sans doute également un renforcement de l'équipe administrative permanente qui,actuellement,n'est composée que deux personnes travaillant au syndicat mixte.

- Créer un service de diapothèque, de films documentaires permettant de dresser le bilan de dix années de fonctionnement, en insistant sur les faits concrets que tout habitant peut constater. Ces documents, pour être utiles, devraient pouvoir circuler dans la région, à la demande des intéressés (écoles, syndicats, associations...), selon les pratiques développées par les services des CDDP et CRDP.

- Organiser chaque année à la Villa Pasques à La Capelle ou à la Maison de la Thiérache à Etroeungt, une journée portes ouvertes afin d'informer le grand public des réalisations assurées ou en cours. De telles manifestations devraient trouver dans la presse régionale, l'écho amplificateur souhaitable. Expositions, projection de films ou de diapositives, conférences pourraient animer de telles journées.

- Enfin toujours avec l'espoir de mieux obtenir l'adhésion du grand public, faudrait-il infléchir ou corriger quelques thèmes du programme de développement afin que celui-ci prenne plus en compte le souci majeur actuel de la population: le chômage. Comment en effet, comme le souligne G. SAVART de la CCI de l'Aisne, développer chez les jeunes qui sortent de l'école, la prise de conscience d'appartenance à une entité régionale d'Avesnois-Thiérache, quand, pour obtenir un emploi durable, il faut émigrer. N'est-ce pas un bien triste éveil à la vie régionale? Ainsi selon lui, il ne faut pas trop insister sur l'importance que revêt le problème de l'identité thiérachienne. Pour G. SAVART, les faits l'emportent sur les intentions et les sentiments. Or quels sont ces faits majeurs en Avesnois-Thiérache qui marquent les esprits et cristallisent les réflexions: le recul de l'emploi qui apparaît endémique, la montée du risque de chômage, les difficultés de revenus que connaissent les herbagers. Ainsi par exemple entre le 1/1/1975 et le 1/1/1982, le nombre d'emplois dans la sous-zone B (définition de l'INSEE) d'Avesnes-sur-Helpe est passé de 13.000 à 12.700, soit un recul de 8% ; dans le secteur de Fourmies-Trélon, cette même donnée est passée en 7 ans de 10.200 unités à 8.300, soit une perte de plus de 18%! Par ailleurs, F. FONTAINE a montré la détérioration des taux d'emplois, dans un article relativement récent (10).

En milieu d'année 1978, la Grande Thiérache comptait plus de 5000 demandeurs d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire. 65% d'entre-eux étaient enregistrés dans l'Avesnois. Rapportés à la population active totale, ces effectifs donnent un taux de chômage de 8,2%, soit un niveau déjà supérieur à la moyenne nationale alors évaluée à 5,6%. Certes la Thiérache du Nord est la plus touchée, car la crise dans l'industrie lainière a été très vive et le taux de chômage, pour ce seul secteur, atteint 14%!

En fin d'année 1982, la situation comparée de la région ne s'est guère améliorée: la Thiérache de l'Aisne, sans le canton de Rozoy-sur-Serre, compte désormais plus de 11% de demandeurs d'emplois, alors que son homologue nordiste dépasse le seuil inquiétant des 14%. A travers la décennie 70, l'évolution de l'emploi industriel fut particulièrement dramatique dans la région: -6,5% entre le 1/1/1971 et le 1/1/1978 en Thiérache de l'Aisne, mais -25,8% dans les cinq cantons de Thiérache du Nord. Ce sont particulièrement les cantons de Trélon, Hirson, le Nouvion, Avesnes Nord, Landrecies et Sains Richaumont qui enregistrèrent les évolutions les plus négatives (tableau VI).

Tableau VI

Evolution de l'emploi industriel dans quelques cantons de Grande Thiérache. 1971-1978.

Source: Syndicat mixte ; documents du contrat de pays d'accueil.

Cantons	Emplois industriels au 1/1/1971	1/1/1978	Evolution en valeur relative
Hirson	3561	2772	- 22,2%
Le Nouvion	1715	1278	- 25,5%
Sains-Richaumont	421	255	- 39,4%
Trélon	6115	4406	- 28%
Avesnes Nord	811	562	- 30,7%
Landrecies	906	541	- 40,3%

Alors que l'emploi industriel diminue, le délestage dans l'agriculture se poursuit et il est ainsi inévitable d'assister au mouvement continu de dépeuplement. Pour l'ensemble de la zone d'emplois de Sambre-Avesnois, alors que, entre les âges 30 et 50 ans, les arrivées équilibrent à peu près les départs, ce qui toutefois n'est guère le cas pour le sexe féminin, le déficit migratoire est particulièrement sensible entre 15 et 25 ans. *Dans ce cas précis, la volonté ou la conscience d'être thiérachien, d'appartenir à une entité régionale, peut-elle s'épanouir face à l'impérieuse nécessité de trouver un emploi?* L'émigration vers d'autres horizons

plus lointains s'impose. On quitte la Grande Thiérache pour la région parisienne, parce qu'elle ne peut offrir, aux jeunes adultes sortant du circuit scolaire, l'emploi attendu. Peut-être redeviendra-t-on thiérachien à l'âge de la retraite? Maigre consolation!...

Le syndicat mixte devrait se faire l'écho fidèle de cette inquiétude et à cet effet, se lancer résolument dans la bataille de l'emploi, même si les espoirs sont parfois minimes, alors que les difficultés pour créer des emplois supplémentaires sont actuellement considérables. En se tournant davantage vers les questions de l'emploi industriel, il se pourrait qu'il conquière de la sorte une approbation plus générale de la part du monde ouvrier et des industriels assez partagés quant à l'efficacité du syndicat mixte. Certes une partie de la Grande Thiérache fut retenue par décrêt du 14/4/1976, parmi les zones d'application de la Prime de développement régional. (En particulier, les secteurs de Solre-le-Château et de Fourmies-Trélon furent classée en zone 3) (A. CAMES 11). Ce classement fut obtenu provisoirement jusqu'au 31/12/1978 puis prorogé jusque fin 1980. A ce titre, l'Avesnois-Thiérache bénéficie de la prime au taux de 12%. Eu égard aux difficultés économiques conjoncturelles depuis 1973-74 et aux structures affaiblies de l'industrie régionale, cette action a permis de créer 1200 emplois, représentant un effort d'investissements de l'ordre de 80 millions. Toutefois le bilan est assez maigre et certains industriels estiment toujours que le syndicat mixte est d'abord une structure d'appui pour les agriculteurs et herbagers, plus généralement pour les ruraux. Certains élus citadins partageaient, il y a quelques années encore, cet avis. Après avoir assuré un réel rattrapage dans le domaine des équipements et de l'environnement, au cours de la première phase quinquennale 1973-78, le syndicat mixte semble désormais rechercher un second souffle.

Après avoir pensé vers 1973-75 que la crise économique serait de courte durée et qu'il fallait mettre à profit cette période en créant les conditions d'accueil pour les emplois à venir, les responsables des différentes commissions de travail se rendent compte que désormais, compte-tenu du prolongement de l'état de mauvaise conjoncture, il faudra penser différemment et mettre sur pied une stratégie capable d'attirer l'emploi. Cette attitude, durant les premières années de crise, fut en fait partagée par de nombreux responsables économiques et politiques, également dans d'autres régions de France. Ainsi, bien que des distorsions importantes soient apparues depuis 1975, entre les prévisions du SDAU de la région audomaroise (document établi avant la crise de 1973) et les réalités économiques et démographiques récentes, on ne constate pas de modification majeure dans les orientations du plan d'aménagement. A Saint-Omer et dans les communes voisines, on pense que le SDAU reste toujours adapté aux besoins futurs de la région (12). "La position du District en coordination avec les organismes locaux est de continuer à assurer la réalisation des équipements avec l'espoir d'une relance future." Il est certain que bien d'autres exemples régionaux de cette nature pourraient être cités.

Désormais, comme le reconnaissent certaines personnes qui furent à l'origine du syndicat mixte, les grandes difficultés résident dans le domaine de l'emploi et il est difficile de faire preuve d'originalité et d'efficacité. Pourtant ce n'est peut-être qu'à ce prix que le syndicat mixte et l'idée de la Grande Thiérache seront mieux connus et appréciés du grand public non agricole. En matière d'originalité et peut-être d'exemple, on doit rappeler l'existence d'une association "AVEC", en Lorraine, qui veut aider les créateurs d'entreprise: "Accompagnement, Valorisation des entreprises en création." Le but de cette association est d'assurer aux créateurs potentiels d'entreprises, une aide logistique intellectuelle et matérielle. Peut-être qu'une collaboration plus étroite entre la (ou les) Régions(s), les Cham-

bres de Commerce et les Universités régionales directement concernées, permettrait d'apporter, dans le cadre des espaces en crise de France septentrionale, un soutien recherché.

- L'image de marque de la région mérite d'être soignée. Pour ce faire, rappeler les beautés paysagères certaines de l'Avesnois-Thiérache ne suffit pas. Il est nécessaire d'inciter les jeunes à poursuivre leur formation universitaire et professionnelle, en fréquentant les établissements existant à proximité relative comme l'Université de Valenciennes, les Instituts de Saint-Quentin. Il est certain que pour un individu résidant dans les cantons d'Aubenton, de Rozoy-sur-Serre ou encore d'Hirson, les universités de Lille ou d'Amiens sont éloignées, d'autant plus que les communications routières et ferroviaires ne sont pas toujours excellentes avec les capitales régionales.(*) La seule possibilité dans ce cas est de loger à proximité des campus, ce qui est toutefois pour de nombreux jeunes gens, une solution peu attractive, parfois même franchement dissuasive. De ce fait, même si cette idée ne plait pas toujours aux pôles universitaires régionaux, une relative décentralisation des équipements du premier degré, surtout à vocation technique, commerciale ou économique et juridique, dans des villes comme Valenciennes, Saint-Quentin ou encore Maubeuge, nous paraît souhaitable.

Dans un autre domaine, le syndicat mixte n'aurait-il pas dû organiser des tables rondes ou séminaires suivis réunissant d'un coup des universitaires dont les recherches les conduisent à s'intéresser principalement à leur région, des Chambres consulaires, des élus, des chefs d'entreprises, des représentants des départements et des Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie? Peut-être pourrait-il jaillir de ces rencontres quelques analyses ou idées nouvelles, favorisant à terme les créations d'emplois et l'insertion professionnelle des nouveaux diplômés.

(*) D'après les horaires du TCR du Nord-Pas-de-Calais, on constate qu'un habitant résidant dans le Sud-Est de l'Avesnois ou dans le Nord-Est du département de l'Aisne, devant se rendre à Lille, passe environ 4 heures par jour dans le train entre les gares d'Hirson ou de Fourmies et celle de Lille, alors qu'il doive aussi souvent changer de train en gare d'Aulnoye-Aymeries. Le temps de parcours est à peu près comparable pour un habitant du Sud-Est du Cambrésis.

"L'enfermement" du syndicat mixte dans des dossiers techniques à monter puis à défendre, explique sans doute l'abondance des non-réponses au questionnaire. De même peu de personnes citent les exemples d'aboutissement de dossiers concernant la reconnaissance des Contrats de Pays et des Contrats régionalisés d'Aménagement rural qui couvrent désormais la totalité ou presque de l'espace d'Avesnois-Thiérache.

5 - LES THEMES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

a) Les Contrats de pays.

Depuis 1976, le syndicat mixte est pourtant le Maître d'oeuvre de cinq Contrats de pays: ceux d'Avesnes-sur-Helpe et du Vervinois furent passés avec l'Etat, alors que ceux de Landrecies, de Solre-le-Château-Trélon et de Haute-Thiérache dans l'Aisne sont des CRAR. Ces contrats de pays ont surtout un objectif socio-économique en recherchant des solutions originales et diversifiées, dans le domaine économique certes, mais aussi socio-culturel, pour lutter contre le dépeuplement et la désorganisation de l'espace. Théoriquement, ils doivent associer à leur réflexion et à leur action, toutes les forces vives locales et de ce fait cimenter l'unité ou l'identité socio-culturelle. Cependant, et malgré les 40 millions de francs d'investissements que cette politique a engloutis, le fait est encore mal perçu en 1983-84.

De même qu'il n'est presque jamais question des Contrats de pays dans les enquêtes, *celui de pays d'accueil* est très rarement mentionné. Certes cette expérience pilote dans le domaine de l'aménagement et du développement économique est encore très récente puisque c'est le 8 Janvier 1981 que le CIDAR (Comité interministériel d'Aménagement rural) a décidé d'engager une dizaine d'expériences de contrats de Pays d'accueil en France qui s'inscrivent dans le prolongement logique des Pays d'accueil et des Contrats de Pays antérieurs. Toutefois on notera une fois encore que la Thiérache demeure un théâtre d'expériences de développement en milieu rural: elle fut la première à voir émerger une structure de développement interdépartemental en 1973, la première encore en 1976 à bénéficier d'un Contrat de Pays autour d'Avesnes-sur-Helpe, l'une des premières toujours en 1981 à se lancer dans l'application des Contrats de Pays d'Accueil.

Parmi les Maîtres d'oeuvre et à côté du syndicat mixte, on découvre le relais départemental des Gîtes de France, des organismes consulaires et professionnels, le Comité d'organisation de la "Foire aux Fromages" de La Capelle, le syndicat des Fabricants de Maroilles, ainsi que la société archéologique de Vervins. Désormais, la totalité de la Grande Thiérache est incluse dans le même et unique Contrat de développement fondé sur l'essor du tourisme, devant induire une dynamique agricole et artisanale. Plusieurs faits sont susceptibles d'influencer le développement touristique de la région, comme les résidences secondaires, le passage de touristes étrangers surtout Belges et Néerlandais, encore que dans ce domaine l'on puisse craindre que les autoroutes qui encadrent la Thiérache ne lui enlèvent des touristes potentiels. Peut-être faudrait-il, comme cela se fait dans certains secteurs pyrénéens, que des ententes soient scellées entre la Thiérache et quelques régions belges et néerlandaises afin d'organiser des circuits et séjours à tarifs préférentiels.

Enfin on peut lire dans le projet de Contrat de Pays d'accueil qui fut présenté par le syndicat mixte, les quelques lignes suivantes qui résument bien l'objectif de cette politique récente: "La Thiérache développe une production artisanale et agricole qui a certains aspects originaux (par exemple la production de Maroilles ou un secteur artisanal d'art et de tradition). Le projet de Contrat de Pays d'Accueil retient pour objectifs la recherche de clientèles régionales nouvelles ainsi que la valorisation, liée à la fréquentation touristique de passage, de courtes périodes ou de séjour, de productions agricoles et artisanales".

b) Mais que retient la population?

En fait quels sont donc les exemples de réalisations assurées sous la conduite ou avec l'impulsion du syndicat mixte, qui soient le plus souvent cités et probablement les plus connus?

La restauration des églises fortifiées a retenu l'attention des gens de Thiérache de l'Aisne, en particulier, pour des raisons qui furent déjà exposées. Ce programme a obtenu une subvention de 1.500.000 francs par an, renouvelable pendant une décennie: les principaux bailleurs étant dans le cas présent, le Conseil général de l'Aisne, l'EPR de Picardie, l'Association pour la sauvegarde de l'Art français. Toutefois le programme, si intéressant puisse-t-il être, en ne concernant que la Thiérache de l'Aisne, n'est pas susceptible de ce fait, d'affermir l'unité des deux morceaux de départements.

Sont souvent cités également, l'opération FIC, l'effort de sauvegarde et d'amélioration de l'habitat rural traditionnel ainsi que les politiques promotionnelles du tourisme et des productions traditionnelles. Mais en fait, seul le fromage de Maroilles capte l'attention. Une politique de relance du Maroilles est actuellement menée grâce à l'Etat, à la Région Nord-Pas-de-Calais, au département du Nord et aux producteurs qui ont ouvert un crédit de plus de 6 millions de francs (13). Le Syndicat mixte participe également à cette tâche en incitant les herbagers à produire du fromage fermier de qualité et en les aidant à commercialiser leurs productions. Mais il semble qu'après deux années d'efforts, bien des inerties ne soient pas encore surmontées.

Il semble donc que ce soient surtout des opérations très spécifiques qui aient retenu l'attention du grand public alors que les mesures traduisant un effort de politique d'aménagement et de développement plus global, et de fond, mais peut-être moins spectaculaires que les précédentes, échappent à l'intérêt, sinon à la mémoire des habitants.

Compte-tenu des problèmes de diffusion de l'information qui viennent d'être soulevés, nul ne sera étonné d'apprendre que l'organisation interne du syndicat mixte et que l'équipe de personnes qui l'animent, soient assez mal connues.

Quelques noms toutefois se détachent très nettement de l'ensemble ; il s'agit dans tous les cas d'hommes politiques (conseillers généraux ou députés-maires), dont certains dirigent quelques commissions au sein du syndicat mixte.

c) Les thèmes centraux de la politique d'aménagement et du développement régional retenus par la population.

A la question, - Quelles sont les principales commissions de travail qui composent le syndicat mixte? -, on constate beaucoup d'absences de réponses ou d'apports partiels souvent erronés. Ce n'est que dans une proportion de 1/4 à 1/5 que l'on peut évaluer l'importance des réponses exactes. En outre, trois commissions parmi les cinq, semblent mieux connues ; il s'agit dans un ordre décroissant, encore que les scores soient assez comparables, de la commission "Tourisme et Environnement", puis de celle dont la tâche est "la formation des hommes et les affaires culturelles", et aussi de celle des "affaires agricoles". Ne retrouve-t-on pas, à travers ces trois commissions, trois thèmes centraux de la politique d'aménagement et de développement engagée depuis plus de dix ans?

- *L'amélioration des conditions de vie et de travail des herbagers* qui furent, il faut le souligner une fois de plus, à l'origine du courant qui provoqua en 1973, la création du syndicat mixte. D'autre part, la production laitière n'est-elle pas devenue, progressivement, au XXème siècle, l'une des rares "richesses" économiques de l'Avesnois-Thiérache? Dans son mémoire de synthèse de 1972 (La Thiérache. Aujourd'hui... Demain...), le groupe de travail sur la région, annonçait déjà clairement l'intérêt qu'il portait à l'agriculture. Loin de la reléguer au second plan, dans le cadre d'un processus de relance économique régionale, les auteurs de ce mémoire la situaient toujours en tête de leurs préoccupations, (cf p.23 dans les "Contraintes et Remèdes"),

ou encore en analysant les implications du parti d'aménagement retenu, ils commencent par rappeler l'importance du secteur agricole à dynamiser: "En matière d'exploitation agricole, les actions à entreprendre visent donc à les rénover et à les dynamiser pour les rendre compétitives" ; par ailleurs, "pour améliorer les conditions de vie des ruraux et faciliter la modernisation des exploitations agricoles", plusieurs actions furent définies et pour partie menées à bien depuis 1973, comme l'amélioration de l'habitat rural, la rénovation des bâtiments agricoles. Ceci démontre une fois encore que les problèmes du monde agricole demeurent au centre des préoccupations du syndicat mixte et que cette orientation politique est assez bien perçue par la population, peut-être même parfois, de façon exagérée.

- *Développer le tourisme et l'utiliser comme élément d'entraînement économique pour l'Avesnois-Thiérache.* Cependant l'intérêt porté à cette activité lors de la rédaction du mémoire de synthèse, semblait être assez limité, voire même secondaire. Les seules références que nous ayons trouvées se situent à la page 38 de cet ouvrage qui sera "le guide" du syndicat mixte. Cependant elles traduisent quand même une volonté de transformation: "Il faut bien dire en effet que jusqu'à présent, en Thiérache, on a connu un tourisme de cueillette. Par définition, cette activité a donc été considérée comme minime et à faibles retombées économiques. C'est une tendance qu'il convient de renverser."

Depuis 1973, cette préoccupation a gagné de l'importance à tel point que l'on envisage désormais le tourisme comme l'un des pivots essentiels de l'économie de la Grande Thiérache (cf le Contrat de Pays d'Accueil). Cette évolution se comprend d'autant mieux que les espoirs de développement industriel anéantis après de longues années de crise, se sont reportés sur cette branche économique relativement nouvelle et qui, eu égard aux potentialités régionales et à l'environnement géographique international de l'Avesnois-

Thiérache, promettait des résultats plus satisfaisants. Il est vrai que le syndicat mixte fut, dès le milieu de la décennie 1970, encouragé dans cette voie. En effet, dès 1975, le secrétariat d'Etat au Tourisme promettait au Président de la commission "Tourisme et environnement", un animateur permanent pour la Thiérache.

Il faut constater également que la Grande Thiérache, espace frontalier par tradition et par essence historique, a, dans le domaine de l'équipement touristique, réagi en tant que tel. Elle a voulu s'affirmer par opposition, plus que par complémentarité, à l'espace thiérachien belge voisin. L'effet-frontière n'est donc pas étranger à la volonté d'axer le développement touristique sur les deux pôles du Val Joly et de Saint-Michel-en-Thiérache pour contrer "l'attractivité de Virelles et la future retenue de l'Eau d'Heure" (texte de 1972), en Belgique.

- *Enfin avec la formation des hommes et les affaires culturelles, on aborde une autre question fondamentale du développement de la région.* Plus que jamais, un enseignement technique approprié et une formation professionnelle importante demeurent des clés indispensables pour espérer créer des emplois et donc retenir la population active jeune. Il faut d'ailleurs reconnaître que depuis les origines de la crise de 1973, on a , à tous les échelons décisionnels, mis l'accent sur la formation des individus, devenue réellement prioritaire. Là encore la politique du syndicat mixte est encouragée par cette évolution générale des mentalités. Récemment, en 1985, J-P. CHEVENEMENT, Ministre de l'Education nationale, en publiant un ouvrage consacré aux programmes de l'enseignement élémentaire, soulignait l'importance énorme que revêt la formation des individus dans notre société actuelle et de demain. "La France doit élever le niveau général de formation de ses jeunes. Les plus larges possibilités de réussite comme d'accès au savoir et à la culture doivent être

données à chaque élève. Sans une solide formation de base donnée à l'école, il ne peut y avoir ni études générales poussées, ni égalité des chances, ni formation professionnelle efficace." (14).

Enfin pour conclure sur ce problème d'image de marque du syndicat mixte et sur la réalité vécue que suppose l'idée de la Grande Thiérache, on a proposé la question suivante: - Que pensez-vous de l'action menée par le syndicat mixte, globalement?... - Il convient tout d'abord d'isoler tous ceux qui ne connaissent pas cette structure de développement et qui, de ce fait, ne se sentent pas du tout concernés par l'action menée depuis 1973, qu'ils ignorent en outre; pour qui enfin, et la relation de causalité est entièrement logique, l'idée de la Grande Thiérache leur échappe, ou demeure très floue, en tout cas abstraite et non vécue.

Cependant comment réagissent les personnes qui connaissent plus ou moins de façon précise, les événements en cours dans leur région? D'après les réponses obtenues que l'on tente de "psychanalyser", *on croit deviner l'embarras de nombreuses personnes* qui sont convaincues du rôle positif qu'a exercé le syndicat mixte depuis sa création, mais qui, en même temps, expriment des réserves et des regrets quant au bilan qu'il faut dresser. Il apparaît évident, qu'aux yeux de nombreux thiérachiens, les résultats du travail acquis auraient pu être plus positifs qu'ils ne le sont en réalité. Les réticences et les retenues transparaissent plus clairement à la lecture des réponses correspondantes à la question suivante: - "Etes-vous convaincus de l'efficacité de l'action du Syndicat mixte?" -

D'aucuns, en particulier quelques maires de petites communes, estiment que les petites collectivités locales sont plutôt oubliées, marginalisées. Le syndicat mixte apparaît comme une administration supplémentaire à laquelle

on reproche la lenteur de l'action. D'autres encore sont plus durs dans leur jugement et reprochent au syndicat mixte *son caractère élitique*, qui le coupe de la population et limite ainsi l'efficacité de l'action. On regrette aussi le peu de moyens utilisés ou disponibles face à l'énormité de la tâche à réaliser, en particulier le manque de techniciens permanents, ce qui explique peut-être la lenteur des réalisations que certains soulignent. Enfin d'autres encore, après avoir adhéré pleinement à l'action entreprise au début des années 1970, émettent désormais beaucoup plus de réserves quant à l'efficacité de cette structure.

En définitive, on pourra retenir de cette enquête, certes trop limitée, il faut le répéter, quelques remarques générales.

- Trop nombreuses sont encore les personnes de la région à méconnaître plus ou moins totalement les changements socio-économiques en cours depuis 1973 et qui, indirectement, les concernent.

- De cette méconnaissance, il s'ensuit une ignorance de l'idée de Grande Thiérache qui n'est donc pas pour tous, loin s'en faut, une entité régionale vécue.

- Il semblerait en fait que le syndicat mixte et la Grande Thiérache qu'il sous-tend, existent désormais pour divers organismes et institutions extérieurs (département, région, Etat, CEE...), mais il s'agirait dans une certaine mesure, *de l'ambassadeur d'une unité spatiale qui reste à faire*, un rêve pour certains, un fait encore ignoré pour d'autres, ou refusé dans certains cas. A cet égard, on a pu constater que l'Avesnois et la Thiérache de l'Aisne étaient encore séparés par plus d'une "frontière": départementale et régionale, donc administrative et politique, mais aussi séparation culturelle, informative, donc vécue par la population.

- Il est donc souhaitable que, pour atténuer les effets d'inertie et de blocages, le syndicat mixte réfléchisse sur la nature des relations qui l'associent à la population régionale et définisse, d'après cette réflexion préalable, *une pédagogie de l'information*, seule condition pour que son objectif de construction régionale puisse devenir une réalité partagée, à moins que les pesanteurs de l'histoire demeurent les plus tenaces, comme le crient bien haut certains habitants d'Avesnois.

- Grâce aux efforts du syndicat mixte, bien des réalisations furent assurées en une dizaine d'années, tant dans le domaine des équipements divers que dans celui de la transformation du cadre de vie et de travail en milieu rural et agricole. On a oeuvré patiemment mais avec obstination pour modifier avantageusement l'image de l'Avesnois herbager et de la Thiérache de l'Aisne. Les apports iconographiques, les dénominations passe-partout du type de "Petite Suisse du Nord", les efforts de publicité réalisée au profit du fromage de Maroilles, le développement du tourisme vert, ont quelque peu accru la connaissance de cet espace régional. Cependant le tourisme demeure sans aucun doute, l'élément récupérateur essentiel de ce "bout du monde", celui qui a le mieux contribué à intégrer davantage cet espace périphérique et frontalier dans les constructions régionales officielles de France septentrionale.

- Cependant l'amélioration de l'image de marque de l'Avesnois-Thiérache passe aussi inévitablement par une modification profonde du fonctionnement de son système économique. Comme il est sain de ne pas tout attendre des instances supérieures (Région, Etat,), il serait souhaitable que le syndicat mixte s'attaque de front au problème du travail, de l'emploi. Pour sortir des sentiers maintes fois parcourus, mais peu efficaces en fait, il lui faudrait sans doute modifier sa

façon de faire. Le syndicat mixte se définit comme une chambre de réflexion. A lui d'inviter toutes les personnes et institutions concernées par la dynamique régionale, et donc d'élargir le cercle des débats, comme on l'a suggéré. A moins qu'il n'ait consciemment décidé d'abandonner ce rôle à ACTES? (Avesnes - Cambrésis - Thiérache - Est du St Quentinois).

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1: TABARY Ph. 1983. Le syndicat mixte, parce qu'il fallait oser. Hommes et Terres du Nord. 4 pp. 61 - 63.

2: TABARY Ph. 1976. Sur le chemin de l'espoir? La Thiérache: de l'exode rural à la qualité de la vie. Ed. de l'Observateur. Avesnes-sur-Helpe. 174 p.

3: RENARD J-P. 1984. Un essai d'aménagement rural inter-régional: le cas de la Grande Thiérache. Mélanges offerts en hommage à Fr. GAY. Labo. d'analyse spatiale R. BLANCHARD. Université de Nice pp.585-600.

4: TABARY Ph. op. cité (2).

5: ROMAGNY P. à propos de son action, voir III A.

6: DUVAUX A. 1927. La région de Fourmies. Histoire, Art et Tourisme. Soc. ind. de Fourmies. Fourmies p.227.

7: articles de presse lus dans la Voix du Nord. P. Henry. 1 Février 1981. Voir document joint en annexe.

8: FREMONT A. 1976. La région, espace vécu. PUF. Collection SUP. Le géographe. Vendôme. 223 p.

9: RENARD J-P. 1983. L'Avesnois-Thiérache: un système régional frontalier? Hommes et Terres du Nord. 4 pp43-46.

10: FONTAINE F. 1982. Les taux d'emplois dans les zones d'études du Nord-Pas-de-Calais. Profils de l'économie Nord-Pas-de-Calais. INSEE. 4. 7 pages.

11: CAMES A. 1978. Une aide de l'état en faveur du développement industriel: la PDR. Profils de l'économie Nord-Pas-de-Calais. 3. 7 pages.

12: DECHERF E. DELPORTE V. 1985. Le développement de l'Audomarois: un essai d'analyse économique. Mémoire de fin d'études supérieures. IESEG. Lille. 217 pages.

13: Voir les affiches murales destinées à encourager la consommation du Maroilles. 1985. "Le plus fin des fromages forts".

14: CHEVENEMENT J-P. 1985. Ecole élémentaire. Programmes et instructions. Ministère de l'Education nationale CNDP. Livre de poche. 124 pages.

7 : La Voix du Nord. 1/2/1981. "Une fois de plus, la Société archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes dit NON A LA THIERACHE".

"...., il (projet d'un Office culturel thiérachien) a reçu l'assentiment et l'appui du syndicat mixte pour le développement de la Thiérache, comme le souligne l'opinion du docteur Hennebelle, maire de La Capelle, président de la commission Formation des hommes. Ce dernier a, en effet, encouragé les associations du secteur géographique concerné à répondre au questionnaire préalable à la création de l'Office culturel pour permettre à ses initiateurs de mieux saisir la réalité culturelle du moment (réalisations, projets, besoins, etc...). Et c'est sous le timbre du syndicat mixte que le questionnaire a été largement diffusé."

La délibération de la Société archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes

A la suite de l'article paru dans notre édition du 20 janvier 1981, le conseil d'administration de la Société archéologique d'Avesnes, réuni le 25 janvier dans le grand salon de l'hôtel de ville, estime devoir faire une mise au point et nous prie d'insérer la délibération suivante :

« Le conseil d'administration de la Société archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes,

» Ayant pris connaissance de la suggestion faite par le syndicat mixte pour le développement de la Thiérache de créer un office culturel dont le champ d'activité s'étendrait à la Thiérache et, pour ce qui concerne l'Avesnois, aux cantons d'Avesnes nord, Avesnes sud, Trélon, Solre-le-Château et Landrecies,

» Considérant que l'Avesnois en général et les cantons désignés ci-dessus en particulier ne se trouvent ni dans la même aire géographique, ni dans la meme aire historique que la Thiérache,

» Considérant que le fait de donner son approbation à la suggestion du Syndicat mixte pour le développement de la Thiérache équivaudrait à trahir, non seulement les intentions des fondateurs de la Société archéologique et ses cent cinquante ans d'activités mais surtout une réalité historique qui doit être respectée,

» Après en avoir délibéré,

» Décide à l'unanimité de repousser les propositions de ce syndicat tendant à la création d'un office culturel dont la zone d'influence engloberait une partie de l'Avesnois ».

Photocopie d'article de presse.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Evolution de l'emploi en Grande Thiérache de 1954 à 1968..... p.965

Tableau II: Evolution de la population dans quelques cantons de l'Avesnois et de Thiérache de l'Aisne. 1962-68..... p.966

Tableau III: Evolution de la population sans doubles comptes dans quelques villes ou chefs-lieux de cantons d'Avesnois-Thiérache 1962-68..... p.967

Tableau IV: Population rurale en 1982 dans quelques cantons de Thiérache de l'Aisne..... p.995

Tableau V: La population des deux Thièvres. 1962-1982. p.1004

Tableau VI: Evolution de l'emploi industriel dans quelques cantons de Grande Thiérache 1971-78... p.1016

LISTE DES FIGURES

Figure 1: La Capelle: une capitale pour la Grande Thiérache? p.971

Figure 2: Le syndicat mixte dans son environnement administratif et politique..... p.978

Figure 3: Frontières et espaces perçus..... p.1000

Figure 4: Améliorations apportées à l'habitat d'Avesnois-Thiérache..... p.1007

Figure 5: Répartition géographique des crédits FAR ou FEOGA en 1973-74 et 1975 en Avesnois-Thiérache. ... p.1010-1011

LA SITUATION EN THIERACHE

• EMPLOI: une famille sur trois est touchée

• TOURISME: un animateur permanent

Article de presse
La VOIX DU NORD
27/11/1975.
ED. Avesnes/H.



Lundi, à La Capelle, le président Duroisel était notamment entouré de MM. Chartron, préfet de l'Aisne ; Leclère, sous-préfet de Vervins ; Pelletier, président du Conseil général de l'Aisne ; Naveau et Brugnon, députés.
(Ph. « La Voix du Nord »).

Si la situation sociale de la Thiérache ne prêtait pas à la gravité, M. Charles Naveau, député, maire de Sains-du-Nord, président de la commission Economie du syndicat mixte pour le développement de la Thiérache, aurait fait franchement rire. Répondant en esprit à la manifestation d'optimisme affichée en début de réunion à La Capelle par le président du syndicat, il déclara tout de go : « Est-ce le fait que la guerre m'a pris un œil, mais je ne vois pas encore le bout du tunnel ».

Le tunnel, pour M. Naveau, c'est le déficit important constaté en matière d'emplois entre octobre 1973 et octobre 1975 par un solde négatif de 2 000 postes (1). On prévoit même 250 licenciements nouveaux. Cette situation aboutit à créer un pourcentage de chômage égal, selon M. Naveau, à 14,3 % de la population active. Autrement dit, en Thiérache, une famille sur trois est touchée par ce fléau.

C'est pourquoi il apparaît indispensable aux responsables thiérachiens d'obtenir de l'Etat le classement de la Thiérache en zone primable avec notamment l'aide maximum pour les cantons de Trélon, Solre-le-Château, Hirson et Guise.

Une unité de soins intensifs à Vervins

Président de la commission des Affaires sociales, M. Dufourg est d'avis qu'il faut créer un grand secteur hospitalier en Thiérache, laquelle dispose de six petits hôpitaux : trois dans chaque département.

Il fait des propositions pour une école d'infirmières et d'aides-soignantes à Hirson. Recruter les gens sur place après les avoir formés lui semble une bonne solution.

La Thiérache verra-t-elle se constituer un jour alentour de Vervins une unité de soins intensifs et de première intervention ? On reconnaît que le croisement des R.N. 2, 30 et 39 forme une zone de haut risque.

On est ici à 110 km de Reims, à 120 km de Lille, à 130 km d'Amiens.

Comment ne pas mourir loin des C.H.U. quand on est victime d'un accident ? Cette unité permettrait de sauver de nombreuses vies humaines, car les premiers gestes médicaux seraient plus rapides et les séquelles moins importantes.

Le docteur Hennebelle, maire de La Capelle, plaide pour cette initiative, appuyé d'ailleurs par M. Fabry, maire du Nouvion, qui attire l'attention sur la nécessité de conserver tout en les modernisant les petits hôpitaux. La médecine s'y paie d'ailleurs moins cher. Sait-on que le prix d'une appendicite, par exemple, peut varier du simple au double et même au triple selon qu'elle est traitée dans un hôpital du Nord de la Thiérache, au centre, ou dans un C.H.U. ?

M. Dufourg signala enfin que des travaux allaient être menés à l'hôpital d'Hirson (le financement est prêt) et que la modernisation de l'hôpital de Vervins devait être suivie d'une humanisation.

Un animateur permanent en Thiérache

Président de la commission du tourisme et de l'environnement, M. Arthur Moulin annonça qu'à la suite des contacts noués avec le secrétariat d'Etat au Tourisme, celui-ci allait déléguer en Thiérache un animateur permanent au tourisme. Faut-il s'en réjouir face à l'inégalité des initiatives en ce domaine et devant l'épuisement du bénévolat ? Faut-il au contraire s'étonner des pouvoirs qui seront donnés à un homme étranger au pays et ne ressentant donc pas forcément ses aspirations intimes avec tout le risque de placardage qui pourrait en découler ? Certains le craignent. L'expérience sera, en tous cas, observée avec attention par tous ceux qui accordent à l'animation culturelle une grande importance.

L'intérêt de mettre à jour et même de développer les circuits pédestres avec leur signalement dans la Thiérache suscitera prochainement une recherche d'information pour un inventaire précis. Les maires recevront un questionnaire à ce sujet.

De même, un projet existe pour établir un calendrier des festivités destiné à éviter les courts-circuits involontaires. Le succès des initiatives touristiques étant lié à l'information, on ne peut faire progresser celles-ci sans avantager celle-là.

M. Moulin ne manqua pas de soulever les problèmes liés à l'établissement des zones pittoresques, au patrimoine immobilier, au traitement des ordures ménagères. Il revint sur le projet de la Maison de la Thiérache à Etrœungt, dont on connaît le principe général (voir articles sur le contrat de pays d'Avesnes).

Un film documentaire sur la Thiérache sera monté à partir d'extraits non romancés du feuilleton « Les peupliers de la Prétentaine ».

On a dit que l'adoption du budget du syndicat avait été faite sans problème, mis à part les discussions nées de la mixité de ce document tenu à l'anticipation entre l'implantation du secrétariat à La Capelle ou à Etrœungt (on sait comment cette alternative a été résolue). C'est un budget relativement modeste, s'équilibrant à environ 480 000 F, hormis le supplément du budget additionnel. Quand on le compare aux trois milliards deux cents millions d'anciens francs obtenus pour la Thiérache grâce à son intervention, on a des raisons de trouver au syndicat une rentabilité.. satisfaisante.

Pierre HENRY.

(1) Le 5 novembre dernier, à l'Assemblée nationale, M. Naveau avait parlé de la perte de 1 150 emplois entre avril 1973 et avril 1975 (11 %) de la perte de 358 emplois entre avril et septembre 1975 (14,41 %).

MATIÈRE GRISE POUR L'ÉCONOMIE LORRAINE

« AVEC », UNE ASSOCIATION QUI VEUT AIDER LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

De notre correspondante par intérim

La région lorraine particulièrement touchée par le chômage ne manque pas de ressources et d'initiatives en matière de création d'emplois. Les nombreux candidats peuvent trouver auprès d'Avec (Accompagnement, valorisation des entreprises en création) (1) assistance et conseils.

Depuis six mois, date de sa création, Avec a pu guider un certain nombre de candidats à la création d'entreprise. Son président, Gilbert Rebibo, est convaincu : « Il faudrait 1000 à 1500 emplois nouveaux sur l'agglomération de Nancy, soit une création de société par jour. Ce n'est pas le dynamisme qui manque chez les créateurs potentiels, mais il faut leur assurer une aide logistique intellectuelle et matérielle.

C'est la raison d'être d'Avec qui étudie la faisabilité des projets pendant six à neuf mois précédant le démarrage de l'activité. Elle offre ainsi un parrainage moyennant une cotisation mensuelle de 500 F laissant le créateur maître d'œuvre de son projet. Les candidats à la création bénéficient du soutien d'Avec, après étude de leur dossier par le Comité d'orientation; les critères de choix sont déterminés par la faisabilité du projet et la motivation du candidat. »

Huit entreprises ont pu voir le jour, grâce à l'assistance d'Avec (un atelier de fabrication de clavecins, une entreprise de service de 20 personnes, une épicerie, etc.) et une vingtaine de dossiers ont été traités. Pour la formation et l'information sur la création d'entreprise, Avec a déjà organisé des ateliers de deux jours et en liaison avec la cellule d'information et d'orientation de l'université, un stage d'initiation à la création pour une quinzaine d'étudiants a déjà eu lieu.

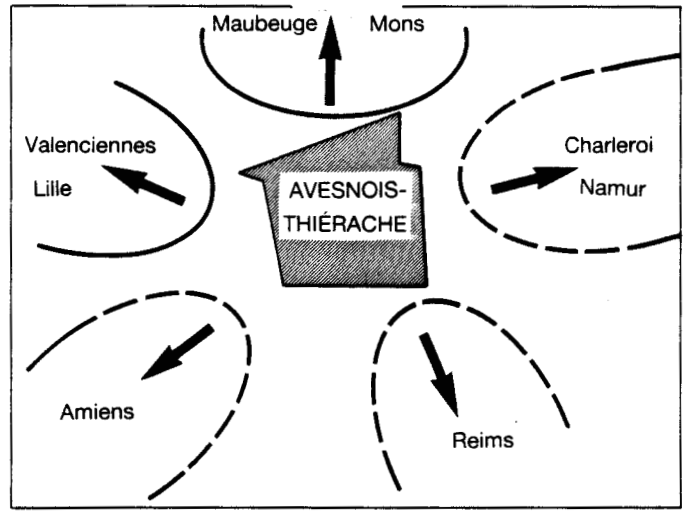
Cette association qui veut promouvoir des vocations de créateurs travaille en collaboration avec des organismes ou autres associations relevant des nouvelles technologies. C'est là une chance pour qu'aboutissent des efforts prometteurs.

M.-R. H.

(1) *Avec*, 8, rue Baron-Louis, 54012, Nancy Cedex BP 3071.

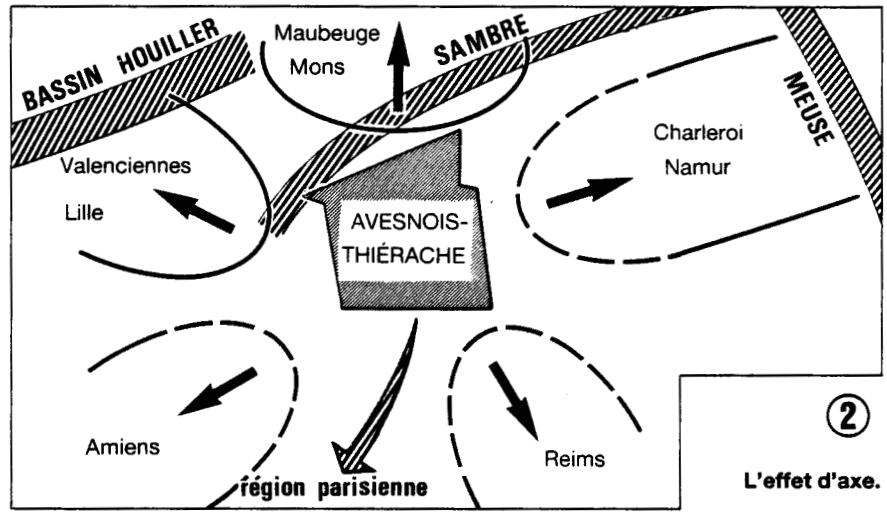
Article de presse
La CROIX-L'évént.
20/08/1985

BPI LILLE

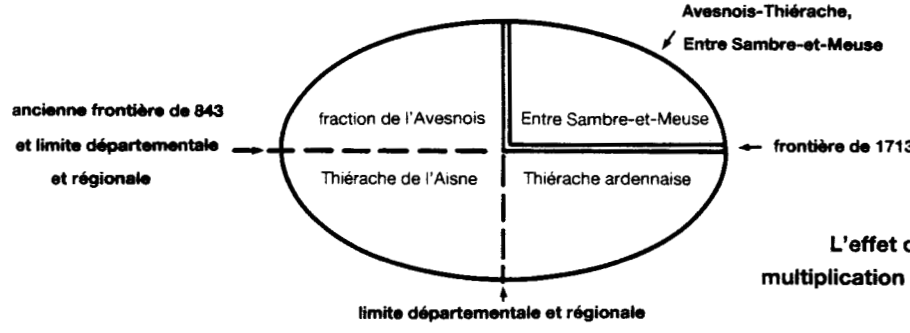


① **Un espace globalement périphérique.**

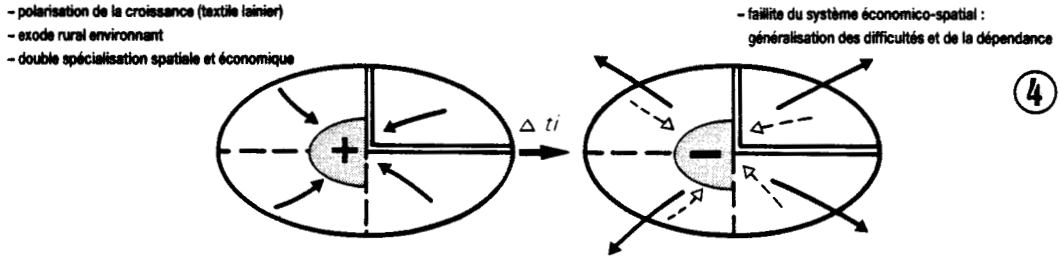
annexe.



② **L'effet d'axe.**



③ **L'effet de frontière : multiplication des marges.**



④

JD

Marges et frontières.
Evanescence des modèles.

III - C. IMAGE DE MARQUE ET PERCEPTION DES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES.

Introduction: la notion d'image de marque. Contraintes méthodologiques. L'étude de la région perçue et construite ; son application dans le domaine de l'aménagement.....p.1042

1 -REFLEXIONS THEORIQUES LIMINAIRES.....p.1044

a) La relation observateur-environnement.....p.1044

a1) Les moyens de la perception ; endogènes et exogènes..... p.1044

a2) La notion de masse interne d'un espace..p.1044

b) Problèmes méthodologiques..... p.1045

b1) Le recours indispensable aux enquêtes sur le terrain. Les contraintes matérielles..... p.1045

b2) La contribution des étudiants. Les risques inhérents à une telle procédure..... p.1045

2 -PREMIERE PRE-SUPPOSITION GENERALE: LA PERCEPTION ET LA CONNAISSANCE DES ESPACES REGIONAUX SONT DE PLUS EN PLUS APPROXIMATIVES, VOIRE MEME DEFORMEES, QUAND LA DISTANCE QUI SEPARE L'OBSERVATEUR DU LIEU A ANALYSER AUGMENTE..... p.1049

- Enquête à propos du Santerre et de la Thiérache.....

- L importance de la situation géographique des lieux.....

3 - SECONDE PRE-SUPPOSITION: L'IMPORTANCE DE LA DENOMINATION REGIONALE COMME ELEMENT DE PERTURBATION DU FONCTIONNEMENT DE LA REGLE PRECEDENTE..... p.1050

a) Le plateau picard nord..... p.1050

a1) Concept régional ambigu p.1050

a2) Absence de tonalité historique..... p.1050

a3) Image de marque peu flatteuse..... p.1051

b) Le Santerre..... p.1052

b1) L'aide des toponymes..... p.1052

b2) La perception inachevée du Santerre.. p.1053

b3) Conséquence pour l'action..... p.1054

c) Analyse comparée du Vermandois et du St-Quentinois..... p.1055

c1) "Le Vermandois n'est plus qu'une expression historique. Tout le monde aujourd'hui l'ignore dans le pays" A. DEMANGEON..... p.1055

c2) Recherche d'un centre de gravité perçu pour le Vermandois. Transfert d'appellation géographique dans le langage courant..... p.1056

c3) Perception de la vie économique et sociale du Vermandois et du Saint-Quentinois..... p.1058

c4) Il est donc nécessaire de chercher à corriger l'image perçue de ces marges régionales en faisant reconnaître toute leur diversité économique et l'existence de quelques atouts.... p.1061

d) L' étude des espaces périphériques méridionaux du Nord-Pas-de-Calais..... p.1068

d1) Localisation et identification des espaces périphériques..... p.1068

d2) A quelle réalité territoriale correspond le Ternois?..... p.1072

d3) L'aspect utilitaire perçu..... p.1076

d4) Disparités littoral/ intérieur: tourisme balnéaire et tourisme "vert"... p.1082

4 - TROISIEME PRINCIPE DE PERCEPTION DE L'ESPACE REGIONAL: L'ATTRAIT PARTICULIER QUE PEUT EXERCER QUELQUE ELEMENT GEOGRAPHIQUE SUR UNE POPULATION DOIT ETRE EGALEMENT CONSIDERE COMME UN FACTEUR DE DEREGLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA PREMIERE PRE-SUPPOSITION p.1090

a) Vérification de cette hypothèse à l'aide des exemples du Marquenterre et du Ponthieu (Somme)..... p. 1090

a1) Qu'est-ce que le Ponthieu?..... p. 1091

a2) La perception du Marquenterre: elle apparaît plus correcte que celle correspondant aux autres pays périphériques de Picardie étudiés p.1096

a3) Perception utilitaire et paysagère du Ponthieu et du Marquenterre..... p.1099

b) Le bilan: éléments de fixation des intérêts. Progrès incontestables dans le domaine de la solidarité intercommunale en milieu rural..... p.1106

Cependant la limite départementale va-t-elle toujours demeurer une "ligne de partages" des efforts, réflexions et aussi des investissements?

La nécessité d'une "pédagogie du Marketing spatial"..... p.1107

5 - QUATRIEME PRE-SUPPOSITION: LE RÔLE DES "FRONTIERES" TERRITORIALES DANS LA PERCEPTION DES ESPACES EST IMPORTANT. IL PEUT EGALEMENT MODIFIER LES CONDITIONS DU FONCTIONNEMENT DU PREMIER PRINCIPE GENERAL..... p. 1108

a) Accentuation des différences vécues..... p. 1108

b) Repères de localisation par rejet dans l'espace territorialisé..... p. 1108

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... p.1110
LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES..... p.1112

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE..... p. 1114

Comment tirer profit de leur situation périphérique et (ou) frontalière, fait qui fut pendant des siècles, un facteur de difficultés?

a) L'Avesnois-Thiérache: "vendre" à l'étranger un produit touristique régional de qualité, aux richesses diversifiées.....

b) L'Avesnois-Thiérache: développer le profil d'une terre d'expériences et de réflexions dans le domaine de l'aménagement rural.....

c) Le Cambrésis occidental et le Seuil de l'Artois: un lieu de convergence traditionnel des flux économiques: une idée à exploiter.....

d) L'exploitation des héritages frontaliers et des traces tangibles laissées dans le paysage.....

BIBLIOGRAPHIE - SOURCES..... p.1123

C. IMADE DE MARQUE ET PERCEPTION DES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES.

Introduction.

On a pu constater à plusieurs reprises que l'image de marque d'une région est une donnée importante dans la mesure où elle décide, même partiellement, du dynamisme ou de la capacité d'attraction de l'espace considéré. Le géographe se doit donc d'inclure ce concept complexe dans son analyse. Cette notion embrasse en effet, d'une part, un ensemble de faits objectifs et concrets qui peuvent être naturels, sociaux ou économiques notamment, et d'autre part, l'image de marque est aussi la résultante d'une relation établie entre le milieu et l'observateur, c'est-à-dire l'interprêtation subjective des faits perçus.

On ne peut donc pas séparer l'analyse du concept d'image de marque d'un espace régional de celle de la perception du même espace. Ce sujet d'étude implique d'emblée l'existence d'un observateur et d'une relation entre différents lieux. C'est délibérément que l'on a choisi d'analyser la perception et l'image de marque des espaces périphériques, depuis les "lieux centraux", à savoir dans ce cas, depuis la zone métropolitaine lilloise et la capitale picarde amiénoise.

La région, le "pays" sont certes des faits géographiques que par souci de simplification, on qualifiera d'objectifs, réels, plus ou moins concrets, dans la mesure où ils existent pour tout individu quel qu'il soit, avec leurs propres mécanismes, une structure spécifique, des liens de cau-

salité et d'interdépendance entre les faits et lieux. Mais ils existent aussi grâce à la perception intéressée de l'observateur qui se construit,à l'aide de quelques remarques ou connaissances, une réalité régionale particulière, un modèle simplificateur, généralement, de l'environnement. La perception de l'espace conduit nécessairement à une modélisation plus ou moins réussie afin de comprendre les faits observés. *C'est cette région perçue et construite que l'on se propose d'appréhender.*

On est en effet convaincu de la nécessité pour l'aménageur ou pour le décideur, de tenir compte de ces deux aspects de l'espace - objectif et pensé -, ainsi que des deux volets très différents mais complémentaires du concept d'image de marque: il ne suffit pas d'agir sur ce qui existe (équipements, infrastructures, logements...) mais aussi sur ce qui est perçu consciemment par la population, pour améliorer l'image de marque d'un espace régional.

1 - REFLEXIONS THEORIQUES LIMINAIRES

a) La relation observateur-environnement.

a1) Les moyens de la perception.

Mais qui est observateur et concepteur des modèles spatiaux? Ce peut-être selon les cas, quelque administration, les pouvoirs publics, l'individu X, le géographe... Il est clair que selon la personne qui perçoit, les moyens de l'analyse et de la construction mentale de l'espace vont varier. On peut en effet distinguer d'une part des moyens "endogènes", comme la culture acquise, la mobilité de l'individu, sa recherche professionnelle, divers mobiles familiaux, sociaux, la sensibilité à la notion de qualité de la vie, la recherche de lieux de détente, en un mot la personnalité de l'individu, et d'autre part des moyens "exogènes" comme la radio, les journaux régionaux (Fréquence Nord, La Voix du Nord, le Courrier Picard...) qui permettent de découvrir, avec une certaine sélection, le littoral de la Côte d'Opale, la vallée de la Ternoise, la Baie de Somme ou l'Avesnois-Thiérache. Les cartes constituent bien évidemment un autre moyen de perception et donc de connaissance de l'espace régional. De ce fait la perception n'apparaît plus uniquement comme une projection ou un acte spatial, mais aussi temporel. Comment pou vait-on en effet, percevoir autrefois les espaces qualifiés aujourd'hui de périphériques ou marginalisés, avec des outils différents? En outre un espace "central" peut, en fonction des aléas politiques ou économiques, devenir "périphériques", ou inversement, tout au moins en théorie.

a2) La notion de masse interne d'un espace.

Tant que la *"masse" interne*, c'est-à-dire le contenu, les potentialités, d'un espace périphérique n'est pas perçue par un centre, il demeure marginal. Dès l'instant où certains besoins spécifiques suscitent une perception spatiale, cette même masse peut être découverte, éventuellement exploitée. L'espace périphérique peut être alors récupéré

puis intégré dans la construction régionale (figure 1). Dans ce cas, la nouvelle relation établie permet de modifier la structure mais aussi le fonctionnement de l'édifice régional. L'espace périphérique a ainsi acquis une certaine image de marque au sein de la région. (figure 2). (*)

b) Problèmes méthodologiques.

b1) Le recours indispensable aux enquêtes sur le terrain.

Si intéressante que puisse être une telle analyse, elle soulève toutefois un certain nombre de questions méthodologiques très délicates et en vérité difficiles à résoudre de façon pleinement satisfaisante. Il est en effet presque impossible d'utiliser dans ce cas, les informations statistiques officielles. On doit donc créer sa propre matière première: *l'enquête* est sans doute, dans une telle perspective de travail, le seul outil auquel on puisse recourir. Toutefois on se heurte d'emblée à certaines contraintes matérielles, difficiles à surmonter, telles que: le nombre de personnes enquêtées qui devrait être élevé; le "recrutement" des enquêteurs qui accepteraient de travailler bénévolement ; comment en outre trouver le temps nécessaire pour procéder à une enquête dont l'essentiel se fait par entretien oral?... Etant dans l'impossibilité de solutionner toutes ces difficultés, on a donc dû se contenter d'échantillons de taille réduite, à partir desquels on tentera de dégager quelques pistes de réflexions. Une telle procédure fut retenue pour l'analyse de l'image de marque perçue des espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais. En outre on est pleinement conscient qu'une telle enquête, si particulière, devrait être conçue pour offrir plus de garanties scientifiques, non pas par un seul géographe, mais plutôt par une équipe pluri-disciplinaire associant au géographe, des sociologues, psychologues et informaticiens.

b2) La contribution des étudiants.

Dans le cadre des marges septentrionales de Pi-

(*) Récemment, G. Malla Koua et G. Di Méo ont développé la même problématique régionale dans leur article, les travaux d'aménagement de la Baie James (Québec). Un exemple d'intégration régionale en zone inhabitée. Bull. de Géo.

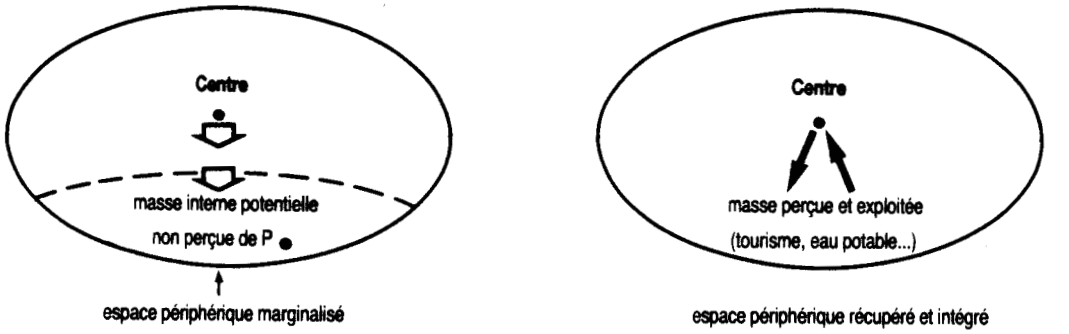


Figure 1:Schéma théorique de l'intégration d'un espace périphérique dans une construction régionale.

BU LILLE

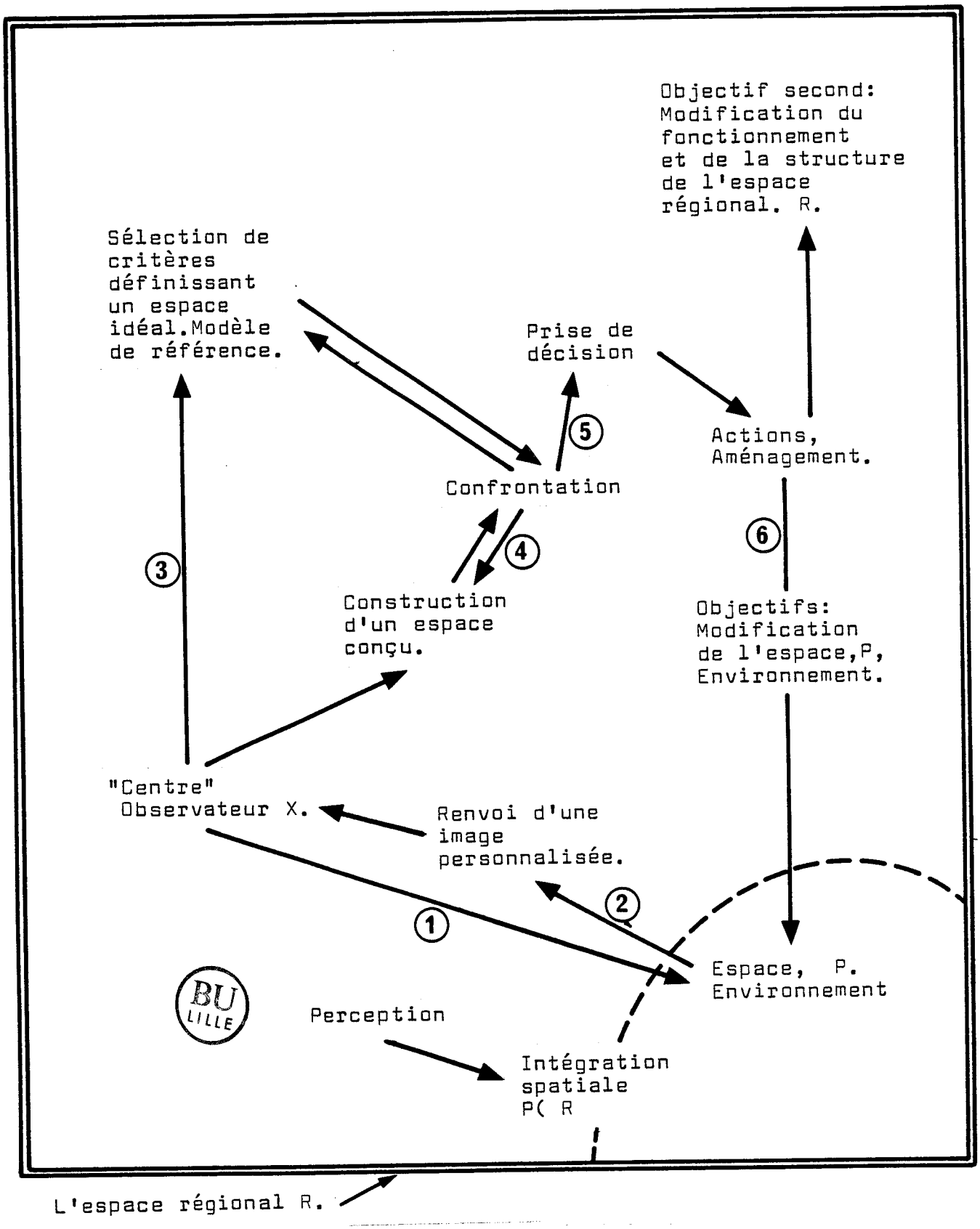


Figure 2: Schéma de la relation observateur-environnement.

cardie, afin d'obtenir beaucoup de matière première à exploiter, on a proposé les enquêtes, plus détaillées que les précédentes, aux étudiants d'histoire et de géographie de 1ère année de Deug, le jour de leur entrée à l'Université de Picardie, et ceci durant quatre années consécutives. De ce fait on a pu travailler avec plus de 500 questionnaires.

Certes, il est vrai que cette procédure offre également quelques risques: tout d'abord celui de s'adresser à un public d'origine géographique assez diversifié encore que l'appartenance à la région Picardie, soit nettement dominante. On a pu évaluer à environ 5% la part des étudiants qui durant les vacances d'été précédant leur entrée à l'Université, résidaient à l'extérieur de la région Picardie, la plupart d'entre-eux provenant d'ailleurs du Boulonnais et du Sud de l'Artois. En outre on peut légitimement s'interroger sur la représentativité régionale des étudiants. Il est évident qu'ils ne représentent guère, avec leur baccalauréat, le "picard moyen", même si on a pu le constater, leurs connaissances géographiques sur la région, sont dans l'ensemble très limitées.

A dire vrai, l'on conçoit aisément que pour un artisan de la recherche, une telle enquête qui se voudrait très représentative de l'opinion moyenne de la région, est à peu près impossible à mener, faute de moyens colossaux. Cependant au lieu d'abandonner cette piste, on a pensé qu'il valait quand même mieux tenter un essai d'analyse et de travail sur le "terrain", si modeste fut-il.

Avant de constituer les questionnaires, il fallait définir une ou plusieurs pré-suppositions qui devaient servir de guide pour le travail, et que l'on aurait à vérifier par la signification des réponses obtenues.

2 - PREMIERE PRE-SUPPOSITION GENERALE.

La perception et la connaissance des espaces régionaux sont de plus en plus approximatives, voire même déformées, quand la distance qui sépare l'observateur du lieu à analyser augmente. On admet donc comme hypothèse générale, qu'en la matière, les espaces périphériques sont moins bien perçus et connus que les régions péri-centrales et a fortiori centrales.

Ainsi les enquêtes menées en Picardie, sur le *Santerre et la Thiérache*, régions situées par rapport à l'Amiénois et à l'Oise, d'où provient la majorité des personnes questionnées, confirment assez bien cette hypothèse de base. Alors qu'environ 60% des individus semblent assez bien localiser le Santerre, plus de 70% des mêmes personnes ne livrent aucune réponse (ou alors celle-ci est totalement erronée) à la question suivante: "Qu'appelle-t-on la Thiérache? Où se situe-t-elle?" Il est vrai que le Santerre est moins éloigné de la région d'Amiens que ne l'est *la Thiérache qui en outre occupe une position totalement excentrée mais aussi frontalière ne présentant aucun arrière-pays immédiat économiquement attractif.* Cloisonnée par de multiples haies vives et corsetée de forêts, la Thiérache n'attire pas le regard et l'intérêt. En outre *le Santerre est situé sur la grande voie méridienne historique, très fréquentée, allant de la Mer du Nord à la Région parisienne et donc au coeur de la France.* En revanche la Thiérache semble de moins en moins intégrée au système des grandes relations internationales: les autoroutes passant par la Wallonie au Nord, l'A2 traversant le Cambrésis et le Valenciennois à l'Ouest, bientôt l'A 26 au Sud, permettent de l'éviter pour gagner du temps.

3 - SECONDE PRE-SUPPOSITION.

Cependant l'appellation couramment utilisée de la région ou du pays, permet de perturber le fonctionnement de la règle précédemment énoncée.

a) Le plateau picard Nord.

Ainsi, alors que l'Amiénois éveille d'emblée quelques connaissances et intérêts, le Plateau picard Nord semble méconnu par les deux tiers des personnes interrogées. Encore beaucoup plus rares sont celles qui se hasardent à proposer une présentation de la dite région agricole. Ceci peut s'expliquer notamment par le fait que *le concept régional de Plateau Picard est assez ambigu*.

a1) Concept régional ambigu

Pour certains il peut s'agir du type de paysage naturel le plus fréquemment rencontré en Picardie, c'est-à-dire dans la partie septentrionale du Bassin sédimentaire parisien. Le Plateau picard Nord appartient à l'ensemble des horizons crayeux crétacés, assez calmes mais nettement mordus et entaillés par les vallées alluviales. En outre le qualificatif "picard" n'aide pas à localiser la région, d'autant moins *qu'il existe deux plateaux picards selon la terminologie des services agricoles*: Nord, dans le département de la Somme, et Sud, dans celui de l'Oise.

Il s'agit en fait de la même région naturelle mais divisée par la limite départementale, comme le montrent les planches suivantes de l'Atlas de Picardie: B 3 (géologie), B 4 (formes de relief), ou encore B 6 (tectonique et néo-tectonique). (1).

a2) Absence de tonalité historique.

Alors que certaines régions agricoles font clairement référence à un ancien "pays", à une entité territoriale

historique, même si les limites offrent quelques discordances, (on peut citer les exemples du Valois, du Vexin, du Soissonnais, du Ponthieu), ou d'autres encore à une ville importante que l'on situe assez aisément, comme le Saint-Quentinois, le Laonnois ou le Noyonnais, le Plateau picard Nord demeure anonyme alors qu'il s'étend de part et d'autre d'Amiens et représente ainsi une partie de l'antique Ambianie.

a3) Image de marque peu flatteuse

C'est sans doute à cause de cette absence de "tonalité" historique et urbaine que le Plateau picard Nord semble moins bien perçu que le Santerre par exemple, et est ainsi présenté comme une région naturelle. *Mais très peu nombreux sont ceux qui lui attribuent une image flatteuse* ("plateau de bonnes terres agricoles", ou encore "région riche",...). Dans la majorité des cas, la perception de cet espace régional est défavorable: pour les uns, il s'agit d'une région plate et humide, pour d'autres au contraire, le Plateau picard Nord est un "haut pays", ce qui est acceptable dans la mesure où ils le situent au Nord d'Amiens, entre la capitale régionale et Doullens. Il faut d'ailleurs à ce sujet, souligner la fréquence des localisationsproposées qui situent le Plateau picard Nord dans la partie septentrionale de la Somme, dans une proportion de 50%. Il est vrai que les paysages des Hautes Terres artésiennes s'étendent en direction de la Picardie jusqu'aux environs de la vallée de la Nièvre et de Villers-Bocage. De ce fait il n'est pas étonnant de constater que certaines personnes attribuent à cette région, une ambiance climatique peu attractive (humidité et vents fréquents), comme le confirment certains travaux (E. DESIRE, J-P. RENARD, 2).

Enfin les quelques remarques obtenues à propos des sols, ne sont guère plus flatteuses. On parle de sols pauvres, de faible couche limoneuse, de silex... Même si certains de ces aspects sont exagérés, voire même quelque peu erronés, l'essentiel à notre avis, réside dans la connaissance subjec-

tive de l'objet géographique. Dans ce cas, il faut bien reconnaître que l'image de marque du Plateau picard Nord n'est guère soignée, et qu'en outre, la majorité des personnes s'étant prêtées à l'enquête, semblent le méconnaître totalement.

b) Le Santerre.

b1) L'aide des toponymes.

La répartition des toponymes "en Santerre" est par contre assez dense dans certains secteurs de ce "pays", en particulier entre Rosières, Moreuil et Roye. On peut à cet effet, citer les exemples suivants: Outre le chef-lieu de canton de Rosières-en-Santerre, on rencontre également Cayeux-en-Santerre, Beaucourt-en-Santerre, Mézières-en-Santerre, Hangest-en-Santerre, Beaufort-en-Santerre, Rouvroy-en-Santerre. On le retrouve ensuite entre Péronne et Rosières, plus au Nord, avec Foucaucourt-en-Santerre, Berny-en-Santerre et Belloy-en-Santerre. Par contre, le même toponyme est absent à l'Est d'une ligne Péronne-Nesle, dans un secteur qui appartenait autrefois au Comté du Vermandois. D'ailleurs cette ancienne appartenance politique et administrative est rappelée par les toponymes suivants: Bouvincourt-en-V^{ois}, au Sud de Roisel. Au Nord de Péronne, le long de l'ancienne frontière d'Artois, on retrouve le nom de l'ancienne région naturelle forestière qui, selon DION (1947) et d'autres auteurs anciens, assurait la fonction de marche forestière entre les cités des Atrébates, des Viromandui et des Ambiens. Dans le Sud du Pas-de-Calais, le terme de "Santerre" n'est évidemment jamais employé (on lui préfère celui d'Artois), alors que dans le Nord-Est de l'Oise, on ne fait référence qu'au Noyonnais, avec par exemples, Pontoise-les-Noyon ou Beaurains-les-Noyon.

Cette distribution toponymique explique sans doute que la partie Sud-Ouest du Santerre, en tant que région agricole dans ses limites actuelles (3), soit mieux perçue que le Nord-Est, autour de Péronne par exemple: les centres de Roye, de Rosières ou encore de Montdidier sont plus souvent

cités que Péronne. Or en toute logique, l'ordre des citations aurait dû être bouleversé, étant donné par exemple, la masse démographique des diverses villes citées: Péronne, 9129 habitants en 1982, contre 6650 pour Roye, 6194 pour Montdidier et moins de 3000 pour Rosières.

A la question suivante: "Veuillez nommer la région dans laquelle se situe la ville de Péronne?" -, à peine 12% des personnes interrogées apportent une réponse satisfaisante (Santerre ou éventuellement le Vermandois historique). Ce fait est assez surprenant dans la mesure où Péronne est non seulement un chef-lieu d'arrondissement, mais représente par ailleurs le centre de plusieurs circonscriptions économiques et administratives. Cette petite ville d'environ 9000 habitants est aussi un pôle d'emplois important pour la partie Nord-Est du département de la Somme. Avec 9360 emplois en 1975, dont près de 5300 dans le secteur secondaire, le canton de Péronne concentre 30% de l'emploi total de son arrondissement, contre 20% en 1962.

b2) La perception inachevée du Santerre.

Le Santerre est perçu comme une région rurale aux paysages peu accidentés, (on découvre une réelle hésitation entre plaine et plateau), *tournée essentiellement vers l'agriculture intensive, performante, dans le cadre de grandes exploitations.* Les paysages agraires semblent assez bien connus puisque l'on retrouve souvent les éléments descriptifs suivants: champs ouverts, habitat groupé, espace peu boisé, grandes parcelles.

Toutefois on relève *quelques omissions assez importantes* qui montrent combien le modèle régional construit est simplifié. Ainsi peu de réponses mentionnent l'existence d'activités industrielles en la région, de même que l'association étroite qui unit l'agriculture à l'industrie. Or on sait très bien que, outre l'ancienne industrie badestamière, le

Santerre possède encore actuellement des établissements industriels textiles, agro-alimentaires et métallurgiques notamment. Ainsi différentes planches de l'Atlas de Picardie traduisent-elles clairement le potentiel industriel de cette région.

- La planche E2 de Ph. MUSARD et de P. OSTERTAG, montre que le Santerre possède une puissante industrie du sucre et de ses dérivés. Plusieurs établissements, ceux de Eppeville, de Roye, de Villers-Faucon et de Dompierre-Becquincourt, appartiennent à des groupes sucriers comme la Sté vermandoise des sucreries ou la Générale sucrière.

- La planche E3, des mêmes auteurs, montre quant à elle que les conserveries de légumes et les industries de transformation de la pomme de terre, complètent la gamme des industries agro-alimentaires du Santerre.

- Enfin les planches F3, F4 et F6 (4), complètent notre information.

Il est en outre exceptionnel de voir mentionner les faits de guerre, durant le premier conflit mondial, dans la région, qui pourtant ont façonné les paysages et l'habitat, en particulier entre Albert, Péronne et Roisel. (*)

b3)Conséquence pour l'action.

Ainsi, bien que correctement située dans l'espace de Picardie, *la région du Santerre est, dans sa présentation, appauvrie et réduite généralement à sa seule fonction agricole.* On peut s'interroger sur les incidences d'une telle modélisation de l'espace régional. Cette simplification de la vie économique ne ternit-elle pas l'image de marque du Santerre? Ne nuit-elle pas à sa capacité d'attraction? N'est-ce pas en fait, une autre forme, certes très subtile mais importante, de marginalisation cognitive de cette région péri-picarde?

Cette constatation induit plusieurs conséquences:

- Elle démontre *l'importance d'une bonne pédagogie de l'information.* L'EPR, les collectivités locales en structure

(*) Le nombre de cimetières militaires datant de la 1ère guerre mondiale est en effet impressionnant dans les environs d'Albert. Terre-neuviens, Australiens, Indiens, Sud-Africains sont tous venus mourir en nombre dans ce coin de Picardie septentrionale.

associative, les associations de pays et de développement micro-régional, les CCI, et aussi les géographes consultés, ont dans ce domaine, un rôle essentiel à jouer, et peuvent en particulier, avec un soutien iconographique approprié, ou encore par voie de presse et d'affichage, améliorer l'image de la région.

- Elle souligne une fois encore *la force d'inertie des connaissances acquises,* même (ou surtout) si elles sont partiellement erronées. En fait, il semble que seules la richesse de son agriculture et la densité des voies de communication inter-régionales permettent au Santerre d'échapper à l'oubli et à la méconnaissance. C'est donc aux responsables et aux acteurs politiques et économiques de la région, d'imposer au grand public, une autre image du Santerre en soulignant en fait la diversité de ses productions ainsi que celle de ses potentialités.

c) Analyse comparée du Vermandois et du St-Quentinois.

C'est aussi à l'aide des exemples du Vermandois et du Saint-Quentinois, que l'on peut chercher encore une fois à démontrer l'importance des appellations régionales qui engendrent souvent des disparités très nettement dessinées, dans la connaissance de l'espace régional.

c1) *L'affirmation de A. DEMANGEON: "Le Vermandois n'est plus qu'une expression historique. Tout le monde aujourd'hui l'ignore dans le pays...", est-elle vérifiée?* Cette dénomination est-elle réellement tombée dans l'oubli? C'est pour tenter d'y répondre que quelques questions furent rédigées dans ce sens.

- "Par rapport à la capitale régionale de Picardie, veuillez situer le Vermandois, à l'aide notamment de points cardinaux et de quelques noms de communes". On constate tout d'abord que près de 60% des questionnaires sont demeurés dé-

munis de réponses. Parmi les 40% restants, on dégage les éléments d'informations suivantes:

- La direction de l'Est l'emporte très nettement, devant le Sud-Est et le Nord-Est. Ces trois orientations sont recevables si l'on veut bien considérer que les meilleures limites du Vermandois sont celles qui correspondent à l'antique cité politico-culturelle gauloise des Viromandui, ou encore celles de l'ancien diocèse de Noyon durant le Moyen-Age. Cité de faible superficie couvrant environ 850 km2 selon FOSSIER, elle formait un trapèze entre Vendeuil (près de La Fère dans l'Aisne, sur la route qui conduit de Saint-Quentin à Laon), Péronne et Roye situées dans la partie orientale de la Somme et enfin les sources de la Somme. Le Santerre dans la partie occidentale de la "cité" et le plateau de Guise vers l'Est, constituant tous deux les marges de cet ancien "pays", auraient été, toujours selon Fossier, occupés plus tardivement. Enfin les forêts d'Arrouaise au Nord et de Beine (au Nord de Chauny), pour la partie méridionale, ont limité autrefois le Vermandois politique. Grosso modo donc, cette ancienne région historique correspond à l'actuel arrondissement de Saint-Quentin dans l'Aisne et à la partie orientale du département de la Somme, c'est-à-dire aux cantons de Roisel, Péronne, Ham, Nesle, Roye et Chaulnes.

c2) Parmi les communes les plus fréquemment mentionnées comme appartenant au Vermandois, on relève dans un ordre décroissant: Vermand, Saint-Quentin, Bohain, Péronne, mais aussi Hirson ou encore Montdidier! En fonction de la position de chaque commune dans l'espace picard et du nombre de leurs citations respectives, *on peut tenter de calculer les coordonnées du centre du Vermandois perçu.* Pour ce faire, on trace un système d'axes passant par Vermand qui en est l'origine (0,0). L'axe des abcisses passe par Eterpigny, Estrées-Mons, Vermand et Fayet. Celui des ordonnées passe par Lempire (au Nord), Vermand, Dury, Ollezy vers le Sud (figure 3). Selon ce système, chaque commune se voit attribuer un couple de coordonnées (x,y), dont voici quelques exemples:

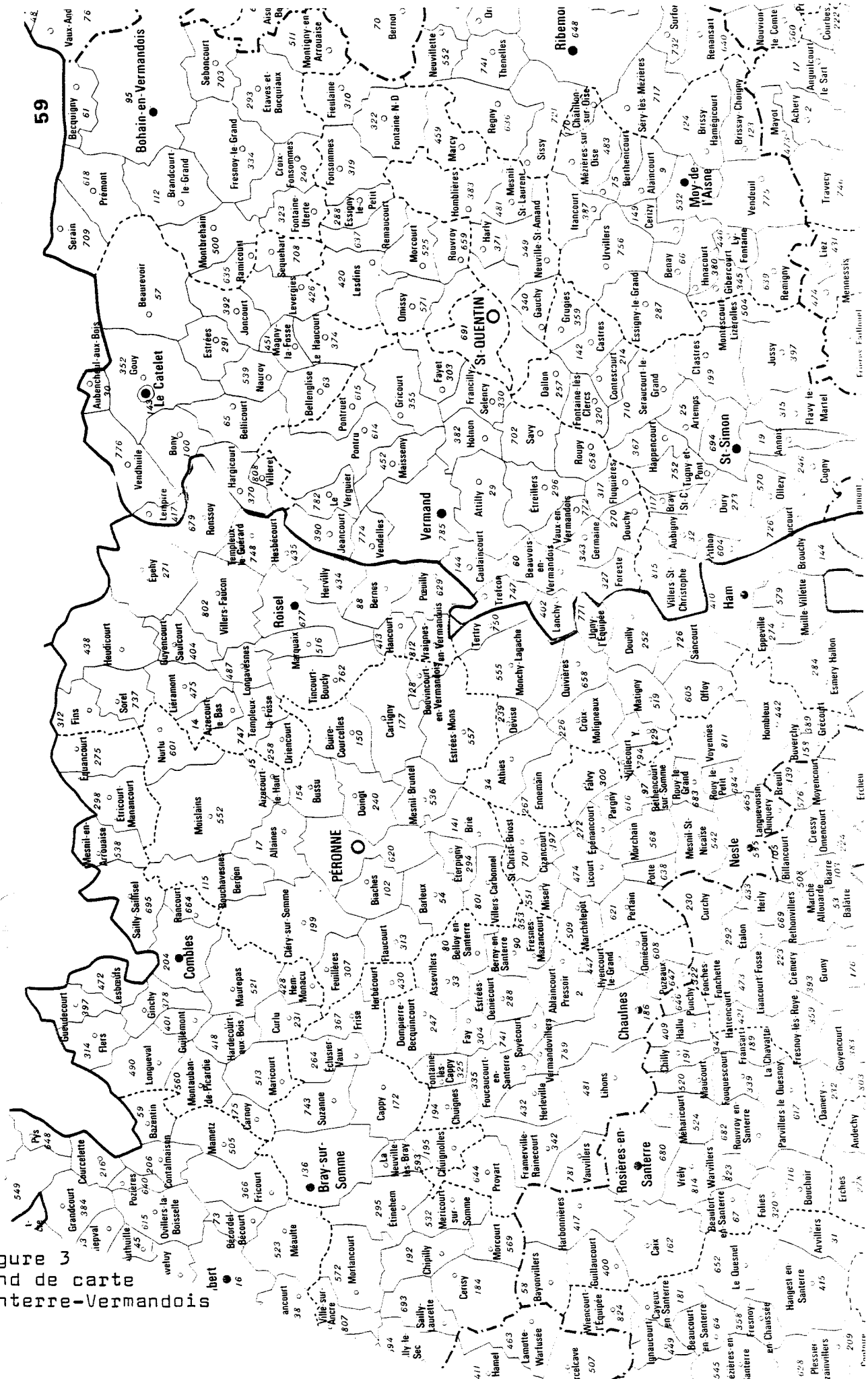


Figure 3
Fond de carte
Santerre-Vermandois

Saint-Quentin (3,8 ; -1,1) - Bohain-en-Vermandois (+8,1 ; +5,6)

Péronne (-6,8 ; + 1,8) - Ham (-1,9 ; -5,9)...

Ainsi est-il possible de calculer les coordonnées du point moyen (x,y), en pondérant les distances au centre du graphique par le nombre de citations obtenues par chaque commune. En fait les valeurs obtenues ($\bar{x}$ = 2,15 et $\bar{y}$ = -0,18) correspondent aux limites de Fayet et de Francilly-Selency, c'est-à-dire deux communes limitrophes de Saint-Quentin. Il est possible que l'on puisse voir dans ce résultat plus qu'une coïncidence, et que désormais le centre du Vermandois, jadis Vermand en tant que "Head Link", soit clairement devenu Saint-Quentin. Certes en 1982, Vermand n'est plus qu'un gros village de 1163 habitants qui lutte d'une part pour maintenir sa population et d'autre part pour ne pas devenir un simple et banal village dortoir du Saint-Quentinois. En revanche Saint-Quentin est la seconde ville de Picardie avec plus de 60.000 habitants et les trois cantons jouxtant ce centre urbain cumulaient près de 39.000 emplois en 1975, soit plus de 70% de l'emploi total de l'arrondissement ou encore 6,2% de celui de Picardie.

Dans le langage courant, on a assisté à un transfert d'appellation géographique dans cette partie située dans le Nord-Ouest de l'Aisne. D'une entité historique et politique chevauchant à l'origine les deux départements actuels de la Somme et de l'Aisne, on est passé à une entité géographique et socio-économique correspondant dans l'ensemble au bassin d'emplois de Saint-Quentin situé exclusivement dans le département de l'Aisne. D'autres administrations ont également préféré le "Saint-Quentinois" au "Vermandois", comme les services de l'agriculture.

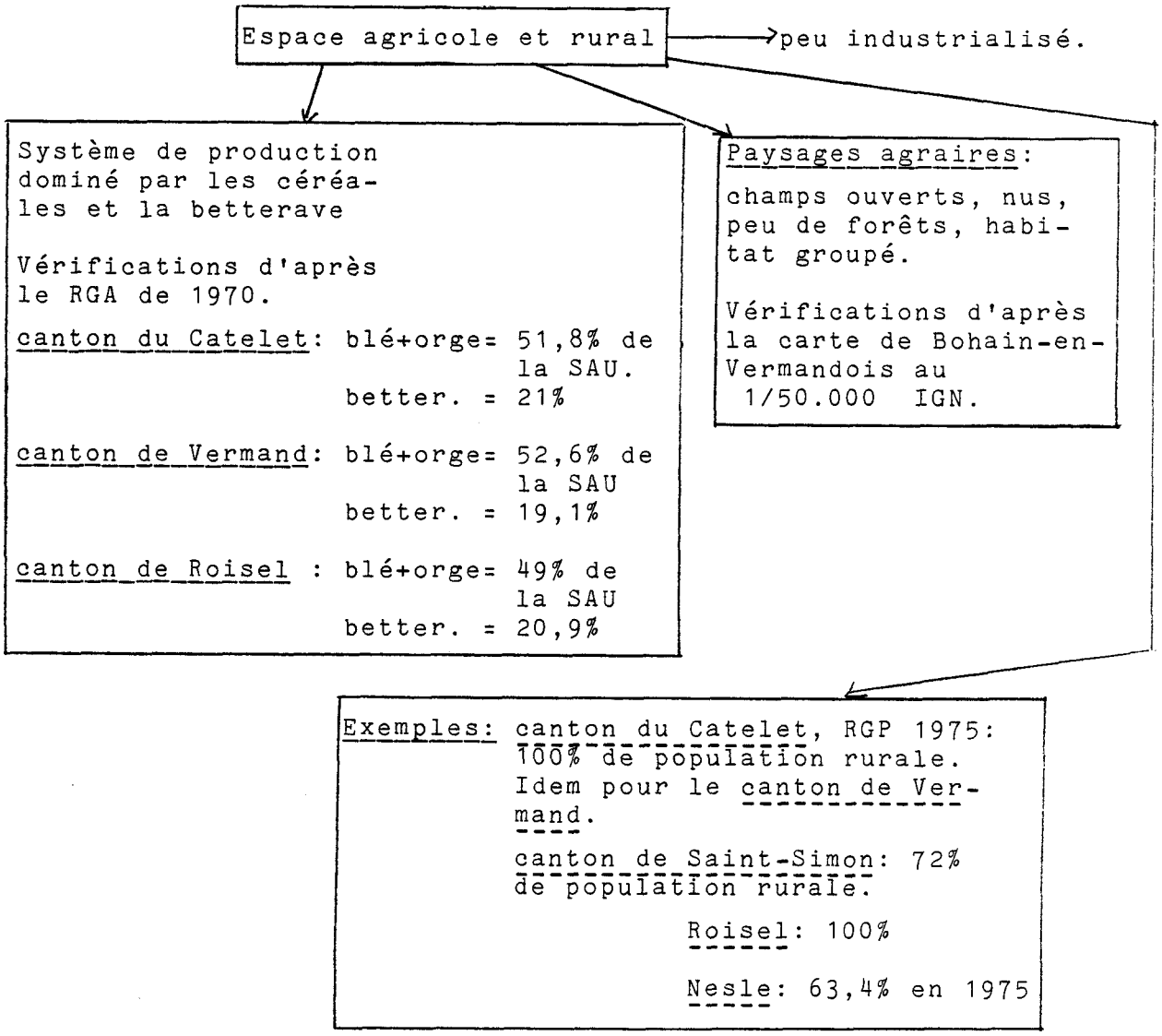
c3) Une seconde question permettait de demander quelques renseignements à propos des activités économiques du Vermandois et du Saint-Quentinois. A ce propos, on dénombre deux

fois moins de silences pour le Saint-Quentinois que pour l'ancienne circonscription historique. Ainsi comme on le supposait, les jeunes étudiants sont nettement plus à l'aise quand il s'agit de localiser et de présenter le Saint-Quentinois qu'ils associent bien évidemment à la ville de Saint-Quentin. Comme l'a écrit A. DEMANGEON, le Vermandois est bien un "pays" qui s'oublie chez les habitants de Picardie et qui a cédé la place à l'actualité économique qui a créé le bassin d'emplois du Saint-Quentinois.

En outre il est clair qu'on attribue au Vermandois, une personnalité rurale, agricole mais peu industrialisée. Par contre l'image retenue pour le Saint-Quentinois est toute différente puisqu'on identifie cet espace régional par rapport à la ville de Saint-Quentin. Ainsi il est donc normal que les termes qui reviennent le plus souvent dans la présentation de la région soient: "industrie", certains ajoutent même les notions de dense tissu industriel et d'autres, de centre économique du département de l'Aisne. Viennent ensuite les termes économiques suivants: "textile, industries lourdes ou de biens d'équipement, agriculture, céréales et mécanique". *Il est clair que l'image industrielle attribuée par la ville de Saint-Quentin à sa région, domine toute autre considération devenue subalterne.*

En revanche, en ce qui concerne le Vermandois, les termes descriptifs qui apparaissent le plus souvent sont, dans un ordre de fréquence décroissante: "champs ouverts et agriculture" qui se détachent nettement devant un petit groupe assez serré, d'informations complémentaires: "habitat groupé, cultures céréalières, betteraves, habitat dispersé" pour d'autres. Il est possible qu'à ce propos une certaine confusion se soit installée entre les paysages du Vermandois et ceux de la Thiérache voisine car ceux qui notent un habitat dispersé l'associent parfois à l'élevage et au bocage. Par contre les activités industrielles font défaut parmi toutes les références recensées. Dans certains questionnaires on va même jusqu'à pré-

ciser que le Vermandois est "peu industrialisé". En fait l'image dominante du Vermandois peut-être résumée par le schéma suivant.



Cette chaîne de relations conceptuelles montre une fois de plus que *l'on a systématiquement tendance à associer espace rural et agriculture, ville et industrie.* Toutefois, c'est dans le cas présent, méconnaître partiellement la réalité régionale. Car comme l'ont déjà démontré divers auteurs, comme A. DEMANGEON, les activités industrielles dif-

fuses en milieu rural constituent l'une des traditions géographiques fondamentales de ces campagnes péri-picardes. Par ailleurs, même si au cours des dernières décennies,on a pu constater que les cantons de Roisel, de Chaulnes, du Catelet ou encore de Ribémont possédaient un nombre limité d'emplois industriels, obligation nous était faite en revanche, de noter que les cantons de Bohain-en-Vermandois, de Péronne ou de Ham, constituaient des centres de travail industriel d'une réelle importance au sein de l'ancien Vermandois historique (tableau I).

c4) *Il est donc nécessaire une fois de plus de chercher à corriger l'image perçue de ces marges régionales en faisant reconnaître toute leur diversité économique.* Au secteur industriel du Saint-Quentinois, on associe volontiers dans les réponses obtenues, une mauvaise image de marque véhiculant les termes de crise, chômage, difficultés économiques, de structures dépassées, peu compétitives, de concurrence étrangère. Il est évident que les grands problèmes rencontrés durant les années 80 dans le Saint-Quentinois, à propos des industries textiles et de Motobécane, ont fortement influencé les réponses. *Par contre l'image de marque de l'agriculture et des industries agro-alimentaires apparaît nettement plus positive.* On aime répéter que les exploitations sont de grande taille, qu'elles offrent de hauts rendements... Ainsi l'opposition entre le secteur primaire et le secteur secondaire est intéressante à souligner. Alors qu'on est sensible aux licenciements massifs de quelques pans industriels, on ne perçoit pas l'érosion sournoise mais combien toujours importante, des actifs agricoles. Dans ce domaine, les records de production semblent attribuer à l'agriculture régionale, une peau de bonne santé.

En vérité il subsiste dans la région du Seuil de l'Artois oriental, prolongé en Picardie entre Péronne et Saint-Quentin, un certain nombre de points positifs ou d'atouts économiques qu'il faut dégager de la masse d'informations et faire connaître au grand public afin d'améliorer l'image de

marque de cette région péri-picarde. Derrière les difficultés du textile ou encore de Motobécane à Saint-Quentin, au-delà de l'insuffisante tertiarisation qui affectent le Santerre et le Vermandois-Saint-Quentinois, vivent aussi des entreprises performantes et d'autres qui ne souhaitent qu'un peu moins d'inertie et de lenteur dans les comportements des instances locales, pour affirmer leur capacité. Dans ce domaine également, la collaboration entre communes, administrations, Chambres consulaires, apparaît plus que souhaitable pour créer notamment, dans les espaces périphériques étudiés, une dynamique économique nouvelle. Le temps n'est plus à l'esprit de clocher, au chacun pour soi, où chaque commune pratiquait une politique d'attirance des employeurs quitte à exercer une surenchère stérile pour concurrencer victorieusement les voisins. *Désormais, une unité des politiques locales doit être assurée:* c'est sans aucun doute, une voie nécessaire pour sauver les espaces périphériques de Picardie septentrionale d'une asphyxie économique totale. Dans la mesure où les problèmes sont comparables à ceux des marges méridionales du Nord-Pas-de-Calais, en particulier en Cambrésis, pourquoi dans ce cas, ne pas souhaiter une collaboration transdépartementale, qui pourraît surmonter les divisions territoriales imposées par les aléas de l'histoire et de la politique ancienne.

Tableau I

1975. Les emplois industriels dans quelques cantons du Santerre et du Nord-Saint-Quentinois.

Cantons	Nombre d'emplois totaux	Emplois industriels	en %
Le Catelet	1860	775	41,6%
Vermand	1625	335	20,6%
Saint-Simon	2690	1295	48,1%
Bohain-en-Vois	6150	4240	68,9%
Chaulnes	2145	555	25,9%
Combles	1070	195	18,2%
Roisel	2100	630	30%
Péronne	9360	5285	56,5%

Tableau II

Evolution de l'activité agricole RGP INSEE.
dans quelques cantons du Santerre et du Nord-Saint-Quentinois.

Cantons	Nombre d'emplois agricoles 1962	1975	Evolution en %
Le Catelet	867	475	- 45,2%
Bohain-en-Vois	985	485	- 50,7%
Vermand	1020	580	- 43,1%
Saint-Simon	917	535	- 41,6%
Chaulnes	986	645	- 34,6%
Combles	1119	550	- 50,8%
Roisel	1330	785	- 41%
Péronne	1229	650	- 47,1%

Tableau III

Nombre d'exploitations agricoles RGA 1970 et 1979-80.

Cantons	1970	1979-80	Evolution %
Chaulnes	265	239	- 9,8%
Combles	324	289	-10,8%
Roisel	430	328	-23,7%
Péronne	290	285	- 1,7%
Le Catelet	308	158	-24%
Bohain	283	216	-23,7%
Saint-Simon	158	145	- 8,2%
Vermand	181	190	+ 5%

Parmi les atouts de la région, on peut retenir tout d'abord, les structures des exploitations agricoles ainsi que leur capacité d'investissements.

Tableau IV

Taille moyenne des exploitations agricoles dans quelques cantons du Santerre et du Saint-Quentinois. RGA 1979-80.

Vermand : 76,2 hectares.
Saint-Simon : 81,7 hectares.
Le Catelet : 82,1 hectares.
Bohain-en-Vermandois: 55,4 hectares.
Chaulnes : 52,2 hectares.
Combles : 37,6 hectares.
Péronne : 48,5 hectares.
Roisel : 43,5 hectares.

(Tableau IV suite)
On peut rappeler qu'à la même date, la taille moyenne des exploitations agricoles du département du Nord était de 22,2 hectares, de 25 hectares dans le Pas-de-Calais (avec un maximum de 41 hectares dans le canton d'Etaples), 40 hectares dans la Somme et enfin 54,4 hectares dans l'Aisne.

Grâce à la taille moyenne élevée des exploitations du Vermandois-Saint-Quentinois, le RBE (*revenu brut d'exploitation*) par exploitation est très supérieur aux moyennes régionales picardes. Or il est évident que plus le RBE par exploitation est élevé, plus l'exploitation considérée sera en mesure d'évoluer, de se moderniser et de développer son potentiel de production. A ce titre *il s'agit d'un indicateur de première importance qui revèle la plus ou moins grande capacité d'investissement de l'entreprise.*

Le Santerre, avec des exploitations de taille plus moyenne, sans doute à cause d'une plus forte implantation de l'industrie en milieu rural, installée avant 1914, ou durant l'Entre-deux-guerres, attire néanmoins l'attention avec l'importance du RBE par hectare. L'existence de limons fertiles et de productions végétales qui assuraient de bonnes rentrées d'argent (pommes de terre, petits pois), expliquent sans doute les résultats obtenus. (5). D'autres critères (6) permettent également de souligner le caractère performant et dynamique des exploitations agricoles de la région.

En outre elles ont la chance de travailler dans *une région fortement armée d'industries agro-alimentaires,* pouvant assurer au-delà de la production, des débouchés certains. Ceci constitue à notre avis, un second atout pour le Vermandois et le Santerre. Il faut rappeler également que les industries agro-alimentaires représentent une composante importante de l'activité industrielle. Cette importance peut être corrélée avec:

- La consommation des ménages qui capte les deux tiers des débouchés de cette branche industrielle et qui a en outre progressé de 2% par an en volume durant les années 1970-80.

- Les habitudes alimentaires ont fortement évolué depuis la fin des années 60. La mobilité accrue de la population active, l'éloignement du lieu de travail par rapport à la résidence, l'activité féminine professionnelle en forte progression entre 25 et 50 ans, le désir de se libérer de quelques tâches ménagères qui réduisent les temps libres, ont fait que de plus en plus de personnes recourent aux plats préparés, aux conserves, aux légumes congelés, en déjeunant soit dans des restaurants d'entreprises, soit dans de grandes surfaces, soit encore chez eux, alors que le congélateur devient un outil ménager indispensable. L'évolution du mode vie alimentaire associé à la modification des rythmes de vie quotidienne, représente un créneau commercial très intéressant pour les industries agro-alimentaires ainsi que pour les exploitations agricoles travaillant parfois sous contrat industriel.

Dans le cadre de l'arrondissement de Péronne, l'exemple de l'entreprise Bonduelle est intéressant à citer. Le transformateur industriel choisit les variétés de semences et planifie les dates de récoltes. Le producteur quant à lui, reçoit donc les semences, les cultive et les récolte dès qu'il a reçu l'accord de l'entreprise industrielle. L'agriculteur est alors payé en fonction de la qualité du produit et possède la garantie d'écouler ses productions. De même si le contrat stipulait une superficie de 10 hectares de petits pois mais que Bonduelle, en fonction de ses stocks, n'en désire que 7, le producteur sera quand même payé sur la base prévue initialement. Notons enfin que ce système crée aussi quelques contraintes pour l'agriculteur: celui-ci est bien souvent chargé du transport de ses produits du lieu de culture à l'industrie ; en outre il perd toute liberté et devient pratiquement un salarié contractuel de l'entreprise agro-alimentaire.

- La montée des préoccupations nutritionnelles, l'élévation du niveau de vie, le désir de se maintenir en bonne forme physique, et de contrôler son poids, ont aussi modifié les comportements alimentaires des individus. Les industries agro-alimentaires peuvent également exploiter ce créneau en misant sur la production d'aliments et de boissons ne contenant ni colorants, ni graisses animales, ni sucre ajouté, ou encore en produisant sans ou avec peu de matière grasse (fromage, biscuits laitiers...).

De ce fait, à travers les années 1960 et 1970, les IAA ont-elles créé un grand nombre d'emplois: dans l'arrondissement de Péronne, on est passé de 2400 emplois en 1962 à près de 4500 en 1975, alors que dans celui de Saint-Quentin, les effectifs passèrent de 1442 à 1575, lors des mêmes recensements. Depuis 1974, l'industrie alimentaire fut créatrice d'emplois dans le Nord-Ouest de l'Aisne, en particulier dans les entreprises de plus de 10 salariés. Ces bons résultats provinrent surtout de l'installation de la SOPAD à Itancourt dans le canton de Moÿ.

Globalement, la région étudiée dispose d'une bonne capacité de stockage et de séchage des céréales avec les centres de Moislains, Combles, Etricourt-Manancourt, Péronne, Vendhuile et Ribemont. Les exploitations agricoles vivent aussi entourées de centres industriels sucriers comme Boiry-Ste-Rictrude et Bihucourt dans l'Artois arrageois (Pas-de-Calais) Villers-Faucon-Ste-Emilie, Dompierre-Becquincourt dans la Somme, Origny-Ste-Benoîte à l'Est de Saint-Quentin. Il est clair que cette liste n'est guère exhaustive. Pour cela on pourra se reporter à l'Atlas régional de Picardie (7).

Le Santerre, plus que le Nord du Saint-Quentinois, se distingue par l'importance de son industrie de la conserverie de légumes de plein champ (Roisel, Estrées-Mons, Etricourt-Manancourt, Flaucourt), et de la transformation de la pomme de terre de consommation.

Ce maillage d'industries agro-alimentaires est en outre bien draîné par un dense réseau de voies de communications, avec les autoroutes A1, A2 et A26, les voies navigables comme le Canal du Nord, le canal de St-Quentin et de la Sambre à l'Oise. Ces trois voies méridiennes permettent de relier l'Escaut, la Sambre et les principaux cours d'eau du Nord-Pas-de-Calais, y compris le canal à grand gabarit Dunkerque-Valenciennes, à ceux du Bassin parisien: Somme, Oise et Seine. Enfin les voies ferrées Lille-Paris qui passent à l'Ouest de la région, par Albert, et celle qui relie la Ruhr à Bruxelles et à Paris, passant par Saint-Quentin, complètent cette infrastructure régionale.

Le développement de l'industrie agro-alimentaire a en outre engendré dans les campagnes du Santerre et du Vermandois, une accentuation de l'activité féminine. Dans certains cas même, ce sont les entreprises qui sont venues recruter la population féminine alors que celle-ci n'était pas à la recherche d'un emploi. Cette embauche eut un effet de Boomerang, car par incitation et imitation, de plus en plus de femmes rurales cherchèrent alors à se faire embaucher. Ainsi l'installation des industries en milieu rural a également contribué à modifier les comportements des individus, et par l'emploi créé, a sans doute atténué l'intensité de l'exode. Cependant il faut aussi constater que la grande majorité des emplois proposés sont peu qualifiants et qu'ainsi l'image de marque de la région n'est pas très améliorée. Enfin il est à craindre dans un avenir proche, que les industries agro-alimentaires ne créeront plus autant d'emplois que par le passé. Ces entreprises, comme toutes les autres, doivent aussi accroître leur productivité et dans ce cas, l'automatisation de certains conditionnements et productions, peut nuire à l'évolution de l'emploi alors que l'entreprise demeure dynamique.

Enfin malgré les nombreuses difficultés qu'ont rencontrées les industries de la région depuis quelques années,

il subsiste un tissu de petites entreprises, notamment celles des biens d'équipement et du travail des métaux, qui, bien aidées par les pouvoirs locaux et régionaux, pourraient retrouver un second souffle. C'est dans ce sens que fut rédigée la conclusion relative au travail des métaux dans l'étude de M. MICHEAU (8, p.41).

"... Il semble que ce tissu de petites entreprises se caractérise au cours des années par un dynamisme important et une faculté d'adaptation parfois remarquable. Ainsi, certaines d'entre-elles, touchées par la crise, ont réussi à sortir de l'ornière, au prix d'investissements en nouvelles machines extrêmement performantes ou par la prospection sur une aire géographique plus large. Or, au dire de ces entreprises, elles-mêmes, elles se heurtent à une inertie des organismes locaux qui pourraient les aider dans ces périodes difficiles: c'est en particulier le cas des banques..."

d) L'étude des espaces périphériques méridionaux du Nord-Pas-de-Calais.

Dans le cadre des espaces périphériques appartenant à la région Nord-Pas-de-Calais (l'Avesnois rural au Sud-Est de la vallée de la Sambre, le Cambrésis, l'Artois oriental, le Ternois et le Pays de Montreuil), c'est sans hésitation possible, le Ternois qui est le moins bien perçu par les personnes interrogées résidant dans la conurbation de Lille-Roubaix et Tourcoing.

d1) Localisation et identification des espaces périphériques.

Peut-on situer correctement les espaces périphériques régionaux par rapport à l'arrondissement de Lille? Peut-on apprécier et évaluer avec justesse les distances? Connaît-on les noms de ces "pays périphériques", ou alors ne seraient-ils perçus qu'en tant que "bouts de région", sans dénomination particulière? Ces différents thèmes furent successivement appliqués aux cas du Cambrésis, de l'Avesnois, du

Pays de Montreuil-sur-mer et du Ternois.

En ce qui concerne tout d'abord, leur localisation par rapport à l'arrondissement de Lille, précisée à l'aide de points cardinaux, on constate que les erreurs sont nombreuses: dans l'ensemble, on découvre une certaine capacité à mieux situer le Cambrésis et l'Avesnois que le Pays de Montreuil et surtout le Ternois, pour lequel les "blancs" (non-réponses) sont assez fréquents, traduisant une certaine ignorance de ce pays rural. Toutefois le Cambrésis est situé selon le cas, avec une fréquence presque régulière, au Sud, Sud-Est ou à l'Est de l'arrondissement lillois. Pour l'Avesnois, on hésite principalement entre le Sud-Est et l'Est. Par contre pour le Pays de Montreuil et le Ternois, le choix se porte nettement vers l'Ouest au détriment du Sud-Ouest. Que signifient ces modifications spatiales, au-delà évidemment d'une certaine méconnaissance des réalités régionales? S'agit-il d'une construction mentale qui modifierait le vaste triangle ouvert vers la mer et pointé vers l'Ardenne que dessine la région Nord-Pas-de-Calais, en une forme plus trapue, plus régulière? N'est-ce pas aussi inconsciemment l'expression du désir de "centrer" Lille par rapport à sa région? A la centralité politique et économique, on voudrait que corresponde une centralité géographique et géométrique.

Comme pour la localisation, l'appréciation des distances est très variable et approximative. Ainsi pour l'Avesnois, le nombre de kilomètres le séparant de l'arrondissement lillois, varie de 80 à 180 km ; pour le Pays de Montreuil la variation se situe entre 80 et 200 km. Une analyse statistique descriptive des différentes données chiffrées obtenues fut réalisée puis résumée dans le tableau suivant V.

Tableau V

Analyse statistique descriptive des distances kilométriques déclarées. Espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais.

Espace périphérique	Moyenne des valeurs km a	Valeur modale	Médiane	écart-type b	$i=\frac{b}{a}$
Avesnois	115	100	100	33	0.31
Cambrésis	80	60 à 75	75	23	0.29
Pays de Montreuil	130	150	130	39	0.30
Ternois	85	60	70	38	0.45

Pour assurer ces différents calculs, on a supprimé toute donnée supérieure à 200 km, car jugée trop aberrante. En outre pour le Ternois, une fois encore, les cas de non-réponses limitent davantage la fiabilité des résultats. On constate aussi d'après ce tableau que l'écart-type est généralement élevé par rapport à la valeur moyenne, ce qui confirme la grande hétérogénéité des réponses. Toutefois, alors que l'Avesnois, le Cambrésis et le Pays de Montreuil présentent des indices d'éclatement des séries (indice i. dans le tableau précédent: écart-type/moyenne) sensiblement voisins, le cas du Ternois pose encore un problème. L'indice plus élevé (0,45) traduit en fait beaucoup plus d'indécisions, de méconnaissances des réalités, que pour les trois autres espaces périphériques. De même, le Ternois se différencie des autres espaces étudiés par le fait que les valeurs médiane et modale de la série statistique s'éloignent assez sensiblement de la moyenne arithmétique simple. On a donc voulu comparer les distances kilométriques approchées et vraies aux moyennes obtenues par enquêtes. Le tableau VI livre les résultats de cette investigation.

Tableau VI

Distances kilométriques approximatives confrontées aux moyennes obtenues.

Lille-Cambrai	70 km	Bonne estimation moyenne des distances. Le point de repère essentiel semble être Cambrai.
Lille-Le Cateau	90 km	
Lille-Avesnes	110 km	Tendance à sous-estimer les distances réelles évaluées probablement d'après la forêt de Mormal et la vallée de la Sambre.
Lille-Fourmies	130 km	
Lille-St-Pol/T.	70 km	Valeur moyenne correcte, mais valeurs modales et médianes trop faibles. Peut-être sont-elles estimées d'après la vallée de la Ternoise.
Lille-Auxi-le-Château	95 km	
Lille-Hesdin	90 km	Surestimation des distances, probablement évaluées d'après le littoral.
Lille-Le Touquet	130 km	

Quelles sont les villes et communes qui rappellent au mieux les différents espaces périphériques étudiés? La perception du Cambrésis passe essentiellement par la ville de Cambrai qui est à la fois chef-lieu d'arrondissement, vieux centre historique disposant encore de fonction religieuse (siège d'un archevêché et d'un archidiaconé) et centre économique assez diversifié (9). Secondairement quelques petits centres sont également cités comme Caudry et Villers-Outréaux dont la renommée est étroitement associée aux traditions textiles. Comme l'a montré M. Battiau (10), Caudry est au sein du Cambrésis oriental, une petite capitale pour la multitude de centres de travail textile situés aux environs. Villers-Outréaux par contre est sans doute citée grâce à la broderie ; récemment sa renommée acquise au sein du premier bassin de broderie française, fut confirmée par l'installation de la Maison des brodeurs du Cambrésis et du Vermandois voisin (11).

De même l'Avesnois s'identifie surtout à son chef-lieu d'arrondissement, Avesnes-sur-Helpe, qui est fréquemment cité, bien que cette ville, dans le cadre de la région Nord-Pas-de-Calais, ne constitue qu'un centre de toute petite taille avec ses 6000 habitants en 1982. Cependant sa position sur la RN2, au coeur d'une grande région rurale, verdoyante, entre le Massif forestier de Mormal et les forêts de Haute-Thiérache et des Fagnes péri-ardennaises, ses restaurants ceinturant une place pavée, pittoresque, en font un lieu de passage assez fréquenté. Les autres centres de l'Avesnois qui sont mentionnés à plusieurs reprises sont Liessies, Solre-le-Château, Locquignol et évidemment la forêt de Mormal, ainsi que Maroilles. Il est clair que dans ce cas, le tourisme, la gastronomie et les productions traditionnelles constituent les meilleurs facteurs de l'intégration et de la perception de cet espace périphérique.

Dans le cas du Pays de Montreuil, hormis le chef-lieu d'arrondissement connu pour sa ville ancienne encore ceinturée de remparts, les centres les plus fréquemment cités sont les stations balnéaires de la Côte d'Opale comme Stella Plage, Le Touquet, Merlimont, Berck et le port de pêche d'Etaples. Par contre peu de centres de l'intérieur sont mentionnés par les personnes enquêtées, hormis Hesdin et Campagne-les-Hesdin. Cette disproportion nous permet de poser d'emblée un problème d'aménagement pour cette région: le tourisme "vert" que le Comité d'Aménagement rural du Val de Canche et d'Authie essaie de développer comme activité complémentaire au tourisme balnéaire, n'en serait-il encore qu'au stade des intentions et des possibilités? On aura l'occasion ultérieurement de répondre à cette question. (*)

d2) A quelle réalité territoriale correspond le Ternois?

Enfin pour *le Ternois*, une fois de plus, on déplore un grand nombre de "silences" (des non-réponses). Ce "pays"

(*) DEWAILLY J.M. Thèse Tome 1, pp.624-625.

fut redécouvert par les aménageurs à partir du début des années 1970 quand fut défini le cadre d'intervention du CART (Comité d'aménagement rural du Ternois). D'une part il ne s'appuie guère sur une division administrative de l'espace puisque le Ternois dans sa situation territoriale à aménager, correspond à la partie occidentale de l'arrondissement d'Arras, comprenant les cantons d'Auxi-le-Château, du Parcq, d'Avesnes-le-Comte, de Saint-Pol-sur-Ternoise, d'Aubigny-en-Artois mais aussi d'Heuchin. D'autre part son nom ne s'accroche pas à la présence d'une ville comme c'est le cas dans les trois autres espaces périphériques étudiés. Saint-Pol-sur-Ternoise qui demeure toutefois la ville la plus fréquemment citée a perdu sa fonction de chef-lieu d'arrondissement dès 1926. Tous ces éléments expliquent sans doute la grande méconnaissance de ce pays rural, dont la situation géographique intermédiaire entre Arras et la Côte d'Opale ne la favorise guère. *C'est sans doute parmi les quatre exemples abordés, l'espace périphérique qui demeure le plus marginalisé.*(*) Pour d'aucuns, la dénomination de "Ternois" est associée soit au nom de la ville de Saint-Pol-sur-Ternoise (s'agirait-il d'une réminiscence de l'ancien Comté de St-Pol?), soit au nom de la rivière qui traverse le pays, c'est-à-dire la Ternoise, qui est un affluent de rive droite de la Canche. Dans les cas présents, il s'agit de "faux amis" car en réalité l'origine de ce nom de pays est très ancienne mais semble tombée dans l'oubli général.

Le Ternois est associé à l'origine au diocèse de Thérouanne. Ce dernier fut dans les premiers temps de l'ère chrétienne, distinct du diocèse de Boulogne et comprit du VIIème au milieu du XVIème siècle, toute l'ancienne civitas Morinum, c'est-à-dire à la fois le Pagus Taruanensis (qui donnera ultérieurement le nom au Ternois) et le pagus Bononiensis. Le diocèse de Thérouanne était alors divisé en deux archidiaconés: celui d'Artois ou grand archidiaconé et celui de Flandre. Saint-Pol était l'un des quinze doyennés compris dans le premier. (Voir la liste des paroisses en annexe). Cependant la prise et la destruction de Thérouanne par Charles-Quint en

(*) Et pourtant: une active politique de développement du tourisme vert menée depuis les années 1970-75 "fait de l'ensemble du Ternois une entité connue pour ses gites ruraux, sa pêche, sa randonnée pédestre et équestre. Le C.A.R.T. fut l'un des premiers dans le Nord-Pas-de-Calais à mener une politique de promotion du tourisme rural dans le cadre d'un PAR." DEWAILLY J.M. p.625.

A- DIOCESE DE THEROUANNE (VIIème siècle ⟶ milieu du XVIème siècle.)

comprenait toute l'ancienne CIVITAS MORINUM, c'est-à-dire le pagus taruanensis primitif et le Pagus Bononiensis.

Il était divisé en deux vastes archidiaconés: celui d'Artois ou grand archidiaconé et celui de Flandre. Le premier comprenait 15 doyennés dont celui de St Pol.

Les doyennés de St Pol et d'Hesdin étaient alors très importants dans ces espaces méridionaux.

Doyenné de St Pol

- Agnez-Grand-Camp et Ostreville, Anvin et Mazinghem, Bergueneuse et Equire, Berlencourt et Sars-le-Bois, Boyaval, Bryas et Huclier, Croisettes et Héricourt, Croix et Siracourt, Eps et Hestrus, Estrée-sur-Canche et Wamin, Fiefs, Frévent et Bouret-sur-Canche, Gouy-en-Ternois, *Grouches*, Hauteclocque et Buneville, Herlin-le-Sec et Herlincourt. Hernicourt et Saint-Martin-Glise, Heuchin et Fontaine-les-Boulan, Houvin et Houvigneul, Ligny-Saint-Flochel et Marquay, Maisnil, Maizières et Magnicourt-sur-Canche, Monchy-Cayeux, Monts-en-Ternois et Moncheaux, Nuncq et Séricourt, Pierremont, Rebreuve-sur-Canche, Rebreuviette et Brouilly, Ricametz et Ternas, Roëllecourt, Sains-lez-Pernes, Saint-Pol (deux cures) et Verloingt avec Ramecourt (ann.), Sibiville et Canettemont, Troisvaux et Belval, Valhuon, Wavrans et Conteville.

B - PARTAGE DE L'ANCIEN DIOCESE DE THEROUANNE EN 1559 (Conférences d'Aire-sur-la-lys)

St Omer — Boulogne — Ypres

Diocèse de Boulogne → Archidiaconé de Boulogne
Diocèse de Boulogne → Archidiaconé de Flandre

Doyennés de Frévent et de StPol appartenant à l'archidiaconé de Flandre.

Doyenné de St Pol

- Bergueneuse et Equire, Boyaval, Bryas et Huclier. Eps et Hestrus, Fiefs, Hernicourt et Saint-Martin-Glise, Heuchin et Fontaine-les-Boulan, Ligny-Saint-Flochel et Marquay, Maisières et Magnicourt-sur-Canche, Monchy-Cayeux, Ostreville et Saint-Michel, Ramecourt et Verloingt, Ricametz, Ternas, Roëllecourt, Sains-lez-Pernes, Saint-Pol, Troisvaux et Belval, Valhuon, Wavrans et Conteville.

Doyenné de Frévent

- Anvin et Mazinghem, Berlencourt et Sars-le-Bois, Croisettes et Héricourt, Croix et Siracourt, Estrée et Wamin, Fleury, Frévent et Bouret-sur-Canche, Gouy-en-Ternois, *Grouches*, Hautelocque et Buneville, Herlin-le-Sec et Herlincourt, Houvin et Houvigneul, Maisnil, Monts-en-Ternois et Moncheaux, Nuncq et Séricourt, Pierremont, Rebreuve-sur-Canche, Rebreuviette et Brouilly, Sibiville et Canettemont.

1553 eut pour conséquences le partage de l'ancien diocèse de Thérouanne quelques années plus tard. Désormais le doyenné de Saint-Pol fut rattaché au diocèse de Boulogne et à l'archidiaconé de Flandre, mais en grande partie démantelé pour créer le doyenné voisin de Frévent. (Annexe: liste des paroisses).

Déjà les conflits politiques qui secouèrent l'Artois et les pays voisins durant l'époque moderne notamment, en apportant des modifications territoriales consécutives, suscitèrent les premières formes de marginalisation spatiale dans la mesure où ils firent tomber dans l'oubli, le nom de Taruanensis (Ternois).

d3) L'aspect utilitaire perçu.

Dans un deuxième temps de l'enquête-entretien, on a voulu aborder la question de la perception utilitaire des espaces périphériques appartenant au Nord-Pas-de-Calais, en demandant aux personnes interrogées de s'exprimer assez librement à propos du Cambrésis, du Ternois, du Pays de Montreuil et de l'Avesnois. "Quel intérêt, quelle signification quelle fonction économique essentielle attribuez-vous au...?"

La première idée que l'on peut dégager sans aucune hésitation est que, vus de la Métropole régionale, dans un environnement très industrialisé et urbanisé, là où les densités de population sont très élevées, les espaces périphériques apparaissent très ruraux et relativement homogènes. Les termes qui reviennent très souvent dans les descriptions orales sont:
- "régions vallonnées"- par opposition sans doute au plat pays, ce qui confirmerait bien la réelle conscience chez les habitants du Nord, d'une dualité topographique et paysagère dans leur région, entre bas et haut pays.
- "Espaces verts, avec prairies"...- confirmant la fonction agricole dominante de ces espaces. Ici encore l'opposition avec la zone métropolitaine "centrale" apparaît évidente.

La dénomination de "petite Suisse du Nord" pour l'Avesnois est rappelée à plusieurs reprises[1]. Il est clair d'après les informations recueillies que l'Avesnois et le Ternois sont perçus essentiellement comme des campagnes agricoles peu industrialisées.

-"Espaces ruraux profonds" - Parmi les expressions revenant à plusieurs reprises, on peut citer: "beaucoup de petits villages isolés, peu de villes...". Quelle interprêtation peut-on accorder à ces définitions? Sur les "hauts" pays du Nord en effet, comme les Hautes Terres artésiennes, le Bas Artois oriental, le Pays de Montreuil, il est possible de découvrir des espaces non habités sur plusieurs kilomètres et seulement voués à l'exploitation agricole[2]. Ce fait géographique qui peut paraître bien banal dans plus d'une région française, et que l'on peut rencontrer également en Picardie voisine, est quasiment inconnu dans les "Bas" pays du Nord, comme en Flandre, la Plaine de la Lys. Les fortes densités de population, même dans des cantons où la population rurale l'emporte sur la population urbaine (tableau VII), une tendance plus orientée vers la dispersion de l'habitat dans le cadre de la civilisation agraire de la Mer du Nord selon l'expression de P. FLATRES, permettent de les opposer à la civilisation agraire médio-européenne à laquelle appartiennent les espaces ruraux périphériques, hormis les Bas-Champs-Marquenterre. Dans les Bas pays du Nord, il n'est guère possible de traverser et de percevoir de larges horizons sans constructions, maisons ou fermes. Par ailleurs, sur les "hauts" pays périphériques de nombreuses communes apparaissent peu peuplées, dans le Ternois ou le Montreuillois par exemple, ayant moins de 500 voire même moins de 200 habitants, comme cela fut déjà montré dans le cadre des Hautes Terres artésiennes (12).

Dans ces espaces ruraux profonds, les problèmes de dépeuplement, de vieillissement, sont vécus depuis longtemps déjà. A ceux-ci il faut ajouter les questions des équipements et services menacés de disparaître, accentuant de fait

(1) Pour d'autres, il s'agit du Jardin du Noed.

(2) Ce paysage est aussi rencontré dans l'ancienne zone frontière séparant l'Artois de la Picardie, entre Doullens-Lucheux et Avesnes-le-Comte-Frévent.

le sentiment d'isolement. C'est dans ce cadre géographique spécifique, que l'on se doit d'attirer l'attention de tous, sur l'intérêt fondamental, vital même, que représentent les chefs-lieux de cantons ainsi que les centres communaux de plus de 500 à plus de 800 habitants. Il semblerait en fait que, surtout, l'association des deux conditions (poids démographique suffisant, soit plus de 800 habitants, et fonctions administratives de chefs-lieux de cantons) puisse généralement engendrer une croissance de population, même dans un environnement rural en déclin. Ces bourgades modestes mais combien importantes pour l'organisation de l'espace rural profond, comme le soulignent les analyses des flux de population et de consommateurs (13), s'imposent d'autant mieux à notre attention que ces espaces périphériques souffrent de l'absence d'un réseau urbain organisé et fortement hiérarchisé. Du pays de Montreuil à l'Avesnois, hormis certains centres de la Côte d'Opale comme Berck avec 14.000 habitants en 1982, Arras et Cambrai qui contrôlent l'historique Seuil de Bapaume, ce sont de petits centres urbains de moins de 10.000 habitants qui émaillent les campagnes: tableau VIII.

Tableau VII

Population 1975. Cantons de Flandre française.

Cantons	% pop. rurale/pop. totale	densité population
Steenvoorde	66,6%	96 hab/km2
Wormhout	65,5%	88 hab/km2
Hondschoote	70,2%	77 hab/km2

Tableau VIII

Population en 1982 de quelques villes appartenant aux Hauts Pays du Nord - Pas-de-Calais. Espaces périphériques.

Montreuil-sur-mer: 2753 hab.
Hesdin : 2977 hab.
Auxi-le-Château : 3187 hab.
Frévent : 4217 hab.
Bapaume : 3524 hab.
Avesnes-sur-Helpe: 4031 hab.
Landrecies : 4146 hab.
Le Cateau : 8256 hab.

Deux seules exceptions échappent à cette règle, encore s'agit-il de centres industriels textiles dont la croissance démographique passée, durant le XIXème siècle, fut le fruit de l'expansion du travail de la laine et des dentelles: Caudry en Cambrésis avec 14.000 habitants et Fourmies, 15.000 habitants en 1982. Nombreux étaient encore les cantons qui, à cette date, possédaient une population résidant à plus de 50% dans une commune rurale. On peut citer les exemples suivants:

Campagne-les-Hesdin et Avesnes-le-Comte: 100%.

Le Quesnoy-Ouest:	93%	Avesnes-sur-Helpe:	84,4%
Marcoing :	59,9%	Solre-le-Château :	54,2%
Bapaume: :	53,8%		

Toutefois après une étude attentive des réponses livrées lors de l'entretien, on constate que quelques différences de perceptions apparaissent. Ainsi par exemple, les termes de "forêts, espace boisé, rivières" reviennent plusieurs fois pour l'Avesnois. Ceci est d'autant plus heureux que les eaux et forêts constituent réellement les éléments permanents de la trilogie paysagère péri-ardennaise: eaux courantes des vallées encaissées , étangs des Fagnes et forêts nombreuses dont certaines, portant le nom de Haies, ont joué un rôle politique et militaire certain (14). On regrettera seulement que ces indications ne s'imposent pas plus souvent à la perception de l'Avesnois.

Par contre le Cambrésis présente l'image d'un relief plus calme, plus plat, une topographie peut-être plus proche de celle des "bas" pays du Nord, ce qui est en partie vrai pour le Cambrésis occidental tout au moins. De même cette région est présentée comme un terrain dénudé, moins boisé que les autres, encore que le Ternois et le Pays de Montreuil ne possèdent plus que quelques ilôts forestiers comme la forêt d'Hesdin-Cavron-Saint-Martin.

Dans le domaine des activités économiques, les personnes interrogées attribuent au Ternois, au Cambrésis mais aussi au Pays de Montreuil et à l'Avesnois, des orientations particulières, des spécificités qui, bien que non erronées, n'échappent guère au risque de la simplification abusive. Ainsi l'Avesnois apparaît clairement, après analyse des informations, comme un espace essentiellement agricole vivant de produits laitiers, de son fromage de Maroilles, et secondairement de sa gastronomie renommée, alors que l'on fait peu de cas de ses activités industrielles. Certains mentionnent certes le textile, d'autres quelques carrières... mais c'est oublier totalement la tradition industrielle diversifiée de cette région qui, bien sûr, comme on l'a démontré, a connu une forte régression durant le XXème siècle.

Le Cambrésis, par contre, apparaît dans le "construit" des personnes contactées, plus industrialisé et l'on ne manque pas de citer le textile, les dentelles, la broderie secondairement la confiserie (les célèbres bêtises de Cambrai). En revanche, les productions agricoles apparaissent ici quelque peu minimisées, alors que, rappelons-le, cette région est un "grenier à blé" dans le Nord, ainsi qu'une région de grosse production de betterave à sucre. Par ailleurs, beaucoup d'activités industrielles, autres que le textile, sont nées de l'agriculture et ont longtemps vécu par elle: on peut citer les brasseries, chaudronneries, sucreries et râperies...

Le Ternois apparaît essentiellement comme une région agricole possédant peu d'industries et tournée plutôt vers la polyculture. Cette image construite est confirmée par la réalité géo-économique, surtout si l'on compare le système agricole du Ternois à celui du Cambrésis occidental, comme le soulignent les quelques statistiques empruntées au RGA de 1979-80 (tableau IX).

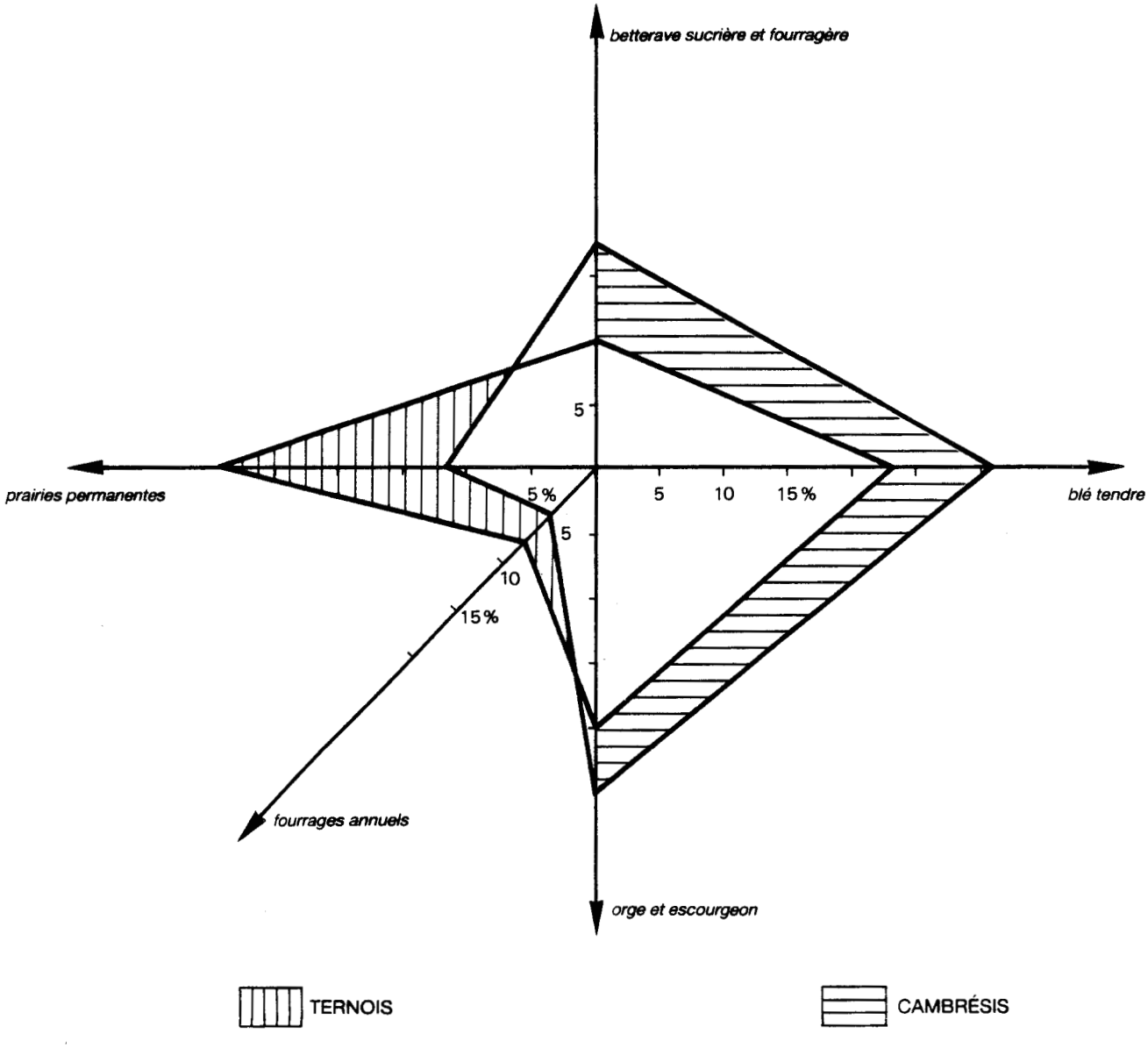


Figure 4:Silhouettes agricoles du Ternois et du Cambrésis.
RGA 1979-80

Tableau IX

Occupation agricole du sol dans le Ternois et le Cambrésis. RGA 1979-80. Fascicules Prosper. Nord-Pas-de-Calais.

En % de la SAU.

	blé tendre	orge et esc.	prairies perm.	betteraves
Ternois	23,1%	20,3%	29,1%	10%
Cambrésis	31,8%	24,9%	12,1%	17,4%

	Fourrages annuels	cumul des 5 orientations dominantes.
Ternois	8%	90,5%
Cambrésis: légumes frais de plein champ: 3,3% cumul:89,5%		

Ainsi pour le Ternois, deux directions agricoles s'imposent à notre analyse, comme le montre la figure 4. D'une part les céréales et betteraves occupent 30,5% de la SAU, mais d'autre part l'orientation élevage cumule près de 40% de la SAU. Encore n'est-il pas tenu compte de la culture de l'orge et de l'escourgeon qui, en bonne partie, est valorisée par le gros bétail. Par contre dans le Cambrésis, la silhouette agricole est nettement plus dissymétrique et exprime ainsi clairement la relative spécialisation du système régional.

Cependant les images agricoles correspondant au Ternois et qui privilégient le système de polyculture, ne s'expliqueraient-elles pas aussi, au-delà de la réalité du terrain, par le fait que ce pays rural semble moins bien perçu et connu que les précédents, et qu'ainsi par prudence ou ignorance, on opterait de fait pour la diversité des productions?

d4) Disparité littoral/intérieur

Enfin le Pays de Montreuil présente une image construite plus nuancée. A son endroit, on mentionne diffé-

férentes activités, comme la pêche étaploise, mais aussi l'agriculture et quelques activités artisanales traditionnelles. Il est possible que les efforts déployés par *la Maison de l'Art et de l'Artisanat de Buire-le-Sec*, afin de promouvoir les productions régionales, commencent à porter leurs fruits. L'association des artistes et artisans d'art du Nord-Pas-de-Calais-Somme a ouvert les portes de ses locaux d'exposition à Buire-le-Sec, en Juillet 1980. D'emblée cette ancienne ferme accueillait les travaux de 37 artisans d'art représentant 17 professions différentes. Mais déjà des projets d'agrandissement prenaient vie. En outre ce centre prévoyait dès 1981, l'organisation de stages d'artisanat. Certes plus d'une région rurale désormais s'oriente vers cette formule d'animation, mais on soulignera dans le cas précis, *l'effort de solidarité* qui a amené les artisans à promouvoir eux-mêmes leurs productions et a contribué, par la même occasion, à mieux faire connaître la région rurale du Montreuillois. En outre on mettra en exergue. l'originalité de cette association professionnelle dans la mesure où elle regroupe des artistes et artisans d'art résidant et travaillant dans les trois départements du Nord, Pas-de-Calais et de la Somme. Outre ce qui résidaient dans le Montreuillois, on découvrait aussi d'autres personnes venant de Montdidier, de Corbie, de Doullens, de Vauchelle-les-Quesnoy ou encore de Feuquières-en-Vimeu dans le département de la Somme. Cette association démontre qu'il est donc possible de travailler ensemble même si l'on appartient à des départements et régions différents et que le choix d'implantation de la maison d'exposition des travaux put être fait en dehors de tout esprit de clocher mais uniquement en fonction des intérêts communs, partagés par tous. Le choix de l'arrière-pays de Montreuil, à Buire-le-Sec, entre Canche et Authie, fut semble-t-il, d'après la fréquentation des lieux, une réussite. Pourquoi, de telles expressions de solidarité et de collaboration dans le travail, ne pourraient-elles pas se multiplier au niveau des élus et de tous ceux qui disposent de pouvoirs d'aménagement des milieux micro-régionaux?

Mais c'est toujours le tourisme balnéaire qui, au travers des entretiens, s'impose comme activité et référence essentielle, à tel point que l'arrière-pays rural immédiat est toujours moins bien perçu que la Côte d'Opale.

Cette prise de conscience doit inciter les décideurs et aménageurs à oeuvrer dans le sens d'un rééquilibrage entre la côte et l'arrière-pays. Autrefois les campagnes du Pays de Montreuil et du Ternois n'étaient que des lieux de passage, les fins de semaines ou durant les vacances d'été, empruntés par des citadins pressés venant du bassin minier ou de la métropole lilloise et qui désiraient le plus vite possible, s'allonger sur le sable de Merlimont, Berck, Stella-Plage, si le temps le permettait!...Ainsi vécus, les pays ruraux de l'intérieur ne subissaient que les retombées négatives de tels déplacements, comme les traditionnels bouchons routiers du Dimanche soir qui "animaient" des villes comme Hesdin ou Saint-Pol-sur-Ternoise. Tout au plus, ces pays de transit pouvaient-ils espérer que la soif ou la faim inciteraient les touristes à s'arrêter dans quelque café ou restaurant!

Depuis la fin des années 70, surtout, les mentalités et attitudes ont bien changé. Désormais on "ose" présenter des plaquettes ou des textes destinés à attirer le touriste potentiel. Ceci démontre clairement deux faits:

- On ne conçoit plus exclusivement l'espace rural comme un espace agricole.
- L'idée du tourisme vert a fait beaucoup de chemin et passer quelques vacances ou un week-end ailleurs que sur la côte ne fait plus sourire.

Ainsi *le C.A.R. du Ternois* a-t-il imaginé les moyens de tirer profit des activités économiques existantes dans la région pour développer une certaine forme de tourisme "instructif". Ainsi propose-t-il des excursions guidées d'une demi-

journée axées sur la découverte de l'artisanat local (scierie, poterie...), des activités agricoles et para-agricoles (pépinières, pisciculture...) ou industrielles. Certes à côté de cette animation originale, il existe des formes d'activités touristiques plus traditionnelles comme la visite de villages fleuris, de châteaux et églises fortifiées, et aussi la pêche bien entendu.

Désormais on fait état des équipements d'accueil pour démontrer que le Ternois, hier région de passage, est devenu un pays d'accueil touristique. Certes les lits en hôtels sont encore peu nombreux ; cependant des progrès furent réalisés dans le domaine des gîtes ruraux (16 en 1982 étaient affiliés à l'Association départementale des Gîtes de France), des campings (1072 emplacements) et aussi de l'hébergement de groupe dans certains établissements scolaires, durant les vacances. En définitive les ratios ou taux de fonction touristique montrent, à la fin des années 70, la nouvelle orientation que s'est attribué le Ternois rural (tableau 10).

Tableau X

Taux de fonction touristique dans le Ternois à la fin des années 1970.

	TERNOIS	PAS-DE-CALAIS	REGION
Nombre de lits touristiques/Nbre de lits en résidences principales.	9,7%	7,4%	5%
Nombre de lits résidences secondaires/nbre de lits en résidences principales.	5,8%	4,6%	2,6%

Dès 1980, le C.A.R. des Vallées de Canche-Authie se lançait dans une réflexion sur les retombées du développement touristique en milieu rural. Pour ce faire, une enquête fut conduite de Juillet à Septembre 1980 auprès de 250 à 300 personnes. Dès Novembre de la même année, les premiers résul-

Quel est le poids économique du tourisme ? Le C.A.R. essaie de répondre à cette question !

Les Vallées de la Canche et de l'Authie bénéficient de nombreux attraits touristiques. Il est remarquable de constater que, pendant l'été, environ 8 000 touristes — soit le quart de la population permanente — séjournent plus ou moins longuement dans les vallées de la Canche et de l'Authie ; on y dénombre 14 campings (1 000 places homologuées), 200 chambres d'hôtels, 35 restaurants, 6 gîtes ruraux, une douzaine de campings à la ferme, 1 000 résidences secondaires et de nombreux meublés. Il est vrai que ces vallées et celles qui leur sont affluentes, sont reconnues de tous comme d'une très grande qualité. Les habitants de l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing et ceux du bassin minier notamment y apprécient les promenades champêtres et les activités de pêche.

Alors une question se pose : le tourisme n'aurait-il pas une influence suffisante pour aider le monde rural à vivre ? pour répondre, il est nécessaire de demander l'avis des commerçants, artisans et agriculteurs.

Le C.A.R. Canche/Authie a donc décidé d'engager une stagiaire Mlle Elisabeth Kanarski pendant 5 mois, pour aider M. Hubert Delobel, assistant technique économique, à mener ce travail.

Le ministre du Commerce et de l'Artisanat, dont la mission permanente en milieu rural intervient un peu partout en France pour soutenir les initiatives en faveur du commerce local a décidé d'apporter sa participation à ce travail, sous forme de subventions.

Du mois de juillet et ce jusque fin septembre, 250 à 300 personnes choisies de façon à constituer un échantillon le plus exact possible, sont contactés. Depuis le début du mois de juillet, Mlle Kanarski qui mène les enquêtes, a déjà rencontré bon nombre de personnes qui ont eu la gentillesse de bien vouloir répondre au questionnaire concernant principalement la clientèle touristique (touristes de passage, résidence secondaires, étrangers, campeurs). En effet il est intéressant pour le C.A.R. de savoir si le tourisme est, ou pourra, devenir un élément économique important dans la région. En outre une bonne connaissance de la clientèle permet de mieux répondre à ses attentes, des élus et responsables communaux sont aussi consultés lors de cette enquête.

Une première approche permet déjà de dégager certains traits de tourisme dans la région.

— les épiceries rurales, souvent café-épiceries, vivent peu du tourisme. Cette clientèle ne fait généralement pas plus de 10 % du chiffre d'affaires ;

— les hôtels-restaurants, par contre, font entre 60 à 90 % de leur chiffre d'affaires avec les touristes, en saison. Ainsi on peut estimer que les hôtels-restaurants font en moyenne 30 à 40 % de leur chiffre d'affaires annuel avec le tourisme.

Ceci concerne notamment les villes d'Hesdin et de Montreuil, et la Vallée de la Course ;

— quant aux artisans du bâtiment, les résultats varient beaucoup suivant la commune où ils habitent et aussi suivant les corps de métier. Une analyse plus fine des données recueillies permettra de conclure plus précisement dans ce domaine.



Les campings peuvent avoir une grande importance dans le maintien de certaines épiceries.

Dans l'ensemble, il semble, que le commerce rural puisse tirer du tourisme un apport non négligeable : mais cet intérêt économique est souvent mal connu ou mal perçu. D'autre part, le développement touristique, malgré ses incidences économiques n'a pas que des avantages.

Néanmoins on peut remarquer que, là où des campings se créent — campings municipaux, privés ou à la ferme — le village s'anime, le commerce a tendance à se développer, les agriculteurs peuvent vendre leurs produits et donc la vente directe s'accroît.

Le développement touristique s'il est bien mené afin d'éviter toute expansion désordonnée, ne peut que contribuer à l'expansion économique des villages. Mais il est à noter que cette réussite touristique pourra se faire non pas par actions ponctuelles mais par des actions globales.

E. KANARSKI

tats furent publiés dans les "Echos des vallées de Canche et d'Authie", dans son douzième numéro, comme le rappelle l'extrait de texte placé en annexe.

C'est pourquoi nul n'est étonné de nos jours de rencontrer de telles annonces, à propos des vallées de Canche et d'Authie:

- "On recherche des guides: "Saveur du Terroir", association de promotion touristique recouvrant notamment le secteur du C.A.R. de Canche-Authie recherche des personnes disponibles pour accueillir et guider des groupes dans notre région...".
- "Professionnels du tourisme, sachez que le C.A.R. met en place actuellement des forfaits (de la journée ou du week end) qui seront commercialisés auprès d'une large clientèle potentielle. A l'étude: forfait chasse, pêche, randonnées, équitation..."

Dorénavant, le tourisme vert est une activité prise très au sérieux dans le Pays de Montreuil et le Ternois et constitue très certainement une possibilité d'innovation ou de dynamisme économique non négligeable. *En se développant, le tourisme permettra de mieux faire connaître ces pays ruraux périphériques et leur modèlera une image de marque plus favorable.* Dans ce cas, on peut se mettre à espérer des jours meilleurs.

Cependant on constate une fois encore, que de telles initiatives sont nées d'un mouvement de solidarité intercommunale qui fut à l'origine de la mise en place de P.A.R. et de C.A.R. On peut de ce fait s'interroger sur l'existence éventuelle d'initiatives et de créations équivalentes en Picardie septentrionale voisine, notamment dans le Ponthieu.

Cette région rurale, aux marges de l'Amiénois et de la Picardie, présente actuellement une structure communale éclatée. Beaucoup de communes peu peuplées, bien que clas siquement et correctement gérées par leurs équipes municipales, ne sont guère préparées à vivre une période de profondes mutations qu'implique la mise en marche d'une politique concrète de décentralisation. D'une part, une fusion intercommunale selon le modèle autoritaire belge est unanimement rejetée. D'autre part les SIVOM, pour raisons financières, semblent disposer désormais d'une assez mauvaise presse auprès des élus. Or non associées, les communes rurales demeurent très mal informées sur les possibilités de développement économique qui existent. Par absence de "matière grise" (émigration des plus qualifiés), par vieillissement de la population locale, la gestion communale devient de plus en plus prudente et attentiste. Ainsi progressivement ces espaces ruraux "charnière" se marginalisent-ils. Il semblerait en outre que la plupart des personnes actives compétentes ne soient pas attirées par la "chose publique", ce qui d'ailleurs pourrait apparaître contradictoire avec le courant d'émergence des "pays", le développement des associations de développement local.

C'est dans ce contexte socio-politique que l'aménagement rural du Ponthieu eut bien des difficultés à émerger. Elaboré en trois années, approuvé à la fin de la décennie 70, le PAR du Ponthieu, parce que ne possédant ni structure ni locomotive, demeura lettre morte pendant trois années complètes. Divisée politiquement et par l'intérêt immédiat (littoral/ intérieur rural et agricole), la région dut attendre l'arrivée d'un nouvel élu au Conseil général, dans le canton de Crécy-en-Ponthieu, qui, n'étant pas maire, eut peut-être les mains plus libres pour agir. Cette nouvelle "locomotive" put prendre la direction des affaires et assez rapidement reçut la confiance de nombreuses équipes communales. En Novembre 1984, un syndicat inter-communal de développement et d'aménagement naquit, associant 56 communes sur les 75 du PAR, dans les

quatre cantons de Rue, du Nouvion, de Crécy-en-Ponthieu et d'Ailly-le-Haut-Clocher. Toutefois il faut bien constater que la dynamique s'essoufle du littoral vers l'intérieur: alors que toutes les communes du canton de Rue ont rapidement adhéré au syndicat intercommunal, seules 7 ou 8 unités dans le canton d'Ailly-le-Haut-Clocher ont apporté leur appui à cette organisation. Ainsi à un cloisonnement Nord-Sud induit par l'histoire et l'administration contemporaine, vient s'ajouter une division vécue dans le sens Est-Ouest.

L'année 1984 fut réellement celle des espoirs et de l'émergence dans le Ponthieu car en effet, en six mois, deux promesses financières importantes lui furent apportées: *en Juin 1984, la candidature du Ponthieu à un PDL fut retenue* par la Région qui lui offrit une aide de 300.000 francs et la création d'un poste d'animateur en Novembre 1984. Enfin l'un des premiers dossiers qui fut monté et destiné à préparer un *Pays d'Accueil, reçut un avis favorable de la Région.* Plus récemment, un projet d'OPAH, afin de motiver le secteur local de l'artisanat et des travaux publics, permit d'obtenir l'adhésion de 52 communes sur les 56 du Syndicat.

Il faut sans doute souligner la souplesse de la formule syndicale qui fut retenue dans le Ponthieu et qui explique certainement l'adhésion rapide d'une majorité de communes pourtant méfiantes jusqu'alors aux structures intercommunales. En effet, le syndicat de développement, apparaissant surtout comme un rouage indispensable pour transmettre les informations en matière de développement, propose des thèmes d'action mais ne décide pas: les communes conservent ainsi leur autonomie de gestion et de décision. Certes les opérations sont ainsi beaucoup plus lourdes à mener, mais à long terme, il est possible que l'action soit plus positive parce que moins contraignante pour les collectivités locales. Quoiqu'il en soit, cet essai est sans doute à suivre avec intérêt dans la perspective de l'émergence des pays ruraux de charnière.

4 - TROISIEME PRINCIPE DE PERCEPTION DE L'ESPACE REGIONAL

Les quelques réflexions qui précèdent à propos de la perception comparée du littoral et de son arrière-pays rural dans le Sud-Ouest du Pas-de-Calais mettent en évidence le rôle de la mer et donc du tourisme comme puissant facteur de localisation des espaces mais aussi comme élément d'intégration de territoires périphériques dans les constructions régionales perçues et vécues. *Ainsi l'attrait que peut exercer un élément géographique sur une population (tourisme, mer, renommée d'une agriculture...) doit être considéré comme un facteur de dérèglement du fonctionnement de la première présupposition émise.* Il nous reste désormais à vérifier cette remarque en dépouillant les questionnaires relatifs au Marquenterre et au Ponthieu voisins.

a) Vérification de cette hypothèse à l'aide des exemples du Marquenterre et du Ponthieu.

La première remarque que l'on peut émettre est que le nombre de questionnaires demeurés sans réponses à propos de la localisation du Ponthieu et du Marquenterre est très inférieur à celui qui doit être attribué au Vermandois ou encore à la Thiérache. L'Ouest de la Picardie serait-il mieux perçu que la partie orientale? Et si cela était vérifié, quelles en seraient alors les principales raisons? La position excentrée d'Amiens pourrait-elle expliquer en partie ce déséquilibre? En effet, depuis la capitale régionale picarde, en direction du Nord-Ouest il suffit d'une trentaine de kilomètres pour entrer dans le Ponthieu (le canton de Domart-en-Ponthieu). Mais la mer semble être aussi un puissant facteur d'attraction à tel point que la fréquence de non-réponses relatives à la localisation du Marquenterre (environ 18%) est inférieure à celle qui concerne le Ponthieu (à peu près 40%), bien que ce dernier soit plus proche d'Amiens. On avait constaté la même approche subjective de l'espace au sein du département du Pas-de-Calais à propos du Pays de Montreuil et du Ternois.

a1) Qu'est-ce que le Ponthieu?

Le Ponthieu, ancienne région historique couvrant encore au Haut-Moyen-Age carolingien toute la Picardie occidentale, à l'Ouest de l'Ambianie antique puis de l'Amiénois, mordant aussi sur la partie située au Sud-Ouest du département du Pas-de-Calais, entre Canche et Authie, semble désormais découpée en plusieurs sous-régions géographiques bien distinctes. Ainsi, aucun nom de commune située dans le Pas-de-Calais ne rappelle l'ancienne entité du Ponthieu. La limite départementale est donc retenue pour arrêter l'extension septentrionale de cet espace, au-delà duquel commencerait une autre région, que l'on tente d'appeler dorénavant, le Pays de Montreuil ou le Montreuillois. Certes le cadre administratif de 1790 est en partie responsable de ce démantèlement du Pontivus historique d'Ancien Régime ; mais les géographes le sont aussi dans la mesure où leurs études "régionales" épousent généralement et fidèlement les cadres administratifs, départementaux et régionaux officiels, (ce qui leur permet de rendre plus aisée la recherche de documentation statistique notamment), en "oubliant" de regarder de l'autre côté de l'Authie.

Désormais au sein de la partie occidentale de la Somme, on reconnaît l'existence de trois régions: le Marquenterre et les Bas-Champs littoraux que sépare la basse Somme, définis par leur ouverture maritime, leur fonction balnéaire et les paysages de plaine conquise sur la mer ; le Vimeu situé au Sud du fleuve, auquel on associe l'existence de la serrurerie et du travail traditionnel des métaux ; et enfin le Ponthieu géographique qui est maintenant réduit au bas plateau d'interfluves d'entre Somme et Authie à l'Ouest de Doullens. On peut également noter que certains services administratifs comme le DDA contribuent à accentuer ces subdivisions en définissant en effet trois régions agricoles différentes: le Vimeu, le Ponthieu et le Marquenterre. Cette dernière comprend les douze communes suivantes: Brutelles, Cayeux-sur-mer, le Crotoy, Favières, Fort-Mahon-Plage, Lanchères, Noyelles-sur-

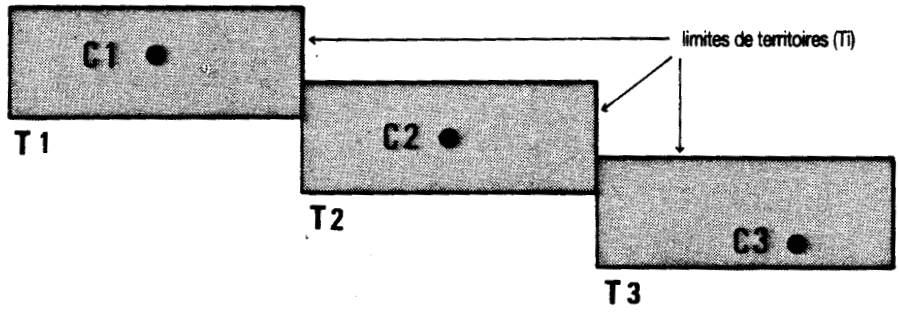
mer, Ponthoile, Quend, Rue, Saint-Quentin-en-Tourmont, Villers-sur-Authie.

De même les Z.E.D.E. de l'INSEE sont cindé l'ancien Ponthieu (de la Somme) en trois parties: la partie orientale (canton de Bernaville et de Domart-en-Ponthieu) est rattachée à la zone d'Amiens ; la partie méridionale correspondant partiellement au Vimeu constitue la ZEDE de la Bresle. Enfin la zone d'Abbeville regroupe la partie essentielle.

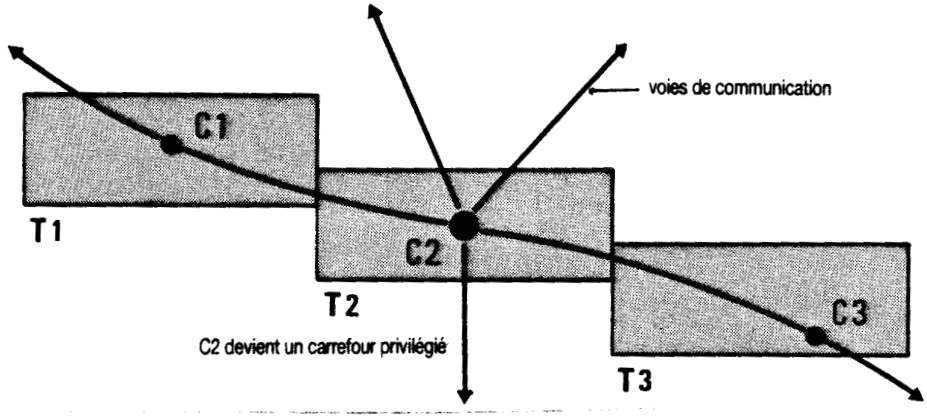
Par ailleurs, on a pu constater qu'à plusieurs reprises, certains étudiants utilisaient la dénomination de "Baie de Somme". Désormais également, à Lille comme à Amiens, on organise des stages de formation en "Baie de Somme"... Cette dénomination correspond non seulement à un étroit secteur géographique bien localisé, mais de plus en plus tend à s'imposer comme une nouvelle entité géographique micro-régionale perçue, centrée sur Saint-Valery-sur-Somme et Le Crotoy, quelque peu différente du reste du littoral picard.

En fait, on constate tant pour le Ponthieu, que pour le Vermandois et même l'Artois, toutes trois ayant constitué autrefois des entités politiques et sociales plus ou moins fermes et durables, qu'au cours des siècles, l'histoire, l'administration, la population ont découpé ces pays périphériques, accentuant le processus de marginalisation alors que les pouvoirs de décision et de gestion de l'espace se concentraient de plus en plus sur Amiens, Lille et Paris. En guise d'illustration, le schéma théorique suivant résume ces idées (figure 5).

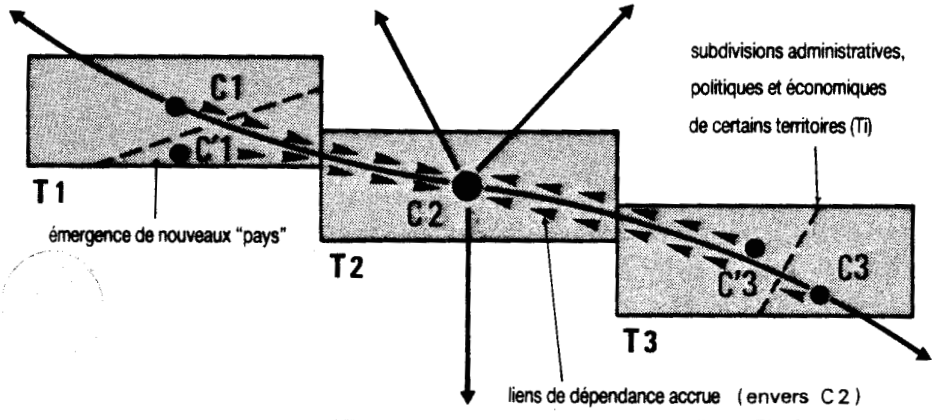
La situation du Ponthieu dans l'espace picard laisse apparaître la prédominance de la direction du Nord-Ouest par rapport à Amiens: celle-ci est citée dans un questionnaire sur deux. Toutefois bien des confusions subsistent puisque le secteur nord-est est encore retenu un cas sur six.



Division de l'espace en territoires (pavage),possédant chacun un centre et une périphérie "frontalière".



Emergence d'un centre qui devient plus important que les autres. (causes économiques,commerciales,militaires...).Amorce d'une organisation plus fine et hiérarchisée de l'espace territorialisé.



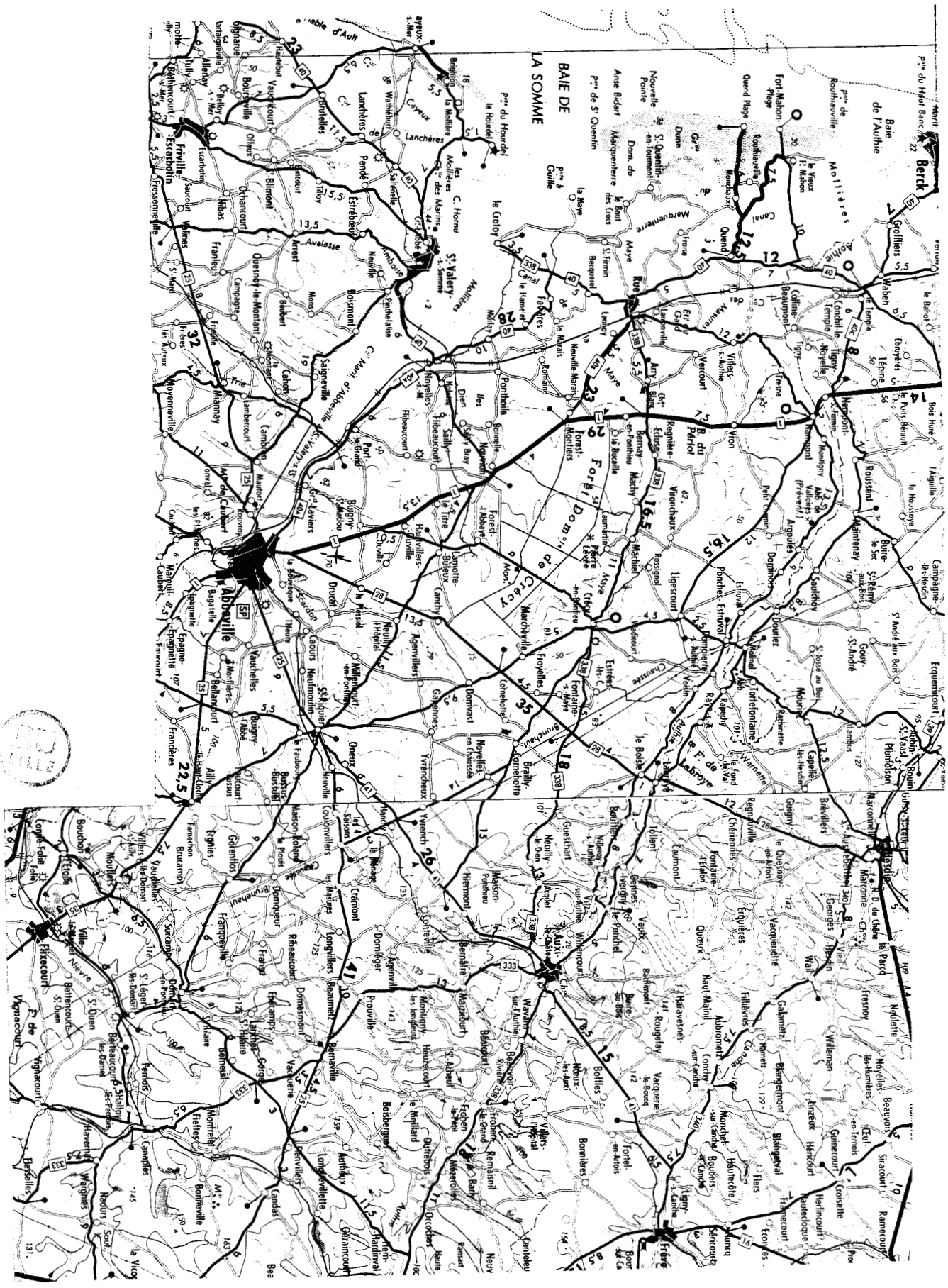
Renforcement de l'importance d'un territoire au détriment des autres qui se voient être,en outre,parcellisés.Accentuation des liens de dépendance entre les différents territoires et centres.Formation d'une organisation spatiale fortement hiérarchisée.

Figure 5: Schéma théorique sur la marginalisation administrative de quelques territoires.

Par ailleurs l'appréciation des distances séparant le Ponthieu de la capitale régionale de Picardie donne des résultats très variables, s'échelonnant entre 20 et 100 km, alors que par la route, le centre du Nouvion situé au Sud de la forêt de Crécy, est à 57 km d'Amiens, et Rue à moins de 70 km. En cherchant à calculer une moyenne de toutes les distances évaluées, on obtient près de 50 km, soit à peu près la distance qui sépare Amiens et Abbeville. On peut remarquer également que la moyenne arithmétique est proche de la valeur médiane de la série. Enfin les deux valeurs modales sont d'une part 50 km (soit Abbeville ou Saint-Riquier par exemples) et d'autre part 30 km, ce qui doit correspondre aux marges orientales du Ponthieu, au-delà de la vallée de la Nièvre, vers Domart et Bernaville.

A l'aide des noms de communes citées, on peut essayer de mieux situer le Ponthieu tel qu'il est perçu et aussi tenter de déterminer son "centre" de gravité. Pour ce faire, on élimine d'emblée les cas traduisant quelques erreurs monumentales, certes peu nombreuses, mais qui peuvent néanmoins perturber profondément le résultat de l'analyse: il s'agit de Beauvais, Noyon, Compiègne ou encore Breteuil, toutes citées une fois et Montdidier qui apparaît à deux reprises sur les fiches exploitables. On utilise la méthode qui fut déjà expérimentée pour d'autres lieux. On "pave" en quelque sorte l'espace étudié en faisant passer l'axe des abcisses par Saigneville, Grand-Laviers, Saint-Riquier,Maison-Rolant, et l'axe des ordonnées par Brailly-Cornehotte, Saint-Riquier et Francières. Ainsi chaque commune citée se voit située par rapport à Saint-Riquier dont les coordonnées sont donc (0,0). Citons les exemples suivants: Abbeville (-3,3 ; -1,2) - Forest-L'Abbaye (-3,5 ; +3,3) - Crécy-en-Ponthieu (-2,3 ; +5,5) - Domart-en-Ponthieu (+5,5 ; -2,6) - Canaples (+8,2 ; -3) - Nouvion (-5,4 ; +3,4) - Flixecourt (+4,5 ; -5,3) - etc... (figure 6). Après pondération, on obtient les coordonnées du point moyen et central: c:($\bar{x}$,$\bar{y}$), avec $\bar{x}$ = +0,08 et $\bar{y}$ = +2,24.

Figure 6:Fond de carte de repérage:
Marquenterre et Ponthieu.



source:IGN.

Ces coordonnées correspondent en fait à la commune de Maison-Roland, située dans le Nord-Est du canton d'Ailly-le-Haut-Clocher, à environ 50 km d'Amiens. Cette valeur correspond assez bien à la distance modale et moyenne calculée précédemment. On remarque aussi qu'aucune commune du Vimeu ne fut citée. Ceci démontre peut-être que dans l'esprit de beaucoup de Picards, Vimeu et Ponthieu correspondent bien désormais à deux entités géographiques différentes.

a2) La perception du Marquenterre.

Pour le Marquenterre, la direction du Nord-Ouest l'emporte aussi nettement devant l'Ouest. On a soin même parfois de préciser que le Marquenterre se situe avec exactitude entre les baies de Somme et d'Authie. L'appréciation des distances le séparant d'Amiens varie, selon les personnes enquêtées, entre 30 et 110 km, alors que la valeur modale est 80 km, citée dans 30% des cas, et la valeur moyenne est de l'ordre de 70 km, ce qui correspond approximativement à la distance séparant la Baie de Somme et Amiens. La courbe des distances kilométriques déclarées tend à se rapprocher d'une distribution normale, ce qui l'oppose très nettement à celle du Vermandois. Dans le cas du Marquenterre, plus de 50% des éléments de réponses se situent entre 60 et 80 km, bornes comprises, ce qui en fait traduit une *bonne appréciation des distances*. Le Marquenterre serait-il mieux perçu que les autres espaces périphériques étudiés? Quels seraient dans ce cas, les points de repérage? Quelles sont enfin les communes les plus fréquemment citées?

On peut tout d'abord constater que les énormes erreurs sont plus rares que dans le cas de la perception du Ponthieu ou de la Thiérache ou encore du Vermandois. Par ailleurs, ce sont souvent les mêmes noms de communes qui reviennent dans les réponses, à savoir Rue, puis Le Crotoy, Quend, Fort-Mahon, Saint-Valery-sur-Somme, qui cumulent à elles cinq,

près de 90% des citations. Hormis, Saint-Valery, les quatre autres sont localisées au Nord de la Baie de la Somme où s'étire réellement la plaine humide du Marquenterre. Au Sud de la Somme, la plaine littorale porte le nom des Bas-Champs, comme dans le département du Pas-de-Calais entre Berck et Le Touquet. *Tout ceci exprime semble-t-il, une bonne perception de cette région littorale picarde.* A l'exception de Rue, chef-lieu de canton, installé sur une petite proéminence sableuse, à proximité de l'ancienne falaise maintenant morte, les autres communes citées ont toutes une ouverture directe sur la mer: les petits ports de pêche du Crotoy et de Saint-Valery-sur-Somme. Quend, dont le vieux noyau villageois se situe à l'intérieur des terres mais dont le prolongement du finage lui permet d'absorber une partie des massifs dunaires côtiers, très profonds dans ce secteur, touche au-delà le littoral où elle a créé la station balnéaire de Quend-Plage. De même le Vieux Fort Mahon, signalé encore vers 1836-40 comme appartenant à la commune de Quend, se situe en arrière des dunes, alors que Fort-Mahon Plage qui est actuellement le centre le plus important dans la commune, s'est développé en direction du front de mer. *Il est donc certain que le tourisme balnéaire constitue, avec le parc ornithologique, le facteur de perception le plus attractif, aux yeux des Picards,* comme l'indique d'ailleurs la suite du questionnaire.

a3) *A propos des questions relatives à la perception utilitaire et paysagère du Ponthieu et du Marquenterre,* On dénombre nettement moins de non-réponses pour la seconde région que pour la première. Cette première donnée confirme une fois de plus la *meilleure perception et connaissance globale du Marquenterre.* Pour celui-ci les termes qui sont le plus souvent utilisés pour approcher le problème des activités économiques et des facteurs qui suscitent l'intérêt sont:

- *Le Parc ornithologique,* la réserve pour oiseaux migrateurs, qui semblent connus par l'immense majorité des per-

sonnes enquêtées. Il est vrai que les médias ont copieusement aidé à véhiculer cette information.

- *Le tourisme balnéaire,* grâce aux plages de sables fins et aux dunes, représente le second élément essentiel. En plus des visites du parc, des week-end en bordure de mer, il faut aussi ajouter, comme le soulignent de nombreuses personnes, l'attraction qu'exercent désormais les sports de voiles, la pêche mais aussi la chasse à la hutte.

- Autre activité mentionnée, mais avec moins de fréquence, *l'agriculture,* pour laquelle d'ailleurs on donne généralement peu de détails. Ainsi peut-on se demander si le tourisme, en tant que facteur d'intégration spatiale, est aussi réellement un facteur de découverte et de perception cognitive des paysages traversés. *Connaît-on en fait les principales composantes paysagères et économiques de cette région fréquentée parce que touristique?*

Dans le domaine de l'agriculture, c'est l'élevage qui retient principalement l'attention, avec assez rarement la précision "élevage ovin ou prés-salés", c'est-à-dire que cela correspond aux Mollières et aux parcelles endiguées gagnées sur la mer et vouées aux prairies permanentes. Pour l'ensemble de la région agricole du Marquenterre, d'après la RGA de 1979-1980, les prairies permanentes occupaient 34,2% de la SAU, les cultures fourragères 10,9%, chiffres qui traduisent l'exigence d'un système agricole tourné essentiellement vers l'élevage des bovins (109 têtes pour 100 ha de SAU) et des ovins (34 têtes par exploitation en ayant). Viennent ensuite, dans l'ordre de fréquence décroissante des réponses, les cultures délicates (fruitières, légumières, maraîchères et florales). On peut s'étonner de rencontrer cette donnée, aussi bien dégagée, surestimant peut-être la réalité puisque les vergers et le maraîchage ne couvrent qu'environ trois hectares dans cette région. Toutefois on peut comprendre l'atten-

tion accordée à cette catégorie de cultures dans la mesure où *les plantations florales* occupent 44 hectares de SAU, cultures réalisées dans une dizaine d'exploitations, alors que dans les autres régions agricoles de la Somme, cette orientation économique est moins marquée, comme le souligne le tableau suivant XI.

Tableau XI

Importance des cultures florales dans quelques régions agricoles de Picardie. RGA 1979/80.

Marquenterre:	44 hectares	Ponthieu:	6 hectares
Plateau picard:	9 hectares	Santerre:	10 hectares
Vimeu:	2 hectares.	Total:	71 hectares dont 62% dans le Marquenterre.

Enfin on mentionne les cultures céréalières qui, comparativement à d'autres régions agricoles de la Somme, occupent moins de SAU: 37,3% en Marquenterre, contre 40,8% en Vimeu et 43,9% en Ponthieu, autres régions de Picardie occidentale. Par contre vers l'Est, les céréales vont jusqu'à occuper plus de 50% de la SAU.

En ce qui concerne les composantes paysagères les termes qui reviennent le plus souvent sont: "*marécages, étangs, problèmes de drainage, difficile écoulement des eaux*". En Effet pour les Bas-Champs, plaine située à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, dans le meilleur des cas, également barrée par un épais cordon dunaire, le problème de l'évacuation des eaux est primordial dans la région et pour l'agriculture en particulier. Depuis le Moyen-Age, comme l'a montré R. REGRAIN (15), les hommes ont constamment tenté de lutter contre la mer et de la repousser par la construction de "renclôtures" (cf les figures des endiguements présentées dans le même article de R. REGRAIN). Ainsi la présence de ces di-

gues-routes, que l'on perçoit clairement sur la carte de Rue (16), celle des multiples canaux collecteurs des eaux, découpant un parcellaire en damier, assez géométrique, au Nord de Quend essentiellement, en direction de la basse Authie, frappent sans doute l'attention des touristes traversant les plaines et plateaux septentrionaux du Bassin Parisien. L'eau est ici partout présente: tantôt domptée et contrôlée, tantôt sauvage et formant alors des marais (secteur de Favières par exemple). Hormis ce critère paysager fondamental, *on peut néanmoins affirmer que la personnalité géographique du Marquenterre est encore assez mal saisie.*

Ainsi les avis sont-ils partagés entre un habitat groupé et un habitat dispersé, ou encore entre les champs ouverts et les enclos. De même, on peut dire que globalement les superficies boisées sont surestimées dans les questionnaires. Il s'agit peut-être dans ce cas précis, d'une confusion avec la forêt de Crécy qui est assez proche du Marquenterre mais qui appartient au Ponthieu voisin. Le canton de Saint-Valery-sur-Somme présente en 1980 une surface cadastrée couverte de forêts, bois et taillis de 549 hectares, soit à peine plus de 3% de la superficie cadastrée totale. Dans le canton de Rue, qui mord quelque peu sur la lisière de la forêt de Crécy, les statistiques donnent 6%.

Il semble par ailleurs que les observateurs demeurent prisonniers d'images stéréotypées, d'un langage géographique classique qui s'applique parfaitement à la plupart des espaces de France septentrionale, mais qui ne peuvent pas traduire finement la spécificité paysagère du Marquenterre. Cette description est d'autant plus délicate que tout ceci est variétés, nuances, en un mot complexité. En recourant aux images classiques de l'habitat groupé-champs ouverts, et de l'habitat dispersé-champs enclos, chacun peut prétendre avoir raison et être simultanément dans l'erreur. A regarder en effet les cartes topographiques de Rue et de Saint-Valery-sur-Somme (17), on peut soit parler d'habitat groupé prédominant,

soit d'habitat surtout dispersé. Ceci n'est pas contradictoire comme on va s'efforcer de le démontrer maintenant.

Aux noyaux villageois parfois compacts de Rue ou de Quend, dont l'origine est probablement très ancienne puisque Quend est citée dans des textes datant de 998 ou encore de 1210, alors que Rue l'est vers 1042 et 1060, par ailleurs accrochés à d'anciennes flèches littorales dominant de deux à cinq mètres le plancher des Bas-Champs, aux petits villages accrochés aux premières pentes de la falaise morte comme Villers-sur-Authie, Vercourt ou encore Arry dont l'origine ancienne ne fait aucun doute (18), enfin aux cellules d'habitat installées sur quelques dunes et possédant une extension littorale plus récente datant de l'époque contemporaine, s'opposent nettement les innombrables fermes ou écarts dispersés, isolés au coeur même des Bas-Champs. Ce peuplement très spécifique a accompagné les phases de renclôture principales, à savoir le XVIème siècle , les XVIIIème-XIXème siècles, enfin le XXème. Ainsi s'opposent deux formes de répartition de l'habitat rural, correspondant à des sites et à des phases de peuplement différents. *Cette dynamique particulière du peuplement ne constitue-t-elle pas l'une des caractéristiques fondamentales des régions de polders et de marais littoraux?*

De même, on rencontre des parcelles ouvertes et d'autres encloses ou partiellement fermées, parfois avec des haies vives ou quelques arbustes. Mais en fait, les éléments qui, en permanence, délimitent le parcellaire ou les quartiers de cultures, sont les canaux et fossés de drainage, ce que en pays flamand on appelle les watergangs. *Ici encore le concept de polders est mal saisi.* Ainsi, s'il est fréquent que l'on dépeigne le Marquenterre comme une basse plaine humide, brumeuse, sableuse, trouée d'étangs et de marécages dans les différents questionnaires analysés, il est par contre très

rare que l'on utilise les termes de polders, de conquêtes de terres sur la mer, ou encore de renclôtures, qui est un terme spécifiquement régional.

Dans l'ensemble donc, le Marquenterre semble jouir d'une bonne image de marque. Rares sont les personnes qui mentionnent la forte humidité des terres comme une condition défavorable à l'agriculture locale. Par rapport aux plateaux crayeux et calcaires qui dessinent l'armature géologique et sous-tend toute l'organisation paysagère de Picardie, cette basse plaine maritime, par sa forte humidité, constitue un "pays naturel" très original, pour lequel on ne retient que les bons côtés: possibilité de détente, de loisirs sur l'eau, de chasse, de lieu de passage privilégié pour les oiseaux migrateurs... Toutefois, pendant très longtemps, les stations balnéaires voisines de Berck, du Touquet, ont porté ombrage au tourisme du Marquenterre. En fait, ce fut plus au Sud, entre Le Crotoy et Ault que le tourisme balnéaire put rapidement se développer grâce à la clientèle parisienne (19). En définitive, le littoral du Marquenterre entre Somme et Authie servait autrefois de zone de partage de clientèles: au Nord de la Somme (fleuve), l'attraction auprès d'une clientèle nordiste était essentielle. Au Sud, par contre, c'était vers l'espace parisien que l'on tournait les regards. C'était en quelque sorte un bref résumé de l'écartèlement ancien et traditionnel que dut supporter la région Picardie dans son ensemble.

Dans le cadre du Ponthieu voisin, quatre concepts doivent être dégagés de l'ensemble des termes descriptifs utilisés. Tout d'abord, *la forêt,* qui est la réalité géographique citée le plus souvent. Il s'agit sans aucun doute de la masse forestière de Crécy-en-Ponthieu qui s'étire sur environ 12 km, selon un axe naturel, mais aussi politique ou historique, pour la région, du Sud-Est vers le Nord-Ouest et qui forme pour l'ensemble de la partie septentrionale de la

Picardie, hormis la Thiérache, mais aussi pour l'Artois et le Cambrésis voisins, la plus grande tâche boisée. Entre la forêt-frontière d'Eu au Sud de la Bresle et les forêts du Bas-Boulonnais, c'est la seule grande masse boisée. De même entre Eu et Mormal, il n'existe pas d'autres grandes forêts. Ainsi ce domaine, au sein de vastes étendues presque intégralement défrichées et cultivées, prend-il davantage d'importance et retient l'attention du promeneur. Dans le canton de Crécy-en-Ponthieu, la surface cadastrée en forêt, bois ou taillis représente 20% de la superficie cadastrée totale. Par contre, plus à l'Est, dans les cantons de Domart-en-Ponthieu et d'Ailly-le-Haut-Clocher, les proportions tombent respectivement à 11% et à 6% ; dans ce cas il s'agit d'ailleurs de petits massifs boisés disséminés. Certaines personnes sont en outre très sensibles à ce fait géographique et elles lui associent quelques fonctions récréatives, un tourisme "vert", de promenade, de détente, ou encore quelques petites activités industrielles du bois (scierie à Domart-en-Ponthieu, fabrication de meubles à Crécy-en-Ponthieu, Domart ou à Vignacourt...) ; *il s'agit là de quelques caractéristiques fondamentales, spécifiques aux "pays aux bois".*

Les champs ouverts et l'habitat groupé sont ensuite, les critères de description du Ponthieu les plus fréquemment utilisés. Certes ces données paraissent exactes mais en même temps, elles ne suffisent pas pour traduire fidèlement la personnalité géographique de ce pays de Picardie occidentale, par rapport aux paysages plus orientaux du Santerre ou du Vermandois. En Ponthieu, les villages sont souvent assez étirés, lâches comme sur les Hautes Terres artésiennes voisines, avec une auréole importante de prairies encloses parfois complantées d'arbres fruitiers. En outre au-delà du village, les cas de fermes isolées ne manquent pas. Celles-ci sont également parfois ceinturées de prairies complantées.

Le Ponthieu apparaît à juste titre, après dépouillement des enquêtes, comme *une région essentiellement agricole, peu ou non industrialisée*. En effet à l'inverse du Santerre, du Vermandois, du Cambrésis et de l'Avesnois-Thiérache, où la tradition industrielle fut, au moins jusqu'au XIXème siècle, solide à défaut d'être toujours diversifiée, le Ponthieu apparaît au sein des espaces périphériques étudiés, comme l'une des régions rurales dans laquelle le fait industriel ne prit jamais une importance capitale. *Région rurale, où les communes peu peuplées abondent de nos jours, elle vit essentiellement de son agriculture*. Cultures céréalières et élevage se départagent équitablement, d'après les réponses livrées. D'après le RGA de 1979-80, la superficie toujours en herbe et les cultures fourragères occupent 35,4% de la SAU, alors que les céréales et betteraves industrielles atteignent le score de 54%. Toutefois il est vrai que par rapport au Plateau picard septentrional voisin et au Santerre, le Ponthieu apparaît nettement moins céréalier, mais plus herbager. Ici, 84% des exploitations agricoles font de l'élevage bovin et 31% pratiquent l'élevage porcin. Sur le Plateau Picard voisin, situé plus à l'Est, ce ne sont que deux exploitations sur trois qui se livrent à l'élevage des bovins et une sur six,à celui des porcins. La figure 7 permet de mettre en exergue les différences agricoles entre le Ponthieu, le Plateau picard Nord et le Santerre.

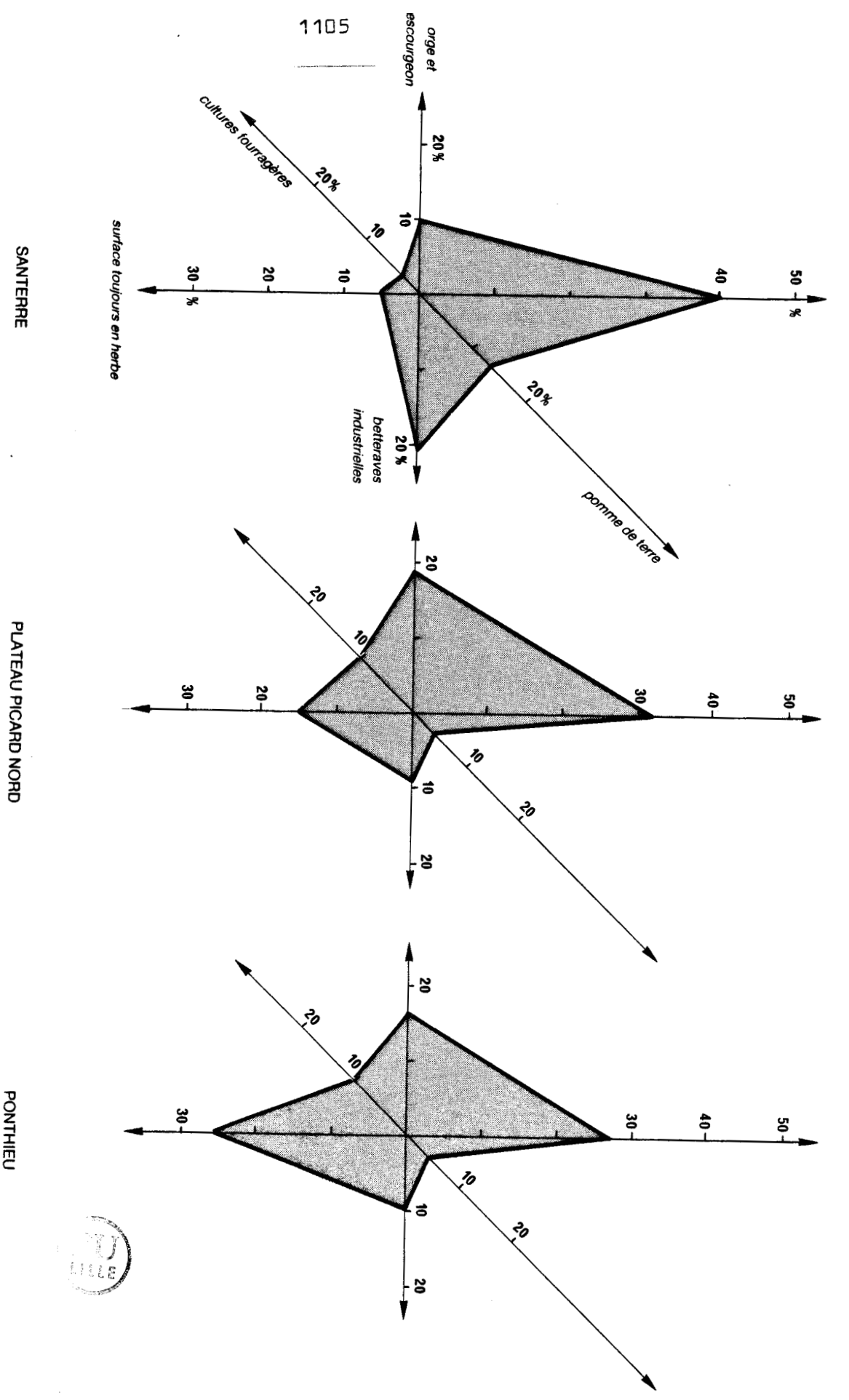


Figure 7:Silhouettes agricoles de quelques régions agricoles de la Somme. Source:RGA 1979-80.

En conclusion, le Marquenterre est principalement défini comme étant un pays d'eau, de tourisme et de séjour balnéaire. En revanche, le Ponthieu voisin apparaît essentiellement comme un pays au bois, rural, vivant de polyculture, un pays aussi que l'on traverse sans toujours s'y arrêter. Ainsi peut-on comprendre pourquoi le Ponthieu et le Ternois sont moins bien perçus et intégrés dans l'espace régional construit, tant en Picardie que dans le Nord-Pas-de-Calais, que ne le sont le Marquenterre et une partie du Pays de Montreuil. *Le littoral, le tourisme balnéaire demeurent d'excellents éléments de fixation des intérêts.*

Toutefois, comme dans l'arrière pays rural du Pays de Montreuil et dans le Ternois, mais avec un certain retard, *le tourisme vert semble devenir désormais un centre d'intérêt pour ceux qui cherchent à développer le Ponthieu.* Après de longues hésitations qui rendirent difficile l'éclosion de structures intercommunales de développement jusqu'au début des années 1980, les esprits semblent dorénavant être en mesure de surmonter les divisions et cloisonnements traditionnels. *La solidarité intercommunale avance à grands pas* et l'on parle désormais d'un *projet de Pays d'accueil* qui, en s'appuyant sur le cadre spatial d'un Pays de Ponthieu, stimulerait le développement du tourisme rural. Cependant une fois de plus, peu de personnes semblent intéresser par la confrontation de leurs réflexions avec les réalisations déjà assurées ou en cours dans le Pas-de-Calais rural voisin. *Faudra-t-il que la limite départementale demeure toujours inévitablement une "ligne de partages" des efforts, des réflexions mais aussi des investissements?* L'évolution de notre pays vers une départementalisation renforcée ne risque-t-elle pas, si aucun correcteur éventuel ne s'affirme, d'accroître les différentiels mais aussi les rivalités de développement? Ce n'est certes pas la meilleure voie pour que les pays ruraux périphériques atténuent les disparités sociales, économiques et démographiques qui les opposent aux deux puissantes masses régionales voisines des bas pays de la Mer du Nord et de l'espace parisien.

On a vu ainsi que le Santerre, peut-être grâce à sa proximité relative d'Amiens, est mieux perçu et situé qu'une région comme celle de Thiérache de l'Aisne. Mais le dépouillement attentif des réponses aux questionnaires montre que le public picard est très sensible à la richesse agricole de cette région. Sans doute peut-on penser que les aptitudes des sols et les performances agricoles du Santerre contribuent assurément à diffuser une bonne image de marque, à tel point que certaines personnes n'hésitent guère à le qualifier de grenier à blé ou à céréales de la Picardie.

Dans le cadre du Pays de Montreuil, on a également constaté que le littoral, avec toutes les activités de loisirs et de détente qu'il représente, était mieux perçu que l'arrière-pays rural qui demeurait encore plus ou moins à l'état d'espace de transit, encore que les esprits évoluent assez rapidement à ce sujet. Dans le cadre de la Picardie occidentale voisine, on retrouve la même dichotomie entre le Ponthieu et le littoral des Bas-Champs-Marquenterre. Ce dernier, parce qu'ouvert sur la Manche, fréquenté le week-end ou durant les vacances d'été par de nombreux Picards, possédant en outre un Parc ornithologique, présente une meilleure image de marque. Ces quelques exemples démontrent avec force, d'une part combien la connaissance d'un espace peut dépendre d'un seul fait parfois (la renommée de l'agriculture, le tourisme...) et d'autre part la nécessité de mettre en place, dans ces espaces ruraux périphériques disposant de quelque atout, *une "pédagogie du marketing"* bien réfléchie. Cependant une fois encore nous voudrions souligner à ce sujet, l'absolue nécessité de la solidarité intercommunale au niveau du pays, sans laquelle l'action peut rapidement devenir anarchique et confuse.

5 - QUATRIEME PRE-SUPPOSITION: LE RÔLE DES "FRONTIERES" TERRITORIALES DANS LA PERCEPTION DES ESPACES EST IMPORTANT. IL PEUT EGALEMENT MODIFIER LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DU PREMIER PRINCIPE, selon lequel, on peut le rappeler, la qualité de la représentation mentale de l'espace diminue en fonction de la distance.

a) Accentuation des différences vécues.

Il a déjà été dit que la présence d'une ligne de discontinuité spatiale surtout quand elle fut pérennisée à travers l'histoire, modifiait la perception de l'espace situé au-delà de la cloison territoriale. On découvre ainsi la tentation très affirmée d'accentuer les différences entre les sociétés qui se cotoyent et les mentalités, phénomène intuitif qui peut exagérer les réalités du terrain, ce qui revient à affirmer clairement son appartenance à un groupe territorialisé. Ainsi on s'est entendu dire, maintes fois que "le Picard est différent de l'Artésien", ou inversement, mais jamais on a pu obtenir de preuves vraiment tangibles.

On a souvent tendance également à accroître les distances qui séparent les voisins appartenant à deux territoires mitoyens, par rapport à celles que l'on évalue au sein de l'espace de vie dans lequel on évolue.

b) Repère de localisation par rejet, dans l'espace territorialisé.

Lorsqu'il fut demandé à une centaine de personnes de placer sur un fond de carte régional un minimum de quinze villes de Picardie, on a certes constaté un grand nombre de maladresses ou d'erreurs caractéristiques - ainsi Abbeville glissait à l'Est de Doullens, Péronne descendait vers le Sud, Saint-Quentin passait même quelques rares fois dans la Somme...,- mais à peine plus de 5% des documents réalisés de façon impromptue, situaient en Picardie quelques villes du Nord-Pas-de-Calais (Berck, Le Touquet, Bapaume...). Certes il serait

préférable de recommencer cette expérience avec divers publics, mais on croît déjà pouvoir affirmer que si l'on n'est pas toujours en mesure de situer correctement un fait géographique dans l'espace régional, par contre, on sait généralement ce qui appartient à "Autrui". Ceci démontre combien les limites départementales surtout quand elles héritèrent des divisions historiques anciennes, constituent d'excellents repères de localisation dans l'espace territorialisé.

En dépouillant les enquêtes, on a pu constater également que la présence d'une ligne-frontière, au sens large, pouvait modifier la perception des marges territoriales de la région à laquelle on appartient. Revenons un instant à l'enquête menée à propos de la localisation du Vermandois, au sein de la Picardie, par rapport à Amiens. Parmi les directions erronées qui sont proposées, figurent à plusieurs reprises, le Sud et l'Ouest. En revanche, la direction septentrionale n'est jamais citée. Il est probable que cela traduise un effet psychologique cognitif de frontière. Sachant qu'à une trentaine de kilomètres au Nord d'Amiens, commence le Nord-Pas-de-Calais, et que le Vermandois appartient effectivement à la Picardie, les étudiants interrogés prennent appui contre cette limite administrative pour percevoir leur propre région et donc inévitablement rejettent la direction du Nord.

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

1: planches de l'atlas de Picardie.
B3. MENNESSIER G. 1975. Géologie.
B4. DESIRE J. 1975. Formes de relief-géomorphologie de la Picardie.
B6. MENNESSIER G. 1977. Tectonique et néotectonique.

2: DESIRE E. 1975. Planche de l'Atlas de Picardie: climat. B5.
RENARD J-P. 1981. Les hautes terres artésiennes. Etude de géographie rurale et régionale. Lille I. 370 p.

3: Pour la délimitation de la région agricole du Santerre, on pourra consulter l'Atlas de Picardie et les fascicules verts du RGA de 1970. Somme.

4: Planches de l'Atlas de Picardie.
F3. VINCENT J. L'emploi industriel selon l'activité au 1/1/1974 par canton.
F4. VINCENT J. L'emploi industriel selon la taille de l'établissement au 1/1/1974. par canton.
F6. SELLIER J. 1977. Période d'implantation de l'activité des établissements industriels employant plus de 100 salariés au 1/1/1976.

5: Planche de l'Atlas de Picardie.
BOETTE E. AREEAR Picardie. Planche D8. RBE D'après le RGA de 1969-70.

6: du même auteur, RBE par hectare, par actif, par exploitation et par actif. Planche D8.

7: Planche de l'Atlas de Picardie: MUSARD Ph. et OSTERTAG P.
E2: culture de la betterave industrielle et industrie du sucre.

8: MICHEAU M. Dir. 1979 Juin. La crise à Saint-Quentin. Dépérissement ou mutation? 208 p. Institut d'Etudes politiques. Cycle supérieur d'Aménagement et d'Urbanisme. Paris.

9: RENARD J-P. 1980. Etude géographique de limites politico-administratives, le cas du Cambrésis. In flux, limites territoriales, Régionalisation. Cahier N°2. Labo. Flux. Lille I. pp.57-132.

10: BATTIAU M. 1976. Les industries textiles de la région Nord-Pas-de-Calais. Thèse, 2 tomes, 836 p. Lille I.

11: PARIS D. 1985. "Mais l'exemple le plus achevé de cette hyper-spécialisation (à propos de l'Est-Cambrésis) est certainement Villers-Outréaux pour la broderie. Le plus achevé autant par l'importance de cette activité dans l'économie locale, que par le poids qu'elle représente par rapport à la production nationale de broderie". in spécialisation et dynamisme régional dans le Nord: le cas du Cambrésis. Hommes et Terres du Nord. 1985/2 p.73-79.

12: RENARD J-P. 1981. Les Hautes Terres artésiennes. Op. cité.

13: Idem.

14: DUBOIS J-J. 1983. Les haies forestières de l'Avesnois-Thiérache: un exemple de "forêt-frontière"? Hommes et Terres du Nord. 1983/4. p.6-15.

15: REGRAIN R. 1981. Un essai géographique sur la genèse des marais littoraux de Picardie. Hommes et Terres du Nord. 1981. 2. p.34-42.

16: Carte de Rue 1/50.000°. IGN feuille XXI-6.

17: Carte de Saint-Valery-sur-Somme. 1/50.000° IGN. XXI-7.

18: Vercourt, toponyme du Haut-Moyen-Age, d'époque mérovingienne probablement, est déjà mentionné dans les textes datant de 842 (Verculf) et de 844 (Verculfum). De même Villers (époque carolingienne) est citée dès la fin du XIème siècle. Quant à Arry, son origine gallo-romaine ne fait aucun doute.

19: FLAMENT E. 1973. Meublés saisonniers et estivants: l'exemple de la Côte picarde. Hommes et Terres du Nord. 1973/1. pp.81-101.

20: Cette idée de la collaboration franco-belge dans le domaine du développement régional, notamment touristique, fut à plusieurs reprises mise en évidence par R. SEVRIN. Cette piste de réflexion doit être plus que jamais défrichée, éclaircie, puisqu'il semble qu'un rapprochement transfrontalier soit en marche entre le Nord-Pas-de-Calais et le Hainaut belge. L'Avesnois-Thiérache ne pourrait-elle pas suivre le processus? Ainsi un projet d'accord relatif à l'aménagement d'un parc régional franco-belge du Hainaut occidental et du secteur de Saint-Amand-les-Eaux fut signé en 1985. Ailleurs dans le Pévèle, il existe un festival franco-belge qui permet de promouvoir les contacts entre les communes françaises et belges. De telles formules pourraient sans doute trouver un terrain fertile en pays de Chimay et d'Avesnes!

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Les emplois industriels dans quelques cantons du Santerre et du Nord-Saint-Quentinois. 1975. ...p.1062

Tableau II: Evolution de l'activité agricole 1962-1975 dans quelques cantons du Santerre et du Nord-Saint-Quentinois.....p.1063

Tableau III: Evolution du nombre d'exploitations agricoles 1970-80 dans quelques cantons du Santerre et du Nord-Saint-Quentinois.....p.1063

Tableau IV: Taille moyenne des exploitations agricoles dans quelques cantons du Santerre et du Nord-Saint Quentinois. RGA 1979-80.....p.1063

Tableau V: Analyse statistique descriptive des distances kilométriques déclarées. Espaces périphériques du Nord-Pas-de-Calais.....p.1070

Tableau VI: Distances kilométriques approximatives confrontées aux moyennes obtenues.....p.1071

Tableau VII: La population en 1975 dans quelques cantons de Flandre française.....p.1078

Tableau VIII: La population en 1982 de quelques villes appartenant aux hauts pays du Nord-Pas-de-Calais. ...p.1078

Tableau IX: Occupation agricole du sol (en % de la SAU) dans le Ternois et le Cambrésis. RGA 1979-80. ...p.1082

Tableau X: Taux de fonction touristique dans le Ternois à la fin des années 70.....p.1085

Tableau XI: Importance des cultures florales dans quelques régions agricoles de Picardie. RGA 1979-80. ...p.1099

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Schéma théorique de l'intégration d'un espace périphérique dans une construction régionale... p.1046

Figure 2: Schéma de la relation observateur-environnement. ... p.1047

Figure 3: Fond de carte de repérage sur le Santerre-Vermandois. ... p.1057

Figure 4: Silhouettes agricoles du Ternois et du Cambrésis. RGA 1979-80.....p.1081

Figure 5: Schéma théorique sur la marginalisation administrative de quelques territoires..... p.1093

Figure 6: Fond de carte de repérage sur le Marquenterre et le Ponthieu..... p.1095

Figure 7: Silhouettes agricoles de quelques régions agricoles de la Somme. RGA 1979-80..... p.1105

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Au-delà des difficultés économiques et démographiques qu'enregistrent les espaces ruraux périphériques étudiés, résultant à la fois de leur ruralité souvent profonde, de leur position intermédiaire entre les espaces "forts" de la Mer du Nord et de la Région parisienne, mais aussi des cloisonnements et déchirements imposés par l'histoire et l'administration contemporaine, on a pu découvrir à plusieurs reprises que, même si leur image de marque n'était que rarement favorable, ils possédaient parfois quelque atout qu'une bonne pédagogie informative permettrait de mettre en valeur. Négligeons les potentialités que possèdent en commun de nombreux espaces ruraux, comme de petites entreprises souples et rapidement adaptables à de nouveaux marchés, le tourisme rural, la branche agro-alimentaire..., pour ne dégager que leur propriété "frontalière" ou périphérique. Refusons aussi l'idée du déclin irréversible et fataliste. Après avoir subi pendant des siècles les effets négatifs de leur position géo-politique et administrative, les espaces étudiés pourront-ils enfin tirer parti de leur situation et l'utiliser comme facteur d'expansion? Quels sont donc leurs atouts spécifiques? Comment les exploiter?

N'attendons toutefois pas du géographe des recettes miraculeuses qu'il serait seul à pouvoir sortir de son chapeau magique! Il est évident qu'une recherche longue, patiente et obstinée, de nature et de dimension pluridisciplinaire et pluriinstitutionnelle serait indispensable. Néanmoins sa connaissance du terrain, les observations nombreuses qu'il a condui-

tes, les propos qu'il a pu recueillir lors de ses multiples contacts et enquêtes, lui permettent de proposer quelques pistes nouvelles de réflexion, qui, venant s'ajouter aux efforts d aménagement en cours de réalisation et menés dans le cadre d'associations, de comités, de syndicats intercommunaux, pourront peut-être nous faire espérer des jours meilleurs pour les espaces ruraux étudiés.

Chacun reconnaît que l'Avesnois-Thiérache avec ses forêts, cours d'eau, étangs, son bocage encore parfois complanté, ses traditions artisanales et industrielles disséminées et diversifiées, ses superbes églises fortifiées, sa gastronomie et ses fromages, possède un gisement touristique qui ne demande qu'à être exploité davantage. Plutôt que de se limiter à une clientèle régionale, certes déjà nombreuse puisque le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie cumulent quelques 5,5 millions d'habitants en 1982, les responsables du développement économique et touristique de la région pourraient se tourner vers l'étranger, c'est-à-dire vers la Belgique et les Pays-Bas, et leur proposer des circuits touristiques qui pourraient compléter, plutôt que concurrencer, les possibilités d'animation qui existent par exemple en Thudinie et dans le Pays de Chimay en Belgique. Dans ce cas, un rapprochement politique et économique entre le Nord-Pas-de-Calais et la Wallonie serait sans doute intéressant à développer (20).

Il resterait alors à investir et à convaincre les agences de voyages, les clubs et associations ludiques et culturelles, nombreux dans le Bénélux, puis à leur "vendre" une bonne image de marque régionale. A terme, un tel développement touristique de l'Avesnois-Thiérache aiderait sans aucun doute sa restauration mais aussi l'artisanat local. Il faut d'ailleurs rappeler que depuis de nombreuses années déjà, certains artisans travaillant la poterie ou le bois, installés en Avesnois, écoulent une bonne partie de leurs productions aux touristes qui s'arrêtent quelques instants à Felleries ou à Sars-

Poteries par exemple. Sans doute faudrait-il aussi assurer les efforts nécessaires pour bien accueillir les touristes étrangers en améliorant la qualité de l'hôtellerie, même si la région possède quelques établissements de bonne renommée, et en n'hésitant guère à flécher les routes secondaires permettant de traverser le bocage afin d'arriver avec certitude aux centres d'intérêts touristiques essentiels. Cependant, dans ce domaine comme dans tant d'autres, la réussite de l'entreprise suppose inévitablement que chacun dans la région se sente concerné par l'effort à assurer, depuis l'agriculteur qui cherchera à présenter des bâtiments propres et correctement entretenus, jusqu'aux élus et décideurs qui ne rechigneront pas sur la somme des investissements à engager.

Dans un autre domaine, avec la création du syndicat mixte transdépartemental créé en Septembre 1973, l'Avesnois-Thiérache fit déjà preuve d'initiatives et d'innovations dans la réflexion appliquée à l'aménagement régional. Terre d'expériences dans cette voie, osant imposer aux pouvoirs publics une nouvelle circonscription regroupant deux parties de régions et de départements différents, l'Avesnois-Thiérache devrait poursuivre cet effort et tenter d'apparaître comme une référence, une vitrine, donc en un mot, un lieu de rencontres, en organisant des séances de travail d'envergure nationale et peut-être même internationale en profitant notamment de sa position frontalière, sur le thème de l'aménagement régional en espace rural. A coup sûr cela pourrait intéresser de nombreux universitaires, élus, administrateurs, DDA et autres délégations du Ministère de l'Agriculture.

Le Touquet a su s'imposer comme centre de Congrès. Pourquoi l'Avesnois-Thiérache, forte de ses expériences d'aménagement antérieures, ne pourrait-elle pas s'exercer dans cette voie? Il est très probable dans ce cas que les effets induits suivraient: obtention de crédits spécifiques pour la recherche, pour l'équipement de locaux d'accueil et de réunion ;

effets positifs également pour l'hôtellerie et la restauration régionale. Mais globalement, l'Avesnois-Thiérache chercherait ainsi à montrer, dans le cadre de la France et peut-être même de la CEE, l'image flatteuse d'un lieu de recherches, d'expériences socio-économiques, donc de services profitant en outre des charmes d'un environnement rural et forestier de qualité, et non pas seulement celle beaucoup plus banale et terne d'un centre d'exécution, de sous-traitance industrielle actuellement en difficultés. Il est probable alors, qu'à long terme, l'appellation péjorative de marge frontalière oubliée ou de bout du monde, disparaîtrait.

Plus à l'Ouest, le Cambrésis occidental pourrait lui aussi mettre en évidence, d'une part sa proximité du Bénélux, d'autre part sa position par rapport aux voies de communication internationales rapides et modernes qui font désormais de cette région un carrefour autoroutier de permier ordre (A1, A2 et bientôt A 26).

Désormais bien relié à Lille et donc ainsi branché sur les réseaux autoroutiers flamands (vers Gand et vers Bruges) et néerlandais par les axes A 26 et A 1, également accroché à l'axe autoroutier qui traverse la Wallonie (E10 et E41) avant de joindre la RFA, bientôt branché à l'A26 qui permettra aux Britanniques, Belges et Néerlandais passant par le Nord-Pas-de-Calais d'éviter Paris pour se diriger vers Lyon et l'axe rhodanien, le Cambrésis occidental et plus généralement le Seuil de l'Artois est devenu à la fois un noeud important d'envergure internationale, au même titre que Lille, et un centre de confluence des trafics se dirigeant vers l'espace parisien.

Il reste désormais à capter ces flux pour engendrer des créations économiques et ne pas demeurer un lieu de transit. C'est certes l'affaire des élus, des Chambres de commerce et d'industrie qui peuvent équiper dans un environnement encore

rural où les grands espaces ne manquent pas, des zones d'activités attrayantes. Mais surtout en période de crise économique, l'effort incombe aussi aux pouvoirs publics départementaux et régionaux qui se doivent de reconnaître la gravité de la situation économique et sociale du Cambrésis au sein du Nord-Pas-de-Calais, et donc consentir à une action de soutien particulière. Enfin si l'état français veut poursuivre sa politique de décentralisation effective, il pourrait trouver désormais dans le Cambrésis occidental un lieu d'expériences intéressant.

Le Cambrésis et plus généralement le Seuil de l'Artois, avec son équipement routier récent a confirmé sa vocation traditionnelle de zone de trafic, d'échanges et de flux, spécifique aux seuils. Outre cette qualité prisée par l'entrepreneur, la présence de villes agréables, hissées au rang de grandes villes de région, aux activités et services diversifiés (les centres d'Arras, de Cambrai,de Douai...), les canaux sur lesquels le tourisme fluvial peut être pratiqué, la campagne aux portes d'une des régions les plus urbanisées et industrialisées d'Europe, une position intermédiaire entre deux capitales (Bruxelles et Paris), pourraient éventuellement intéresser certains investisseurs étrangers désirant installer un avant-poste de leur entreprise sur le sol français. Toutefois il faudrait ne pas hésiter sur les moyens de l'action promotionnelle et publicitaire à déployer.

Divisées hier par des intérêts politiques divergents, meurtries par d'innombrables guerres, les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais pourraient aujourd'hui collaborer et mettre en oeuvre pratique les volontés déclarées par leurs deux présidents, notamment lors de la réunion d'Etroeungt de 1983. Afin de faire découvrir et connaître les marges régionales mitoyennes par le grand public, ne pourrait-on pas utiliser les multiples traces laissées dans le paysage par l'histoire et

son cortège de conflits? En relation avec certains cours d'histoire-géographie à l'école élémentaire - (cours moyens) et secondaire, les Inspections académiques d'Amiens et de Lille, les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique relayés par les écoles et les associations de parents d'élèves, ne pourraient-ils pas organiser des enquêtes et des concours dont la forme se rapprocherait de celle prise par l'enquête FIC menée en Thiérache vers 1977? Les pistes de réflexions et de recherches tendraient à mettre en évidence le passé frontalier des marges régionales du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie en observant les traces tangibles.

De même des voyages scolaires organisés permettraient aux enfants de découvrir certains aspects peu connus de leur région.

Cependant l'exploitation de ces héritages historiques associés à certains faits paysagers peut-être aussi économique. Ne pourraît-on pas élaborer des circuits touristiques de plusieurs journées entre le littoral de la Manche et l'Ardenne, puis chercher à exploiter ces "produits" dans les pays voisins, où de nombreux ressortissants traversent le Nord de la France presque chaque année au moment des grandes migrations estivales? Sans vouloir présenter une liste exhaustive des richesses existantes dans ces espaces ruraux, on peut toutefois rappeler la présence du littoral à larges estrans et à dunes de la Basse Somme à la Basse Canche, de cultures florales dans le Marquenterre, d'un paysage de "polders picards", de maisons et de musées d'exposition de travaux d'art et d'artisanat, de citadelles militaires (Doullens, Amiens, Arras...), de châteaux, de fermes et d'églises fortifiées, notamment le long de l'Authie et surtout en Thiérache de l'Aisne, de sites historiques à animer (Azincourt, 1415 ; Crécy-en-Ponthieu, 1346 ; les champs et cimetières militaires de 1914-18 du Santerre. Viennent s'ajouter à ce programme déjà très chargé, les forêts et étangs, le développement du tourisme fluvial, l'exploitation commerciale

des contacts de civilisations différentes qui s'expriment à travers les paysages agraires (polders du Marquenterre, bocage thiérachien, champs ouverts avec villages groupés de l'Artois, du Santerre et du Vermandois), mais aussi à travers les paysages urbains: ainsi Arras, ville ayant fortement ressenti l'influence flamande avec ses deux places marchandes, s'oppose à Laon qui annonce clairement la civilisation urbaine d'Ile de France.

De même en insérant dans un programme ambitieux de développement touristique et culturel des marges mitoyennes du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie les diverses associations historiques et archéologiques qui existent dans les deux régions, il serait possible de compléter le tableau présenté par la visite des champs de fouilles et d'expositions sur des thèmes bien précis comme la présence romaine dans la région ou la fraude au XVIIIème siècle...

Ce travail de longue haleine exigerait le concours des régions et départements, des Offices du tourisme, des Académies et Centres pédagogiques, mais aussi des associations qui existent sur le terrain (CAR, SIVOM, Associations de Pays, Syndicats...). En exploitant tous ensemble, ce qui hier nous divisait, nous ferions sans doute une oeuvre originale qui, non seulement attribuerait aux espaces ruraux périphériques une nouvelle image de marque plus créative, mais en même temps serait une victoire indéniable sur le déterminisme et la fatalité du déclin et de l'oubli.

On pense avoir également démontré que l'aménagement et le développement des espaces ruraux périphériques passait certes par l'action et l'émergence locale s'appuyant sur une dynamique endogène dans le cadre des "pays" et des structures intercommunales, mais qu'en outre il était nécessaire de situer ces problèmes socio-économiques et culturels, à une toute autre échelle, c'est-à-dire européenne ou du moins inter-

régionale. Evitons d'oublier la nécessaire complémentarité des deux échelles de réflexions qui supposent le surpassement des frontières communales et cantonales, ainsi que celles des départements.

Les "pays" ruraux peuvent sans doute permettre à de nouvelles notabilités de sortir du rang, d'apporter ainsi des idées nouvelles, de secouer certaines inerties et traditions locales, de dépasser certains blocages. De même doivent-ils susciter la participation active des citoyens, les amener à combattre la passivité et l'esprit d'assistanat, provoquer une réaction au contact de la crise, les mener à la prise de conscience suivante et pourtant banale: une aide extérieure ne vient pas seule et ne peut pas tout solutionner. Cependant on a vu, avec l'exemple de l'Avesnois-Thiérache, ou encore du Ponthieu, que cette ambition était difficilement réalisable, du moins encore au début des années 1980.

Les "pays" doivent aussi rapprocher les citoyens, leurs élus et les diverses administrations qui sont souvent au contact du terrain comme les DDE ou DDA. Ainsi devraient-ils conduire au décloisonnement des esprits, à l'acquisition de nouvelles habitudes de travail en commun, en équipes pluridisciplinaires au sein desquelles chaque partenaire pourrait exprimer ses souhaits, ses solutions... En cela cette politique de développement local devrait être à long terme, une source indéniable de progrès, d'ouverture et sans doute de restructuration spatiale.

Cependant les "pays" ne peuvent être une fin de politique d'aménagement. Les grands enjeux économiques et sociaux se posent désormais à une autre échelle. Il est un processus historique sans doute irréversible, en fonction duquel il faut poser les problèmes d'aménagement et de développement à différents niveaux de responsabilités: La vie et le devenir de tout

individu ne peuvent être conçus uniquement à l'échelle locale.

C'est pourquoi nous pensons que les problèmes et efforts déployés pour apporter quelques solutions, ne doivent surtout pas négliger la dimension européenne. Le "pays" doit être le tremplin menant à la conscience européenne et non pas un cadre imposant de nouvelles frontières ou perennisant d'anciennes limites.

BIBLIOGRAPHIE - SOURCES

I - CARTES ET ATLAS.

1) Les régions étudiées sont couvertes par les cartes de l'IGN au 1/50.000°. Celles-ci furent systématiquement observées afin de compléter notre connaissance du terrain. L'analyse des documents géologiques correspondants fut, dans certains cas, très enrichissante, en particulier dans le cadre de régions de contacts comme l'Avesnois et la Thiérache.

2) On put compléter cette observation du terrain en utilisant diverses photographies aériennes qui permettent d'embrasser l'organisation du parcellaire et ainsi de comparer deux espaces mitoyens comme le Plateau du Ponthieu et le Marquenterre.

3) Les Atlas régionaux utilisés:

-Atlas régional du Nord-Pas-de-Calais, quatre fascicules, 1978 à 1984.

-Atlas régional de Picardie, remise à jour bi-annuelle, 1976-86.

Toute cette documentation peut être consultée en bibliothèque et cartothèque, soit de l'Université de Lille I, UFR de géographie, soit de l'Université de Picardie, Amiens, Institut des Sciences historiques et géographiques.

II - ARCHIVES.

Les Archives départementales de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme possèdent de nombreux documents relatifs aux espaces périphériques étudiés. Multiples sont ceux qui datent du XVIIIème siècle (Intendance, placards...) et traîtent des problèmes de fraude le long de l'ancienne frontière septentrionale de Picardie. De même nous avons abondamment consulté les documents concernant les rectifications de tracé communal et départemental à partir de 1790.

Les Archives départementales de l'Aisne (Laon) possèdent une très bonne collection de cartes anciennes (XVIème au XIXème siècle).

III - ABRÉVIATIONS.

Il ne s'agit que de celles qui furent utilisées dans la liste des organismes documentaires consultés et des ouvrages ou articles utilisés.

AREEAR: Atelier Régional d'Etudes Economiques et d'Aménagement Rural.
ARF: Association de Ruralistes Français.
BAGF: Bulletin de l'Association de Géographes Français.
CAR: Comité d'Aménagement Rural.
CEE: Comité d'Expension Economique.
CEG: Centre d'Etudes Géographiques de l'Université de Picardie.
DDA: Direction Départementale de l'Agriculture.
HTN: Hommes et Terres du Nord.
OREAM: Organisme Régional d'Etudes pour l'Aménagement de la Métropole Nord.
OREAP: Organisme Régional d'Etudes pour l'Aménagement de la Picardie.
SDAR: Service Départemental d'Aménagement Rural.

TER: Travaux d'Etudes et de Recherches.
TIGR: Travaux de l'Institut de Géographie de Reims.
USTL: Université des Sciences et Techniques de LilleI.

IV - SOURCES DOCUMENTAIRES CONSULTÉES.

INSEE:Observatoire économique régional Nord-Pas-de-Calais.
INSEE, Boulevard Vauban, Lille.

- -Recensements généraux de population, 1962, 1968, 1975, 1982.
- -Divers fichiers, comme celui de l'évolution de la population communale de 1801 à 1982.
- -Inventaire communal de 1980.
  Observatoire économique régional Picardie. INSEE, rue de Luzarches, Amiens.
- -Idem.

AREEAR: Etudes d'Aménagement Rural.
CAR, Syndicats intercommunaux, syndicat mixte de la Thiérache.
Chambres de commerce et d'industrie (Cambrai, Saint-Quentin, Péronne, Abbeville...).
Comité d'expansion économique et sociale, informations économiques et relatives à la population et à l'emploi. Départements.
DDA, Lille, Arras, Amiens et Laon. RGA de 1970 et de 1979.
OREAM, OREAP: Aménagement et développement.
Office départemental de tourisme.
Centre de documentation de l'Ecole Normale de Laon.
SDAR: Aménagement rural.
Associations diverses et clubs.
Archives départementales pour mémoire.

V - BIBLIOGRAPHIE CLASSEE.

- ANDRIAN J. 1981,
Etude du marché foncier et de la consommation de l'espace non-agricole en Picardie. Rurbanisation autour de quelques villes picardes: Amiens, Beauvais, Saint-Quentin, HTN n°2 pp. 1-33.

- AGACHE R. 1971 ,
L'habitat antique en Artois. Revue du Nord. Tome LIII n°211. Oct-Déc. 1971. Université de Lille III. pp. 553-564.
1978. La Somme pré-romaine et romaine. Société des Antiquaires de Picardie. Amiens. 515 p.
1979. Nouveaux apports des prospections aériennes en archéologie pré-romaine et romaine de la Picardie, résultats archéologiques. Cahiers archéologiques de Picardie, n°6. Société des Antiquaires de Picardie. Amiens. pp.33-90.
1982. Les grandes villas stéréotypées de la Gallia Belgica, reflet des systèmes politiques, économiques et sociaux? Actes du colloque: la villa romaine dans les provinces du Nord-Ouest. n°XVIII. Université de Tours. Caesarodunum pp. 3-10.

- ANCEL J. 1938,
Géographie des frontières. Librairie Gallimard. Paris. 209p.

- BACQUET G. 1975,
Val d'Authie (Auxi-le-Château). Presses de la SCOP-SADAG à Bellegarde (Ain). 161 p.

- B.A.G.F. 1980,
n°470, numéro consacré au thème: la frontière en Amérique latine avec la collaboration de Cl. COLLIN-DELAVAUD, H. THERY, H. RIVIERE D'ARC... Paris.

- BARRE A. et DION R. 1978,
La transition Boulonnais-Montreuillois.
H.T.N., n°1, pp.61-89.

- BAS J-M. 1980,
L'évolution de l'industrie laitière dans l'Avesnois 1970-1979. Mémoire de maîtrise. Lille I. 160 p.

- BATTIAU M. 1976.
Les industries textiles de la Région Nord-Pas-de-Calais: Etude d'une concentration géographique d'entreprises et sa remise en cause. Thèse de Doctorat d'Etat soutenue à l'Université de Haute Bretagne. 2 tomes. 863 p. plus table des figures, des matières et 19 cartes H.T.

- BATTIAU M. 1984,
Raisons et effets de la concentration spatiale de nombreux emplois textiles dans l'agglomération de Roubaix-Tourcoing. H.T.N. n°2. Actes du colloque "Géographie des textiles". Lille I. Oct. 1983. pp73-76.

- BELLART G., BOUGARD P., ROLLET C. 1975,
Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Pas-de-Calais. P.U.L. Université de Lille III. 2 tomes 1436 p.

- BERENGUER J. 1976,
Les types d'exploitations agricoles dans le département des Ardennes. TIGR. n°27-28. pp.15-27.
cf. la région agricole de Thiérache.

- BERNARD P. 1983,
L'Etat et la décentralisation. Du Préfet au Commissaire de la République. N.E.D. n°4711-4712.
La Documentation française. 284 p.

- BIAREZ S. 1981,
Structuration territoriale et rationalité technocratique: le Nord, Territoires en mutations. Cahier n°6. de l'aménagement du territoire. PUG. Grenoble pp.39-58.

- BILLAUD J-P., VEITH B., FRADETAL B., ROBERT M. 1983,
Regards sur la localité, Etat des travaux, questions et perspectives. Groupe de recherches sociologiques. CNRS GR 16. Paris X. 224 p.

- BLANCHARD R. 1906. (Réed. 1970).
La Flandre, étude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande. Thèse Lille. Société dunkerquoise pour l'avancement des Lettres, des Sciences et des Arts. 528 p.

- BONNEAU M., VAUDOIS J, 1980,
La valorisation des productions traditionnelles dans l'arrondissement d'Avesnes. L A 288. Géographie. U.S.T.L 232 p.

- BOUCAUX A. 1981,
Rapport de stage au syndicat mixte pour le développement de la Thiérache. DESS Etudes rurales et agro-alimentaires. Institut des sciences historiques et géographiques de l'Université de Picardie. Amiens. 24 p. + annexes.

- BOULOGNE-INFORMATIONS (revue). 1977.
Bagatelle. De la pension de famille au parc de loisirs, l'histoire d'une entreprise pas tout à fait comme les autres. n°34 pp.19-23.

- BRAYER J-B-L. 1824 et 1825.
Statistique du département de l'Aisne. Préfecture de Laon. 2 tomes. 2x408 p. (cf. A.D. de l'Aisne)

- BRIQUET A. 1930,
Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique. Thèse Paris. A. COLIN 440p.

- BRUNET R. 1980,
La composition des modèles dans l'analyse spatiale. L'espace géographique. n°4. pp.253-265. Paris.

- BRUYELLE P. 1981,
L'organisation urbaine de la région Nord-Pas-de-Calais. Thèse.Cergy. imp. Sprint. 2 tomes. 1220p.+ un atlas annexe.

- BUTTET H. DE. 1976 ,
Problème de frontière en 1712 dans la généralité de Soissons. Actes du 101ème Congrès national des soc. savantes. Lille. Section d'histoire moderne et contemporaine. T1. Paris. pp61-72.

- CADOUX J-L. 1979 ,
La Picardie ancienne. Essai d'un état des connaissances. Cahiers archéologiques de Picardie. n°6. Soc. des Antiquaires de Picardie. Amiens. pp.91-107.

- CARDON A. 1968 et 1969.
Berck-sur-mer, étude urbaine. HTN. 1968 n°2. pp.19-37.
1969, n°1, pp.37-58.

- CARNOY M. 1976,
La gent fraudeuse. Actes du 101ème Congrès national des soc. savantes. Lille. Section d'histoire moderne et contemporaine. T1. Paris. pp.7-17.

- CAULLERY A. 1946,
L'industrie du bois à Felleries. DES. Lille. Géographie. 50 p.
1947. Le rôle des Abbayes dans le défrichement des forêts de l'Avesnois. Les mémoires de la soc. archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes. T. XVIII. pp.86-88.

- C.D.I.
Ecole normale de Laon. Diverses fiches monographiques communales datées de 1884 et rédigées par des instituteurs. Pour la Thiérache, on peut citer les exemples de Burelles, Sains-Richaumont, Saint-Michel, Wassigny, Guise, Iron, Froidestrées, La Bouteille, Boué, Fontaine-les-Vervins, Vervins...

- CHABERT L. 1982,
Le rôle de la frontière dans la localisation des industries textiles en Europe continentale. Revue géographique de l'Est. n°3-4. pp.199-214.

- CHARRIER J-B. 1981 ,
La dépendance de l'industrie nivernaise.
B.A.G.F. n°477. pp.107-113. Paris.

- CHEVALIER M-P. 1881.
Dictionnaire topographique de l'arrondissement d'Avesnes.
Fourmies. 360 p. (cf. A.D. du Nord).

- CHRISTIANS C. 1983,
Population et rénovations rurales. L'aménagement rural
et la participation des populations en Wallonie.
E.P.S. n°1. pp.45-48.

- CLAVAL P. 1978.
Espace et pouvoir. PUF. Paris. 257 p.
1983. Le renouveau de la géographie politique. BAGF. n°493.
pp.87-98.

- COLL de HURTADA At. 1983.
La crise mexicaine: un essai d'explication historique et
géographique. Ann. de géo. n°512. Juillet-Août. pp.414-431.

- COMONT E. 1984,
La désorganisation d'un système économique et démographi-
que régional frontalier: le cas de la Grande Thiérache.
Mémoire de fin d'études. IESEG V. Lille. 185 p.

- COMTE DE LOISNE. 1907 ,
Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais.
Imprimerie nationale. Paris. 499 p.

- COUAPEL D. 1979,
La presse écrite quotidienne en Picardie. Picardie informa-
tion, Février, n°33. pp.47-62.

- CRINON Ph., JACQUES Fr. 1984.,
Deux inscriptions latines conservées à la Flamengrie.
(Aisne). Revue du Nord. T. LXVI. n°260. Janvier-Mars.
pp.73-83.

- DEBOUZY. 1902.
Monographie de la commune de Buironfosse. Bulletin de la
société de géogr. de l'Aisne. n°1. Laon. pp.11-25.

- DELAHAYE M. 1970,
Problèmes du canton de Roisel. Mémoire de maîtrise. géogra-
phie. Université de Picardie. Amiens 81 p.

- DEMANGEON A. 1905, réed. 1973,
La Picardie. Thèse. Paris. A. COLIN. 496 p.

- DEMANGEON A. 1927 ,
La géographie universelle. Belgique. Pays-Bas. Luxembourg.
T.2. chap. IV. L'Ardenne pp.54-59. A. COLIN. Paris.

- DEMATTEIS G. 1982.
Repeuplement et revalorisation des espaces périphériques: le cas de l'Italie. Revue géogr. des Pyrénées et du Sud-Ouest. T.53. fasc.2. pp.129-143.

- DESURMONT R. 1948,
Evolution du paysage rural dans les cantons Nord et Sud d'Avesnes-sur-Helpe. DES géographie. Université de Lille. 2 tomes. 152 p.

- DEWAILLY J.M. 1973.
Tourisme et espace rural dans la région du Nord. H.T.N. n°2. pp.21-36.
1977. Résidences secondaires et meublés sur la Côte d'Opale: un phénomène insaisissable? Les Pays-Bas français, annuaire. Stichting Ons Erfdeel. Rekkem (Belgique). pp.194-205.
1978. Répartition des résidences secondaires en 1975. (pl.22) Evolution des résidences secondaires de 1968 à 1975. (pl.23) Atlas régional du Nord-Pas-de-Calais. 1er fascicule.
1980. Amanagement touristique et collectivités locales sur le littoral du Pas-de-Calais. Cahiers Nantais. n°17. Janvier pp.77-97.
1984. Tourisme et frontières: un domaine très riche de la géographie sociale. Aperçu sur la bibliographie récente. E.P.S. n°1. note pp.119-124.
1984. L'image du Nord à travers l'iconographie publicitaire touristique (1971-1981). HTN n°1. pp1-7.
1985. Tourisme et loisirs dans le Nord-Pas-de-Calais. Thèse Lille I. 2 tomes. 1161 p.

- DIEUDONNE 1804,
Statistique du département du Nord. Douai. Mortier. Au XII. 3 volumes. réed. G. MONFORT, 1973.

- DION R. 1947,
Les frontières de la France. Paris. Hachette. 112p. réed. G. MONFORT. 1979.

- DOCUMENTATION FRANCAISE. 1979,
NED. Problèmes d'Amérique latine. Coopération et conflits dans les zones frontalières en Amérique latine. n°4533-4534. 148 p.

- DOMART B. 1985,
Les problèmes d'aménagement de la vallée de la Bresle. Mémoire de maîtrise. Géographie. Université de Picardie. 151 p.

- DOM GRENIER
Introduction à l'histoire de Picardie. Documents inédits. Mémoires des Antiquaires de Picardie. 597 p.

- DUBOIS J-J. 1973,
Influences humaines sur l'évolution des paysages et des limites de la forêt de Mormal. HTN. n°2. pp.73-106.

1974. La forêt d'Eu, un cas de permanence des frontières provinciales. L'espace géographique n°1. pp.19-28.

1980. L'évolution des paysages forestiers de la région du Nord: L'intérêt de l'analyse régressive des paysages. HTN n°3. pp.27-63.

- DUBOIS J-J. RENARD J-P., 1984.
Forêts et frontières: quelques réflexions pour une étude causale et évolutive. EPS n°1. pp.25-42.

- DUBOSCQ P. 1972,
La mobilité rurale en Aquitaine, essai d'analyse logique. l'Espace géographique n°1. pp.23-42.

- DUMENIL Cl. 1978.
L'environnement en Champagne-Ardenne.
TIGR n°35-36. 118 p.
pp. 46-60: les pays de plateaux et de collines des Ardennes cf. la Thiérache parmi les côtes pré-ardennaises.

- DUMESNIL A. 1980,
Les hommes et les activités en Avesnois.
Mémoire de maîtrise. Géographie. Lille I. 126 p.

- DUMOLARD P. 1975.
Région et régionalisation: une approche systématique.
L'espace géographique n°2. pp93-111.

- DUPONT P. 1908.
Monographie de la commune d'Etréaupont (Aisne).
Bulletin de la soc. de géogr. de l'Aisne. n°4. Oct.-Déc.
Laon. Imprimerie du Journal de l'Aisne. pp.157-167.

- DUSSART F., WILMET J. 1970.,
Les aires de faude dans les défrichements du XIXème siècle en Thiérache belge. Bulletin de la Soc. géogr. de Liège. n°6 Déc. pp.169-178.

- DUTILLEUL J. 1978.
L'aménagement rural dans le Pas-de-Calais.
Thèse de 3ème cycle. Géographie. Lille I. 187p.

- DUVAL R. 1906.,
Monographie d'Etreux (Aisne). Bulletin de la société de géographie de l'Aisne. n°4. Oct.-Déc. Laon. Impr. du journal de l'Aisne. pp.129-150.

- ECONOMIE 80. 1983,
Dossier "la presse dans le département de la Somme". pp.3-11, d'après Couapel. n°85. Avril.
1985. dossier "la Somme aujourd'hui", démographie emploi. pp.21-47. n°94 Février.

- ESPACE-POPULATIONS-SOCIETES. 1984,
Numéro spécial: "limites et frontières". n°1. Lille I. Géographie. 175 p.

- FALY A. 1873.
La fabrication de la fonte et du fer au charbon de bois dans l'Entre-Sambre et Meuse. Revue universelle des Mines. Paris - Londres-Liège. T.34, 2ème trimestre. p.288.

- FERRY J. 1944.
La population de l'Aisne, ses mouvements, l'exode rural, essai de démographie locale. Laon. Imprimerie du Courrier de l'Aisne. 55 p. + annexes et cartes.

- FIETTE A. 1960.
Le département de l'Aisne: étude géographique et économique. Bordas. Paris. 315 p. + photos et cartes.
1983. L'agro-alimentaire en Thiérache de l'Aisne. H.T.N. n°4. pp.54-56.
1985. L'agro-alimentaire en Picardie. H.T.N. n°4. pp.288-300.

- FLAMENT E. 1973.
Les meublés saisonniers des stations balnéaires de la Somme. Economie 80. Amiens n°31. Janv.-Février. pp.1-8.
1973. Meublés saisonniers et estivants: l'exemple de la Côte picarde. H.T.N. n°1. pp.81-101.

- FLAMENT E. 1985.
Sur le tourisme en Picardie. H.T.N. n°4. pp.313-316.

- FLATRES P. 1980.
Nord et Picardie. Paris. Flammarion. 423 p.

- FONTAINE F. 1978.
L'emploi industriel dans le Nord-Pas-de-Calais, l'impact de la crise. Profils de l'Economie Nord-Pas-de-Calais. INSEE Lille. n°4. 7p.
1980. Avec la collaboration de B. MACRAKIS.
La situation démographique des zones du Nord-Pas-de-Calais au 1/1/1980. Eléments sur les évolutions de l'emploi et de la population au cours des années 1975 à 1980. Supplément à la revue Profils. INSEE Lille n°3. 80p.
1981. La situation de l'emploi en 1980 et début 1981 dans le Nord-Pas-de-Calais et ses zones d'études. Profils. INSEE Lille. n°3. 15 p.

- FOSSIER R. 1968.
La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIème siècle. Thèse lettres 2 vol. Paris. 832 p.

- FREMONT A. 1976.
La région, espace vécu. Paris. PUF. Collection Sup. le géographe. 223 p.

- FROMENT A. 1968.
L'ancienne économie rurale de l'Ardenne et son incidence sur la végétation des Hautes Fagnes. Bulletin de la soc. géogr. de Liège. n°4. Déc. pp.23-40.
1971. Les Fagnes du Roannay à Francorchamps.
Natura Mosana Vol. 24, n°4. Oct.-Déc. pp.85-92.

- GARNIER M.J. 1867.
Dictionnaire topographique du département de la Somme.
Mémoires de la société des Antiquaires de Picardie.
3ème série. Amiens.

- GODART J.
Histoire de la Picardie. Visages de la Picardie.XVIIème Tome de la collection "Provinciales". Ed. des Horizons de France. Paris. 180 p. (pp.51-82).

- GORCE René de la. 1935.
Les cartes anciennes du pays d'Avesnes.
Les mémoires de la société archéo. et histo. de l'arrondissement d'Avesnes. T.XV. pp.41-52. Avesnes-sur-Helpe.
1958. L'homme et la nature dans le pays de la Thiérache.
Revue du Nord. XI pp.303-309.

- GRISART M. 1945.
La sidérurgie rurale dans le Haut-Avesnois.
DES Géographie. USTL. 1 volume (incomplet).

- GUERANDEL Y. 1974.
Agriculture et tourisme en Thiérache Nord.
TER. USTL. 2 tomes. 122 + 56 p.

- GUICHONNET. P., RAFFESTIN Cl. 1974.
Géographie des frontières.
Paris PUF. 224 p.

- HAUTCOEUR J.C. 1979.
Les flux d'entrée en activité entre 1976 et 1980 -
Profils, INSEE Lille. n°1. 6p.

- HENNEBIQUE R. 1980.
Espaces sauvages et chasses royales dans le Nord de la France, VIIème - IXème siècle. Revue du Nord. n°244. Janvier-Mars. T. LXII. pp.35-60.

- HERBERT M, RENARD J-P., 1981,
Eléments géographiques d'organisation des espaces de consommation: le cas du Pas-de-Calais. H.T.N. numéro spécial, actes du colloque international. Migrations internes et externes en Europe occidentale. Lille 16,17,18/11/1980.
pp.248-267.

- HIGOUNET Ch.1980,
Les grandes haies forestières de l'Europe médiévale.
Revue du Nord, n°244. Janv.-Mars. T.LXII. pp.213-220.

- HOMMES ET TERRES DU NORD. 1983.
Numéro spécial "Avesnois-Thiérache", n°4. USTL. 72p.
Actes du colloque d'Etroeungt d'Avril 1983.

- HOUEE P. 1977.
L'émergence des pays bretons. ARF., colloque de Rennes.
Nov. 23p.+cartes. INRA, station d'économie rurale. Rennes.

- HUBSCHER R.H. 1980.
L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais,
du milieu du XIXème siècle à 1914.
Mémoires de la Commission départementale des Monuments
historiques du Pas-de-Calais. T.XX. 2 tomes, Arras. 964p.

- INSEE - Picardie, CEG de l'Université de Picardie. 1984.
Région de Picardie, recensement général de la population
1982: une approche démographique par les cartes. Fascicule
de 8 cartes en couleurs, avec commentaires.

- INTER-REGIONS. 1980,
Juillet n°8. Aisne, évolution de l'emploi dans l'industrie.
1981 Décembre. n°13. Aisne, emploi, une éclaircie.
1981 Oct-Nov. n°23-24. Picardie, une forte industrialisation
dans un espace agricole.
1981. Décembre. n°25. Aisne, une analyse de l'emploi.
1983. Février. n°39. Gros plan sur le Comité d'expansion
économique de l'Aisne.

- KNOCKAERT O. 1985,
Population active et emploi dans l'Arrondissement de Péronne.
Mémoire de fin d'études. IESEG V. Lille. 236 p.

- LABORATOIRE DE SCIENCES SOCIALES. 1983.
Territoire et nationalité.
Territoire n°1, Ecole Normale Supérieure. ULM, Paris, 96p.

- LABORIE J-P., LANGUMIER J-F. 1981.
Le desserrement des activités: vers la mise en place de
nouvelles structures péri-urbaines. H.T.N. n°spécial: actes
du colloque international, migrations internes et externes
en Europe occidentale. Lille, Oct. 1980. pp.394-405.

- LACOCHE. 1903.
Monographie de la commune de Grougis. Bulletin de la société
de géographie de l'Aisne. n°2. Avril-Juin. Laon. pp.69-83.

- LEDUQUE A. 1972.
Esquisse de topographie historique sur l'Ambianie.
Annales du centre régional de recherche et de documentation pédagogique d'Amiens. CRDP Amiens. 236 p. + annexe.

- LEFEBVRE A. 1981.
Tendances récentes dans la géographie de la population française. Vue rétrospective. 1954-1975, une approche par les migrations internes. H.T.N. n°spécial: actes du colloque international. Migrations internes et externes en Europe occidentale. Lille, Oct. 1980. pp.278-296.

- LEGRAS D. 1981.
Désertification et dévitalisation de l'espace rural en Côte d'Or: l'exemple du Châtillonnais. BAGF. Paris n°477. pp.115-124.

- LENTACKER F. 1974.
La frontière franco-belge. Etude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations. Lille. imp. Morel et Corduant. 460p.

- LESTOQUOY J. 1965.
Histoire de la Flandre et de l'Artois. Que sais-je?
PUF. Paris. 127 p.

- LESTOQUOY J. 1970.
Histoire de la Picardie et du Boulonnais. Que sais-je?
PUF. Paris. 128 p.

- LETTRE de la REGION (la). 1983.
Agir en Picardie. N°7. Les premiers pas vers une coopération inter-régionale entre le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.

- MAIRESSE M. 1969.
Le tourisme dans l'arrondissement d'Avesnes.
Mémoire de maîtrise. Géographie. USTL. 2 tomes + 1 tome de fig. et graphiques. 153 p.

- MARMET Ch. 1977.
Evolution des bâtiments des exploitations agricoles dans les deux cantons d'Avesnes-sur-Helpe. Mémoire de maîtrise. USTL. Géographie 94 p.

- MATTON A. 1871.
Dictionnaire topographique du département de l'Aisne. Paris. Imprimerie nationale. 364 p.

- MELLEVILLE B. 1979.
Dictionnaire historique du département de l'Aisne. Editions cultures et civilisation. Bruxelles. 500 p.+ annexes.

- MICHEAU M. (sous la dir. de). 1979.
La crise à St-Quentin, dépérissement ou mutation?
Institut d'Etudes politiques. Cycle supérieur d'Aménagement et d'urbanisme. Paris. 208 p.

- MILOT J. 1967.
La citadelle de Lille "Reine des Citadelles".
Société de géographie de Lille 144p.

- MINNAERT I. 1985.
Population active et emploi dans l'arrondissement de Saint-Quentin. Mémoire de fin d'études. IESEG V. Lille. 228p.

- MOINDROT C. 1982.
Le modèle agricole de J-H. VON THUNEN et ses applications. Cours de DEA. Paris VII. ronéo. 159 p.

- MONCOMBLE J. 1971.
Une zone rurale à l'heure du choix: le pays de Montreuil. Mémoire de maîtrise, géographie. USTL 131 p.

- MORET J.B. 1981.
L'Avesnois rural. Rapport de stage. DESS d'Etudes rurales et agro-alimentaires. Université de Picardie.
Institut des sciences historiques et géographiques. 45p.

- MORY P., SEVRIN R. 1980.
Le village et la forêt: une relique forestière en région peu boisée: Howardries en Brunehaut.
(Tournaisis, Belgique). pp.238-254.

- MOSSAY J. 1959.
Ce que l'on peut voir en flânant dans l'arrondissement d'Avesnes. Avesnes/helpe. Impr. de l'Observateur. 176p.

- NOIN D. 1986.
La population très âgée en France. Communication présentée au symposium franco-britannique sur le vieillissement de la population. Londres-Juillet. Institute of Gerontology. King's College. à paraître dans E.P.S. en 1987.

- NORD-ECONOMIQUE. 1979.
L'Avesnois ne baisse pas les bras. n°11. Mars. pp.20-27.

- OREAP, cahiers de l',
1974. Juin. Enquête sur l'industrie de la région de St-Quentin.
1978. Janvier. Les migrations.
1978. Avril. La rurbanisation.
1978. Septembre. Le bilan migratoire.
1979. Janvier. Evolution de l'emploi salarié industriel de 1971 à 1978 dans le bassin d'emploi de St-Quentin.

- 1979. Septembre. Spécial bassin d'emploi de St-Quentin
1981. Novembre. Evolution de l'emploi en Picardie.
1985. dossier 41: Les outils d'Aménagement du territoire et du développement économique en Picardie.
1985. Dossier 43. Un pays entre terre et mer: la côte picarde. Son évolution de 1982 à 1985.

- OUDART P. 1961.
Les relations entre le monde agricole et le monde industriel dans le canton de Clary. DES. Lille. ronéoté 90p.
1961. Les établissements agricoles dans le canton de Clary. Revue du Nord. Juillet. Septembre. pp.65-80.
1981. Saint-Quentin et sa région. H.T.N. n°2 pp.43-56.
1983. Les grandes villes de la couronne urbaine de Paris, de la Picardie à la Champagne. Thèse. Paris. 684p.

- PAILLAT P., PARANT A., 1980.
Le vieillissement de la campagne française.
Travaux et documents de l'INED. n°88. 294p.

- PAILLAT P. 1983.
Le vieillissement de la campagne française ; phénomène démographique, géographique et social. EPS n°1. pp.39-44.

- PAILLAT P. 1986.
Le vieillissement des populations locales. EPS n°2. pp.149-156.

- PARANT A. 1981.
Les personnes âgées en France et leurs conditions d'habitat. Population n°3. pp577-608.

- PARIS D. 1982.
Les localisations industrielles en espace rural: l'exemple de l'arrondissement de Cambrai. HTN n°4. pp.14-25.
1985. Spécialisation spatiale et dynamisme régional dans le Nord: le cas du Cambrésis. HTN n°2. pp.73-79.

- PIATIER A. 1979.
Radioscopie des communes de France. ruralité et relations villes-campagnes. Une recherche pour l'action.
FNCA/CETEM. Economica. Paris. 550p. + pl.H.T.

- PIERRET C. 1880.
Aperçu sur les limites du Haynaut et de la Thiérache dans les temps anciens et modernes. Bull. de la société archéologique de Vervins. La Thiérache, Aisne. t.7. pp.41-61.

- PINARD J. 1984.
Main d'oeuvre et transformations techniques dans les anciennes industries textiles de l'Ouest de la France. HTN n°2. Actes du colloque sur la géographie des textiles. Lille. Oct. 1983. pp.82-86.

- PINCHEMEL Ph. 1954.
Les plaines de craie du Nord-Ouest du Bassin parisien et du Sud -Est du bassin de Londres et leurs bordures. Etude de géomorphologie. Thèse. Paris. A. Colin. 502 p. + pl. H.T.
1957. Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936. A. Colin. Paris. 232 p. + cartes H.T.

- PLATELLE H. 1975.,
Une mosaïque politique: le sud de l'actuel département du Nord jusqu'à la conquête française. Extr. d'Ensemble, Bulletin des fac. catho. de Lille. Juin-Sept. pp.131-141.

- POULAIN A. 1892.
Monographie de la commune de Fontaine-les-Vervins. Bulletin de la soc. de géographie de l'Aisne. n°10. Avril-Juin-Laon. Impr. Du journal de l'Aisne. pp.169-184.

- RAFFESTIN Cl. 1974.,
Eléments pour une problématique des régions frontalières. L'espace géographique. n°1. pp.12-18.
1980. Pour une géographie du pouvoir. Litec. Paris. 249 p.
1983. Introduction à la géographie sociale des frontières. E.P.S. n°1. pp.87-88.

- RAVET-ANCEAU. 1979.
Annuaire. Lille. Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

- REGRAIN R. 1981.
Un essai géographique sur la génèse des marais littoraux de Picardie. HTN n°2. pp.34-42.

- REGRAIN R., COUDOUX J. 1985.
L'Avesnois-Thiérache vu des satellites.HTN. n°3. pp.201-212.

- REITEL Fr. 1983.,
L'influence militaire sur le tracé des voies ferrées et sur la localisation des gares. B.A.G.F. n°492. pp.77-86.
1984. Le rôle de l'armée dans la conservation des forêts en France. B.A.G.F. n°502. Paris. pp.143-154.
1986. Quelques aspects universitaires et culturels dans l'espace Sarre-Lorraine. BAGF. n°2. Avril. Paris. pp.123-129.

- RENARD J-P., 1976.
Les Bas-Champs, aspects régionaux et problèmes de limites HTN. n°1. pp.97-105.
1977. Le Pays de Montreuil, Etude régionale. BAGF. n°445-446. Paris. pp.255-263.
1977. Structures par âges des chefs d'exploitations agricoles dans les "Hauts" pays du Nord. HTN. n°1. pp.31-44.

1978. Les associations dans le Haut-Pays d'Artois. Colloque ARF. Lille, Novembre. 13 p. ronéo.
1979. Dévitalisation régionale et sous-équipement artisanal: l'exemple du Haut-Pays d'Artois. HTN. n°1. pp.71-82.
1979. Structures d'un espace rural: le Ternois. TIGR. n°spécial: techniques statistiques et géographie. n°37. pp.29-42.
1979. Le Haut-Pays vu par un géographe. Bulletin historique du Haut-Pays. n°18. 2ème semestre. Fruges. pp.67-90.
1980. Etude géographique de limites politico-administratives, le cas du Cambrésis. Travaux et recherches du labo flux. Cahier n°2. CNRS LA 288. USTL géographie. pp.57-132.
1981. Introduction à la 3ème séance de travail du colloque international: migrations internes et externes en Europe occidentale. Lille Oct. 1980. HTN. n° spécial pp.271-277.
1981. Les Hautes Terres Artésiennes: étude de géographie rurale et régionale. Thèse 3ème cycle. géographie USTL. 370 p.
1983. L'Avesnois-Thiérache: un système régional frontalier? HTN n° spécial "Avesnois-Thiérache". n°4. pp.43-46.
1984. De l'intérêt du dépouillement d'actes de mariages dans le cadre général de l'étude des limites et frontières. EPS. n°1. pp.125-130.
1984. Un essai d'aménagement rural inter-régional: le cas de la Grande Thiérache. Mélanges offerts en hommage à Fr. Gay. Laboratoire d'Analyse spatiale R. Blanchard. Université de Nice. pp.585-600.
1984. La dépopulation gagne du terrain. Relais-magazine de l'économie picarde. INSEE. n°7- Déc. Amiens pp.18-20.
1985. Spécialisation spatiale et entropie régionale. Problématique générale et observations empruntées à la France du Nord. HTN n°2. Actes du colloque international "spécialisation spatiale et dynamisme régional". Déc. 1984. Lille I. pp85-90.
1986. Où sont les jeunes d'antan? Relais, magazine de l'économie picarde. INSEE. n°14. Mai. Amiens. pp.12-13. Carte cantonale des structures par âges en Picardie. 1982. sur double page.

- REYNAUD A. , CAZES G. 1977.,
Géographie et théorie politique.
TIGR. n°29-30. 125 p.

- ROUCHE M. 1973.,
La dotation foncière de l'Abbaye de Corbie, 657-661. Revue du Nord. Tome LV. n°218. Juillet-Sept. Lille III. pp.219-226.

- ROUYRES-HENNIQUAU Th. 1975.,
Quelques remarques sur les structures de l'agriculture à St-Josse. Cahier n°3. Travaux et recherches du labo. de géo. rurale de Lille I. Spécial "Pays de Montreuil". pp.153-170.

- SANGUIN A.L. 1977.
La géographie politique. PUF. Paris. 183 p.
1978. Une capitale pour l'Europe? Essai prospectif en géographie politique. L'espace géographique. n°4. pp.281-290.
1983. La bordure franco-italienne des Alpes maritimes ou les conséquences de la modification d'une frontière internationale. Méditerranée. n°1. pp.17-25.
1984. Le paysage politique: quelques considérations sur un concept résurgent. L'espace géographique n°1. pp.23-32.

- SAUVAGE P. 1837.,
Sur la carbonisation du bois dans le département des Ardennes et de la Meuse, et détails économiques sur le prix de la façon et des transports. Annales des Mines. 3ème série. Tome XI. Paris. pp.351-368.

- SEVRIN R. 1953.,
Contribution à l'étude du peuplement des Géronsarts. Thèse annexe de Doctorat en Sciences Géogr. Séminaire de géographie de l'Université de Liège;
1973. La zone frontière franco-belge et ses problèmes: un essai de géographie politique régionale. Globe 113. Mémoires de la société de géographie de Genève. pp.15-34.
1974. Les régions frontalières franco-belges. Cahiers de géographie de Québec. Vol. 18. n°43. pp.35-59.
1976. Un exemple de région frontalière: la Wallonie. La Wallonie, le pays et les hommes. T. II. de 1830 à nos jours. Bruxelles. pp.457-467.

- SEVRIN R., DESREUMAUX R. 1981.,
Itinéraire-guide d'une excursion dans la région frontalière Tournaisis-Regio Insulensis-Mélantois, Pévèle. Hainaut-tourisme. Octobre. Mons (Belgique). pp.183-188.

- SIVERY G. 1972.
Structures agraires et vie rurale dans le Hainaut à la fin du Moyen-Age. Thèse. Lille III. 2 tomes 970 p.+ 276 p. en notes et annexes.
1980. La description du paysage rural par les scribes et les paysans du Hainaut à la fin du Moyen-Age. Revue du Nord. n°244. Janv.-Mars. Tome LXII. pp.61-71.
1983. L'alternance des champs et des prés dans le Nord de la Thiérache du XIIème siècle au XXème siècle. Revue géogr. de l'Est. n°3-4. pp.291-298.

- SMIDT M. de. 1985,
Pays-Bas du Nord-Est, une région périphérique en reconstruction industrielle. H.T.N. n°2. pp.121-128.

- SOUCHON C. 1978,
La frontière, les frontières, d'après les documents d'archives. XVIème-XIXème siècle. Brochure de 32 p. d'après une exposition organisée par C. SOUCHON, directrice des A.D. de l'Aisne. Laon.

- SUEUR Ph. 1978,
Le Conseil Provincial de l'Artois 1640-1790.
Une cour provinciale à la recherche de sa souveraineté.
Mémoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais. Arras. Tome 1. 374p.
1982. Idem. Tome 2. pp.375-876.

- SYNDICAT MIXTE pour le développement de la Thiérache, 1974,
La Thiérache, aujourd'hui... demain... Mémoire de synthèse, document provisoire, 53p. + annexes.

- TABARY Ph. 1976,
Sur le chemin de l'espoir? La Thiérache, de l'exode rural à la qualité de la vie. Impr. La Tribune de la Thiérache. Vervins. 178 p. + annexes.
1983.Syndicat mixte: parce qu'il fallait oser.
H.T.N. n°4. Actes du colloque d'Etroeungt. pp.61-63.

- TAHON V. 1868,
Origines de la métallurgie en pays d'Entre-Sambre et Meuse.
Soc. archéologique et paléontologique de Charleroi.
Tome XIV. Mons (Belgique). pp.794-795.

- THERY H. 1978,
Les conquêtes de l'Amazonie, quatre siècles de lutte pour le contrôle d'un espace. Cahiers des Amériques latines.
n°18. Paris. pp.129-145.

- THUMERELLE P.J. 1976,
Le relief démographique de la population de la région du Nord selon les premiers résultats du recensement de 1975.
Vème colloque national de démographie du CNRS. n°935.
Les disparités démographiques régionales . Nice Avril 1976.
Actes pp. 123-130.

- THUMERELLE P-J., RENARD J-P., 1978,
Le vieillissement de la population rurale de la région Nord-Pas-de-Calais. Travaux et recherches du LA 288.
USTL. Géographie. 149 p. + annexes.

- THUMERELLE P-J., 1979,
La population de la région Nord-Pas-de-Calais. Etude géographique. Thèse. Rennes. 6 volumes + 1 vol. pl. H.T.
1923p.

1980. La population du Nord-Pas-de-Calais au seuil des années 80: héritage et mutations. H.T.N. n°1. pp.1-8.
1980. Crise économique et décroissance démographique. L'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais. Annales de géo. Mars-Avril. n°492. pp.144-156.

- THUMERELLE P-J., BARRE A., DION R., RENARD J-P., 1980, Analyse des tendances au déséquilibre intra-régional (Nord-Pas-de-Calais). Labo CNRS. 288. USTL. géographie. 383p.

- THUMERELLE P-J. 1981. Désorganisation de l'espace et exode urbain extra-régional: l'exemple du Nord-Pas-de-Calais. HTN. n° spécial. Actes du colloque international, migrations internes et externes en Europe occidentale. Lille, Oct. 1980. pp.317-328.
1985. Les changements dans la répartition de la population du Nord-Pas-de-Calais: nouvelles formes d'urbanisation ou renaissance du monde rural? HTN. n°1. pp.2-7.

- TRENARD L. 1984,
Les villes des Pays-Bas français 1650-1789.
L'information historique 46. pp.68-79. Dossier concours Masson. Paris.

- TULIPPE O. 1939.
Colonisation récente au pays de Chimay. Bulletin du Cercle des géographes liégeois. 11ème année. pp.23-34.

- UER de géographie et d'aménagement spatial de l'USTL. 1979,
Le Nord-Pas-de-Calais au seuil des années 1980. Lille. CNDP-CRDP. 2 Tomes, 168+279p.

- VAUDOIS J. 1980,
L'aménagement rural dans la région du Nord-Pas-de-Calais: les PAR. HTN. n°1. pp.34-45.
1983. L'évolution récente de l'agriculture de la Thiérache du Nord (Avesnois). Quelques remarques prospectives. HTN n°4. Actes du colloque d'Etroeungt. pp.31-38.

- VERHASSELT Y. 1986,
Espaces culturels et sociaux interfrontaliers. Le cas de la frontière franco-belge. BAGF n°2. Paris. pp.117-121.

- VERMANDER D. 1980,
Frontières et relations humaines, le cas des agglomérations dédoublées de la moyenne vallée de la Lys.
Travaux et recherches du LA 288. CNRS. géographie. USTL. pp.5-52. cahier n°2.

- WACKERMANN G., 1977,
La frontière, source de préoccupations d'aménagement touristique et récréatif dans les pays du Rhin supérieur.
HTN. n°2. pp.101-110.

- WACKERMANN G. 1986,
Nouvelles dimensions de l'observation culturelle en espace transfrontalier. BAGF n°2. Paris. pp.131-140.

Aux confins mitoyens du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie septentrionale s'étirent des Pays ruraux, de la Manche aux premières hauteurs péri-ardennaises, qui constituent une sorte de charnière affaiblie entre la Picardie circumparisienne et les Bas-Pays de la Mer du Nord.

Parmi les différents facteurs de marginalisation socio-économique des périphéries territoriales, on a voulu mettre en exergue la contribution de l'ancienne frontière de Picardie devenue limite interne au royaume de France puis à la République.

Cependant le courant de dépérissement progressif des marges est-il vraiment irréversible? Ne peut-on guère entrevoir depuis quelques années de nouvelles lueurs d'espoir?

Cette étude appartient certes au domaine de la géographie régionale, mais elle développe aussi abondamment quelques interrogations spécifiques à la géographie sociale des discontinuités spatiales.

BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE
SECTION DE SCIENCES
LILLE